
UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST





LETTRES ASSYRIOLOGIQUES

SECONDE SÉRIE

ÉTUDES ACCADIENNES

PAR

FRANÇOIS LENORMANT

TOME PREMIER

PREMIÈRE PARTIE

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

13, QUAI VOLTAIRE, 13

1873

Bates
Maisonneuve
2-27-26
1.2664

ÉTUDES ACCADIENNES

A M. JULES OPPERT

MON AMI ET MON MAITRE DANS CES ÉTUDES

Avant-propos.

L'étude de la langue accadienne constitue certainement une des parties les plus importantes en même temps que les plus inexplorées de l'immense domaine ouvert aux recherches de la science par le déchiffrement des écritures cunéiformes. Il est grandement temps de l'aborder d'une manière sérieuse et suivie. Non-seulement la connaissance de l'idiome du peuple d'Accad peut seule nous permettre d'interpréter avec sûreté et précision la grande majorité des documents primitifs de l'épigraphie de Babylone et de la Chaldée, mais en dehors de ce résultat pratique, elle est par elle-même d'un intérêt majeur. Une fois bien connue, la lang. accadienne aura dans la philologie comparée des idiomes agglutinatifs de la vaste famille groupée par MM. Bunsen et Max Müller sous le nom de touranienne le même rôle que le sanscrit remplit dans la philologie comparée des langues aryennes. Elle y servira de même de point de départ à la constitution d'une branche entière de la science, demeurée encore à l'état d'embryon faute de docu-ments qui permissent de remonter assez haut dans le passé de cette famille de langues. En même temps, pour l'historien, la détermination de la véritable place ethnique d'un des éléments les plus antiques de la population du bassin de l'Euphrate et du Tigre, d'un élément qui a eu dans la formation de la grande culture de Babylone et de la Chaldée une part prépondérante, ainsi que la définition exacte des liens de parenté qui rattachaient les Accadiens aux Élamites et aux tribus qui précédèrent les Iraniens sur le sol de la Médie, découvriront des horizons nouveaux dans les annales primitives de l'humanité et permettront de restituer à un des principaux ra-meaux de notre espèce l'honneur du rôle trop longtemps méconnu qu'il a joué dans les premiers développements de la civilisation. L'Asie antérieure a été exclusivement touranienne et Kouschite bien longtemps avant qu'il ne fût question des Sémites et des Aryens et une des plus grandes conquêtes de la science moderne sera la résurrection du passé de ces deux races, qu'avaient fait oublier leurs brillants successeurs.

Lorsque M. Oppert énonça le premier, dans son Expédition de Mésopotamie, le fait que l'invention de l'écriture cunéiforme de Babylone et de l'Assyrie était due à un peuple

parlant une langue touranienne, son assertion trouva beaucoup d'incrédules et contribua même à laisser planer dans de bons esprits des doutes sérieux sur la réalité des découvertes assyriologiques. C'est qu'en effet il y avait là de la part de notre éminent compatriote une de ces illuminations intuitives comme on en observe quelquefois dans la marche des sciences plutôt qu'une démonstration appuyée sur des preuves assez solides pour emporter la conviction. M. Oppert avait été frappé de la divergence absolue qui existe entre la puissance phonétique des signes de l'écriture cunéiforme anarienne et les mots auxquels correspond la valeur idéographique des mêmes signes dans la langue assyrienne. Il voyait par exemple [signe cunéiforme] représenter comme phonétique la syllabe *at* ou *ad* et en même temps signifier « père » comme idéogramme, rôle dans lequel il se prononçait *abu*; [signe cunéiforme] être le signe habituel des syllabes *ut* et *par* et l'idéogramme de « soleil » et de « jour, » s'échangeant en ce cas dans les différents exemplaires d'un même texte avec les mots écrits phonétiquement, et parfaitement sémitiques, *šamšu* et *yumu*, etc. Ce raisonnement indiquait pourtant d'une manière évidente qu'à l'origine l'accord avait dû exister entre les valeurs phonétiques et les valeurs idéographiques. Mais pour retrouver cet accord il fallait supposer avant les Assyriens un peuple primitif, inventeur de l'écriture cunéiforme, chez qui les mots correspondant à la signification des signes comme idéogrammes auraient été identiques à la lecture des mêmes signes comme éléments du syllabaire phonétique. Partant de là, M. Oppert constatait à la fois le rapport d'une partie des mots ainsi obtenus avec des termes de la langue proto-médique du second système des inscriptions achéménides et la parenté d'autres avec des mots des vocabulaires turc, finnois et magyar. Il en concluait que le peuple chez qui se forma l'écriture adoptée à Babylone et à Ninive appartenait à la famille touranienne. Mais bien que dans un endroit du même ouvrage il ait signalé l'existence de textes dans une langue particulière, qu'il appelait alors *casdo-scythique* — bien qu'il eût même fait connaître dans une revue scientifique allemande les pronoms personnels affixes de cet idiome — M. Oppert, à cette époque de ses travaux, n'avait pas encore reconnu, semble-t-il, que la langue du peuple dont il indiquait ainsi l'origine, loin d'être un idiome hypothétique dont l'induction et l'analogie permettaient seules de reconstituer les débris, était une langue dont on possédait assez de textes pour en établir presque complètement le mécanisme grammatical. Et même quelques années plus tard, en traduisant d'une manière très remarquable et généralement exacte une partie des inscriptions archaïques conçues en accadien, le savant professeur ne paraît pas avoir encore reconnu qu'elles étaient rédigées dans une langue spéciale, dans la langue dont son intuition lui avait fait admettre l'existence sans la connaître; il regardait ces inscriptions comme des textes écrits d'une manière purement idéographique, textes qui devaien

être lus et transcrits en assyrien.

Jusqu'à ce jour les choses n'ont pas été présentées autrement en France, et dans les derniers écrits de M. Ménant elles en sont encore à ce point. Nous savons pourtant que depuis quelques années M. Oppert a poussé assez loin l'étude de l'accadien. Les deux ou trois pages où une conférence de lui sur ce sujet sont résumées dans le tome Ier des Comptes-rendus de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie sont de nature à faire vivement regretter qu'il n'ait pas jusqu'à présent cru devoir communiquer au public les résultats de ses recherches. Il eût ajouté par là un immense service à tous ceux qu'il a déjà rendus à la science nouvelle dont il a été l'un des principaux fondateurs. Et il eût fait disparaître le scepticisme que rencontre encore chez tant de personnes — et des plus savantes — le fait de l'invention du cunéiforme anarien par un peuple de la race de Touran.

En Angleterre la question de l'accadien a fait plus de progrès. C'est là qu'en 1866, dans le second volume de la magnifique publication des Cuneiform inscriptions of Western Asia par sir H. Rawlinson et M. Norris, ont été éditées, avec la plus grande exactitude dans la reproduction en fac-similé, les fameuses tablettes bilingues qu'Assur-bani-pal avait fait déposer dans la bibliothèque du Palais de Ninive et qui, rédigées pour l'enseignement de l'accadien aux scribes de l'Assyrie, sont encore dans leur état de mutilation le plus puissant secours que nous possédions pour l'étude de la même langue, le seul qui permette d'aborder avec succès un problème qui eût pu à première vue paraître insoluble. C'est également dans les Iles Britanniques que l'illustre Hincks indiqua le premier, dans une dissertation spéciale, quelques-unes des particularités essentielles du mécanisme grammatical de l'accadien et rendit à cet idiome son véritable nom, maintenant adopté par tous les savants qui s'occupent de ces matières.

Le travail le plus important dont la langue des inventeurs de l'écriture cunéiforme ait été l'objet depuis le mémoire de Hincks est encore une oeuvre éclose au-delà du détroit. C'est la dissertation de M. Sayce On an accadian seal, qui a paru en 1870 dans le Journal of philology. Ce travail marque un progrès considérable de la science, et on peut dire qu'il est le premier qui ait fait pénétrer un peu avant dans la connaissance de l'accadien. Il révèle chez son auteur une étude approfondie du sujet et une grande puissance de pénétration. Les faits principaux de la langue y sont abordés et souvent très bien vus. Mais il est à regretter que l'auteur n'ait pas mis plus de méthode dans son exposition et qu'il ait pour ainsi dire noyé ses excellentes observations sous une avalanche de rapprochements en partie du moins très hasardés,

qui rebutent le lecteur au lieu de lui venir en aide et qui ne sont pas toujours de nature à satisfaire les philologues rigoureux. M. Sayce ne s'est pas assez pénétré de ce principe de critique qu'avant de comparer l'accadien dans sa grammaire et dans son lexique au basque, au magyar, au finnois, au ostiaque, au zyrianien, au permien, au tchérémisse, au mordvine, etc. il fallait d'abord l'étudier en lui-même, bien établir ses règles et son mécanisme. Ajoutons, tout en rendant pleine justice à ce qu'il y a de bon dans son travail, que ses traductions ne sont pas toujours exactes, et que si sur certains sujets, comme les pronoms, il n'y a que peu à corriger ou à ajouter à ce qu'il a dit, sur d'autres, au contraire, et sur l'un des plus importants, la conjugaison verbale, il laisse encore les choses très confuses.

Pour terminer cette courte revue des travaux dont la langue accadienne a été l'objet jusqu'à présent, il reste à signaler un article de M. Grivel de Fribourg, qui a paru en 1871 dans la Revue de la Suisse catholique sous ce titre : Le plus ancien dictionnaire. L'auteur ne semble pas avoir eu connaissance de l'écrit de M. Sayce ni avoir poussé aussi loin que lui dans la connaissance intime de l'idiome. Mais son travail est peut-être jusqu'à présent le meilleur à lire pour une première initiation à cette étude. S'il ne renferme qu'un petit nombre de faits, ils sont bien observés, exposés clairement et avec méthode. Seulement les considérations générales qui précèdent les tableaux philologiques n'ont pas la même valeur que ceux-ci. M. Grivel pèche par le défaut contraire à celui de M. Sayce. Le savant anglais abusait des rapprochements philologiques, le savant suisse ne paraît pas avoir sous ce rapport une érudition aussi étendue que le réclamerait le sujet. Il s'attache un peu trop à des idées historiques préconçues, et il paraît surtout préoccupé de ce qu'a d'inattendu, de contraire aux notions habituelles le rôle antique et prépondérant attribué à un élément touranien dans la naissance de la civilisation chaldéenne. Ceci le conduit à méconnaître la véritable nature de l'idiome accadien, qui pourtant ressort manifeste des indications grammaticales fragmentaires que renferment ses propres tableaux.

Si le petit nombre de documents que nous possédons doit laisser encore jusqu'à des découvertes nouvelles bien des lacunes dans la connaissance de l'accadien, ces documents permettent cependant d'avancer dans cette étude au-delà du point où l'a mené le travail de M. Sayce. Ils permettent surtout d'y introduire encore plus de clarté et de précision. C'est ce que, tout en sentant mon insuffisance et en appelant de mes vœux le jour où les maîtres de la science, sir Henry Rawlinson ou M. Oppert, se décideront à traiter ex-professo de l'accadien, je ne désespère pas d'arriver à faire.

La partie de ce lexique accadienne sur laquelle naturellement nous avons le moins de notions est le vocabulaire, précisément la partie la plus variable d'une langue à l'autre et même de dialecte à dialecte dans les idiomes agglutinatifs, et où d'ailleurs jusqu'à présent l'absence de toute détermination de lois analogues à la loi de Grimm pour la transformation des consonnes, ne permettant pas encore de suivre les métamorphoses phoniques d'un même radical dans les différents langages de la famille touranienne, ne laisse pas de place à l'emploi de la méthode comparative avec une rigueur vraiment scientifique et sans d'énormes chances d'erreur. Pour le vocabulaire, il est dans l'état actuel presque impossible de se passer du secours des traductions assyriennes ou des indications des tablettes lexicographiques compilées par les hiérogrammates d'Assur-bani-pal, et quand cette aide précieuse fait défaut on se trouve arrêté dans l'explication des textes unilingues par des difficultés jusqu'à présent insurmontables. Car il n'y a qu'un petit nombre de mots dont on parvienne à déterminer encore directement la signification en dehors des données d'origine assyrienne, d'après l'analyse de leurs éléments étymologiques, connus d'ailleurs, ou d'après leur place dans une phrase que l'on comprend entièrement et dont le sens ne peut prêter au doute.

En revanche, les tablettes grammaticales, tout incomplètes qu'elles sont, et les textes accompagnés d'une traduction assyrienne, sont dès à présent suffisants pour permettre de déterminer la structure essentielle et le mécanisme grammatical de la langue. Tous les points fondamentaux de la grammaire, la déclinaison, les pronoms, la conjugaison verbale, les prépositions, le mode de formation des adverbes d'après les substantifs, les données essentielles et invariables de la syntaxe, peuvent être établis d'une manière sûre à l'aide d'exemples empruntés à ces textes. De nouveaux documents viendront encore enrichir nos connaissances sur ce sujet de détails précieux. Mais on a toutes les grandes lignes, et je crois pouvoir affirmer que les trouvailles ultérieures n'apporteront sous le point de vue purement grammatical aucune modification essentielle aux règles que les textes actuellement connus permettent de formuler.

En un mot, il se passera encore bien du temps avant que l'on puisse dresser un lexique accadien, mais il est permis sans trop d'audace et avec chance de succès de donner une première esquisse des éléments de la grammaire envisagés dans leur ensemble.

Telle est l'oeuvre que j'ai entreprise. Je voudrais essayer d'exposer ce qu'on peut savoir aujourd'hui, ce que j'ai du moins été capable de discerner de la grammaire accadienne, prenant cette grammaire en elle-même et en dehors de toute comparaison avec

d'autres idiomes, montrant son mécanisme et ses règles par des exemples tous empruntés aux textes, rétablissant les paradigmes uniquement à l'aide de données formelles et ne me permettant pas de recourir à l'induction pour combler les lacunes qu'ils peuvent encore présenter. Toute mon ambition se borne ainsi à remplir le rôle de rapporteur de faits précis, s'abstenant des conjectures même les plus séduisantes, et de fournir des éléments solides, sinon complets, aux études comparatives de philologues plus habiles et plus compétents que moi. Envisagée de cette manière, l'entreprise que j'ai osé aborder est surtout une œuvre de patience et de dépouillement exact des textes. Et c'est pour cela que j'ai cru ne pas être tout à fait incapable d'y réussir.

Ce n'est pas une grammaire à proprement parler que je tente de donner. C'est comme un croquis préliminaire, qui devra être bien des fois retouché avant d'arriver au tableau définitif, et sur lequel j'appelle les corrections de tous ceux qui s'occupent de cette branche nouvelle de la science. Le travail que je publie aujourd'hui sera suivi d'un essai de restitution des paradigmes de la déclinaison et de la conjugaison, que je n'ai pas voulu introduire dans mon texte pour ne m'y appuyer absolument que sur des exemples directement tirés des textes parvenus jusqu'à nous, puis d'un répertoire des signes, aussi complet que possible, avec leurs principales formes paléographiques et leurs valeurs accadiennes. Ainsi accompagné, il servira d'introduction à une série de mémoires que je compte consacrer à la traduction et à l'analyse raisonnée de quelques textes accadiens d'un certain intérêt, saisissant ainsi sur le vif et montrant à l'œuvre quelques-unes des parties du mécanisme linguistique que je crois pouvoir reconstituer. Je fournirai de cette façon, par l'analyse directe des documents originaux, les preuves des faits que je suis obligé d'énoncer d'une manière affirmative dans cette introduction, et j'espère en le faisant arriver à justifier pleinement aux yeux des philologues les plus exigeants la méthode qui m'a conduit à l'établissement des règles grammaticales.

Bossieu, 12 novembre 1872.

Chapitre Ier
Sources de la connaissance de la langue accadienne.

1.

La première source d'informations sur la langue accadienne est dans le syllabaire assyrien lui-même et dans les textes de cette langue. Ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, la prononciation des caractères de l'écriture cunéiforme, employés dans les inscriptions assyriennes comme éléments du syllabaire purement phonétique, nous révèle les mots qui dans l'idiome des inventeurs de cette écriture correspondaient à la signification idéographique des mêmes signes, adoptée par les Assyriens en même temps que les valeurs phonétiques, mais devenue dans leur langue propre complètement divergente. Ceci fournit pour le vocabulaire un premier fonds de près de 500 mots, qui presque tous sont confirmés par des exemples que fournissent les textes purement accadiens. Il est facile de le porter à plus de mille en relevant dans les textes assyriens jusqu'à présent connus les expressions allophones, c'est à dire les mots polysyllabes écrits en accadien au moyen de plusieurs caractères pris dans leur usage phonétique et ensuite adoptés par les scribes assyriens comme des groupes idéographiques complexes et indivisibles, que l'on lisait dès lors par un mot assyrien correspondant à leur signification mais n'ayant plus aucun rapport avec la prononciation des caractères pris chacun en lui-même, prononciation qui avait été à l'origine celle du mot accadien. Le phénomène des allophones a été, du reste, expliqué plusieurs fois par M. Oppert et par M. Ménant; M. de Rosny l'a signalé en japonais, M. Haug en pehlevi, moi-même dans les inscriptions cunéiformes alarodiennes, où les mots assyriens passent à titre d'allophones comme les mots accadiens en assyrien. Il n'est donc pas besoin d'y insister.

2.

Les renseignements que l'on peut ainsi tirer de l'étude des éléments constitutifs de l'écriture assyrienne sur la langue des inventeurs de cette écriture, c'est à dire des

Accadiens, sont complétées et puissamment éclaircis par celles des tablettes grammaticales de Koyoundjik auxquelles on a donné spécialement le nom de Syllabaires (W. A. I. II, 1-4; III, 70). Ces syllabaires ont été d'un puissant secours pour les premiers progrès du déchiffrement des textes assyriens, au point de vue desquels on les a d'abord exclusivement étudiés. Mais on y rencontrait cependant bien des valeurs phonétiques qui ne sont jamais employées dans les inscriptions purement assyriennes. Ce n'est que plus tard que l'on a compris la cause de ce fait, et que l'on s'est rendu compte de la véritable destination des syllabaires, qui n'ont pas été composés, comme on l'avait cru primitivement, pour apprendre aux scribes assyriens à écrire leur propre langue, mais bien en vue de l'enseignement de l'accadien. Car cet idiome était resté une langue sacrée à Babylone; les Assyriens eux-mêmes en avaient besoin pour comprendre les vieux écrits babyloniens et chaldéens qui demeuraient le fondement et la règle de leur science sacrée, ainsi que nombre de prières encore en usage dans le rituel ou de formules auxquelles on attribuait une puissance particulière sur les Esprits.

Aussi l'étude de l'accadien constituait-elle une des parties essentielles de l'éducation sacerdotale à Babylone et à Ninive. Et une des grandes préoccupations du roi Assur-bani-pal fut de développer cette étude dans l'école de son palais. C'est ce qu'il dit formellement dans plusieurs des souscriptions jointes aux tablettes grammaticales. Ainsi pour l'une de ces tablettes il note qu'elle a été dressée « conformément aux tablettes et aux « documents antiques des héros des pays d'Assour et d'Accad, » ki pi dippi u ziKuri labiri gabri Assur u AKKad (W. A. I. II, 36, 1, verso, col. 1, l. 11-12). La formule plus habituelle est celle-ci: « Les tableaux élémentaires par « lesquels aucun d'entre les rois mes prédécesseurs n'avait expliqué cette écriture, les mystères du « dieu Nébo, ... je les ai inscrits sur des tablettes que j'ai signées, disposées pour l'étude « de mes serviteurs et placées dans mon palais, » ...... dip šarruti ša ina šarrani alik maxriya nin šipru šuatu la ixuzzu nimegi Nabu ..... ina dippi aštur azniq abrie va ana tamarti sitassiya Kirib heKalya ukin (W. A. I. II, 21, 27, 1; 33, 3; 38, 3; 51, 2). On voit que le roi y revendique même la gloire d'avoir le premier établi cet enseignement dans les écoles pa-

-lahires de l'Assyrie.

Quoiqu'il en soit, les tablettes désignées sous le nom de Syllabaires, et qui forment un groupe à part entre les documents grammaticaux rassemblés sous les auspices du dernier des conquérants assyriens, sont invariablement disposées sur trois colonnes. Dans celle du milieu se place le caractère à expliquer, entre sa lecture accadienne exprimée en caractères phonétiques dans la colonne de gauche, et le mot assyrien traduisant la signification de cette lecture dans la colonne de droite. Ces mots assyriens sont en même temps ceux par lesquels on lisait le caractère quand il était mis en usage comme idéogramme dans les textes ninivites. Quant à la lecture accadienne correspondant à l'explication assyrienne, elle est le plus souvent identique à la valeur du même caractère quand il est employé comme simple phonétique dans les documents assyriens. Cependant il y a quelques valeurs phonétiques qui sont d'invention assyrienne, tirées de la lecture des valeurs idéographiques dans cette dernière langue, et qui par conséquent ne sont point employées dans les textes accadiens ou n'y apparaissent que fort tard (1). En même temps, comme je viens de le dire, les Syllabaires nous font connaître un certain nombre de lectures accadiennes qui n'ont pas été adoptées en assyrien comme valeurs phonétiques.

Leur étude révèle qu'en accadien la polyphonie était encore plus développée qu'en assyrien, mais d'une nature différente et basée presque entièrement sur l'idéographisme. Dans les habitudes graphiques du peuple d'Accad, le phonétisme pur jouait un bien moindre rôle que plus tard dans celles des Assyriens. On n'employait guères comme phonétiques indifférents, et indépendants de toute idée attachée à leur son, que le syllabaire restreint des syllabes simples, à voyelle terminale ou initiale, et une vingtaine de signes au plus exprimant des syllabes composées, à voyelle placée entre deux consonnes, comme [illegible] = nin, [illegible] = mal, [illegible] = gan, etc. Encore

---

(1) Comme exemple du premier cas, je citerai le signe [illegible], qui se lit toujours dar en accadien et plus souvent ip ou ib en assyrien, tandis que le phonétique indifférent de la syllabe ib en accadien, [illegible], est toujours lu tum en assyrien.

Le caractère [illegible] est au contraire un exemple du second cas. Sa valeur assyrienne la plus habituelle est ur, mais c'est une valeur d'origine assyrienne, produite par la valeur idéographique de « lumière », אור, qui appartient au même signe. Elle est absolument inconnue aux documents accadiens primitifs et n'y fait son apparition qu'au temps de Kudur-Mabug. Encore y reste-t-elle toujours d'un emploi très rare. Le phonétique habituel de la syllabe ur en accadien est [illegible].

ces signes étaient-ils tous susceptibles d'être employés avec une valeur d'idée qui avait été leur valeur originaire et correspondait dans la langue à une prononciation d'où avait découlé leur valeur phonétique. Tous les autres caractères de l'écriture étaient en réalité des idéogrammes, qui correspondaient certainement toujours dans la lecture à certains sons prononcés, c'est à dire à certains mots de la langue, mais ne représentaient pas, comme les signes si nombreux des syllabes composées en assyrien et comme ceux des syllabes simples en accadien, ces mêmes sons dans d'autres mots, abstraction faite de la signification.

J'ai montré ailleurs comment l'idéographisme engendre nécessairement la polyphonie (Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien, t. I, p. 61). Nombre des signes hiéroglyphiques primitifs d'où sont sortis par voie de déformation les caractères cunéiformes étaient à l'origine susceptibles d'être employés également avec une valeur figurative et une valeur tropique. Rien de plus simple et de plus naturel avec l'indépendance absolue de la langue graphique et de la langue parlée dans le système originaire de l'idéographisme pur. Mais dans la langue parlée les deux significations, figurative et symbolique, du même caractère, étaient représentées par deux mots différents. De là vint que, dans l'établissement de la convention générale qui finit par attacher à chaque signe de la langue graphique un mot de la langue parlée pour sa lecture prononcée, le caractère ainsi doué de deux significations diverses, suivant qu'on le prenait figurativement ou tropiquement, peignit deux mots de la langue et eut par conséquent deux prononciations, souvent entièrement dissemblables, entre lesquelles le lecteur choisissait, d'après la marche générale de la phrase, la position du signe et l'ensemble de ce qui l'entourait.

Mais ce n'était encore là que la première étape de la polyphonie.

Le symbole, le trope graphique est proprement le mot de cette langue écrite qui primitivement, lorsqu'elle ne peignait encore que des idées, était absolument indépendante de la langue parlée. Aussi l'on se tromperait si l'on croyait que sa signification est unique, fixe et invariable. Ses acceptions peuvent s'étendre autant que celles d'un mot de la langue parlée et en vertu des mêmes analogies. Mais par suite de l'indépendance originaire de la langue écrite par rapport à la langue parlée, il est arrivé plus d'une fois que l'extension des sens d'un même symbole a englobé des idées que des mots absolument divers représentaient dans l'idiome oral. Donc le symbole, suivant ses différents emplois, ses différentes acceptions, s'est lu de manières diverses et a eu des prononciations variées. En un mot, il est devenu polyphone.

Il y a même plus, du moins en accadien. Pour exprimer quelques-unes des nuances des significations variées d'un même signe idéographique la langue possédait quelquefois plusieurs mots synonymes. Or il ressort d'une manière positive des Syllabaires et des textes que, si le caractère avait une lecture plus habituelle que les autres et que l'on peut qualifier de normale dans telle ou telle de ses acceptions, il était en outre susceptible de se lire suivant les circonstances par les autres mots synonymes. Ainsi, pour nous borner à un seul exemple, le signe [cuneiform sign] signifie à la fois « fondation » et « construction, » et ses prononciations normales sont *pin* dans le premier sens et *uru* dans le second; mais avec l'acception de « fondation » il peut aussi dans certains cas se lire *apin* et *imgar*, mots synonymes de *pin*. On trouve même des indications formelles qui montrent que quelque-fois parmi ces mots synonymes que pouvait également représenter un idéogramme la prononciation prédominante et normale a varié dans le cours des siècles, par suite d'un changement d'usage et d'une véritable mode.

Chez presque tous les peuples qui ont fait usage d'écritures idéographiques on a eu recours aux compléments phonétiques pour remédier aux chances d'erreurs et de confusions qui résultaient de la variété de sens et de prononciations dont un même symbole était susceptible. Cet usage n'a pas été inconnu aux Accadiens. Ainsi le signe [cuneiform sign], avec la signification de « dieu, » était susceptible des lectures *an*, *anna*, *annab* et *dingira*, quatre mots synonymes dont les trois premiers se rattachent au même radical. La lecture *an* était la lecture habituelle et normale, et le plus souvent quand on devait prononcer *anna* on ajoutait le complément phonétique *na*, [cuneiform sign], et quand on devait prononcer *dingira* on ajoutait le signe de la syllabe *ra*, [cuneiform sign]. Le signe [cuneiform sign] a la triple valeur de *un*, « homme, » *uku*, « peuple, nation, » et *kalama*, « pays; » dans ce dernier cas on l'accompagne assez généralement du complément phonétique *ma*, [cuneiform sign], ce qui est à lire non pas *unma* mais *kalama*. Mais les exemples de l'emploi des compléments phonétiques sont très rares en accadien. Jamais cet usage n'y a eu le même développement qu'en assyrien, et dans l'immense majorité des cas le choix du mot à employer dans la prononciation était laissé à l'intelligence du lecteur.

Le résultat de ce fait est que nous sommes souvent moins certains de la lecture véritable d'un texte accadien que de sa signification; nous le traduisons mieux que nous ne le transcrivons. Si quelque lettré d'Accad revenait au monde, il trouverait sans doute nos transcriptions en bien des points barbares. Car toutes les fois que nous n'avons pas d'indications contraires nous sommes obligés de donner au signe sa lecture habituelle et normale dans l'acception donnée, tandis que le rythme de la phrase et l'harmonie euphonique, dont nous ignorons encore

les règles, faisaient peut-être choisir aux indigènes de la Chaldée pour la lecture et la prononciation du texte un mot synonyme.

C'est surtout quand on est en présence de mots composés qu'une telle incertitude a des conséquences fâcheuses. Là le choix de telle ou telle des lectures synonymes dont le signe est capable n'est plus une chose indifférente. Si l'on se trompe on ne s'expose pas seulement à une faute contre le goût du bien dire et l'harmonie de la langue, on peut se trouver avoir forgé par ignorance un mot fautif et qui n'a jamais existé. Or il arrive bien des fois que dans l'expression de ces mots composés, représentés par la juxtaposition des idéogrammes correspondant à leurs parties constitutives, un caractère n'est pas employé pour figurer le mot par lequel il se lit le plus habituellement, mais bien au contraire un de ses synonymes et un de ceux qu'il peint le plus rarement.

Je prends pour exemple le caractère [illegible], dérivé de l'image primitive d'une bouche. Ses diverses significations et les lectures prononcées qui y répondent sont les suivantes :

<u>ka</u> — bouche, parole, parler, demander, humble, face, surface ;
<u>gu</u> — bouche, parole ;
<u>dik</u> — parole ;
<u>kir</u> — parole, parole trompeuse, tromperie ;
<u>dû</u> — hiatus, fosse, embuche.

Il est facile de saisir le lien qui réunit ces différentes acceptions et la manière dont elles se sont enfantées l'une l'autre.

Quand nous rencontrons le composé [illegible], « mensonge » (<u>sarsu</u> dans la traduction assyrienne), mot à mot « faisant tromperie, » on n'éprouve pas d'hésitation sur la lecture <u>kir-aka</u>, que confirme en effet une glose des tablettes grammaticales. Il n'y a guères non plus d'erreur possible sur la lecture <u>dûdû</u> ou <u>dûddû</u>, également attestée par une glose de la même nature, pour le composé [illegible] avec le sens de « tendre une embuche. » Mais voici le verbe composé [illegible], « annoncer, prophétiser, » dont le participe [illegible], interprété dans les tablettes grammaticales par <u>nabu</u>, « prophète, » et <u>xabub</u>, « ami, » est le nom propre d'un pontife souverain ([illegible] <u>patesi</u>) de la ville de <u>Zergulla</u> (Zerghoul), contemporain des plus anciens rois d'Our, qui a laissé quelques inscriptions (W. A. I. I, 5, XXIII). L'analyse étymologique de ce composé donne « bouche + abandonner, » « abandonner la bouche, fuir la bouche, » ce qui est le propre de la voix qui proclame, qui annonce. D'après la prononciation que l'on peut qualifier de véritablement normale pour le signe [illegible], puisqu'il est même devenu le phonétique indifférent

de la syllabe Ka, on serait porté à lire Ka-de ou Ka-mum, le second caractère étant susceptible, dans son acception d'«abandonner» et de «fuir,» de deux lectures dont la seconde seule est passée en assyrien. Cependant une glose à trois fois répétée dans les tablettes grammaticales nous apprend qu'il faut lire gude et le participe gudea. Dans l'orthographe de ce mot composé le signe [cuneiform] est donc employé pour représenter une des prononciations les plus rares qu'il ait avec le sens de «bouche.»

Le secours que nous a fourni ici une glose du copiste assyrien des tablettes grammaticales permet seul d'éviter des erreurs du genre de celle que nous aurions autrement commise dans la transcription du mot gude. Ce n'est que petit à petit, par des comparaisons patientes et après des tâtonnements successifs que l'on pourra les redresser toutes — si jamais on y parvient complètement — et établir d'une manière absolument correcte et certaine les lectures du vocabulaire accadien. Du moins ce ne sont que les mots du lexique qui sont sujets à de telles incertitudes; les formes grammaticales, écrites d'une manière purement phonétique et en général avec les signes des syllabes simples, ne prêtent pas au doute. D'ailleurs le sens des mots dont la prononciation n'est pas sûre peut être très bien établi et déterminé malgré cela. Aussi dans un grand nombre de cas le pire inconvénient qui pourrait nous arriver si nos transcriptions étaient soumises à un Accadien ressuscité serait d'exciter chez lui le même sentiment de pitié pour notre ignorance des finesses de la langue qu'excite dans le roman du Yu-Kiao-Li chez deux lettrés savants le jeune étudiant chinois qui commet la faute de lire dans une inscription certain caractère avec sa prononciation habituelle et régulière, là où il eût dû savoir qu'il était en présence d'un vers tiré d'un livre classique dans lequel les exigences de la prosodie et de la rime obligeaient à modifier la prononciation du signe. Nous pouvons de plus nous consoler dans une certaine mesure de notre ignorance en constatant que les Assyriens eux-mêmes étaient déjà exposés à se tromper en pareil cas comme nous. C'est ce que prouvent les gloses par lesquelles les rédacteurs des tablettes du palais de Ninive ont cru nécessaire d'indiquer la vraie prononciation de certains mots prêtant au doute.

3.

La majeure partie des fragments qui subsistent des documents philologiques écrits et compilés par l'ordre d'Aššur-bani-pal constituent les débris de ce que M. Grivel a très bien appelé «le plus ancien dictionnaire.» Ce sont les morceaux qui

dans la publication de MM. Rawlinson et Norris sont désignés par les noms de vocabularies et de lists. Nous avons dans ces fragments dispersés d'un ancien ensemble plusieurs milliers de mots accadiens avec leur explication assyrienne. On s'en est beaucoup et très utilement servi, on s'en sert encore pour l'interprétation des textes assyriens, car on y a l'indication de la lecture que doivent recevoir dans ces textes beaucoup d'idéogrammes et de mots allophones. Mais en réalité les tablettes lexicographiques, comme les syllabaires, ont été dressées pour l'intelligence et l'enseignement de l'accadien, la plus grande partie du moins, car on rencontre aussi quelques fragments de tablettes qui appartenaient à un véritable dictionnaire des synonymes de la langue assyrienne et où les mots expliqués comme les explications, tous écrits phonétiquement, appartiennent également à cet idiome.

Il semblerait au premier abord que l'on n'ait qu'à traduire purement et simplement les tablettes lexicographiques pour reconstituer une très grande partie du vocabulaire accadien, et l'on commence par s'étonner que pareil travail n'ait pas encore été fait. Mais si l'on examine avec plus de soin les conditions du problème, on reconnaît bientôt que cette traduction n'est pas encore possible et que l'entreprendre serait une témérité qui ne pourrait être suivie d'aucun résultat satisfaisant. Nous ne connaissons encore qu'une très-faible portion du vocabulaire assyrien lui-même, et les trois-quarts des mots de cette langue qui dans les tablettes lexicographiques traduisent les mots accadiens mis en regard, sont absolument inintelligibles.

Bien plus, même après que nos connaissances auront fait de grands progrès, une liste pure et simple de mots assyriens dont la signification n'est pas éclaircie dans une certaine mesure par la marche générale de la phrase où ils sont employés et qui ne sont pas de ces mots habituels sur lesquels il n'y a pas à se méprendre, présentera toujours les plus graves incertitudes dans son explication. Ceci tient à l'imperfection avec laquelle l'écriture cunéiforme s'adapte à l'expression de la langue assyrienne. On ne saurait imaginer un mariage plus mal assorti, un mode de représentation plus impropre au génie de l'idiome auquel il a été appliqué. A chaque instant les exigences de l'écriture syllabique altèrent et rendent absolument méconnaissable la charpente radicale et fondamentale du mot; et tandis qu'au lieu de conserver intact le squelette trilitère de la racine qui dans les autres langues sémitiques le fait toujours reconnaître à travers ses différentes modifications grammaticales, il faut à chacune de ces modifications changer les signes

employés, à cause du changement des voyelles, des mots absolument différents, sortis de racines qui n'ont aucun rapport et dont les significations s'écartent du tout au tout, sont écrits de la même manière. Pour les distinguer il faut de toute nécessité qu'ils se trouvent employés dans une phrase qui guide le lecteur sur le sens.

Eclaircissons ceci par un exemple.

Avec l'écriture cunéiforme anarienne il n'y a qu'une seule orthographe possible, [cuneiform] šaqû, pour trois racines aussi absolument diverses que שׁקא, « être élevé, » שׁקה, « boire, » et שׁקע, « être désert. » Aussi les rédacteurs des tablettes lexicographiques ont-ils dû, pour être intelligibles, joindre des gloses qui expliquent dans quel ordre d'acceptions ils emploient, cette orthographe šaqû, susceptible de rendre tant de mots divers. Quand ils traduisent les mots composés accadiens qui tous sont synonymes et tous désignent « le sommet de la tête, » le vertex du latin, [cuneiform] sakus (étymologiquement : sak + us, « tête + étendue, prolongée »), [cuneiform] sakzi (étym. sak + zi, « tête + reculée, étendue »), [cuneiform] saggadu (étym. sak + gadu, « tête + élevée »), [cuneiform] tikzi (étym. tik + zi, « front + reculé »), [cuneiform] tiggadue (étym. tik + gadue, « [du] front + [l'] élever »), ils écrivent [cuneiform] šaqû ša risi, « le šaqû de la tête, le sommet de la tête. » En enregistrant une signification exceptionnelle du radical accadien ka et de l'idéogramme [cuneiform], qui peuvent l'un et l'autre s'appliquer par extension à toutes les actions faites avec la « bouche, » ils la notent par les mots [cuneiform] šaqû ša me, « šaqû de l'eau, » c'est à dire « boire. » Enfin [cuneiform] de, qui de la signification verbale d'« abandonner, déserter, manquer, » passe à l'acception substantive de « désert, » [cuneiform] adea, mot composé dont le second élément est un participe et qui s'applique au désert non plus comme lieu solitaire mais comme lieu privé d'eau (la décom-position étymologique en est a + dea, « eau + manquant »), et en dernier lieu l'idéogramme [cuneiform] tag, dont le sens premier et propre est « pierre » et qui a pu ainsi dans certains textes s'appliquer à un désert rocailleux et stérile (cf. l'expression classique d'Arabie Pétrée), sont tous trois rendus par [cuneiform] šaqû ša ipli, « le šaqû de la plaine, le être désert « de la plaine, » ce qui ne peut laisser de doute sur le sens de « désert. »

Mais les gloses de ce genre ne sont que l'exception dans les tablettes lexicographiques ; le plus souvent le mot assyrien ambigu est purement et simplement écrit en regard du mot accadien, sans rien qui puisse guider le lecteur dans le choix des significations qu'il faut y attribuer. Dans ce cas la traduction est impossible tant que le mot soi-disant expliqué n'a pas été trouvé mis en oeuvre dans un texte. Ainsi, pour en revenir à notre exemple, lorsque

dans les tablettes lexicographiques une expression accadienne est traduite seulement par saqû on ne sait si elle correspondait à l'une ou à l'autre des trois racines שקא, שקה ou שקי, par conséquent dans laquelle des trois catégories d'idées d'« être élevé, » de « boire » ou d'« être désert » il faut la faire rentrer. C'est dire qu'elle reste pour nous lettre absolument close jusqu'à ce qu'on la rencontre employée dans une phrase, car il est bien difficile que la tournure générale d'une phrase quelconque n'impose pas le choix entre des catégories d'idées aussi absolument diverses. Il suffit même quelquefois de trouver le mot dans une expression composée pour décider comment il faut traduire. Quand nous voyons le mot composé accadien [cunéiforme] batse, formé de [cunéiforme] bat, « parole mortelle, sortilège, » et de l'infinitif du verbe [cunéiforme] se, « donner, » traduit [cunéiforme] saqû sa imti, « saqû de mort, » il n'y a pas à douter qu'il ne s'agisse d'une « boisson de mort, » d'un poison ou d'un breuvage ensorcelé. Dans certaines circonstances aussi la composition du mot accadien traduit ne laisse plus d'hésitation sur le sens à donner au mot assyrien qui l'explique. Mais il faut pour cela que les éléments constitutifs de ce mot accadien soient déjà connus et que sa formation grammaticale se laisse facilement discerner. Nous voyons de cette manière qu'il faut rapporter à la racine שקא l'assyrien [cunéiforme] qui rend successivement sur la même tablette (pour tous ces exemples, voy. W. A. I. II, 30, 1, recto): 1° [cunéiforme] anan, superlatif du mot an, « élevé » (an + an, « élevé + élevé »), « très-élevé ; » 2° [cunéiforme] anta, adverbe tiré de la même racine, « en haut » (étym. an + ta, « le ciel + dans »); 3° [cunéiforme] antaik, nom d'agent formé avec cet adverbe, « celui qui élève » (étym. an + ta + ik, « le ciel + dans + agent »). En ce cas, comme aussi dans l'exemple précédent, c'est le mot accadien expliqué qui aide à comprendre et à déterminer le mot assyrien d'après lequel il semblerait d'abord que nous devrions seulement l'entendre. Pareil cas se présente déjà souvent, et il en sera bien plus encore ainsi à mesure que s'étendront nos connaissances dans la langue des inventeurs de l'écriture cunéiforme. Ce sont les traductions assyriennes qui ont permis de faire les premiers pas dans l'étude de l'accadien et leur secours nous est encore indispensable ; mais un jour viendra où l'accadien, plus clair, aidera puissamment à comprendre certaines parties des traductions assyriennes qui résistent encore à nos efforts. Car le mécanisme de la formation des mots y est d'une grande simplicité et l'écriture cunéiforme cadre bien mieux avec le génie de cet idiome, pour l'expression duquel elle a été d'abord combinée.

Tout ce que nous venons de dire explique comment on ne peut pas encore et on ne pourra pas de longtemps traduire d'un bout à l'autre les tablettes

lexicographiques d'Aššur-bani-pal de manière à en tirer un vaste vocabulaire accadien, tout préparé par les soins des hiérogrammates de l'Assyrie. Ces documents d'un prix inappréci-able, et dont la publication a été l'un des plus grands services rendus à la science assyriologique, doivent rester sous leur forme originale dans l'ouvrage de sir Henry Rawlinson et de M. Norris comme un recueil de pièces justificatives auxquelles auront à recourir ceux qui voudront vérifier par eux-mêmes la partie matérielle des déchiffrements accadiens et assyriens, et surtout comme un merveilleux arsenal où les savants spéciaux iront constamment chercher des secours pour l'intelligence des textes, mais dont les richesses ne peuvent guères servir qu'en regard de ces textes. Les tablettes lexicographiques et les textes se prêtent une mu-tuelle lumière; il faut les étudier simultanément et les éclairer par une comparaison réci-proque.

Au reste, quand même on pourrait dès à présent traduire d'un bout à l'autre la partie assyrienne des tablettes lexicographiques, il ne faudrait s'en servir qu'avec une certaine prudence pour l'interprétation de la partie accadienne, et les procédés de la linguistique moderne devraient être mis en oeuvre pour en vérifier les données. A une époque aussi reculée on ne connaissait pas, du moins en Assyrie et dans tout le monde des Sémites, la rigueur philologique dont l'Inde a donné le premier exemple. La grammaire comme science était encore dans l'enfance et à plus forte raison la grammaire comparée, bien qu'on employât déjà dans les écoles organisées par Aššur-bani-pal certains termes génériques pour désigner les catégories grammaticales dans le langage (1). Les explications qui accom-pagnent les catalogues de mots sur les tablettes n'ont en aucune façon la précision que nous exigerions aujourd'hui dans un dictionnaire. La traduction n'y est bien souvent qu'une approximation telle quelle, du moins dans les tablettes lexicographiques, car les Syllabaires paraissent rédigés avec plus de rigueur. En certains cas la tablette paraît avoir été composée moins théoriquement qu'en vue de l'explication pratique d'un texte donné, et cet objet spécial a influé sur la nature des traductions qui renferment dès lors de grosses inexacti-tudes grammaticales. Par exemple dans telle phrase le texte accadien employait une forme

---

(1) Le plus frappant est le terme [cuneiform] igidibbu, « conjonction, » אגד־יבב « qui réunit les mots, » par lequel dans les Syllabaires (n° 592) est qualifié le signe [cuneiform] qui exprime en effet la conjonction « et » en accadien et en assyrien, étant lu ua dans la première langue et au dans la seconde.

adverbiale là où la syntaxe assyrienne réclamait dans la traduction un adjectif ; le rédacteur de la tablette a bravement mis dans son vocabulaire l'adjectif assyrien en regard de l'adverbe accadien comme s'il en était l'équivalent grammatical précis. Les exemples que nous citions tout à l'heure à propos du mot *šagû* ont déjà montré des inexactitudes de ce genre.

Ailleurs, au contraire, l'hiérogrammate de Ninive, en voulant calquer la construction accadienne là où elle est absolument opposée à la syntaxe assyrienne, arrive à produire dans sa propre langue de véritables barbarismes qui seraient de nature à tromper. En accadien, comme dans toutes les langues touraniennes, les cas sont indiqués par des postpositions et les prépositions des langues aryennes ou sémitiques sont remplacées également le plus souvent — je parlerai plus loin des exceptions — par des particules affixes. Or il est arrivé dans certains cas que pour se modeler sur ce mécanisme des postpositions l'auteur d'une des tablettes, en traduisant une expression accadienne, a placé dans sa traduction la préposition après le mot qu'elle régit, chose contraire à toutes les lois de la grammaire assyrienne. Ainsi nous voyons dans un endroit (*W. A. I.* ii, 30, 1, verso, l. 19 et 24) [illegible] *amienna*, « sur la couronne, » et [illegible] *taqna*, « sur la pierre, » rendus par [illegible] *agû elu* et [illegible] *abnu elu*, ce qui semblerait, au premier abord et d'après la syntaxe assyrienne, devoir se traduire « la couronne au-dessus » et « la pierre au-dessus, » mais n'est en réalité qu'une tentative pour faire comprendre l'ordre des éléments de l'expression accadienne, inverse de l'ordonnance régulière de l'assyrien : *amien+na*, « la couronne + sur, » *taq+na*, « la pierre + sur. » Le fragment de lois qui fera l'objet de notre première analyse nous offrira de même les plus étranges irrégularités grammaticales dans la version assyrienne, évidemment causées par un désir de se tenir plus près de la rédaction accadienne et de la calquer.

Ajoutons enfin que là même où on les comprend entièrement les tablettes lexicographiques de la bibliothèque de Ninive sont loin de donner toujours le fonds le plus essentiel du vocabulaire accadien, et qu'elles pourraient égarer celui qui s'y fierait exclusivement, de la même manière que les lexiques d'Hésychius et de Suidas égareraient celui qui y chercherait le fonds de la langue grecque. Il y a en effet des analogies à relever entre les deux ordres de documents, et, de même que les lexicographes grecs, les compilateurs des vocabulaires accadiens-assyriens paraissent en bien des cas avoir été surtout préoccupés de noter des mots rares, des acceptions détournées et sortant de l'ordinaire, en négligeant les mots d'un usage fréquent et les acceptions normales, qui leur paraissaient chose trop simple et seraient pour nous ce qui présenterait le plus d'intérêt.

Du reste, ce n'est pas par un arrangement méthodique des matières que brillent les tablettes en question. Tantôt les mots semblent y avoir été placés les uns à la suite des autres sans aucun ordre quelconque, dans une confusion complète et suivant le caprice de la mémoire de l'écrivain; tantôt on croit reconnaître que telle ou telle tablette est comme une série de notes prises sur tous les mots remarquables d'un texte expliqué par le professeur, mots enregistrés au fur et à mesure qu'ils s'y présentaient; on pourrait presque refaire certaines parties de ce texte par la suite des mots dont la traduction est enregistrée. Et ceci n'est pas une simple conjecture; on retrouve formellement dans leur ordre sur une tablette (W. A. I. II, 39, 4) l'application des mots d'une phrase qui figure dans les exemples grammaticaux dont nous par- -lerons tout à l'heure (W. A. I. II, 9, col. 2, l. 47-50). Ici, précédée et suivie de choses qui n'ont aucun rapport, on trouve une série d'expressions qui ont pour élément principal en accadien un même radical rendu par un même idéogramme; là un groupe de mots accadiens qui peuvent être traduits de même en assyrien; ailleurs les mots accadiens qui correspondaient aux signi- -fications diverses de mots assyriens homophones entre eux quoique radicalement différents, comme ceux qui répondaient aux emplois si variés de l'orthographe [cuneiform] appliquée aux trois racines שקא, שקה et שקע; quelquefois enfin une certaine analogie de matières paraît avoir été la cause de la réunion de quelques mots.

Cependant il est d'autres tablettes qui présentent une ordonnance régulière et dictée par un esprit de méthode; ce sont des collections de mots d'une même nature: noms d'animaux divers, quadrupèdes et insectes, groupés en grandes catégories qui devaient répondre à une première et grossière tentative de classification zoologique; noms d'oiseaux, de pierres, d'arbres et d'objets en bois; termes désignant les parties d'un navire; mots précédés du déterminatif de « mesure, » [cuneiform]. Il résulte des souscriptions tracées au bas de quelques-unes des tablettes que nous réunissons sous le nom commun de « lexicographiques, » que si plusieurs étaient isolées, comme des feuillets de notes, d'autres appartenaient à des collections comprenant plusieurs tablettes, à de véritables livres dont les pages étaient numérotées comme celles du grand ouvrage d'astrologie dont les fragments ont été publiés dans le tome III des <u>Cuneiform inscriptions of Western Asia</u>. Ce serait une recherche fort intéressante, mais qui peut être faite seulement sur les originaux, que celle qui aurait pour objet de faire le départ entre les débris de ces différents livres. Quelques-uns paraissent avoir constitué des catalogues didactiques, qui pouvaient servir de texte à l'enseignement de certaines connaissances en même temps qu'à des leçons philologiques. A ce point de vue les listes d'histoire naturelle sont particulièrement dignes de remarque.

4.

Les mots accadiens ne sont pas toujours donnés isolément et réduits à leur partie radicale et invariable dans les tablettes lexicographiques. Quelquefois au lieu d'un mot seul, c'est un lambeau de phrase qu'a expliqué l'auteur assyrien; dans d'autres cas il cite le mot accadien, emprunté sans doute à un texte déterminé, avec les flexions grammaticales dont il y était muni et il donne l'équivalent assyrien non seulement du mot lui-même, mais du cas de déclinaison, de la forme, du mode et du temps verbal dans lequel ce mot se présente ainsi. Les tablettes lexicographiques nous fournissent donc quelques premières données pour la restitution de la grammaire. Nous trouvons encore plus dans les tablettes proprement grammaticales.

Je désigne ainsi celles qui ont été bien évidemment compilées, non plus pour l'éclaircissement des textes accadiens au point de vue du vocabulaire, mais pour servir à un véritable enseignement de grammaire. Une de ces tablettes donne la liste presque complète des postpositions casuelles avec leur explication au moyen de prépositions assyriennes, ainsi que la liste des pronoms possessifs suffixes (W. A. I. II, 31, 2). D'autres le paradigme de la conjugaison d'un même verbe (W. A. I. II, 12, col. 2; 42, 3) ou des exemples de la formation des temps principaux de plusieurs verbes très-usuels (entre autres, W. A. I. II, 11 et 12, col. 1). Dès à présent ces fragments de paradigmes, par la correspondance constante qu'ils établissent entre les formes accadiennes et certaines formes assyriennes, fournissent un précieux contrôle pour les théories émises au sujet du verbe assyrien; et je dois remarquer en passant qu'ils donnent raison à Hincks contre M. Oppert sur les deux points essentiels de doctrine controversés entre ces savants éminents, l'existence en assyrien d'un permansif formé comme le prétérit des autres langues sémitiques, et celle d'un présent du Kal avec la seconde radicale doublée, c'est à dire presque semblable au paël et n'en différant que par la vocalisation.

Ailleurs les tablettes grammaticales nous offrent un même mot avec une série de flexions différentes et quelquefois mis en oeuvre dans un membre de phrase pour faire mieux comprendre pratiquement le mécanisme de ces flexions agglutinatives (entre autres, W. A. I. II, 8, 2; 9, col. 2; 12, col. 2, sub fin.). Le mot est tantôt un substantif avec ses principales postpositions casuelles et les différents suffixes pronominaux, tantôt un verbe à divers états de sa conjugaison, tantôt enfin une préposition qui s'emploie dans les textes d'une manière détachée conformément au sens propre de l'expression de préposition et ne s'agglutine pas en postposition au mot qu'elle

régit; une série d'exemples montrent de quelle manière les pronoms s'y attachent. Tout cela est entassé sur les tablettes sans ordre logique, sans rien qui indique la recherche d'une méthode progressive, pêle-mêle avec de courtes phrases détachées qui devaient aussi servir d'exemples dans les leçons de grammaire; la principale préoccupation du scribe paraît avoir été de ne pas perdre de place et de faire tenir le plus de choses possible sur les deux surfaces d'un même gâteau d'argile.

Malgré ce défaut d'ordre et de méthode, malgré cette disposition confuse, si la totalité des tablettes grammaticales de la bibliothèque de Ninive était parvenue jusqu'à nous en bon état, il est très probable que nous y aurions par des exemples la solution de toutes les difficultés de la grammaire accadienne, le tableau complet de ses règles. Mais par malheur ces tablettes ne nous sont arrivées que dans un état fragmentaire, et même les débris en sont fort peu nombreux. Souvent pour toute une série de formes la traduction assyrienne manque, ou bien après le commencement d'un sujet très intéressant une fracture vient interrompre le document juste à l'endroit où il aurait eu pour nous le plus de prix. Aussi, quelle que soit leur importance, quelques services qu'elles nous rendent, les seules tablettes grammaticales, dans leur état actuel, laisseraient d'irrémédiables lacunes dans notre connaissance du mécanisme essentiel de la langue accadienne et ne permettraient pas d'en refaire la grammaire, si nous n'avions pour les compléter les données que fournissent les textes bilingues.

5.

Ceux-ci sont de deux ordres.

Les uns rentrent encore dans la catégorie des documents grammaticaux. Ils ont été rédigés et compilés en vue de l'enseignement de la langue. Ce sont quelques tablettes contenant chacune une série de phrases détachées se rapportant toutes à la même catégorie d'idées, à la même nature d'objets, de manière à servir d'exemples de la construction syntactique et du mécanisme de la grammaire en même temps qu'elles initient à la connaissance du vocabulaire des expressions techniques de telle ou telle profession. Ces tablettes, en un mot, par leur destination évidente et par le mode de leur rédaction, répondent tout à fait aux dialogues qu'on a encore l'habitude de placer à la suite des grammaires des langues vivantes. On pourrait presque dire en les voyant que les grammairiens de Ninive au VIIe siècle avant notre ère avaient inventé déjà pour l'enseignement de l'accadien la méthode Robertson.

Une des tablettes de cette classe est entièrement remplie de phrases relatives à l'architecture, spécialement à celle des constructions rurales, et à la culture des vergers (W. A. I. II, 14 et 15). Une autre, complétée par quelques paradigmes de conjugaison et de déclinaison pour remplir toute la place, est une collection de formules pour des contrats privés, de vente ou de prêt (W. A. I. II, 12 et 13). En revanche, dans un troisième exemple (W. A. I. II, 19) les sujets des phrases rassemblées et expliquées sont très divers, bien qu'on puisse toutes les considérer comme provenant d'un ancien rituel, et en même temps la disposition matérielle n'est plus semblable ; au lieu de mettre comme partout ailleurs le texte accadien et sa version assyrienne dans deux colonnes en regard, on fait alterner une ligne d'accadien et une ligne d'assyrien l'expliquant. Il y a là une tentative, assez exactement faite et assez bien réussie, de traduction interlinéaire. Nous donnerons dans notre série d'études la traduction d'au moins une de ces tablettes.

La seconde classe de textes bilingues consiste dans les documents accadiens d'une certaine étendue qui n'ont pas été rédigés spécialement en vue des études grammaticales, mais qui sont d'une rédaction ancienne et indépendante, et qui offraient aux Assyriens de l'intérêt plus encore par leur sujet que par l'idiome dans lequel ils étaient conçus. Ce sont des fragments de ces vieux livres d'Accad qui gardaient un caractère sacré pour le sacerdoce babylonien et ninivite des âges postérieurs, de ces livres que l'enseignement philologique dont les tablettes lexicographiques et grammaticales nous ont conservé les vestiges était destiné à faire comprendre. Il paraît qu'<u>Assur-bani-pal</u> n'avait pas seulement cherché à en réveiller l'étude parmi ses sujets et à mettre les prêtres et les savants de Ninive à même de les lire directement, sans doute pour affranchir ces prêtres et ces savants de la dépendance où ils avaient dû être jusqu'alors à l'égard de ceux de Babylone, seuls interprètes capables et autorisés des livres classiques et sacrés sur lesquels se fondaient la science et la religion. En même temps qu'il faisait copier le grand ouvrage astrologique rédigé par les ordres de l'ancien <u>Šarru-Kinu</u> (en accadien <u>Sar-gina</u>), roi d'Aganê, il avait fait entreprendre la traduction de quelques-uns des livres, plus antiques encore, écrits en accadien, et exécuter des exemplaires où texte et traduction étaient mis en regard sur deux colonnes.

Les principaux fragments de cette nature jusqu'à présent connus sont :

Le texte de lois antiques relatives à la constitution de la famille et aux droits respectifs de père ou de mère et d'enfant, de mari et de femme, qui fera la matière de notre premier travail d'analyse grammaticale (W. A. I. II, 10) ;

Une série de formules magiques et déprécatoires contre les mauvais esprits de toute nature et contre diverses maladies (W.A.I. II, 17 et 18);

Des hymnes à la déesse Ishtar, document d'une grande importance et encore inédit, dont M. de Saulcy a fait don au Musée du Louvre;

Une collection de proverbes accadiens, dont le texte semble avoir été rhythmé et provenir d'anciennes chansons (W.A.I. II, 16).

Les textes bilingues de l'une et l'autre classe sont notre plus puissant élément d'informations sur la langue accadienne. A eux seuls ils font plus connaître de son génie et de sa grammaire que toutes les tablettes lexicographiques et grammaticales réunies. Seuls ils permettent de donner assez d'étendue et de profondeur à nos connaissances sur cet idiome pour s'en former une idée d'ensemble. Ce n'est pas que les traductions assyriennes soient des modèles de perfection. Tantôt, comme pour le fragment de lois, en voulant suivre de trop près la rédaction accadienne le traducteur est accouché d'un assyrien barbare, plein de solécismes et difficilement intelligible; on dirait presque que la traduction a été faite par un indigène du peuple d'Accad, très peu familiarisé avec la langue assyrienne et la transformant en un jargon corrompu. Tantôt, au contraire, le traducteur paraît avoir été un véritable lettré de l'Assyrie, qui tenait avant tout au beau langage dans son propre idiome et qui préférait à une version littérale une élégante paraphrase. Mais si les traductions assyriennes ne donnent pas toujours le mot à mot du texte accadien, là même où elles sont paraphrasées elles ont l'inappréciable avantage de circonscrire dans d'étroites limites le champ où nous devons rechercher les interprétations. A ce point commence l'oeuvre des procédés scientifiques et perfectionnés de la philologie moderne, qu'il faut alors appliquer au texte, qui en dégagent les éléments, analysent tous les mots de la phrase et leurs formes, comparent entre elles les données fournies par différents documents, les éclaircissent au moyen des tablettes lexicographiques et grammaticales, et en font ressortir les règles qui présidaient au mécanisme vital de la langue. En général force est de s'en tenir encore au témoignage du traducteur pour le sens d'un grand nombre de mots, mais pour ce qui est de grammaire et de syntaxe on arrive à serrer le texte de plus près, à donner à la version une précision plus littérale que ne l'ont fait les scribes de Ninive et à rectifier dans leur travail certaines inexactitudes voulues ou involontaires. C'est, du reste, ce qui arrive toutes les fois que la science philologique telle qu'elle est aujourd'hui constituée s'applique à des textes antiques de langues depuis longtemps perdues, dont il existe d'anciennes versions. Elle obtient des résultats d'une bien autre rigueur que l'interprétation

traditionnelle et antique, et corrige celle-ci dans une large mesure.

6.

De l'étude des textes bilingues le passage est naturel à celle des documents unilingues, malheureusement encore bien peu nombreux et surtout d'une grande uniformité. Tout ce qu'on en a jusqu'à présent se borne à une quantité restreinte d'inscriptions des rois de l'Ancien Empire de Chaldée, toutes dédicatoires, qui ne contiennent guères que leurs titres constamment répétés et l'indication qu'ils ont construit tel ou tel temple, et à quelques formules magiques sur des amulettes de diverses matières. Il y a cependant deux ou trois inscriptions royales plus développées que les autres et qui peuvent compter parmi les textes de langue intéressants, et le Musée Britannique possède une série de contrats privés en idiome accadien et en écriture archaïque dont la publication fournirait un utile secours et un sujet d'études fécond. L'imperfection de nos connaissances sur le vocabulaire oblige presque toujours encore à laisser des lacunes dans l'interprétation des textes unilingues, quand ils ont un certain développement et sortent des formules habituelles. Mais en même temps on peut dès maintenant y puiser des renseignements linguistiques qui ne sont pas fournis par les textes bilingues et en complètent le témoignage d'une heureuse façon. Ce qui laisse encore le plus d'obscurités dans ces documents est le trop petit nombre d'éléments de comparaison, la rareté des textes à étudier. Mais quand les fouilles reprises dans les cités au sud de Babylone auront rendu à la lumière un plus grand nombre d'inscriptions, quand l'accadien — ce qui arrivera certainement un jour — comptera une littérature épigraphique comparable dans sa richesse à celle de l'assyrien, il arrivera la même chose que pour cette dernière langue; les textes unilingues, que l'on n'a pu étudier d'abord qu'à l'aide des textes bilingues, deviendront le principal objet des recherches, la source la meilleure et la plus sûre pour connaître le fond de l'idiome, désormais examiné en lui-même et sans avoir besoin de traductions. Et ce sont ces textes unilingues qui, par la variété de leurs informations, éclairciront à leur tour bien des expressions obscures et des choses que nous ne pouvons qu'imparfaitement expliquer maintenant dans les documents bilingues, réduits que nous sommes presque exclusivement à leur étude.

Chapitre II.
Phonétique.

1.

Il serait tout à fait prématuré de prétendre dès aujourd'hui connaître les lois de la phonétique accadienne, et de longtemps encore on ne pourra pas les établir complètement. Cependant il est quelques faits que l'on est déjà en mesure de constater :

1° La facilité d'échange entre les consonnes de même organe et la préférence donnée aux articulations k, b et d sur g, p et t dans le rôle de finales ; l'écriture, dans son syllabaire des syllabes simples, n'a qu'un signe pour ak, ag et aq, ab et ap, ad, at et ad, et ainsi de suite, mais quand, par un procédé de formation très fréquent, le radical s'allonge en doublant la consonne terminale et en y joignant une voyelle, en faisant, par exemple, de [cunéiforme] ad, « père, » [cunéiforme] adda, on constate presque toujours que la consonne finale était k, b, d, au lieu de g, q, p, t, d.

2° La faculté de permutation de n et de l, surtout devant une gutturale, dont on a d'assez nombreux exemples dans la conjugaison des verbes, et qui fait ainsi dire [cunéiforme] algubba, au lieu du régulier angubba, « il fortifie, garantit. »

3° Celle de l et de r, plus rare, mais cependant évidente dans l'être-le-pareille des deux radicaux [cunéiforme] mal et [cunéiforme] mar, signifiant également « habiter » (1).

4° L'existence de deux groupes de sifflantes qui ne se confondent et ne s'échangent pas : d'un côté s, dont les signes ont été affectés en assyrien à l'expression du ש, de

---

(1) La permutation de l et de r, que M. Sayce avait cru reconnaître, ne doit pas être admise. Dans l'exemple qu'il cite, l'échange des deux formes [cunéiforme] [cunéiforme] mislamla addaa et [cunéiforme] [cunéiforme] mislaenta addua, pour le titre du dieu Nergal « se manifestant dans la vaillance, » il n'y a pas de permutation de consonnes mais substitution l'une à l'autre de deux postpositions casuelles dont une très légère nuance seulement différencie les sens, presque synonymes.

l'autre, permutant entre elles très fréquemment, z, s et s', devenue en assyrien ס. La prononciation véritable de ces lettres n'est pas encore possible à déterminer. D'un côté les transcriptions bibliques rendent toujours le ש assyrien par ס et réciproquement, ce qui semblerait indiquer que dans l'organe de l'Assyrie et surtout de Babylone c'est le ס qui avait un son chuintant; conclusion que l'on serait tenté d'appliquer à la prononciation primitive accadienne des signes affectés ensuite à cette lettre. Mais d'autre part il est bien difficile d'admettre que c'est un sch qui se confondait facilement avec le z, tandis que le s propre en restait toujours distinct. Peut-être faudrait-il rendre le s' comme un ç.

5° La très forte aspiration du b, qui influe sur les gutturales contiguës; ainsi nous avons *kuba*, « vêtement », et *uχba*, « vêtement ». L'influence du b change aussi en χa la préformante ga du précatif à la troisième personne dans la voix réciproque et coopérative des verbes, et en général toutes les fois que le pronom a la forme ba; ainsi on dit *ganudduna*, « qu'ils sortent » (*ga* + *an* + *uddu* + *na*, « que + il + sorte + nt »), et *χabaruddune*, « qu'ils sortent ensemble » (*χa* + *ba* + *ra* + *uddu* + *na*, « que + il + ensemble + sorte + nt »).

6° La nature particulière de la prononciation du m, qui se rapproche étroitement du v, de telle façon que les Assyriens, héritiers du syllabaire accadien, n'ont reçu et n'ont jamais eu de signes distincts pour l'expression du מ et du ו, quoique la chose fût bien peu conforme au génie d'une langue sémitique. C'est là l'origine d'une des particularités de l'orthographe assyrienne qui ont le plus étonné lors des premiers déchiffrements. Il resta, du reste, toujours quelque chose de cette tendance à confondre les deux articulations m et v dans la prononciation locale de Babylone. Quand Hésychius dit que les Babyloniens appelaient le soleil Σαώς, il fait bien évidemment allusion au mot *šamaš*, prononcé *šavaš* dans l'usage local.

7° Mais le trait le plus original et le plus curieux de la phonétique accadienne en ce qui touche aux consonnes est sans contredit la permutation de ng et de m. Nous en avons des exemples aussi probants que possible : les deux formes parallèles *dingir* et *dimir*, pour dire « dieu », les formes exactement parallèles *gingira* et *gimir* pour un surnom de la déesse *Istar* dont l'expression idéographique est .

Ce fait linguistique emporte avec lui une conclusion d'une grande importance historique, qui n'a pas échappé aux savants de l'école anglaise, en particulier à M. Haigh et à M. Sayce.

C'est l'identité du nom du peuple qui dès la plus haute antiquité formait à côté des Accadiens le second élément du dualisme de la population de la Babylonie et de la Chaldée, [cuneiform] Sumeri ou [cuneiform] Sumer et du fameux nom de la géographie primitive de la Genèse, שנער. Sumeri est en effet l'altération d'une forme primitive Sungari ou Sungiri, et dans שנער le ע remplace certainement un g de l'orthographe accadienne, comme dans le לעמר du nom כדרלעמר, qui est l'appellation du dieu élamite [cuneiform] dugamaru. Ceci est confirmé par un précieux passage d'Abou-l-Faradj (Histor. dynast. p. 18, ed. Pococke), qui dit que Sennaar c'est Samarrah, « سامرا », passage qui se joint à la mention d'une ville de Sumere dans le voisinage de Ctésiphon par Ammien Marcellin (XXV, 6) pour prouver la conservation traditionnelle du nom des antiques Soumirs dans la contrée où s'élève aujourd'hui Bagdad. J'ajoute que le même passage d'Abou-l-Faradj est le seul endroit où, l'on ne sait d'après quelle source, se soit maintenu un écho du rôle de la population des Soumirs dans la formation de la culture chaldéo-babylonienne, car l'auteur ajoute quelques lignes plus loin que Samîrous سميروس, contemporain du père de Nachor, fut le premier roi des Chaldéens et inventa les poids et mesures, ainsi que le tissage des étoffes et la teinture.

L'observation grammaticale que nous venons de faire sur une des particularités phonétiques de l'accadien permet donc de rattacher à une même population des âges primitifs les noms de [cuneiform], Sumere, שנער et de la Singara du nord de la Mésopotamie, peut-être même l'appellation de Sonkerah, qui a remplacé celle de la vieille ville de Larsa, comme de déterminer par la distribution des noms géographiques ainsi rapprochés l'ancien domaine de la race des Soumirs et une partie au moins de son étendue.

2.

La vocalisation de l'accadien paraît être assez riche, bien que n'admettant pas le son o. Nous y comptons quatre voyelles longues, ā, ē, ī, ū et quatre brèves, ă, ĕ, ĭ, ŭ,

---

(1) L'expression idéographique qui désigne le pays des Sumeri et s'échange avec leur nom dans les inscriptions assyriennes, [cuneiform], est un allophone qui nous conserve la trace d'un autre nom antique donné à cette population et exprimant sa situation par rapport aux Accadiens, emi-ku, « la tribu, la race serve » ou « sédentaire, » car le radical monosyllabique primitif ku a les significations d'« établir, être établi, résider » et « servir. »

plus onze diphthongues ae, ai, au, ea, ee, ei, ia, ie, iu, ua, ue. Il y a toujours coalescence de deux a brefs en un a long, et la diphthongue ee n'existe que sous la forme ĕē ou ēĕ; autrement ēē devient ē, et dans le cas où l'on aurait ēĕ, le second e, bref, s'absorbe dans le premier, long. Les voyelles brèves sont toujours comprises dans le signe syllabique; on n'écrit isolément que les voyelles longues, ainsi ta-a est tā, est tāā. Mais la voyelle exprimée dans le signe syllabique peut être aussi bien longue que brève, et par suite dans un très grand nombre de cas nous ne parvenons pas encore à déterminer la valeur de la voyelle. C'est là une des questions qui n'arriveront qu'assez tard à être complètement éclaircies, par une comparaison minutieuse de beaucoup d'exemples et de variantes d'orthographe.

3.

L'accadien nous offre des traces nombreuses et certaines de l'existence de cette loi d'harmonie des voyelles qui joue un si grand rôle dans toutes les langues touraniennes et en constitue une des particularités caractéristiques. Ce n'est pas qu'elle paraisse y avoir eu une rigueur absolue et inflexible; mais dans la majorité des cas elle est observée.

Une grande partie des mots polysyllabes offre la répétition de la même voyelle dans toutes les syllabes, quelque soit leur nombre. Je citerai dans ce genre, entre une infinité d'autres exemples:

aba, «juge.»
abaya, «pélican.»
aga, «chef, seigneur.»
asâ, «champ.»
babbar, «se lever» (en parlant d'un astre).
dalal, «tomber, renverser, exécuter.»
rapakak, «chauve-souris.»
azmar, «lance.»
zibi, «autruche.»
sidi, «côté droit, droit, favorable.»
mulu, «homme.»
gurus, «élevé, puissant.»
ukku, «mère.»

akás, « respect, crainte, » une des lectures du signe

alad, « génie, esprit, » " "

dagas, « mère, large, » " "

sana, « quatre, » " "

sazar, « terre, poussière, » " "

dapara, « bœuf, » " "

kalama, « pays, » " "

ake, « élever, exalter, favoriser, » " "

bara, « autel, » " "

alala
alam } « image, statue, sculpture, » " "

ara, « jaune, vert, » " "

amar, « aller en cercle, conduire en
cercle, compter, cycle, » " "

nanam, « stable, » " "

dingir, « dieu, » " "

kisim, « fourmi »
zibin, « insecte analogue, » } " "

gisdin, « chèvre, » " "

gibil, « brûler, » " " et

kibir, « brûler, » " "

sigi, « vert, jaune, » " "

libis, « cœur, intérieur, » " "

sibir, « moissonner, moisson, » " "

gitim, « mauvais esprit, démon, » " "

nigin, « rapprocher, restreindre, renfermer,
enfermer, distribuer, » " "

uru, « ville, habitation fixe, » " "

ura, « mâle, viril, vaillant, » " "

gusur, « poutre, faire une charpente, » " "

urud, « cuivre, » " "

uku, « peuple, » " "

uzu, « chair, membre, parenté, santé, » une des lectures du signe

kuru, « propice, heureux, fortune, » " " et

dugud, « honorer, » " "

ugun, « finir, » " "

kusu, « recteur, chef, maître, » " "

sudun } « joug, » " "
sukul }

akus, « réunion, ce qui est lié ensemble, » " "

Les diphthongues s'harmonisent par leur voyelle finale :

sara, « antique. »

guana, « milieu, intérieur, » une des lectures du signe

On ne rencontre pas de mots où la voyelle constante et uniforme soit e ; l'harmonie parfaite de e est avec i, le plus souvent e ou ie étant à la première syllabe et i à la seconde. Exemples :

Kiengi, « contrée. »

eri, « serviteur. »

egi, « mère. »

egir, « suite, après, » une des lectures du signe

šišše, « richesse, » " "

egil, « soldat, combattant, » " "

4.

A côté de cette harmonie, que j'appelle parfaite, et qui dans certaines langues touraniennes est de règle absolue, l'accadien nous offre de non moins nombreux exemples d'une autre harmonie, que j'appellerai imparfaite. Le mot polysyllabe n'offre plus en ce cas la répétition constante de la même voyelle, mais des règles fixes d'euphonie y président au rapprochement de certains sons vocaux et à leur succession. Ces règles sont :

ă et ĭ après ŭ ;

ŭ et ă après ĭ, ĕ et em, qui, par suite de l'affinité de m et de v, est considéré presque comme une diphthongue ;

ă après ŭ ;

i et u après a;
ă après ĭ.
Exemples:

gŭză, « trône, siège. »
kŭbŭ, « vêtir. »
lŭbăt, « espèce de quadrupède. »
sŭgăb, « main. »
lŭlim, « cerf. »
gŭdĭbĭr, surnom du dieu Marduk, exprimé aussi par le signe
ĭzkŭ, « service, serviteur. »
gŭgŭsĭlĭ, « cinquante. »
ĭsbăr, « pouvoir, puissance. »
tĕlăl, « démon. »
bĕlĕ, « complément, fin. »
ĭzlăl, « résistance, opposition. »
gĭllă, « vie. »
ĕnnŭn, « chaîne, obligation. »
ŭngăl, « roi. »
ŭsă, « autel, palanquin. »
ŭrăs, « engendrer, générateur. »
gangi, « servitude. »
aradi, « tombeau, enfer. »
iguriri, « mère, » exprimé aussi par le signe
sanabi, « quarante. »
zakur, « beau, magnifique. »
sŭbărŭ, « image, statue, sculpture, » l'une des valeurs du signe
ŭbĭ, « charme, sortilège, » " "
ĕldă, « réunion, multitude, abondance, » " "
ĕlăl, « confirmation, sceau d'un
acte public, » " "
ĕzŭ, « étendre, éloigner, » " "
sĕpŭz, « se lever, en parlant d'un astre, » " "

bîrû, « produit, revenu, » l'une des valeurs du signe
ušbar, « manne, » " "
umuna, « réunion, » " "
lani, « image, statue, sculpture, » " "
arik, « pied, base, » " "
Xarub, « espèce d'insecte, » " "
kišal, « autel, sacrifice, » " "
pišan, « confirmation, cachet,
signature, » " "

Il y a cependant quelques exceptions à ces règles, qui n'étaient pas tout à fait aussi rigoureuses dans l'accadien que dans plusieurs des langues auxquelles on peut le comparer.

Un des cas où les lois d'harmonie des voyelles se montrent le plus exactement observées est l'allongement du radical, par addition d'une voyelle si le mot se terminait déjà par une syllabe ouverte et même quelquefois quand sa dernière lettre était une consonne, ou plus souvent dans cette dernière hypothèse par duplication de la consonne finale et addition d'une voyelle à la suite, quand on fait par exemple šîa de šî, lala de lal, garra de gar, mode de formation qui dans les substantifs correspond à l'état emphatique de certaines langues sémitiques et dans les verbes caractérise le présent. La voyelle ajoutée l'est toujours d'après des règles d'euphonie que M. Sayce a déjà signalées :

après u, elle est a ou i ;
après a et am, u ;
après i, e ;
après e, elle est e, i ou a.

Dans la conjugaison verbale on constate un soin constant de mettre les voyelles des pronoms sujet et régime incorporés et préfixés au radical — sauf dans les voix passives où ils sont postfixés — de mettre, dis-je, ces voyelles en harmonie avec la voyelle qui termine le mot précédent. Quand une particule modificatrice s'insère entre les pronoms incorporés et le radical, si sa voyelle est un a, comme dans le tan qui caractérise la forme causative et le ta qui sert de marque à la forme réciproque et coopérative, les voyelles des pronoms sont nécessairement a ou i. En revanche, dans la forme transitive, qui est caractérisée par la particule šu placée entre le pronom sujet et le pronom régime, à la troisième personne le pronom régime est toujours in et la voyelle de la particule, se transformant en i vient s'unir avec lui de manière à produire avec la voyelle du pronom

un ĭ, sĭn au lieu de sŭ-ĭn.

La recherche de l'harmonie des voyelles a moins d'action dans les formes de la déclinaison des substantifs. Quelques juxtapositions de sons qu'elle produise, la particule agglutinée à la suite du radical, qui marque le pluriel a sa voyelle ē invariable, et les postpositions casuelles vocalisées en ē, en ĭ ou en ă ne se modifient pas, non plus que les pronoms suffixes de la première et de la seconde personne. Mais on remarque une tendance à vocaliser en ĕ ou en ĭ le pronom de la troisième personne suivant la nature de la dernière voyelle du mot auquel il s'attache ou la voyelle de la postposition qui le suit. Quant aux postpositions vocalisées en ă ou en ŭ, elles s'harmonisent avec la voyelle du pronom qui les précède ou du mot qui suit. Ainsi la voyelle de la postposition kŭ, « vers, pour, » tombe devant la finale plurielle ēnĕ, et quand le mot auquel elle est attachée se termine par une consonne on insère un ă euphonique entre cette consonne et le k; on dit ēnnŭnăkēnĕ, « pour les obligations, » au lieu de ēnnŭn-kŭ-ēnĕ. Après ŭ, ĭ et ē, qui deviennent en ce cas ŭ, ĭ et ē, la voyelle de la postposition ră disparait: ŭngălmŭr, « à mon roi, » au lieu de ŭngălmŭră; ŭngălănŭr, « à ton roi, » au lieu de ŭngălănŭră; nĭnnĕnĕr, « à leur dame, » au lieu de nĭnnĕnĕră. Quant à la postposition lă, « entre, parmi, dans, » après un ŭ elle perd aussi sa voyelle, mais le ŭ précédent se change en ă: ŭnmălēnĕ, « parmi mes hommes, » au lieu de ŭnmŭlăēnĕ, et imtēmăl, « en soi-même, » au lieu de imtēmŭlă.

5.

Il est cependant trois cas où nous voyons tant de dérogations aux lois d'harmonie, d'influence réciproque et de succession des voyelles qu'on peut se demander si elles n'y ont pas été laissées entièrement de côté. C'est:

dans l'agglutination des postpositions casuelles aux substantifs, même quand la voyelle de la postposition est longue ou forte et la voyelle du mot brève ou faible, ce qui devrait pourtant la subordonner à l'influence de la voyelle longue;

dans la conjugaison verbale, même quand il n'y a pas seulement incorporation des pronoms avant le radical et addition de syllabes marquant le nombre et le temps, même quand interviennent les particules modificatrices formant les voix, qui sont elles-mêmes des radicaux agglutinés; quelles que soient la voyelle ou les voyelles du radical et celles des particules qui s'y

attachent; quelques successions de sons, contraires aux lois d'harmonie, qui se produisent ainsi, le radical s'écrit par les mêmes caractères et semble donc rester invariable, avec la même vocalisation, dans la formation des mots composés par simple juxtaposition de deux mots écrits exactement de la même façon que s'ils étaient isolés, mode de formation qui tient une place énorme dans le vocabulaire accadien.

Mais si l'on réfléchit à la nature particulière du système graphique de cette langue, on en arrive bientôt à penser qu'il n'y a là qu'une apparence résultant du mode d'écrire, qu'en réalité la loi d'harmonie des voyelles s'observait en pareil cas dans la prononciation de la langue parlée, et que les voyelles faibles s'y modifiaient dans une certaine mesure sous l'action des voyelles fortes, sans que l'écriture en tînt compte. En effet, comme je l'ai dit plus haut, le phonétisme pur ne jouait qu'un rôle assez restreint dans l'orthographe accadienne; le plus souvent la peinture des sons ne s'y sépare pas de la peinture des idées et le génie de l'écriture reste essentiellement idéographique. Or, si un idéogramme dans telle ou telle de ses acceptions correspond généralement, en vertu d'une convention que l'usage ne pouvait manquer d'amener, à un mot de la langue, si donc sa lecture normale est la prononciation de ce mot à l'état absolu, il est de son essence de continuer à représenter le même mot dans tous les cas et dans toutes les positions où il peut être employé, par conséquent avec toutes les modifications, même intérieures, que la grammaire peut lui faire subir. Avec la constitution essentielle de l'accadien, ces modifications intérieures ne pouvaient pas aller au-delà de certains changements de voyelles produits par les lois d'harmonie; mais comme les signes de l'écriture, à quelques exceptions près, ne peignaient pas en réalité telle ou telle syllabe, mais telle ou telle idée exprimée d'habitude par tel ou tel mot, il en résultait nécessairement que, si le mot subissait dans une place donnée un changement de vocalisation, le signe restait malgré cela le même. D'où vient que nous qui n'avons pas pu encore établir d'une manière complète et suffisamment précise les lois d'euphonie présidant à ces changements, nous ne pouvons pas en pareil cas conformer exactement nos transcriptions à ce que devait être pour les indigènes la lecture et la prononciation, puisqu'il nous faut bien, jusqu'à preuve du contraire, transcrire chaque signe d'après sa valeur normale, c'est à dire d'après la lecture de l'état absolu du mot auquel il correspond, et que nous ne sommes pas en mesure de déterminer les cas où cette lecture doit être modifiée en vertu des lois harmoniques de la vocalisation.

Dans l'adoption des signes de l'écriture cunéiforme des Accadiens comme phonétiques purs par les Assyriens on remarque pour certains caractères représentant des syllabes composées, à consonnes initiale et terminale, une variabilité de la voyelle intérieure qui doit pro-

-venir de cette faculté de modifier suivant les cas la vocalisation du mot qui a servi de point de départ à la valeur phonétique. Ainsi [cuneiform] peut être pris comme pil et pul ; [cuneiform] comme kar et kir ; [cuneiform] comme sak et suk , [cuneiform] comme lix et lux ; [cuneiform] comme lab, lib et lub ; [cuneiform] comme pap et pip , etc.

Les remarques que nous venons de faire sur la probabilité de l'application de la loi d'harmonie des voyelles dans le langage prononcé, même lorsque l'écriture n'en présente pas de traces et lorsque l'orthographe étymologique semble au contraire y indiquer des dérogations complètes, ces remarques, dis-je, ne sont pas de simples conjectures. Un fait que nous avons relevé semble en apporter la preuve matérielle.

Ainsi que je l'exposerai plus loin, la voix fréquentative dans les verbes accadiens est formée par le doublement de la racine et s'écrit en répétant deux fois l'idéogramme du verbe ou son expression phonétique, dans les cas où il est écrit phonétiquement. Des indications positives montrent que lors d'un pareil redoublement, si le verbe est monosyllabique, la voyelle devient toujours brève dans la première partie de la forme dissyllabique ainsi obtenue, même quand celle du radical était longue ; ainsi dā fait dădā au fréquentatif. En même temps le participe se marque par l'addition d'un ā au radical, quelqu'il soit. Il en résulte que le participe de la forme simple de la voix fréquentative du verbe [cuneiform] du, « aller, marcher, » s'écrit presque constamment [cuneiform]. On serait naturellement conduit à transcrire dŭdūā d'après cette orthographe. Mais dans un texte qui offre des particularités orthographiques spéciales et qui semble avoir été généralement écrit d'après la prononciation plutôt que conformément à l'orthographe étymologique et habituelle, j'ai trouvé l'expression [cuneiform] si gut dadua, « devant les boeufs qui marchent à pas fréquents (sur l'aire), » traduite en assyrien [cuneiform] pan alpi aliki (W. A. I. ii, 16, recto, col. 2, l. 28). On prononçait donc dădūā, le premier u, très bref, étant changé en ă par influence de l'ā formatif du participe, et l'orthographe ordinaire [cuneiform], procédant par répétition de l'idéogramme suivie de la terminaison du participe écrite d'une façon purement phonétique, ne peint pas exactement la prononciation puisqu'elle n'exprime pas le changement de voyelle de la première syllabe.

Un autre exemple de ces modifications introduites par les lois d'harmonie euphonique dans les voyelles brèves ou faibles d'un radical quand il s'y joint certains suffixes, modifications que le plus souvent l'orthographe étymologique n'exprime pas et que l'intelligence du lecteur devait suppléer, nous est fourni par le mot [cuneiform] uddaik, « prééminent. » Le mot est dérivé du verbe [cuneiform] ūddū, « sortir, » participe [cuneiform] ūddūā.

puis l'addition de la postposition ik, formative des noms d'agents, on change la voyelle en a pour éviter la rencontre de sons udduik ou idduaik.

6.

Une aspiration marquée paraît toujours s'attacher en accadien aux voyelles initiales. Il serait peut-être plus exact et plus conforme à l'ancienne prononciation comme au mécanisme de la langue de transcrire en ce cas ha, he, hi, hu plutôt que a, e, i, u. C'est ainsi que dans les noms propres qui se lisent parmi les légendes araméennes de certaines pierres gravées d'origine babylonienne on a transcrit חור le nom accadien du dieu de la Lune (en assyrien Sin), [cuneiform], que les syllabaires rendent phonétiquement [cuneiform] uru. Quand la Bible écrit חדקל le nom du fleuve Tigre, elle reproduit certainement la forme accadienne [cuneiform] Idiklat ou [cuneiform] Idikla (et même [cuneiform] Idikna) plutôt que la forme assyrienne [cuneiform] Diglat. Enfin à la troisième personne et dans la forme réciproque et coopérative, la préformante du précatif ga, déjà changée en χa par l'influence du b du pronom incorporé, s'adoucit en a, [cuneiform], après un mot terminé en a; on dit par exemple en ce cas [cuneiform] abaningubba, « qu'il lui fortifie, lui garantisse, » au lieu de χabaningubba; or il n'est pas possible d'admettre qu'il ne reste pas au moins une aspiration douce pour tenir la place de la gutturale.

Chapitre II.
Formation des mots.

1.

L'accadien n'a pas de parties du discours; les mots n'y ont pas encore revêtu le caractère de catégories grammaticales. Ils reçoivent sans changement les postpositions casuelles de la déclinaison des substantifs, et les pronoms incorporés ainsi que les diverses particules agglutinatives de la conjugaison verbale. En un mot il n'y a ni verbe ni substantif, mais des radicaux englobant à la fois dans leur signification d'un caractère très étendu le rôle verbal et le rôle substantif, et ayant leur emploi et leur acception précise déterminés par les formes grammaticales qui s'y joignent. L'adjectif et la préposition isolée ne se distinguent du substantif que par leur position dans la phrase. Ce sont en réalité des substantifs employés adjectivement ou comme prépositions, mais qui n'ont pas d'existence grammaticale distincte.

Les radicaux invariables, et susceptibles de s'employer alternativement comme substantifs et comme verbes, sont monosyllabiques ou polysyllabiques. La langue accadienne offre des traces très-nombreuses et tout à fait évidentes de l'état monosyllabique primitif. Les particules qui s'agglutinent au radical pour exprimer les modifications de l'idée et les relations grammaticales, ont presque toutes encore une existence et une signification de radicaux distincts. Parmi les mots fondamentaux que représentent les idéogrammes de l'écriture, l'immense majorité sont des monosyllabes. Quant aux polysyllabes ils peuvent être considérés comme des radicaux secondaires dérivés de racines primitives monosyllabiques au moyen de procédés que l'on parviendra plus tard à analyser complètement et qui peuvent se ramener à deux modes principaux:

l'allongement dont j'ai déjà parlé, par addition d'une voyelle ou doublement de la consonne terminale avec encore l'addition d'une voyelle;

l'addition d'une consonne qui modifie plus ou moins le sens, surtout de b, k ou g, x, l, r, m, n, s ou d, après la voyelle terminale du monosyllabe ou du mot déjà devenu

polysyllabique en vertu du procédé de simple allongement.

Ce dernier mode de formation provient d'une véritable agglutination analogue à celle des particules de dérivation dont je parlerai dans un instant, mais, sans doute, par les influences de la loi d'harmonie des voyelles, la particule agglutinée, modificatrice du sens, qui était elle-même un radical distinct et ayant son existence propre, a perdu sa voyelle, de nature brève et faible, et une crase s'est opérée au lieu d'une simple juxtaposition.

Le premier procédé est celui qui tire :

de ad, « père, » adda, même sens ;

de gal, « grand, » galla, même sens, ou gula sans doublement de la seconde consonne et avec modification de la première voyelle ;

de dar, « race, » dara, « race, nom ; »

de tur, « fils, petit, » tura, « faible ; »

de en, « seigneur, » enu, même sens, etc. etc.

Le second est le procédé qui a déjà, par une première action, donné naissance aux monosyllabes formés, où le son vocal se trouve entre deux consonnes ; car un très grand nombre peuvent être ramenés dès à présent à des racines plus primitives consistant dans une simple syllabe ouverte. Ils en sont sortis, soit en vertu d'une duplication de la racine primitive suivie de la chute de la seconde voyelle, comme on le constate avec certitude quand on compare Kal et Ka, signifiant également « tout, » et comme le révèlent aussi les mots tels que lal, « peser, » sis, « frère, » bab, « côté, frère, » — soit par l'agglutination changée en crase de certaines particules, laquelle a laissé les consonnes terminales que j'ai indiquées plus haut. C'est ce qui résulte de mots comme :

mar, « habiter, habitation, » comparé à ma, « pays ; »

bat, « mourir, » — » — be, « mourir ; »

tur, « passer, franchir, entrer, » — » — tu, « assaillir, attaquer, entrer ; »

Xan, « poisson, » — » — Xa, « poisson ; »

šig, « remplir, accomplir, » — » — ši, « remplir, accomplir ; »

Xig, « être bon, » — » — Xi, « être bon ; »

dun, « marcher, aller, » — » — du, « marcher, aller ; »

šem, « donner, » — » — še, « donner ; »

šam, « don, prix, » — » — ša, « poser, donner. »

On peut suivre les modifications de quelques racines primitives subissant successivement l'action de ces différents procédés. Par exemple :

an, « élevé, ciel, dieu ; »

anna, « élevé, ciel, dieu ; »

annab, « dieu ; »

ou bien :

aka, « élever ; »

akku, « très haut, suprême ; »

akkad, « pays élevé, montagneux. »

L'ordre des modifications successives est différent dans d'autres exemples :

tu, « assaillir, attaquer, entrer ; »

tur, « passer, franchir, entrer ; »

turi, « passer, franchir, entrer. »

Rappelons encore la succession de :

ki, « lieu, pays, terre ; »

kingi, « contrée ; »

gingina, « terre. »

Quelquefois la forme agglutinative intermédiaire entre le premier monosyllabe et la forme contractée à consonne terminale est demeurée en usage, et s'est préservée comme un vestige des évolutions successives de la naissance de cette dernière. Ainsi nous avons simultanément :

ma, « pays ; »

mada, id.

mad, id.

et da est une des particules de dérivation que nous signalerons tout à l'heure.

Il faut aussi compter au nombre des procédés qui des radicaux monosyllabiques primitifs ont fait sortir une certaine quantité de radicaux secondaires et polysyllabiques la préfixation d'une voyelle comme un véritable augment. C'est ce que nous montre le rapprochement de :

nim, « élever, » et enim, « haut, élevé ; »

gir, « commencement, » et egir, « suite, après ; »

pin, « fondation, » et apin, « fondation, construction ; »

une idée de continuation, de succession semble s'attacher à cette forme de dérivation.

Mais dans l'état imparfait de nos connaissances il est prudent de ne pas

s'attacher trop longtemps à ce difficile sujet de la formation des mots simples qui constituent le fond primitif du vocabulaire accadien. C'est un sujet sur lequel règnent encore de grandes obscurités, où l'on ne peut aujourd'hui que glaner quelques faits détachés sans parvenir à tracer un tableau d'ensemble et à formuler toutes les lois. Il est bon d'en réserver l'étude pour l'avenir, quand les notions en matière de lexique se seront étendues et affermies. Je prendrai donc désormais — et je crois que c'est jusqu'à nouvel ordre le parti le plus sage pour les grammairiens — ces radicaux invariables ou mots simples, susceptibles de s'employer également dans les rôles de substantifs et de verbes, comme un substratum indécomposable de la langue.

Ils donnent eux-mêmes naissance à des mots nouveaux par deux procédés, le doublement du radical et la juxtaposition de plusieurs radicaux produisant un mot composé.

2.

Le doublement du radical est indépendant de toute notion de catégorie grammaticale; il exprime toujours une intensité plus grande de l'idée. Dans la conjugaison verbale c'est le mode de formation de la voix fréquentative; quand le mot est employé adjectivement sa réduplication marque le superlatif; dans le rôle de substantif elle implique une modification de l'idée, toujours dans un sens augmentatif ou collectif.

Ainsi nous voyons:

[cuneiform] xal, « impétuosité, » et [cuneiform] xalxal, « bouillonnement violent des eaux, » ce qui devient un des noms du fleuve Tigre;

[cuneiform] gir, « violence, » et [cuneiform] girgir, « mise en pièces; »

[cuneiform] mi, « noir, être obscur, » et [cuneiform] mimi, « obscurité profonde; »

[cuneiform] bil, « brûler, » et [cuneiform] bilbil, « fièvre, inflammation; »

[cuneiform] bar, « lier, lien, » et [cuneiform] barbar, « faisceau. »

3.

Les mots composés par la réunion de deux radicaux sont infiniment multipliés en accadien et constituent la majeure partie du vocabulaire de cette langue. Il semble que la faculté d'en former de nouveaux y ait été sans limite, et c'est ainsi qu'un idiome au fond extraor-

-dinairement pauvre et dénotant pour l'époque où il s'est constitué un état encore très peu dévelop-pé de civilisation a pu devenir assez riche pour se prêter aux besoins d'une des plus grandes cultures de la haute antiquité et aux exigences d'expressions d'une science déjà remarquablement avancée.

Ici commence à se marquer une distinction de catégories grammaticales, car les mots composés se divisent en deux classes, différentes par l'ordre de leurs éléments constitutifs et dont une au moins appartient exclusivement à une catégorie fixe du discours. Ces deux classes sont:

1° Les mots dont l'élément principal et prédominant est un substantif; ils ne peuvent s'employer que substantivement;

2° Ceux dont l'élément principal et prédominant est un verbe; ils sont susceptibles de s'employer, de même que les radicaux simples, aussi bien comme verbes que comme substantifs.

4.

Les mots composés dont l'élément principal est un substantif, et qui gardent le caractère invariable de substantifs, sont formés en vertu de cette règle de syntaxe que le génitif suit toujours son sujet et l'adjectif son substantif. Ils offrent donc d'abord l'élément principal suivi de l'élément qualificatif qu'on doit rendre dans l'analyse tantôt par un adjectif tantôt par un mot régime au génitif.

Voici, comme exemples, une partie des composés de ce genre formés du mot a, « eau »:

adan, « flot abondant, nappe d'eau considérable, inondation, »	mot à mot :	aqua + potens;
alal, « irrigation, eau d'irrigation, »	»	aqua + [illegible];
amad, « inondation, »	»	aqua + vastans;
aan (ân) « pluie, »	»	aqua + coeli;
aria, « fleuve, »	»	aqua + fluens;
arim, « calme des flots, »	»	aqua + [illegible];
aus, « ravin, »	»	aqua + [illegible];
abu, « inondation, déluge, »	»	aqua + ampla;
aabba (âbba), « mer, »	»	aqua + valles effingens.

azusima, « flots rassemblés, » mot à mot : aqua + in unum collecta.

Ces deux derniers exemples montrent comment, si le plus souvent les mots composés se rendent par la réunion de deux idéogrammes, il arrive aussi que quelquefois l'un ou l'autre des deux éléments constitutifs de ces mots peut être écrit d'une manière purement phonétique.

Je joins une liste d'un certain nombre d'autres composés de la même classe, pris au hazard, qui achèveront de montrer la nature de leur procédé de formation :

im-par, « renommée, » mot à mot : gloria + lucens;
ki-ku, « place, site, » " locus + sedis;
ki-aka, « sanctuaire, » " locus + exaltationis;
ki-maś, « camp, » " locus + militum;
ki-gina, « tombeau, » " locus + aeternus;
tur-zi, « petit-fils, » " filius + remotus;
ê-gal, « palais, » " domus + magna;
ê-as, « superficie d'un champ, » " domus + mensurae;
bir-zun, « armée, » " miles + multus;
lu-gas, « victime de sacrifice, » " ovis + victima;
kû-gi, « or, » " pretiosum + flammeum;
kû-par, « argent, » " pretiosum + album;
lik-ku, « chien domestique, » " canis + servus;
lik-max, « lion, » " canis + maximus;
tag-miś, « cachet, » " lapis + sigilli;
tik-zi, « sommet du front, » " frons + remotus;
tik-śi, « sommet du front, » " frons + cornu;
tik-us, « sommet du front, » " frons + prolongatus;
tig-gal, « chef, » " frons + magnus;
id-en, « général, » " manus + excelsa;
en-ê, « propriétaire, » " dominus + domus;
sak-us, « sommet de la tête, » " caput + extensum;
sak-zi, « sommet de la tête, » " caput + remotum;
an-mi, « éclipse, occultation d'étoile, » " coelum + nigrum;
biru-mi, « songe, » " proventus + noctis;

[cuneiform]	*im-kab*, « tourbillon, orage, »	mot à mot :	procella + multa ;
[cuneiform]	*im-dir*, « nuage, »	»	regio coeli + atro caerulea ;
[cuneiform]	*su-kar*, « élévation considérable, très élevé, »	»	augmentum + elevationis ;
[cuneiform]	*si-gab*, « vision, observation astronomique, »	»	visio + ante ;
[cuneiform]	*ka-ẖi*, « jugement, »	»	verbum + bonum ;
[cuneiform]	*su-kû*, « famine, »	»	augmentum + famis ;
[cuneiform]	*ẖar-sak*, « montagne, chaîne de montagnes, »	»	monile + cacuminum ;
[cuneiform]	*dag-gi*, « jaune ardent, »	»	color + flammae ;
[cuneiform]	*sak-mad*, « esclave femme, »	»	foemina + capta.

5.

Il importe de ne pas confondre avec des composés de ce genre les mots qui dans l'écriture nous offrent l'emploi de déterminatifs génériques aphones. Ces déterminatifs, qui accompagnent tantôt des mots écrits phonétiquement tantôt des idéogrammes dont ils précisent une signification spéciale, sont du reste en petit nombre, moins multipliés même en accadien qu'en assyrien. On n'y trouve guère employés que :

[cuneiform], « bois, » qui détermine les noms d'arbres, les objets de bois, et même par extension toute espèce de mots relatifs aux constructions et au mobilier ;

[cuneiform], « tribu, classe d'hommes ; »

[cuneiform], « pierre ; »

[cuneiform], « oiseau ; »

[cuneiform], « pays, » d'un emploi assez rare et qui n'apparaît que tardivement en accadien ; constamment usité, au contraire, en assyrien ;

[cuneiform], « pays, ville ; » n'est conservé en assyrien que pour les noms allophones de villes et de pays, comme dès la période accadienne primitive ;

[cuneiform], « homme ; » s'emploie pour déterminer les titres de fonctionnaires, et aussi la signification spéciale de certains mots appliqués à l'homme ; ainsi une des valeurs du caractère [cuneiform] est *niga*, « jeune, petit d'un animal ; » quand on écrit [cuneiform] il faut lire seulement *niga*, entendu dans le sens particulier de « jeune homme ; » mais quand on trouve [cuneiform], par exemple, il faut lire *dẖ-niga*, « ours + jeune, » « le petit de l'ours. »

Les déterminatifs se placent avant le mot auquel ils s'appliquent, sauf deux qui se mettent après, et . Encore dans l'orthographe antique du nom du pays d'Accad, le déterminatif est-il préposé, .

En général, pour peu qu'on ait pris quelque pratique des textes, les mots accompagnés de déterminatifs aphones se distinguent facilement des mots composés. Ceux qui commencent par le signe prêtent seuls au doute; car il en existe des deux espèces. Il est bien évident qu'il faut regarder comme des composés où *iz*, « bois, » doit être nécessairement prononcé et fait partie essentielle du mot des termes tels que :

iz-pa, « sceptre, » mot à mot : lignum + anchionis regiae;
iz-s'ar, « plantation, verger, » » arbores + in lineas positi;
iz-gina, « pal » et en même temps « espèce de peuplier, » » arbor + stans.

En revanche, on ne peut douter que ne soit un déterminatif aphone dans des exemples comme:

ik, « montant de porte, » de la racine *ik*, « être debout; »
mâ, « vaisseau, »
gusur, « poutre, »
sudun, « joug, »
ban, « arc, »
guza, « trône, »
[the five terms above:] qui s'écrivent également avec et sans le déterminatif;
gud, « lit, » de la racine *gud*, « se reposer, être couché; »
ara, « construction, » où l'emploi du déterminatif paraît caractériser spécialement cette lecture et cette acception de l'idéogramme , qui seul se lit plus souvent *pin*, « fondation. »

Mais à côté de ces exemples où il n'y a pas d'hésitation sur le rôle du signe , il y en a d'autres douteux, comme , « feu, » où l'on ne sait si l'on doit transcrire *iz-bar* ou simplement *bar*. Sans compter qu'il y a des mots où le initial semble bien être phonétique et représenter un élément d'un composé, mais où le sens de « bois » pour cet élément ne donne rien de raisonnable, tels que:

izku, « servir, service, » à comparer à *ku*, « servir; »
izmi, « ombre, protection, » » *mi*, « obscurcir, noir; »
izsu, « coucher du soleil, » » *su*, « se coucher, » en parlant d'un astre.

La pratique seule peut faire déterminer à laquelle des différentes catégories

que nous venons d'énumérer appartient tel ou tel mot dont l'orthographe commence par [cuneiform],
car la réflexion théorique ne pourrait l'indiquer. Aussi n'est-ce que par un examen persévérant
des textes et par la comparaison d'un grand nombre de variantes que l'on pourra établir la
vraie lecture de ceux pour qui elle est encore douteuse.

6.

Ajoutons que c'est aussi la pratique et la comparaison des textes qui peut seule nous renseigner sur les cas exceptionnels, mais qui se présentent encore quelquefois, où des mots composés deviennent en accadien même de véritables allophones. Tel est le cas des groupes de signes :

[cuneiform], « tombeau, » qui se lisait <u>arali</u>;
[cuneiform], « vaillant, » » <u>gurus</u>;
[cuneiform], « souverain pontife,
vicaire des dieux, » » <u>sakkanakku</u>.

Ces faits exceptionnels et quelques autres du même genre nous sont révélés par les Syllabaires ou par des gloses des tablettes lexicographiques. Mais les documents qui les font connaître nous en révèlent aussi l'origine. Voici en effet ce qui résulte d'un certain nombre d'indications de ces documents.

Le fond même de l'écriture cunéiforme anarienne inventée par les Accadiens, la série des éléments graphiques employés dans les textes se compose de deux ordres de caractères, les signes simples et les signes composés. Ces derniers sont de deux sortes. Les uns ont été formés par une combinaison intime, par une incorporation qui a donné naissance à des dessins complexes et nouveaux; ainsi, en plaçant dans l'intérieur du signe [cuneiform], « bouche, parole, »

le signe [cuneiform], « soldat, » on a obtenu le signe [cuneiform], « bataille, »
» [cuneiform], « substance, provision, » » » [cuneiform], « manger, »
» [cuneiform], « eau, » » » [cuneiform], « boire, »
» [cuneiform], « nom, » » » [cuneiform], « renommée, »
» [cuneiform], « mourir, » » » [cuneiform], « sortilège funeste, poison, »
» [cuneiform], « réunir, » » » [cuneiform], « langue, »
» [cuneiform], « poser, » » » [cuneiform], « lèvre. »

la combinaison de , « chaleur, » et de , « eau, » a donné , « urine. » Je pourrais beaucoup multiplier les exemples, mais ceux-ci suffisent pour indiquer le procédé de formation. On a aussi créé des caractères composés par la juxtaposition de deux signes simples, dont la réunion représente une lecture toute différente de leurs prononciations quand ils sont isolés.

En réunissant , « oeil, » et , « homme, » on a fait , « fortune favorable, bon augure ; »
» , « mois, » et , « gouverner, diriger, » » , « heureux, de bon augure ; »
» , « fondation, base, » , « eau, » » , « digue, quai ; »
» , « oeil, devant, » , « donner, ajouter, » » , « proclamer ; »
» , « pied, » et le même signe une seconde fois répété, » , « derrière, ce qui est derrière. »

Mais, bien qu'originairement composés de deux autres signes, ces caractères se comportent dans les textes comme des éléments primitifs et indécomposables de l'écriture ; l'usage a fait oublier leur formation première et chacun d'eux est pris comme un tout indivisible ayant son existence propre. Ainsi on lit toujours

le premier Karu, au lieu de si-bir, que donnerait sa décomposition,
le second sux » ab-sir » »
le troisième Kar » te-a » »
le quatrième pam » si-ra » »
le cinquième tibnu » sir-sir » »

Dans toutes les écritures essentiellement hiéroglyphiques et idéographiques on trouve des faits de ce genre, des caractères composés dont la lecture n'a aucun rapport avec celle que donneraient les éléments qui se réunissent pour les former (voy. mon Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien, t. I, p. 18-21). C'est le résultat forcé du génie même de l'idéographisme et de l'indépendance primitive de la langue graphique et de la langue parlée. Le langage graphique se développe d'abord en lui-même, spontanément et isolément, sans tenir compte du langage parlé. Comme il a ses tropes à lui propres, il se forme aussi ses expressions composées, qui ne correspondent pas à celles de l'idiome oral et qui sont le résultat de la tentative de peindre indépendamment des sons certaines idées complexes qu'une seule image ne suffisait pas à rendre assez clairement. De là provient, quand s'établit la convention qui met les signes

de l'écriture en rapport constant avec certains mots de la langue parlée et leur donne par conséquent une prononciation fixe, de là provient le double fait de la polyphonie, c'est à dire, de l'affectation de mots différents pour rendre dans la lecture les diverses significations d'un même signe, et de la correspondance établie entre un caractère complexe et un mot simple de la langue exprimant la même idée, sans qu'il soit plus tenu compte de l'origine du caractère complexe, considéré désormais comme un tout à part, et de la valeur de prononciation qui en même temps s'est attachée à chacun de ses éléments pris séparément.

De même que le cunéiforme accadien a toujours gardé une faculté de polyphonie plus grande que dans aucune écriture analogue, et qui n'a fait que s'augmenter dans son adoption par les Assyriens, il a également conservé jusqu'à la fin dans une certaine mesure l'autre faculté de transformer par une convention nouvelle, que l'usage établissait graduellement, des groupes de signes représentant à l'origine des expressions composées en véritables signes complexes. On arrivait ainsi à considérer comme des images ne parlant plus qu'à l'oeil, des idéogrammes complexes mais indivisibles, certaines successions de signes qui avaient d'abord, et même jusqu'assez tard, représenté des mots composés, tombés peu à peu en désuétude et remplacés dans les habitudes de la langue par des mots tout différents, lesquels finissaient par devenir la lecture ordinaire et presque constante attachée à ces groupes de signes. Nul doute que l'existence de cette faculté en accadien même, où elle donnait déjà naissance à de véritables allophones, n'ait puissamment contribué au développement énorme que prit le phénomène des allophones dans le passage du système cunéiforme des Accadiens aux Assyriens.

Quelques exemples extraits des syllabaires et des gloses des tablettes lexicographiques éclairciront ici mieux que toutes les explications.

De même qu'on pouvait dans certains cas substituer à la lecture habituelle et normale d'un idéogramme simple différents synonymes rendant la même idée — ce que nous avons expliqué plus haut — nous voyons par les documents grammaticaux que pour quelques mots composés on pouvait dans la lecture y substituer, l'orthographe restant la même, un synonyme d'un son tout à fait différent. Ainsi :

le groupe [cuneiform], « or, » était susceptible des deux lectures synonymes { Kûgi. / gusgi.

» [cuneiform], « brique, » » » » { ûdu. / « ki.

Le groupe , « cuivre, airain, » était susceptible des deux lectures synonymes { *udkabar*. / *zabar*.

» , « sentence, » » » » { *sugartural* (*sugartullal*). / *tukundi*.

Chacun de ces groupes, dans sa première lecture, ne sépare pas l'idéographisme du phonétisme ; il peint le mot composé qui correspond au groupement et à la succession de ses caractères et sur lequel l'expression graphique a été originairement calquée. Dans la seconde lecture, au contraire, la substitution d'un synonyme tout différent comme son à ce mot composé transforme le groupe en allophone ; celui qui le lit dans ce cas le prend en bloc comme une seule image peignant l'idée et non plus la voix, comme un idéogramme complexe un peu plus étendu que les autres, dont la valeur est purement empirique et dont on ne recherche pas la composition.

Pour certains groupes de cette nature on peut suivre à travers les siècles la disparition graduelle du mot composé par lequel le groupe se lisait primitivement et d'après lequel il avait été formé, et la substitution, toujours plus fréquente jusqu'à ce qu'elle devienne constante, du synonyme dans la lecture prononcée. Il résulte, entre autres, du témoignage formel des syllabaires qu'au temps où ils furent rédigés, c'est à dire au VIIe siècle avant notre ère, la lecture *ibil*, d'origine assyrienne (corruption du mot *ablu*, הבל), s'était substituée dans l'usage pour le groupe , « fils, » au mot composé primitif et purement accadien *tur-us*, « enfant + mâle, » comme la lecture *abzu*, également d'origine assyrienne (corruption de *apsu*, אפס), pour le groupe , « abîme, » au vieux mot composé accadien *zu-ab*, « immensité + de la cavité, » « cavité immense. » Ici, du reste, c'est l'allophonie assyrienne qui a exercé une action réflexe sur l'accadien et a changé l'ancien terme composé en allophone dans la corruption de la langue, de plus en plus soumise aux influences étrangères. On peut y comparer les transformations de la valeur du signe , « roi. » Ce signe, qui dans la substitution du type proprement cunéiforme au type hiératique primitif de l'écriture, a pris l'apparence d'un caractère simple, était à l'origine un caractère composé. Son tracé hiératique, , ne dérive pas, comme on l'a cru d'abord, de l'image d'une abeille, mais de la combinaison des deux signes « grand » (forme moderne) et , « homme » (forme moderne) — voy. Smith, *Phonetic values of the cuneiform characters*, p. 5. — Primitivement, et encore à l'époque des vieux rois d'Our, il se lisait, conformément à sa composition, *ungal*, « homme + grand, »

et il resta toujours susceptible de cette lecture, qu'on trouve encore dans les syllabaires. Mais elle devint rare et exceptionnelle, et à cet antique mot composé d'origine purement accadienne, l'usage substitua comme lecture normale et ordinaire du signe [illegible] (babylonien moderne [illegible]) le mot sar, d'origine sémitique et emprunté à l'assyrien. Le changement de lecture habituelle était déjà consommé vers le XVIIe siècle avant notre ère, quand vivait le premier Šarru-kinu ou Sar-gina, roi d'Aganê; on le voit par l'orthographe de son nom-propre.

Mais l'action de l'allophonie assyrienne n'était pas nécessaire pour produire des faits du même genre. Nous voyons des synonymes purement accadiens se substituer avec le temps à des mots composés également accadiens, pour la lecture de groupes de signes originairement calqués sur les mots composés, lesquels groupes deviennent ainsi de purs allophones, et même la lecture allophonique se modifier dans la succession des siècles, un mot y remplacer un autre. Ainsi le titre sacerdotal [illegible], « pontife, » s'est d'abord lu par le mot composé conforme à son orthographe nu-ab, « sans tache, pur; » plus tard il est devenu allophone, mais la manière de le lire et de le prononcer, le mot auquel on l'assimilait désormais, a varié suivant les époques; au temps de Šarru-kinu l'assyrien, le roi de Khorsabad, on le lisait patesi; sous Aššur-bani-pal et sous les rois du Nouvel-Empire chaldéen la lecture habituelle était nisakku; et ces trois mots successivement employés sont tous les trois du pur accadien.

Il a dû en être de même pour les groupes comme [illegible], [illegible] et [illegible], que dans les textes parvenus jusqu'à nous on ne voit employés que comme lus par des mots allophones. Il y a eu sans doute des composés antiques ê-kur-bat, « domus + loci + cadaveris » = « tombeau, » śa-us, « homo + vir » = « vaillant, » nir-nit, « pede + serviens » = « vicaire, » sur lesquels se sont modelées les expressions graphiques. Puis ces composés sont tombés en désuétude; des synonymes absolument différents comme son les ont remplacés dans les habitudes de la langue parlée et dans la lecture des textes; enfin l'orthographe qui représentait d'abord ces mots disparus est devenue une expression idéographique complexe, formant image par son ensemble et ne représentant plus aux yeux et à l'esprit du lecteur que les mots arali, gurus et sakkanakku, sans souvenir de son origine.

7.

Je me suis laissé entraîner bien loin de mon sujet par cette digression sur certains groupes exceptionnels de caractères qui se prendraient facilement pour des mots composés

mais qu'il faut transcrire tout autrement, et qu'une observation attentive de l'usage des textes permet seule d'en distinguer. Il faut maintenant laisser ces faits, qu'il importait sans doute de signaler mais qui ne seront jamais bien nombreux, quoique l'on doive penser que le progrès de la connaissance pratique des documents écrits en accadien en fera constater quelques autres, aujourd'hui méconnus. Il est temps de revenir aux mots composés accadiens, et à ceux de la seconde classe, à ceux dont l'élément principal et prédominant est un verbe.

Ils sont formés exactement à l'inverse de ceux de la première classe, d'après cette règle de syntaxe que le verbe suit toujours son régime et se place à la fin de la phrase. Par conséquent l'élément principal et prédominant y est le second, l'élément régime et dépendant le premier. J'ai dit plus haut que les composés de cette nature étaient, comme les radicaux simples, susceptibles de s'employer à la fois dans le rôle de verbes et dans celui de substantifs. Ceci est vrai dans une certaine mesure. Cependant il serait encore plus exact de les définir comme appartenant complètement à la catégorie grammaticale du verbe. Ils en revêtent en effet toutes les formes de conjugaison; ils se doublent même au fréquentatif. Quand ils sont employés comme substantifs ils sont très souvent suivis du $\bar{a}$, [cunéiforme], caractéristique du participe, ce qui ne permet pas de douter de leur nature. Dans le cas d'emploi substantif sans addition de la marque du participe, le mot composé restant sous sa forme simple et absolue, il faut, je crois, le considérer comme un infinitif; et dès lors son rôle substantif est tout naturel, car l'infinitif accadien est essentiellement un nom verbal, ainsi que je le montrerai un peu plus tard.

Voici, comme exemples, quelques-uns de ces composés verbaux ou de la seconde classe:

[cunéiforme] ur-lal, « peser, » — mot à mot: pondus + pensare.
[cunéiforme] ka-ba, « ouvrir la bouche, parler, » — " os + agere.
[cunéiforme] si-du, « précéder, » — " ante + incedere.
[cunéiforme] si-tug, « respecter, honorer, craindre, » — " spectandum + habere.
[cunéiforme] su-gar, « gratifier, accorder un bienfait, être propice, » — " beneficium + facere.
[cunéiforme] nir-du, « fouler aux pieds, » — " pedibus + incedere.
[cunéiforme] mis-su, « agrandir le pouvoir, » — " robur + multiplicare.
[cunéiforme] na-zik, « transmettre le souvenir, » — " notam + incidere;
le participe [cunéiforme] nazika, correspond exactement au latin « memoriale. »
[cunéiforme] di-kar, « remplir le rôle d'arbitre,

juger, administrer, » mot à mot : judicium + judicare ;
substantivement : « arbitre. »

nam-gaz, « régler la destinée, » » fatum + ponere ;
substantivement : « régulateur des destinées, » surnom de plusieurs dieux.

nam-tar, « trancher la vie, » mot à mot : fatum + secare ;
substantivement : « peste. »

im-tug, « être glorieux, majestueux, » » gloriam + habere.

Quelquefois le sens s'éloigne assez notablement de la notion primitive, indiquée par la composition du mot, et prend dans l'usage un caractère beaucoup plus général. Ainsi l'accadien avait deux verbes composés qui d'abord s'appliquaient au lever et au coucher du soleil :

ud-du, mot à mot : sol + progredi ;

ud-su » sol + occidere.

Bientôt ils ont été étendus au lever et au coucher de tout astre ; et c'est à cette signification que s'est arrêté udsu. Au contraire, uddu a revêtu l'acception générale de « sortir, apparaître, » où l'ancienne acception, qui justifiait la présence du nom du soleil comme un des éléments de la composition, a disparu dans une idée plus compréhensive.

Quand on rencontre ennun (ou ennunna avec l'allongement de l'état emphatique), d'un côté dans les textes astronomiques et astrologiques comme signifiant « le noeud astronomique, » puis la néoménie et toute époque de renouvellement de saison et de temps, de l'autre dans les formules de contrats privés avec le sens d'« obligation, dette, » on a quelque peine à se rendre compte de la réunion de ces deux significations pour le même mot. Mais on constate ensuite que ennun veut dire antérieurement « chaîne, » enfin que c'est l'infinitif pris substantivement d'un verbe composé qui réunit les deux principaux radicaux affectés à l'expression de l'idée de « dominer, être maître, retenir, » et aussi « lier » : en-nun, mot à mot : « vinculo + dominare. » Dès lors la filiation des acceptions si variées de ce mot se rétablit avec certitude et clarté :

Signification verbale : « Lier, attacher. » Acception substantive de l'infinitif : « Chaîne, » { « Obligation, dette. » / « Noeud astronomique, néoménie, renouvellement de saison et de temps. » }

Il arrive que l'on rencontre dans le rôle et avec la déclinaison de substantif deux mots composés des mêmes éléments dont l'ordre alterne. En pareil cas l'un doit être considéré

comme un composé ayant par sa nature même le caractère de substantif, l'autre comme l'infinitif d'un composé verbal. Tels sont:

šar-ka, mot à mot: « scriptio + ante, »

ka-šar, " : « ante + scribere, »

lesquels s'emploient tous deux également dans le sens de « portion, » et dont la composition étymologique rappelle le latin « circumscribere. » Du reste, le verbe *kašar*, « partager, distribuer par portions, » s'applique aussi métaphoriquement à l'idée de « gouverner, » comme le grec νέμειν, d'où devient un des synonymes de « roi, » un des titres souverains.

Dans les composés verbaux l'élément régime peut être à un cas indirect et par suite entrer en composition avec une postposition casuelle agglutinée. C'est ainsi que nous rencontrons le participe employé substantivement *kùta-gubba*, « garantie réelle, gage, » mot à mot « en argent + garantissant. » Et il n'y a pas moyen d'admettre qu'il faille couper ici en deux mots, puisque *kùtagubba* produit à son tour l'adverbe *kùtagubbas*, « en garantie réelle, en gage. »

8.

Pour certains mots composés de l'une et de l'autre classe le sentiment de l'existence individuelle des deux radicaux agglomérés reste si net et si vif qu'il s'opère une tmèse dans la conjugaison ou la déclinaison. Les composés substantifs qui rentrent dans ce cas insèrent les pronoms possessifs et les postpositions casuelles à la suite du substantif principal et sujet, et préposent la négation à l'élément qualificatif, plaçant en conséquence les uns et les autres entre les deux éléments de la composition. Ainsi les applications du mot *ši-di*, « côté droit, droit, de bon augure, favorable, » mot à mot « cornu + faustum, » nous offrent les exemples:

šimu-di, « ma droite, » mot à mot: « cornu + mei + faustum; »

ši-nudi, « défavorable, » " « cornu + non + faustum. »

De même nous trouvons:

sud-du, « éloignement, » " « extensio + itionis; »

sudbi-du, « son éloignement, » " « extensio + ejus + itionis; »

sudbita-du, « dans son éloignement; » " « extensione + ejus + in + itionis. »

Et aussi:

ki-lam, « tarif; »

[cuneiform] *Kiba-lam* (1), « son tarif. »

Quant aux composés de la seconde classe ou verbes composés sujets à la tmèse, les pronoms incorporés s'y préfixent au second radical, au radical verbal, par conséquent se placent aussi entre les deux éléments. L'exemple le mieux établi est celui du verbe [cuneiform] *su-ti*, « prendre, » mot à mot : « manum + inferre, » dont la conjugaison nous présente des formes telles que :

[cuneiform] *su-nenti*, « il a pris, » mot à mot : « manum + ille + intulit; »
[cuneiform] *su-nenties*, « ils ont pris, » » « manum + ille + intul+erunt; »
[cuneiform] *su-babteê*, « il prend, » » « manum + ille + infert; »
[cuneiform] *su-babteene*, « ils prennent, » » « manum + ille + infer+unt. »

Mais ce sont là des exceptions peu nombreuses; dans l'immense majorité des cas, et on peut dire en règle générale, les mots composés se déclinent, se conjuguent et en tout se comportent comme des mots simples, recevant les postpositions casuelles et les pronoms possessifs affixes des substantifs après le second radical, les pronoms préfixes des verbes avant le premier. Ils se

---

(1) La valeur *ê* donnée au signe [cuneiform] est particulière à l'accadien. Dans les habitudes orthographiques de cette langue le caractère en question se lit aussi fréquemment *ê* que *mal*, seule valeur adoptée en assyrien. Cette lecture n'est pas, du reste, fournie par les syllabaires et ressort seulement de l'étude grammaticale des textes. Mais elle est prouvée d'une manière incontestable par des exemples comme ceux que nous citons et comme :

[cuneiform] *ennunêta*, « dans l'obligation, » } de *ennun*;
[cuneiform] *ennunêni*, « son obligation, » }

comme la troisième personne du présent [cuneiform] *anakae*, « il accumule, il paie, » où [cuneiform] remplace le [cuneiform] de l'orthographe habituelle (W. A. I. II, 10, col. 1, l. 22); comme ceux enfin que fournit la comparaison des formes absolument synonymes et ne différant que parce que l'un est à l'état absolu et l'autre à l'état emphatique :

[cuneiform] *aka* et [cuneiform] *akae*, « exaltation, »
[cuneiform] *Ki-aka* et [cuneiform] *Ki-akae*, « lieu d'exaltation, sanctuaire. »

Dans le type babylonien moderne et dans l'archaïque d'imitation des inscriptions de Nabu-Kudurri-usur [cuneiform] remplace toujours [cuneiform], dont la valeur accadienne est bien connue comme *ê*, ou plutôt il n'y a pas de distinction entre ces deux caractères qui ont également la valeur de « maison » et qui paraissent provenir d'un même tracé hiératique. Cependant les inscriptions véritablement archaïques de l'Ancien

importent si bien comme des mots simples qu'ils peuvent à leur tour se combiner avec des radicaux simples ou avec d'autres mots composés pour former de nouveaux composés renfermant ainsi trois et jusqu'à quatre radicaux juxtaposés.

Nous avons, par exemple, un premier composé :

ê-nir, « palais, »   mot à mot : « domus + principis, »

qui se combinant à son tour avec le radical simple si, « oeil, » donne un second composé :

si-ênir, « observatoire du palais, » mot à mot : « oculus + domus + principis. »
(en assyrien ziggurrat)

iz-šar (iššar), « plantation, » mot à mot « arbres en ligne, » se combine avec le simple tik, « front, » ou avec le composé sak-ki, « partie en avant » (mot à mot « caput + loci »), pour former les nouveaux composés :

tik-iššar
sakki-iššar (sakkiššar)
} qui tous deux ont le sens de « front, première ligne d'une plantation. »

Les mots formés par doublement du radical peuvent, de leur côté, redoubler une de leurs parties ou se redoubler complètement pour exprimer une intensité toujours croissante de l'idée. Ainsi nous avons successivement :

ka, « bouche, parole, parler ; »
kaka, « confirmer la parole, commander ; »
kakaka, « amen » (amanu dit une tablette : W. A. I. II, 32, 5, recto, l. 62) ;
kakakaka, « confirmation instante de l'ordre. »

9.

Je n'ai parlé dans tout ceci que des composés qui se forment par simple juxtaposition de deux ou plusieurs radicaux demeurant entiers et n'exerçant l'un sur l'autre que les légères modifications harmoniques de voyelles que l'écriture n'exprimait pas, ainsi que je l'ai remarqué plus haut. Ce sont en effet les seuls dont on puisse dès à présent bien pénétrer le mécanisme. L'accadien avait-il en même temps des composés d'un autre genre ? Je le croirais volontiers. Il y a certains mots polysyllabiques et d'une longueur considérable, écrits d'une

---

Empire de Chaldée distinguent déjà de la forme de celle de , en employant ce dernier signe pour les deux valeurs ê et mal.

manière purement phonétique ou donnés dans les syllabaires comme des lectures rares de quelques idéogrammes, qui résistent encore à une analyse rigoureuse et précise. Mais des indices assez probants tendraient à y faire voir des composés dans lesquels une crase s'est opérée entre les éléments, comme dans la formation des radicaux secondaires dont j'ai dit plus haut quelques mots, effaçant une partie de l'élément subordonné ou qualificatif. Il semblerait qu'il y ait la trace d'un procé-dé qui ne serait pas sans analogie avec celui de la formation des mots composés dans le basque. Mais je ne veux pas insister pour le moment sur ce point. Le sujet est encore trop obscur, on ne peut pas y produire de faits absolument positifs, ni esquisser de règles de formation qui offrent assez de chances de certitude (1).

---

(1) Je laisse de côté les mots d'origine sémitique et assyrienne, qui sont assez nombreux en accadien. Les deux langues ayant coexisté pendant de longs siècles sur le même territoire depuis une époque extrêmement reculée, leurs deux vocabulaires se sont pénétrés l'un l'autre, et ont fini par se faire des emprunts réciproques. On a signalé depuis longtemps l'existence d'une forte proportion d'éléments d'origine accadienne dans le lexique assyrien (voy. particulièrement Sayce, Assyrian grammar, p. 113). En revanche, aussi haut que nous fassent remonter les monuments de la langue accadienne, nous y observons certains mots qui sont incontestablement empruntés aux racines sémitiques, mais avec une vocalisation particulière, les voyelles du mot assyrien ayant été modifiées d'après les lois d'euphonie pro-pres à l'accadien, et quelquefois même des altérations plus profondes, qui cependant ne déguisent pas entièrement l'origine. Tels sont :

ibil, « fils, »	sorti de l'assyrien	ablu,	racine	הבל
rapas, « large, mère, »	»	rapšu	»	רפש
šara / šar } « roi, »	»	šarru	»	שרר
lib / libis } « coeur, intérieur, »	»	libbu	»	לבב
id, « main, »	»	id	»	יד
gabiri, « montagne, »	»	giblu	»	גבל
irba, « quatre, »	»	arba'	»	רבע.

10.

L'agglutination de certaines particules aux radicaux simples, ou aux mots composés qui se comportent comme des mots simples, forment des dérivés d'un caractère spécial et d'une nature constante.

Les particules de dérivation sont de deux classes :

Celles qui s'attachent en postpositions au mot suivant le procédé ordinaire des langues touraniennes ;

Celles qui se préfixent.

Car ici se manifeste à nous pour la première fois ce phénomène particulier à l'accadien, que l'agglutination peut s'y faire également avant et après le radical. Nous verrons les exemples s'en multiplier sur une large échelle à mesure que nous avancerons dans cette étude, et particulièrement dans le verbe la distinction des voix actives et passives se marque par la postposition ou la préfixation des pronoms incorporés et des autres particules de la conjugaison.

11.

Les principales postpositions servant à former des mots dérivés sont :

1°. Ga, dont le sens est adjectif ou plus exactement indique l'appartenance, la dépendance. Ainsi nous trouvons :

[cuneiform]	eim, « gloire, »	et	[cuneiform]	eimga, « glorieux ; »
[cuneiform]	dan, « puissance, »	»	[cuneiform]	danga, « puissant ; »
[cuneiform]	xi, « être bon, »	»	[cuneiform]	xiga, « bon ; »
[cuneiform]	zi, « vivre, vie, »	»	[cuneiform]	ziga, « vivant ; »
[cuneiform]	ku, « établir, résider, »	»	[cuneiform]	kuga, « se couchant, se reposant, » en parlant du soleil ;

---

abzu, « abîme, »	sorti de l'assyrien	apsu,	racine	אפס
šakan, « voisine, »	»	šakinu	»	שכן
ingar, « fondation, »	»	iggaru	»	נקר
kab, « honorer »	»	kabad	»	כבד

On ne pourrait que s'égarer si l'on cherchait à de pareils mots une étymologie indigène accadienne et si on voulait les expliquer par les lois de formation de cette langue.

se, « bonheur, » et sega, « heureux; »
bat, « mur, enceinte, » » batga, « muré, fortifié; »
ka, « parler, dire, » » kaga, « appellation, nom; »
kaka, « commander, » » kakaga, « ordre; »
mi, « obscurité, » » miga, « crépuscule du soir; »
kuṣar, « argent, » » kuṣarga, « amende; »
dat, « creux, voûte, » » dagga, « fait en forme de voûte. »

Les dérivés adjectifs en ga s'emploient assez fréquemment à la place de génitifs, comme dans ces exemples :

enu kiga, « seigneur du pays, » mot à mot « seigneur terrien; »
enu urruga, « seigneur de la ville, » » « seigneur urbain; »
enu dabga, « seigneur d'Orchoé; »
uddadu Nunga, « le prééminent de Raka; »
bîru asâga, « revenu du champ; »
gial asâga, « limite du champ. »

On voit qu'en pareil cas les noms propres eux-mêmes donnent naissance à des dérivés de cette catégorie.

2°. Ik, qui forme des noms d'agents et des adjectifs d'une signification active. Tels sont :

xulik, « funeste (maleficus) » de xul, « mauvais; »
idik, « qui défend, qui protège, » » id, « main; »
nirik, « qui gouverne, » » nir, « gouverner; »
antaik, « qui élève, » » anta, « en haut; »
uddaik, « prééminent, » » uddu, « sortir, s'élever; »
meakarxik, « qui inspire le respect, » » meakarxi, « respect, vénération, » (mot à mot : « collectio + timoris + boni »).

3°. Da, qui a une valeur d'individualisation et de spécialisation marquée. En voici quelques exemples :

bu, « longueur, » produit buda, « long, de longueur; »
mu, « nom, » » muda, « renommé; »
tar, « juger, » » tarda, « juge; »
a, « eau, » » ada, « cours d'eau, rivière; »

se, « grain, blé, » produit seda, « qui est en grains; »
ud, « soleil, » » udda, « jour; »
lil, « élévation, hauteur, » » lilda, « élevé, partie élevée; »
bat, « mur, enceinte, forteresse, » » badda, dans l'expression ura-badda « acropole; »
xir, « lier, enclore, » » xirda, « enclos. »

Quelquefois, du reste, la nuance de signification qu'exprime la particule da en s'adjoignant au mot est impossible à rendre dans la traduction. Tel est le cas, lorsque l'on met en parallèle :

ma, « pays, » et mada, même sens;
ub, « région, » » ubda, même sens;
aria, « rivière, » » ariada, même sens.

4°. Ba, qui exprime l'idée de « portion, » comme dans :

Kaba, « côté de la bouche, » de Ka, « bouche; »
batba, « partie d'une forteresse, tour, » » bat, « mur, enceinte, forteresse. »

Les mots formés par l'adjonction de cette particule de dérivation sont quelquefois exactement homophones de mots tout différents, des verbes composés dont le second élément est ba, « couper, fabriquer, faire. » Ainsi nous avons une homophonie complète, avec une formation et une signification tout autres, entre :

kaba, « côté de la bouche, » et Ka-ba, « ouvrir la bouche. »

5°. Ma, qui joint à un nom de ville caractérise le district qui l'entoure et dont elle est la capitale :

Urulabma, « le district d'Our; »
Labma, « le district d'Orchoé; »
Udlabma, « le district de Larsa. »

6°. Ka, particule dans laquelle réside la notion de totalité. Les inscriptions archaïques de l'Ancien Empire la montrent quelquefois se joignant à la suite de la particule ma, comme, par exemple, dans l'expression

ungal Urulabmaka, « roi de tout le district d'Our. »

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, un des faits grammaticaux les plus intéressants

de l'accadien est celui-ci que presque toutes les particules qui s'agglutinent au radical pour exprimer les modifications de l'idée et les relations grammaticales ont encore dans la langue une existence et une signification de radicaux distincts. C'est ce qui s'observe pour les postpositions formatives de mots dérivés que nous venons d'énumérer. Nous les retrouvons toutes employées séparément, comme radicaux du langage, et ayant dans ce rôle de radicaux propres et distincts des significations qui expliquent parfaitement la modification qu'elles font subir à l'idée quand elles se postposent à un autre radical. On pourrait presque dire que les dérivés formés par l'agglutination de ces particules sont de véritables mots composés. En effet le radical _ga_ signifie « lier, subordonner; »

" _ik_ " « exister, se tenir debout; »
" _da_ " « champ, localité; »
" _ba_ " « déchirer, couper; »
" _ma_ " « pays; »
" _ka_ " « tout. »

Il semblerait que les mots dérivés qui se forment à l'aide des postpositions dont nous parlons doivent avoir un caractère très nettement déterminé et invariable de catégories grammaticales, qu'ils ne puissent pas s'employer verbalement. C'est en effet le cas pour le plus grand nombre. Mais il était tellement de l'essence de la langue accadienne de ne pas faire de distinction entre les parties du discours et de rendre chaque mot susceptible du double emploi de substantif et de verbe, que quelques-uns de ces dérivés essentiellement substantifs peuvent revêtir un rôle verbal, lequel tout en constituant un véritable abus de langage, n'en est pas moins incontestable et même d'usage assez fréquent. Ainsi nous avons le verbe _kaga_, « dire, nommer. » Il est même passé en assyrien comme groupe allophone, et dans deux exemplaires d'un même texte historique de _Tuklati-pal-ašar II_ nous voyons (l. 17, l. 6) s'échanger avec l'expression purement phonétique (W.A.I. ii, 67, l. 10) _igabušu_ (pour _igabušu_), « ils l'ont appelé. » Nous trouvons également le verbe _dirga_, « rendre, » radical primitif _dir_, avec le même sens, et un certain nombre d'autres analogues.

Nous devons encore joindre aux postpositions ou suffixes de dérivation deux particules dont nous ne discernons pas clairement l'action modificatrice, car elles forment des dérivés dont l'acception ne paraît pas sensiblement différer de celle du radical. Ce sont:

1° Ra, ru ou rum, car il faut identifier ces deux dernières formes, le m final étant presque insensible en accadien, surtout après un u, à cause de sa prononciation qui tendait à le confondre avec un v. Ce suffixe forme des dérivés substantifs tels que :

[cuneiform] zanaru, « supérieur, au-dessus, » de [cuneiform] zana, « supérieur, au-dessus ; »
[cuneiform] zikura, « ciel, »
[cuneiform] zigarum, « ciel, » exprimé aussi par l'idéogramme [cuneiform] } » [cuneiform] ziku, « ciel ; »
[cuneiform] dadrum, « inventeur, » exprimé aussi par l'idéogramme [cuneiform] } qui dérive d'une racine dad ou dud, « inventer, » que nous n'avons pas jusqu'à présent rencontrée à l'état isolé dans les textes, mais qui fournit d'un autre côté, par voie d'allongement simple, [cuneiform] duddu, signifiant aussi « inventeur. »

Dans ce dernier exemple la particule rum paraît caractériser au moins la nature de substantif, sinon de nom d'agent (car il n'y a à penser à rien de tel dans les deux premiers exemples), du dérivé ; il en est de même dans [cuneiform] susru, « fondateur, » surnom du dieu Oannès exprimé aussi par l'idéogramme [cuneiform], si on le compare à sa racine, [cuneiform] sus, « fonder. »

Des mots comme mar, « habitation, » comparé à me, « pays, » proviennent sans doute d'une crase antique de la particule ra ou ru avec le radical auquel elle était suffixée.

2° la, qui forme des dérivés substantifs, comme
[cuneiform] dinla, « famille, » de [cuneiform], « race, »
ou verbaux, comme
[cuneiform] ikla, « exister, » de [cuneiform] ik, « exister. »

Enfin l'emploi du radical tik, [cuneiform], « front, devant, voisinage, » à la suite d'autres radicaux dans des mots où, d'après les lois qui président à la formation des composés substantifs, il aurait dû être le premier élément, est assez multiplié pour que l'on soit forcé d'admettre que ce radical jouait aussi le rôle de postposition formative d'une certaine classe de dérivés. On peut citer parmi ceux auxquels son addition donne naissance :
[cuneiform] Kiatik, « gué, » étymologiquement : « locum + aquae + ante ; »
[cuneiform] muntik, « façade, » » « lateres + ante ; »

[cuneiform] *mâtik*, « couronnement de l'avant d'un navire, » étymologiquement : « navim + ante, »
[cuneiform] *kikutik*, « étage supérieur, » " « locum + sedis + ante. »

12.

Je passe aux particules de dérivation qui se préfixent au lieu de se postposer. La plus importante et la plus habituellement employée est *nam*, qui sert à former des noms abstraits, tels que :

[cuneiform]	*namungal* ou *namšar*, « royauté, »	de	[cuneiform]	*ungal* ou *šar*, « roi ; »
[cuneiform]	*namgab*, « liberté, »	"	[cuneiform]	*gab*, « rendre libre ; »
[cuneiform]	*nambat*, « mortalité, »	"	[cuneiform]	*bat*, « mourir ; »
[cuneiform]	*namad*, « paternité, »	"	[cuneiform]	*ad*, « père ; »
[cuneiform]	*namtur*, « enfance, »	"	[cuneiform]	*tur*, « enfant ; »
[cuneiform]	*namturus*, « qualité de fils, »	"	[cuneiform]	*turus*, « fils ; »
[cuneiform]	*namsis*, « fraternité, »	"	[cuneiform]	*sis*, « frère ; »
[cuneiform]	*namdan*, « vaillance, force, »	"	[cuneiform]	*dan*, « être fort ; »
[cuneiform]	*namdanga*, « puissance, »	"	[cuneiform]	*danga*, « puissant ; »
[cuneiform]	*namenu*, « seigneurie, »	"	[cuneiform]	*enu*, « seigneur ; »
[cuneiform]	*namnit*, « servitude, »	"	[cuneiform]	*nit*, « esclave, serviteur ; »
[cuneiform]	*namdibšar*, « qualité de satrape, »	"	[cuneiform]	*dibšar*, « satrape ; »
[cuneiform]	*namgurgure*, « hostilité, »	"	[cuneiform]	*gurgure*, « ennemi ; »
[cuneiform]	*namšarka*, « fait de recevoir en partage, »	"	[cuneiform]	*šarka*, « portion ; »
[cuneiform]	*namkû*, « sublimité mystérieuse, »	"	[cuneiform]	*kû*, « noble, élevé ; »
[cuneiform]	*nammax*, « grandeur extrême, »	"	[cuneiform]	*max*, « très grand ; »
[cuneiform]	*namsilla*, « préservation, »	"	[cuneiform]	*silla*, « vie. »

Cette préformante des noms abstraits n'est autre que le radical [cuneiform] *nam*, « destinée, sort. » On peut donc dire que les dérivés qui se forment par son moyen sont originairement et étymologiquement des mots composés :

nam-šar, « sort + de roi » = « royauté ; »
nam-gab, « sort + de rendre libre » = « liberté ; »
nam-bat, « sort + de mourir » = mortalité ; »

nam-ad, « sort + de père » = « paternité ; »
nam-tur, « sort + d'enfant » = « enfance, » etc. etc.

La particule préfixée *id* paraît comporter un sens de localité dans des expressions comme :

idkusua, « pavillon de repos, kiosque, » tiré de *kus*, « se reposer ; »
idlale, « citerne, » » *lal*, « remplir ; »
idbat, « résidence fermée, » puis simplement « résidence, » » *bat*, « mur, enceinte, »
idmar, « habitation, maison, » *mar*, « habiter, »

une tablette bilingue rend *idmar* par l'équivalent caractéristique mais d'une exactitude peu précise *bit libitti*, « maison de briques. »

Les mots qui offrent la préformante de dérivation *id* se confondent facilement avec certains mots composés où *id* entre comme premier élément avec le sens de « main, » tels que :

id-uddu, « extraire, » mot à mot : « manu + exire ; »
id-aka, « qui exalte, » » « manu + exaltans. »

Si on n'avait que le second exemple et quelques autres analogues on pourrait croire à l'existence d'une second préformante *id*, homophone de celle de localité, qui servirait à former des noms d'agents, rôle assez convenable pour le radical *id*, « main. » Mais le caractère verbal du composé *iduddu* est incontestable et l'introduction de l'élément *id* y a pour effet de donner une signification transitive au verbe intransitif *uddu*.

Quoiqu'il en soit, le sens tout à fait précis qui s'attache aux dérivés munis de la préformante *id* dans les exemples que nous avons cités d'abord, et dans nombre d'autres, rend facile la distinction entre les deux catégories de mots commençant par *id*, ceux qui sont incontestablement des dérivés d'une nature spéciale et ceux qu'il faut jusqu'à nouvel ordre ranger dans la classe des verbes composés.

La particule préfixe *ki*, forme des noms d'agents, comme :

kipal, « trompeur, rebelle, » tiré de *pal*, « tromper, changer ; »
kilal, « qui soutient, » » *lal*, « soutenir. »

Les dérivés de ce groupe sont pareils aux composés substantifs qui ont pour élément premier et prépondérant le radical *ki*, « lieu ; » l'usage seul et surtout la tournure de la phrase où ils sont employés les en fait distinguer. Il arrive en effet quelquefois qu'il existe deux mots homophones appartenant aux deux catégories. Ainsi le sens du mot *ki-aka*,

« sanctuaire » — mot à mot « lieu + d'exaltation » — n'est pas douteux dans la formule si multipliée sur les inscriptions dédicatoires de l'Ancien Empire Chaldéen : [cuneiform] N. [cuneiform] *ê N. kiakaeni munakak*, « le temple N, son sanctuaire, « je l'ai bâti. » Mais *kiaka* n'est pas moins certainement un nom d'agent quand il s'emploie comme épithète d'une divinité ou d'un roi. Il y a donc là deux mots homophones d'une composition et d'une signification toutes différentes, et ils ont été réunis d'une manière bien évidemment intentionnelle dans la même phrase à la fin d'une des inscriptions de *Xammuragas* (W. A. I. I, 4, XV, 1) : [cuneiform] *Dingiri kiakaenir Zarilab uru namninakana ê Zi-Kalama ê kiakaeni mumaninkak*, « A la Déesse (Nana) qui le favorise, dans Zarilab, la ville de sa « domination sublime, le temple de l'Esprit du pays, le temple son sanctuaire, je le lui ai bâti. »

Je ne parle pas ici des mots qui offrent les deux préformantes *su* et *mun*, l'une transitive, l'autre intensitive. On ne saurait en effet les ranger parmi les simples dérivés. Les particules préfixées *su* et *mun* servent à former deux voix verbales parfaitement caractérisées, et par conséquent je crois qu'il faut regarder comme des infinitifs de ces deux voix les mots employés substantivement qui nous présentent l'une ou l'autre des préformantes en question. J'y reviendrai donc un peu plus tard en parlant des verbes.

Chapitre IV.
Le nom.

1.

L'accadien n'admet pas de distinction des genres, ni dans la déclinaison des substantifs, ni dans les pronoms. Quelque étrange que puisse paraître ce fait, il n'en est pas moins in-contestable. Pour un petit nombre de mots on joint au radical *us*, « mâle, » ou *rak*, « femelle, » quand il est tout à fait nécessaire au sens de la phrase et à l'idée de distinguer le genre. Ainsi à côté du simple *tur*, « enfant, » qui s'applique aussi bien à une fille qu'à un fils, on dit en précisant davantage *tur-us*, « enfant + mâle, » quand on veut désigner un fils, et *tur-rak*, « enfant + femelle, » quand on veut désigner une fille. Encore cette addition des qualificatifs *us* ou *rak* n'a-t-elle lieu que pour très peu de mots. Dans la grande majorité des cas on ne cherche en aucune façon à exprimer le genre, même quand il peut en résulter pour le sens une amphibolo-gie fâcheuse.

Le fragment des lois sur la constitution de la famille (W. A. I. II, 10) nous offre en ce genre des exemples très curieux. Nous y voyons successivement:

dame damna xul banda-gigani, « la femme son mari mauvaisement elle lui a fait offense, » traduit en assyrien: *aššata mussu* (*mutsu*) *izir*;

et:

dame dammara, « le mari à sa femme, » traduit en assyrien: *mut ana aššatišu*.

Ainsi le mot *dam* signifiait également et dans la même phrase « mari » et « femme, » sans que l'on se préoccupât de distinguer le genre, même dans des textes légaux où la distinction eût été pourtant assez importante puisqu'il s'y agissait précisément des devoirs respectifs de mari et de femme. En assyrien a passé comme allophone, mais avec la valeur spéciale et exclusive d'« épouse. » Cependant les textes assyriens y joignent quelquefois le second

idéogramme, déterminatif du sexe féminin, qu'aucun texte proprement accadien ne nous y montre ajouté. Ainsi dans les tablettes mythologiques le mot « son épouse » aššatsu, est presque toujours écrit, expression purement allophone, ou, expression où le pronom assyrien šu est écrit phonétiquement. Il est vrai qu'on y trouve également, « son époux, » expression allophone qui est à lire mutsu, comme en prévient une glose formelle ajoutée en plus petit caractère sur une tablette.

L'idéogramme, qui a en accadien le sens des deux genres, nin, « seigneur » et « dame, » est aussi passé en assyrien avec la signification spéciale de « dame, » belit.

2.

L'accadien distingue trois nombres, le singulier, le duel et le pluriel.

Le duel ne se rencontre que dans la déclinaison des substantifs et le verbe qu'il régit se met au pluriel. Il est formé par l'addition du mot kas, « deux, » au substantif. Mais nous ne le trouvons, du reste, qu'appliqué aux parties doubles du corps humain, comme:

sikas, « les deux yeux; »
pikas, « les deux oreilles; »
sukas, « les deux mains; »
nirkas, « les deux pieds. »

Quant au pluriel, il y a trois manières différentes, sinon quatre, de l'exprimer dans la déclinaison.

La première, la plus rudimentaire et sans doute aussi la plus primitive, consiste dans la duplication du radical,

an, « dieu, »	faisant		anan, « les dieux; »
ni, « dieu, »	»		nini, « les dieux; »
gal, « grand, »	»		galgal, « les grands; »
kur, « pays, »	»		kurkur, « les pays. »

Mais ce mode de formation tout à fait primitif du pluriel, auquel on ne pourrait trouver d'analogues que dans des idiomes dont la grammaire n'a jamais eu qu'un développement fort imparfait, était déjà passé à l'état d'exception rare dans l'accadien à l'époque dont nous avons des monuments. Il ne s'y appliquait premièrement qu'à des radicaux monosyllabiques à l'état simple, exprimés par un seul idéogramme, et non à des mots présentant l'allongement

de ce que j'appelle l'état emphatique, à des mots composés ou à des polysyllabes écrits phonétiquement; et c'est ainsi qu'à titre de procédé purement graphique il a été adopté dans les habitudes de l'écriture assyrienne, où tout idéogramme simple est susceptible d'être doublé pour exprimer le pluriel. De plus, la pratique des textes accadiens fait voir que, même restreinte dans ces limites, la formation des pluriels par doublement du radical était loin d'être d'un usage général. Un très petit nombre de mots déterminés seulement gardaient des pluriels de ce genre comme des épaves isolées d'un état plus antique de la langue. Ce qui avait sans doute contribué à faire tomber presque complètement en désuétude les pluriels primitifs formés par redoublement du radical était le besoin de la clarté dans le langage et le désir d'éviter la confusion qui se produisait forcément entre de tels pluriels, et les superlatifs ou les substantifs à signification intensive, formés exactement de la même manière. Aussi, tandis que ce mode de notation du pluriel tendait à disparaître, on avait vu s'y substituer graduellement des procédés de formation du même nombre au moyen de particules agglutinées, c'est à dire conformément au génie général de la grammaire.

La particule ou postposition la plus ordinairement employée pour former des pluriels est mes, qui comme radical indépendant et propre signifie « beaucoup, » et se rencontre isolément dans les textes avec cette valeur. Elle est exprimée par le signe [cuneiform], conservé dans les usages de l'écriture assyrienne comme expression idéographique du pluriel. D'après ce que je viens de dire, l'emploi isolé du radical mes permet d'analyser étymologiquement les formes plurielles auxquelles son agglutination à la suite du radical donne naissance, et de comprendre leur origine première.

[cuneiform] addames, « les pères, »	doit se décomposer étymologiquement en :			« père + beaucoup; »
[cuneiform] hurusmes, « les fils, »	»	»	»	« enfant + mâle + beaucoup; »
[cuneiform] êmes, « les maisons, »	»	»	»	« maison + beaucoup; »
[cuneiform] suparsalmes, « les officiers supérieurs, »	»	»	»	« supérieur + des capitaines + beaucoup »

Nous trouvons encore là un exemple de cette faculté d'analyse de tous les éléments de l'agglutination grammaticale, se présentant tous comme des radicaux distincts de la langue, qui constitue l'un des plus grands intérêts philologiques de l'accadien.

La particule *mes* s'attache immédiatement au radical, avant les pronoms possessifs suffixes et les postpositions casuelles.

C'est, au contraire, à la suite de ces pronoms et de ces postpositions que se place l'autre particule formative du pluriel, *ene*. J'ai dit plus haut comment, en vertu de la loi d'harmonie vocale, sa première voyelle, essentiellement forte, influe sur les postpositions casuelles à voyelle brève qu'elle suit immédiatement; et par contre-coup quelquefois également sur les pronoms qui les précèdent. Ainsi on dit:

ennunakene, « pour les obligations, » au lieu de *ennun-ku-ene* dont la décomposition étymologique serait « obligations + pour + plusieurs; »

unmalene, « parmi mes hommes, » » *un-mu-la-ene* » » « hommes + de moi + parmi + plusieurs. »

Lorsque le mot dont cette particule forme le pluriel n'est accompagné ni de pronoms ni de postpositions casuelles, lorsque par conséquent elle s'agglutine directement au radical, elle reste toujours *ene* quand celui-ci se termine par une consonne; mais quand il a pour finale la voyelle *i* ou *a*, une coalescence s'établit entre la voyelle du radical et celle de la particule, qui devient *ine*. Ainsi

xarra, « l'homme, » fait au pluriel *xarrine*, « les hommes. »
Quand la voyelle qui termine le radical est *e*, la formative du pluriel reste *ene*, mais il y a coalescence entre les deux *e*. Nous n'avons pas encore rencontré d'exemple qui montrât comment se comporte un *u* final devant le pluriel en *ene*.

Nous ne rencontrons pas *ene* comme radical isolé dans les textes. Mais il paraît s'employer quelquefois dans le rôle de préformante donnant naissance à certaines expressions collectives. Ainsi nous trouvons *enemun*, traduit en assyrien *libittu*, « la brique, » c'est à dire « l'ensemble des briques » employées dans un édifice. On a aussi *enegar*, « la fourniture, l'approvisionnement » (étymol. *ene-gar*, « réunion + de provision »). L'idée de collection attachée à un radical *ene*, qui n'est pas sans parenté avec le mot *enu*, « lien, domaine, seigneur, » et qui est devenu l'une des particules formatives du pluriel, ressort clairement de ces exemples, où il est employé en préfixe de dérivation.

Quelques mots sont susceptibles d'avoir les deux pluriels en *mes* et en *ene*, mais le plus souvent ils s'excluent l'un l'autre.

Dans les textes assyriens de toutes les époques on rencontre des exemples d'une notation allophone du pluriel, qui substitue le signe [cuneiform] à [cuneiform]. On écrit, par exemple, [cuneiform] [cuneiform], „des briques,„ au lieu de [cuneiform], et l'échange des deux signes comme exactement équivalents est établi d'une manière formelle par les variantes du prisme d'*Aššur-ax-idin* (col. VI, l. 15). [cuneiform], expliqué plusieurs fois par l'assyrien *ma'du*, est l'idéogramme qui en accadien correspond au mot *zun*, synonyme exact de *mes* et signifiant également „beaucoup.„ Il semble donc, d'après la notation allophone que je viens de rappeler, qu'on pouvait en accadien former des pluriels par l'agglutination de la particule *zun* aussi bien que de la particule *mes*. Cependant il faut remarquer qu'on n'en connaît pas encore d'exemples dans les textes proprement accadiens et que la substitution de [cuneiform] à [cuneiform] comme marque du pluriel ne s'est encore montrée que dans des inscriptions assyriennes, ce qui empêche d'être absolument affirmatif à ce sujet. Mais s'il fallait admettre définitivement des pluriels en *zun* à côté des pluriels en *mes*, le mécanisme de cette forme comme allophone dans les textes assyriens suffirait pour faire reconnaître que la particule *zun* s'attachait immédiatement au radical, comme la particule *mes*, c'est à dire entre le radical et les pronoms ou les postpositions, et non tout à la fin du groupe produit par l'agglutination grammaticale, comme *ene*.

Au reste, dans la phrase accadienne le pluriel des substantifs très-souvent n'est pas exprimé, surtout quand il s'agit de mots régimes; il y a là évidemment pour l'expression ou la non-expression du pluriel des règles assez délicates de syntaxe que nous ne distinguons pas encore bien clairement, mais dont une connaissance plus parfaite des textes fera saisir tout le mécanisme. Ce qui est dès à-présent manifeste, c'est que — comme nous le montrerons plus complè-tement tout à l'heure — quand un substantif est suivi d'un adjectif, il reste indécliné, l'adjectif recevant à sa place la marque du nombre et l'agglutination des pronoms et des postpositions casuelles.

3.

On ne trouve pas en accadien de trace de l'existence d'un article. Mais en revanche tout radical y est susceptible d'une forme allongée, dont j'ai déjà parlé plus haut, par l'addition d'une voyelle finale ou le doublement de la dernière consonne radicale suivie aussi d'une voyelle dont le choix est réglé par les lois d'harmonie euphonique antérieurement exposées. Ce procédé de simple allongement produit, par exemple:
de [cuneiform] *sil*, „vie,„ la forme [cuneiform] *silla*;

de [signe] *ad*, « père, » la forme [signes] *adda* ;
» [signe] *gal*, « grand, » » [signes] *galla* ;
» [signe] *bar*, « puissant, élevé, » » [signes] *barra* ;
» [signe] *an*, « élevé, ciel, dieu, » » [signes] *anna* ;
» [signe] *kur*, « orient, » » [signes] *kurra* ;
» [signes] *ennun*, « chaîne, obligation, » » [signes] *ennunna* ;
» [signe] *sem*, « don, » » [signes] *semmu* ;
» [signes] *gurgur*, « ennemi, » » [signes] *gurgurra* ;
» [signes] *zub*, « construction, » » [signes] *zubbi* ;
» [signes] *babbar*, « lever du soleil, » » [signes] *babbara* ;
» [signe] *lal*, « poids, » » [signes] *lale* ;
» *en* ([signe]), « seigneur, » » *enu* (autre lecture du signe [signe], écrite [signes] dans les Syllabaires).

Cette formation entraîne une certaine modification dans le sens. Elle exprime une insistance sur l'idée analogue à l'insistance qu'elle produit sur le son du radical. Dans la conjugaison des verbes la simple prolongation du radical distingue le temps présent du temps passé. Quand il s'agit des substantifs, elle a le même sens que l'état emphatique des dialectes araméens, formé par le même procédé, si naturel qu'il a dû se présenter à l'esprit des peuples les plus divers. La prolongation donne également au mot un caractère déterminé et individuel, tandis que le radical pur et simple, non prolongé, garde une signification indéterminée et plus générale. Aussi, empruntant ici les termes de la grammaire sémitique, croyons-nous devoir qualifier les deux états du radical d'« état absolu » et d'« état emphatique. » L'état emphatique supplée dans une certaine mesure à l'absence de l'article ; il le réclame nécessairement dans la traduction. Quant à l'état absolu, malgré son caractère plus indéterminé, il faut quelquefois aussi le rendre en exprimant l'article dans une version française. La distinction entre *ad* et *adda* serait plus accentuée que dans la réalité si on voulait la rendre par notre « un père » et « le père. » On ne peut l'exprimer avec une certaine exactitude qu'en disant *pater* et ὁ *pater*.

Au reste, s'il est difficile de ne pas emprunter pour ce cas à la grammaire

des langues sémitiques le terme d'« état emphatique, » la prolongation emphatique du radical est dans l'accadien un fait absolument propre et indigène, dont on ne saurait aucunement attribuer l'origine à une influence d'idiomes étrangers. Et le mécanisme de l'état emphatique accadien dans la phrase est tout à fait différent de celui de l'état emphatique araméen. Car l'accadien n'a pas d'état construit: les pronoms possessifs suffixes s'y joignent à l'état emphatique aussi bien qu'à l'état absolu et le mot placé devant un génitif qu'il régit se met à l'état emphatique quand le besoin de la phrase le réclame; le mot régime au génitif est aussi susceptible de l'état emphatique. On dit:

[cuneiform] admu, « pater meus » et [cuneiform] addamu, « ô pater meus; »
[cuneiform] ad gal, « pater magnus » » [cuneiform] adda gal, « ô pater magnus; »
[cuneiform] ad par, « pater diei » » [cuneiform] adda par, « ô pater diei; »
[cuneiform] ad parra, « pater ἰοῦ diei » » [cuneiform] adda parra, « ô pater ἰοῦ diei. »

Quelques mots ont une forme encore plus déterminative que l'état emphatique, une forme qui remplace plus exactement l'emploi d'un article prépositif. Elle s'obtient en ajoutant un simple b ou la syllabe bu à la suite de la dernière voyelle du radical. Exemples:

[cuneiform] anna, « dieu, » et [cuneiform] annab, « le dieu; »
[cuneiform] xili, « dieu, » » [cuneiform] xilib / [cuneiform] xilibu « le dieu; »
[cuneiform] isse, « prince, » » [cuneiform] issebu.

Mais cette forme est tout à fait exceptionnelle et ne se rencontre que pour un très petit nombre de mots. Elle est, du reste, bien évidemment le dernier vestige d'un antique procédé pour donner au substantif un caractère déterminé, et rendre le même office que l'article prépositif d'autres langues, par la postposition d'un des pronoms de la troisième personne, le pronom bi, entre lequel et le radical une crase s'est ensuite produite. Ainsi:

annab, « le dieu, » est une corruption manifeste d'un primitif anna-bi, « dieu + lui; »
xilib, « le dieu, » » » » xili-bi, « dieu + lui; »
issebu, « le prince, » » » » isse-bi, « prince + lui. »

Quelques personnes ont même cru que bi n'était pas un véritable pronom de la troisième personne, mais un article postpositif. Les traductions assyriennes et le contexte même des documents accadiens ne permettent pas d'adopter cette opinion.

4.

Les cas des langues à flexions sont remplacés en accadien par des postpositions qui s'agglutinent au radical. L'emploi de ces postpositions casuelles est un des faits essentiels et caractéristiques des langues proprement touraniennes. Sa présence en accadien est tout à fait décisive pour déterminer la place philologique de l'idiome des vieux habitants de la Chaldée, d'autant plus qu'il serait facile de retrouver presque toutes les postpositions accadiennes dans la grammaire des différentes langues du groupe ougro-finnois. Mais, suivant la règle de prudence dont j'ai moi-même donné plus haut la formule, je tiens à m'abstenir pour l'heure présente de tous rapprochements de ce genre, que je crois jusqu'à nouvel ordre plus dangereux qu'utiles, en me bornant à signaler cette affinité générale. Je me contenterai donc de prendre en elles-mêmes les postpositions casuelles de l'accadien, d'indiquer leur valeur et leur rôle, et de rechercher quelle est dans cette langue leur signification primitive comme radicaux isolés.

Il n'y a pas de postpositions spéciales pour le génitif et pour l'accusatif. Le mot régime au génitif ou au cas direct n'est pas fléchi et reste invariable. Son cas est uniquement déterminé par une valeur de position dont je parlerai plus bas, en m'occupant de la syntaxe. C'est un reste de l'état primitif de l'idiome, où l'usage des postpositions n'était pas encore établi et où la distinction des cas résultait, comme en chinois, de la position des mots dans la phrase, d'une structure invariable. Les postpositions sont encore très rares dans les inscriptions des plus vieux rois d'Ur, tels que *Likbagas* et *Dungi*, et la plupart des relations casuelles y sont notées par des valeurs de position. Le génitif, dans l'accadien des temps que l'on peut appeler classiques, est aussi remplacé, comme nous l'avons dit plus haut, par l'emploi de dérivés adjectifs formés en *ga*.

Quant aux cas qui se notent au moyen de postpositions, ce sont les suivants:

1° Le datif, marqué par l'agglutination de la particule *ra*, [cuneiform]. Cette postposition se rencontre très fréquemment dans les textes, où la version assyrienne la rend toujours par la préposition *ana*. A la suite de certaines voyelles, son *a*, très bref, tombe, et elle se réduit à un simple *r*. Ainsi on dit:

[cuneiform] *ungalanir*, « à son roi, » pour *ungalanira*;
[cuneiform] *ninnener*, « à leur dame, » " *ninnenera*;
[cuneiform] *ungalmur*, « à mon roi, » " *ungalmura*.

Le radical *ra* signifie « inonder » (*raxaṣu*, dit la colonne assyrienne des Syl-

-libaires), puis « envahir, se porter sur, » ce qui implique la signification de motion vers quelqu'un ou quelque chose qui appartient avant tout à son rôle comme postposition.

2°. Le locatif, dont la particule caractéristique est *tâ*, écrit tantôt [cuneiform] et tantôt [cuneiform]. La voyelle de cette postposition, étant longue et forte, ne subit jamais de modification et ne tombe en aucune circonstance. Le locatif est encore un des cas dont nous avons le plus d'exemples, et les versions assyriennes le traduisent constamment par la préposition *ina*:

[cuneiform] *êta*, « dans la maison, » est rendu par [cuneiform] *ina bit*;
[cuneiform] *karta*, « sur le quai, » » [cuneiform] *ina kari*;
[cuneiform] *mata*, « dans le pays, » » [cuneiform] *ina mat*.

Un certain nombre de mots au locatif, munis de la postposition *ta*, s'emploient comme adverbes. Tels sont:

[cuneiform] *anta*, « en haut, » mot à mot « ciel + dans; »
[cuneiform] *kita*, « en bas, » » « terre + dans; »
[cuneiform] *egirta*, « à la suite, après, » » « suite + dans. »

La postposition *ta* ne signifie pas seulement « dans, dedans; » elle s'emploie aussi avec une idée de motion, là où nous dirions « de dedans, » comme dans l'expression [cuneiform] *êta ibtanudda*, « de la maison il a fait sortir, » que le traducteur assyrien, calquant la phrase accadienne et se conformant ainsi très peu au génie de sa propre langue, rend par [cuneiform] *ina bit yušêsišu*. Aussi, dans les textes assyriens, le signe [cuneiform] est-il très souvent employé comme notation allophone de la préposition *ištu* ou *ultu*, « de » (voy. Norris, *Assyrian dictionary*, t. II, p. 707).

Le locatif en accadien est aussi fréquemment mis en usage — comme, du reste, la préposition *ina* en assyrien — à la place de l'instrumental. On dit ainsi:

[cuneiform] *imtuânita*, « par lui-même; »
[cuneiform] *kita sam*, « un prix en argent; »
[cuneiform] *ašâ durakta bubakita*, « en travaillant le champ avec la houe » (mot à mot: « le champ — houe + avec — lui + travailler + en »).

La phrase suivante réunit côte à côte les deux emplois de la postposition *ta* et du cas locatif:

[cuneiform] *gun nakta ennanta batga*, « celui qui meurt de soif dans les fers » (mot à mot: « qui — soif + par — chaîne + dans — [est] mourant »).

Dans la conjugaison verbale la postposition *ta* sert à former le gérondif, ce

qui est en rapport étroit avec son rôle dans la déclinaison des substantifs. La signification de ta comme radical séparé est inconnue; on ne l'a pas encore rencontré dans les textes, et ni les Syllabaires ni les tablettes lexicographiques n'en fournissent d'explication. Mais les inscriptions unilingues les plus antiques donnent à la postposition du locatif la forme [cuneiform] te; le ta des documents de date postérieure semblerait ainsi en être une altération. Et dès lors on serait amené à reconnaître originairement dans cette postposition un radical bien connu, au sens certain, qui a pu tout naturellement être pris pour en faire la particule formative du cas locatif, le radical [cuneiform] te, « fondation, base. »

3°. Je donne le nom de locatif superpositif — en vertu de l'axiome de Cicéron novis rebus nova ponenda sunt nomina — au cas que marque en accadien la postposition [cuneiform] ge. Il correspond en effet à ce qu'est dans d'autres langues l'emploi des prépositions équivalant à notre français « sur, au-dessus. » Exemples:

[cuneiform] êaniga, « sur sa maison; »

[cuneiform] Xarsagge (Xarsak-ge), « sur la montagne; »

[cuneiform] saggadu imtenaga, « sur son propre sommet, sur le « sommet de sa propre tête. »

Le cas qu'indique la postposition ge se rencontre fréquemment dans les inscriptions unilingues des rois de l'Ancien Empire de Chaldée en rapport avec l'idée de domination:

[cuneiform] ungal kiengi Akkadge, « roi sur la contrée d'Accad; »

[cuneiform] ungal Urulabmage, « roi sur le district d'Our; »

[cuneiform] nin ankige, « dame sur le ciel et la terre. »

Il exprime aussi la génération ascendante:

[cuneiform] sapas an Turzige, « Mère du dieu (sur le dieu) Fils de l'Esprit (Tammuz?), » surnom de la déesse Istar (W. A. I. ii, 59, verso, l. 9).

Comme radical isolé, ge, exprimé par le caractère [cuneiform], signifie, « ce qui est « en bas, abîme. » L'agglutination qui exprime le cas locatif superpositif doit donc s'analyser étymologiquement de la manière suivante:

êaniga, « sur sa maison, » décomposé en: « la maison + de lui + en bas; »

Xarsagge, « sur la montagne, » » « la montagne + en bas; »

saggadu imtenaga, « sur son propre sommet, » » « le sommet — [de] même + lui + en bas. »

Pour exprimer la position supérieure du sujet de la phrase par rapport au régime on indique la position inférieure de l'objet qui en est le régime.

4°. Nous avons remarqué tout à l'heure qu'en accadien le locatif est souvent

employé pour l'instrumental; c'est même la manière la plus ordinaire de rendre ce cas. Cependant on trouve quelques exemples d'une postposition d'emploi assez rare qui sert à former un instrumental distinct du locatif. C'est li, , comme dans cette phrase d'une inscription du roi Rit-Uru (), fils de Kudur-Mabug (W. A. I. i, 5, XVI):

Enukitli garra, « créé par le dieu Bel. »

Jusqu'à présent on n'a rencontré la postposition li que quand il s'agit de choses faites « par une personne; » au contraire, on a des exemples de l'emploi de ta en parlant d'actions faites « par une personne » et « au moyen d'un objet. » Il serait pourtant prématuré d'en conclure à une spécialisation absolue du sens de la postposition li; et il est sage de suspendre son jugement jusqu'à ce que des textes plus nombreux éclaircissent définitivement la question.

En tant que radical indépendant de la langue, li exprime l'idée d'élévation, supériorité.

5° Comme plusieurs des langues touraniennes, l'accadien avait un cas possessif. Il le marquait par la postposition lal, dans laquelle on reconnaît avec certitude le radical lal, « remplir, peser, soutenir, prendre. » La postposition du cas possessif est incontestable dans des expressions telles que:

ê Enukitlal, « le temple du dieu Bel; »

sakkanakku Enukitlal, « souverain pontife du dieu Bel. »

Elle s'applique quelquefois au rapport de filiation:

Uru tur sak Enukitlal, « le dieu Lune « fils aîné du dieu Bel. »

6° De toutes les postpositions de la déclinaison accadienne celle dont on a le plus d'exemples est celle du cas de motion, ku. La valeur en a été reconnue par Hincks dès les premières études sur cette langue, et en effet les documents bilingues et grammaticaux traduisent constamment la postposition ku par la préposition assyrienne ana. Elle signifie « vers, » « dans » avec idée de mouvement comme in latin régissant l'accusatif, et « pour »:

sugabanikta insê, « dans ta main il a donné » — assyrien: ana qatte iddin;

ariadaku bansemmu, « au fleuve on le jette » — assyrien: ana nâru inadduśu;

ennunku insê, « pour l'obligation il a donné » — assyrien: ana mazarti iddin;

[cuneiform] namgabaniku kū ninlal, « pour sa liberté il a payé de l'argent » — assyrien : [cuneiform] ana iptirišu kaspa išmu ;

[cuneiform] sambiku ingar, « pour son prix il a fait » — assyrien : [cuneiform] ana šimiša itkun ;

[cuneiform] ummegalakku mininsê, « pour la nourrice il l'a donné complètement » — assyrien : [cuneiform] ana mušenakti iddinšu.

La voyelle u, étant brève dans la particule ku, s'élide devant la terminaison des pluriels en ene. Ainsi on dit :

[cuneiform] ennunku au singulier,

et [cuneiform] ennunakene au pluriel, avec insertion euphonique d'un a entre le radical et la postposition, pour ennun-ku-ene.

La postposition du cas de motion, ku, n'est autre que le radical ku, [cuneiform], « établir, poser, » dont l'emploi comme radical isolé se montre extrêmement fréquent.

7°. L'ablatif se forme par une postposition na, [cuneiform], exactement semblable à l'affixe du génitif dans l'idiome protomédique, [cuneiform] na :

[cuneiform] kikuanina, « de sa résidence, de sa place ; »

[cuneiform] sinina, « de sa vue ; »

[cuneiform] uruna, « de la ville. »

La particule na sert souvent à désigner la matière dont est fait un objet, les éléments qui le constituent :

[cuneiform] duma kūgi tag zakurna, « une harpe d'or (et) de pierre précieuse ; »

[cuneiform] xarsak tag zakurna, « une mine de pierres précieuses. »

On emploie aussi quelquefois cette postposition pour exprimer une idée de supériorité de position, et les tablettes grammaticales nous offrent comme exemples de cette acception :

[cuneiform] tagna, « sur la pierre ; »

[cuneiform] amienna, « sur la couronne. »

Aussi na se rencontre-t-il au lieu de ga, rendant un rapport de domination, comme dans :

ungal Nis'inna, « roi de Nisin, » la ville de Chaldée appelée aussi Karrak.

Lorsque le mot qui suit commence par une nasale, la postposition na devient nam; elle se change aussi quelquefois en nam devant une gutturale.

Son étymologie est encore tout à fait obscure, mais il est intéressant de la retrouver en protomédique.

8°. Le signe a la double valeur de ga et de kit. Aussi je crois que M. Sayce a eu raison d'admettre que ce caractère pouvait représenter, en même temps que le ga du locatif superpositif, une autre postposition kit, douée du sens de « avec, » laquelle aurait été étymologiquement une forme apocopée du mot kita, « avec, » employé si souvent comme préposition isolée. En effet dans un certain nombre d'exemples il est bien difficile de ne pas reconnaître au signe le rôle de marque du cas comitatif:

tur addakit, « le fils avec le père; »

s'a s'akit, « l'homme avec l'homme, » c'est à dire « l'un avec l'autre. »

Ce qui confirme pleinement la lecture kit admise en ce cas par M. Sayce est cette phrase de la formule magique d'un amulette de pierre dure que j'ai entre les mains et où la postposition kit est écrite exceptionnellement par deux signes de syllabes simples:

zi kiakit gandune, « qu'ils (certains génies) viennent avec l'Esprit de la terre. »

C'est, suivant toute vraisemblance, la lecture kit qu'il faut adopter et le cas comitatif qu'il faut reconnaître lorsque le signe se présente avec le sens de « ainsi que, en tant que, » comme dans cette phrase d'une prescription magique qui se lit sur une des tablettes publiées par sir Henry Rawlinson et M. Norris:

sakbakit id banins'ar, « en guise de talisman avec la main il lui a écrit. »

J'aurai plus loin l'occasion de m'occuper de l'origine de la préposition kita, qui a produit la particule affixe kit.

9°. La postposition la, dont M. Sayce a été aussi le premier à déterminer le sens, veut dire « parmi, entre. » J'appelle donc le cas qu'elle sert à former comitatif locatif. Quelquefois la postposition la s'emploie, comme celle du locatif simple, ta, d'une manière qui implique l'idée de motion que nous rendrions en français par les mots « de dedans, du milieu de. » C'est ainsi que dans le fragment bilingue de lois nous lisons:

ganla bandak, « de la vue il a disparu » (mot à mot : « de la vue il s'a séparé lui), ce que la version assyrienne rend par le simple mot ittaparka, « il a déserté. »

La postposition la s'échange, du reste, avec ta dans un des titres les plus importants du dieu Nergal, « se manifestant dans la vaillance, » lequel est écrit tantôt :

mislamta uddua

et tantôt :

mislamla uddua.

L'a de cette particule, étant bref, s'élide après le pronom suffixe de la 1ère personne, mu, dont elle change, par contre, la voyelle en a. Ainsi nous lisons :

unmalene, « parmi mes hommes, » au lieu de un-mu-la-ene ;

imtemal, « en moi-même, » » » imte-mu-la.

La valeur isolée du radical la et du signe n'est pas encore déterminée.

10°. Le rôle et le sens de la particule gim, signifiant « comme, » sont depuis longtemps reconnus, d'autant plus que dans les textes assyriens elle est fréquemment mise en usage à titre d'allophone remplaçant le mot, qui la traduit toujours dans les documents bilingues. Cette particule en accadien s'emploie exactement de la même manière que les postpositions casuelles :

êa eanigim, « une maison comme sa maison ; »

xarsaggim (xarsak-gim), « comme une montagne ; »

sir maxgim sak VIIna, « comme le grand « serpent à sept têtes, » — assyrien : kima isxit maxxi siba gaggadašu ;

sir rus âbbagim, « comme le serpent qui agite « la mer » — assyrien : kima isxit rušu tamtiv ;

nambirgim, « comme un oiseau, » — assyrien : kima issurri.

La parfaite conformité du mécanisme de l'emploi de cette particule avec celui des postpositions qui nous occupent me conduit à admettre dans la déclinaison accadienne un cas comparatif ou équatif. Cependant il est à remarquer que la particule

gim, « comme, » s'agglutine à la suite des verbes de la même façon qu'après les substantifs, ce qui pourrait conduire à la classer dans une catégorie à part:

[cuneiform] kilam alginagim (pour anzina), « comme le tarif est établi; »
[cuneiform] kilam aliklagim (pour anikla), « comme le tarif existe; »
[cuneiform] kilam almalmalgim (pour anmalmal), « comme le tarif est « complet. »

11°. Un dernier cas est marqué par la postposition gab, [cuneiform], « en face de, contre; » je l'appelle oppositif:

[cuneiform] sinenegab, « devant leur vue; »
[cuneiform] gurgurranigab, « contre tes ennemis; »
[cuneiform] Xarsaggab (Xarsak-gab), « en face de la montagne. »

Comme radical isolé [cuneiform] gab signifie « poitrine, devant. » En assyrien [cuneiform], [cuneiform] et [cuneiform] s'emploient comme expressions allophones représentant les prépositions synonymes Xassi, ana Xassi, ina Xassi, « en face, devant, contre, avec, » que l'on ne trouve écrites phonétiquement que dans les textes du temps des Achéménides.

Ainsi qu'on a pu le voir par beaucoup des exemples que nous venons de citer, les pronoms suffixes, toutes les fois qu'ils sont joints à un substantif, s'insèrent entre le radical et la postposition casuelle; dans les pluriels formés en mes ils suivent cette particule, précédant toujours la postposition. Je donnerai un peu plus loin le tableau de ces pronoms.

5.

J'ai tenu absolument à procéder ici, comme je le ferai encore en parlant de la conjugaison verbale, uniquement à l'aide d'exemples empruntés aux textes et d'une vérification facile pour quiconque voudra recourir aux documents originaux publiés ou déposés dans des Musées publics. Mais il est facile de coordonner en les appliquant à tel ou tel mot les données fournies par ces exemples et de dresser ainsi des paradigmes. C'est ce que j'ai essayé de faire dans le second fascicule de ces Études; dans la première section de ce second fascicule j'ai restitué le paradigme complet d'un mot faisant son pluriel en mes, avec tout le mécanisme de l'insertion des pronoms possessifs, et dans la seconde j'ai restitué celui d'un autre substantif faisant le pluriel en ene; ce sont des types de ce qu'on pourrait appeler la première et la seconde déclinaison

de la grammaire lycienne. Le paradigme du mot au pluriel en <u>mes</u> est absolument certain; celui du pluriel en <u>ane</u>, avec beaucoup de choses sûres, renferme quelques parties conjecturales, établies par analogie mais qui ont encore besoin de confirmation. Au reste, j'ai tenu à faire des restitutions de paradigmes une partie séparée de mon travail, pour ne placer ici que des exemples directement empruntés aux inscriptions, résolu que j'étais à ne donner autant que possible dans la présente introduction rien de douteux ni aucune restitution, quelque sûre qu'elle puisse paraître.

Chapitre V.
L'adjectif.

1.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, l'accadien, n'ayant pas de parties du discours, n'a pas à proprement parler d'adjectifs, non plus que de substantifs, si ce n'est les dérivés formés par la postposition ga, lesquels ont avant tout, par leur signification même, un certain caractère d'adjectifs, quoiqu'ils puissent s'employer aussi dans le rôle de substantifs et même quelquefois verbalement. Mais tous les radicaux sont susceptibles d'être mis en usage, quand le besoin de l'expression le réclame, en qualité d'adjectifs, avec les formes de la déclinaison substantive.

C'est uniquement la position dans la phrase qui détermine le caractère d'adjectif donné à un mot, d'après les deux règles grammaticales suivantes:

L'adjectif suit le substantif qu'il détermine et qualifie;

Le substantif qu'accompagne un adjectif reste indécliné, c'est l'adjectif qui reçoit les particules indicatives du nombre, les pronoms possessifs affixes et les postpositions casuelles qui s'y rapportent (1); ainsi se forme en accadien l'accord du substantif et de son adjectif. C'est un résultat du génie polysynthétique de la syntaxe de cette langue, génie sur lequel nous aurons à revenir plus loin et qui fait que le groupe du substantif et de son adjectif se décline en bloc comme un seul mot composé.

Aussi sous ce rapport la différence absolue du génie de l'assyrien et de celui de l'accadien n'a pas permis que les habitudes orthographiques de cette dernière langue passassent dans les textes assyriens, même à l'état d'expressions purement idéographiques ou allophones. Dans les inscriptions assyriennes, quand on écrivait idéographiquement le substantif et l'adjectif on

---

(1) Cette règle souffre cependant quelques rares exceptions; et de là provient le phénomène de la tmèse qui s'opère pour l'insertion des pronoms possessifs entre les deux éléments de certains mots composés dont nous avons parlé plus haut, à la p. 52, comme si-di et sud-du.

attachait à chacun la marque du pluriel. Pour écrire ilani rabuti, « les dieux grands, » on mettait

En accadien pareil mode de notation était inconnu et on écrivait, conformément à la grammaire:

an galene, « les dieux grands; »

an dangames, « les dieux puissants, »

sans jamais joindre de marque du pluriel au substantif.

Voici quelques autres exemples de l'accord du substantif et de son adjectif par l'affixion de toutes les particules de la déclinaison à l'adjectif, le substantif restant invariable:

mu bîru Kuganiku, « pour le revenu de son argent » — mot à mot: « don — [du] revenu — en argent + de lui + pour; »

sam belabi, « son prix complet » — mot à mot: « prix — complet + de lui; »

sam belabiku, « pour son prix complet » — mot à mot: « prix — complet + de lui + pour; »

bîru Kilam ginagim, « redevance conforme au tarif établi » — mot à mot: « redevance — le tarif — établi + comme. »

2.

Je n'ai point rencontré jusqu'à présent d'exemple qui montre comment le comparatif se formait en accadien.

Quant au superlatif, il se marque par la réduplication du mot employé adjectivement:

an, « élevé, » — anan, « très élevé; »

bar, « fort, haut, » — barbar, « très fort, très haut; »

gal, « grand, » — galgal, « très grand; »

dan, « puissant, » — dandan, « très puissant. »

L'état absolu et l'état emphatique du mot ainsi redoublé notent, par leur différence celle qui existe entre les deux idées que nous exprimons par « très » et « le plus »:

barbar, « très fort, très haut, » — barbarra, « le plus fort, le plus haut; »

galgal, « très grand, » — galgalla, « le plus grand. »

Les adjectifs au superlatif se comportent dans la phrase exactement comme les adjectifs simples ; le substantif auquel ils se rapportent reste de même indécliné, et c'est l'adjectif qui reçoit les diverses particules de l'agglutination grammaticale :

[cuneiform] *an* *galgalene*, « les dieux très grands ; »

[cuneiform] *an* *galgalline*, « les dieux les plus grands. »

Chapitre VI.
Les noms de nombres.

1.

Les nombres sont toujours exprimés par des chiffres dans les textes accadiens. Aussi ne connaissons-nous qu'une très petite portion des noms de nombres de cette langue, lesquels nous sont révélés par les Syllabaires, par les tablettes grammaticales et par les lectures phonétiques attachées à certains groupes de l'écriture, qui étaient originairement des chiffres mais qui s'emploient aussi comme signes de syllabes, soit dans les textes proprement accadiens, soit dans les documents assyriens.

Ce sont:

id, dis } « un. »

kas, bi } « deux. »

essa, « trois. »

sana, « quatre. » — à côté duquel fut bientôt employé un autre nom, d'origine sémitique, irba, dont l'emploi est caractérisé par l'orthographe [cuneiform] (avec le complément phonétique ba) au lieu de [cuneiform] ou [cuneiform].

ša, « cinq. »

aš, « six. »

ge (?), « dix. »

esa, « quinze. »

nis, « vingt. »

sussana, « trente. »

sanabi, « quarante. »

giguśili, « cinquante. »

us, « soixante. »

me, « cent. »

nir, « six-cents. »

śi, « mille. »

śar, « trois mille six cents. »

Il y a une parenté étroite et évidente entre essa, « trois, » as, « six » et us, « soixante, » il y en a également entre śa, « cinq, » et eśa, « quinze; » sanabi, « quarante, » dérive de sane, « quatre. » Et ceci est pleinement d'accord avec le système décimal de la numération des nombres entiers qui sert de base au système des chiffres cunéiformes. 1 est [cunéiforme], 10 [cunéiforme]; d'où 4 [cunéiforme] ou [cunéiforme] et 40 [cunéiforme] = « quatre dix, » 6 [cunéiforme] et 60 [cunéiforme] = « six dix. » Le nom me appliqué à la centaine nous reporte au temps primitif où cent était le nombre le plus élevé jusqu'auquel on sût compter, car le mot me et son idéogramme [cunéiforme], qui l'un et l'autre désignent « cent, » veulent dire d'abord « rassemblement, réunion. »

2.

Les nombres ordinaux se marquent en ajoutant aux chiffres du nombre cardinal le signe [cunéiforme] Kam ou le signe [cunéiforme]. Ce dernier n'est qu'une variante du signe [cunéiforme] Kan ou gan, à laquelle la forme ordinaire est quelquefois substituée, bien que le tracé oblique ait été choisi de préférence par les scribes pour le placer après les chiffres. Il faut peut-être en conclure que la particule caractéristique des nombres ordinaux n'était autre à l'origine que le démonstratif gan, « celui-ci. » Mais à l'époque classique de la langue elle se lisait toujours Kam, même quand elle était écrite [cunéiforme] ou [cunéiforme]. Nous en avons la preuve en voyant le signe [cunéiforme] lui-même, dans la notation des nombres ordinaux, suivi de la syllabe [cunéiforme] ma toutes les fois que la dernière consonne se redouble pour faciliter l'insertion d'une voyelle euphonique servant de support à une postposition casuelle, comme dans cet exemple :

[cunéiforme] ab pin gaba par sussanaKammata,

« le mois de Kislev finissant, dans le jour trentième. »

Il faut donc lire :

ou essakam, «troisième,» de essa, «trois;»
» sanakam, «quatrième,» » sana, «quatre;»
» niskam, «vingtième,» » nis, «vingt;»
et ainsi de suite.

3.

On sait que les Chaldéens et les Babyloniens ramenaient toutes les fractions au dénominateur 60, c'est à dire qu'ils considéraient l'unité comme divisée en soixante parties égales et rendaient toute fraction par le nombre de soixantièmes qu'elle contenait. De là leur système de notation des nombres fractionnaires, dont la découverte appartient à M. Oppert. Ils les marquaient au moyen des chiffres ordinaires exprimant le numérateur de la fraction au dénominateur 60, et quand les fractions s'ajoutaient à un nombre entier on avait deux séries successives de chiffres, la première exprimant le nombre entier, la seconde la fraction ramenée au dénominateur invariable. Ainsi 2½ s'écrivait $= 2\frac{30}{60}$, $29\frac{4}{5}$ $29\frac{48}{60}$. C'est le mode de compter et de noter que nous employons encore aujourd'hui pour exprimer les degrés et l'échelle de leurs divisions sexagésimales, a°, a', système qu'Hipparque, disciple de la science chaldéenne en bien des choses, introduisit le premier dans l'astronomie des Grecs.

Cette numération des fractions avait-elle été inventée par les Accadiens ou bien par les Kouschites, leurs voisins et peut-être leurs prédécesseurs sur une partie du sol de la Chaldée? On ne saurait le dire. Mais en tous cas le système fut connu et adopté de très bonne heure par les Accadiens; et c'est seulement d'après cette méthode qu'ils paraissent s'être mis à nommer les fractions.

Les syllabaires nous apprennent, en effet, que dans la désignation des poids et mesures:

susana, «trente,» exprimait la notion de $\frac{30}{60}$, c'est à dire $\frac{1}{2}$, notée par l'idéogramme ;
sanabi, «quarante,» » » $\frac{40}{60}$ » $\frac{2}{3}$ » » ;
gigusili, «cinquante,» » » $\frac{50}{60}$ » $\frac{5}{6}$ » » .

On doit en conclure que l'on désignait dans le langage, comme dans l'écriture, les nombres fractionnaires par le chiffre de leur numérateur dans le système du commun dénominateur 60. Par conséquent, lorsque nous connaîtrons la série complète des noms des nombres entiers nous posséderons du même coup celle des noms des nombres fractionnaires, la nomenclature des nombres entiers s'y appli-

-quant, ainsi que le prouvent les exemples que nous venons de citer, de la manière suivante :

Kas, « le trentième » $= \frac{2}{60}$

essa, « le vingtième » $= \frac{3}{60}$

sana, « le quinzième » $= \frac{4}{60}$, etc.

Quelques-unes de ces désignations accadiennes des fractions ont été adoptées en assyrien comme des noms de poids ou de mesures, étant désormais vocalisés à la manière assyrienne. Ainsi, dans l'échelle pondérale, nous voyons :

l'hémimnæon, c'est à dire $\frac{30}{60}$ mine, que désigne le caractère [cuneiform sign], appelé šuššanu, modification de sussana ;
le ditriton, " $\frac{40}{60}$ " " " [cuneiform sign] " šinabu " sanabi :

Quant au pentécontadrachme, noté par le signe [cuneiform sign], il se nommait en assyrien parap, [cuneiform signs], nom très embarrassant ; car il est difficile de le rattacher à une racine sémitique, et en même temps il n'a rien de commun avec l'appellation accadienne giguš'ili.

Chapitre VII.
Les pronoms.

1.

La série des pronoms est fort riche en accadien.

Nous y trouvons d'abord les pronoms personnels suffixes qui se joignent à certaines prépositions et qui, en s'attachant aux substantifs, remplissent le rôle de pronoms possessifs. Ce sont les formes que l'on doit regarder comme fondamentales et typiques.

1ère personne. Singulier : mu, « moi. »
Pluriel : me, « nous. »
2e personne : Singulier : zu, « toi. »
Pluriel : zunene, « vous. »
3e personne : Singulier : ni, « lui. »
bi, « lui. »
Pluriel : nene, « eux. »

Le pronom de la 3e personne du singulier subit l'influence des voyelles voisines en vertu des lois d'harmonie et se transforme en na, ne, même, mais très rarement, en nu. Je n'ai rencontré qu'un seul exemple de cette dernière modification, dans l'expression kinuku, « vers son lieu, en son lieu. » Quand le même pronom s'attache à un mot terminé par une consonne, par un a ou par une voyelle ayant une affinité particulière avec l'a, il devient ani.

Il est impossible d'examiner un texte accadien quelconque sans y voir un ou plusieurs de ces pronoms. Les exemples expliqués en surabondent sur les tablettes grammaticales. Aussi ont-ils été une des parties de la langue que l'on a déterminées les premières. Hincks et M. Oppert, chacun de son côté, les avaient reconnus de très bonne heure.

Aucune différence de sens appréciable n'existe entre les deux pronoms de la 3e personne du singulier, ni et bi ; ce sont deux synonymes exactement équivalents. Mais il est à

remarquer qu'il n'y a de forme plurielle correspondante qu'au premier.

Celle-ci, nene, est tirée du singulier ni par le procédé primitif de ré-duplication pour former les pluriels, que nous avons signalé plus haut comme ayant laissé quelques traces dans le langage accadien. Quant au pluriel de la 2e personne, zanene, il est formé manifestement d'une combinaison du singulier zu avec le pluriel de la 3e personne, nene: zu + nene, « toi + eux » = « vous. »

Le pluriel de la 1ère personne, me, est tiré du singulier, mu, par le moyen d'une modification de la voyelle qui se retrouve pareille dans la plupart des langues ougro-finnoises:

	Finnois.	Esthonien.	Votiaque.	Mordvine.	Zyriainien.	Tchérémisse.
Moi:	ma.	ma.	mon.	mon.	me.	min.
Nous:	me.	meie.	mi.	min.	mi.	mä.

Le rapprochement a été déjà fait par M. Sayce. Il est tout à fait frappant, et on peut d'autant plus se le permettre que les pronoms personnels suffixes constituent un des points qui rattachent l'accadien avec le plus d'évidence et de clarté au groupe des idiomes ougro-finnois.

L'accadien n'a pas plus de distinction des genres pour les pronoms que pour les substantifs.

2.

Les textes n'ont pas offert jusqu'à présent la série complète des pronoms personnels isolés, qui paraissent avoir été très variés. Ceux que l'on peut relever dans les documents connus sont:

1ère personne. Singulier: 1. [cunéiforme] mu, qui fait au génitif [cunéiforme] mena ou [cunéiforme] mina.

2. [cunéiforme] idbi, qui devient fréquemment [cunéiforme] dab après un mot finissant par une voyelle.

Pluriel: Inconnu.

2e personne. Singulier: 1. [cunéiforme] zu.

2. [cunéiforme] mun, ou [cunéiforme] men.

Pluriel: Inconnu.

3e personne. Singulier : 1. [cunéiforme] an, quand le mot précédent finit par une consonne ;
[cunéiforme] na, quand il finit par une voyelle ;
[cunéiforme] nam, devant une nasale ou un g.
2. [cunéiforme] ibbe, qui devient presque toujours [cunéiforme] dab après un mot terminé par une voyelle.

Pluriel : Inconnu.

On voit que pour chacun de ces pronoms isolés au singulier — car nous n'en connaissons aucun au pluriel — il y a un type pareil au pronom suffixe, puis un autre type tout à fait différent, dont l'origine est encore impossible à pénétrer. Le second type de la troisième personne se rattache au pronom suffixe bi.

Le génitif du premier type de la première personne, mena, est en réalité originairement un ablatif formé par l'adjonction de la postposition casuelle na ; mais dans l'usage il s'emploie plus souvent comme génitif que comme ablatif. C'est le premier pas de la transition qui a fait de la postposition accadienne de l'ablatif la marque du génitif en proto-médique.

M. Sayce considère dab comme le datif de ibbi. Grammaticalement la chose est impossible à admettre, car ce serait l'unique exemple qu'offrirait la langue accadienne d'une déclinaison intérieure s'opérant par une modification du radical au lieu de la simple adjonction d'une particule agglutinée au radical invariable. Mais dab est certainement employé comme nominatif en tant que pronom incorporé de la conjugaison verbale, et cela déjà dans les inscriptions chaldéennes de l'Ancien Empire, par exemple dans cette expression d'un document du roi d'Ur Amar-Uru, [cunéiforme] (W. A. I. I, 5, XIX) : [cunéiforme] [cunéiforme] tu dabkurria, « moi qui conquiers l'agresseur, » mot à mot : « l'agresseur — moi + conquérant. »

3.

« Beaucoup de langues touraniennes, dit M. Max Müller (dans Bunsen, Outlines of the philosophy of universal history, t. I, p. 465), à côté de leurs pronoms personnels usuels ont formé une série très-nombreuse de pronoms de politesse et de conversation, tels que « serviteur, » « frère aîné, » « sœur, » « homme simple, » etc. Leur nombre devient moindre avec les progrès de la civilisation et de la culture littéraire. De là on n'en rencontre plus que peu de traces dans

la branche tamoule et presque pas dans la branche ougrienne.»

Sans qu'il y fût aussi développé qu'en japonais, ce fait, qui reporte à un état peu avancé du langage, existait en accadien, et des pronoms composés d'honneur ou de politesse y remplaçaient quelquefois les pronoms isolés. Les tablettes grammaticales nous font connaître deux de ces pronoms remplaçant la 3e personne du singulier, *kidanbi*, «son lieu fort, sa puissance,» et *izkubi*, «son service,» dans les expressions:

ki kidanbiku, «vers avec sa puissance,»

ki izkubiku, «vers avec son service,»

signifiant l'une et l'autre «avec lui» dans un sens de motion, et traduits également en assyrien *ana ittisu*. D'autres textes, bilingues et unilingues, montrent *numbi*, «sa destinée,» employé au lieu du simple pronom isolé de la troisième personne.

Le second pronom isolé de la première personne du singulier, *idbi*, doit peut-être être rattaché à cette classe. Il semble en effet se terminer par l'affixe *bi* de la troisième personne, et par conséquent avoir été originairement un pronom de courtoisie formé par rapport à l'interlocuteur en s'adressant à lui à la troisième personne. Envisagé de cette manière, il se décomposerait très naturellement, comme l'a déjà proposé M. Sayce, en *idabi*, «sa main,» c'est à dire «son serviteur.» Au reste, il résulte d'une glose ajoutée sur une des tablettes lexicographiques qu'il pouvait, tout en continuant à représenter la première personne du singulier et à correspondre à l'assyrien *anaku*, s'allonger encore par l'addition d'un élément de plus, devenant alors *idbiduru*. Quel est le sens originaire de cet élément *duru*? M. Sayce le rapproche de *dara*, «nom.» Ce n'est pas impossible, mais la chose est encore bien obscure pour émettre une hypothèse ayant quelque solidité.

4.

J'ai déjà dit que les pronoms possessifs qui s'attachent aux substantifs entre le radical et la postposition casuelle sont identiques aux pronoms personnels suffixes. Pour parler plus exactement, l'accadien n'a pas en réalité de pronoms possessifs, et il les remplace en suffixant les pronoms personnels aux substantifs dont il veut indiquer l'appartenance. J'ajoute que dans l'usage possessif le pronom *bi* s'applique aussi bien au pluriel qu'au singulier de la troisième personne, veut dire «leur» aussi bien que «son,» tandis qu'avec l'autre type pronominal de la troisième personne on a un singulier *ni*, «son,» et un pluriel *nene*, «leur.»

Pour ce qui est des pronoms sujets et régimes incorporés aux verbes et de leur mécanisme si délicat, au moyen duquel se marque la différence d'une partie des temps, je réserve ce sujet pour l'étude de la conjugaison verbale, que j'aborderai dans un instant.

5.

Du témoignage des tablettes grammaticales et des textes bilingues il résulte que l'accadien possédait deux types de pronoms démonstratifs, [cuneiform] gan et [cuneiform] anna. Tous les deux sont rendus par le démonstratif assyrien [cuneiform] annu, et les exemples que nous en possédons ne sont pas suffisants pour établir si leur différence correspondait à celle du démonstratif de l'objet le plus rapproché et du plus éloigné, de « celui-ci » et « celui-là. »

Quoiqu'il en soit, le pronom démonstratif gan est certainement l'acception substantive du radical dont l'acception verbale, écrite de même [cuneiform] gan, est celle d'« être. » Quant à anna, c'est une véritable forme emphatique du premier pronom isolé de la troisième personne. Il se présente même quelquefois sous la forme simple de ce pronom, na, et une tablette lexicographique traduit [cuneiform] par annu.

La gutturale initiale du pronom démonstratif gan est susceptible de s'aspirer quelquefois en xan. On trouve même exceptionnellement la forme xu dans une inscription du roi Kurigalzu (W. A. I. I, 4, XIV, 1):

[cuneiform] xu munkak, « celui-ci je l'ai bâti, »

le n final, très sourd de sa nature, étant tombé comme il arrive souvent à la nasale finale des particules qui s'incorporent en préfixes, et la voyelle étant influencée par le u long qui suit.

6.

Nous verrons plus loin, en parlant de la syntaxe, que le pronom relatif n'est pas exprimé dans le plus grand nombre des cas en accadien; l'emploi du participe suffit alors pour introduire une phrase incidente. Mais il s'exprime aussi quelquefois, toujours suivi du participe ou d'un adjectif en ga. Dans le pronom relatif les Accadiens établissent une distinction de genre, inconnue partout ailleurs à leur langue; mais ce n'est pas celle du masculin et du féminin, c'est celle du genre animé et du genre inanimé. Quand il s'agit d'un homme ou d'un être vivant, le pronom relatif est [cuneiform] gum, « homme, » quand il s'agit d'un objet privé

de vie, il est gar, « substance, chose. »

Voici quelques exemples de l'emploi de l'un et de l'autre :

gum ê Uru inKaKa, « qui a construit le « temple du dieu Lune » — mot à mot : « homme — le temple — (du) dieu Lune — lui + ayant construit ; »

gum sas'un aka, « qui efface » — mot à mot : « homme — effacement — faisant ; »

gum mun bisgab, « qui moule des briques » — mot à mot : « homme — briques — moulant ; »

dans les formules déprécatoires contre les différents fléaux (W. A. I. ii, 17), la Peste étant considérée comme un être animé et malfaisant, c'est le pronom gum qui s'y applique : namtar gum sunumbarra, « la Peste qui n'abandonne pas. »

Xar gig gar gigga, « le viscère malade qui est violemment malade » — mot à mot : « le viscère — malade — chose — violemment malade ; »

gigga gar gigga, « le mal violent qui est violent » — mot à mot : « le violent — chose — violente. »

Dans les textes écrits à l'époque assyrienne et par des scribes ninivites, l'identité parfaite de l'expression graphique du pronom relatif du genre inanimé en accadien, gar, et du pronom relatif commun à tous les genres en assyrien, ša, tous les deux écrits par le signe, a amené à confondre les relatifs gum et gar en accadien et à mettre fautivement gar dans des cas qui régulièrement eussent appelé gum, comme dans cette phrase déprécatoire (W. A. I. ii, 17, col. 2, l. 40-41) :

alab lamma gar Kuruga saKena(?) abaningubba, « que le Génie, le Colosse favorable lui fortifie « son ..... » — mot à mot : « le Génie — le Colosse — qui — favorable — son (saKe ou saKmal) — que + il + lui + fortifie. »

Si l'emploi du pronom relatif de l'un ou de l'autre genre est plus rare que son omission là où il sert à amener une incise, il est toujours exprimé au commencement d'une phrase principale, là où il doit être rendu dans la traduction par « celui qui » ou « ce qui » :

gum rus lanibi, « celui qui forge son image » (W. A. I. ii, 17, col. 1, l. 30) ;

gum nakka ennunta lutga, « celui qui « meurt de soif dans les fers » (W. A. I. ii, 17, col. 2, l. 23) ;

gum zinna ....ta batgu, « celui qui « meurt de faim dans le désert » (Ibid. l. 28);

gar nusarra gar nukuruga, « ce qui n'est « pas préservatif (des mauvaises influences), ce qui n'est pas de bon augure » (Ibid. col. 1, l. 18).

7.

Les pronoms réfléchis des trois personnes se forment en attachant les suffixes pronominaux au mot *imte*. Les textes connus nous fournissent les pronoms réfléchis de la première et de la troisième personne du singulier :

imtemu, « moi-même, » traduit en assyrien *ramaniya* ;

imtena, « lui-même, » " " *ramanisu*.

Quand l'harmonie avec les voyelles du mot suivant amène à vocaliser le suffixe de la troisième personne en *i*, il est *ani* et un *u* euphonique s'insère entre ce suffixe et la voyelle finale du mot *imte*. Nous avons ainsi :

imteuâni, « lui-même, » traduit en assyrien *ramanisu*.

Il est facile d'après ces exemples, les seuls qu'offrent jusqu'à présent les textes, de restituer les autres pronoms réfléchis, qui devaient être :

imtezu, « toi-même ; »

imteme, « nous-mêmes ; »

imtezunene, « vous-mêmes ; »

imtenene, « eux-mêmes. »

Les pronoms réfléchis reçoivent les postpositions casuelles de la même manière que les substantifs. Ainsi nous trouvons :

imtemal, « en moi-même, » pour *imte-mu-la*.

J'ignore le sens du mot *imte* comme radical isolé, mais évidemment quelque jour on le trouvera employé dans les textes.

8.

On ne saurait encore prétendre dresser un tableau complet des pronoms

indéterminés de l'accadien; mais la variété de ceux que l'on peut relever déjà dans le petit nombre de textes que nous possédons dénote sous ce rapport une grande richesse.

Il y a d'abord un pronom de cette catégorie pour les personnes, c'est abanu, « quelque, quelconque, » rendu par mannu dans les traductions assyriennes. Il s'incorpore quelquefois aux verbes, comme dans cette phrase de la collection des proverbes: gandirga abanuranśe, « que je rende à quelque soit celui qui l'a donné (quiconque + réciproquement + l' + a donné), » traduite en assyrien luttirsa mannu inandin (pour inad-dia).

Pour les choses nous avons:

garnam, « quelque chose, quoi que ce soit, » mot à mot « quae + sors; »

śato, « tout ce que, » dont nous ignorons l'étymologie.

L'un et l'autre mot reçoit l'agglutination des pronoms possessifs suffixes, ainsi qu'on peut le voir par ces exemples:

garnambi ennunatene innanśe, « quelque chose de son bien qu'il lui ait donné pour les obligations » (pour le paiement des dettes) — mot à mot: « quelque chose + sien — obligations + pour + les — il + la + lui + a donné, » ce que l'assyrien rend par manmuśu ana mazaruti iddin;

śatona heinzir dam inninhug, « tout ce qu'elle a enclos, la femme mariée en est propriétaire » — mot à mot: « tout ce qui + sien — elle + l' + a enclos — l'épouse — elle + la + lui + a possédé. »

Un pronom indéterminé spécial s'applique au temps, c'est udbab, « quelque temps que, tout temps, tout cas, » expliqué en assyrien mahina; la décomposition étymologique en est ud-bab, « jour + autre. » Ainsi nous lisons dans la tablette des fragments de lois:

udbabta dam śagâni gannibhughug, « dans tous les cas le mari peut mettre son enfant en possession » — mot à mot: « tous cas + pour — le mari — rejeton + son — qu' + il + le + mette en possession; » ce qui est dans la version assyrienne: ana mahina mut libbiśu iśuśu.

adname paraît être un mot de la même catégorie, se rapportant

également au temps, mais impliquant une notion de futur, comme dans cet exemple : adbabku udnameku, « en quelque cas que ce soit à l'avenir ; » assyrien : ana matima ana arka-ni.

9.

Le pronom réciproque est bartabi, « l'un l'autre, » composé de barta, gérondif du verbe bar, « lier, » c'est à dire « en liant, » et du second pronom suffixe de la troisième personne. Nous le trouvons dans cette phrase d'une formule déprécatoire contre les mauvais esprits : utuk xul xabarandda bartabiku xabaranduzu, « que les esprits mauvais sortent ; qu'ils se saisissent violemment l'un l'autre » — mot à mot : « le démon (nom collectif) — mauvais — que + il + ensemble + sorte — l'un l'autre + vers — qu' + il + ensemble + le + saisisse, » ce que l'assyrien rend par utukku limnu lisi va ina axati lisbat.

L'opposition de « l'un » et « l'autre » s'exprime par la répétition du signe « homme, » qui paraît dans ce cas devoir être lu par le mot sâ. Ainsi nous trouvons :

sâ sâra ingurri, « l'un fait à l'autre » — mot à mot : « homme — homme + à — il + fait ; »

sâ sâgim, « l'un comme l'autre » — mot à mot : « homme — homme + comme. »

Chapitre VIII.
Le verbe.

1.

Abordons maintenant le capital et difficile sujet de la conjugaison verbale, sur lequel les travaux de nos prédécesseurs laissent encore planer une grande obscurité. Ce sujet tient étroitement à celui des pronoms, car presque tout le mécanisme de la conjugaison accadienne consiste dans la variété des pronoms sujets et régimes qui s'incorporent dans le verbe en s'attachant au radical, tantôt avant, tantôt après.

Il faut distinguer dans la conjugaison du verbe accadien huit voix principales, qui diffèrent entre elles par une modification du radical ou par un changement profond du mode d'agglutination des particules qui forment les modes et les temps. Cinq sont actives et trois passives :

1°. La voix active proprement dite, dans laquelle le radical reste sans changement ; l'agglutination des pronoms incorporés et de toutes les autres particules de la conjugaison, sauf de la formative du participe et des marques du pluriel, y a lieu avant le radical, ce qui est, du reste, le propre des quatre voix actives ;

2°. La voix fréquentative, dans laquelle le radical est redoublé ; elle se conjugue, du reste, comme la précédente ;

3°. La voix négative, caractérisée par l'incorporation de la négation nu, le radical restant simple ;

4°. La voix négative et fréquentative, où le radical est redoublé, comme dans la seconde voix, avec incorporation de la négation nu ;

5°. Une seconde voix négative, où la particule incorporée est me et où le radical est simple ;

6°. La voix passive proprement dite, qui a aussi le sens réfléchi ; le radical y reste sans changement et à l'état simple, comme dans la première voix ; mais les pronoms

et toutes les autres particules s'agglutinent à la suite du radical;

7°. La voix passive et fréquentative, caractérisée par le même mode d'ag-glutination avec le radical redoublé;

8°. La voix passive et négative, qui incorpore d'après le système de la postposition la particule me, le radical restant simple.

Il est probable que l'on devra plus tard, quand on connaîtra un plus grand nombre de textes, ajouter une voix de plus, passive et négative, qui devra prendre la désignation de huitième, celle que nous avons mentionnée la dernière recevant le nom de neuvième, car la logique donne à penser que pour exprimer certaines modifications de l'idée verbale il devait exister une voix particulière qui combinait l'incorporation de la négation nu au mode d'agglutination postpositif par lequel se dénote le caractère passif du verbe, de même qu'il y en avait une qui combinait ce mode d'agglutination avec l'incorporation de la négation me. Mais jusqu'à présent, dans le bien petit nombre de textes que nous possédons, on n'en a encore trouvé qu'un exemple, susceptible de prêter au doute.

Chacune des huit voix que nous venons d'énumérer possède sept formes secondaires:

1°. La forme simple, qui exprime dans son acception la plus directe l'idée fondamentale de la voix et ne joint au radical, simple, doublé ou accompagné de la né-gation que les pronoms incorporés et les particules formatives des modes, tandis que les autres formes secondaires sont caractérisées par l'agglutination de particules spéciales à chacune d'elles, parti-cules qui, du reste, se retrouvent dans la langue comme des radicaux spéciaux, ainsi que tous les autres éléments dont l'adjonction au radical principal constitue la conjugaison;

2°. La forme causative, dont la particule caractéristique est tan; les traductions assyriennes la rendent toujours par le schaphel;

3°. La forme réciproque et coopérative, dont la particule spéciale est ra; le verbe sémitique n'ayant pas de forme correspondante, le sens spécial à celle-ci n'est rendu que très imparfaitement, et souvent pas du tout, dans les traductions des tablettes bilin-gues; cette correspondance imparfaite des ressources du verbe sémitique et du verbe accadien est, du reste, une des plus grandes difficultés du sujet; car si l'on arrive à distinguer bien vite dans les tablettes grammaticales et dans les textes bilingues le mécanisme des différentes formes du verbe accadien, les versions assyriennes ne rendent souvent pas les nuances de signification qui distinguent les unes des autres ces diverses formes; on ne peut les déterminer que par l'étude attentive et la comparaison

des textes accadiens pris en eux-mêmes; par conséquent ici nous sommes obligé de demander au lecteur de vouloir bien accepter provisoirement et sous bénéfice d'inventaire les qualifications que nous donnons à la plupart des formes secondaires et le sens que nous y attachons, tandis que l'existence pure et simple des mêmes formes est incontestable et saute aux yeux dès qu'on aborde les documents originaux; qualifications et sens ne pourront être complétement justifiés que par les analyses philologiques de textes auxquelles ce premier essai grammatical est destiné à servir d'introduction;

4°. La forme dont la particule caractéristique est su et que, faute d'une meilleure expression, nous appelons transitive; elle a une grande analogie de sens et de rôle avec le piël de l'hébreu et de l'araméen, le paël de l'assyrien; quand la signification de la forme simple est intransitive, elle rend le verbe transitif; quand la signification fondamentale du verbe est transitive, elle insiste davantage sur l'action directe du sujet sur le régime; en ce cas elle ne modifie pas le sens d'une manière bien marquée et quelquefois la nuance n'est pas possible à rendre dans une traduction, mais elle donne plus d'intensité et par suite plus de solennité à l'expression;

5°. La forme intensitive, qui se caractérise par un mode particulier d'incorporation simultanée des deux pronoms, sujet et régime, et par un type spécial du second; au prétérit cette forme marque l'action comme achevée complétement, elle met à la disposition de l'écrivain un véritable parfait; au présent elle dénote avec intensité la permanence et la continuation de l'action; aussi les traductions assyriennes emploient-elles le permansif pour rendre le présent de la cinquième forme secondaire du verbe accadien;

6°. La forme intensitive et transitive, qui combine les acceptions des deux formes précédentes, comme leurs modes de formation, unissant l'agglutination de la particule su au mécanisme spécial de pronoms de la cinquième forme;

7°. La forme augmentative, dont la particule caractéristique est imma.

Chacune des huit voix possédant ces sept formes secondaires, c'est donc en tout cinquante-six formes différentes, entraînant modification du sens, que nous offre le verbe accadien. Et peut-être un jour faudra-t-il porter ce nombre au moins à soixante-trois, si, comme il est probable, de nouveaux textes permettent de constater l'existence d'une seconde voix passive et négative, possédant à son tour ses sept formes secondaires.

Les modes sont au nombre de huit:

1°. L'indicatif;

2°. Un *second indicatif*, qui donne plus d'intensité au sens, d'où les versions assyriennes, suivant les formes auxquelles il appartient, le traduisent généralement par le paël ou par les formes secondaires, à ת inséré, du verbe assyrien, et qui s'emploie aussi en guise de *conditionnel*;

3°. Le *précatif*, qui est quelquefois mis en oeuvre avec une signification de *potentiel*;

4°. Un *second précatif*, correspondant au second indicatif, qui tient en même temps la place de l'*impératif*;

5°. L'*infinitif*;

6°. Le *gérondif*;

7°. Le *supin*;

8°. Le *participe*.

En revanche, la conjugaison accadienne ne connaît que deux modifications de l'idée de temps:

Le *prétérit*

et le *présent*, qui s'applique aussi à l'expression du *futur*.

Il n'y a non plus que deux nombres, le *singulier* et le *pluriel*, et point de distinction de genres, non plus que pour les substantifs.

Afin de mettre plus d'ordre et de clarté dans notre exposition des faits principaux de la conjugaison du verbe accadien, nous étudierons d'abord la forme simple de la voix active, que nous prenons comme forme type, en exposant tout son mécanisme; puis, partant de ce type, nous montrerons les modifications qui caractérisent les autres formes de la même voix. Nous en viendrons ensuite aux autres voix, toujours par la même méthode, en faisant voir comment s'y modifie la conjugaison que nous aurons prise pour point de départ. Nos explications, du reste, seront puissamment éclaircies par le paradigme du verbe [cuneiform] *sé*, « donner, » que nous restituons dans la troisième section de la seconde partie de ce volume de nos Études. On y verra tout le mécanisme que nous tentons de faire connaître et saisir appliqué à un même verbe, tandis qu'ici, tenant à n'introduire dans notre texte que des exemples empruntés directement aux documents originaux, pour chaque voix, chaque forme, chaque mode, chaque temps et même chaque personne nous serons obligés de citer des exemples appartenant à des verbes différents.

2.

Ce qui nous fait choisir comme typique la première forme, simple, de la voix active, c'est qu'elle nous offre la conjugaison la moins compliquée, puisqu'elle n'attache au radical que les pronoms incorporés et les particules formatives des modes et qu'elle n'introduit pas à titre de particule agglutinée un nouveau radical, modifiant le sens, et c'est aussi que le radical du verbe s'y présente sous sa forme entière et simple. Mais un changement de ce radical par le procédé que nous avons qualifié plus haut de prolongation simple constitue la différence entre l'expression du présent et celle du prétérit. La distinction des deux seuls temps admis par le verbe accadien est la même que pour les substantifs la distinction de l'état absolu et de l'état emphatique. Autrement dit le prétérit nous offre le radical simple, à l'état absolu, le présent à l'état de prolongation.

Le mode le plus habituel de prolongation pour former le présent des verbes est l'addition d'un e au radical quand il se termine par une des consonnes ou par une des voyelles e, i, u. Exemples:

inlal, « il a pesé, payé, »	inlale, « il pèse, paie, »	(radical lal);
inku, « il a posé, établi, »	inkue, « il pose, établit, »	(» ku);
anak, « il a fait, agi, »	anake, « il fait, agit, »	(» ak);
anur, « il a pesé, égalé, »	anure, « il pèse, égale, »	(» ur);
insé, « il a donné, »	insê, « il donne, »	(» sé);
ande, « il a abandonné, s'est enfui, »	andê, « il abandonne, s'enfuit, »	(» de);
andi, « il a achevé, fini, »	andie, « il achève, finit, »	(» di).

D'après les lois de vocalisation indiquées plus haut, quand le radical se termine en e, il se produit une coalescence entre cette voyelle finale et le e de prolongation, coalescence qui donne naissance à un e long, substitué au e bref du radical.

Dans les verbes dont le radical se termine en a, la voyelle de prolongation du présent est a, exprimée par l'addition du signe a, et aa paraît s'être dans ce cas réuni par coalescence en â. Exemples:

anχa, « il a tué, »	anχâ, « il tue, »	(radical χa);

[cuneiform] anka, « il a dit, » [cuneiform] ankâ, « il dit, » ...... (radical Ka).

Cependant nous avons :

[cuneiform] anaka, « il a élevé, entassé, » [cuneiform] anakee, « il élève, entasse, » (" aka).

On rencontre aussi, mais à l'état d'exception, quelques verbes au radical terminé par une consonne dont la voyelle intérieure, étant a, entraîne à la suite un a comme voyelle de prolongation :

[cuneiform] ankak, « il a construit, » [cuneiform] ankaka, « il construit, » ...... (radical Kak); il est vrai que nous trouvons aussi, pour un autre mode du même verbe, le présent [cuneiform] abkeke, « il construit » de verbe Kak, et sans doute tous ceux qui appartenaient à la même catégorie, ne faisait donc pas son présent exclusivement en Kaka, mais variable de Kaka à Kaka suivant les modes, et surtout sous l'influence de la voyelle qui suit immédiatement. En effet nous relevons, dans les exemples de phrases relatives aux constructions que renferment les planches 14 et 15 du tome II de la publication de MM. Rawlinson et Norris, abkeke suivi immédiatement du mot zorgûa, dont la première voyelle est un e, et nubkaka, « il ne construit pas, » suivi immédiatement de la conjonction ua.

Un certain nombre de verbes à radical polysyllabique, ou au moins dissyllabique, terminé en u, tels que [cuneiform] uddu, « sortir, » [cuneiform] gadu, « élever, enlever, » n'offrent aucune différence entre le présent et le prétérit ; ils ne se distinguent qu'au pluriel, qui, abstraction faite des pronoms incorporés, est pour gadu, [cuneiform] gadus au prétérit et [cuneiform] gadune au présent. Il est probable qu'en réalité la quantité de la voyelle finale change et que le ŭ du radical simple au prétérit devient au présent ū, par coalescence de ŭŭ, sans que cette modification de quantité soit marquée par l'écriture. On trouve, du reste, mais beaucoup plus rarement, [cuneiform] uddue à côté de uddū et [cuneiform] gadue à côté de gadū.

Mais de même que nous avons vu plus haut qu'il y avait pour les substantifs deux modes de prolongation servant à former l'état emphatique, de même nous constatons dans les verbes deux modes de prolongation du radical pour former le présent, modes qui constituent deux catégories de verbes auxquelles on peut donner les noms de première et seconde conjugaison. Je viens de parler de la première, composée des verbes qui prolongent le radical par la simple addition d'une voyelle au thème absolu du prétérit. La seconde conjugaison — dont nous donnons un paradigme abrégé dans la quatrième section de la

seconde partie de ce volume — comprend les verbes dont le radical se termine par une consonne et qui au présent doublent cette consonne en la faisant suivre d'une voyelle déterminée par la voyelle du radical en vertu des lois d'harmonie indiquées ci-dessus, c'est à dire ă et ĭ après ă; ŭ après ŭ et am; e ou i après i; e, i ou a après a.

En voici quelques exemples :

[cuneiform] ingur, « il a fait, » — [cuneiform] ingarri, « il fait » (radical gar);
[cuneiform] insar, « il a écrit, gravé, aligné, » — [cuneiform] insarri, « il écrit, grave, aligne, » (" sar);
[cuneiform] ingur, « il s'est révolté, s'est séparé, a changé, » — [cuneiform] ingurri, « il se révolte, se sépare, change, » (" gur);
[cuneiform] angub, « il a fortifié, » — [cuneiform] angubba, « il fortifie, » (" gub);
[cuneiform] ingur, « il a rétabli, rendu, » — [cuneiform] ingurru, « il rétablit, rend, » (" gur);
[cuneiform] indub, « il a brisé, » — [cuneiform] indubbu, « il brise, » (" dub).

A côté des faits de polyphonie où la différence de lecture correspond à une différence de signification, l'accadien nous offre toute une série de caractères susceptibles d'être lus également dans le langage prononcé par deux mots exactement synonymes, dont l'un se compose d'une syllabe ouverte et dont l'autre la transforme en une syllabe fermée à deux consonnes par l'addition d'une consonne finale. Nous avons parlé plus haut de ces mots parallèles à signification semblable, où il faut voir dans ceux qui se présentent sous la forme de la syllabe fermée et composée des dérivés très antiques de ceux qui n'offrent que la syllabe simple et ouverte. En tous cas, dans l'emploi verbal, au prétérit, comme l'un ou l'autre des deux radicaux parallèles ainsi exprimés par un même signe reste à l'état absolu, il est impossible de discerner avec certitude celui des deux que l'on doit choisir pour la lecture, le caractère qui s'applique également à tous deux s'y présentant sans être suivi de rien qui détermine la prononciation à choisir dans le cas spécial. La distinction ne peut être faite d'une manière positive qu'au présent, par sa formation différente ou par la nécessité d'en modifier l'orthographe.

Ainsi nous n'avons pas besoin que le verbe soit au présent comme dans [cuneiform] angubba pour distinguer les cas où l'idéogramme [cuneiform], ayant le sens de « fortifier, garantir, » doit se lire gub. Mais avec le sens de « marcher, aller, » le même idéogramme [cuneiform] peut être lu également du et dun. Quand donc on trouve le prétérit [cuneiform], « il a marché, il a été, » on ne peut être positivement sûr qu'il faille prononcer indu ou indun, et cette incertitude cesse seulement quand nous rencontrons l'un des deux présents, [cuneiform] indue, du radical du, et [cuneiform] indune, du radical dun.

De même :

quand on rencontre « il a donné, » on ne saurait être sûr qu'il faille lire *insé* ou *insum* mais l'hésitation cesse devant l'un ou l'autre des deux présents *insê* ou *insumu* signifiant également « il donne. »

» « il a rempli, accompli, » » *insi* ou *insig* » *insia* ou *insiggi* « il remplit, accomplit ; »

» « il a été bon, » » *inxi* ou *inxig* » *inxie* ou *inxigi* « il est bon. »

L'idéogramme a deux lectures : *tu*, « assaillir, attaquer, entrer ; » *tur*, « passer, franchir, entrer. » Quand on rencontre dans un texte la troisième personne du prétérit , si la phrase appelle le sens « il a attaqué, » point de doute qu'il ne faille lire *intu* de même qu'on est certain de la lecture *intur* avec la signification de « il a franchi. » Mais quand le sens appelé par la phrase est « il est entré, » on ne sait plus que choisir de *intu* ou *intur* ; tandis qu'il n'y a pas moyen de douter au présent, qui est *intue* pour le radical *tu*, et *inturri* pour le radical *tur*.

Dans la formation du présent tel que je viens de l'indiquer, la prolongation du ton du radical sert à noter la prolongation de l'action et en éveille l'idée, de même que dans la formation de l'état emphatique des substantifs elle dénote une insistance sur le sens qui conduit à individualiser davantage l'objet indiqué par le mot. C'est un procédé de langage encore tout à fait primitif et rudimentaire.

Le présent se distingue du prétérit par la prolongation simple du radical dans toutes les voix et dans tous les modes. Dans les voix qui redoublent le radical, comme la deuxième, la quatrième et la septième, la prolongation a lieu à la suite de la seconde répétition, le radical *mal* devenant *malmal* au prétérit et *malmale* au présent ; exactement comme se forme l'état emphatique des substantifs dérivés par voie de duplication d'un radical monosyllabique primitif.

J'ai dit tout à l'heure que le présent en accadien s'employait aussi pour le futur. On en a la preuve décisive dans le fragment de lois que contient la pl. 10 du tome II des *Cuneiform inscriptions of Western Asia*. Toutes les fois qu'un des articles comporte une pénalité, le verbe désignant le fait punissable est mis au prétérit, comme le veut la logique, dans un seul cas au présent, et toujours

le verbe qui exprime la pénalité est au présent, tandis que le temps naturellement appelé pour toute langue qui le possèderait serait le futur. Cependant il est à remarquer aussi que quelque-fois, plus rarement, c'est le prétérit que les rédacteurs accadiens ont employé là où nous met-trions le futur. La phrase suivante de la tablette légale en est un exemple incontestable:

sátona nenʒir dam innintuq adbabka udaameka, « tout ce qu'elle aura enclos, la « femme mariée en aura la propriété; cela dans tous les cas à l'avenir » — mot à mot: « tout ce que + sien — elle + l' + a enclos — l'épouse — elle + lui + a possédé — quelque cas + pour — l'avenir + pour. »

Il est probable qu'en l'absence du temps futur dans la conjugaison accadienne des règles fixes de syntaxe, que nous ne pouvons pas saisir actuellement, déterminaient les cas où il devait être remplacé par le présent ou par le prétérit. Peut-être y avait-il là quelque chose d'analogue à la distinction qu'établissent certaines langues entre le futur simple et le futur antérieur: Peut-être le prétérit s'employait-il quand il s'agit d'actions qui auront été accom-plies, comme dans la phrase que nous venons de citer le fait d'enclore et celui de l'entrée en pos-session.

3.

Après ces remarques sur la formation des temps, je passe à la formation des modes et à la conjugaison proprement dite des personnes verbales. Mais ici je dois citer comme préambule à ce que j'ai à dire une excellente page de M. Sayce sur le génie général de la conjugaison accadienne.

« Le verbe ne consiste guère que dans le simple radical avec les pronoms qui s'y attachent. Ils sont généralement préfixés, en contradiction avec ce qui se passe quand ils s'atta-chent au substantif comme possessifs. Ainsi sar-mu sera « mon écriture, » et mu-sar, « j'ai écrit. » C'est là le mode le plus simple de mécanisme grammatical, justifié par les relations logiques qui font que la personne tient le premier rang dans la pensée dans le cas du verbe et le second quand elle marque le possessif. Les langues touraniennes modernes ont dépassé cet état primitif de pure juxtapo-sition et les plus polies d'entre elles, particulièrement celles du groupe ougrien, ont corrodé les pronoms jusqu'au point de les transformer en terminaisons flexionnelles, et de plus elles les affixent non seulement à la suite des noms mais aussi à la suite des verbes, à part deux importantes exceptions. Ce sont

le basque (1) et le tongouse. Les idiomes tongouses sont les moins développés de toutes les langues altaïques, et sont, par suite, celles qui vraisemblablement doivent avoir le mieux conservé les formes originaires de la grammaire agglutinative. En mandchou, comme en accadien, la simple position du pronom devant le radical crée une personne du verbe, bi-thega, si-thega sont « j'habite, tu habites, » comme en accadien mu-tug, iz-tug. Mais chez les peuplades de Nyertchinsk, Castrén a trouvé que des affixes ont été ajoutés au verbe tongouse pour distinguer les personnes, et les dialectes mongols n'offrent plus de traces des pronoms préfixés. Là aussi, comme dans les autres langues touraniennes modernes, les suffixes possessifs et verbaux deviennent distincts, en même temps que l'on observe une tentative de restreindre la signification des radicaux à s'employer exclusivement, soit comme verbes, soit comme noms. Le basque est le seul langage de cette famille parvenu à un degré de véritable avancement qui ait conservé la position originaire des pronoms. L'auxiliaire izate a le pronom nominatif toujours préfixé, l'autre auxiliaire observe la même règle dans les imparfaits et le conditionnel. En revanche les temps présents du second auxiliaire ont le pronom nominatif postfixé, et des variations semblables s'observent en accadien. » En effet la préposition et la postposition des pronoms incorporés sont ce qui distingue les voix actives des voix passives, fait que n'a pas su reconnaître M. Sayce, pour qui la place des pronoms est indifférente, mais qu'a discerné M. Grivel.

J'ajoute que le chinois place aussi le pronom avant le verbe, et que, parmi les langues dont M. Max Müller fait la division méridionale de sa famille touranienne, tout le groupe taïen nous offre les pronoms verbaux préfixés. Il en est de même dans le groupe lohitien. Mais les idiomes de ce groupe préfixent aussi les pronoms possessifs, comme le tamoul et les langues malaises. C'est, du reste, uniquement à titre de points de comparaison que je fais ces derniers rapprochements et non pour y chercher un indice de parenté.

4.

Les deux indicatifs se forment par la simple préfixation des pronoms personnels au radical dans la première forme de la première voix, au radical précédé de la

---

(1) Il n'est pas besoin de faire remarquer ici que M. Sayce suit complètement les idées de M. Max Müller sur la parenté réciproque et la classification des langues touraniennes. Au reste, nous indiquerons plus loin les arguments nouveaux et puissants en faveur de ces idées que fournit l'étude de l'accadien.

particule modificatrice du sens dans les autres formes de la même voix. La nature de ces pronoms fait la différence des deux modes.

Nous avons constaté un peu plus haut l'existence d'une double série de pronoms personnels isolés, les uns semblables aux pronoms personnels et possessifs suffixes, les autres tout à fait différents, ce qui donne au singulier:

	Première série.	Seconde série.
1ère personne.	ma.	ilbi; dab.
2e personne.	zu.	mun.
3e personne.	an, na.	abba.

Dans la conjugaison verbale le premier indicatif préfixe au radical simple ou modifié par une particule les pronoms de la première série.

Celui de la première personne est toujours mu, comme dans:
[cunéiforme] mukak, « j'ai construit » (radical kak),
quelle que soit la voyelle du radical et la finale du mot précédent.

Le pronom de la seconde personne, zu à l'état isolé ou suffixe, est invariablement iz à l'état de pronom verbal préfixé dans le premier indicatif, comme dans:
[cunéiforme] izdune (iz-dun-e), « tu vas » (radical dun).

Au reste, les exemples des deux premières personnes sont extrêmement rares dans les textes, encore si peu multipliés, que nous possédons. Ceux de la première personne ne se présentent guères que dans les inscriptions dédicatoires de l'Ancien Empire de Chaldée, où les rois parlent quelquefois à cette personne. De la seconde nous n'en avons que sur la tablette des proverbes. En revanche les exemples de la troisième personne sont très multipliés, car c'est celle-ci qui est presque toujours employée dans ce que nous avons de textes bilingues, et de plus c'est constamment à la troisième personne que les tablettes grammaticales citent les verbes.

La forme normale et typique du pronom préfixe de la 3e personne dans le premier indicatif est in. C'est toujours ainsi qu'il se présente quand le verbe est cité isolément dans les tablettes grammaticales. Exemples:
[cunéiforme] insé, « il a donné » (radical se);
[cunéiforme] ingar, « il a fait, accordé » (" gar);
[cunéiforme] inru, « il a donné, ajouté » (" ru);
[cunéiforme] inti, « il a lancé, posé, saisi » (" ti);

inak, « il a fait, agi » (radical *ak*);
inlal, « il a pesé, payé » (" *lal*);
inku, « il a posé, établi » (" *ku*);
ingadu, « il a élevé, enlevé » (" *gadu*);
ingab, « il a délivré » (" *gab*);
inzi, « il a enlevé, éloigné » (" *zi*);
intap, « il a ajusté, ajouté, posé, laissé, confié » (" *tap*);
insud, « il a étendu, éloigné » (" *sud*);
ingur, « il s'est révolté, s'est séparé, a changé » (" *gur*);
ingien, « il a placé, fixé » (" *gien*, *gin*);
indib, « il a pris, traversé, passé » (" *dib*);
inhul, « il a amoncelé, entassé » (" *hul*);
inzig, « il a brisé, détruit » (" *zig*).

Le pronom reste *in* toutes les fois que le mot précédent se termine par une consonne ou par la voyelle *i*. Quelquefois il devient *an* après un mot terminé par un *a* ou un *e*, ou après une consonne quand la voyelle du radical verbal et celle du mot précédent sont également *a*. Nous avons alors:

anak, « il a fait, agi » (radical *ak*);
anus, « il a pesé, égalé » (" *us*);
ande, « il a abandonné, s'est enfui » (" *de*);
andi, « il a achevé, fini » (" *di*).

Une seule fois, par une irrégularité exceptionnelle, nous trouvons le pronom *an* à la suite d'un *i* final, dans l'expression:

muzbi ande, « sur lui il s'enfuit, »

de la tablette légale.

La forme *an* du pronom verbal de la troisième personne s'altère quelquefois en *al*, par suite de l'affinité de la nasale et de la liquide. C'est ainsi qu'on rencontre:

alak, « il a fait, agi, » pour *anak* (radical *ak*);
algubba, « il fortifia, garantit, » " *angubba* (" *gub*);
almalmal, « il a été accompli, il épuisé, » " *anmalmal* (" *mal*).

Il est, du reste, à remarquer que jamais sous la forme in a pronom ne devient il, et que le changement de la nasale en liquide ne se produit que quand il a un a pour voyelle initiale.

Du reste, la forme an est rare et la règle la plus habituelle est qu'après toute voyelle finale autre que i, et aussi après les mots terminés en m, lettre dont son affinité avec le v dans la prononciation faisait en accadien une semi-voyelle, le pronom de la troisième personne dans le premier indicatif revêt une forme où la consonne nasale devient initiale. La plus ordinaire en ce cas est ni, comme dans:

[cuneiform]	niru,	« il a donné, ajouté »	(radical ru);
[cuneiform]	nitug,	« il a possédé »	(» tug);
[cuneiform]	niti,	« il a lancé, posé, saisi »	(» ti);
[cuneiform]	nilal,	« il a pesé, payé »	(» lal);
[cuneiform]	nîk (niik),	« il a épuisé »	(» ik).

Quelquefois aussi nous trouvons les formes na ou ne, motivées par les besoins de l'harmonie avec les voyelles voisines. Au reste, le pronom sujet de la troisième personne, quand il revêt une des formes où sa consonne devient initiale, ne se préfixe que rarement d'une manière isolée au radical verbal; le plus habituellement il appelle à sa suite l'incorporation d'un des pronoms régimes dont nous parlerons dans quelques instants.

Quand le verbe à la troisième personne de l'indicatif premier commence une phrase ou un membre de phrase, la forme de son pronom préfixé est toujours une de celles à voyelle initiale, et le choix entre an, [cuneiform], in, [cuneiform], et un, [cuneiform], est déterminé par la dernière voyelle du dernier mot de la phrase ou du membre de phrase précédent; que cette voyelle soit finale ou suivie d'une consonne, qu'elle soit celle d'un radical ou bien celle d'une postposition casuelle ou d'un pronom possessif.

5.

Ni à l'indicatif premier de la première forme, ni à aucun autre mode de la même forme, ni dans aucune autre forme que dans la quatrième (et encore pour celle-ci quand il n'y a pas incorporation de pronoms régimes), les pronoms sujets préfixés ne changent au pluriel. Ils n'ont qu'un seul type pour les deux nombres. La marque du pluriel est une particule qui s'agglutine à la suite du radical et n'influe pas sur les pronoms.

Au prétérit cette terminaison est es, , évidemment sorti — par une corrosion analogue à celle qu'éprouvent dans la plupart des langues touraniennes les pronoms affixes quand ils tournent à devenir des terminaisons flexionnelles — évidemment sorti du radical mes, „beaucoup," que nous avons vu jouer le rôle d'un des deux suffixes du pluriel dans la déclinaison des substantifs. Elle est es après un radical terminé par une consonne, toujours après un e ou un i, quelquefois même après un a ou un u:

inlales, „ils ont posé, payé," singulier inlal (radical lal);
ingures, „ils se sont révoltés, se sont séparés, ont changé," " ingur (" gur);
ingines, „ils ont placé, fixé," " ingin (" gin, gin);
inkues, „ils ont posé, établi," " inku (" ku).

Si le radical du verbe se termine par un a ou un u, le suffixe caractéristique du prétérit devient le plus souvent as ou us. Quelques verbes dont le radical se termine par une consonne appellent même le pluriel en as ou en us par l'influence de la voyelle intérieure de leur radical. Exemples:

mukakas (mu-kak-as), „nous avons construit," (radical kak);
insudus (in-sud-us), „ils ont étendu," (" sud).

Tous les verbes qui doublent leur consonne finale pour supporter la voyelle de prolongation du présent, la doublent également au pluriel du prétérit pour supporter la terminaison es:

ingarries, „ils ont fait," singulier: ingar, présent: ingarri (radical gar);
insárries, „ils ont écrit," " insár " insárri (" sár);
insigges, „ils ont rempli, accompli," " insig " insiggi (" sig).

Le verbe gur fait cependant exception, puisque son pluriel du prétérit est ingures et son présent ingurri.

Quand la voyelle de prolongation du présent après la consonne doublée est u, la terminaison du pluriel du prétérit est us:

insemmus, „ils ont donné," singulier: insem, présent: insemmu (radical sem).

Même le verbe gub, „fortifier, garantir," qui fait son présent en e, prend pour terminaison du pluriel du prétérit us, par l'influence de sa voyelle radicale:

ingubbus, „ils ont fortifié."

La terminaison du pluriel du présent est à toutes les personnes, dans tous les modes et dans toutes les formes, quelle que soit la voyelle de prolongation de ce temps, ne, manifestement identique au pluriel en ene des substantifs:

[cuneiform] mugadune, « nous élevons » (radical gadu);
[cuneiform] ingadune, « ils élèvent » (" gadu);
[cuneiform] inlalene, « ils pèsent, paient » (" lal);
[cuneiform] inkune, « ils posent, établissent » (" ku);
[cuneiform] ingarrine, « ils font » (" gar);
[cuneiform] insemmune, « ils donnent » (" sem).

6.

Mais le fait le plus particulier et le plus caractéristique de la conjugaison accadienne est qu'elle ne se borne pas à préfixer le pronom sujet au radical verbal. Le plus souvent elle incorpore en outre au verbe, même quand le régime est formellement nommé dans la phrase, un pronom objectif ou régime, soit au datif, soit à l'accusatif. C'est là un fait philologique extrêmement rare, auquel on ne trouverait d'analogues que dans le mordvine et dans le basque. En effet dans le mordvine une partie des terminaisons verbales contiennent les deux pronoms sujet et régime entre lesquels s'est établie une crase dont les éléments peuvent être encore analysés:

1ère personne: mak (m-ak, me + tu); mam (m-am, me + ille); misk (m-isk, me + vos).
2e personne: tan (t-an, te + ego); nzat (nz-at, ille + te); dez (d-ez, vobis + illud).
3e personne: nk (n-k, illud + vos).
1ère pers. plur.: misk (mi-isk, nos + tu); mia (mi-ia, nos + illi).

En basque, malgré la corrodation qu'ont subie les pronoms verbaux et qui les défigure souvent d'une manière si profonde, on reconnaît que le mécanisme habituel de la conjugaison régulière des verbes incorpore les deux pronoms, en préfixant au radical ce qui reste du pronom régime et en y postfixant la terminaison produite par la dégénérescence du pronom sujet. Ainsi une forme comme dakit, « il sait, » doit se décomposer en d-aki-t, « illud + scit + ille. » Dans la conjugaison du premier auxiliaire, à côté de formes qui présentent la même ordonnance des formes agglutinées, comme nazu, n-a-zu, « me + habet + tu, » ou min-du-zu, « me + habuisti + tu, » nous en rencontrons d'autres où l'ordonnance est: pronom sujet + pronom régime + radical, et même: pronom sujet + pronom régime à l'accusatif + pronom régime au datif + radical + terminaison caractéristique

du temps. Tel est ziddan, qui se décompose en z-id-d-a-n, « tu + illum + mihi + habuisti. »
C'est là précisément l'ordonnance des pronoms incorporés dans la conjugaison accadienne.

En effet, toutes les fois qu'elle nous offre l'incorporation du pronom régime, et nous venons de dire que celle-ci avait lieu le plus habituellement même après le régime exprimé dans la phrase, le pronom régime s'insère entre le pronom sujet préfixé et le radical verbal.

Le pronom régime ainsi incorporé n'a dans la première et la seconde personne qu'une seule forme, servant aussi bien pour le datif que pour l'accusatif, pour le pluriel « nous » ou « vous » que pour le singulier « moi » ou « toi ».

La forme invariable du pronom régime incorporé de la première personne est dab, qui dans le premier indicatif entraîne pour le pronom sujet préfixé de la troisième personne la forme an :

[cuneiform] andabsite, « il mesure pour moi, » dans la version assyrienne [cuneiform] imtananni, ce qui se décompose en an-dab-sit-e, « ille + mihi + mensur + at » (radical sit);

[cuneiform] andabdie, « il achève pour moi, » dans la version assyrienne [cuneiform] iššaknanni, « il est fait pour moi, » ce qui se décompose en an-dab-di-e, « ille + mihi + perfic + it » (radical di).

Pour la seconde personne le pronom régime incorporé est mun ; la vraisemblance l'indiquait déjà, puisque mun est le pronom personnel de la seconde personne dans la même série que idbi en dab ; et c'est ce que confirme l'unique exemple d'incorporation du pronom régime de la seconde personne qu'il m'ait encore été donné de rencontrer, dans un texte encore inédit et unilingue, que je compte publier dans la suite de ces Études. L'exemple en question appartient au second indicatif de la seconde forme, causative, de la voix active ; mais je n'en crois pas moins devoir le citer ici, bien qu'il contienne des particules de conjugaison que nous n'avons pas encore expliquées et qui ne trouveront leur interprétation qu'un peu plus loin ; la parole s'adresse à des mauvais esprits en nombre pluriel :

[cuneiform] bamundaaddu, « il vous a fait sortir, » ce qui se décompose en ba-mun-da-addu, « ille + vos + fecit + exire » (radical addu).

Le pronom régime incorporé de la troisième personne possède, au contraire, une grande richesse de formes exprimant toutes les nuances dont son emploi est susceptible et rentrant toutes, du reste, dans le type à consonne nasale. Comme régime direct à l'accusatif, il est na après le pronom sujet de la première personne, mu, et après le pronom sujet de la troisième personne

quand celui-ci revêt la forme in :

[cuneiform] munakak, « je l'ai construit, » mu-na-kak (radical kak);
[cuneiform] munakakas, « nous l'avons construit, » mu-na-kak-as (" kak);
[cuneiform] innaru, « il l'a donné, ajouté, » in-na-ru (" ru).

On trouve cependant aussi :

[cuneiform] munkak, « nous l'avons construit, » mu-un-kak,

forme dans laquelle le pronom régime laisse tomber sa voyelle finale et la remplace par une voyelle initiale, semblable à celle du pronom sujet et entrant en coalescence avec elle. C'est de cette même façon qu'il se comporte aussi le plus habituellement avec le pronom sujet préfixé de la troisième personne, car la combinaison inna est très-rare ; en général le pronom régime devient in après le pronom sujet de la troisième personne pour lequel il entraîne en ce cas la forme à consonne initi-ale ne ou ni, les deux voyelles juxtaposées ei ou ii se confondant évidemment en un seul i long :

[cuneiform] ninsé, « il l'a donné, » ne-in-sé (radical sé);
[cuneiform] nintax, « il l'a placé, » ne-in-tax (" tax);
[cuneiform] ninségi, « il l'a versé, amoncelé, » ne-in-ségi (" ségi);
[cuneiform] ningur, « il l'a restitué, rendu » ne-in-gur (" gur);
[cuneiform] ninsudus, « ils l'ont étendu, » ne-in-sud-us (" sud);
[cuneiform] ninak, « il l'a fait, » ni-in-ak (" ak).

Comme régime indirect au datif, le pronom incorporé de la troisième personne double sa consonne nasale en plaçant dans l'intervalle une voyelle qui est a ou i. Il se présente donc tantôt nan, tantôt nin. L'emploi des deux formes est indifférent après le pronom sujet de la première personne :

[cuneiform] munankak, « je lui ai construit, » mu-nan-kak (radical kak);
[cuneiform] muningadune, « nous lui avons élevé, » mu-nin-gadu-ne (" gadu).

Après le pronom sujet de la troisième personne le pronom régime indirect est nin si le pronom sujet revêt la forme ne ou ni :

[cuneiform] naninpal, « il lui a fait tromperie, il lui a altéré, » na-nin-pal (radical pal);
[cuneiform] nininzu, « il lui a ajouté, » ni-nin-zu (" zu).

Il est presque constamment nan si le pronom sujet a la forme in :

[cuneiform] innangur, « il lui a rétabli, restitué, » in-nan-gur (radical gur);
[cuneiform] innansé, « il lui a donné, » in-nan-sé (" sé);
[cuneiform] innanlal, « il lui a posé, payé, » in-nan-lal (" lal);

innangar, « il lui a fait, » in-nan-gar (radical gar).

Cependant on trouve aussi quelquefois, mais rarement, nin après in :

inninkak, « il lui a construit, » in-nin-kak (radical kak) ;

inninku, « il lui a posé, établi, » in-nin-ku (» ku).

A côté des deux types du pronom régime incorporé de la troisième personne, que nous venons d'indiquer, on en trouve deux autres, nés de la combinaison des deux types du pronom affixe de la même personne, na et bi. Ce sont pour le régime direct accusatif nab ou neb, pour le régime indirect au datif ban :

innablal, « il l'a pesé, payé, » in-nab-lal (radical lal) ;

inbansil, « il lui a donné la vie, » in-ban-sil (» sil).

Du reste, ces deux types secondaires se rencontrent très rarement au premier indicatif ; ils sont plutôt avec le second indicatif ou les deux précatifs. Ceci coïncide avec le sens d'individualisation plus spéciale et presque de démonstratif qu'ils donnent au pronom régime, et qui ressort même de leur composition étymologique na-ab ou ba-an, « lui + lui. »

Quelquefois on incorpore entre le pronom sujet préfixé et le radical verbal deux pronoms régimes, l'un à l'accusatif, l'autre au datif, comme dans le basque ziddan, et dans le même ordre. En ce cas le premier, accusatif, est na, le second, datif, nin, leur combinaison donnant ainsi nanin :

innaninsar, « il le lui a écrit, » in-na-nin-sar (radical sar).

On trouve même, mais exceptionnellement et irrégulièrement, nanib :

innanibdan, « il le lui a fortifié,
renforcé, » in-na-nib-dan (radical dan).

Le pronom régime incorporé de la troisième personne, comme ceux de la première et de la seconde personne, reste constamment le même, que le régime soit au pluriel ou au singulier. Le pluriel nanin, que M. Sayce avait cru trouver dans les inscriptions de Kudur-Mabug et de Xammurages, ne saurait être admis. Dans les deux phrases où le savant anglais pensait le reconnaître il n'est question que de la construction d'un seul édifice, avec la mention du dieu auquel il était consacré. Il faut donc traduire dans ces phrases comme à l'ordinaire, en prenant nanin pour le double pronom régime accusatif puis datif :

munaninkak, « je le lui ai construit, » mu-na-nin-kak (radical kak).

7.

Le pronom indéterminé abamu peut se préfixer au verbe en tant que pronom sujet de la même manière que les trois pronoms personnels, et les pronoms régimes sont susceptibles de s'incorporer après lui. Nous n'en avons jusqu'à présent que deux exemples, l'un dans la forme simple, l'autre dans la forme réciproque et coopérative, mais c'est assez pour faire discerner le mécanisme de son emploi dans toutes les formes verbales :

abamunmal, « quelque soit celui qui l'a rempli, accompli, » abamu-un-mal (radical mal);

abamuranse, « quelque soit celui qui réciproquement l'a donné, » abamu-ra-an-se (" se).

8.

Le second indicatif se forme par la préfixation au radical des pronoms personnels isolés de la seconde série. Celui de la première personne y est donc dab :

dabkurri, « je conquiers, » dab-kur-ri (radical kur).

Celui de la seconde est mun, comme dans le mot

mungadu, « tu enlèves, tu dépouilles, » mun-gadu (" gadu),

que nous offre une phrase de la tablette des proverbes où sont réunies côte à côte les secondes personnes des deux indicatifs :

... ezdune mungadu ašâ gurrašu, « tu vas, tu dépouilles le champ de l'ennemi ; » traduction assyrienne : tallik tašša ekil nakri.

Quant au pronom sujet préfixé de la troisième personne dans le second indicatif, la forme pleine est abba :

abbase, « il a donné, » abba-se (radical se);

abbagur, « il a rétabli, restitué, » abba-gur (" gur);

abbasegi, « il a versé, amoncelé, » abba-segi (" segi).

Après un mot terminé par une voyelle, cette forme pleine devient bab :

babtax, « il a placé, ajouté, » bab-tax (radical tax);

babkit, « il a achevé, accompli, » bab-kit (" kit);

babgubba, « il fortifie, garantit, » bab-gub-ba (" gub);

babnigine, « il tonne, » bab-nigin-e (radical nigin);
babgusarra, « il charpente, » bab-gusar-ra (» gusur).

Mais la forme pleine du pronom sujet de la troisième personne, qui exclut, du reste, l'incorporation de pronoms régimes à sa suite, n'est employée que rarement dans les textes et donne une certaine emphase au langage; elle désigne le sujet avec une insistance presque démonstrative. Le plus habituellement, et dans un discours plus simple, on emploie une forme apocopée, qui ne présente qu'un seul b, comme le second pronom suffixe de la même personne, bi. Le pronom verbal préfixé est alors ub, après un mot finissant par un u long :

ubuse, « il étend, » ub-us-e (radical us);

ab après un mot finissant en a long :

abgar, « il a fait, » ab-gar (» gar);
abake, « il fait, » ab-ak-e (» ak),

et même quelquefois après un mot à consonne finale :

iz abgusarra, « il met le bois en charpente. »

Mais le type le plus multiplié dans ce dernier cas, constant après une voyelle finale brève ou après un i, et aussi devant un t du radical verbal ou d'une particule modificatrice du sens de ce radical, comme dans la seconde forme, est ib :

ibtug, « il a possédé, » (radical tug),
ibkakes, « ils ont construit, » (» kak);
ibturri, « il maçonne, » (» tur);
ibbu « il a étendu, » (» bu).

La forme à consonne initiale ba, quand il n'y a pas incorporation de pronoms régimes et quand le pronom sujet se préfixe immédiatement au radical, constitue un archaïsme très rare. Nous n'en connaissons que deux exemples, le premier dans quelques inscriptions de l'Ancien Empire chaldéen, le second dans la tablette du fragment de lois :

banim, « il a élevé, » ba-nim (radical nim);
babat, « il est mort, » ba-bat (» bat).

En revanche, cette forme ba est constante et exclusive de toute autre devant un pronom régime incorporé. Le pronom accusatif simple de la troisième personne s'y attache sous la forme an et une coalescence s'établit entre les deux a juxtaposés. La longueur et la force de la voyelle du pronom ba conduit, quand les pronoms nan et nab ou le double pronom nanin s'incorporent immédiatement après, à doubler leur consonne initiale en bannan, bannab, bannanin; mais si le pronom

régime au datif est nin le pronom sujet reste ba, banin :

bansé,	« il l'a donné, »	(radical sé);
banak,	« il l'a fait, »	(" ak);
bansir,	« il l'a arraché, »	(" sir);
bandak,	« il l'a quitté, »	(" dak);
bansemmu,	« il le donne » ou « le donnera, »	(" sem);
banχâ,	« il le tue, »	(" χa);
bannanka,	« il lui a dit, »	(" ka);
bannansé,	« il lui a donné, »	(" sé);
baninsar,	« il lui a écrit, »	(" sar);
bannablala,	« il le paie, »	(" lal);
bannaninsar,	« il le lui écrit, »	(" sar).

Ces exemples, bien qu'ils s'appliquent tous à la troisième personne et qu'on n'en ait pas des deux autres, montrent que le second indicatif incorporait les mêmes pronoms régimes que le premier indicatif, et à la même place, entre le pronom sujet et le radical. Ils montrent en même temps, ce qui ressortira aussi de tous les autres exemples que nous aurons à citer, avec quel soin l'orthographe accadienne maintenait la distinction de tous les éléments dont l'agglutination constituait la conjugaison verbale. De même qu'il y avait entre eux grammaticalement une simple juxtaposition dans laquelle ils demeuraient intacts, de même les signes employés pour rendre chacun d'eux isolément étaient juxtaposés dans l'écriture.

J'ai indiqué plus haut le rôle précis et la signification du second indicatif. Le caractère d'intensité qu'il donne à l'expression est nettement établi par la façon dont les versions assyriennes emploient pour traduire ce mode dans la première forme du verbe accadien le paël ou l'iphteal et dans les autres formes les diverses formes secondaires du verbe assyrien, celles qui insèrent un ת, istaphal ou iphtaal. Quant au remplacement du conditionnel des autres langues par ce mode, les exemples les plus frappants s'en trouvent dans la tablette légale, où, dans l'indication des pénalités, l'idée « si quelqu'un fait telle chose, » est toujours exprimée par le second indicatif.

9.

Les deux précatifs ont en commun une même préformante ga, caractéristique de la modification précative de l'idée verbale. C'est par les pronoms incorporés qu'ils se distinguent

l'un de l'autre.

Le premier précatif préfixe au radical la particule ga, invariable pour les trois personnes, sans jamais exprimer le pronom sujet, et insère les pronoms régimes, les mêmes que dans la conjugaison des indicatifs, entre cette particule et le radical.

Ainsi, sans pronoms régimes incorporés, nous trouvons dans les documents bilingues:
1ère personne: gagar, « que je fasse, » ga-gar (radical gar), traduit en assyrien luškun;
3e personne: gagar, « qu'il fasse, » ga-gar (radical gar), traduit en assyrien liškun.

Avec insertion de l'un ou de l'autre type du pronom régime accusatif de la troisième personne:
1ère personne: gandirga, « que je la fende, » ga-an-dirga (radical dirga), traduit en assyrien lutir;
ganebgar, « que je le fasse, que j'en fasse, » ga-neb-gar (radical gar), traduit luškun;
3e personne: ganpam, « qu'il l'ait en mémoire, » ga-an-pam (radical pam), dans la formule magique qui revient comme un refrain sur la tablette des exorcismes (W. A. I. II, 17): Zi anna ganpam Zi kia ganpam, « que l'Esprit du ciel l'ait en mémoire, que l'Esprit de la terre l'ait en mémoire; »
gannebtug, « qu'il le possède, » gan-neb-tug (radical tug).

Dans ce dernier exemple la préformante du précatif se présente comme gan au lieu de ga, et ceci n'est pas dû seulement à l'influence de la nasale initiale du pronom incorporé, car on trouve quelquefois la même préformante également nasalisée dans sa terminaison devant un pronom régime incorporé à voyelle initiale, comme dans cet exemple où il y a double pronom: ganennebkurri, « qu'elle (il s'agit d'un démon) le lui acquière, » gan-en-neb-kurri (radical kur),
et aussi, dans la seconde forme, causative, qui exprime le pronom sujet au premier précatif, devant le pronom sujet de la troisième personne sous la forme in:
ganintaaddu, « qu'il fasse sortir, » gan-in-ta-addu (radical addu).

Ceci paraît, du reste, un archaïsme et ne se rencontre guères que dans les inscriptions de l'Ancien Empire de Chaldée.

L'orthographe accadienne distingue toujours gan-in, où la préformante du

précatif est nasalisée et suivie du pronom régime à l'accusatif, et ga-nin, où elle ne présente pas cette nasalisation et où le pronom régime est au datif, comme dans :

geninsil, « qu'il lui donne la vie, » ga-nin-sil (radical sil).

Le second précatif exprime toujours les pronoms sujets, placés entre la préformante ga et le radical, soit seuls, soit avec incorporation de pronoms régimes, et ces pronoms sujets sont ceux du second indicatif. Nous n'en avons, au reste, d'exemples qu'à la troisième personne, où, suivant une règle de phonétique exposée déjà plus haut, le voisinage du b du pronom, qui était en accadien très fortement aspiré, conduit à aspirer la gutturale de la préformante et change celle-ci en χa, toutes les fois que le b suit immédiatement la préformante. Ainsi nous avons avec le pronom sujet seul, qui en ce cas garde la forme pleine bab :

χababdibdibene, « qu'ils rapportent, » χa-bab-dibdib-e-ne (radical dib) (1).

L'incorporation des pronoms régimes se fait d'une manière spéciale à ce mode. Les pronoms des deux types de la troisième personne, par b et par n, se juxtaposent entre la préformante et le radical, et leur rang respectif détermine si le régime est au datif ou à l'accusatif ; ganin-ban (ga-nin-ban) exprime « qu'il lui ..... », χabanin (χa-ba-nin) ou χabani (χa-ba-ni), « qu'il le ..... » :

ganinbansil, « qu'il lui donne la vie, » ga-nin-ban-sil (radical sil) ;
abeningubba, « qu'il le fortifie, » ā-ba-nin-gubba (» gub) ;
abanisar, « qu'il l'écrive, » ā-ba-ni-sar (» sar).

Les deux derniers exemples nous montrent en même temps la dernière altération que subit la préformante du précatif devant un pronom b et à la suite d'un mot terminé en a. Déjà modifiée en χa, par l'influence de l'aspiration du b, elle voit alors son aspiration s'adoucir et elle se change en ā. Nous avons signalé ce fait plus haut, en parlant de la phonétique, et nous avons cru y trouver une preuve de ce que une certaine aspiration était toujours inhérente à la voyelle initiale en accadien.

On ne possède encore que bien peu d'exemples du pluriel des précatifs ; les deux principaux appartiennent à la voix fréquentative :

---

(1) J'ai dû emprunter cet exemple à la voix fréquentative, faute d'en trouver dans la voix active simple, mais elle se conjugue exactement de même et n'en diffère que par le redoublement du radical.

[cuneiform] *xababdibdibene*, « qu'ils rapportent, » *xa-bab-dibdib-e-ne*. (radical *dib*);

[cuneiform] *ganensuxsuxgies* (prononcé sans doute *ganensuxsuggies*), « qu'ils le relèvent, » *gan-en-suxsux-gi-es* (radical *sux*).

Il semblerait en résulter que le premier précatif faisait son pluriel sur le type du prétérit, en *es*, et le second précatif sur le type du présent, en *ne*. Cependant il serait peut-être imprudent de tirer une conclusion formelle de deux exemples seulement. Et comme dans l'un et l'autre précatif nous voyons les verbes se présenter indifféremment sous la forme simple du prétérit et sous la forme prolongée du présent, il serait possible que l'emploi des deux types du pluriel y ait été aussi indifférent.

Le second précatif, d'après la signification qu'il imprime au verbe, pourrait peut-être encore mieux se qualifier d'impératif. Dans toutes les phrases où on le rencontre il donne assez d'intensité à l'expression pour comporter plutôt un ordre, une injonction, qu'une prière ou un souhait. Les exemples de la tablette des exorcismes sont tout à fait décisifs à ce sujet et caractérisent très nettement la différence d'acception des deux modes.

Quant au premier précatif, ce nom s'y applique fort bien; mais de plus, ainsi que je l'ai déjà remarqué plus haut, il remplace quelquefois le mode potentiel, manquant à l'accadien. On y dit « que quelqu'un fasse, » au lieu de « il peut faire. » Ainsi il n'est pas possible, dans un des articles de la tablette légale (W. A. I. II, 10, col. 2, l. 4-5), de traduire autrement qu'en regardant le précatif premier comme exprimant le potentiel:

[cuneiform] *udbabku dam sagâni gannebtuxtux*, « dans tous les cas le mari peut mettre son enfant en possession, » ce que la version assyrienne rend par [cuneiform] *ana matima mut libbisu ixassu*.

Reste à expliquer l'origine et la signification indépendante de la préformante des deux précatifs. M. Sayce pense que la forme *gan*, qui reparaît quelquefois à titre d'archaïsme, est antérieure à la forme *ga* et donne la clé de l'étymologie. Je le crois aussi, car cette forme *gan* nous met en présence d'un radical bien connu, qui comme verbe est le verbe substantif et comme nom le pronom démonstratif. Et nous avons vu plus haut que le démonstratif *gan* était susceptible de laisser tomber sa nasale et d'aspirer sa gutturale en *x*, de manière à devenir *xa* ou *xu*, ce qui le rapproche de plus en plus de la préformante des précatifs. Si l'on admettait cette explication de l'origine de leur préformante, l'analyse étymologique des précatifs accadiens de la

voix simple serait :

Sans incorporation des pronoms régimes :

1er précatif : *ga-gar* « sit + facere » ou « hoc + facere ; »

2e précatif : *xa-bab-dib* « sit + ille + ferre » ou « hoc + ille + ferre. »

Avec incorporation des pronoms régimes :

1er précatif : *ga-an-dirga* « sit + illud + restituere » ou « hoc + illud + restituere ; »

2e précatif : *xa-ba-ni-šar* « sit + ille + illud + scribere » ou « hoc + ille + illud + scribere. »

C'est là certainement le mode d'agglutination le plus logique et le plus naturel qui pût se présenter à l'esprit pour arriver à former des modes précatifs dans une langue de la nature de l'accadien.

10.

Le participe aux deux temps, prétérit ou présent, se forme par l'addition d'un *a* long à la suite du radical, à l'état absolu dans le premier cas, à l'état prolongé dans le second. Exemples :

Prétérit :

kaka, « ayant bâti » (radical *kak*) ;
gaba, « ayant fini » (" *gab*) ;
lala, « ayant pesé, payé » (" *lal*) ;
diba, « ayant pris, passé » (" *dib*) ;
aka, « ayant fait » (" *ak*) ;
kuša, « ayant régi, dirigé » (" *kuš*) ;

Présent :

gubbâ, « fortifiant, garantissant » (" *gub*) ;
šêa, « donnant » (" *šé*).

Quand la voyelle de prolongation est *i* après la consonne finale doublée, le participe, sauf quelques rares exceptions, n'est pas en *ia*, mais en simple *â*, et de plus l'orthographe la plus habituelle réunit l'expression de cet *a* à celle de la consonne précédente dans un même signe, au lieu d'ajouter un détaché. Ainsi l'on écrit :

gurra, « se révoltant, étant ennemi, » (radical *gur*, au présent *gurri*) ;
garra, « faisant, » (" *gar*, " *garri*).

Mais on trouve aussi quelquefois *garâ*, où l'écriture distingue la terminaison du participe de la voyelle de prolongation du présent, changée en *a* par son voisinage.

Au reste, si l'habitude est d'ajouter le signe *a* au radical sous la forme du prétérit ou du présent pour marquer le participe, il y a quelques verbes dont le participe s'écrit presque constamment, en vertu de l'usage, en réunissant l'expression de la finale caractéristique *a* à celle de la dernière consonne du radical. Ainsi *gina*, « ayant existé, » participe prétérit du verbe *gin*, s'orthographie toujours *gi-na* quand on l'écrit par des phonétiques indifférents et *gin-a* quand on emploie à son expression l'idéogramme . Le verbe *kus*, « obscurcir, reposer, » prolonge son radical en *kusu* au présent et en fait *kusna* au participe présent, ce qui s'écrit *kus-na*. Il arrive même que l'emploi de ce système a lieu comme élément de clarté pour les textes, en distinguant les participes de deux verbes homophones. Ainsi nous avons les deux radicaux *kak*, « construire, » et *kag*, « compléter, » radicaux probablement apparentés à leur origine et qui s'expriment également par l'idéogramme . Mais au participe l'orthographe les distingue, mettant pour *kaka*, « ayant construit, » et pour *kaga*, « ayant complété. »

Les mots terminés en *a*, qui forment leur présent en allongeant cet *a* et l'orthographient en ajoutant le signe au radical, comme *ka*, « parler, dire, » insèrent entre l'*a* final du radical et la terminaison *a* du participe la demi-voyelle *m*. Ainsi nous trouvons au prétérit de l'indicatif premier *inka*, « il a dit, » au présent du même mode *inkâ*, « il dit, » et au participe présent *kama*.

L'insertion de la même lettre *m* entre la terminaison et la dernière lettre du radical sert aussi à former les participes présents de quelques verbes dont le radical se termine par la consonne nasale. Tel est le cas de :

genma, participe présent du verbe *gan*, « se tenir, être ; »
duma, pour *dunma*, » » *dun*, « aller. »

Le participe en tant que mode verbal n'a pas de pluriel. Il s'emploie sans changement à l'un ou à l'autre nombre. C'est ainsi que dans la tablette des proverbes on lit :

si gut dadua,

dans un passage où la traduction assyrienne révèle qu'il faut pour le sens admettre un pluriel : *pan alpi aliki*, « devant les boeufs qui marchent. »

Dadua est un participe prétérit de la première forme de la voix fréquentative du verbe *du*, « aller. »

Cependant on trouve dans les inscriptions de l'Ancien Empire de Chaldée quelques rares exemples d'un pluriel du participe formé sur le pluriel de l'un ou de l'autre indicatif avec addition de la terminaison a après la particule caractéristique du nombre. Tel est :
baninsiesa, « eux l'ayant placé » (radical si).
Du reste, ces pluriels des participes paraissent constituer un véritable archaïsme et être ensuite complètement tombés en désuétude, car on n'en voit plus de trace dans l'état de l'accadien que nous font connaître les tablettes de la bibliothèque de Ninive.

Chaque voix et chaque forme du verbe a ses participes toujours composés de la même manière, par l'addition de la terminaison ā au radical absolu ou prolongé, seul dans la forme simple de la voix active, précédé dans les autres formes et les autres voix de la particule modificatrice du sens qui caractérise ces formes ou ces voix. Mais la forme simple de la voix passive, comme la même forme dans la voix active, n'ajoute aucune particule au radical. Elle ne se distingue que par la place où elle met les pronoms attachés au radical, les postfixant tandis qu'ils sont préfixés dans la voix active. Il en résulte que les participes de la première forme sont identiques dans la voix passive et dans la voix active. Aucune particularité grammaticale ne les distingue. Mais pour la clarté du discours une convention d'usage s'est établie de manière à permettre de discerner l'emploi du participe dans le sens actif et dans le sens passif. Ceci a lieu de deux manières.

D'abord, comme toute espèce de mode verbal, le participe accadien, s'il peut aussi se présenter isolément, est susceptible de recevoir les pronoms sujets préfixés au radical, soit les pronoms du premier indicatif :
mukaka, « moi ayant construit, moi construisant » (radical kak);
inkaka, « lui ayant construit, lui construisant » (» kak);
ankita, « lui ayant complété, lui complétant » (» kit);
soit ceux du second indicatif :
dabkurria, « moi conquérant, acquérant » (» kur).

Il peut même incorporer aussi les pronoms régimes entre le pronom sujet préfixé et le radical, c'est à dire à leur place ordinaire :
ningia, « lui l'ayant restauré, le restaurant » (radical gi).

Mais l'usage restreint cette faculté au participe actif. Le participe passif, qui aurait postfixé les pronoms sujets au lieu de les préfixer, n'en reçoit jamais. Il est toujours isolé. C'est déjà un premier moyen de distinction.

En outre, un usage presque constant veut que dans les participes auxquels ne s'attache pas de pronom, et qui s'emploient isolément, la forme du présent, dérivée de l'état de prolongation du radical, ait le sens passif applicable au prétérit comme au présent, tandis que la forme du prétérit, dérivée de l'état absolu du radical, a le sens actif. Ainsi, quand il n'y a pas de pronom préfixé :

<u>gama</u>, s'emploie avec le sens de « fait ; » et par suite « existant ; »
<u>Kusra</u>, » » « se reposant, reposé ; »
<u>Kama</u>, » » « dit ; »
<u>gubbâ</u>, » » « fortifié, garanti ; » .

tandis que

<u>Kaka</u> se prend pour dire « construisant, » aussi bien que « ayant construit ; »
<u>akka</u>, » « faisant » » « ayant fait ; »
<u>laba</u>, » « pesant, payant, » » « ayant pesé, payé. »

Cependant il ne serait grammaticalement pas exact d'en conclure que l'accadien n'avait pour chaque voix qu'un seul participe, indépendant de toute notion de temps, et que la forme dérivée de l'état de prolongation du radical verbal était exclusivement passive. Avec la préfixation du pronom sujet les participes présents actifs comme le <u>dabkusria</u> que nous citions tout à l'heure sont incontestables, quoique rares, car l'influence de l'usage qui s'était établi pour l'emploi des participes sans pronoms attachés avait fini par agir même sur l'emploi des participes munis de pronoms, et dans ceux-ci le participe du prétérit était souvent mis en oeuvre même pour rendre une idée présente. Mais la règle d'usage qui pour les pronoms isolés affectait le sens passif au participe présent et le sens actif au participe du prétérit n'était pas elle-même d'une rigueur absolue, car nous rencontrons quelques participes présents isolés, sans pronoms agglutinés, qui se prennent dans le sens actif aussi bien que dans le sens passif. Tel est ou <u>gubba</u>, qui se présente aussi bien avec le sens de « fortifiant, garantissant, » qu'avec celui de « fortifié, garanti ; » par exemple dans le terme juridique composé <u>Kûtagubba</u>, « garantie réelle, » mot à mot <u>Kûta-gubba</u>, « en argent + garantissant. »

La véritable formule des faits relatifs aux participes de la première forme verbale dans la voix active et dans la voix passive — car l'existence du double participe actif, prétérit et présent, dans les autres formes ne saurait faire un doute — est donc la suivante. La forme simple de la voix active possède deux participes, prétérit et présent, tandis que la forme simple de la voix passive n'en a qu'un, dérivé de l'état du radical au présent et susceptible de

s'appliquer à toutes les notions de temps. Mais pour éviter la confusion avec le participe passif, le participe présent de la voix active, semblable à celui-ci, est tombé presque complètement en désuétude dans son emploi isolé, et dans ce cas le participe prétérit le remplace le plus souvent au sens actif, même quand il s'agit d'une idée de présent. Le participe présent actif ne se maintient guère qu'avec la préfixation du pronom sujet, car la faculté d'attacher ce pronom au participe est exclusivement propre à la voix active et n'est pas admise au passif. L'influence de l'usage établi pour les participes isolés finit même par produire ici, que parmi les participes actifs munis de pronoms sujets préfixés celui du présent, tout en ne disparaissant jamais complètement, devient rare, tandis que celui du prétérit s'emploie assez souvent pour le présent.

Les participes accadiens de toutes les voix, de toutes les formes et de tous les temps peuvent s'employer comme substantifs. Ils revêtent alors les formes de la déclinaison des noms, ils reçoivent les postpositions casuelles et même la marque du pluriel, que le participe n'admet pas quand il est employé proprement comme mode verbal, c'est à dire avec les pronoms agglutinés d'après le mode qui constitue la conjugaison des verbes.

11.

Mais le vrai nom verbal n'est pas en accadien le participe, c'est l'infinitif. Celui-ci se comporte en tout, toujours et partout comme un substantif. C'est le substantif correspondant à l'idée verbale. Même il n'est pas, comme le participe employé substantivement en accadien et comme l'infinitif employé de même dans la plupart des autres langues, limité dans son sens à une certaine catégorie d'acceptions. Grâce à l'absence de distinction nette entre les diverses catégories du langage, que nous avons signalée plus haut comme un des faits essentiels de la langue accadienne, l'infinitif ne s'y emploie pas seulement comme un nom d'action. Il exprime toutes les formes catégoriques dans lesquelles peut rentrer l'idée verbale prise substantivement, acception passive aussi bien qu'active, nom d'agent ou d'instrument (rôle dans lequel il s'échange indifféremment avec le participe) aussi bien que nom d'action, et même nom d'objet ou de résultat de l'action.

En présence de cette variété d'acceptions simultanées, qui s'éloigne si notablement du caractère habituel et déterminé de la signification de l'infinitif dans l'immense majorité des langues, on n'oserait certainement pas donner ce nom à l'infinitif accadien si l'on n'avait que celui de la première forme des voix active ou passive — identique pour les deux

— lequel est constitué par le radical pur et simple.

Mais si l'on examine la question avec plus d'attention, force est bientôt d'admettre que, malgré la variabilité de leurs acceptions, une notable partie des substantifs accadiens offrant le radical simple et sans aucune particule de dérivation qui s'y attache sont de véritables infinitifs. Quatre preuves, décisives à mon sens, l'établissent:

1° L'existence des composés verbaux dont j'ai parlé plus haut, composés où l'ordonnance des éléments ne permet pas de douter de leur caractère originaire et essentiel de verbes, et qui cependant s'emploient comme substantifs aussi bien que comme verbes sans modification dans leur partie radicale et sans addition de la terminaison a du participe; puisque leur composition établit d'une manière irréfragable leur nature essentiellement verbale, quand ils sont usités substantivement sans la marque du participe ce ne peut être qu'en qualité de nomen verbi ou d'infinitif; et pourtant leur rôle ne se borne pas à celui de noms d'action; ils sont susceptibles de toute la variété d'acceptions que j'indiquais tout à l'heure, et spécialement un grand nombre d'entre eux, quand ils s'emploient substantivement, s'emploient surtout comme noms d'agents;

2° Les substantifs formés par duplication du radical avec modification du sens dans une acception fréquentative, intensitive ou collective, comme xalxal de xal, mimi de mi, barbar de bar, etc. classe de substantifs dont nous avons aussi parlé plus haut; il est en effet difficile de ne pas les considérer comme étant originairement et étymologiquement des infinitifs de la forme simple de la voix fréquentative;

3° L'existence de toute une série de groupes de substantifs dérivés dont nous avons plus haut réservé l'examen pour le moment où nous étudierions le verbe, groupes dont chacun est caractérisé par la préfixation au radical d'une préformante su, mun, munsu, immi ou nu, c'est à dire d'une des particules modificatrices du sens qui distinguent des formes ou des voix du verbe, en même temps que le changement que cette préformante apporte au sens correspond au changement que la même particule introduit dans la signification du verbe; il est donc impossible de ne pas admettre que ces substantifs se rattachent aux formes verbales correspondantes, en dérivent et en sont l'infinitif ou nom verbal;

4° L'existence d'une seconde série de groupes de substantifs offrant aussi les préformantes su, mun, munsu et immi, mais devant le radical redoublé, ce qui les rattache avec certitude aux quatrième, cinquième, sixième et septième formes de la voix fréquentative.

De ces quatre faits, dont on ne saurait méconnaître l'importance, il me paraît résulter que l'infinitif avait en accadien un caractère particulier, plus étendu que dans la plupart des autres langues, et tenait une place très considérable dans le vocabulaire de cet idiome.

Ce n'est pas à proprement parler un mode du verbe, c'est un substantif qui se décline comme tel et ne s'emploie jamais autrement, mais un substantif verbal d'une origine particulière, et il y en a qui correspondent à toutes les formes dont le verbe est susceptible, dérivant manifestement de ces formes. Sa signification n'est pas restreinte à celle d'un nom d'action; elle peut être aussi celle de nom d'agent ou d'instrument, d'objet ou de résultat de l'action. En un mot, grâce au caractère vague de la signification des mots accadiens pris en eux-mêmes, ce nomen verbi peut successivement s'appliquer à toutes les faces sous lesquelles l'idée verbale spécialisée par telle ou telle forme est susceptible d'être envisagée substantivement. Une très grande partie des substantifs du lexique accadien se trouvent ainsi être en réalité des infinitifs, si l'on veut bien nous concéder l'application de ce terme à un nom verbal d'une signification aussi large et aussi élastique. La chose est incontestable pour tous les composés d'origine verbale, c'est à dire mettant l'élément principal et prédominant au second rang, l'élément régime et dépendant au premier, quand ces composés s'emploient substantivement, et pour les substantifs qui offrent avant le radical une des préformantes caractéristiques de voix ou de formes du verbe. Elle est au moins très probable pour les substantifs formés par duplication du radical sans adjonction d'aucune préformante, suivant le type de la première forme de la voix fréquentative. Par conséquent, lorsqu'un radical se présente à nous ayant concurremment une signification verbale et une signification substantive sous la forme pure et simple et originaire, il y a lieu de penser que l'acception verbale a été la première et que quand il prend le sens de substantif il est employé comme nom verbal ou infinitif de la forme simple active ou passive.

J'ajoute cependant que l'absence de catégories grammaticales bien nettes pour la signification des radicaux dans l'accadien a dû faire que ceci n'a jamais été bien complètement dégagé. Tant qu'il ne s'y joint pas une particule de dérivation postposée ou préposée, le mot n'appartient d'une manière précise et déterminée à aucune partie du discours, il est un radical englobant à la fois dans sa signification du caractère le plus étendu le rôle verbal et le rôle substantif, et ayant son emploi et son acception fixés seulement par les particules de déclinaison ou de conjugaison qui viennent s'y joindre. L'existence certaine et individuelle des infinitifs ou noms correspondant à des formes verbales d'où ils dérivent ne commence et ne se dégage d'une manière

parfaitement distincte qu'avec les formes secondaires du verbe dont ils offrent les particules, de même qu'il n'y a de substantifs proprement dits, ayant essentiellement cette nature, que les dérivés formés avec les postpositions ga, ik, da, ba, ma, ka ou les préformantes nam, id et ki, et ses composés que j'ai appelés plus haut substantifs, ceux où l'élément principal et prédominant est le premier, l'élé-ment qualificatif ou régime le second.

L'infinitif ou nom verbal tel qu'il existe en accadien et que nous avons essayé de le définir a sa signification indépendante de toute notion de temps. On ne peut donc admettre que la différence de l'état simple et de l'état de prolongation du radical y corresponde, comme dans les modes verbaux proprement dits, à celle du prétérit et du présent. De même que dans tous les autres substantifs, la prolongation semblable à celle du présent distingue l'état emphatique de l'état absolu dans les infinitifs même les mieux caractérisés et les plus manifestement liés d'origine aux modifications de la conjugaison verbale, c'est à dire ceux qui correspondent aux formes secondaires à particule modificatrice du sens...

12.

Le gérondif se forme en postposant au radical à l'état simple la particule ta. C'est donc originairement le cas locatif de l'infinitif ou nomen verbi. Mais ce qui lui donne une existence propre et individuelle et le fait sortir, en dépit de son origine, de la catégorie du substan-tif, même verbal, pour rentrer dans celle des modes du verbe, c'est qu'il reçoit l'agglutination des pronoms sujets verbaux préfixés au radical. Il se conjugue donc comme tout autre mode, même le participe actif. Les pronoms sujets qui se préfixent au gérondif sont ceux de la seconde série ou du second indicatif. Exemples:

baniata, « en arrachant lui, tandis qu'il arrache » (radical nia), ce que la version assy-rienne rend par ina nasaxi,

babakta, « en travaillant lui, tandis qu'il travaille » (radical ak), dans cette phrase: asâ durakta babakta, « en travaillant (lui) le « champ avec la houe, tandis qu'il travaille le champ avec la houe, » phrase où l'assyrien, manquant d'un mode exactement correspondant au gérondif, traduit par un simple présent: ekil ina axzi yurappiq, « il fouille le champ « avec la houe. »

13.

Le supin est aussi originairement un cas de la conjugaison de l'infinitif ou substantif verbal, qui a pris une existence séparée et se comporte comme les modes du verbe, recevant l'agglutination des pronoms personnels, sujets et même régimes, en préfixe. Il se forme par l'adjonction de la postposition la au radical, ce qui le caractérise comme ayant été primitivement un comitatif locatif.

Comme pronoms sujets il peut recevoir également bien en préfixes pour sa conjugaison ceux de la seconde série, que prend aussi le gérondif, et ceux de la première série ou du premier indicatif :

[cuneiform] anbela, « pour lui ouvrir, pour qu'il ouvre, » (radical be).

Il admet aussi l'incorporation des pronoms régimes insérés entre le pronom sujet et le radical, comme nous le voyons dans :

[cuneiform] bandagadula, ba-an-da-gadu-la, supin à deux pronoms de la troisième personne, sujet et régime, incorporés, de la seconde forme, causative, de la voix active du verbe gadu, « élever. »

Le supin, quand il reçoit les pronoms sujets préfixés, remplace en accadien le subjonctif précédé des conjonctions « pour, afin que. » Il semble aussi résulter d'un exemple de la tablette légale (W.A.I. II, 10, col. 2, l. 8) qu'il peut quelquefois, aussi bien que le premier précatif, tenir lieu du potentiel, manquant à l'idiome des Accadiens ; car dans cet exemple il est difficile de traduire bandagadula autrement que « il peut le faire élever. »

Sans adjonction des pronoms verbaux préfixés, le supin, à son état isolé, après avoir été à l'origine un cas du nomen verbi, paraît se comporter comme un nouveau substantif verbal, dont la signification est assez analogue à celle des substantifs latins dérivés des verbes avec la finale —mentum ; il reçoit les pronoms possessifs et les postpositions casuelles de la déclinaison, tout comme les autres noms. En effet il est difficile de ne pas considérer comme des supins certains substantifs dérivés qui offrent à la suite du radical la particule postposée la, comme :

[cuneiform] bela, « complément, fin, » mot à mot « ce qui est pour compléter, pour finir, » dans lequel je vois le supin du verbe [cuneiform] be, « finir, prendre fin, » homophone du verbe be, « ouvrir, » et écrit par le même caractère ;

[cuneiform] dinla, « famille, descendance, » mot à mot « ce qui est pour vivre, ce qui fait survivre, » supin

pris avec acception substantive du verbe [cuneiform] din, « vivre, » dont l'infinitif ou nomen verbi, également din, a la signification substantive de « vie, race. »

[cuneiform] bela a pour opposé [cuneiform] nubela, « qui n'est pas pour finir, qui n'est pas pour compléter, » d'où « sans fin, chose incomplète ; » c'est à mon avis le supin de la première forme de la voix négative du verbe be, comme bela est le supin de la première forme de la voix active.

Quelques-uns de ces mots qui étaient originairement des supins finissent par être si fréquemment employés comme substantifs que la tradition de leur caractère originaire s'oblitère et qu'ils deviennent dans l'usage des radicaux secondaires susceptibles d'un emploi verbal. Tel est le cas de bela, qui finit par devenir un verbe nouveau. C'est ainsi qu'en assyrien certains schaphels, comme šaken, sont pris dans l'usage comme des verbes distincts, auxquels on donne une conjugaison nouvelle comprenant toutes les formes, et même le schaphel.

14.

La seconde forme de la voix active du verbe accadien, que nous ne considérerons pour le moment que dans cette voix, est toujours rendue par le schaphel dans les traductions assyriennes, ce qui établit bien positivement sa signification causative. Elle préfixe à la racine une particule formative tan, [cuneiform], qui ne cesse jamais d'être immédiatement attachée au radical et par conséquent est précédée des pronoms sujets et régimes incorporés. Quand le pronom qui la précède immédiatement se termine par une nasale, la particule modificatrice tan se change en [cuneiform] da.

La conjugaison de la forme causative est, du reste, semblable à celle de la forme simple, à part quelques petites particularités de détail.

Le premier indicatif y est d'emploi fort rare, nous n'en connaissons que deux exemples, l'un à la troisième personne du singulier du prétérit :

[cuneiform] indaik, « il a fait exister, » puis, par suite, « il a formé » (radical ik) ;

l'autre à la première personne du prétérit, avec incorporation du pronom régime de la troisième personne :

[cuneiform] mundaikla, « je l'ai fait exister » (radical ikla).

C'est du second indicatif qu'on se sert d'habitude quand on emploie cette forme. Chose étrange, le type plein du pronom de la troisième personne, bela, y est suivi

de la particule formative changée en da, bien que le b n'entraîne jamais ailleurs une modification de la dentale suivante et qu'il appelle même plutôt après lui un t dans les règles ordinaires de la phonétique accadienne :

babdadi, « il a fait parachever » (radical di).

Mais pour le pronom sujet de la troisième personne du second indicatif de la forme causative on emploie beaucoup plus souvent le type apocopé, à un seul b, qui y est invariablement ib, quelle que soit la lettre finale, même voyelle du mot précédent, comme il l'est toujours, nous l'avons déjà remarqué plus haut, quand un t le suit immédiatement. Exemples :

ibtanuddu, « il a fait sortir » (radical uddu) ;
ibtanpal, « il a fait traverser, passer, écouler » (" pal) ;
ibtangubbus, « ils ont fait renforcer » (" gub).

Voici maintenant des exemples de l'insertion des pronoms régimes entre le pronom sujet et la particule caractéristique de la seconde forme, à la troisième personne du second indicatif :

bamundauddu, « il vous a fait sortir » (radical uddu) ;
bandagig, « elle l'a fait aggrièvement, d'où « elle a offensé, injurié » (" gig).

Tout ceci est exactement semblable à la conjugaison des mêmes modes dans la première forme, simple. Mais où la conjugaison de la seconde forme s'en écarte et nous offre des particularités qui lui sont spéciales, c'est quand il s'agit d'incorporer au second indicatif deux pronoms régimes, l'un à l'accusatif, l'autre au datif. On ne les réunit plus alors l'un à la suite de l'autre en tenir entre le pronom sujet et la préformante jointe au radical, d'après le modèle de ce qui se passe aux deux indicatifs de la première forme. Le pronom régime accusatif s'insère seul à cette place ; quant au régime datif il est représenté par un des pronoms personnels affixes qui servent aussi de pronoms possessifs, postposé au radical :

bandagigeni, « elle lui a fait offense, elle l'a injurié, » mot à mot : ba-an-da-gig-ani, « elle-le + a fait + être aggrièvement + à lui ; »

bandakneme, « il le leur a fait faire, » mot à mot : ba-an-da-ak-neme, « il + le + a fait + faire + à eux. »

Ce qui s'écarte aussi de la conjugaison de la première forme et est propre à la seconde est l'expression du pronom sujet du premier précatif, placé entre la préformante spéciale à ce mode, gan, et le radical précédé de la particule tan :

gamintauddu, « qu'il fasse sortir, » gan-in-ta-uddu (radical uddu).

On remarquera que, par exception, dans cet exemple, bien que le pronom soit in, la particule caractéristique de la forme, qui le suit immédiatement, ne change pas sa dentale en d, mais qu'elle n'en perd pas moins sa nasale finale.

Le second précatif est encore plus exceptionnel par l'ordonnance de ses éléments d'agglutination, puisqu'il place le pronom sujet entre la formative, qui y est dan, et le radical; il aspire la gutturale initiale, au moins à la troisième personne, quoiqu'elle soit assez loin du b du pronom. Nous n'en connaissons qu'un exemple, deux fois répété:

[signes cunéiformes] Xadanbauddu, « qu'il fasse sortir » (radical uddu).

Nous n'avons jusqu'à présent d'exemples ni du part[illegible] ni de l'infinitif, ni du gérondif de la seconde forme, mais on en possède un du supin avec [illegible] sujet de la troisième personne, appartenant au second type, et le pronom régime accusatif de [illegible] troisième personne:

[signes cunéiformes] bandagadula, « pour lui le faire élever, pour q[illegible] élever, » et aussi « il faut le faire élever, » ba-an-da-gadu-la (radical gadu).

La particule [signes cunéiformes] tan, modificatrice du sens du verbe [illegible]onde forme et caractéristique de cette forme, ne s'est pas encore rencontrée comm[illegible] radical sép[illegible] de la langue dans les textes accadiens. Mais on ne peut manquer d'être frappé [illegible] la différence de la place qui lui est donnée dans l'ensemble agglutinatif de la conjugaison, de son étroite parenté avec les particules suffixes qui forment le causatif dans la plupart des langues touraniennes: tan en finnois, tam en lapon, ta en zyriainien, t en votiaque, tar ou dar dans les idiomes turco-tar-tares.

15°.

La troisième forme secondaire du verbe est celle que nous appelons réciproque et coopérative, d'après la signification qui nous paraît ressortir pour elle de toutes les phrases où on la trouve employée. Elle accompagne en effet presque toujours les substantifs au singulier pris dans un sens collectif, et dans tous les exemples connus s'applique à une action commune ou réciproque. L'assyrien n'ayant aucune forme verbale qui y corresponde, l'acception précise n'en est pas rendue dans les traductions des hiérogrammates d'Assur-bani-pal, et ceux-ci se bornent à mettre à l'iphteal ou à l'iphtaal le verbe assyrien par lequel ils traduisent un verbe accadien à la troisième forme de la conjugaison. La particule qui caractérise cette forme et y modifie le sens du verbe est la particule ne, [signes cunéiformes], que nous avons déjà vu dans la déclinaison des

substantifs devenir la postposition du datif. Nous avons plus haut, à cette occasion, parlé de son rôle et de sa signification comme radical distinct de la langue. Dans les voix actives cette particule se préfixe immédiatement au radical, après les pronoms sujets.

La troisième forme ne possédait ni premier indicatif, ni premier précatif, du moins on n'en voit apparaître aucune trace. En revanche, on a des exemples assez nombreux du second indicatif et du second précatif, où le pronom sujet de la troisième personne est invariablement ba. La finale du mot précédent, quelle qu'elle soit, ne le fait jamais changer à l'indicatif, et au précatif l'aspiration du b du pronom transforme toujours en ꭓa la préformante gan ou ga, suivant la règle que nous avons indiquée plus haut.

Exemples du second indicatif au prétérit et au présent :

baranddu, « ils sont sortis ensemble » (radical addu) — singulier après un nom collectif ;

baranddue, « ils sortent ensemble » (» addu) — id. ;

baranddune, « ils sortent ensemble » (» addu) — pluriel après un nom au pluriel ;

baratulene, « ils amoncellent ensemble » (» tul) — id. ;

barapal, « il a fraudé par une action réciproque » (» pal).

Second précatif :

ꭓabaranddu, « qu'ils sortent ensemble » (» addu) — singulier après un nom collectif.

Lorsqu'il y a incorporation du pronom régime, il s'insère entre la particule formative ra et le radical. Nous en avons deux exemples, avec insertion du pronom régime de la troisième personne, tous deux au second précatif ; l'un dans la voix active :

ꭓabarandazu, « qu'ils se saisissent réciproquement » (radical dazu) — singulier après un nom collectif ;

l'autre dans la voix fréquentative :

ꭓabaranmalmal, « qu'elle l'accomplisse en même temps » (» mal) — traduit en assyrien par l'impératif zikun.

Mais l'insertion des pronoms régimes dans cette forme verbale, au moins de celui de la troisième personne, a dû être rarement employée et plutôt évitée des écrivains, de crainte

d'une amphibologie dans les textes. En effet, avec insertion de ce pronom régime an ou n, la troisième personne du second indicatif ou du second précatif de la troisième forme de la voix active devenait identique aux troisièmes personnes, beaucoup plus usitées, du second indicatif et du second précatif de la même forme de la voix négative, dont la particule caractéristique nu s'insère entre la préformante ba et le radical verbal et se réduit en ce cas à n. Nous en citerons plus loin des exemples.

Nous n'avons encore rencontré qu'une seule fois le participe de la troisième forme de la voix active, avec le pronom sujet de la troisième personne préfixé, toujours suivant le type ba:

baranddua, « eux sortant ensemble » (radical addu) — se rapportant à un nom collectif au singulier.

Quant à l'infinitif, au gérondif et au supin de cette forme verbale, on n'en connaît point jusqu'à présent d'exemples.

16.

La quatrième forme a pour particule formative le radical su, dont le sens originaire est « main, » et qui prend ensuite celui de « don, bienfait, » gimillu dit une tablette lexicographique en traduisant en assyrien cette préformante en tête d'une liste de mots qui la présentent. C'est ainsi que nous la trouvons dans l'expression su namdinla, « le don, le bienfait de la vie, » qu'une tablette bilingue traduit en assyrien gimillu balaṭi.

Cette signification comme radical isolé de la particule dont l'incorporation au verbe constitue la quatrième forme secondaire, coïncide parfaitement avec la modification qu'elle fait subir à l'idée verbale. En effet nous avons déjà remarqué que si la signification de la forme simple d'un verbe est intransitive, il devient transitif à la quatrième forme. Mais si la forme simple a déjà un sens transitif, la nuance d'acception qui en distingue la 4e forme devient le plus souvent presque impossible à rendre dans une traduction, aussi bien que celle qui sépare du Kal le paël du verbe assyrien. Dans ce cas l'emploi de la quatrième forme du verbe accadien ne paraît pas avoir d'autre objet que de donner plus d'intensité et par suite plus de solennité à l'expression, en insistant d'une manière plus marquée sur l'action directe du sujet sur le régime. Quelquefois aussi l'emploi de cette forme implique que l'action est faite en faveur de quelqu'un, comme un don et un bienfait.

Au premier indicatif de la quatrième forme dans la voix active, la particule su se place avant le pronom sujet, et celui de la troisième personne du singulier revêt par euphonie la forme nin, en prenant à la fin une seconde nasale. Il est de plus à remarquer qu'à ce mode on peut, pour former le pluriel, ne pas en postfixer la particule caractéristique ordinaire au radical, mais employer pour le pronom sujet placé entre la formative su et le radical les formes plurielles des pronoms personnels affixes, ce qui n'a lieu dans aucun autre cas de la conjugaison verbale. Quand il en est ainsi, les voyelles du pronom pluriel de la troisième personne, nene, influent sur la voyelle de la particule formative et la changent en si, ce qui arrive aussi quelquefois avec le pronom singulier de la même personne, nin. Les exemples suivants de différentes personnes du prétérit du premier indicatif de la quatrième forme de la voix active, recueillis dans les textes bilingues et sur les tablettes grammaticales, justifieront ce que nous venons de dire:

sumuka, « j'ai dit, » su-mu-ka (radical ka);
suninse, « il a donné, » su-nin-se (» se);
siminbela, « il a complété, fini, achevé, » si-nin-bela (» bela);
sinenegab, « ils ont délivré, transmis en propriété, » si-nene-gab (» gab).

Le verbe suki, « prendre, » que nous avons signalé plus haut comme présentant le phénomène d'une tmèse dans laquelle les pronoms de la conjugaison s'insèrent entre su et ki, n'est probablement pas un verbe composé distinct, mais la quatrième forme du verbe ki, « lancer, saisir. » Si ce point est admis, et il est difficile qu'il ne le soit pas, les exemples qu'en fournissent les tablettes grammaticales montreront qu'on pouvait aussi former le pluriel du premier indicatif à la manière ordinaire, par une terminaison jointe au radical, le pronom restant le même qu'au singulier, et nous feront connaître en même temps le second indicatif, qui fait son pluriel suivant les règles habituelles:

sunenki, « il a pris, » su-nen-ki;
sunenkies, « ils ont pris, » su-nen-ki-es;
subabkeê, « il prend, » su-bab-ke-ê;
subabkeêne, « ils prennent, » su-bab-ke-ê-ne.

Quand il y a incorporation des pronoms régimes, au premier et au second indicatif, l'ordonnance des éléments agglutinés et la place de la particule formative changent: cette particule, devenue en ce cas toujours si, est précédée du pronom sujet tandis que le pronom régime s'insère entre

elle et le radical. Le pronom régime de la troisième personne, ainsi placé, est invariablement in, qu'il soit au datif ou à l'accusatif. Quant au pronom sujet préfixé de la troisième personne, il suit dans le second indicatif le type apocopé ba quand il y a incorporation des pronoms régimes, mais il rétablit sa voyelle devant le s de la particule formative :

musinse,	« je l'ai donné, »	mu-si-in-sé	(radical sé);
insinse,	« il l'a donné, »	in-si-in-sé	(» sé);
insinsem,	« il l'a donné, »	in-si-in-sem	(» sem);
insinzu,	« il l'a augmenté, amélioré, »	in-si-in-zu	(» zu);
insinsemmus,	« ils l'ont donné, »	in-si-in-sem-mu-us	(» sem);
insinsemmu,	« il le donne, »	in-si-in-sem-mu	(» sem);
insinsemmune,	« ils le donnent, »	in-si-in-sem-mu-ne	(» sem);
bansinduzu,	« il l'a saisi, »	ban-si-in-duzu	(» duzu).

Nous n'avons encore d'exemple d'aucun des deux précatifs dans la quatrième forme. Quant au participe, il se fait de la manière ordinaire :

sugaba, « ayant délivré, transmis en propriété, » su-gab-a (radical gab).

La particule formative y reste toujours su, quelles que soient les voyelles du pronom sujet placé entre elle et le radical ; au reste, les pronoms sujets qui s'incorporent au participe de cette forme ont un pluriel, comme peuvent l'avoir ceux du premier indicatif :

sumeaka, « nous ayant fait en ton, » su-me-ak-a (radical ak).

Lorsque les deux pronoms, sujet et régime, s'incorporent au participe, ils se placent immédiatement l'un après l'autre, entre la particule formative, demeurant toujours su, et le radical :

suneninaka, « eux l'ayant fait, créé, » su-ne-nin-ak-a (radical ak).

Les infinitifs ou substantifs verbaux de la quatrième forme, composés du radical précédé de la particule su, constituent une classe assez nombreuse parmi les substantifs du vocabulaire accadien. Leur signification paraît se tenir toujours dans la même catégorie et être celle d'un nomen permanentis, autrement dit elle n'exprime pas l'action verbale, mais le résultat de l'action, comme :

susemmu, « don, présent, » ce qu'on donne ou a donné (radical sem);
sugar, « acte en faveur de quelqu'un, bienfait » (» gar).

La cinquième forme verbale se distingue de toutes les autres par un mécanisme absolument particulier. J'ai indiqué déjà plus haut la modification de sens qu'elle comporte. Au prétérit cette forme marque l'action comme achevée complètement; son emploi à ce temps remplace en accadien le parfait des langues aryennes. Au présent elle dénote avec intensité la permanence et la continuation de l'action; aussi les traductions assyriennes emploient-elles le permansif pour rendre le présent de la cinquième forme du verbe accadien. De plus, la signification de cette forme comprend toujours la présence des deux pronoms, sujet et régime.

Cependant elle n'incorpore pas le pronom régime sous sa forme habituelle. Elle préfixe au pronom sujet, placé devant le radical, une particule caractéristique et spéciale, composée des deux consonnes <u>mn</u>, avec entre elles une voyelle dont le changement dénote la personne du pronom régime compris dans le sens. Ainsi quand le pronom régime est « moi, » la préformante est <u>mun</u>; quand il est « lui, » la préformante devient <u>min</u>; aucun exemple ne nous a encore révélé la modification de la voyelle qui correspond à la seconde personne du pronom régime. Cependant il ne faut pas, ce me semble, considérer avec M. Sayce <u>mun</u> et <u>min</u> comme des pronoms d'un type exceptionnel et propre à cette forme. La variation de la voyelle est seule en rapport avec la nature du pronom régime que la traduction doit suppléer; mais la particule à la charpente de consonnes <u>m.n</u>, malgré cette variation significative de sa voyelle, est bien une particule formative, qui modifie dans un sens intensitif la signification du verbe indépendamment de toute idée pronominale. Nous en avons la preuve quand nous voyons cette particule, sous la forme <u>mun</u>, préfixée au radical dans l'infinitif, qui est, comme nous l'avons déjà dit, un véritable substantif et comme tel, dans le mécanisme essentiel et génial de la langue accadienne, n'admet l'incorporation d'aucun pronom verbal. Aussi est-il difficile de n'y pas reconnaître le radical <u>min</u>, « dimension, grandeur, grand, » état emphatique <u>minna</u>. Le rapprochement a, du reste, été fait par M. Sayce.

Voici quelques exemples du premier indicatif de la cinquième forme de la voix active:

- <u>minmukak</u>, « je l'ai bâti complètement, » <u>min-mu-kak</u> (radical <u>kak</u>);
- <u>muninku</u>, « il m'a établi complètement, » <u>mun-in-ku</u> (» <u>ku</u>);
- <u>mininse</u>, « il lui a donné complètement, » <u>min-in-se</u> (» <u>se</u>);
- <u>mininti</u>, « il lui a posé, payé complètement, » <u>min-in-ti</u> (» <u>ti</u>);

mininru, « il lui a donné complètement, » min-in-ru (radical ru);

mininkit, « il lui a complété, il l'a complété, » min-in-kit (» kit);

mininzu, « il lui a augmenté, » min-in-zu (» zu);

mininqub, « il l'a fortifié complètement, il lui a garanti complètement, » min-in-gub (» gub);

mininkake, « il lui crée (par une action continue), il lui accomplit, » min-in-kakke (» kak);

mininrigninene, « ils l'enferment, le resserrent » (par une action qui dure encore), min-in-rigin-e-ne (» rigin).

Au second indicatif, quand le pronom régime est celui de la première personne, la longueur et la force de la voyelle u entraîne à doubler la nasale devant le pronom sujet de la troisième personne, qui se vocalise en a, ab:

munnabkake, « il me crée (par une action continue) » en parlant d'un dieu, munn-ab-kakke (radical kak).

Nous n'avons qu'un seul exemple du second indicatif avec les deux pronoms, sujet et régime, à la troisième personne; encore est-il mutilé par une fracture de la tablette qui le porte; le radical du verbe manque. Mais toutes les particules de conjugaison restent:

minib.... min-ib-....,

et c'en est assez pour faire voir que la préformante restait en ce cas min, sans doubler la nasale, et que le pronom sujet était vocalisé en i. Pour le cas où le pronom régime était à la première personne il en était de même, avec la préformante mun:

munibdas, « ils ont renversé pour moi, » (radical da), mun-ib-da-as.

Les deux précatifs sont inconnus.

Quant au participe, il n'existe naturellement dans cette forme verbale que conjugué, incorporant les pronoms. Il suit alors exactement le type du premier indicatif, avec en plus l'addition de la finale a:

mininaka, « lui lui ayant fait complètement, » min-in-ak-a (radical ak).

Il existe toute une classe de substantifs présentant devant un radical facile à reconnaître une préformante mun, comme:

munakeê, « délectation, exaltation complète, » radical aka;

munbibra, « joie, réjouissance, » » bibra;

ou d'autres dont nous ne comprenons pas encore le sens, comme:

[cuneiform] mundur.

Ce sont évidemment des infinitifs ou substantifs verbaux de la cinquième forme.

Il paraît que la notion de permanence qui s'attachait à l'emploi de cette forme faisait que quelquefois son infinitif s'employait d'une manière absolue, dans un membre de phrase incident, en sous-entendant le pronom du sujet de la phrase principale, pour dire « je suis » ou « il est telle ou telle chose. » C'est du moins ainsi seulement que nous pouvons expliquer les exemples où les tablettes lexicographiques traduisent en assyrien un infinitif accadien de la cinquième forme, non par un substantif, mais par une personne du permansif d'un verbe, comme :
[cuneiform] mundib, traduit par [cuneiform] sabtaku, « je suis prenant. »

18.

Une sixième forme, d'un emploi extrêmement rare, combine les deux modes de formation de la quatrième et de la cinquième, unissant l'agglutination de la particule su à celle de la particule à voyelle variable suivant les personnes du pronom régime m.n. Elle met première la formative de la cinquième forme et seconde celle de la quatrième, les réunissant en munsu et minsu, et préfixant cette nouvelle préformante composée au pronom sujet, qui est ainsi placé entre elle et le radical. La sixième forme, combinant les acceptions des deux formes verbales dont elle unit les particules caractéristiques, est un intensitif de la quatrième. Elle modifie le sens du radical verbal en insistant vigoureusement sur cette idée que l'action est faite en faveur de quelqu'un, comme une grâce et un bienfait; elle le modifie assez profondément pour qu'il soit presque toujours nécessaire en traduisant d'employer pour rendre cette forme un verbe de notre langue différent de celui par lequel on traduit la forme simple.

Nous verrons encore plusieurs exemples de la sixième forme aux voix négative fréquentative et passive. Pour ce qui est de la voix active, il ne m'a été donné d'en rencontrer qu'un seul exemple, une troisième personne du prétérit du premier indicatif :
[cuneiform] minsinsil, « il l'a gratifié de la vie, » min-~~si~~-in-sil (radical sil).

Quelques rares infinitifs de la sixième forme se rencontrent parmi les substantifs accadiens dont nous connaissons la signification. Ils paraissent avoir en général le caractère de noms d'agents. Le plus important et le plus souvent employé est :
[cuneiform] munsuku, « bienfaiteur » ([cuneiform] gamilu dans les traductions assyriennes),

qu'il faut décomposer en mun-su-ku et rapporter à la sixième forme de la voix active du verbe 𒆬 ku, « poser, établir. »

19.

La septième et dernière des formes secondaires du verbe accadien est augmentative. Elle se caractérise par une préformante imma, qui se place avant le pronom sujet. Comme l'a très bien vu M. Sayce, cette préformante n'est autre que le mot imma, pluriel [cunéiforme] immene, « immensité terrible, » d'où « puissance redoutable, terreur, » et d'un autre côté simplement « immensité, » mot qui lui-même dérive certainement de [cunéiforme] im, « tempête, tourbillon, » et toute espèce de phénomène atmosphérique.

Comme substantif isolé, imma se rencontre dans des exemples tels que :

[cunéiforme] immene âbba, « l'immensité de la mer ; »

[cunéiforme] immene Anna anśâla, « l'immensité terrible du Dieu « (Oannès) dans le milieu du ciel ; » ce que la version assyrienne traduit par : [cunéiforme] pulukh melamme Anu ina kirib šame ;

[cunéiforme] ..... [cunéiforme] ...... izku immeneani Kalama ..... id zidamu galbi duma kugi tag zakurna ......, « l'arme de sa puissance terrible, ... le pays ...., dans ma main droite « la grande harpé (?) d'or et de pierres précieuses [il a placé ?] ; » ce que la traduction assyrienne rend en : [cunéiforme] ..... [cunéiforme] ...... kakku ša pulukhi melammeśu mâtu ..... ina imniya rabiśśu tipku ina guraśi ukni .....

On voit par ces exemples et par les versions assyriennes qui les accompagnent que la notion d'immensité est toujours attachée au mot imma dans ses différentes acceptions et qu'elle doit avoir été l'idée primordiale inhérente à ce radical. Il était donc assez naturel qu'il revêtît le rôle de préformante de l'augmentatif dans la conjugaison verbale.

La septième forme, caractérisée par l'agglutination de cette préformante, ne paraît pas avoir possédé de second indicatif. Mais nous avons plusieurs exemples de son premier indicatif :

[cunéiforme] immamudê, « j'ai ruiné de fond en comble, » imma-mu-dê (radical dê) ;

immanru, « il a ajouté en abondance, » ... *imma-an-ru* (radical *ru*);
immangures, « ils ont rétabli abondamment, » ... *imma-an-gur-es* (» *gur*).

Quand il y a incorporation du pronom régime, la préformante devient *immi*:
imminimbatgaes, « ils lui sont morts en foule » (d'une épidémie, de la peste), *immi-ni-in-batga-es* (radical *batga*).

Elle est de même avec un *i* pour voyelle finale au participe, quand il incorpore le pronom sujet:
immingarrâ, « lui, ayant fait abondamment, » *immi-in-garra-a* (radical *gar*);
ou quand il se présente isolément:
immituga, « possédant abondamment, » *immi-tug-a* (radical *tug*).

Je trouve sur une tablette brisée un mot pris substantivement, qui d'après son rôle dans la phrase n'est pas un participe et qui commence par la préformante *immi*, mais dont le radical a malheureusement disparu. Ce devait être un infinitif de la septième forme de la voix active d'un verbe.

Une inscription de l'Ancien Empire de Chaldée nous donne aussi pour cette forme un supin du verbe *bat*, « ouvrir, » avec incorporation du pronom sujet de la troisième personne:
imminbatelâ, « pour ouvrir (lui) grandement. »

20.

C'est la réduplication du radical, nous l'avons déjà dit plus haut, qui forme la deuxième voix, fréquentative, du verbe accadien. Sa conjugaison est, du reste, exactement semblable à celle de la première, où le radical est simple. L'emploi de cette voix dénote une idée de fréquence d'action, d'habitude, de répétition, d'itération, et même aussi quelquefois seulement d'action plus intense, plus énergique. Sous ce rapport, dans certains cas, la deuxième voix revêt presque le caractère factitif qu'a dans les habitudes graphiques des Assyriens la duplication d'un idéogramme verbal (voy. Ménant, *Éléments de la grammaire assyrienne*, p. 238).

Nous rencontrons fréquemment la première forme de la voix fréquentative. Par exemple, le premier indicatif au prétérit ou au présent, avec ou sans incorporation des pronoms régimes:
inmalmal, « il a été accompli, il existe » (radical *mal*, « compléter, remplir »);

almalmal (pour anmalmal), « il a été accompli, il existe » (radical mal, « compléter, remplir »);

inumum, « il a abandonné » (» um, « laisser »);

inbubu, « il a reculé bien loin » (» bu, « étendre, éloigner »);

inŝiŝi, « il a achevé » (» ŝi, « remplir, accomplir »);

inŝaŝu, « il a beaucoup multiplié » (» ŝu, « grandir, multiplier »);

inpampam, « il a proclamé, annoncé » (» pam, « se souvenir, rappeler »);

ingurgur, « il a été ennemi » (» gur, « se séparer, se révolter »);

inmumu, « il a donné fréquemment, il a redonné » (» mu, « donner »);

innamnam, « il a prophétisé » (» nam, « fixer un destin »);

innanmalmal, « il a été accompli pour lui » (» mal, « compléter, remplir »);

indubdabbu, « il disperse » (» dub, « briser »);

inmalmakne, « ils existent » (» mal, « compléter, remplir »);

innanmalmakne, « ils existent pour lui » (id.).

Pour le second indicatif nous trouvons:

abmalmal, « il a complété » (radical mal, « compléter, remplir »).

abŝubŝubbi, « il élève une construction » (» ŝab, « maçonner »);

iz abdidi, « il taille le bois (pour la charpente) » (» dâ, « briser »);

ibtagtug, « il a eu fréquemment, il est entré en possession » (» tug, « avoir, posséder »);

et avec incorporation du pronom régime:

bankakkak, « il en a creusé les fondations » (» kak, « créer, construire »).

Voici maintenant deux premiers précatifs, l'un au singulier, l'autre au pluriel, avec pronoms régimes incorporés:

gannebtugtug, « qu'il le mette en possession, il peut le mettre en possession » (radical tug, « avoir, posséder »);

gananŝuxŝuggier, « qu'ils le relèvent » (» ŝux, « atteindre, élever »);

puis un second précatif, avec le seul pronom sujet:

xebabdibdibene, « qu'ils rapportent » (» dib, « prendre, saisir »).

Les participes se forment également dans la deuxième voix comme dans la première, ceux qui insèrent par euphonie et recherche de clarté un m entre un a final du radical et la terminaison a, l'y font également :

Kakama, « confirmant la parole » (radical ka, « parler, dire »).

Mais aussi quelquefois, ce qui est particulier à cette voix et que nous avons déjà remarqué plus haut en traitant de la phonétique, quand la voyelle du radical est un u bref, l'influence du a long de la terminaison le change en a dans la première syllabe de la réduplication :

dadua, « marchant, allant fréquemment » (radical du, « aller »).

Il arrive en outre que, lorsque le radical se termine par une consonne, elle peut tomber ou être maintenue dans le premier membre du nouveau radical formé par la duplication. Ainsi nous avons les deux types :

gargara }
gegarra } pour le participe passif, formé sur le présent, du fréquentatif de gar, « faire, »

lequel signifie « fait complètement, » et par suite « existant. »

Les substantifs qui se composent du redoublement d'un des radicaux fondamentaux de la langue et dont nous avons déjà plus haut signalé l'existence, comme :

xalxal, « bouillonnement des eaux, » du radical xal, « frapper violemment, être impétueux ; »
girgir, « mise en pièces, » " gir, « faire violence, fendre ; »
mimi, « obscurité profonde, » " mi, « être noir, obscur ; »
bilbil, « fièvre, inflammation, » " bil, « brûler ; »
barbar, « faisceau, » " bar, « lier ; »

ces substantifs se rattachent manifestement, comme infinitifs ou noms verbaux, à la première forme de la seconde voix du verbe accadien.

Des exemples des autres formes de cette voix sont plus rares, cependant nous en avons de positifs de la seconde, causative :

ibtanmalmal, « il a accompli ; » mot à mot « il a fait être accompli ; » radical mal, « compléter, remplir » (troisième personne du singulier du prétérit du second indicatif) ;

de la troisième forme, réciproque et coopérative :

xabaranmalmal, « qu'elle l'accomplisse en même temps ; » radical mal (troisième personne du singulier du second précatif, avec incorporation du pronom régime de la troisième personne) ;

[cuneiform] *barudêdâne*, « ils portent ensemble la ruine, » radical *dê*, « briser, » (troisième personne du pluriel du présent du second indicatif, sans incorporation de pronom régime);

de la quatrième, transitive :

[cuneiform] *insindudu*, « il l'a fait marcher, » radical *du*, « aller » (troisième personne du singulier du prétérit du premier indicatif, avec incorporation du pronom régime de la troisième personne);

[cuneiform] *suninpadpad*, troisième personne du singulier du prétérit du premier indicatif, sans incorporation de pronom régime, que nous ne sommes pas encore en état de traduire par ce qu'elle se rattache à un radical *pad*, dont nous ignorons la signification;

de la cinquième, intensitive :

[cuneiform] *mininzuzu*, « il lui a beaucoup augmenté, » radical *zu*, « augmenter » (troisième personne du singulier du prétérit du premier indicatif);

enfin de la septième forme ou forme augmentative :

[cuneiform] *immanpalpal*, « il a repassé bien loin, » radical *pal*, « traverser, passer » (troisième personne du singulier du prétérit du premier indicatif).

On voit que tout ceci, sauf quelques particularités euphoniques des participes, est exactement conforme à la conjugaison de la première voix, et qu'il n'y avait pas lieu d'insister bien longuement sur le mécanisme de la seconde, puisqu'il n'offre rien de nouveau.

Mais ce qui est à noter soigneusement, comme un fait grammatical d'une véritable importance et digne d'intérêt, c'est que les verbes composés dont nous avons parlé plus haut ne doublent au fréquentatif que leur second élément, principal et prépondérant, parce qu'il constitue seul le vrai radical verbal. Ainsi [cuneiform] *uddu*, « sortir, s'élever, » fait au participe de la première forme de sa voix fréquentative [cuneiform] *uddadua* (et par apocope [cuneiform] *uddadu*) « s'élevant habituellement, » et ensuite « prééminent. »

21.

La troisième voix ou première négative est produite par l'incorporation au verbe de la négation *nu*, [cuneiform]. Elle possède les sept formes secondaires et pour chacune d'elles exprime la négation du sens de la forme correspondante de la voix active.

A la première forme, simple, la particule négative *nu* se préfixe aux pronoms

sujets, ceux de la troisième personne suivant les types à voyelle initiale et faisant de cette voyelle u, pour la faire entrer en coalescence avec celle de la négation.

Premier indicatif :

nunzu, « il n'a pas connu, » nu-un-zu (radical zu).

Second indicatif :

nubkaka, « il ne construit pas, » nu-ub-kak-a (» kak);
nubuse, « il n'étend pas, » nu-ub-us-e (» us).

Cependant, quand le radical verbal commence par un i, le pronom de la troisième personne du premier indicatif est ni, et c'est avec la voyelle initiale du radical et non plus avec celle de la préformante négative que sa voyelle entre en coalescence :

nunik, « il n'a pas existé, » nu-ni-ik (radical ik).

Il arrive aussi quelquefois, avec certains verbes monosyllabiques dont la voyelle est a, sans doute long, que le pronom de la troisième personne du second indicatif appartient au type ba, au lieu du type ab ; dans ce cas, comme la voyelle du pronom ba est longue et forte, elle change la préformante caractéristique de la voix en nam :

nambalale, « il ne pèse pas, ne paye pas, » nam-ba-lal-e (radical lal).

Nous n'avons pas encore d'exemples de l'incorporation des pronoms régimes dans les deux indicatifs de la forme simple, non plus que des deux précatifs. En revanche, ceux du participe sont très multipliés ; soit isolément et sans incorporation de pronoms sujets :

nukussa, « non reposé, sans repos, » nu-kusu-a (radical kus),
nutagga, « non complété, » nu-tagga-a (» tag),

deux participes à signification passive dérivés du type du radical au présent ; soit avec l'incorporation des pronoms sujets de la première ou de la seconde série :

nuntuga, « lui ne possédant pas, » nu-un-tug-a (radical tug);
nunzua, « lui ne connaissant pas, » nu-un-zu-a (» zu);
nubkaga, « lui ne complétant pas, » nu-ub-kag-a (» kag).

Les noms composés d'un radical précédé de la particule négative nu, comme :

nuddu, « qui ne sort pas, » radical uddu,
nuddune, « qui ne sort pas, ne quitte pas, » état emphatique de nuddun, » uddun,
nudar, « sans nom, » » dar,

sont pour la plupart des infinitifs ou nomina verbi de la première forme de la troisième voix.

J'ai indiqué un peu plus haut les raisons qui me portent à considérer comme des supins de la même forme verbale les mots tels que :

nubela, « sans fin, incomplet, » radical be, « finir. »

Dans la seconde forme, causative, la particule nu est aussi préfixée au pronom sujet. Exemple :

nubkanba, « il n'a pas fait fabriquer, » nu-ub-ka-an-ba, radical ba, « confier, fabriquer » (troisième personne du singulier du prétérit du second indicatif).

Au contraire, la troisième forme, réciproque et coopérative, place la particule caractéristique de la voix entre la particule formative ra et le radical, là où s'insèreraient les pronoms régimes incorporés. Sa voyelle u tombe dans ce cas et elle se réduit à un simple n, qu'on exprime par le signe à cause du a précédent :

barannuddu, « ils ne sont pas sortis ensemble, » ba-ra-n-uddu, radical uddu (troisième personne du singulier du prétérit du second indicatif, après un nom collectif au singulier);

barankene, « ils ne saisissent pas, ils ne saisiront pas, » ba-ra-n-kene (troisième personne du pluriel du présent du second indicatif).

La place même donnée dans cette forme à la particule négative caractéristique de la voix paraît avoir dû exclure l'incorporation des pronoms régimes. On remarquera, de plus, que, grâce à cette même place donnée à la négation, les différentes personnes du second indicatif de la troisième forme dans la voix négative deviennent identiquement semblables à celles des mêmes personnes avec incorporation du pronom régime de la troisième personne dans la voix active. C'est sans doute le désir d'éviter la confusion résultant de cette homophonie complète entre le terme affirmatif et le terme négatif qui rendait très rare l'incorporation des pronoms régimes, au moins de celui de la troisième personne, dans la troisième forme de la voix active des verbes.

Dans la quatrième forme, transitive, la particule nu est toujours immédiatement préfixée au pronom sujet; donc, par suite des changements d'ordonnance que nous y avons déjà signalés plus haut, sa place parmi les éléments de l'agglutination grammaticale change avec celle du pronom. Elle suit la formative su quand il n'y a pas d'incorporation de pronoms régimes :

sununtap, « il ne l'a pas confié, » su-nu-un-tap, radical tap (troisième personne du singulier du prétérit du premier indicatif).

Quand il y a, au contraire, incorporation de ces pronoms, elle ouvre toute la série d'agglutination :

nunsingi, « il ne l'a pas transporté, » *nu-un-si-in-gi*, radical *gi* (troisième personne du singulier du prétérit du premier indicatif, avec incorporation du pronom régime de la troisième personne);

nubansinduzu, « il ne l'a pas saisi, » *nu-ban-si-in-duzu*, radical *duzu* (troisième personne du singulier du prétérit du second indicatif, avec incorporation du pronom régime de la troisième personne).

Au participe, la particule *nu* est immédiatement préfixée au radical et placée entre celui-ci et la préformante *su* quand il n'y a pas de pronom exprimé :

sunutagga, « ne complétant pas » (radical *tag*);
sunus'igga, « ne remplissant pas, n'accomplissant pas » (" *sig*);
sunugaba, « ne libérant pas » (" *gab*).

Quand le pronom sujet est incorporé, il s'insère entre *nu* et le radical :

sunanbarra, « lui n'abandonnant pas » (radical *bar*).

Pour ce qui est de la cinquième forme, la négation s'y préfixe à la particule *m.n*, qui, sous l'influence de la voyelle de la négation, devient *mun* au lieu de *min* quand le pronom régime englobé dans le sens est celui de la troisième personne :

numuninzu, « il ne l'a pas du tout connu, » *nu-mun-in-zu*, radical zu (troisième personne du singulier du prétérit du premier indicatif).

On manque d'exemples qui apprennent comment la particule *m.n* se vocalisait quand il fallait suppléer le pronom régime à la première ou à la seconde personne. Dans le cas où c'était la première personne on la vocalisait en *mun* à la voix active. En était-il de même à la voix négative ? En ce cas la formative eut été la même, *mun*, qu'il fallût suppléer le pronom régime de la première ou de la troisième personne.

Je n'ai pas encore rencontré cette voix à la sixième forme. Mais nous trouvons un exemple de la forme intensitive et transitive dans la voix suivante, qui n'en diffère que par le doublement du radical et se conjugue de même. Cet exemple permet donc de se faire une idée de la manière dont la sixième forme se constituait dans la voix négative simple. La particule négative *nu* s'y préfixait à tous les éléments de l'agglutination, et la formative *m.nsu*, *m.nsi* devant le pronom sujet de la troisième personne *in*, y était vocalisée *munsu* ou *munsi*, au lieu de *minsu* et *minsi*, quand le pronom régime à suppléer était celui de la troisième personne.

conformément à ce que nous venons de voir dans la cinquième forme.

Enfin, quant à ce qui est de la septième forme, augmentative, la négation nu y est préfixée à la formative imma, dont elle change la voyelle initiale en u pour établir une coalescence, et de plus, à la troisième personne, une sifflante euphonique, dont il n'y avait pas trace à la forme correspondante de la voix active, s'insère entre la formative imma, devenue umma, et le pronom sujet in, précédant le radical :

nummamupal, « je n'ai transgressé en aucune façon, » nu-umma-mu-pal, radical pal (première personne du singulier du prétérit du premier indicatif);

nummasingie, « il n'éloigne (n'éloignera) en aucune façon, » nu-umma-s-in-gi-a, radical gi (troisième personne du singulier du présent du premier indicatif).

22.

Nous rencontrons çà et là dans les textes quelques exemples, appartenant à diverses formes secondaires, d'une conjugaison exactement semblable par son mécanisme à celle de la troisième voix, incorporant également la négation nu, mais offrant en même temps le doublement du radical, dont nous avons constaté tout à l'heure la signification fréquentative.

Ainsi nous avons, avec la conjugaison de la première forme :

nubpalpal, « il n'a pas repassé, » nu-ub-palpal, radical pal, « traverser, passer » (troisième personne du singulier du prétérit du premier indicatif);

avec celle de la troisième forme :

barandédéne, « ils ne portent (porteront) pas la ruine, » ba-ra-n-dédé-ne, radical dé, « briser, ruiner » (troisième personne du pluriel du présent du second indicatif);

avec celle de la quatrième forme :

nunsinruru, « il ne l'a pas rendu, » nu-un-si-in-ruru, radical ru, « donner, rendre » (troisième personne du singulier du prétérit du premier indicatif, avec incorporation du pronom régime de la troisième personne);

enfin avec celle de la sixième forme :

numunsinmalmal, « il ne l'a pas établi, il ne l'a pas fait habiter, » nu-mun-si-in-malmal, radical mal, « habiter » (troisième personne du singulier du prété

-rit du premier indicatif), exemple où la version assyrienne ne permet pas de douter que le pronom régime à suppléer ne soit celui de la troisième personne, bien que la particule formative soit mun, puisqu'elle porte [cuneiform] [cuneiform] ul inaggumi, avec le pronom affixe de la troisième personne.

Ces exemples, et quelques autres analogues que l'on pourrait encore relever, doivent être rattachés à une quatrième voix, ayant la même conjugaison que la troisième et en plus doublant le radical, voix négative et fréquentative, qui faisait pendant à la seconde, fréquentative, comme la troisième, ou négative simple, faisait pendant à la voix première et active.

23.

L'accadien, à côté de nu, [cuneiform], avait une seconde négation, [cuneiform] me, qui se trouve quelquefois à titre d'allophone dans les textes assyriens. Nous l'avons, par exemple, dans le nom d'un dieu infernal (W.A.I. III, 69, 3) [cuneiform], « le Seigneur non favorable, le seigneur du mauvais sort, » qui nous offre d'abord les trois éléments d'une vieille appellation accadienne En me mazi, suivis du complément phonétique ra, lequel prouve qu'il faut lire par l'équivalent assyrien Bel la aśra. L'incorporation de cette négation me au verbe, à la place de la négation nu, donnait naissance à une seconde voix négative simple, que nous comptons comme la cinquième dans notre classification générale des voix du verbe accadien.

Presque tout ce que nous en savons se réduit à quelques exemples dont la traduction assyrienne est malheureusement détruite et que fournit une tablette grammaticale mutilée (W.A.I. II, 42, 3, recto), qui paraît avoir été consacrée tout entière à des formes verbales négatives. On y trouve en effet, enregistrées immédiatement avant le paradigme du négatif du verbe substantif, mea, les expressions suivantes, qui appartiennent toutes à la première forme d'une voix verbale négative constituée par l'incorporation de la particule me :

[cuneiform] memuba, première personne du singulier du prétérit du premier indicatif, me-mu-ba, radical ba, « couper, fabriquer ; »

[cuneiform] memundu ou memungub, seconde personne du singulier du prétérit du second indicatif, me-mun-du ou me-mun-gub, radical du, « aller, » ou gub, « fortifier, garantir ; »

[cuneiform] meimdu ou meimgub, troisième personne du singulier du prétérit du premier indicatif, me-im-du ou me-im-gub pour me-in-du ou me-in-gub, radical du, « aller, » ou gub, « fortifier, garantir ; » l'influence du voisinage de la consonne m de la particule négative préfixée y change en m la nasale du pronom in ;

[cuneiform] mabanibgig, troisième personne du singulier du second précatif avec incorporation du pronom régime de la troisième personne sous la forme nib, me-a-ba-nib-gig, radical gig, « être mal, malade, être violent; » cet exemple et le suivant se rattachent au type du second précatif, signalé plus haut, où la particule caractéristique de ce mode de xa, [cuneiform], devient a, [cuneiform], après certaines voyelles; il devait toujours en être ainsi dans la première forme de la cinquième voix, sous l'influence de la voyelle e de la négation préfixée;
[cuneiform] mabanibsé, troisième personne du singulier du second précatif avec incorporation du pronom régime de la troisième personne sous la forme nib, me-a-ba-nib-sé, radical sé, « donner. »

La tablette des exorcismes nous fournit de plus un exemple du premier précatif de la même forme de la même voix, sans incorporation de pronom régime:
[cuneiform] ganmexab, « qu'il ne fasse pas de mal, » gan-me-xab, radical xab.

Ces six exemples, les seuls que nous possédions, appartiennent à la première forme, simple. Ils montrent que la particule caractéristique me s'y préfixait aux pronoms sujets dans les deux indicatifs, qu'elle se préfixait même à la particule ga, devenant a à la troisième personne, dans le second précatif, mais que dans le premier précatif sa place était entre la particule ga, devenue ou plutôt restée gan devant le m, et le radical.

Nous ne savons absolument rien des autres formes secondaires de la cinquième voix.

24.

J'ai dit plus haut que c'est à M. Grivel que revient l'honneur de la découverte de la voix passive, complètement méconnue par M. Sayce. Elle est pourtant bien nettement caractérisée par les traductions assyriennes, qui la rendent constamment au moyen du niphal. Cette voix a ceci de particulier, qu'elle postpose au radical tous les éléments de la conjugaison, pronoms et particules formatives, au lieu de les préfixer comme dans les différentes voix actives. Elle est, du reste, extrêmement rare dans les textes accadiens, bilingues ou unilingues, qui sont parvenus jusqu'à nous, et nous ne la connaissons guère que par les tablettes grammaticales. Mais par les quelques exemples que les textes nous en fournissent en action l'on voit qu'elle était susceptible du sens réfléchi en même temps que du sens passif.

Pour la première forme, simple, nous ne la connaissons qu'au premier indi-

-catif, où nous la voyons postfixer, comme je viens de le dire, les pronoms sujets — la notion pas-sive n'est pas susceptible d'incorporer de pronoms régimes, du moins régimes directs — et employer pour celui de la troisième personne du singulier deux types, na et nin (écrit par un seul signe), dont le choix devait être déterminé par des raisons d'euphonie que nous ne saisissons pas complètement. La prolongation du radical, qui forme le temps présent, a lieu au passif comme à l'actif et précède le pronom postfixé :

enumu,	« je suis seigneur, »	radical	enu,
inmu,	« je suis seigneur, propriétaire, »	"	in ;
garrinnazu,	« tu es fêté, pourvoyé, »	"	garrin (présent);
Kakuana,	« il est fabriqué, construit, »	"	Kak (présent);
gurnin,	« il a été rétabli, rendu, »	"	gur (prétérit);
gurrunin,	« il est rétabli, rendu, »	"	gur (présent);
runin,	« il a été donné, rendu, »	"	ru (prétérit);
seginin,	« il a été versé, amoncelé, »	"	segi (prétérit);
taxxinin,	« il est placé, »	"	tax (présent);
semmunin,	« il est donné, »	"	sem (présent).

Le pluriel paraît se faire par une modification du pronom sujet post-fixé au radical ; celui de la troisième personne est alors ne :

dibne,	« ils ont été pris, »	radical	dib (prétérit).

On peut tirer quelques indications sur la manière dont se formait le second indicatif, de l'exemple qui paraît en exister dans la huitième voix et que je rapporterai tout à l'heure.

J'ai traité plus haut, en même temps que des participes actifs, des participes passifs, qui se forment sur le présent, c'est à dire sur le radical à l'état de prolongation, et qui n'admettent l'incorporation d'aucun pronom. Il n'est donc pas besoin d'y revenir ici.

L'infinitif ou nom verbal de la première forme, se composant du seul radical, était nécessairement le même pour la voix passive et pour la voix active, puisqu'elles ne différaient que par la place donnée aux éléments agglutinés à ce même radical. De là a fait que nous avons signalé déjà, que le nom verbal présentant le seul radical sans aucune particule attachée, ou infinitif de la première forme, réunit les deux acceptions active et passive.

La voix passive, aux autres formes secondaires, unissait les particules formatives aux pronoms sujets en les plaçant dans le même ordre respectif que la voix active, mais en postposait

leur groupe au radical au lieu de le préposer.

Seconde forme :

gurrunindu, « on le fait rétablir, » gurru-nin-da, radical gur (troisième personne du singulier du prétérit du premier indicatif).

Troisième forme :

addubara, « il est sorti en même temps, » addu-ba-ra, radical addu (troisième personne du singulier du prétérit du second indicatif).

Sixième forme :

xulmunsib, « il m'a vénéré avec crainte, » mot à mot « il a été ayant crainte de moi, » radical xul (troisième personne du singulier du prétérit du second indicatif, avec pronom régime indirect de la première personne incorporé).

C'est à ces exemples isolés que se réduisent nos notions sur les autres formes secondaires de la voix passive. Mais ils suffisent du moins pour en faire discerner le mécanisme général et pour permettre de restituer par analogie quelques fragments de leur paradigme, en attendant que le témoignage de nouveaux documents vienne contrôler et confirmer ces restitutions.

25.

Nous donnons le sixième rang à la voix passive simple et le septième à une voix qui s'y rattache, unissant le système d'agglutination postpositif de la conjugaison passive au doublement fréquentatif du radical. Son existence est révélée par quelques rares exemples comme :

malmalnin, « il a été accompli, il existe, » malmal-nin, radical mal, « remplir, compléter » (troisième personne du singulier du premier indicatif de la première forme);

dibdibra, « ils ont été rapportés, » dibdib-ra, radical dib, « prendre, saisir » (troisième personne du pluriel du prétérit du premier indicatif de la première forme).

On peut donc appliquer à la restitution d'une partie du paradigme de cette voix les quelques données que nous possédons sur les diverses formes de la voix passive simple, puisque sa conjugaison était la même et que c'est par une modification du radical qu'elle en différait.

La septième voix était le passif de la seconde, fréquentative active, de même que la sixième le passif de la première, active simple.

Nous avons parlé plus haut de la probabilité de l'existence d'une huitième voix, passive et négative, parallèle à la troisième dont elle aurait été le passif et incorporant de même la particule de négation nu, mais suivant un système de conjugaison postpositif puisqu'à ce système est attachée en accadien l'idée de passivité. On ne connaît aucun exemple positif de cette huitième voix. Mais il semble qu'il faille y rattacher cependant certains participes passifs au sens négatif munis de la préformante nu, tels que :

nukusua, « non reposé, sans repos » (radical kus);

nutagga, « non complété » (" tag).

Ces participes sont de nature à faire supposer que dans la voix négative et passive qui incorporait la particule nu cette négation était toujours préfixée au radical et que le mécanisme de la postposition ne s'y appliquait qu'aux éléments de la conjugaison proprement dite. Ils conduiraient, par exemple, à restituer le singulier du premier indicatif de la première forme en :

1ère personne : nu X mu,

2e personne : nu X zu,

3e personne : nu X nin,

et ainsi de suite, la troisième personne du second indicatif de la troisième forme en nu X bara, etc.

Ceci est confirmé par le mot nedapaggamen, que nous lisons dans un texte bilingue où il est traduit en assyrien par la tugallat, « tu n'es pas servant, honorant. » C'est donc une seconde personne négative d'un verbe dapagga, évidemment un verbe composé. Ceci étant donné, on ne peut l'attribuer qu'au présent du second indicatif de la première forme de la voix qui nous occupe, puisqu'elle offre évidemment le pronom postfixé de la seconde série pour la seconde personne, men. La position respective de la particule de négation et du pronom sujet, l'une avant, l'autre après le radical y est telle que nous venons de l'indiquer pour la huitième voix. Seulement la voyelle de la négation nu, s'y modifie en ne.

27.

Un fragment de tablette grammaticale fournit à la suite les uns des autres, comme spécimens de conjugaisons verbales, les mots suivants, dont malheureusement la traduction assyrienne a disparu :

[cuneiform] *inqur*.
[cuneiform] *inqure*.
[cuneiform] *inqureme*.
[cuneiform] *inpam*.
[cuneiform] *inpame*.
[cuneiform] *inpameme*.

Les trois premiers exemples appartiennent au verbe *qur*, « se séparer, se révolter, changer », les trois autres au verbe *pam*, « se souvenir, rappeler. » Pour chacun de ces verbes nous avons là d'abord la troisième personne du singulier du prétérit du premier indicatif de la première forme, puis la troisième personne du singulier du présent du même mode de la même forme de la même voix. Vient enfin pour tous les deux la troisième personne du singulier du présent du premier indicatif de la première forme d'une voix particulière et dont nous n'avons pas encore rencontré d'exemples, incorporant la particule négative *me*, mais la postfixant au radical tandis que les pronoms sujets et sans doute aussi les autres éléments de la conjugaison proprement dite y étaient préfixés.

Que peut être cette voix, distincte de toutes celles que nous avons étudiées jusqu'à présent ?

On ne saurait le dire d'une manière absolument affirmative en l'absence d'autres exemples et de toute traduction assyrienne. Mais je suis porté à croire que cette voix, à laquelle je donne le neuvième rang, doit être la voix passive et négative, incorporant la négation *me*, qui devrait correspondre à la cinquième, négative et active avec la même incorporation.

28.

La voix négative simple formée par incorporation de *nu* étant doublée d'une voix négative fréquentative incorporant la même particule, en pendant exact avec la voix active simple doublée d'une voix fréquentative, quand nous trouvons la voix passive simple également doublée d'une voix passive et fréquentative, il devient très probable et presque indi-

-qué par la logique qu'à la voix passive et négative par incorporation de <u>nu</u> devait répondre une voix passive, négative et fréquentative avec la même incorporation, et aussi que les deux voix négatives simples, active et passive, avec incorporation de <u>me</u> devaient être également doublées de voix fréquentatives correspondantes. On arriverait ainsi à compléter la régularité et le parallélisme du développement des voix du verbe accadien.

		Voix actives :	Voix passives :
Voix affirmatives	simple.	Ière.	VIIe.
	fréquentative.	IIe.	VIIIe.
Voix négatives	avec incorporation de <u>nu</u>.	IIIe.	IXe.
		IVe.	Xe*.
	avec incorporation de <u>me</u>.	Ve.	XIe.
		VIe*.	XIIe*.

Ce tableau suppose pour la régularité logique l'existence de trois voix (marquées par des astérisques) dont on ne possède pas encore d'exemples. Il modifie la nomenclature que nous avons adoptée dans le courant de ce chapitre et dans nos paradigmes restitués pour la désignation des voix au moyen de numéros d'ordre, en faisant VIIe la VIe, VIIIe la VIIe, IXe la VIIIe et XIe la IXe. Si les renseignements fournis par les textes nouveaux que l'on découvrira ou publiera ultérieurement viennent confirmer l'existence des trois voix que nous y suppléons par hypothèse, en vue d'obtenir un parallélisme exact, il faudra désormais adopter cette nouvelle nomenclature. Mais dans l'état actuel, tant que ceci restera dans le domaine de l'hypothèse, même raisonnable et vraisemblable, il nous paraît plus sage de nous en tenir aux désignations que nous suivons et qui ne comptent que les voix dont on possède des exemples.

Chapitre IX.
Le verbe substantif.

1.

Les grammaires consacrent toujours un chapitre spécial au verbe substantif. Il ne serait pas nécessaire d'agir ainsi en traitant de l'accadien si l'on ne devait parler que du verbe substantif affirmatif. Il n'a en effet dans cette langue aucune importance grammaticale particulière, n'y servant jamais d'auxiliaire, et sa conjugaison ne présente aucune circonstance spéciale digne de remarque.

Le verbe «être» en accadien est [cuneiform] gan, dont la conjugaison est parfaitement régulière, sauf en ce qui touche à son participe. Celui-ci, régulièrement formé, est [cuneiform] ganma, comme nous l'avons dit plus haut, et même [cuneiform] gana dans les textes archaïques de l'Ancien Empire de Chaldée; mais il ne se rencontre qu'extrêmement rarement, et à l'habitude le verbe gan, «être,» emprunte le participe du verbe gin, «se tenir debout, être ferme,» que traduirait le latin stare, [cuneiform] gina.

Quand l'idée à exprimer est plutôt celle d'«exister» que simplement celle d'«être», on emploie le verbe [cuneiform] ik, qui correspond aussi au latin stare, et surtout le verbe [cuneiform] ikke, dont le radical paraît avoir été originairement un supin de ik, supin dont la véritable nature s'est graduellement oblitérée et qui a fini par devenir une racine secondaire ayant spécialement la signification d'«exister.»

2.

Mais si le verbe substantif ne peut prêter à aucune observation particulière et nouvelle, il n'en est pas de même de son opposé, le verbe substantif négatif ou exprimant l'idée de «non-être.» Sa conjugaison est tout à fait à part et ne ressemble à aucune autre. Malheureusement nous ne la connaissons qu'en partie, et cela principalement grâce à la tablette W. A. I. II, 12, 3.

La notion « je ne suis pas, tu n'es pas, etc. » peut s'exprimer en occasion sans qu'on ait besoin d'employer aucun verbe spécial, par le pronom personnel sous la forme isolée précédé de la négation nu. C'est ainsi que nous lisons sur la tablette légale:

[cunéiformes] napasmu numen, « tu n'es pas ma mère, » mot à mot: « ma mère non toi; »

[cunéiformes] dammu numen, « tu n'es pas mon mari, » mot à mot: « mon mari non toi. »

Mais à côté de cette manière de dire au moyen des pronoms accolés à la négation, on en trouve une autre, qui consiste à employer le verbe « ne pas être, » [cunéiformes] mea. Il dérive certainement de la négation me, et mea se présente souvent dans les textes comme un radical secondaire usité absolument, sans conjugaison ni déclinaison. En ce cas il est le plus souvent précédé de la négation nu, qui vient renforcer le sens négatif:

[cunéiformes] addamu numea, « tu n'es pas mon père, » mot à mot: « père + mon — non + n'être pas; »

[cunéiformes] xarra numea, traduit en assyrien par [cunéiformes] ša la xubulle.

En même temps on trouve [cunéiformes] mea seul traduit en assyrien [cunéiformes] yanu, hébreu אֵין.

Quand mea se conjugue comme un verbe il n'est jamais accompagné de la négation nu. Nous n'en connaissons d'exemples qu'à la première forme, et nous ignorons s'il en a jamais possédé d'autres.

La tablette indiquée tout à l'heure donne ainsi le singulier de son premier indicatif:

1ère personne: [cunéiformes] meata, « je n'ai pas été » ou « je ne suis pas; »

2e personne: [cunéiformes] meazaemen, « tu n'as pas été » ou « tu n'es pas; »

3e personne: [cunéiformes] meaene, « il n'a pas été » ou « il n'est pas. »

Nous avons ici le système de postposition du passif, mais une conjugaison tout à fait irrégulière. La première personne n'offre pas de pronom incorporé; il est sous-entendu. Mais d'après la particule ta qu'elle postfixe au radical il semble que c'est le gérondif qu'on a emprunté pour tenir la place de cette personne, qui, régulièrement formée sur le même type que la troisième, eût été meamu ou meaamu; nous allons voir le gérondif de mea donner naissance à la conjugaison d'un autre indicatif. Quant à la seconde personne, elle incorpore en les postposant au radical deux pronoms successifs, tous deux synonymes et de la même personne: mea — zae (pour zu) + men, « ne pas être + toi + toi. » Ceci, comme l'a déjà remarqué M. Sayce, rappelle certaines formations exceptionnelles qui dans d'autres langues aggl-

-tinatives répètent le pronom sujet incorporé, comme en yakoute minaghabin, « je suis père, » min-agha-bin, « je + père + moi, » et en basque ni hilzen niz, « je suis mourant; » mot à mot « je + mourant + je + suis. »

Le précatif nous est connu par quelques exemples. Il offre un type commun aux trois personnes, préfixant simplement au radical la particule formative sous la forme gan : ganmea, « que je, tu ou il ne soit pas. »

Le gérondif est meaka, conformément aux règles de la formation ordinaire de ce mode. Mais il ne s'emploie pas seulement comme d'habitude le gérondif. L'usage lui donne exceptionnellement le sens d'un infinitif et à ce titre il se décline comme un substantif. Ainsi nous le trouvons muni de la postposition casuelle du locatif dans l'expression meakata, qu'on traduit en assyrien ûlu yanu. C'est la combinaison de ce gérondif pris substantivement, seul ou accompagné des pronoms possessifs, avec le démonstratif gan qui donne lieu à une nouvelle conjugaison d'un caractère tout à fait substantif et absolument à part.

L'infinitif en est meakaân, qui s'emploie absolument et isolément de la même manière que mea, pour dire « je ne suis pas, tu n'es pas, etc. » aussi bien que « ne pas être, » sans avoir besoin d'être accompagné de pronoms. Il faut le décomposer en meaka-ân pour meaka-gan, « non-être + ce, » la gutturale du pronom démonstratif s'aspirant et finissant par être remplacée par un simple a à la rencontre du a précédent, comme nous l'avons déjà observé quand le même radical joue le rôle de préformante du précatif.

Quand on exprime les pronoms, les formes sont au singulier (car nous ne connaissons pas le pluriel de cette singulière conjugaison qui se compose en réalité du mécanisme de l'addition des pronoms possessifs à un substantif verbal) :

1ère personne : meakamalgan, « je ne suis pas; »

2e personne : meakazâgan, « tu n'es pas; »

3e personne : meakaenegan, « il n'est pas. »

Il faut analyser ces expressions de la manière suivante :

1ère personne : meaka-ma-l-(voyelle euphonique)-gan, « non-être + mon + dans + (voyelle euphonique) + ce, » « dans mon fait de ne pas être, ceci; »

2e personne : meaka-zâ-gan, « non-être + ton + ce; »

3e personne : meaka-e-ne-gan, « non-être + (voyelle euphonique) + son + ce. »

On voit combien est exceptionnelle cette conjugaison du verbe substantif négatif. Il serait très important de la trouver toute entière sur les tablettes, car les analogies de la conjugaison régulière et normale ne permettent en aucune façon de rétablir les parties qui en manquent.

Mais les documents qui sont à notre disposition ne nous en révèlent pas plus long sur ce verbe, et il faut attendre des découvertes ultérieures pour le connaître plus complètement.

Chapitre X.
Des postpositions et les prépositions.

1.

Dans les langues touraniennes proprement dites, ougro-finnoises et tartares, les rapports grammaticaux qu'expriment les prépositions dans les langues à flexions sont notés par des postpositions qui s'attachent à la suite des mots dont elles modifient le cas.

L'accadien s'éloigne de toutes les autres langues jusqu'à présent connues en ce qu'il possède à la fois le mécanisme des postpositions comme les langues ougro-finnoises et tartares, et de véritables prépositions. Il réunit donc en cela les deux systèmes opposés, et en apparence incompatibles, de même que la conjugaison verbale unit les deux facultés opposées d'opérer l'agglutination avant et après le radical, tirant de cette variété de procédés un élément ingénieux de distinction des voix actives et passives.

Je parlerai d'abord des postpositions. Mais en traitant de la déclinaison j'ai déjà fait connaître les principales, celles qui remplacent les cas des langues à flexions. En effet, dans une grammaire ex professo, véritablement méthodique et qui se modèlerait sur le génie même de la langue accadienne sans tenir compte de nos propres catégories grammaticales, il n'y aurait pas moyen de séparer les postpositions casuelles de celles qui remplacent les prépositions. Ce sont des éléments du langage exactement de même nature et entre lesquels il n'y a pas de distinction.

Au reste, j'ai si bien senti moi-même l'empire de ce fait qu'en traitant de la déclinaison j'ai étendu le domaine des postpositions casuelles beaucoup plus qu'on ne fait d'ordinaire, puisque j'y ai compris la particule dont la postfixation marque l'idée de comparaison et celle qui marque l'idée d'opposition, deux postpositions que des flexions casuelles ne remplacent dans aucun idiôme et dont la notion réclamerait nécessairement une préposition même dans les langues les plus riches en flexions variées. En un mot, sous la rubrique de la déclinaison j'ai passé en revue toutes les postpositions que j'appellerai <u>simples</u>, c'est à dire qui se composent d'un seul radical distinct et resté sous sa forme absolue, qu'on applique

à a rôle.

Mais il y a quelques autres postpositions composées dont il faut que je parle ici brièvement, afin de compléter ce que j'ai déjà dit sur cette portion du mécanisme grammatical de l'accadien. Elles sont étymologiquement constituées par la réunion de deux radicaux en un mot composé ou par l'addition à un radical d'une des particules de dérivation dont j'ai parlé plus haut. Il y en a même qui sont originairement un cas d'un mot, avec la postposition caractéristique attachée au radical, pris ensuite comme un tout indivisible et employé à son tour en postposition. Nous indiquerons, du reste, l'origine de chacune d'elles.

Les postpositions composées dont nous voulons parler sont:

1° 𒊮𒋫 _sâta_, « au milieu de. » Exemple:

𒀭𒊮𒋫 _anšâta_, « au milieu du ciel, » traduit en assyrien 𒀸 𒅆𒁲𒋫 𒀀𒈾 _ina kirib šame_.

Étymologiquement c'est le mot _šâ_, 𒊮, « cœur, » au cas locatif; mais le nouveau caractère qu'il revêt et qui le fait agglutiner étroitement au mot auquel il se rapporte est déterminé par sa place dans la phrase; en effet si le mot _šâ_ au cas locatif, _šâta_, gardait ici son caractère originaire de substantif il y aurait _šâ anta_, en vertu de ces deux règles invariables que le génitif suit toujours son substantif et que les postpositions casuelles du substantif sujet se placent après l'adjectif qui le qualifie ou le mot au génitif qu'il régit.

2° 𒊮𒂵 _šâga_, « au milieu de. » Exemple:

𒌷𒊮𒂵 _urušâga_, « au milieu de la ville. »

L'origine de cette postposition est claire; c'est un adjectif dérivé de _šâ_, « cœur, » au moyen de la particule formative _ga_. il a été détourné de sa signification première pour remplir le rôle de simple postposition, car _uru šâga_, sans agglutination des deux éléments, voudrait dire « la ville du cœur, la ville du milieu, qui est au milieu, » juste l'inverse de la nouvelle signification résultant du caractère donné à _šâga_, « au milieu de la ville. » C'est seulement l'ensemble de la phrase qui peut permettre de discerner l'emploi de _šâga_ comme postposition, puisque l'ordre respectif des éléments du discours reste le même que lorsqu'il est employé comme un adjectif.

3° 𒀭𒈾 _anna_, « au-dessus de. » Exemple:

𒉿𒀭𒈾 _pianna_, « au-dessus de l'oreille. »

C'est abusivement que nous classons ici cette postposition, car elle n'est réellement pas composée; elle consiste, en effet, étymologiquement dans le mot bien connu _anna_, état emphatique de _an_, « élevé, ciel, dieu. » La postposition _na_ de l'ablatif, que nous avons vu appliquer

aussi à l'idée d'une situation supérieure, est peut-être à rattacher au même radical. En ce cas anna en serait une forme emphatique et plus intense, marquant en même temps d'une manière plus précise la notion de superposition.

4° gelel, « au-dessus de. » Exemples :

égalal, « au-dessus de la maison, »

abgalal, « au-dessus de la contrée. »

La postposition précédente exprime une idée de situation au-dessus, celle-ci une idée de motion au-dessus ; telle est la nuance qui les sépare. Ge-lal se compose de deux radicaux juxtaposés, qu'il faut traduire mot à mot « en bas + en haut, » c'est à dire « de bas en haut. » Le radical lal y prend, comme dans celle dont nous nous occuperons immédiatement après, une signification de supériorité qui se rattache à son acception de « soutenir, maintenir élevé, » parallèle à celle de « peser » et tenant à cette dernière par un lien facile à saisir.

5° lalge, « en descendant de ; » s'applique spécialement à la filiation. Exemple :

Uru tur sak Enukigelal, « le Dieu-lune « (Sin), fils aîné du dieu Seigneur du monde (Bel). »

Cette postposition est formée des mêmes éléments que la précédente, en ordre inverse pour exprimer l'idée inverse, lal-ge, « en haut + en bas, » c'est à dire « de haut en bas. »

6° gage, « en descendant de ; » s'applique aussi spécialement à la filiation :

Amarud tur sak Enukigage, « le Dieu « qui mesure la marche du soleil (Mérodach), fils aîné du dieu Seigneur de la terre (Nisroch) ; »

turmes Enukigage, « les fils du dieu Seigneur de la terre (Nis-« -roch). »

Gage est le résultat de la combinaison des deux radicaux ga, « lier, subordonner » (qui fournit, nous l'avons déjà dit, la formative ga des dérivés adjectifs), et ge, « en bas. »

2.

Les prépositions sont nombreuses en accadien, du moins les mots qui servent de prépositions. En effet, comme l'a très bien dit M. Sayce — qui a le premier signalé leur existence bien qu'il n'en ait discerné que fort peu — « ce ne sont pas des prépositions proprement dites mais

« des noms suivis d'un génitif, qui répondent aux prépositions des langues européennes. Ainsi *ki*, « la face » ou « la vue » (comme l'assyrien *pan* et l'hébreu פנים), était usité pour exprimer l'idée de devant. » On disait en effet *ki gut*, « devant un bœuf, » ce qui étymologiquement était « vue, présence d'un bœuf. » De même *ka*, « bouche, » s'employait pour « devant, en présence, » et on disait *ka an*, « devant un dieu, » mot à mot et étymologiquement « bouche, face d'un dieu. »

Les substantifs ainsi employés en prépositions sont simples ou composés, isolés ou munis de postpositions casuelles. Ils se placent devant le substantif qu'ils régissent, et les pronoms personnels s'y agglutinent en s'y postfixant.

Les prépositions de ce genre qu'il nous a été donné de relever dans les textes étudiés par nous sont les suivantes, mais évidemment la liste est bien loin d'en être close :

1° [cunéiforme] *ki*, « avec. » Exemples :

[cunéiforme] *kina sumenti*, « avec lui il a pris ; »

[cunéiforme] *kina sumenties*, « avec lui ils ont pris. »

C'est le substantif *ki*, « lieu, » qui fournit aussi les deux prépositions suivantes où il est muni de terminaisons casuelles :

2° [cunéiforme] *kita*, « avec. » Exemple :

[cunéiforme] *kita turabi*, « avec son fils. »

C'est le même substantif *ki* au cas locatif, « dans le lieu de. » La tradition de l'origine de cette préposition s'est si bien maintenue que lorsqu'elle reçoit les pronoms personnels affixes une tmèse s'opère entre ses deux éléments et le pronom se place entre *ki* et *ta*. Nous l'apprenons par une tablette grammaticale qui donne le mécanisme complet de l'affixion des pronoms personnels à cette préposition :

[cunéiforme] *kimuta*, « avec moi ; »

[cunéiforme] *kizuta*, « avec toi ; »

[cunéiforme] *kinita*, « avec lui ; »

[cunéiforme] *kimeta*, « avec nous ; »

[cunéiforme] *kizuneneta*, « avec vous ; »

[cunéiforme] *kineneta*, « avec eux. »

Ceci montre clairement que la préposition *kita* garde toujours le caractère d'un cas de déclinaison du substantif *ki* et que la signification étymologique est « dans mon lieu » = « avec moi, » « dans ton lieu » = « avec toi, » « dans son lieu » = « avec lui, » etc. ; car nous avons vu plus haut que le propre de l'agglutination des pronoms possessifs aux substantifs est de s'attacher immédi-

-atement au radical, avant les postpositions casuelles.

La préposition _Kiku_, considérée ensuite comme un tout indivisible, indépendam-
-ment de son étymologie, devient l'origine de la postposition _kit_ du cas comitatif.

3° _Kiku_, « avec, » dans un sens de motion qui conduit à traduire dans les versions assyriennes _ana itti_.

C'est encore le mot _Ki_ au cas de motion, « vers le lieu de. » Il n'y a pas d'aggluti-
-nation de pronom suffixe avec cette préposition; elle s'emploie avec les pronoms isolés de courtoi-
-sie dont nous avons parlé plus haut, et en ce cas elle subit une tmèse. Le pronom de nature spéciale (composé, comme nous l'avons montré, d'un nom tel que « puissance, service, » avec un pronom affixe) se place après _Ki_ comme un génitif ordinaire, et la postposition _Ku_ est rejetée après lui, en vertu de ce principe, sur lequel nous reviendrons à propos de la syntaxe, que la postposition casuelle du substantif qui régit un génitif se place, non à la suite de ce substantif lui-même, mais à la suite de son génitif:

Ki Kidanbiku, « avec lui, » mot à mot « vers le lieu de sa puissance; »

Ki igkubiku, « avec lui; » mot à mot « vers le lieu de son service; »

Ki Kidanbiku indaik, « il a formé avec lui, » mot à mot « vers le lieu de sa puissance il a fait exister. »

4° _sâ_, « au milieu de, à l'intérieur de. » Exemple:

sâ uru, « dans l'intérieur de la ville. »

C'est le mot et l'idéogramme de « coeur, » qui, combiné avec d'autres radicaux ou muni de postpositions casuelles, fournit encore plusieurs autres prépositions, de même qu'en assyrien son équivalent _lib_, écrit par le même idéogramme, donne naissance aux prépositions composées _ana libbi_, _ina libbi_, _ultu libbi_.

5° _sâta_, « au milieu de, à l'intérieur de. » Exemple:

sâta ê, « à l'intérieur de la maison. »

Cas locatif du mot _sâ_, « coeur; » nous avons vu tout à l'heure qu'il peut aussi s'employer en postposition.

6° _sâga_, « au milieu de, en dedans de. » Exemple:

sâgâni, « en dedans de lui. »

Dérivé de dépendance ou d'appartenance tiré de _sâ_ par l'adjonction de la particule dérivative _ga_; il peut aussi, comme nous l'avons vu, jouer le rôle de postposition.

7° _sâki_, « au milieu de, dans. » Exemple:

[cuneiform] [cuneiform] *šâki akânita*, « dans son exaltation. »

Cette préposition, comme on le voit, régit le cas locatif, tandisque toutes les autres, en vertu même de leur caractère originaire de substantifs, régissent le génitif, qui ne se marque par aucune postposition spéciale. Elle se compose de *šâ*, « coeur, intérieur, » et *ki*, « lieu, » mot à mot « cor + loci, corde + loci. »

8° [cuneiform] *šâka*, « au milieu de, à l'intérieur de. » Exemple:

[cuneiform] [cuneiform] *šâka ḡirda*, « au milieu de l'enclos, » traduit en assyrien par [cuneiform] ou [cuneiform] [cuneiform] *ina libbi kisir*.

Šâka se compose de *šâ* et de *ka*, dont le sens premier est « bouche, » puis « face, » et qui s'emploie ensuite en préposition, comme nous l'avons déjà dit et comme nous allons encore le voir, pour exprimer l'idée de « devant, en présence de ; » c'est donc mot à mot *šâ-ka*, « cor praesentiae, corde praesentiae. »

9° [cuneiform] *si*, « devant. » Exemples:

[cuneiform] *sini*, « devant lui, en sa présence ; »

[cuneiform] *si gut*, « devant un boeuf. »

J'ai déjà parlé tout à l'heure de cette préposition, qui est le nom *si*, « oeil, vue. »

10° [cuneiform] *ka*, « devant, en présence de. » Exemples:

[cuneiform] [cuneiform] *ka abramna*, « devant son mur ; »

[cuneiform] [cuneiform] *ka an*, « devant le dieu ; »

[cuneiform] *kana*, « devant lui, en sa présence. »

Nous avons encore cité ce mot pour montrer que les prépositions accadiennes sont originairement et en réalité des substantifs employés d'une manière particulière.

11° [cuneiform] *kara*, « en présence de, à la face de. »

C'est aussi le mot *ka*, « bouche, face, » avec la postposition du datif. La tmèse entre le substantif et la postposition, transportée après le mot au génitif régi, tmèse qu'on peut considérer comme de règle dans toutes les prépositions composées de la même façon, s'opère encore ici ; et de plus, dans les inscriptions archaïques, l'orthographe est irrégulière et en désaccord avec l'étymologie. Exemple:

[cuneiform] [cuneiform] *ka ukura*, « à la face du peuple. »

L'orthographe régulière et étymologique, donnant le même son, eût été [cuneiform] [cuneiform] [cuneiform], ou, si on avait tenu à préciser par un complément phonétique pour le signe [cuneiform] la lecture *uku*, [cuneiform] [cuneiform].

12° [cuneiform] *kitnu*, « derrière. »

Cette préposition ne s'est pas encore rencontrée dans les textes. Nous ne la connaissons que par une tablette grammaticale, qui en donne en même temps la prononciation et la signification en assyrien.

13° egir, « à la suite de, après. » Exemple :

egirbi, « après cela. »

La signification substantive et première du mot egir est « suite, prolongement. »

14° egirta, « après, à la suite. »

C'est le même mot egir au cas locatif ; nous avons parallèlement egir et egirta comme ki et kita. Quand les pronoms affixes s'attachent à egirta, il s'y produit la même tmèse que dans kita et par la même cause :

egirbita, « après cela, dans l'avenir. »

15° egirku, « pour après. »

Cas motif du substantif egir. La tmèse s'opère entre les deux éléments :

egir sam nubelabiku, « pour après son à-compte. »

16° zar, « après. »

Cette préposition a passé en assyrien, où elle est quelquefois écrite phonétiquement siru et est exactement synonyme de arku. Zar, comme substantif, signifie « queue » et par extension « partie postérieure. »

17° mux, « sur, au-dessus de. » Exemples :

muxmu, « au-dessus de moi ; »

muxna, « au-dessus de lui ; »

muxbi, « au-dessus de lui ; »

mux si, « au-dessus de l'oeil. »

Le radical mux, toujours écrit par le même idéogramme, signifie quand il est employé comme verbe « mettre par-dessus, ajouter, produire, enfanter. »

18° bar, « au-dessus de. » Exemples :

bar si, « au-dessus de l'oeil ; »

bar kakne, « au-dessus de sa construction. »

Un des sens les mieux connus du radical bar est celui d'« être élevé. »

19° anna, « au dessus de. » Exemple :

anna si, « au-dessus de l'oeil. »

Nous avons vu plus haut anna servir aussi de postposition, avec le même sens.

20° _zana_, « au-dessus de. » Exemple :

zana pi, « au-dessus de l'oreille. »

Nous ignorons la signification étymologique de cette préposition et de la suivante, qui y est si intimement apparentée.

21° _zanaru_, « au-dessus de. » Exemple :

zanaru pi, « au-dessus de l'oreille. »

A part _mux_, toutes ces expressions variées pour dire « au-dessus de, » ne nous sont guères connues que par une tablette grammaticale où elles se trouvent rassemblées.

22° _addu_, « sur, au-dessus de. » Exemple :

addu guza Uddabma, « sur le trône du district de Larsa. »

Le sens primitif et verbal de _addu_, « se lever (en parlant d'un astre), sortir, s'élever, » est tellement bien connu et nous en avons déjà rencontré chemin faisant tant d'exemples dans le cours de cette étude qu'il n'y a pas à s'y arrêter.

23° _ta_, « de dedans, à partir de, de. » Exemple :

_ta si_, « en quittant la vue, en se séparant de. »

Cette préposition a passé à l'état d'allophone dans les textes assyriens, où elle se lit _ištu_. Nous avons vu déjà, en traitant de la déclinaison, _ta_ jouer le rôle de postposition du cas locatif et exprimer aussi comme postposition casuelle la notion « de dedans, hors de ; » nous retrouverons encore le même radical entrant dans la composition de l'adverbe _taan_.

24° _im_, « de, de la part de. »

Nous ne connaissons cette préposition que par son emploi allophone dans les textes assyriens, où elle se lit _las_ (voy. Norris, _Assyrian dictionary_, t. III, p. 913).

25° _enna_ ou _ene_, « jusque. »

enna êta, « jusque dans la maison ; » traduit en assyrien _adi ina bit_.

Ici, à cause de la nuance spéciale d'idée exprimée, la préposition est suivie du locatif ; mais elle régit d'habitude le génitif, à la façon des autres prépositions, comme dans cet exemple, où elle figure par un idiotisme spécial à l'accadien et où il est difficile de la traduire autrement que « pour, contre, en échange de » :

ene Kuparra, « contre de l'argent ; » ce que la version assyrienne traduit cependant, en calquant l'expression accadienne : _adi Kespi_.

Le sens primitif du radical _en_ est « lier, lien, » cause de « dominer » et « seigneur, »

bien que plus fréquents, en sont dérivés ; c'est le sens primitif qui explique l'emploi de enna ou ene comme préposition.

26° ua, « pour, en échange de. » Exemple :

ê ua kiŝar sinenegab, « ils ont transmis en propriété « une maison pour de l'argent. »

Nous retrouverons le mot ua et son idéogramme en parlant des conjonctions, car sa signification habituelle est celle de la copulative.

27° mu, « en échange de, pour. »

mu êa êa, « en échange de la maison une maison, une maison contre une « maison. »

Un des sens du radical mu comme verbe, peut-être le premier, est « donner. »

28° muku, « en échange de, pour. »

C'est le même substantif mu au cas de motion. La tmèse s'opère entre mu et sa postposition :

mu biru kiŝâniku, « pour le revenu de son argent. »

Il y a aussi des cas où les rapports grammaticaux exprimés dans les langues à flexions par des prépositions ne sont notés en accadien ni par des postpositions agglutinées ni par des prépositions, mais par des valeurs de position tenant au rang du mot dans l'ordonnance de la phrase. Nous en parlerons en disant quelques mots de la syntaxe.

Chapitre X.
L'adverbe.

1.

Les adverbes se forment des substantifs par deux procédés de dérivation spéciaux.

1° L'addition du suffixe <u>as</u>, :

<u>Kûtagubba</u>,	« garantie réelle, »	<u>Kûtagubbas</u>, « en garantie réelle; »	
<u>Kûparga</u>,	« amende, »	<u>Kûpargas</u>, « en amende; »	
<u>bela</u>,	« fin, »	<u>belas</u>, « en finissant, en terminant; »	
<u>pax</u>,	« abondant, »	<u>paxas</u>, « abondamment, fortement. »	

2° L'addition d'un suffixe <u>bi</u>, :

<u>gal</u>,	« grand, »	<u>galbi</u>, « grandement; »	
<u>max</u>,	« très grand, »	<u>maxbi</u>, « très grandement; »	
<u>sugartarlal</u> (<u>sugartullal</u>),	« sentence, »	<u>sugartarlalbi</u> (<u>sugatullalbi</u>), « en sentence; »	
<u>dan</u>,	« puissant, »	<u>danbi</u>, « puissamment. »	

Cette terminaison ajoutée <u>bi</u> n'est autre que le pronom suffixe de la troisième personne employé dans un sens absolu. La formation des adverbes accadiens en <u>bi</u> est donc tout à fait analogue à celle des adverbes assyriens en <u>iš</u>, dont M. Oppert a si bien expliqué la terminaison comme un reste du pronom suffixe <u>šu</u>.

Je ne me sens pas encore en mesure d'expliquer étymologiquement le suffixe formatif des adverbes accadiens en <u>as</u>.

2.

Quelques substantifs au cas locatif, avec la postposition ta, s'emploient aussi comme adverbes :

amata, « en tourbillon, comme un tourbillon, » de ama, « tourbillon. »

Les deux plus fréquemment employés parmi les adverbes de cette nature sont les deux termes opposés anta et kita, « en haut » et « en bas, » mot à mot « dans le ciel » et « dans la terre. » Ils passent en assyrien à l'état d'allophones et s'y lisent elit et saplit ; comme le prouvent les variantes et du même passage dans les différents exemplaires du monolithe d'Assur-nasir-pal (col. 1, l. 37 ; W. A. I. I, 17).

Kita adverbe se distingue facilement de kita préposition en ce qu'il ne s'emploie jamais — du moins à notre connaissance — qu'en opposition avec anta. Ce dernier se rencontre, au contraire, isolément :

ximu anta dudumu, « j'ai fait beaucoup marcher mes genoux, » mot à mot « mes genoux — en haut — je me suis fait marcher beaucoup, » ce que la version assyrienne rend par allaka birkai.

Des expressions telles que :

udbabku, « en quelque cas que ce soit, en tous cas, »

udnamaku, « à l'avenir, »

bartabiku, « réciproquement, »

qui sont des pronoms au cas de motion et qu'à ce titre nous avons étudiés plus haut, jouent dans les textes le rôle de véritables adverbes.

3.

Nous devons enfin signaler un dernier adverbe, d'un usage fréquent et d'une formation particulière ; c'est kian, ou , qui se place après les indications de sommes et de temps et signifie « en tout ». 1

biru dis du as ikse kian, « l'intérêt d'une drachme est de six gros en tout ; »

biru ge du kas du kian, « l'intérêt de dix drachmes est de deux drachmes en tout ; »

bîru *dis* *mana* *XII* *du* *tâan*, « l'intérêt d'une mine « est douze drachmes en tout; »

bîru *aru* *dis* *as* *te* *tâan* « la redevance municipale est d'une « mesure de grain en tout. »

En général les traductions assyriennes répètent purement et simplement cet adverbe, car il avait été adopté comme expression allophone dans les habitudes graphiques des inscriptions de l'Assyrie, où nous le rencontrons très fréquemment. Une seule fois un document bilingue le remplace dans la version assyrienne par *mala*, « quotquot. »

Tâan est à décomposer en *tâ-an* et est formé de la préposition locative *ta* avec le mot *an*, « élevé; » c'est donc une expression analogue comme pensée à celle qui nous fait dire dans notre langue « le *montant* d'une somme. »

Chapitre XII.
La conjonction.

1.

La plus importante et la plus fréquemment employée des conjonctions dans la langue accadienne est la copulative [cunéiforme] ua, qui, du reste, souvent n'est pas exprimée, des séries même assez longues de noms successivement énumérés se présentant sans aucune conjonction qui les relie. Les exemples de ua se rencontrent à chaque instant dans les textes, et il suffira de citer les deux phrases suivantes pour montrer le mode normal de son emploi :

[cunéiforme] adda ua rapas nuntuga, « n'ayant ni père ni mère, » mot à mot « père et mère n'ayant pas ; »

[cunéiforme] adda ua rapas nunzua, « ne connaissant ni son père ni sa mère, » mot à mot « père et mère ne connaissant pas. »

Quand la copulative réunit deux elle se place de cette manière entre deux, comme dans toutes les autres langues connues. Mais ce qui est tout à fait singulier et exclusivement propre à l'accadien, c'est la place qui lui est donnée quand elle relie un nouveau membre de phrase à un premier qui se terminait par un verbe. On la préfixe alors à ce verbe, que la logique devrait lui faire suivre, puisqu'elle y rattache la nouvelle sentence.

Exemples :

[cunéiforme] ki kidenbiku uaneku ēta bereuddune, mot à mot « avec — sa puissance — et + il s'est uni — de dedans la maison — ils sortent ensemble, » c'est à dire « il s'est uni avec lui et ils sortent ensemble de la maison. La version assyrienne rétablit l'ordre logique et ne laisse pas de doute sur le sens : [cunéiforme] ana ittišu gutšib ua ina bit itassi ;

[cunéiforme] uainnanse turanina abdumu (?), « il lui a donné (en charge) et à son fils il a enlevé, » ce que la version assyrienne rend par [cunéiforme]

yumalli *va* *abalšu* *itabbal*.

La conjonction copulative *ua* sert aussi quelquefois à introduire un membre de phrase incident, au début duquel elle a la signification de « tandis que. » C'est ainsi que nous la trouvons dans la clause finale de l'inscription de la statuette archaïque de bronze découverte à Afadj et conservée au Musée du Louvre, inscription qui a été publiée récemment par M. Smith (Notes on the early history of Assyria and Babylonia, p. 19-22):

Dingiri *nin* *ankiga* *ua* *mune* *batga* *namsil* *adduzi* *mu* *badu* *pal* *gina* *ka* *ukura* *s'e* *di* *kurranita* *urukunine* *bus'izi* *an* *galgalenata* *nam* *ganennebkurri*; mot à mot : « La Déesse — dame — sur le ciel et la terre — aussi — ses « années — sur la vieillesse — la conservation — de l'énergie d'action — des années — prolongées « — une durée — stable — face — du peuple + à la — le don — de la paix — dans son pays — pour « ses villes — la bénédiction — des dieux — très grands + dans — elle — qu'elle les lui acquière ; » c'est à dire : « Que la Déesse dame du ciel et de la terre (Nana), tandis que ses années (marchent) vers la « vieillesse, lui fasse acquérir dans la bénédiction des dieux très-grands la conservation de l'énergie « d'action, de longues années, une durée stable à la face du peuple, et le don de la paix pour ses « villes, dans son pays. »

En introduisant dans le discours une phrase incidente la conjonction *ua* arrive à tenir exactement la place d'un pronom relatif au commencement de cette phrase ; j'en emprunte encore un exemple à la même inscription de la statuette d'Afadj:

....

Dingiri *nin* *xarsak* *neakarxik* *idakae* *munsakibi* *turrak* *Enzuna* *ninnaner* ...... *ê* *Meurur* *ua* *kiakaeni* *namsillanenaku* *munakakas*; mot à mot : « la Déesse — dame — « de la montagne — qui inspire le respect — exaltatrice — de celui qui lui fait des offrandes — fille « — du dieu Seigneur du signe zodiacal — leur dame + à — (N. et N.) . — le temple des cent « luminaires (célestes) — aussi-son sanctuaire — pour la conservation de leur vie — nous l'avons bâti. » Il est évident qu'il faut traduire : « A la Déesse dame de la montagne (Nana), qui inspire le respect, « qui exalte celui qui lui fait des offrandes, fille du dieu Seigneur du signe zodiacal (Sin), leur dame,

«N. et N. de temple des Cent luminaires célestes, qui est ton sanctuaire, nous l'avons bâti pour la «conservation de [nos] vies.»

L'échange de pronoms qu'on remarque dans le dernier membre de phrase est assez fréquent dans les inscriptions primitives; plus tard il disparaît et le jeu des personnes pronominales se régularise.

2.

Une seconde conjonction copulative, mais d'emploi plus rare, remplace quelquefois ua, c'est [illegible] kama, laquelle conjonction n'est autre originairement que le participe passif du verbe ka, «parler, dire,» et signifiait par conséquent d'abord «dit,» d'où elle est devenue une manière d'exprimer «aussi, et.» L'article suivant de la tablette légale en offre un exemple:

[illegible] adbabku dam sâgâni gaanibtugtug kama numunsinmalmal; mot à mot: «en «tous cas — le mari — son rejeton — qu'il le mette en possession — aussi — il ne l'a pas fait habiter,» construction que calque la version assyrienne: [illegible] ana matima mut libbis'u ipussa u al inggumsi. Mais le sens est évidemment: «Dans tous les cas l'homme marié peut consti-«tuer une propriété à son enfant, à condition de ne pas la lui faire habiter.»

En étudiant et en analysant la tablette légale j'insisterai sur ce qu'a de curieux et de tout à fait primitif comme état social cette disposition qui permet de constituer une propriété individuelle à l'enfant, mais en maintenant dans toute sa rigidité la constitution patriarcale de la famille, groupée dans un même lieu autour de son chef.

On doit placer à côté de Kama, comme dérivés du même radical, quelques mots qui remplissent dans les textes accadiens le rôle d'interjections. Tels sont [illegible] kaka et [illegible] kakama, qui se placent comme un «amen» à la fin de certains textes, principalement de nature religieuse et ayant le caractère de prières, soit en langue accadienne, soit même en assyrien, car les scribes ninivites avaient adopté [illegible] comme expression allophone. Kaka et Kakama ne sont autres que le substantif verbal et le participe passif du fréquentatif du verbe ka, lequel prend à cette voix le sens de «confirmer la parole.» Le sens originaire en est donc «confirmation» et «confirmé;» c'est le pendant exact de l'hébreu אמן, et on comprend facilement

que ces deux expressions aient fini par être employées de même.

L'élément radical est triplé au lieu d'être seulement doublé, pour insister encore plus énergiquement sur l'idée de confirmation du discours, dans le mot [illegible] kakaka, « certes, certainement, amen, » qu'une tablette lexicographique (W. A. I. II, 32, 5, recto, l. 62) traduit formellement par [illegible] amanu. Une glose de la même tablette en fait connaître un équivalent accadien que nous ne pouvons encore décomposer étymologiquement, [illegible].

3.

J'ai signalé plus haut, à l'occasion de la conjugaison verbale où leur incorporation donne naissance à des voix particulières, les deux négations de la langue accadienne, [illegible] nu et [illegible] me. J'ai montré comment elles s'attachaient en préfixe aux différentes formes et aux différents modes du verbe, aux participes pris substantivement et même à des substantifs qu'il faut considérer en ce cas comme des infinitifs des voix négatives. Aucune des deux négations ne s'emploie isolément en accadien et leur incorporation par voie d'agglutination au mot auquel elles se rattachent lie indissolublement leur mécanisme à celui de la conjugaison.

Chapitre XIII.
Faits principaux de la syntaxe.

1.

Mais notre tableau de la langue accadienne serait tout à fait incomplet et ne donnerait qu'une notion imparfaite du génie de cet idiome si nous en arrêtions ici l'esquisse et si nous n'y joignions pas quelques mots sur la syntaxe. La phrase accadienne est en effet jetée dans un moule constant, soumise pour l'ordre de ses différents termes à des règles assez fixes pour que dans l'expression de certains rapports grammaticaux les particules de déclinaison et les prépositions puissent être remplacées par de simples valeurs de position rappelant celles qui constituent le fond de la grammaire chinoise. En outre, une des particularités les plus saillantes et les plus caractéristiques de l'accadien, dont il est indispensable de tenir compte pour se faire une idée exacte de cette langue, est le génie polysynthétique, qui amène à prendre comme unité fondamentale du discours, non le mot isolé, mais la phrase entière ou du moins le membre de phrase, lequel pour l'agglutination des pronoms affixes et des postpositions casuelles se comporte comme un véritable mot composé.

Je parlerai d'abord de l'ordre des différents éléments de la phrase, et j'indiquerai brièvement les règles essentielles de sa construction.

2.

1° *Le génitif suit toujours son sujet et l'adjectif son substantif*. C'est l'inverse de la règle habituelle des langues proprement touraniennes, ougro-finnoises ou tartares (1), mais c'est le principe constant du basque. L'accadien dit 𒂍 𒃲 *ê gal*, «maison + grande» et

---

(1) Le votiaque fait cependant exception et suit la même règle que l'accadien : Wiedemann, *Grammatik der Wotjakischen Sprache*, p. 270.

ê dingira, « la maison, le temple + du dieu, » comme le basque egun on, « jour + bon, » « bonjour, » et echê gizon, « la maison + de l'homme. »

En accadien cette règle est tellement invariable dans son application que le génitif, comme nous l'avons vu, n'a pas de postposition spéciale dans la déclinaison ; excepté dans le cas où il est remplacé par un adjectif d'appartenance en ga, il s'exprime seulement par une valeur de position, par la place du nom au génitif qui suit immédiatement le substantif auquel il se rapporte tout en restant indéclinable. Toute la première classe des mots composés qui jouent un si grand rôle dans le lexique, celle des composés que nous avons appelés « substantifs, » se forme d'après ce principe.

2° Le verbe se place à la fin de la phrase, après son régime et son sujet, quand ce dernier est exprimé. C'est le principe constant aussi bien des langues ougro-finnoises et tartares que du basque.

Cependant en accadien cette règle n'est pas tout à fait aussi rigoureuse que la précédente ; mise en pratique dans l'immense majorité des cas, elle souffre quelques rares exceptions :

Pour donner plus de clarté au discours, comme dans cette expression de la tablette légale :

tura babak idbi, « faible il a fait sa main, » c'est à dire « il a rendu sa main infirme ; » tura babak est une seule expression indivisible, comme un verbe composé ; si on avait dit, en suivant un ordre plus régulier de construction, idbi tura babak, le sens serait douteux, car on pourrait aussi traduire : « il a fait sa petite main ; »

Pour les besoins du rhythme et de la cadence poétique, comme dans les proverbes qui proviennent évidemment d'anciennes chansons, par exemple dans celui-ci, où le rhythme se saisit à première vue :

izdene mungadu
aśû qurraga
nidun ungadu
aśûgu qurra,

« Tu vas, tu dépouilles — le champ de l'ennemi — il est venu, il a dépouillé — ton champ l'ennemi. » — « Tu vas dépouiller le champ de l'ennemi, et c'est l'ennemi qui vient et qui dépouille ton propre champ. »

Quand le verbe est au passif, parce qu'alors on peut considérer le régime qui le suit comme un génitif se rapportant au pronom postfixé :

inmu xarsak, « je suis propriétaire d'une mine » ou « d'une carrière. »

Dans les formules magiques on tourne la difficulté résultant de cette règle, quand au lieu d'un seul régime le verbe eût dû régir une série d'objets énumérés ensuite comme une sorte de litanie ; au lieu d'un mode proprement verbal formé par incorporation de pronoms, on emploie, en lui donnant le sens de nom d'agent, l'infinitif, qui se comporte dans la phrase comme un substantif et qui par conséquent entraîne la position de tous les noms d'objets après lui, en qualité de génitifs. Le verbe substantif est alors sous-entendu. En voici un exemple dans un exorcisme destiné à combattre l'effet d'opérations de sorcellerie pareilles à l'envoûtement du Moyen-Age :

gum nu lanibi gum dibdibbi
sakki χulik si χulik
Ka χulik emi χulik
.... χulik impar χulik
Zi anna kanpam Zi Kia kanpam.

« Celui qui forge ton image, celui qui en fait sortir —— mot à mot « celui qui (est) forgeur de son image etc. »
« la tête funeste, l'oeil funeste,
« la bouche funeste, la langue funeste,
« la lèvre funeste, la parole funeste,
« que l'Esprit du ciel s'en souvienne, que l'Esprit de la terre s'en souvienne. »

3° Quand le sujet de la phrase est exprimé formellement, quand il n'est pas marqué seulement par le pronom incorporé au verbe, il est le premier terme de la phrase, précédant tous les autres.

4° Le nom au datif se place immédiatement après le sujet, quand celui-ci est exprimé, et précède le régime direct du verbe.

Exemple :

dame damara dammu numen bannanka, « l'époux — à son épouse — mon épouse — non toi — il lui a dit, » c'est à dire : « si le mari a dit à la femme, tu n'es pas ma femme. »

Nous verrons un peu plus loin de cette règle découler une valeur de position qui permet d'exprimer le datif sans avoir besoin d'ajouter au nom la postposition de ce cas.

Cependant la règle en question souffre une importante exception. Généralement, dans les inscriptions dédicatoires des vieux rois de l'Ancien Empire Chaldéen, on donne au nom du dieu à qui la dédicace est faite et à ses épithètes une place d'honneur et on commence l'inscription par ce nom, bien qu'il soit au datif, n'enregistrant qu'après celui du roi auteur de la dédicace, véritable sujet de la phrase:

Uru ungalanir Kudurmabug adda Martu tur Simtisilhak, « Au Dieu Lune, son roi, Chodormabog, père de l'Occident, fils de Simtisilhak. »

Une telle place d'honneur attribuée au nom divin devient à son tour tellement de règle qu'elle donne aussi naissance à une valeur de position et qu'il n'est pas besoin que la particule du datif soit exprimée pour qu'on doive rétablir ce cas dans la traduction:

Uru ungalani Likbagas ungal Urulabmage, « Dieu-Lune — son roi — Likbagas — roi — sur le district d'Our, » c'est à dire: « Au Dieu-Lune, son roi, Likbagas, roi sur le district d'Our. »

Il est vrai que la phrase ainsi commençant par un nom divin au datif est d'une nature particulière; elle ne comprend pas de verbe, mais seulement le nom au datif avec ses qualifications, suivi du nom sujet au nominatif avec ses qualifications. Le verbe ne vient que dans une seconde phrase, et le plus souvent le changement de phrase est même indiqué d'une manière encore plus saillante par un changement de personne, le roi auteur de la dédicace étant d'abord désigné à la troisième personne, puis prenant la parole à la première:

Enu-zu sar Kurra saranir Kurigalzu sakkanakku Enu-kit. Ê-bur-gal ê kiakâni ê lahga zu munkak, « au Seigneur du signe zodiacal (Sin), roi de l'Orient, son roi, Kourigalzou, vicaire du Seigneur du monde (Bel). Le Temple du grand astrologue, le temple son sanctuaire, le temple aux nombreux degrés (?), celui-ci je l'ai bâti. »

Voici un autre exemple du même fait dans une inscription où le datif du nom du dieu à qui est faite la dédicace n'est pas marqué par une postposition casuelle:

Uru ungalani Likbagas ungal

Urulabmaya . êuni munakak bat Urulabma munakak . « Au Dieu-dune, son roi, dukibagas, « roi sur le district d'Our. Son temple je l'ai bâti ; l'enceinte fortifiée du district d'Our, je l'ai « bâtie. »

5°. Le mot au cas locatif ou au cas motif qui se rapporte à l'objet de la phrase, quand il porte la postposition casuelle, ou l'expression de l'idée de position ou d'échange de cet objet par un substantif précédé d'une préposition, se place indifféremment avant ou après le régime direct du verbe, auquel il se rapporte.

Avant :

namgabaniku kû nenlal, « pour sa liberté — « argent — il l'a payé, » c'est à dire « il a payé de l'argent pour sa liberté ; »

mu bîru Kûgâniku ê Kûtagubbas miningub, « pour l'intérêt de son argent une maison en « garantie réelle il lui a garanti ; » c'est à dire « il lui a donné une maison en garantie réelle de « l'intérêt de son argent ; »

sûka zirda êane ibturi, « dans l'intérieur — de l'enclos, sa maison — il bâtit en maçonnerie. »

Après :

ê sa kûpar sinenegab, « une maison « — contre — argent — ils ont transmis en propriété ; »

zarsak tag zakurna sumuku mun.... « une carrière — de marbre — en ma main — j'ai [pris ; » le sens du verbe, dont le radical a disparu par une fracture de la tablette, est établi par la version assyrienne : sad akni ina qatiya umalli.

La première position est cependant celle dont les exemples sont le plus fréquents ; aussi, comme nous le verrons tout à l'heure, quand le cas locatif n'est pas noté par une postposition casuelle, mais seulement par la place du mot dans la phrase, il précède toujours le régime direct du verbe.

6° L'instrumental, qu'il soit exprimé par le cas spécial que caractérise la postposition li ou par le locatif à postposition ta, se place entre le régime direct et le verbe.

asâ durakita babakita, « le champ — avec la « houe — en travaillant lui, » c'est à dire : « tandis qu'il travaille le champ avec la houe ; »

tar mana kisparta nilalé, « une double — mine — « en argent — il paie, » c'est à dire : « il paiera une double mine d'argent. »

Cependant, quand on rencontre successivement deux noms avec la postposition *ta*, le premier doit se traduire comme à l'instrumental et le second comme au locatif : *gum nakta ennunta batga*, « celui qui — de soif — dans les chaînes — (est) mourant. »

Mais l'instrumental reprend sa place normale quand des deux mots qui se suivent, l'un au locatif et l'autre à l'instrumental, celui qui est au locatif n'a pas de postposition casuelle, en vertu de ce principe, dont on verra tout à l'heure des exemples, que le locatif, quand il est déterminé par une valeur de position, précède tous les autres éléments de la phrase, sauf le sujet : *gum zinna ...ta batga*, « celui qui — dans le désert — de faim — (est) mourant. »

7°. Même quand le régime est formellement nommé dans la phrase, un pronom objectif ou régime est le plus souvent incorporé au verbe.

J'ai déjà indiqué ce fait plus haut, en traitant de la conjugaison ; les exemples en sont très multipliés dans les phrases citées au cours de ce travail.

8°. La proposition relative suit le substantif dont elle dépend.

Ceci est exactement l'inverse de ce qui se passe dans les langues ougro-finnoises et tartares, et fournit au contraire un nouveau point de rapprochement entre la syntaxe de l'accadien et celle du basque. Au reste, la place de la proposition relative dans la phrase est toujours en rapport avec celle du génitif et de l'adjectif.

La proposition relative en accadien peut, d'ailleurs, se construire de diverses manières.

Quand cette proposition contient un verbe qui en régit les autres éléments, et c'est le cas le plus ordinaire, le verbe est toujours au participe activement conjugué, c'est à dire avec incorporation du pronom sujet et quelquefois même du pronom régime. Dans ce cas elle peut indifféremment être introduite par le pronom relatif — *gum* pour les personnes, *gar* pour les choses inanimées — placé à la suite du substantif dont elle dépend, ou venir immédiatement après ce substantif, sans pronom particulier qui l'introduise.

Voici des exemples de ces deux modes de procéder :

Likbagas ungal Urulabma gum ê Uru inkaka, « Likbagas, roi du district d'Our, qui le

« temple du Dieu-lune a construit, » mot à mot « qui .... lui ayant construit. »

bir An Enukit Enuki an galgalene hab uru sun sumu ti-banins'ieu, « homme du Dieu (Oannès), du Seigneur du monde (Bel) et du Seigneur de la terre (Nisroch), « les dieux très grands qui ont placé dans ma main Orchoé, la ville des morts, » mot à mot « les dieux — très grands — Orchoé — la ville — des morts — dans ma main — eux l'ayant placée. »

On voit que, même quand le pronom relatif est formellement exprimé comme sujet au commencement de la phrase, le participe incorpore toujours un pronom sujet. C'est ce qui se passe également en basque. Cette dernière langue fait exactement la même construction que l'accadien quand elle forme des phrases comme cañac min egin diden, « qui m'a rendu malade, » où cañac est le pronom relatif et où le verbe diden offre à la fois le pronom préfixé de la troisième personne, d, et la terminaison du participe, n.

La place occupée dans l'ensemble de la phrase distingue immédiatement la proposition incidente et relative qui a trait à un substantif, de la proposition incidente qui se rapporte à un verbe, pour dire « il a fait telle chose en faisant telle autre. » Celle-ci, construite de même et régie également par un participe conjugué activement, se place à la suite du verbe, comme l'autre à la suite du substantif. En voici un exemple, tiré d'une longue inscription de Šin-idinna, roi de Larsa (W. A. I. I, 5, XX) :

aria Naram aria Kibi gana dae madanita imminbateli ada uru ganiktuz ribate uruki madaniku immin-garrâ kanenam Kar-Ramani, « pour ouvrir largement le canal Naram (exaltation, joie (1)), le « canal au lieu où il existait dans la plaine de son pays, il creuse le cours d'eau de la ville aux « nombreuses rigoles de dérivation vers la capitale de son pays, construisant grandement à son em-« bouchure la forteresse Kar-Ramani ; » mot à mot : « le fleuve — Naram — le fleuve — en son lieu — existant — la plaine — de son pays + dans — pour ouvrir grandement — le cours d'eau — de la ville — ayant des rigoles d'irrigation — il ouvre — la capitale — de son pays + vers — faisant grandement — sur son embouchure — Kar-Ramani. »

---

(1) Je lis ce nom de canal en assyrien Naram et non en accadien Ala, l'autre nom de lieu, Kar-Ramani, étant écrit phonétiquement et pur assyrien, comme le nom du roi lui-même, Šin-iddina.

Cette phrase est, du reste, irrégulièrement construite en ce qu'elle place après le verbe de la proposition principale les mots uruki madaniku au lieu de les mettre avant, ce qui rejette le commencement de la proposition incidente après ces mots, et en ce que dans la proposition incidente le verbe précède son régime. Beaucoup plus correcte, mais avec un de ces passages brusques de la première à la troisième personne en parlant du même individu dans deux membres de la même phrase, qui sont propres au style des inscriptions de l'Ancien Empire de Chaldée, est une formule bien des fois répétée à la fin de ces inscriptions, quand il est question de reconstructions de temples :

[cuneiform] munakak kibiku nengia, « je l'ai « bâti, le rétablissant en son lieu. »

Revenons à la proposition relative dépendant d'un substantif et se plaçant à sa suite. Une seconde manière de la construire est d'y remplacer le verbe au participe avec pronom sujet incorporé par un adjectif en ga ou par un participe sans pronom incorporé, pris adjectivement, en sous-entendant en ce cas le verbe substantif. Il faut alors nécessairement introduire la proposition relative ainsi conçue par le pronom gum ou gar :

[cuneiform] utuk gum dibba utuk gum dibba gikim gum gar xul gimma utuk xul Zi anna ganpam Zi kia ganpam, « l'esprit — qui — (est) s'emparant [l'esprit possesseur] — l'esprit — « qui — (est) s'emparant — le démon — qui — par l'oeuvre — mauvaise [le sortilège] — (est)..... « — l'esprit — mauvais — que l'Esprit du ciel l'ait en mémoire, que l'Esprit de la terre l'ait en « mémoire ; »

[cuneiform] xar gig gar gigga, « la viscère malade qui (est) « violemment malade. »

Nous avons parlé plus haut des cas où une proposition incidente peut être introduite dans la phrase par la conjonction [cuneiform] ua ; la proposition ainsi amenée peut être relative, mais il faut pour cela qu'elle se compose seulement d'un substantif, suivi ou non d'un génitif ou d'un adjectif, le verbe « être » se trouvant sous-entendu :

[cuneiform] ê ua kiakaeni, « le temple — aussi — son sanctuaire, » c'est à dire « le temple qui (est) son sanctuaire. »

Les valeurs casuelles de position, qui dispensent d'attacher aux noms les particules affixes de la déclinaison, dérivent de cette constance de l'ordre des éléments de la phrase.

Outre celle du génitif, que nous avons déjà signalée, il en est quelques autres qui doivent être enregistrées ici et qui se déterminent par les règles suivantes.

1° Quand un substantif précède le régime direct du verbe, soit en suivant le sujet de la phrase s'il est formellement exprimé, soit en commençant celle-ci quand le sujet n'est désigné que par le pronom préfixé au verbe, le substantif est au locatif s'il désigne un objet inanimé, et il faut suppléer dans la traduction « dans, sur » ou « en tant que » :

... ê

ûsa zi dagga munbi anumuse, « (dans) la maison — vieille — une construction — en assises — ses briques « — il étend au-dessus, » c'est à dire : « au-dessus de la vieille maison il étend les briques d'une construction « en assises ; »

êmunbi kak mubkaka na gusarra nubuse, « (sur) son massif — une construction — il ne construit pas « — et — une charpente — il n'étend pas. »

... idkusma asâga ê ibtanmalmal, « (en) lieu de repos — champêtre — une maison — il a complètement achevée. »

Quelquefois un substantif s'emploie sans postposition casuelle dans le sens du cas locatif, lorsqu'il y a un verbe de régime direct ; on pourrait donc hésiter sur la manière de le traduire et le prendre pour un régime direct à l'accusatif si le caractère intransitif du verbe ne guidait pas. Exemple :

... gum kia arrada bansûm, « celui qui — (dans) le gué « — du fleuve — périt. »

2°. Lorsque l'on veut successivement désigner un objet comme fait en une matière et placé sur ou dans quelque chose, en n'employant pas de postpositions casuelles et en se contentant de marquer ces relations réciproques par des valeurs de position, le régime direct du verbe se place entre les deux indications de matière et de localité, qui tiennent l'ordre dans lequel nous venons de les désigner.

Si, de plus, la phrase doit contenir un dernier terme à l'instrumental, la valeur de celui-ci est déterminée, toujours sans avoir besoin de postposition, par sa place avant le

verbe, car :

3°. L'instrumental se dénote, en l'absence de marque de cas, par la manière dont le nom précède le verbe, venant après le régime direct et tous les autres termes de la phrase.

Nous trouvons l'application simultanée de ces deux règles dans une curieuse prescription pour la confection de talismans contre les mauvais esprits, où l'instrumental est une première fois exprimé sans postposition et une seconde fois revêtu de la particule affixe ta :

sik par kas tabba sura guddaba ua zi sakbakit id baninsar sik mi kas tabba sura id gubbaanita baninsar, « (en) étoffe « — blanche — deux — bandes — servant de phylactères — (sur) le lit — et — l'estrade (?) — « en guise de talisman — (avec) la main — il lui a écrit ; — (en) étoffe — noire — deux — bandes « — servant de phylactères — de sa main gauche — il lui a écrit. »

4°. Le substantif sans postpositions casuelles, qui précède le régime direct du verbe, dans les conditions indiquées à la première règle, est au datif s'il désigne une personne animée.

Exemple :

dame damma xul banda-gigani, « l'épouse — (à) son époux — mal — elle lui a fait injurieusement ; » c'est à dire « si la femme « a fait offense à son mari. »

5°. Dans les inscriptions dédicatoires, le nom de dieu placé par honneur en tête du texte ou en tête d'une phrase, et suivi du nom de l'auteur de la dédicace, doit être entendu comme au datif, même s'il n'a pas la postposition de ce cas ; c'est le nom du dédicateur qui est le sujet de la phrase au nominatif.

J'ai déjà cité plus haut des exemples de cette règle.

4.

Mais, comme je l'ai dit, ce qui constitue le caractère le plus saillant et le plus original de la syntaxe accadienne, et qui donne à cet idiome une physionomie tout à fait

à part entre les langues de l'ancien monde, c'est la puissance de l'agglutination, qui dépasse tout ce que l'on voit dans les langues ougro-finnoises ou tartares et même dans le basque, et qui arrive jusqu'à ce degré que Duponceau a appelé polysynthétique et M. F. Lieber holophrastique, l'un et l'autre en parlant des langues américaines, auxquelles l'accadien peut presque être comparé sous ce rapport.

Un membre de phrase comprenant une pensée entière s'y décline comme un seul mot composé; il devient une unité nouvelle du langage.

L'application la plus fréquente et la moins étendue de ce génie particulier consiste dans le fait, que nous avons eu l'occasion de formuler plus haut et qui détermine la tmèse entre les deux éléments des prépositions formées d'un substantif avec une postposition casuelle, que: les postpositions et les pronoms suffixes du substantif qui régit un génitif ou qu'accompagne un adjectif se placent, non à la suite de ce substantif lui-même, mais à la suite du génitif ou de l'adjectif.

En voici quelques exemples:

[cuneiform] kar Enukitta, « sur le quai de Nipour, » mot à mot « le quai — de Nipour + sur; »

[cuneiform] kar Kâdingirata, « sur le quai de Babylone, » mot à mot « le quai — de Babylone + sur; »

[cuneiform] sam belabi, « son prix entier, » mot à mot « prix — entier + son; »

[cuneiform] sam belabiku, « pour son prix entier, » mot à mot « prix — entier + son + pour. »

Le génitif qui se place ainsi entre le substantif dont il dépend et la postposition casuelle, peut à son tour être accompagné d'un adjectif, à la suite duquel, en ce cas, est rejetée l'agglutination; c'est donc un élément de plus qui s'introduit dans le groupe polysynthétique:

[cuneiform] busiji an galgalenta, « dans la bénédiction des dieux très-grands, » mot à mot « la bénédiction — des dieux — très grands + dans. »

Ceci se produit souvent avec les prépositions formées d'un substantif muni d'une postposition casuelle, qui souffrent la tmèse, le substantif régi par une telle préposition étant en réalité grammaticalement un génitif dépendant par rapport au substantif de la préposition:

[cuneiform] mu biru Kugâniku, « pour le revenu de son argent, » mot à mot « échange — du revenu — d'argent + son + pour; »

[cuneiform] egir sam mbelabiku, « pour après son à-compte, » mot

à mot « à la suite — du prix — non + complet + son + pour. »

Certaines postpositions, par exemple la comparative gim, peuvent se joindre non-seulement à des noms mais à des verbes; il en résulte que le groupe polysynthétique auquel elle s'attache constitue une phrase entière avec son verbe, laquelle se comporte comme un mot unique à l'égard de la postposition:

[cuneiform] Kilam alginagim, « comme le tarif est établi, » mot à mot « le tarif — il est établi + comme. »

[cuneiform] Kilam alikhagim, « comme le tarif existe, » mot à mot « le tarif — il existe + comme. »

De là au polysynthétisme des langues américaines il n'y a qu'un pas; mais l'accadien ne l'a point franchi. Il s'est arrêté à la première étape du développement de cette tendance.

Dans les langues américaines, dont je prendrai le nahuatl ou mexicain comme type, tous les éléments d'une pensée complète se fondent en un seul mot et l'incorporation est assez intime pour amener la mutilation des mots incorporés. Ainsi quand nous voyons le nom de ville mexicaine Achichillacachocan, « lieu où les hommes pleurent parce que l'eau est rouge, » mot à mot « eau + rouge + homme + pleurer, » nous reconnaissons que les éléments agglutinés atl — chichiltic — tlacatl — choca se sont usés réciproquement en s'incorporant les uns aux autres de manière à être réduits à a — chichil — laca — choca — n (voy. Buschmann, Ueber die aztekischen Ortsnamen, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin pour 1852, p. 131). De même dans le verbe nicalchihua, « je construis ma maison, » qu'il faut décomposer en ni — cal — chihua, « je + maison + fais, » tous les éléments agglutinés se sont trop altérés par l'incorporation pour pouvoir être employés isolément tels qu'ils s'y présentent (voy. Aubin, article Langues américaines dans l'Encyclopédie du XIXe siècle.

En accadien, au contraire, tous les éléments de l'agglutination polysynthétique demeurent intacts, sans aucune altération ni mutilation, et gardent encore une vie propre. Dans l'exemple que nous avons cité basixi an galgaleneta l'adjectif gal est porté du positif au superlatif; dans mu bīru kūgāniku le substantif suivi de son adjectif bīru kūga forme un petit groupe à part, compris dans le groupe plus grand mais gardant si bien son individualité qu'il reçoit un pronom possessif à lui propre. En un mot dans l'accadien le groupe polysynthétique relié par une postposition commune ne se fond pas en un seul mot, il reste un membre de phrase composé de mots distincts mais qui s'agglutinent en une unité d'un nouveau genre, intermédiaire entre le mot isolé et la phrase complète. Au reste, nous avons vu plus haut que dans les mots composés proprement dits de l'accadien les éléments se juxtaposent sans subir d'altération. Par conséquent

on pourrait définir le groupe polysynthétique dont nous essayons de donner une idée comme un composé plus étendu, au tissu plus lâche, qui peut lui-même englober un ou plusieurs composés primaires ou restreints.

Avons-nous besoin d'ajouter que nous ne faisons ces rapprochements avec les langues américaines et leur génie qu'à titre de points de comparaison, pour faire mieux saisir notre pensée au moyen d'exemples parallèles, et préciser d'une manière encore plus complète les caractères propres au mécanisme grammatical de l'accadien? Il y aurait folie à vouloir traduire cette comparaison qui s'impose involontairement à l'esprit en un indice de parenté, que tout repousse.

5.

Autre effet de la puissance de l'agglutination et de la tendance holophrastique de l'accadien.

Lorsqu'une énumération d'objets, quelque longue qu'elle soit, se trouve au même cas, chacun des mots de cette énumération fût-il accompagné d'un adjectif qualificatif ou d'un génitif qu'il régit, la série entière est considérée comme un seul groupe polysynthétique qui se comporte à la façon d'un véritable mot composé; au lieu de donner à chaque terme de l'énumération sa post-position casuelle, on n'emploie pour tous qu'une seule postposition, qui s'attache à la fin de la série.

Exemple:

[cuneiform] *xarsak tag sigal tag gul tag zakurna*, « une carrière d'albâtre, de lapis (?) et de marbre, » mot à mot « carrière — pierre — de la grande lumière — pierre — bleue — pierre brillante + en. »

En pareil cas les termes de l'énumération ainsi agglutinés en un même groupe se succèdent les uns aux autres sans que jamais la conjonction copulative se place entre eux; l'introduction de la copulative briserait le groupe en plusieurs membres de phrase distincts, et il faudrait une postposition spéciale à chacun des termes entre lesquels elle serait exprimée.

Par suite de ce principe, et comme extension de son application, en tête des inscriptions dédicatoires, toute l'énumération des titres de la divinité à laquelle est faite la dédicace, quelque nombreux que soient ces titres, forment avec le nom même de la divinité un groupe dont l'unité agglutinative est marquée par la postposition du datif, *ra*, placée à la fin du tout, quand bien même quelques-uns des titres ainsi groupés dans un ensemble polysynthétique forment à

à eux seuls des membres de phrase complets, exprimant les relations grammaticales de leurs différents termes au moyen de postpositions casuelles :

Ud enu gal ankia kilal dan anunna Udlabma silla taranir Burnaburyas, « au Soleil, grand seigneur du ciel et de la terre, soutien puissant, « esprit vivant du district de Larsa, son roi, Bournabouryas ; » mot à mot : « Soleil — seigneur — grand — du ciel et de la terre — soutien — puissant — esprit — du district de Larsa — vivant — son roi + à — Bournabouryas. »

Enzu sar kerra taranir Kurigalzu, « au Seigneur du signe zodiacal (Sin), roi de l'Orient, son roi, Kourigalzou ; » mot à mot : « Seigneur du signe zodiacal — roi — de l'Orient — son roi + à — Kourigalzou ; »

Dingiri nin xarsak meakarzik idakae munsukubi tarrak Enuzana ninnenes Kudurmabug adda Yamutbala tur Simtisilhak ua Rim-Uru tarni siba imtug Enukit kusa Urulab ungal Udlab ungal Kiengi Akkadge, « à la Déesse dame de la montagne (Nana), qui inspire le respect, qui exalte celui « qui lui fait des offrandes, fille du Seigneur du signe zodiacal (Sin), leur dame, Chodormabog, père « (du pays) de Yamoutbal, fils de Simtisilhak, et son fils Rim-Our, pasteur glorieux de Nipour, « recteur d'Our, roi de Larsa, roi sur la contrée d'Accad ; » mot à mot : « la Déesse — dame — de la montagne — inspirant le respect — exaltatrice — de son faiseur d'offrandes — fille — Seigneur du signe zodiacal + du — leur dame + à — Chodormabog — père — de Yamoutbal — fils — de Simtisilhak — et — Rim-Our — son fils — pasteur — glorieux — de Nipour — recteur — d'Our — roi — de Larsa — roi — le pays — d'Accad + sur. »

6.

Ces exemples nous amènent à parler d'un dernier phénomène caractéristique de la syntaxe accadienne et auquel on ne peut non plus trouver de points de comparaison que dans les langues américaines. Nous adoptons pour le désigner le terme d'encapsulation que M. F.

Lieber a proposé pour ces dernières langues et qui seul peut convenir ici. Mais en accadien l'encapsulation, comme l'agglutination polysynthétique, n'a pas atteint le même degré de développement que dans les idiomes de l'Amérique. Elle s'est arrêtée à la première étape.

Dans les langues américaines il n'y a pas seulement synthèse rapprochant en un seul mot tous les éléments de l'idée la plus complexe, il y a encore enchevêtrement des mots les uns dans les autres; c'est ce que M. F. Lieber a appelé encapsulation, comparant la manière dont les mots rentrent dans la phrase à une boîte dans laquelle en serait contenue une autre, laquelle en contiendrait une troisième en contenant à son tour une quatrième, et ainsi de suite.

En accadien les choses, tout en suivant la même tendance, ne vont pas aussi loin. De même que l'agglutination synthétique n'arrive pas à former un seul mot des éléments qu'elle réunit, mais seulement un groupe homogène d'une nature particulière où tous les mots, au lieu de se mutiler par le frottement en s'incorporant les uns aux autres, restent intacts et conservent dans une certaine limite une vie propre tout en s'agglomérant par un lien assez intime pour que leur groupe se décline en bloc, de même l'encapsulation fait entrer dans ce groupe étendu, comme une petite boîte dans une grande, un membre de phrase constituant à lui seul une proposition complète ou un premier groupe polysynthétique plus restreint. Il n'y a pas à proprement parler enchevêtrement de mots holophrastiques l'un dans l'autre, mais enchevêtrement d'une sentence complète en elle-même, et offrant déjà quelquefois entre ses éléments le groupement polysynthétique, dans une agglomération de mots se déclinant en bloc, liée par une postposition commune. En outre, l'enchevêtrement ne se complique pas autant que dans les langues américaines, nous ne l'avons jamais rencontré double, triple ou quadruple comme dans celles-ci, mais toujours simple.

Dans la première des phrases que nous venons de citer à la page précédente, enu gal ankia constitue une proposition complète, embrassant un substantif sujet, un adjectif qui le qualifie, et un génitif qu'il régit (ce génitif est lui-même un mot composé); elle entre en bloc comme un seul mot dans la grande agglutination. Dans le troisième exemple il faudrait, pour continuer l'ingénieuse comparaison de M. Lieber, voir une de ces grandes boîtes chinoises ou japonaises qui renferment une série de plus petites boîtes, non pas rentrant les unes dans les autres, mais juxtaposées. Voici des substantifs qui avec le génitif dépendant d'eux constituent un membre de phrase complet, comme nin zarak, qui attachent à ce génitif un pronom possessif, comme idakea munsukibi, des noms dont la relation réciproque est exprimée par une postposition casuelle, comme turrak Enuzuna, formant une énumération de titres qui se rapportent au même personnage divin, ils se juxtaposent sans s'enchevêtrer entre le nom de la divinité et sa postposition casuelle, et ils deviennent ainsi autant d'éléments encapsulés du même coup les uns à côté des autres dans le vaste groupe polysynthétique dont la postposition ra, rejetée à la fin de toute l'agglomération, fait le lien commun.

L'encapsulation est encore plus claire, plus simple et mieux caractérisée dans des exemples comme le *mu biru Kugânikku*, « pour le revenu de son argent; » et le *egir sam nubelabiku*, « pour après son à-compte, » que nous citions plus haut. Il est évident que *biru Kugâni* et *sam nubelabi* constituent deux premières petites agglomérations polysynthétiques fondées sur ce principe que les postpositions casuelles et les affixes pronominaux d'un nom que suit un génitif régi par lui ou un adjectif le qualifiant s'attachent, non au nom lui-même mais au génitif ou à l'adjectif qui en dépendent, la réunion de ce substantif et de son génitif ou son adjectif tendant à former comme un seul mot composé et se comportant de même. Or, *biru Kugâni* et *sam nubelabi*, dont il faut définir ainsi la nature, s'encapsulent visiblement entre les deux éléments des prépositions *muku* et *egirku*, composées d'un substantif et de sa postposition casuelle; c'est un groupe polysynthétique restreint qui s'enchevêtre dans un plus étendu pour exprimer une proposition plus complexe; c'est la petite boîte qui s'enferme dans une plus grande.

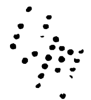
Que si l'on désirait un exemple encore mieux caractérisé de l'encapsulation, un exemple de nature à ne plus laisser de doutes dans les esprits les plus difficiles sur l'existence, la nature et le développement auquel ce phénomène est parvenu en accadien, nous le trouverons dans une de ces tablettes qui contiennent des phrases détachées avec leur traduction en assyrien (W.A.I. II, 19, 2, l. 43). La phrase a été évidemment empruntée par les grammairiens de Ninive à quelque antique inscription historique, racontant les exploits d'un des rois de l'Ancien Empire de Chaldée, ou à un vieux rituel:

immene Anqim kabdamu nerak abamunnalmal, « sous ma puissance terrible et immense pareille à celle du dieu « Oannès il a conduit tous les hommes; » mot à mot: « (dans) la puissance terrible — de Dieu (Oannès) + comme — nombreuse + ma — il a dirigé — qui que ce soit qui existe. »

L'ordre logique et la signification exacte des premiers termes de la phrase sont rétablis par la version assyrienne:

ana pulukhti melammeya ša kima Anuv. Il n'est pas possible de voir encapsulation plus formelle que le procédé qui amène à rédiger ceci sous la forme *immene Anqim kabdamu*. Nous avons là en effet deux propositions bien distinctes: *immene kabdamu*, « puissance terrible — nombreuse + ma; » puis *immene Anqim*, « puissance terrible — (celle) d'Oannès + comme; » si on avait voulu les juxtaposer simplement il eût fallu, dans le génie de la syntaxe accadienne, les présenter toutes deux entières en répétant le mot *immene*: *immene kabdamu immene Anqim*, « ma puissance terrible et immense pareille à la puissance « terrible d'Oannès. » Car *immene kabdamu Anqim* n'eût pu signifier que « ma puissance terrible et « immense comme Oannès. » Pour les fondre en une seule proposition complexe: « ma puissance terrible « et immense pareille à celle d'Oannès, » on les a enchevêtrées l'une dans l'autre, rattachant *Anqim*, le

partie essentielle de la seconde proposition, au mot *immene* qui commence la phrase, aussi bien que *Kabdamu*, et en intercalant ce terme de la pensée entre le substantif *immene* et son adjectif muni du pronom personnel qui appartient logiquement au substantif, *Kabdamu*. Si le cas du mot *immene* était marqué par une post-position au lieu de résulter de la place de ce mot au commencement de la phrase, la postposition s'agglutinerait à la suite de tous les autres éléments ainsi rapprochés, après le pronom possessif ; on aurait *immene Angim Kabdamuta* ou *immene Angim Kabdamukai*.



Chapitre XIV.
Des phases successives de la langue.

1.

Quoique le nombre des monuments que nous possédons soit encore bien restreint, on peut cependant y distinguer dès à présent plusieurs états différents de la langue accadienne, plusieurs phases successives de son développement.

A la première époque la conjugaison verbale se montre déjà complètement formée, avec toute la richesse qu'on lui verra garder plus tard; le mécanisme des pronoms possessifs affixes est aussi dès lors ce qu'il demeurera toujours. Mais pour ce qui est de la déclinaison des substantifs, la langue paraît dans cette phase de son développement en être encore à un état interjectif presque comparable à celui du chinois. La plupart des postpositions casuelles semblent inconnues; on n'en rencontre pas d'exemples, sauf de la particule locative *ta*, qui est alors *te*. Les cas sont seulement exprimés par des valeurs de position, par la place du mot dans la phrase relativement à celle des autres termes de la pensée. En même temps on peut noter alors l'existence de certains mots archaïques, presque absolument disparus plus tard de l'usage et remplacés par des synonymes, souvent d'origine assyrienne; tel est *ungal*, que *sar* a ensuite supplanté pour exprimer l'idée de «roi» et lire l'idéogramme [illegible]. Le verbe nous offre aussi quelques formes qui paraissent être tombées en désuétude à l'époque classique, comme la troisième personne du second indicatif avec le pronom sujet en *ba* sans incorporation de pronoms régimes, ou comme les participes pluriels formés par addition de la finale *a* au pluriel du premier indicatif.

Les monuments les mieux caractérisés de cette première époque de la langue accadienne sont les inscriptions des vieux rois d'Our, particulièrement celles de *Likbagas* et de *Dungi*, lesquelles dépassent en antiquité tous les autres vestiges monumentaux jusqu'à présent connus sur les bords de l'Euphrate et du Tigre, et peuvent presque disputer de priorité avec les documents hiéroglyphiques des premières dynasties memphites de l'Ancien Empire égyptien.

2.

Les textes épigraphiques sont encore trop clairsemés et on ne connaît pas assez bien le classement chronologique des princes appartenant aux dynasties contemporaines les unes des autres qui se partagèrent le premier empire unique des vieux rois d'Our et établirent leur trône dans Orchoé, Larsa et Karrak (1) pour pouvoir suivre pas à pas dans leurs inscriptions les changements de la langue. Du moins ce que l'on constate dès à présent, c'est que dans les monuments de ces rois les postpositions casuelles de la déclinaison des substantifs, absentes de ceux des monarques d'Our, commencent à apparaître.

Il y a là une phase de transition encore mal définie, qui paraît s'être prolongée assez longtemps et dont à la fois le terme et le point culminant doivent être placés à l'époque du grand et peu durable développement de la puissance des rois d'*Aganê*, *Sargina* l'ancien et son fils *Naram-Sin*, ainsi qu'à l'époque de la première conquête élamite, qui suivit de peu, quand les rois de *Yamutbal*, comme *Kudur-mabug*, dominèrent sur la contrée. Dans les inscriptions de ces princes le mécanisme des particules postposées de la déclinaison est complètement constitué; des indices positifs montrent qu'un certain nombre de mots d'origine sémitique et assyrienne se sont déjà introduits dans le vocabulaire et remplacent de vieux termes synonymes et purement accadiens dans la lecture de quelques idéogrammes d'usage très fréquent; mais en même temps les formes archaïques de la conjugaison verbale, destinées à bientôt disparaître, se maintiennent encore.

3.

Pour trouver la langue exactement à l'état où nous la présentent et nous la font connaître les tablettes grammaticales de la bibliothèque d'*Assur-bani-pal* et les fragments des livres dont ce monarque ninivite avait fait faire des éditions avec la traduction en regard, il faut descendre jusqu'au règne de *Xammuragas*, le nouveau conquérant parti du pays de *Kassu* ([cuneiform]) dans l'Elam, le pays des Cissiens de la géographie classique, que l'on est en droit de considérer comme le chef de la dynastie *arabe* de Bérose. On a des inscriptions de ce roi dans les deux langues assyrienne et accadienne; les dernières, ainsi que les textes épigraphiques de ses successeurs sur le trône de Babylone, appartenant à la même dynastie, *Burnaburiyas* et *Kurigalzu*, n'offrent plus aucune

---

(1) Sur ces différentes dynasties, voy. le tableau donné par M. G. Smith, *Notes on the early history of Assyria and Babylonia*, p. 13.

différence appréciable de langage avec les documents philologiques rassemblés pour l'enseignement des écoles de Ninive.

Cet état du développement de l'idiome accadien, qui est, du reste, celui que nous connaissons le mieux et auquel se rapportent presque toutes les observations grammaticales qu'il m'a été donné d'exposer dans le cours du présent travail, doit être regardé par nous comme représentant l'époque classique de la langue d'Accad. Il avait ce caractère pour les philologues de l'Assyrie, puisque ceux-ci en faisaient la base de leur enseignement de l'accadien comme on prend la langue des écrivains du siècle de Louis XIV pour fondement de l'enseignement du français.

4.

Nous n'avons pas d'inscriptions officielles en accadien postérieures à la chûte de la dynastie fondée par Xammuragas, à la prise de Babylone par le roi d'Assyrie Tuklati-Samdan Ier et à l'établissement sur le trône de cette ville d'une dynastie nouvelle dont les princes portaient des noms assyriens. Dès lors la rédaction des livres sacrés et des formules de la liturgie accadienne paraît avoir été définitivement fixée, immobilisant la langue littéraire et religieuse dans sa phase classique. On peut, je crois, déterminer dans une limite de quelques siècles la date de ce travail de rédaction définitive, et j'essaierai de le faire un peu plus tard dans une étude spéciale.

Mais il paraît aussi certain qu'en même temps qu'il se conservait dans les écoles sacerdotales à l'état de langue savante et sacrée, gardant soigneusement ses formes classiques, l'accadien se maintint un certain nombre de siècles encore comme idiome populaire et parlé, au moins dans une portion considérable de la Chaldée. Ce fait admis, il est évident qu'il dut y subir les altérations auxquelles est soumis tout langage qui continue à vivre et reste dans la bouche du peuple. Forcément donc, et comme il est arrivé partout en pareil cas, au bout d'un certain temps de cet état de choses il finit par y avoir une divergence considérable entre la langue classique, immobilisée et comme cristallisée dans les sanctuaires, et la langue populaire, influencée par mille causes extérieures.

C'est ainsi, du moins, que je pense expliquer les différences profondes qui existent entre l'idiome accadien des tablettes grammaticales et des documents proprement classiques, et celui des proverbes rhythmés, provenant de chansons, que contient une des tablettes de la bibliothèque d'Assur-bani-pal, où ils paraissent avoir été recueillis plutôt d'après la tradition orale que sur des textes anciennement écrits. Le même état de la langue que dans les proverbes se retrouve aussi dans les inscriptions de quelques amulettes magiques qui paraissent descendre assez bas, jusqu'au temps du Nouvel

Empire de Babylone.

Tout y porte l'empreinte d'un idiome déjà en décadence, qui s'altère et se décompose par l'action de l'usage journalier et aussi par l'influence toujours plus prépondérante d'une langue dont le génie est absolument divers. La simplicité régulière du mécanisme grammatical de l'époque classique se complique par l'adjonction d'une foule de particules parasites qui s'enchevêtrent dans l'agglutination et dans la phrase, et dont nous avons encore beaucoup de peine à déterminer la signification et le rôle précis, comme à reconnaître l'origine. Les mots sortis de l'assyrien se multiplient dans une forte proportion et s'introduisent même jusque dans le fond grammatical du langage; ainsi on adopte la préposition [cunéiformes] ana et on emploie comme pronom relatif l'assyrien [cunéiformes] sa à côté de l'accadien [cunéiformes] gun. Des façons de parler tout à fait irrégulières et contraires au génie intime de l'idiome, qui souvent semblent calquées sur des tournures assyriennes, s'impatronisent; l'ordre fixe des éléments de la phrase n'est plus aussi exactement observé, et l'on y remarque d'étranges dérogations. Il en résulte, du reste, que si la langue classique peut être dès à présent pénétrée presque complètement, si l'on peut donner une traduction satisfaisante et en grande partie certaine de la plupart de ses textes, dans ceux qui appartiennent au dernier état de l'idiome accadien, à l'état de dégénérescence et de décomposition, nous nous trouvons arrêtés par des difficultés dont on ne parviendra que petit à petit à trouver la solution.

Chapitre XV.
Affinités linguistiques de l'accadien.

1.

Je me suis jusqu'à présent imposé la loi d'étudier le mécanisme grammatical de la langue accadienne exclusivement en lui-même, en prenant pour point de départ les traductions assyriennes et en complétant les renseignements qu'elles fournissent par l'examen des textes unilingues. Je me suis absolument interdit de demander aucun secours à des rapprochements comparatifs qui eussent été prématurés, et qui d'ailleurs ne peuvent être que le corollaire de l'étude de l'accadien, non un moyen d'investigation pour arriver à pénétrer les secrets de cet idiome. Si de loin en loin je me suis cependant permis d'établir quelques parallèles entre la vieille langue d'Accad et d'autres langages, ç'a été uniquement à titre de comparaisons qui pouvaient rendre ma pensée plus claire, faire mieux comprendre les faits que j'exposais, mais qui n'impliquaient aucune affirmation de parenté. Ainsi, pour préciser plus exactement le point jusqu'où s'étendaient la faculté polysynthétique de cet idiome et le phénomène de l'encapsulation, j'ai eu recours à une comparaison avec les langues américaines, avec lesquelles il tombe sous le sens que l'accadien des habitants primitifs de la Chaldée n'a jamais pu avoir d'affinité directe et originelle.

Mais maintenant que mon esquisse est tant bien que mal achevée, maintenant que j'ai exposé tous les faits grammaticaux que j'ai cru pouvoir discerner dans les monuments parvenus jusqu'à nous de l'idiome accadien, il est difficile de clore cette étude sans conclure, sans essayer d'indiquer la place philologique qui me paraît, d'après les faits mêmes que j'ai exposés, devoir être assignée dans l'ensemble général des langues à celle qui a fait l'objet de mes recherches — dussé-je tomber par là sous le coup du reproche que j'ai adressé en commençant à M. Sayce, de vouloir conclure trop tôt et d'introduire dans les cadres de la philologie comparative un idiome que je ne serai point parvenu à faire suffisamment connaître en lui-même. Je le ferai du moins brièvement, en m'attachant surtout aux grands traits que l'on peut considérer comme le mieux définis, et en évitant d'entrer

dans des détails qui prêtent encore trop au doute. Je le ferai surtout en reconnaissant le premier ce que de semblables rapprochements ont encore d'incertain et en appelant sur ce sujet l'examen et la discussion des savants plus compétents que moi en semblable matière. Je les convie à cette étude, je leur demande de rectifier ce qui leur paraîtra faux ou hazardé dans mes appréciations, résolu d'avance à profiter de leurs critiques et à reconnaître avec la plus entière sincérité les erreurs où ils me feront voir que je serai tombé, car ceci, comme disait Montaigne, « est ung livre de bonne foy. »

2.

Et d'abord, quelque jugement qu'on porte sur ses affinités plus ou moins lointaines, il me semble que l'accadien, parmi les langues jusqu'à présent connues, doit être regardé comme le type d'un groupe particulier, groupe qu'on rattachera, je pense, à la grande famille des langues touraniennes, même en entendant celle-ci dans un sens plus restreint que ne fait M. Max Müller et en la bornant à ce qu'il en appelle la division septentrionale. L'accadien présente en effet une originalité trop grande, des caractères trop spéciaux pour rentrer naturellement dans aucun des groupes qu'on y rassemble. Ce qui le met à part, c'est la réunion de phénomènes qu'on n'a rencontré jusqu'à présent que séparés, dans des langages fort différents les uns des autres, la réunion de tendances opposées et qui pouvaient même sembler antipathiques : une puissance d'agglutination qui va jusqu'au polysynthétisme et au phénomène d'encapsulation presque comparable à celui des langues américaines, unis à une conservation parfaite de tous les mots qui entrent dans l'agglutination en se juxtaposant simplement et en ne se mutilant pas pour se mieux incorporer ; un mécanisme de postpositions casuelles et jouant le rôle de prépositions ainsi que d'affixion des pronoms possessifs, à côté de l'emploi véritables prépositions, pareilles à celles des langues à flexions, et d'une conjugaison verbale fondée, dans les voix actives, sur un procédé d'agglutination prépositive ou précédant le radical qui rappelle les langues taïennes, cochinchinoises et tamoules.

Mais si ces faits imposent de considérer l'accadien comme le type d'un groupe à part, ce groupe doit trouver sa place dans une plus grande division linguistique, et il est bon de rechercher ses affinités extérieures. Or ces affinités me paraissent plus particulièrement étroites avec les idiomes ougro-finnois, bien qu'existant aussi dans une certaine mesure avec les idiomes turcs, mongols et même tongouses. Je crois donc que M. Oppert a été inspiré par une véritable illumination lorsqu'il a dit, dès 1857, que la langue des inventeurs de l'écriture cunéiforme de Babylone et de Ninive tenait de près à celle des habitants anté-aryens de la Médie et appartenait à la famille touranienne proprement

dite, et un peu plus tard, en 1859, que son affinité la plus marquée devait avoir été avec le groupe ougro-finnois.

3.

J'ai indiqué plus haut la limite d'incertitude qui subsiste dans notre connaissance, encore si incomplète, du vocabulaire accadien. Sous la réserve de ces observations, je ne puis mieux faire que de citer ici une page de M. Sayce sur les caractères les plus saillants de ce vocabulaire. Je la crois en effet très exacte et je la tiens pour une des meilleures choses que le savant tutor de Queen's College à Cambridge ait écrites sur ce sujet; s'il me fallait exprimer d'une manière absolument indépendante la conviction que l'étude des textes accadiens a formée dans mon esprit, je ne pourrais que répéter le même langage.

« En discutant les langues touraniennes nous n'avons jusqu'à présent aucune autre clé pour nous guider dans les comparaisons de vocabulaire que la simple ressemblance et la conjecture. Il n'existe pas encore de loi de Grimm qui permette de suivre avec une certitude scientifique les modifications d'une même racine à travers les différents dialectes. Et non-seulement le vocabulaire est restreint, mais les idiomes des peuples nomades sont continuellement changeants. « Dans les dialectes « qui se développent isolément, dit M. Max Müller (dans Bunsen, Outlines of the philosophy of universal history, t. I, p. 483; voy. Leçons sur la science du langage, trad. Harris et Perrot, p. 55-62), « les particularités « individuelles peuvent gagner une influence qui change toute la surface apparente de la grammaire « et du dictionnaire ..... Si le travail de l'agglutination a commencé et s'il n'existe aucune action « de littérature ou de société pour le retenir dans de certaines limites, deux villages, séparés seulement « depuis un petit nombre de générations, en arrivent à ne plus se comprendre. Ceci est arrivé en Amérique « aussi bien que sur les frontières de la Chine et de l'Inde; et dans le Nord de l'Asie, au dire de Messer- « schmidt, les Ostiaks, bien que parlant une langue qui est, au fond, la même partout, ont créé tant « de formes et de mots particuliers à chaque tribu, qu'à la distance de douze ou vingt milles allemands, « les rapports deviennent très-difficiles entre eux ..... La conversation des tribus nomades se meut « dans un cercle restreint, et avec la grande facilité de former des mots nouveaux à l'aventure ainsi « que la tendance naturelle et si puissante que développe la vie solitaire à inventer de nouvelles appella- « tions — semi-poétiques en général, ou satiriques — pour les objets qui composent tout le monde du « pasteur ou du chasseur, on comprend comment, au bout de peu de générations, le lexique d'une tribu « nomade peut avoir passé, comme il arrive en fait, par plus d'une édition. » Ajoutez à ceci les migrations constantes des petites tribus, les changements politiques qui se sont produits à diverses reprises dans l'Asie

centrale, les nombreux mots d'emprunt que des tribus toujours prêtes à laisser de côté leur ancien vocabulaire ont puisé chez les races étrangères et plus civilisées avec lesquelles elles ont été perpétuel-lement en contact, et l'on ne pourra être surpris que d'une chose, c'est que tant de radicaux semblables existent encore dans les différentes langues touraniennes. Maintenant, si nous essayons de comparer le vocabulaire de l'accadien à ceux des dialectes modernes, la difficulté devient plus grande. Non seulement il y a un immense hiatus dans le temps et un grand intervalle d'espace depuis le pays où se parlent les dialectes tongouses, à une extrémité, jusqu'à la Chaldée, mais il y a aussi la différence d'état social dont l'influence a dû être encore plus considérable que nous ne pouvons exactement l'apprécier. A la langue d'un peuple qui a tenu une place capitale parmi les premiers pionniers de la civilisation, qui inventa un système savant d'écriture et établit un florissant empire, nous avons à comparer les idiomes de hordes éparses, barbares et nomades. Aussi ai-je été réellement étonné du nombre de mots qui semblent pareils à ceux des dialectes modernes. Il est vrai qu'ils désignent les objets les plus ordinaires et que leurs analogues modernes se trouvent généralement dans les dialectes qui ont atteint le plus haut degré de développement. Quelques-uns, comme <u>tag</u>, «pierre,» <u>dingira</u>, «dieu,» semblent plutôt se rattacher à la branche tartare; mais la plupart des analogies les plus saillantes se découvrent dans les idiomes ougriens, et c'est dans ceux-ci que les mots accadiens semblent trouver principalement leur contre-partie.»

M. Oppert a déjà fait en ce genre, dès 1859, quelques rapprochements très frappants (<u>Expédition en Mésopotamie</u>, t. II, p. 83 et suiv.), qui presque tous conservent leur valeur et qu'il serait facile de multiplier beaucoup, jusqu'à les porter à plusieurs centaines. Mais les comparaisons de ce genre trouveront plus naturellement leur place dans l'analyse grammaticale des textes, lorsque nous étudierons séparément chaque mot des documents que nous aurons choisis pour objet de ces analyses, en nous efforçant d'établir d'une manière solide le sens que nous leur attribuons. Ce sera alors le moment de l'observation minutieuse des faits spéciaux et des rapprochements de détail; mais ici nous ne pouvons indiquer que les grands traits d'ensemble et signaler les affinités générales.

Cependant il est difficile de ne pas indiquer du moins ici à quel degré une bonne partie des noms de nombres accadiens de 1 à 10, connus de nous jusqu'à présent, concordent avec ceux des mêmes nombres dans les principales langues ougro-finnoises:

	1.	2.	5.	6.	10.
Accadien :	*id*.	*kas*.	*s'a* (cf. *esá*, « quinze »).	*as* (cf. *essa*, « trois »).	*ge*.
Finnois :	*yksi*.	*kaksi*.	*viisi*.	*kuusi*.	*kymmenen*.
Esthonien :	*iits*.	*kats*.	*wiis*.	*kuus*.	*kümme*
Tchérémisse :	*ik*.	*kok*.	*vis*.	*kut*.	
Mordvine :	*veike*.	*kavto*.	*väte*.	*kóto*.	*kämen*.
Zyriainien :	*ötik*.	*kyk*.	*vit*.	*kuait*.	
Ostiaque :	*it*.	*kat*.	*vet*.	*chut*.	*jong*.
Magyar :	*egy*.	*ket*.	*öt*.	*hat*.	*tíz*.

4.

Mais ce n'est pas la parenté du vocabulaire qui constitue l'unité de la famille touranienne ou ouralo-altaïque — car nous n'avons à la prendre ici que dans ce sens restreint, et nous pouvons laisser de côté la question beaucoup plus douteuse de savoir s'il faut y rattacher ou non les langues taïennes, lohitiennes et dravidiennes, les langues dont quelques philologues ont fait sa division méridionale. M. Max Müller a pu dire en effet sans paradoxe : « Notre attente serait trompée si nous pensions trouver dans cette multitude innombrable de langues le même air de famille qui rapproche les langues sémitiques ou aryennes : mais l'absence même de cet air de famille constitue un des caractères des dialectes touraniens. » A côté des divergences du lexique, dont la cause vient d'être indiquée, ce qui constitue l'unité de la famille, l'unité plus étroite de chacun des groupes qui la composent et leur affinité générale, c'est bien moins l'existence d'un petit nombre de radicaux communs qui se reproduisent dans les dialectes les plus éloignés les uns des autres, que la structure grammaticale partout fondée sur les mêmes principes et les mêmes procédés, se prêtant partout à une décomposition facile et laissant le radical en relief.

Ici les caractères grammaticaux de l'accadien me semblent assez clairs et assez positifs pour bien déterminer sa parenté.

Prenons la déclinaison. Le radical *mes*, « beaucoup, » dont l'adjonction au mot forme les pluriels les plus habituels et les plus multipliés, offre une occasion tentante de rapprochement avec le yakoute *myz*, « rassemblé ; » mais elle est peut-être trompeuse. Ce qui est plus digne d'une sérieuse attention, c'est que dans la formation du pluriel du premier indicatif des verbes il perd son initiale *m* — qui était, avons-nous remarqué, en accadien une semi-voyelle — devenant *es*. Dès lors il est bien difficile de ne pas le rapprocher de la terminaison plurielle commune à tous les idiomes ougro-finnois,

qui se présente comme *yas* en zyriainien, *yos* en votiaque, *t* en finnois, en lapon, en tchérémisse, en mordvine et en magyar; et cela d'autant plus que depuis longtemps déjà M. Max Müller (dans Bunsen *Outlines*, t. I, p. 480) a montré par de tout autres preuves que « l'antique terminaison ougrienne du pluriel était *äs*. »

Le mécanisme des postpositions casuelles de l'accadien, tel que nous l'avons exposé plus haut, est d'essence purement touranienne. Et il ne s'agit pas ici seulement d'une simple analogie de structure, qui serait déjà bien frappante; l'affinité va plus loin. La majorité des postpositions accadiennes semblent exister aussi dans les principaux idiomes touraniens, où la trace de leur signification radicale primitive s'est oblitérée, tandis qu'elle se reconnaît presque toujours dans la langue d'Accad. Le hasard seul ne peut pas avoir fait que la postposition du locatif soit *ta* en accadien, et *da*, *de*, *du* en mandchou, en mongol et en turc; que la postposition accadienne de l'ablatif, *na*, qui a quelquefois presque la signification d'un génitif, soit identique à la postposition du génitif dans la plupart des langues touraniennes de toutes les branches, *na* en proto-médique, *en* en mordvine et en lapon, *n* en finnois, *in* en turc, *yin* en mongol, *ni* en mandchou; en même temps le sens de « sur, au-dessus, » que nous avons vu revêtir dans certains cas en accadien par la même postposition, explique comment en yakoute elle peut, sous la forme *na* ou *yna*, devenir le signe du locatif. Le rapprochement est moins absolument certain, mais encore bien probable, entre la postposition instrumentale accadienne, *li*, et celle qui en yakoute sert à former le cas adverbial, *ly*, comme celle qui marque le datif en votiaque et en zyriainien, également *ly*; entre le *la* du comitatif locatif en accadien et le yakoute *lyn*, « avec, » turc *ailah*; entre l'affixe *ga* qui sert à former des adjectifs employés souvent à la place du génitif et le suffixe du datif dans les langues turco-tartares, *ga*. Un disciple un peu hardi de M. Max Müller, acceptant sans hésiter sa théorie sur la parenté originaire des langues trans-himalayennes avec les langues oural-altaïques, irait peut-être jusqu'à comparer au *ga* accadien le suffixe *gi* ou *gyi* du thibétain, qui de même forme des adjectifs en s'ajoutant à des substantifs et s'emploie simultanément comme marque du génitif. Nous n'osons pas pousser aussi loin nos rapprochements, mais du moins le fait du double emploi du suffixe *gi* en thibétain nous a paru utile à rappeler, car M. Max Müller (*Leçons sur l'origine du langage*, trad. Harris et Perrot, p. 114) en a donné la formule d'une manière différente de celle des grammairiens qui l'avaient précédé, en ces termes : « Le génitif se forme du nominatif par l'addition du signe de l'adjectif. » C'est précisément de même que nous avons défini le rôle du suffixe *ga* en accadien.

L'étroite communauté des pronoms dans tous les groupes de la famille est un des faits dominants des langues touraniennes, un de ceux qui les rattachent le plus manifestement les unes aux autres. Or le caractère des pronoms accadiens pour les trois personnes du singulier ne peut laisser, je crois,

aucun doute après les rapprochements qui suivent :

	Accadien.	Proto-médique.	Finnois.	Esthonien.	Votiaque.	Mordvine.		
1ère personne.	*mu*.	*mi* (génitif).	*ma*.	*ma*.	*mon*.	*mon*.		
	Zyriainien.	Tchérémisse.	Magyar.	Ouigour.	Yakoute.	Turc.	Mongol.	Mandchou
	me.	*min*.	*en*.	*man*.	*min*, *bin*.	*im*.	*bi* (génitif *mini*).	*bi* (génitif *mini*).

	Accadien.	Finnois.	Esthonien.	Votiaque.	Mordvine.	Zyriainien.
2e personne.	*zu*.	*sa*.	*sa*.	*ton*.	*ton*.	*te*
	Tchérémisse.	Magyar.	Yakoute.	Turc.	Mongol.	Mandchou.
	tin.	*te*.	*än* (primitivement *zän*).	*sen*.	*zi*.	*si*.

	Accadien.	Finnois.	Esthonien.	Zyriainien.	Yakoute.	Turc.
3e personne.	*na*, *ni*.	*ne* (pluriel).	*neet* (pluriel).	*nya* (pluriel).	*kini*.	*ol* (pluriel *an-lar*).
	Bouriate.	Tongouse.				
	ene.	*n*.				

Le second pronom de la troisième personne du singulier, *bi*, se retrouve dans le pronom verbal finnois *pi*, *vi*, et est certainement à rapprocher du démonstratif dans d'autres langues de la même classe, par exemple du yakoute *by*, *ba* et du turc *bu*. On doit se souvenir que nous avons dit plus haut que le type composé *nab*, doublant le pronom *na* du pronom *bi*, donnait une valeur particulièrement individualisante et presque démonstrative au pronom régime incorporé de la troisième personne, et que l'emploi du type double *bab* ou *abba* dans le second indicatif assurait le même caractère au pronom sujet.

Nous ne reviendrons pas sur le pronom pluriel de la première personne, car nous avons montré ci-dessus — à la suite de M. Sayce, qui a déjà fait avant nous ces rapprochements de pronoms — que le changement de voyelle qui distinguait *me* de *mu* était précisément celui qui dans tous les idiomes ougro-finnois marque la distinction entre le pluriel et le singulier de la première personne.

Les pronoms pluriels de la seconde et de la troisième personne se forment en accadien par un procédé particulier des pronoms singuliers des mêmes personnes ; nous avons indiqué plus haut comment. Ils ne se prêtent donc pas aux mêmes comparaisons. Cependant il est curieux de voir le tchérémisse, qui n'a pas gardé pour le singulier de la troisième personne le pronom en *n*, nous offrir pour le pluriel un pronom *ninä*, semblable à celui de l'accadien, *nene*, et qui doit de même avoir été produit par

une explication du type pronominal en n.

La conjugaison accadienne des voix passives est tout à fait conforme dans son génie et dans son système aux conjugaisons ordinaires des langues ougro-finnoises et turco-tartares. J'ai déjà comparé la particule qui forme le causatif, tan, à celles qui ont le même rôle dans la plupart des langues touraniennes : tan en finnois, tam en lapon, te en zyrien, t en votiaque, tar ou dar dans les dialectes turco-tartares. Nul doute que plus tard on n'arrive à faire des rapprochements analogues pour la plupart des particules formatives qui entrent dans la conjugaison du verbe accadien ; j'en entrevois même déjà quelques-uns qui me semblent assez séduisants. Mais pour atteindre à un degré suffisant de certitude ces comparaisons nécessitent une recherche qui est encore toute entière à faire et qui mériterait de devenir un des principaux sujets de méditation des savants spéciaux, la recherche des lois du Lautverschiebung dans les langues touraniennes.

Mais ce qui est tout à fait décisif comme caractère linguistique rattachant à la famille touranienne, c'est l'existence du verbe négatif en accadien, d'autant plus que la conjugaison de cet idiome nous a offert deux ordres de voix négatives formées par l'incorporation des particules nu et me, répondant exactement aux deux types différents de la négation incorporée au verbe, nem dans les langues ougro-finnoises et me dans les langues turco-tartares. Une coïncidence aussi frappante ne peut être attribuée au simple hazard.

5°.

Tels sont les faits principaux qui me paraissent établir l'étroite affinité de l'accadien avec la famille des langues touraniennes et plus spécialement avec le groupe ougro-finnois. Mais il existe en même temps des affinités remarquables, et qu'on ne saurait passer sous silence, entre cet idiome et le basque.

D'abord c'est l'identité de position du génitif par rapport au substantif dont il dépend et l'identité de position du membre de phrase relatif par rapport au mot auquel il s'applique, deux points où l'accadien s'écarte complètement de la grande majorité des langues touraniennes modernes, tandis qu'il s'en rapproche par l'emploi relatif du participe.

Vient ensuite la faculté de préposer ou de postposer au radical le pronom sujet incorporé au verbe, bien que ce double mode d'agglutination, s'il existe en basque comme en accadien, n'y ait pas la même régularité et la même signification. La faculté de placer le pronom sujet avant ou après le radical dans certaines formes verbales se retrouve en effet, comme nous l'avons montré, en basque,

mais son application y est indifférente, et cet idiome n'en a pas fait, comme l'accadien, un ingénieux moyen de distinction entre les voix actives et les voix passives.

Ce qui est plus significatif et plus remarquable encore, comme marque d'affinité, c'est l'incorporation des pronoms régimes, qui joue un si grand rôle dans la conjugaison de l'accadien et qui est la base de celle du basque. Cependant ici encore une distinction est à faire, l'accadien a toujours une double série de formes, avec ou sans incorporation des pronoms régimes, tandis qu'en basque cette incorporation est constante et nécessaire.

Enfin quelques-unes des plus importantes postpositions casuelles de l'accadien n'ont pas de correspondant parmi les langues touraniennes jusqu'à présent connues et se retrouvent en basque d'une manière frappante. Telle est celle du datif ra, que le basque nous offre exactement semblable, ra, et avec le même sens; telle est encore celle du cas de motion, ku, laquelle présente une remarquable ressemblance avec la postposition basque ca, « vers, sur. »

Mais tout en constatant ces points de contact et en y attribuant une sérieuse importance, il me semble que M. Sayce l'a exagérée quand il a voulu rattacher décidément l'accadien au basque pour en former un groupe linguistique ibérien et quand il a dit que l'accadien est le représentant le plus antique de ce groupe. Les affinités qui relient l'accadien à la famille proprement touranienne et au groupe ougro-finnois, affinités que je viens de passer en revue, me paraissent plus importantes, plus essentielles, plus organiques, et par conséquent de nature à primer, au point de vue de la classification des langues, ses affinités avec le basque. D'autant plus que les trois faits principaux de grammaire par lesquels l'accadien s'éloigne de la constitution habituelle des idiomes touraniens pour se rapprocher du basque, ont tous des analogues isolés chez quelques individualités linguistiques du vaste ensemble des langues touraniennes ou oural-altaïques. Si donc on tient compte de l'énorme intervalle de temps qui sépare l'accadien des idiomes touraniens tels qu'ils sont actuellement parlés, des modifications que ces derniers idiomes ont dû nécessairement subir pendant une aussi longue suite de siècles et des particularités tout à fait primitives qu'offre en grand nombre la langue d'Accad, on est induit à penser que les faits en question représentent un antique état de choses des idiomes touraniens, qui se sera graduellement altéré avec le temps dans la plupart d'entre eux, mais aura du moins laissé quelques épaves permettant de restituer par la pensée pour la famille entière cet état antérieur que représente l'accadien.

Ainsi, tandis que toutes les autres langues de la famille, à quelque groupe qu'elles appartiennent, préposent le génitif au substantif dont il dépend, M. Wiedemann a constaté que le votiaque le postpose, exactement comme l'accadien.

Pour ce qui est de la préfixation des pronoms sujets, restés encore intacts, au radical verbal dans la conjugaison, au lieu de placer à la suite du radical des terminaisons affixes provenant d'une altération spéciale des pronoms, nous avons constaté plus haut, à la suite de M. Sayce lui-même, que le groupe tongouse, celui de tous dans la famille touranienne qui s'est immobilisé à l'état le plus rudimentaire et qui par conséquent a dû le mieux conserver les formes originaires, présentait ce fait encore intact. On est donc en droit de le considérer comme le fait primitif, qui dans les autres groupes aura disparu par suite de l'action, constamment plus grande, de la tendance à postposer tous les éléments grammaticaux. Il est même très-curieux que l'on ait pu assister presque de nos jours au passage de l'un à l'autre état dans un des dialectes du groupe tongouse. Car le courageux et éminent explorateur des contrées et des langues de l'Asie septentrionale et centrale, Castrén, a constaté que ce n'est que tout récemment que le fait de l'emploi d'affixes pronominaux pour les différentes personnes du verbe, inconnu encore aux autres dialectes tongouses, a fait son apparition dans le langage des tribus de Nyertchinsk en Sibérie, comme dans le groupe mongol chez les Bouriates. Nous en concluons que les langues touraniennes ont dû passer par trois états successifs en ce qui est de l'incorporation du pronom sujet au verbe : 1° simple juxtaposition prépositive ; 2° simple juxtaposition postpositive ; 3° transformation du pronom postposé en une terminaison affixe, distincte de la forme entière du pronom. Le groupe tongouse, à l'exception des tribus de Nyertchinsk chez lesquelles le changement est si récent, est resté cristallisé à la première période ; les idiomes turco-tartares et ougro-finnois ont tous atteint la troisième. Quant à l'accadien, il a évidemment formé sa grammaire dans la transition entre le premier et le second état ; quand on pouvait indifféremment préfixer ou suffixer le pronom au radical. Et comme il avait à répondre aux besoins d'une grande civilisation et d'une haute culture intellectuelle, comme il lui fallait une grande variété de formes verbales pour compenser la pauvreté du vocabulaire de ses radicaux, il a cherché une richesse grammaticale qui lui manquait ailleurs dans la variété des procédés d'agglutination qu'il pouvait employer et il y a trouvé pour la formation de ses voix une ressource dont aucune des langues congénères n'a profité.

Quant à l'incorporation des pronoms régimes, si elle est dans le basque plus saillante que partout ailleurs, l'exemple du mordvine montre qu'elle n'a rien d'absolument étranger ni de contraire au génie des langues touraniennes.

6.

Les affinités qu'on peut remarquer entre l'accadien et le basque ne sont donc pas ...

raison suffisante pour méconnaître la parenté de la langue d'Accad avec le groupe ougro-finnois. Elles se rattachent à une question plus large, celle des liens qui peuvent exister entre le basque et les langues ougro-finnoises. Ce n'est pas la première fois que celle-ci se trouve posée. La parenté a été soutenue avec des arguments ingénieux par le prince Louis Lucien Bonaparte et M. H. de Charencey. Si ces deux habiles philologues ne sont point parvenus à la faire encore définitivement admettre par la science, elle n'en est pas non plus absolument rejetée et elle reste au nombre des faits possibles mais insuffisamment établis. Ce serait trop dire que prétendre que la connaissance de l'accadien apporte la démonstration de la parenté du basque avec les langues ougro-finnoises, de la nécessité d'introduire dans la grande famille touranienne un rameau ibérien, entre lequel et le rameau ougro-finnois devrait se placer le rameau accadien. Du moins, elle fournira des arguments sérieux aux défenseurs d'une telle opinion et elle introduit dans le problème des éléments dont il faudra désormais tenir grand compte.

« Les langues touraniennes, a dit M. Max Müller, ne peuvent être considérées comme ayant les unes avec les autres la même relation que l'arabe avec l'hébreu, ou le grec avec le sanscrit. Ce sont des rayons qui divergent d'un centre commun, et non pas des filles d'une même mère. » Rien de plus exact que cette image, même ou peut-être à plus forte raison quand on ne veut pas en étendre l'application aussi loin que l'a fait l'éminent professeur d'Oxford — en qui les mauvaises actions de politique germaniste, le concours donné à l'établissement de l'Université prussienne de Strasbourg, à l'inique et brutale conquête de l'Alsace, ne peuvent nous faire oublier et méconnaître les rares mérites du savant — quand on la restreint à l'ensemble, déjà suffisamment vaste, des langues oural-altaïques dont le lien ne saurait être contesté. L'accadien, en faisant remonter de bien des siècles dans le passé de ces langues, rapproche considérablement du centre commun d'où elles ont dû toutes émaner en divergeant. Il n'est donc pas étonnant qu'il permette d'entrevoir comme plus probable la communauté de foyer de rayons qui dans l'état actuel ont tellement prononcé leur écartement qu'on ne peut les affirmer sortis de la même source. À ce point de vue je n'hésite pas à croire que la langue d'Accad, parlée et écrite en Chaldée bien longtemps avant Abraham, est destinée, quand elle sera plus complètement connue, à jouer un très grand rôle dans la philologie comparée des langues agglutinatives. Elle y donnera peut-être l'instrument qui a manqué jusqu'à ce jour pour permettre à cette partie de la linguistique d'atteindre le même développement et le même caractère positif que la philologie aryenne et sémitique.

P. S. Je n'avais pas cru qu'il fût nécessaire d'entrer ici en explications sur le nom d'accadien donné à la langue qui fait l'objet de nos recherches, voyant ce nom généralement

adopté à la suite de Hincks. Mais M. Oppert vient d'en contester d'une manière absolue l'exactitude dans son cours au Collège de France. Il veut donner à cet idiome le nom de *langue sumérienne*, soutenant qu'elle était propre au peuple de Soumir et non à celui d'Accad. Toute opinion de M. Oppert mérite une sérieuse attention et a dans la science un poids considérable. Il n'est donc plus possible après la contestation qu'il a élevée de maintenir le nom d'*accadien* sans le justifier. C'est ce que j'essaierai de faire en tête du troisième et dernier fascicule de ce volume. J'y examinerai avec développement cette question du nom à donner à la langue des inventeurs de l'écriture cunéiforme anarienne, j'y discuterai les arguments de M. Oppert et je m'efforcerai d'y montrer pourquoi je conserve encore l'appellation d'*accadien*, inventée par Hincks et admise par toute l'école anglaise.

Paris 26 décembre 1872.

Paris. — Typographie Georges Chamerot, rue des Saints-Pères, 19.

LETTRES ASSYRIOLOGIQUES

SECONDE SÉRIE

ÉTUDES ACCADIENNES

PAR

FRANÇOIS LENORMANT

TOME PREMIER

SECONDE PARTIE

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

13, QUAI VOLTAIRE, 13

1873

SECONDE PARTIE

RESTITUTION DES PARADIGMES

Bates
Maisonneuve
2-27-26
12664

A M. ALFRED MAURY

MEMBRE DE L'INSTITUT

Première section.

Paradigme restitué de la déclinaison d'un substantif formant le pluriel en mes.

Singulier:

Nominatif.

Etat absolu. ad.
Etat emphatique. adda.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. admu.
addamu (Et. emph.)
2e pers. sing. adzu.
addazu (Et. emph.)
3e pers. sing. adbi.
addabi (Et. emph)
adani.
addâni (Et. emph.)
1ère pers. plur. adme.
addame (Et. emph.)
2e pers. plur. adzunene.
addazunene (Et. emph.)
3e pers. plur. adnene.
addanene (Et. emph.)

Génitif.

Et. abs. ad.
Et. emph. adda.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. admu.
addamu (Et. emph.)
2e pers. sing. adzu.
addazu (Et. emph.)
3e pers. sing. adbi.
addabi (Et. emph.)
adani.
addâni (Et. emph.)
1ère pers. plur. adme.
addame (Et. emph.)
2e pers. plur. adzunene.
addazunene (Et. emph.)
3e pers. plur. adnene.
addanene (Et. emph.)

Datif.

Et. abs. adra.
Et. emph. addara.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. admur.
addamur (Et. emph.)
2e pers. sing. adzur.
addazur (Et. emph.)
3e pers. sing. adbir.
addabir (Et. emph.)
adanir.
addânir.

1ère pers. plur. — admera
addamera (Et. emph.)
2e pers. plur. — adzunenera.
addazunenera (Et. emph.)
3e pers. plur. — adnenera.
addanenera (Et. emph.)

Locatif.

Et. abs. — alta (adta).
Et. emph. — addata.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. — admuta.
addamuta (Et. emph.)
2e pers. sing. — adzuta.
addazuta (Et. emph.)
3e pers. sing. — adbita.
addabita (Et. emph.)
adanita.
addânita (Et. emph.)
1ère pers. plur. — admeta.
addameta (Et. emph.)
2e pers. plur. — adzuneneta.
addazuneneta (Et. emph.)
3e pers. plur. — adneneta.
addaneneta (Et. emph.)

Locatif superpositif.

Et. abs. — adge.
Et. emph. — addage.
Avec les pronoms possessifs.
1ère pers. sing. — admuge.
addamuge (Et. emph.)
2e pers. sing. — adzuge.
addazuge (Et. emph.)
3e pers. sing. — adbige.
addabige (Et. emph.)
adanige.
addânige (Et. emph.)
1ère pers. plur. — admege.
addamege (Et. emph.)
2e pers. plur. — adzunenege.
addazunenege (Et. emph.)
3e pers. plur. — adnenege.
addanenege (Et. emph.)

Instrumental.

Et. abs. — adli.
Et. emph. — addali.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. — admuli.
addamuli (Et. emph.)
2e pers. sing. — adzuli.
addazuli (Et. emph.)
3e pers. sing. — adbili.
addabili (Et. emph.)
adanili.
addânili (Et. emph.)
1ère pers. plur. — admeli.
addameli (Et. emph.)
2e pers. plur. — adzuneneli.
addazuneneli (Et. emph.)
3e pers. plur. — adneneli.
addaneneli (Et. emph.)

Possessif.

Et. abs. _adlal_.
Et. emph. _addalal_.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. _admulal_.
addamulal (Et. emph.)
2e pers. sing. _adzulal_.
addazulal (Et. emph.)
3e pers. sing. _adbilal_.
addabilal (Et. emph.)
adanilal.
addânilal (Et. emph.)
1ère pers. plur. _admelal_.
addamelal (Et. emph.)
2e pers. plur. _adzunenelal_.
addazunenelal (Et. emph.)
3e pers. plur. _adnenelal_.
addanenelal (Et. emph.)

Accusatif.

Et. abs. _ad_.
Et. emph. _adda_.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. _admu_.
addamu (Et. emph.)
2e pers. sing. _adzu_.
addazu (Et. emph.)
3e pers. sing. _adbi_.
addabi (Et. emph.)
adani.
addâni (Et. emph.)
1ère pers. plur. _adme_.
addame (Et. emph.)
2e pers. plur. _adzunene_.
addazunene (Et. emph.)
3e pers. plur. _adnene_.
addanene (Et. emph.)

Motif.

Et. abs. _adku_.
Et. emph. _addaku_.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. _admuku_.
addamuku (Et. emph.)
2e pers. sing. _adzuku_.
addazuku (Et. emph.)
3e pers. sing. _adbiku_.
addabiku (Et. emph.)
adaniku.
addâniku (Et. emph.)
1ère pers. plur. _admeku_.
addameku (Et. emph.)
2e pers. plur. _adzuneneku_.
addazuneneku (Et. emph.)
3e pers. plur. _adneneku_.
addaneneku (Et. emph.)

Ablatif.

Et. abs. _adna_.
Et. emph. _addana_.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. _admuna_.
addamuna (Et. emph.)
2e pers. sing. _adzuna_.

	addazuna (Et. emph.)
3e pers. sing.	adbina.
	addabina (Et. emph.)
	adanina.
	addânina (Et. emph.)
1ère pers. plur.	admena.
	addamena (Et. emph.)
2e pers. plur.	adzunenena.
	addazunenena (Et. emph.)
3e pers. plur.	adnenena.
	addanenena (Et. emph.)

Comitatif.

Et. abs.	adkit.
Et. emph.	addakit.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing.	admukit.
	addamukit (Et. emph.)
2e pers. sing.	adzukit.
	addazukit (Et. emph.)
3e pers. sing.	adbikit.
	addabikit (Et. emph.)
	adanikit.
	addânikit (Et. emph.)
1ère pers. sing.	admekit.
	addamekit (Et. emph.)
2e pers. sing.	adzunenekit.
	addazunenekit (Et. emph.)
3e pers. sing.	adnenekit.
	addanenekit (Et. emph.)

Comitatif locatif.

Et. abs.	adla.
Et. emph.	addala.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing.	admal.
	addamal (Et. emph.)
2e pers. sing.	adzula.
	addazula (Et. emph.)
3e pers. sing.	adbila.
	addabila (Et. emph.)
	adanila.
	addânila (Et. emph.)
1ère pers. plur.	admela.
	addamela (Et. emph.)
2e pers. plur.	adzunenela.
	addazunenela (Et. emph.)
3e pers. plur.	adnenela.
	addanenela (Et. emph.)

Comparatif.

Et. abs.	adgim.
Et. emph.	addagim.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing.	admugim.
	addamugim (Et. emph.)
2e pers. sing.	adzugim.
	addazugim (Et. emph.)
3e pers. sing.	adbigim.
	addabigim (Et. emph.)
	adanigim
	addânigim (Et. emph.)
1ère pers. plur	admegim.

addamegim (Et. emph.)
2e pers. plur. adzunenegim.
addazunenegim.
3e pers. plur. adnenegim.
addanenegim (Et. emph.)

Oppositif.

Et. abs. adgab.
Et. emph. addagab.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. admugab.
addamugab (Et. emph.)
2e pers. sing. adzugab.
addazugab (Et. emph.)
3e pers. sing. adbigab.
addabigab (Et. emph.)
adanigab.
addânigab (Et. emph.)
1ère pers. plur. admegab.
addamegab (Et. emph.)
2e pers. plur. adzunenegab.
addazunenegab (Et. emph.)
3e pers. plur. adnenegab.
addanenegab (Et. emph.)

Pluriel.

Nominatif.

Et. abs. admes.
Et. emph. addames.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. admesmu.
addamesmu (Et. emph.)
2e pers. sing. admeszu.
addameszu (Et. emph.)
3e pers. sing. admesbi.
addamesbi (Et. emph.)
admesani.
addamesani (Et. emph.)
1ère pers. plur. admesme.
addamesme (Et. emph.)
2e pers. plur. admeszunene.
addameszunene (Et. emph.)
3e pers. plur. admesnene.
addamesnene (Et. emph.)

Génitif.

Et. abs. admes.
Et. emph. addames.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. admesmu.
addamesmu (Et. emph.)
2e pers. sing. admeszu.
addameszu (Et. emph.)
3e pers. sing. admesbi.
addamesbi (Et. emph.)
admesani.
addamesani (Et. emph.)
1ère pers. plur. admesme.
addamesme (Et. emph.)
2e pers. plur. admeszunene.

addameszunene (Et. emph.)
3e pers. plur. admesnene.
addamesnene (Et. emph.)

Datif.

Et. abs. admesra.
Et. emph. addamesra.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. admesmur.
addamesmur (Et. emph.)
2e pers. sing. admeszur.
addameszur (Et. emph.)
3e pers. sing. admesbir.
addamesbir (Et. emph.)
admesanir.
addamesanir (Et. emph.)
1ère pers. plur. admesmera.
addamesmera (Et. emph.)
2e pers. plur. admeszunenera.
addameszunenera (Et. emph.)
3e pers. plur. admesnenera.
addamesnenera (Et. emph.)

Locatif.

Et. abs. admesta.
Et. emph. addamesta.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. admesmuta.
addamesmuta (Et. emph.)
2e pers. sing. admeszuta.
addameszuta (Et. emph.)
3e pers. sing. admesbita.
addamesbita (Et. emph.)
admesanita.
addamesanita (Et. emph.)
1ère pers. plur. admesmeta.
addamesmeta (Et. emph.)
2e pers. plur. admeszuneneta.
addameszuneneta (Et. emph.)
3e pers. plur. admesneneta.
addamesneneta (Et. emph.)

Locatif superpositif.

Et. abs. admesge.
Et. emph. addamesge.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. admesmuge.
addamesmuge (Et. emph.)
2e pers. sing. admeszuge.
addameszuge (Et. emph.)
3e pers. sing. admesbige.
addamesbige (Et. emph.)
admesanige.
addamesanige (Et. emph.)
1ère pers. plur. admesmege.
addamesmege (Et. emph.)
2e pers. plur. admeszunenege.
addameszunenege (Et. emph.)
3e pers. plur. admesnenege.
addamesnenege (Et. emph.)

Instrumental.

Et. abs. admesli.
Et. emph. addamesli.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing. admesmuli; admesmul.
addamesmuli; addamesmul (Et. emph.)

2e pers. sing. admeszuli; admeszul.
addameszuli; addameszul (Et. emph.)

3e pers. sing. admesbili.
addamesbili (Et. emph.)
admesanili.
addamesanili (Et. emph.)

1ère pers. plur. admesmeli.
addamesmeli (Et. emph.)

2e pers. plur. admeszuneneli.
addameszuneneli (Et. emph.)

3e pers. plur. admesneneli.
addamesneneli (Et. emph.)

Possessif.

Et. abs. admeslal.

Et. emph. addameslal.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing. admesmulal.
addamesmulal (Et. emph.)

2e pers. sing. admeszulal.
addameszulal (Et. emph.)

3e pers. sing. admesbilal.
addamesbilal (Et. emph.)
admesanilal.
addamesanilal (Et. emph.)

1ère pers. plur. admesmelal.
addamesmelal (Et. emph.)

2e pers. plur. admeszunenelal.
addameszunenelal (Et. emph.)

3e pers. plur. admesnenelal.
addamesnenelal (Et. emph.)

Accusatif.

Et. abs. admes.

Et. emph. addames.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing. admesmu.
addamesmu (Et. emph.)

2e pers. sing. admeszu.
addameszu (Et. emph.)

3e pers. sing. admesbi.
addamesbi (Et. emph.)
admesani.
addamesani (Et. emph.)

1ère pers. plur. admesme.
addamesme (Et. emph.)

2e pers. plur. admeszunene.
addameszunene (Et. emph.)

3e pers. plur. admesnene.
addamesnene (Et. emph.)

Motif.

Et. abs. admesku.

Et. emph. addamesku.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing. admesmuku.
addamesmuku (Et. emph.)

2e pers. sing. admeszuku.
addameszuku (Et. emph.)

3e pers. sing. admesbiku.
addamesbiku (Et. emph.)

	admesaniku.
	addamesaniku (Et. emph.)
1ère pers. plur.	admesmeku.
	addamesmeku (Et. emph.)
2e pers. plur.	admeszuneneku.
	addameszuneneku (Et. emph.)
3e pers. plur.	admesneneku.
	addamesneneku (Et. emph.)

Ablatif.

Et. abs.	admesna.
Et. emph.	addamesna.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing.	admesmuna.
	addamesmuna (Et. emph.)
2e pers. sing.	admeszuna.
	addameszuna (Et. emph.)
3e pers. sing.	admesbina.
	addamesbina (Et. emph.)
	admesanina.
	addamesanina (Et. emph.)
1ère pers. plur.	admesmena.
	addamesmena (Et. emph.)
2e pers. plur.	admeszunenena.
	addameszunenena (Et. emph.)
3e pers. plur.	admesnenena.
	addamesnenena (Et. emph.)

Comitatif.

Et. abs.	admeskit.
Et. emph.	addameskit.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing.	admesmukit.
	addamesmukit (Et. emph.)
2e pers. sing.	admeszukit.
	addameszukit (Et. emph.)
3e pers. sing.	admesbikit.
	addamesbikit (Et. emph.)
	admesanikit.
	addamesanikit (Et. emph.)
1ère pers. plur.	admesmekit.
	addamesmekit (Et. emph.)
2e pers. plur.	admeszunenekit.
	addameszunenekit (Et. emph.)
3e pers. plur.	admesnenekit.
	addamesnenekit (Et. emph.)

Comitatif locatif.

Et. abs.	admesla.
Et. emph.	addamesla.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing.	admesmal.
	addamesmal (Et. emph.)
2e pers. sing.	admeszula.
	addameszula (Et. emph.)
3e pers. sing.	admesbila.
	addamesbila (Et. emph.)
	admesanila.
	addamesanila (Et. emph.)
1ère pers. plur.	admesmela.
	addamesmela (Et. emph.)
2e pers. plur.	admeszunenela.
	addameszunenela (Et. emph.)

3e pers. plur. admesnenela.
addamesnenela (Et. emph.)

Comparatif.

Et. abs. admesgim.
Et. emph. addamesgim.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. admesmugim.
addamesmugim (Et. emph.)
2e pers. sing. admeszugim.
addameszugim (Et. emph.)
3e pers. sing. admesbigim.
addamesbigim (Et. emph.)
admesanigim.
addamesanigim (Et. emph.)
1ère pers. plur. admesmegim.
addamesmegim (Et. emph.)
2e pers. plur. admeszunenegim.
addameszunenegim (Et. emph.)
3e pers. plur. admesnenegim.
addamesnenegim (Et. emph.)

Oppositif.

Et. abs. admesgab.
Et. emph. addamesgab.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. admesmugab.
addamesmugab (Et. emph.)
2e pers. sing. admeszugab.
addameszugab (Et. emph.)
3e pers. sing. admesbigab.
addamesbigab (Et. emph.)
admesanigab.
addamesanigab (Et. emph.)
1ère pers. plur. admesmegab.
addamesmegab (Et. emph.)
2e pers. plur. admeszunenegab.
addameszunenegab (Et. emph.)
3e pers. plur. admesnenegab.
addamesnenegab (Et. emph.)

Seconde section.

Paradigme restitué de la déclinaison d'un substantif formant le pluriel en ene.

Singulier.

Nominatif.

Et. abs. ennun.
Et. emph. ennunna.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. ennunmu.
ennunnamu (Et. emph.)
2e pers. sing. ennunzu.
ennunnazu (Et. emph.)
3e pers. sing. ennunbi.
ennunnabi (Et. emph.)
ennunani.
ennunnâni (Et. emph.)
1ère pers. plur. ennunme.
ennunname (Et. emph.)
2e pers. plur. ennunzunene.
ennunnazunene (Et. emph.)
3e pers. plur. ennunnene.
ennunnanene (Et. emph.)

Génitif.

Et. abs. ennun.
Et. emph. ennunna.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. ennunmu.
ennunnamu (Et. emph.)
2e pers. sing. ennunzu.
ennunnazu (Et. emph.)
3e pers. sing. ennunbi.
ennunnabi (Et. emph.)
ennunani.
ennunnâni (Et. emph.)
1ère pers. plur. ennunme.
ennunname (Et. emph.)
2e pers. plur. ennunzunene.
ennunnazunene (Et. emph.)
3e pers. plur. ennunnene.
ennunnanene (Et. emph.)

Datif.

Et. abs. ennunra.
Et. emph. ennunnara.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. ennunmur.
ennunnamur (Et. emph.)
2e pers. sing. ennunzur.
ennunnazur (Et. emph.)
3e pers. sing. ennun-bir
ennunnabir (Et. emph.)
ennunanir.
ennunnânir (Et. emph.)

1ère pers. plur. ennunmera.

ennunnamera (Et. emph.)

2e pers. plur. ennunzunenera.

ennunnazunenera (Et. emph.)

3e pers. plur. ennunnenera.

ennunnanenera (Et. emph.)

Locatif.

Et. abs. ennunta.

Et. emph. ennunnata.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing. ennunmuta.

ennunnamuta (Et. emph.)

2e pers. sing. ennunzuta.

ennunnazuta (Et. emph.)

3e pers. sing. ennunbita.

ennunnabita (Et. emph.)

ennunanita.

ennunnânita (Et. emph.)

1ère pers. plur. ennunmeta.

ennunnameta (Et. emph.)

2e pers. plur. ennunzuneneta.

ennunnazuneneta (Et. emph.)

3e pers. plur. ennunneneta.

ennunnaneneta (Et. emph.)

Locatif superpositif.

Et. abs. ennunge.

Et. emph. ennunnage.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing. ennunmuge.

ennunnamuge (Et. emph.)

2e pers. sing. ennunzuge.

ennunnazuge (Et. emph.)

3e pers. sing. ennunbige.

ennunnabige (Et. emph.)

ennunanige.

ennunnânige (Et. emph.)

1ère pers. plur. ennunmege.

ennunnamege (Et. emph.)

2e pers. plur. ennunzunenege.

ennunnazunenege (Et. emph.)

3e pers. plur. ennunnenege.

ennunnanenege (Et. emph.)

Instrumental.

Et. abs. ennunli.

Et. emph. ennunnali.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing. ennunmuli; ennunmul.

ennunnamuli; ennunnamul (Et. emph.)

2e pers. sing. ennunzuli, ennunzul.

ennunnazuli; ennunnazul (Et. emph.)

3e pers. sing. ennunbili.

ennunnabili (Et. emph.)

ennunanili.

ennunnânili (Et. emph.)

1ère pers. plur. ennunmeli.

ennunnameli (Et. emph.)

2e pers. plur. ennunzuneneli.

ennunnazuneneli (Et. emph.)

3e pers. plur. ennunneneli.

ennunnaneneli (Et. emph.)

Possessif.

Ét. abs. ennunlal.
Ét. emph. ennunnalal.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. ennunmulal.
ennunnamulal (Ét. emph.)
2e pers. sing. ennunzulal.
ennunnazulal (Ét. emph.)
3e pers. sing. ennunbilal.
ennunnabilal (Ét. emph.)
ennunanilal.
ennunnânilal (Ét. emph.)
1ère pers. plur. ennunmelal.
ennunnamelal (Ét. emph.)
2e pers. plur. ennunzunenelal.
ennunnazunenelal (Ét. emph.)
3e pers. plur. ennunnenelal.
ennunnanenelal (Ét. emph.)

Accusatif.

Ét. abs. ennun.
Ét. emph. ennunna.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. ennunmu.
ennunnamu (Ét. emph.)
2e pers. sing. ennunzu.
ennunnazu (Ét. emph.)
3e pers. sing. ennunbi.
ennunnabi (Ét. emph.)
ennunani.
ennunnâni (Ét. emph.)
1ère pers. plur. ennunme.
ennunname (Ét. emph.)
2e pers. plur. ennunzunene.
ennunnazunene (Ét. emph.)
3e pers. plur. ennunnene.
ennunnanene (Ét. emph.)

Motif.

Ét. abs. ennunku.
Ét. emph. ennunnaku.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. ennunmuku.
ennunnamuku (Ét. emph.)
2e pers. sing. ennunzuku.
ennunnazuku (Ét. emph.)
3e pers. sing. ennunbiku.
ennunnabiku (Ét. emph.)
ennunaniku.
ennunnâniku (Ét. emph.)
1ère pers. plur. ennunmeku.
ennunnameku (Ét. emph.)
2e pers. plur. ennunzuneneku.
ennunnazuneneku (Ét. emph.)
3e pers. plur. ennunneneku.
ennunnaneneku (Ét. emph.)

Ablatif.

Ét. abs. ennunna.
Ét. emph. ennunnana.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. ennunmuna.
ennunnamuna (Ét. emph.)
2e pers. sing. ennunzuna.

ennunnazuna (Et. emph.)

3e pers. sing. ennunbina.

ennunnabina (Et. emph.)

ennunanina.

ennunnânina (Et. emph.)

1ère pers. plur. ennunmena.

ennunnamena (Et. emph.)

2e pers. plur. ennunzunenena.

ennunnazunenena (Et. emph.)

3e pers. plur. ennunnenena.

ennunnanenena (Et. emph.)

Comitatif.

Et. abs. ennunKit.

Et. emph. ennunnaKit.

Avec les pronoms possessifs :

1ère pers. sing. ennunmuKit.

ennunnamuKit (Et. emph.)

2e pers. sing. ennunzuKit.

ennunnazuKit (Et. emph.)

3e pers. sing. ennunbiKit.

ennunnabiKit (Et. emph.)

ennunaniKit.

ennunnaniKit (Et. emph.)

1ère pers. plur. ennunmeKit.

ennunnameKit (Et. emph.)

2e pers. plur. ennunzuneneKit.

ennunnazuneneKit (Et. emph.)

3e pers. plur. ennunneneKit.

ennunnaneneKit (Et. emph.)

Comitatif locatif.

Et. abs. ennunla.

Et. emph. ennunnala.

Avec les pronoms possessifs :

1ère pers. sing. ennunmal.

ennunnamal (Et. emph.)

2e pers. sing. ennunzula.

ennunnazula (Et. emph.)

3e pers. sing. ennunbila.

ennunnabila (Et. emph.)

ennunanila.

ennunnânila (Et. emph.)

1ère pers. plur. ennunmela.

ennunnamela (Et. emph.)

2e pers. plur. ennunzunenela.

ennunnazunenela (Et. emph.)

3e pers. plur. ennunnenela.

ennunnanenela (Et. emph.)

Comparatif.

Et. abs. ennungim.

Et. emph. ennunnagim.

Avec les pronoms possessifs :

1ère pers. sing. ennunmugim.

ennunnamugim (Et. emph.)

2e pers. sing. ennunzugim.

ennunnazugim (Et. emph.)

3e pers. sing. ennunbigim.

ennunnabigim (Et. emph.)

ennunanigim.

ennunnânigim (Et. emph.)

1ère pers. plur. ennunmegim.

ennunnamegim (Et. emph.)

2e pers. plur. ennunzunenegim.

ennunnazunenegim (Et. emph.)

3e pers. plur. ennunnenegim.

ennunnanenegim (Et. emph.)

Oppositif.

Et. abs. ennungab.

Et. emph. ennunnagab.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing. ennunmugab.

ennunnamugab (Et. emph.)

2e pers. sing. ennunzugab.

ennunnazugab (Et. emph.)

3e pers. sing. ennunbigab.

ennunnabigab (Et. emph.)

ennunanigab.

ennunnânigab (Et. emph.)

1ère pers. plur. ennunmegab.

ennunnamegab (Et. emph.)

2e pers. plur. ennunzunenegab.

ennunnazunenegab (Et. emph.)

3e pers. plur. ennunnenegab.

ennunnanenegab (Et. emph.)

Pluriel.

Nominatif.

Et. abs. ennunene.

Et. emph. ennunnaene.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing. ennunmuene.

ennunnamuene (Et. emph.)

2e pers. sing. ennunzuene.

ennunnazuene (Et. emph.)

3e pers. sing. ennunbine.

ennunnabine (Et. emph.)

ennunanene.

ennunnânene (Et. emph.)

1ère pers. plur. ennunmene.

ennunnamene (Et. emph.)

2e pers. plur. ennunzunenene.

ennunnazunenene (Et. emph.)

3e pers. plur. ennunnenene.

ennunnanenene (Et. emph.)

Génitif.

Et. abs. ennunene.

Et. emph. ennunnaene.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing. ennunmuene.

ennunnamuene (Et. emph.)

2e pers. sing. ennunzuene.

ennunnazuene (Et. emph.)

3e pers. sing. ennunbine.

ennunnabine (Et. emph.)

ennunanene.

ennunnânene (Et. emph.)

1ère pers. plur. ennunmene.

ennunnamene (Et. emph.)

2e pers. plur. ennunzunenene.

ennuinnazunenene (Et. emph.)

3e pers. plur. ennunnenene.

ennunnanenene (Et. emph.)

Datif.

Et. abs. ennunarene.

Et. emph. ennunnarene.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing. ennunmurene.

ennunnamurene (Et. emph.)

2e pers. sing. ennunzurene.

ennunnazurene (Et. emph.)

3e pers. sing. ennunbirene.

ennunnabirene (Et. emph.)

ennunanirene.

ennunnânirene (Et. emph.)

1ère pers. plur. ennunmerene.

ennunnamerene (Et. emph.)

2e pers. plur. ennunzunenerene.

ennunnazunenerene (Et. emph.)

3e pers. plur. ennunnenerene.

ennunnanenerene (Et. emph.)

Locatif.

Et. abs. ennuntaene.

Et. emph. ennunnataene.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing. ennunmutaene.

ennunnamutaene (Et. emph.)

2e pers. sing. ennunzutaene.

ennunnazutaene (Et. emph.)

3e pers. sing. ennunbitaene.

ennunnabitaene (Et. emph.)

ennunanitaene.

ennunnânitaene (Et. emph.)

1ère pers. plur. ennunmetaene.

ennunnametaene (Et. emph.)

2e pers. plur. ennunzunenetaene.

ennunnazunenetaene (Et. emph.)

3e pers. plur. ennunnenetaene.

ennunnanenetaene (Et. emph.)

Locatif superpositif.

Et. abs. ennungene.

Et. emph. ennunnagene.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing. ennunmugene.

ennunnamugene (Et. emph.)

2e pers. sing. ennunzugene.

ennunnazugene (Et. emph.)

3e pers. sing. ennunbigene.

ennunnabigene (Et. emph.)

ennunanigene.

ennunnânigene (Et. emph.)

1ère pers. plur. ennunmegene.

ennunnamegene (Et. emph.)

2e pers. plur. ennunzunenegene.

ennunnazunenegene (Et. emph.)

3e pers. plur. ennunnenegene.

ennunnanenegene (Et. emph.)

Instrumental.

Nous n'avons aucun exemple de ce cas dans un pluriel en ene; la prudence impose donc de ne

pas essayer de la restituer par analogie. Il est seulement évident qu'il devait y avoir coalescence entre la voyelle de la postposition et celle de la formation du pluriel, sans doute en <u>line</u>. Les voyelles des suffixes pronominaux ne devaient pas subir de modifications, mais à l'état absolu, sans pronom, il est probable qu'une voyelle euphonique était insérée entre le radical et la postposition.

Possessif:

Ét. abs. ennunlalene.
Ét. emph. ennunnalalene.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. ennunmulalene.
ennunnamulalene (Ét. emph.)
2e pers. sing. ennunzulalene.
ennunnazulalene (Ét. emph.)
3e pers. sing. ennunbilalene.
ennunnabilalene (Ét. emph.)
ennunanilalene.
ennunnânilalene (Ét. emph.)
1ère pers. plur. ennunmelalene.
ennunnamelalene (Ét. emph.)
2e pers. plur. ennunzunenelalene.
ennunnazunenelalene (Ét. emph.)
3e pers. plur. ennunnenelalene.
ennunnanenelalene (Ét. emph.)

Accusatif:

Ét. abs. ennunene.
Ét. emph. ennunnaene.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. ennunmuene.
ennunnamuene (Ét. emph.)
2e pers. sing. ennunzuene.
ennunnazuene (Ét. emph.)
3e pers. sing. ennunbine.
ennunnabine (Ét. emph.)
ennunanine.
ennunnânine (Ét. emph.)
1ère pers. plur. ennunmene.
ennunnamene (Ét. emph.)
2e pers. plur. ennunzunenene.
ennunnazunenene (Ét. emph.)
3e pers. plur. ennunnenene.
ennunnanenene (Ét. emph.)

Motif.

Ét. abs. ennunakene.
Ét. emph. ennunnakene.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. ennunmukene.
ennunnamukene (Ét. emph.)
2e pers. sing. ennunzukene.
ennunnazukene (Ét. emph.)
3e pers. sing. ennunbikene.
ennunnabikene (Ét. emph.)
ennunanikene.
ennunnânikene (Ét. emph.)
1ère pers. plur. ennunmekene.
ennunnamekene (Ét. emph.)
2e pers. plur. ennunzunenekene.
ennunnazunenekene (Ét. emph.)

3e pers. plur. ennunneneKene.
ennunnaneneKene (Et. emph.)

Ablatif.

Et. abs. ennunnine.
Et. emph. ennunnanine.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. ennunmunine.
ennunnamunine (Et. emph.)
2e pers. sing. ennunzunine.
ennunnazunine (Et. emph.)
3e pers. sing. ennunbinine.
ennunnabinine (Et. emph.)
ennunnanine.
ennunnananine (Et. emph.)
1ère pers. plur. ennunmenine.
ennunnamenine (Et. emph.)
2e pers. plur. ennunzunenenine.
ennunnazunenenine (Et. emph.)
3e pers. plur. ennunnenenine.
ennunnanenenine (Et. emph.)

Comitatif.

Et. abs. ennunkitene.
Et. emph. ennunnakitene.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. ennunmukitene.
ennunnamukitene (Et. emph.)
2e pers. sing. ennunzukitene.
ennunnazukitene (Et. emph.)
3e pers. sing. ennunbikitene.
ennunnabikitene (Et. emph.)
ennunanikitene.
ennunnânikitene (Et. emph.)
1ère pers. plur. ennunmekitene.
ennunnamekitene (Et. emph.)
2e pers. plur. ennunzunenekitene.
ennunnazunenekitene (Et. emph.)
3e pers. plur. ennunnenekitene.
ennunnanenekitene (Et. emph.)

Comitatif locatif.

Et. abs. ennunalene.
Et. emph. ennunnalene.
Avec les pronoms possessifs:
1ère pers. sing. ennunmalene.
ennunnamalene (Et. emph.)
2e pers. sing. ennunzulene.
ennunnazulene (Et. emph.)
3e pers. sing. ennunbilene.
ennunnabilene (Et. emph.)
ennunanilene.
ennunnânilene (Et. emph.)
1ère pers. plur. ennunmelene.
ennunnamelene (Et. emph.)
2e pers. plur. ennunzunenelene.
ennunnazunenelene (Et. emph.)
3e pers. plur. ennunnenelene.
ennunnanenelene (Et. emph.)

Comparatif.

Ici encore, n'ayant rencontré aucun exemple de la déclinaison du cas comparatif dans les pluriels en ene, nous croyons que la prudence nous commande

de ne pas en esquisser de restitution.

Oppositif

Ét. abs. ennungabene.

Ét. emph. ennunnagabene.

Avec les pronoms possessifs:

1ère pers. sing. ennunmugabene.

ennunnamugabene (Ét. emph.)

2e pers. sing. ennunzugabene.

ennunnazugabene (Ét. emph.)

3e pers. sing. ennunbigabene.

ennunnabigabene (Ét. emph.)

ennunanigabene.

ennunnanigabene (Ét. emph.)

1ère pers. plur. ennunmegabene.

ennunnamegabene (Ét. emph.)

2e pers. plur. ennunzunenegabene.

ennunnazunenegabene (Ét. emph.)

3e pers. plur. ennunnenegabene.

ennunnanenegabene (Ét. emph.)

Troisième section.

Essai de restitution du paradigme d'un verbe.

Voix première, Active.

Première forme, Simple.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:

1ère personne. musé.

2e pers. izsé.

3e pers. insé.

nisé (après un mot finissant par une voyelle)

Pluriel:

1ère pers. musés.

2e pers. izsés.

3e pers. inses.

nisés (après un mot finissant par une voyelle)

Avec incorporation des pronoms régimes:

Singulier:

1ère p. (2e p.) mumunsé.

(3e p.) munasé, munsé.

munnabsé.

munansé.

mubansé.

munaninsé.

2e p. (1ère p.) izdabsé.

(3e p.) iznasé.

iznabsé.

iznansé.

izbansé.

iznaninsé.

3e p. (1ère p.) andabsé.

(2e p.) inmunsé.

(3e p.) innasé.

innabsé.

innansé

inbansé.

innaninsé.

(1ère p.) nidabsé.

(2e p.) nimunsé.

(3e p.) ninsé.

ninabsé.

(nidabsé, nimunsé, ninsé, ninabsé : après un mot finissant par une voyelle.)

ninins'e. ⎫
nibans'e. ⎬ après un mot finissant par une voyelle.
ninanins'e ⎭

Pluriel:

1ère p. (2e p.) mumuns'es.
(3e p.) munas'es, muns'es.
munabs'es.
munans'es.
mubans'es.
munanins'es.

2e p. (1ère p.) izdabs'es.
(3e p.) iznas'es.
iznabs'es.
iznans'es.
izbans'es.
iznanins'es.

3e p. (1ère p.) andabs'es.
(2e p.) inmuns'es.
(3e p.) innas'es.
innabs'es.
innans'es.
inbans'es.
innanins'es.
(1ère p.) nidabs'es.
(2e p.) nimuns'es. ⎫
(3e p.) nins'es. ⎪
ninabs'es. ⎬ après un mot finissant par une voyelle.
ninins'es. ⎪
nibans'es. ⎪
ninanins'es. ⎭

Indéterminé:

abamus'e.

Avec incorporation des pronoms régimes:

(1ère p.) abamudabs'e.
(2e p.) abamumuns'e.
(3e p.) abamuns'e.

Présent.

Singulier:

1ère pers. mus'ê.
2e pers. izs'ê.
3e pers. ins'ê.
nis'ê (après un mot finissant par une voyelle)

Pluriel:

1ère pers. mus'êne.
2e pers. izs'êne.
3e pers. ins'êne.
nis'êne (après un mot finissant par une voyelle)

Avec incorporation des pronoms régimes:

Singulier:

1ère p. (2e p.) mumuns'ê.
(3e p.) munas'ê, muns'ê.
munabs'ê.
munans'ê.
mubans'ê.
munanins'ê.

2e p. (1ère p.) izdabs'ê.
(3e p.) iznas'ê.
iznabs'ê.
iznans'ê.
izbans'ê.
iznanins'ê.

3e p. (1ère p.) andabs'ê.
(2e p.) inmuns'ê.

(3e p.) innasé.
innabsé.
innansé.
inbansé.
innaninsê.
(1ère p.) nidabsé.
(2e p.) nimunsé.
(3e p.) ninsê.
ninabsé.
nininsê.
nibansê.
ninaninsê.
(après un mot finissant par une voyelle.)

Pluriel:
1ère p. (2e p.) mumunsêne.
(3e p.) munasêne, munsêne.
munabsêne.
munansêne.
mubansêne.
munaninsêne.
2e p. (1ère p.) izdabsêne.
(3e p.) iznasêne.
iznabsêne.
iznansêne.
izbansêne.
iznaninsêne.
3e p. (1ère p.) andabsêne.
(2e p.) inmunsêne.
(3e p.) innasêne.
innabsêne.
innansêne.
inbansêne.
innaninsêne.

(1ère p.) nidabsêne.
(2e p.) nimunsêne.
(3e p.) ninsêne.
ninabsêne.
nininsêne.
nibansêne.
ninaninsêne.
(après un mot finissant par une voyelle.)

Indéterminé:
abamusê.

Avec incorporation des pronoms régimes:
(1ère p.) abamudabsê.
(2e p.) abamumunsê.
(3e p.) abamunsê.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier:

1ère pers. dabsé.
2e pers. munsé.
3e pers. basé (rare et archaïque)
ibsé.
abbasé.
babsé (après un mot finissant par une voyelle).

Pluriel:

1ère pers. dabsés.
2e pers. munsés.
3e pers. basés (rare et archaïque)
ibsés.
abbasés.
babsés (après un mot finissant par une voyelle).

Avec incorporation des pronoms régimes:

Singulier:

1ère p. (2e p.) dabmunsé.
(3e p.) dabnasé, dabinsé.
dabnabsé.
dabnansé.
dabbansé.
dabnaninsé.

2e p. (1ère p.) mundabsé.
(3e p.) munnasé.
munnebsé.
munninsé.
munbansé.
munnaninsé.

3e p. (1ère p.) badabsé.
(2e p.) bamunsé.
(3e p.) bansé.
bannabsé.
bannansé.
babansé.
bannaninsé.

Pluriel:

1ère p. (2e p.) dabmunsés.
(3e p.) dabnasés, dabinsés.
dabnabsés.
dabnansés.
dabbansés.
dabnaninsés.

2e p. (1ère p.) mundabsés.
(3e p.) munnasés.
munnebsés.
munninsés.
munbansés.
munnaninsés.

3e p. (1ère p.) badabsés.
(2e p.) bamunsés.
(3e p.) bansés.
bannabsés.
bannansés.
babansés.
bannaninsés.

Présent.

Singulier:

1ère pers. dabsê.
2e pers. munsê.
3e pers. basê (rare et archaïque)
ibsê.
abbasê.
babsê (après un mot finissant par une voyelle).

Pluriel:

1ère pers. dabsêne.
2e pers. munsêne.
3e pers. basêne (rare et archaïque)
ibsêne.
abbasêne.
babsêne (après un mot finissant par une voyelle).

Avec incorporation des pronoms régimes:

Singulier:

1ère p. (2e p.) dabmunsê.
(3e p.) dabnasê, dabinsê.
dabnabsê.
dabnansê.
dabbansê.

dabnaninsê.

2e p. (1ère p.) mundabsê.

(3e p.) munnasê.

munnebsê.

munninsê.

munbansê.

munnaninsê.

3e p. (1ère p.) badabsê.

(2e p.) bamunsê.

(3e p.) bansê.

bannabsê.

bannansê.

babansê.

bannaninsê.

Pluriel:

1ère p. (2e p.) dabmunsêne.

(3e p.) dabnasêne, dabinsêne.

dabnabsêne.

dabnansêne.

dabbansêne.

dabnaninsêne.

2e p. (1ère p.) mundabsêne.

(3e p.) munnasêne.

munnebsêne.

munninsêne.

munbansêne.

munnaninsêne.

3e p. (1ère p.) badabsêne.

(2e p.) bamunsêne.

(3e p.) bansêne.

bannabsêne, bannebsêne.

bannansêne, banninsêne.

babansêne.

bannaninsêne.

Précatif.

Singulier:

Commun aux trois personnes: gasé.

Pluriel:

Commun. gasés.

Avec incorporation des pronoms régimes:

Singulier:

Commun. (1ère p.) gadabsé.

(2e p.) gamunsé.

(3e p.) gansé.

ganebsé, gannebsé.

daninsé.

Xabansé.

Pluriel:

Commun. (1ère p.) gadabsés.

(2e p.) gamunsés.

(3e p.) gansés.

ganebsés, gannebsés.

ganinsés.

Xabansés.

Précatif second.

Singulier:

1ère pers. ....

2e pers. ....

3e pers. xababs'e.

Pluriel:

1ère pers. ....

2e pers. ....

3e pers. xababs'ene.

Avec incorporation des pronoms régimes:

Singulier:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) gadabbans'e.

xabadabs'e.

(2e p.) gamunbans'e.

xabamuns'e.

(3e p.) ganinbans'e.

xabanins'e, xabanis'e.

Pluriel:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) gadabbans'ene.

xabadabs'ene.

(2e p.) gamunbans'ene.

xabamuns'ene.

(3e p.) ganinbans'ene.

xabanins'ene, xabanis'ene.

Infinitif.

État absolu. s'e.

État emphatique. s'ê.

Gérondif.

s'eta.

Avec incorporation des pronoms sujets:

1ère pers. dabs'eta.

2e pers. muns'eta.

3e pers. abbas'eta.

babs'eta (après un mot finissant par une voyelle).

bas'eta.

Supin.

s'ela.

Avec incorporation des pronoms sujets:

1ère pers. mus'ela.

2e pers. izs'ela.

3e pers. ans'ela.

Second mode d'incorporation:

1ère pers. dabs'ela.

2e pers. muns'ela.

3e pers. abbas'ela.

babs'ela (après un mot finissant par une voyelle)

bas'ela.

Avec incorporation des pronoms régimes:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) badabs'ela.

(2e p.) ....

(3e p.) bans'ela.

Participe. Présent.

s'êa.

Avec incorporation des pronoms sujets:

1ère pers. mus'êa.

2e pers. izs'êa.

3e pers. ins'êa.

nis'êa (après un mot finissant par une voyelle).

Avec incorporation des pronoms sujets et des pronoms régimes:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) andabs'êa.

(2e p.) ....

(3e p.) nens'êa.

Second mode d'incorporation des pronoms sujets.

1ère pers. dabs'êa.

2e pers. ....

3e pers. abbas'êa.

babs'êa (après un mot finissant par une voyelle).

Prétérit.

s'ea.

Avec incorporation des pronoms sujets:

1ère pers. mus'ea.

2e pers. izs'ea.

3e pers. ins'ea.

nis'ea (après un mot finissant par une voyelle).

Avec incorporation des pronoms sujets et des pronoms régimes:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) andabs'ea.

(2e p.) ....

(3e p.) nens'ea.

Second mode d'incorporation des pronoms sujets:

1ère pers. dabs'ea.

2e pers. ....

3e pers. abbas'ea.

babs'ea (après un mot finissant par une voyelle).

Seconde forme, Causative.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:

1ère pers. mutans'e

2e pers. [iztans'e]

3e pers. indas'e.

Pluriel:

1ère pers. mutans'es.

2e pers. [iztans'es]

3e pers. indas'es.

Avec incorporation des pronoms régimes :

Singulier :

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) mundas'e.

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) nindas'e.

Pluriel :

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) mundas'es

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) nindas'es.

Indéterminé :

abamutans'e.

Avec incorporation des pronoms régimes :

(1ère p.) ....

(2e p.) ....

(3e p.) abamundas'e.

Présent.

Singulier :

1ère pers. mutans'ê.

2e pers. [iztans'ê]

3e pers. indas'ê.

Pluriel :

1ère pers. mutans'êne.

2e pers. [iztans'êne]

3e pers. indas'êne.

Avec incorporation des pronoms régimes :

Singulier :

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) mundas'ê.

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) nindas'ê.

Pluriel :

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) mundas'êne.

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) nindas'êne.

Indéterminé :

abamutans'ê.

Avec incorporation des pronoms régimes :

(1ère p.) ....

(2e p.) ....

(3e p.) abamundas'ê.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :

1ère pers. dabtans'e.

2e pers. [mundas'e.]

3e pers. ibtans'e.

babdas'e.

Pluriel :

1ère pers. dabtans'es.

2e pers. [mundas'es.]

3e pers. ibtans'es.

babdas'es.

Avec incorporation des pronoms régimes direct:

Singulier :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) ....

(2e p.) bamundas'e.

(3e p.) bandas'e.

Pluriel :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) ....

(2e p.) bamundas'es.

(3e p.) bandas'es.

Avec incorporation des pronoms régimes accusa-tif et datif :

Singulier:

1ère p. (2e p.) (2e et 3e p.) ....

(3e p.) (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère p.) (1ère et 3e p.) ....

(3e p.) (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) (2e et 3e p.) ....

(2e p.) (1ère et 3e p.) ....

(3e p.) (1ère p. sing.) bandas'emu.

(2e p. sing.) bandas'ezu.

(3e p. sing.) bandas'eani.

(1ère p. plur.) bandas'eme.

(2e p. plur.) bandas'ezunene.

(3e p. plur.) bandas'enene.

Pluriel :

1ère p. (2e p.) (2e et 3e p.) ....

(3e p.) (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère p.) (1ère et 3e p.) ....

(3e p.) (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) (2e et 3e p.) ....

(2e p.) (1ère et 3e p.) ....

(3e p.) (1ère p. s.) bandas'esmu.

(2e p. s.) bandas'eszu.

(3e p. s.) bandas'esani.

(1ère p. pl.) bandas'esme.

(2e p. pl.) bandas'eszunene.

(3e p. pl.) bandas'esani.

Présent.

Singulier :

1ère pers. dabtans'ê.

2e pers. [mundas'ê.]

3e pers. ibtans'ê.

babdas'ê.

Pluriel :

1ère pers. dabtans'ene.

2e pers. [mundas'ene]

3e pers. ibtans'ene.

babdas'ene.

Avec incorporation des pronoms régimes directs:

Singulier :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) ....

(2e p.) bamundas'ê.

(3e p.) bandas'ê.

Pluriel :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) ....
(2e p.) bamundas'êne.
(3e p.) bandas'êne.

Avec incorporation des pronoms régimes accusatif et datif :

Singulier :

1ère p. (2e p.)(2e et 3e p.) ....
(3e p.)(2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère p.)(3e p.) ....
(3e p.)(1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.)(2e et 3e p.) ....
(2e p.)(1ère et 3e p.) ....
(3e p.)(1ère p. s.) bandas'êmu.
(2e p. s.) bandas'êzu.
(3e p. s.) bandas'êani.
(1ère p. pl.) bandas'ême.
(2e p. pl.) bandas'êzunene.
(3e p. pl.) bandas'ênene.

Pluriel :

....

Précatif.

Singulier :

1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. ganintas'e.

Pluriel :

1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. ganintas'es.

Précatif second.

Singulier :

1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. Xadanbas'e.

Pluriel :

1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. Xadanbas'es.

Infinitif.

....

Gérondif.

....

Supin.

....

Avec incorporation des pronoms sujets :

....

Avec incorporation des pronoms régimes :

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) bandas'ela.

Participe

....

Troisième forme,
Réciproque et coopérative.

Le premier indicatif manque à cette forme.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :
1ère pers. dabras'e.
2e pers. ....
3e pers. baras'e.
Pluriel :
1ère pers. dabras'es.
2e pers. ....
3e pers. baras'es.

Avec incorporation des pronoms régimes :

Singulier :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) baradabs'é.
(2e p.) ....
(3e p.) barans'e.

Pluriel :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) baradabs'es.
(2e p.) ....
(3e p.) barans'es.

Indéterminé :
abamuras'e.

Avec incorporation des pronoms régimes :
(1ère p.) abamuradabs'e.
(2e p.) ....
(3e p.) abamurans'e.

Présent.

Singulier :
1ère pers. dabras'ê.
2e pers. ....
3e pers. baras'ê.
Pluriel :
1ère pers. dabras'êne.
2e pers. ....
3e pers. baras'êne.

Avec incorporation des pronoms régimes :
Singulier :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) baradabs'ê.
(2e p.) ....
(3e p.) barans'ê.

Pluriel :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) baradabs'êne.
(2e p.) ....
(3e p.) barans'êne.

Indéterminé :
abamuras'ê.

Avec incorporation des pronoms régimes :
(1ère p.) abamuradabs'ê.
(2e p.) ....
(3e p.) abamurans'ê.

Le premier précatif manque à cette forme.

Précatif second.

Singulier :
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. Xabaras'e.

Pluriel :
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. Xabaras'ene.

Avec incorporation des pronoms régimes :
Singulier :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) Xabaradabs'e.
(2e p.) Xabaramuns'e.
(3e p.) Xabarans'e.
Xabaranins'e.

Pluriel :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) Xabaradabs'ene.
(2e p.) Xabaramuns'ene.
(3e p.) Xabarans'ene.
Xabaranins'ene.

Infinitif

....

Gérondif.

....

Supin.

....

Avec incorporation des pronoms sujets :
....

Avec incorporation des pronoms régimes :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) *baranséla*.

Participe.

Prétérit.

....

Avec incorporation des pronoms sujets :
1ère pers. *dabsaséa*.
2e pers. ....
3e pers. *baraséa*.

Avec incorporation des pronoms sujets et régimes :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) *baradabska*.
(2e p.) *baramunséa*.
(3e p.) *baranséa*.
baraninséa.

Présent.

Avec incorporation des pronoms sujets :
1ère pers. *dabraséa*.
2e pers. ....
3e pers. *baraséa*.

Avec incorporation des pronoms sujets et régimes :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) *baradabséa*.
(2e p.) *baramunséa*.
(3e p.) *baranséa*.
baraninséa.

Quatrième forme, Transitive.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier :
1ère pers. *sumusé*.
2e pers. ....
3e pers. *suninsé*, *sininsé*.

Pluriel :
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. *sinensé*.
sunenses.

Avec incorporation des pronoms régimes :
Singulier :
1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) musinsé.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) insidabsé.
(2e p.) ....
(3e p.) insinsé.
Pluriel:
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) musinses.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) insidabses.
(2e p.) ....
(3e p.) insinses.

Présent.

Singulier:
1ère pers. sumusê.
2e pers. ....
3e pers. suninsê, sininsê.
Pluriel:
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. sinenesê.
sunensêne.
Avec incorporation des pronoms régimes:
Singulier:
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) musinsê.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) insidabsê.
(2e p.) ....
(3e p.) insinsê.

Pluriel:
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) musinsêne.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) insidabsêne.
(2e p.) ....
(3e p.) insinsêne.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier:
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. subansé.
subabsé.
Pluriel:
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. subanses.
subabses.
Avec incorporation des pronoms régimes:
Singulier:
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) [bansidabsé.]
(2e p.) ....
(3e p.) bansinsé.
Pluriel:
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) [bansidabs'es]
(2e p.) ....
(3e p.) bansins'es.

Présent.

Singulier:

1ère pers.	....
2e pers.	....
3e pers.	subans'ê.
	subabs'ê.

Pluriel:

1ère pers.	....
2e pers.	....
3e pers.	subans'êne.
	subabs'êne.

Avec insertion des pronoms régimes:

Singulier:

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) [bansidabs'ê.]
(2e p.) ....
(3e p.) bansins'ê.

Pluriel:

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) [bansidabs'êne.]
(2e p.) ....
(3e p.) bansins'êne.

Précatif.

....

Précatif second.

....

Infinitif.

Etat absolu.	sus'e.
Etat emphatique.	sus'ê.

Gérondif.

....

Supin.

....

Participe.

Prétérit;

sus'ea.

Avec incorporation des pronoms sujets:

Singulier:

1ère pers.	sumus'ea.
2e pers.	....
3e pers.	sunins'ea.

Pluriel:

1ère pers.	sumes'ea.

2e pers. ....

3e pers. *sunenes'ea*.

Avec incorporation des pronoms régimes:

Singulier:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....

Pluriel:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) *suneninsʼea*.

Présent.

sus'êa.

Avec incorporation des pronoms sujets:

Singulier:

1ère pers. *sumus'êa*.

2e pers. ....

3e pers. *sunins'êa*.

Pluriel:

1ère pers. *sumes'êa*.

2e pers. ....

3e pers. *sunenes'êa*.

Avec incorporation des pronoms régimes:

Singulier:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....

Pluriel:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) *suneninsʼêa*.

Cinquième forme, Intensive.

L'essence de cette forme est d'incorporer à la fois les deux pronoms, sujet et régime.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) *minmus'e*.

2e p. (1ère p.) *munizs'e*.

(3e p.) *minizs'e*.

3e p. (1ère p.) *munins'e*.

(2e p.) ....

(3e p.) *minins'e*.

Pluriel:

1ère p. (2e p.) ....

(3e pers.) minmus'es.
2e pers. (1ère p.) munizs'es.
(3e p.) minizs'es.
3e p. (1ère p.) munins'es.
(2e p.) ....
(3e p.) minins'es.

Présent.

Singulier:
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) minmus'ê.
2e p. (1ère p.) munizs'ê.
(3e p.) minizs'ê.
3e p. (1ère p.) munins'ê.
(2e p.) ....
(3e p.) minins'ê.

Pluriel:
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) minmus'êne.
2e p. (1ère p.) munizs'êne.
(3e p.) minizs'êne.
3e p. (1ère p.) munins'êne.
(2e p.) ....
(3e p.) minins'êne.

Indicatif second

Prétérit.

Singulier:
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) mindabs'e.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munnabs'e.
(2e p.) ....
(3e p.) minibs'e.

Pluriel:
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) mindabs'es.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munnabs'es.
(2e p.) ....
(3e p.) minibs'es.

Présent.

Singulier:
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) mindabs'ê.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munnabs'ê.
(2e p.) ....
(3e p.) minibs'ê.

Pluriel:
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) mindabs'êne.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munnabs'êne.
(2e p.) ....
(3e p.) minibs'êne.

Précatif.

....

Précatif second.

....

Infinitif.

Etat absolu. munse.
Etat emphatique. munsê.

Gérondif.

....

Supin.

....

Participe.

Prétérit.

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) minmusêa.
2e p. (1ère p.) ....
(2e p.) ....
3e p. (1ère p.) muninsêa.
(2e p.) ....
(3e p.) mininsêa.

Présent.

1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) minmusêa.
2e p. (1ère p.) ....
(3e p.) ....
3e p. (1ère p.) muninsêa.
(2e p.) ....
(3e p.) mininsêa.



Sixième forme,
Intensitive et transitive.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:
1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsins'e.
(2e p.) ....
(3e p.) minsins'e.

Pluriel :

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsins'es.
(2e p.) ....
(3e p.) minsins'es.

Présent.

Singulier :

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsins'ê.
(2e p.) ....
(3e p.) minsins'ê.

Pluriel :

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsins'êne.
(2e p.) ....
(3e p.) minsins'êne.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsibs'e.
(2e p.) ....
(3e p.) minsibs'e.

Pluriel :

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsibs'es.
(2e p.) ....
(3e p.) minsibs'es.

Présent.

Singulier :

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsibs'ê.
(2e p.) ....
(3e p.) minsibs'ê.

Pluriel :

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsibs'êne.
(2e p.) ....
(3e p.) minsibs'êne.

Précatif.

....

Précatif second.

....

Infinitif.

Etat absolu.	mursus'e.
Etat emphatique.	mursus'ê.

Gérondif.

....

Supin.

....

Participe.

Prétérit.

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsins'ea.
(2e p.) ....
(3e p.) minsins'ea.

Présent.

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsins'ea.
(2e p.) ....
(3e p.) minsins'ea.

Septième forme, Augmentative.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:

1ère pers.	immamus'e.
2e pers.	....
3e pers.	immansé.

Pluriel:

1ère pers.	immamus'es.
2e pers.	....
3e pers.	immans'es.

Avec incorporation des pronoms régimes:

Singulier:

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) immininse'e.

Pluriel:

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) immininse'es.

Présent.

Singulier :

1ère pers. *immamus'ê*.

2e pers. ....

3e pers. *immans'ê*.

Pluriel :

1ère pers. *immamus'êne*.

2e pers. ....

3e pers. *immans'êne*.

Avec incorporation des pronoms régimes :

Singulier :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) *imminins'ê*.

Pluriel :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) *imminins'êne*.

Cette forme ne paraît pas avoir possédé d'in-dicatif second.

Précatif.

....

Le précatif second a dû ne pas exister dans cette forme, par suite de la non-existence du second indicatif.

Infinitif.

Etat absolu : *immis'e*.

Etat emphatique : *immis'ê*.

Gérondif.

....

Supin.

....

Participe.

Prétérit.

immis'ea.

Avec incorporation des pronoms sujets :

1ère pers. *immimus'ea*.

2e pers. ....

3e pers. *immins'ea*.

Présent.

immis'êa.

Avec incorporation des pronoms sujets: 2e pers. ....
1ère pers. immimus'éa. 3e pers. imminséa.

Voix seconde, Fréquentative.

Première forme, Simple.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:
1ère pers. mus'es'e.
2e pers. izs'es'e.
3e pers. ns'es'e.
ns'es'e (après un mot finissant par une voyelle).

Pluriel:
1ère pers. mus'es'es.
2e pers. izs'es'es.
3e pers. ins'es'es.
nis'es'es (après un mot finissant par une voyelle).

Avec incorporation des pronoms régimes:
Singulier:
1ère p. (2e p.) mumuns'es'e.
(3e p.) munas'es'e, muns'es'e.
2e p. munnabs'es'e.
munans'es'.
mubans'es'e.
munanins'es'e.
2e p. (1ère p.) izdabs'es'e.
(3e p.) iznas'es'e.
iznabs'es'e.
iznans'es'e.
izbans'es'e.
iznanins'es'e.
3e p. (1ère p.) andabs'es'e.
(2e p.) inmuns'es'e.
(3e p.) innas'es'e.
innabs'es'e.
innans'es'e.
inbans'es'e.
innanins'es'e.
(1ère p.) nidabs'es'e.
(2e p.) nimuns'es'e.
(3e p.) nins'es'e.
ninebs'es'e.
ninans'es'e.
nibans'es'e.
ninanins'es'e
(après un mot finissant par une voyelle.)

Pluriel :

1ère p. (2e p.) mamuns'es'es.

(3e p.) munas'es'es, muns'es'es.

munabs'es'es.

munans'es'es.

mubans'es'es.

munanins'es'es.

2e p. (1ère p.) izdabs'es'es.

(3e p.) iznas'es'es.

iznabs'es'es.

iznans'es'es.

izbans'es'es.

iznanins'es'es.

3e p. (1ère p.) andabs'es'es.

(2e p.) inmuns'es'es.

(3e p.) innas'es'es.

innabs'es'es.

innans'es'es.

inbans'es'es.

innanins'es'es.

(1ère p.) nidabs'es'es.
(2e p.) nimuns'es'es.
(3e p.) nins'es'es.
ninabs'es'es.
ninins'es'es.
nibans'es'es.
ninanins'es'es.
} après un mot finissant par une voyelle.

Indéterminé :

abamus'es'e.

Avec incorporation des pronoms régimes :

(1ère p.) abamndabs'es'e.

(2e p.) abamumuns'es'e.

(3e p.) abamuns'es'e.

Présent.

Singulier :

1ère pers. mus'es'ê.

2e pers. izs'es'ê.

3e pers. ins'es'ê.

nis'es'ê (après un mot finissant par une voyelle).

Pluriel :

1ère pers. mus'es'êne.

2e pers. izs'es'êne.

3e pers. ins'es'êne.

nis'es'êne (après un mot finissant par une voyelle).

Avec incorporation des pronoms régimes :

Singulier :

1ère p. (2e p.) mumuns'es'ê.

(3e p.) munas'es'ê, muns'es'ê.

munabs'es'ê.

munans'es'ê.

mubans'es'ê.

munanins'es'ê.

2e p. (1ère p.) izdabs'es'ê.

(3e p.) iznas'es'ê.

iznabs'es'ê.

iznans'es'ê.

izbans'es'ê.

iznanins'es'ê.

3e p. (1ère p.) indabs'es'ê.

(2e p.) inmuns'es'ê.

(3e p.) innas'es'ê.

innabs'es'ê.

innans'es'ê.

inbans'es'ê.

innanins'es'ê.

(1ère p.) nidabs'es'ê. }
(2e p.) nimuns'es'ê. }
(3e p.) nins'es'ê. }
ninebs'es'ê. } après un mot finissant par une voyelle.
ninins'es'ê. }
nibans'es'ê. }
ninanins'es'ê. }

Pluriel:

1ère p. (2e p.) mumuns'es'êne.

(3e p.) munas'es'êne, muns'es'êne.

munabs'es'êne.

munans'es'êne.

mubans'es'êne.

munanins'es'êne.

2e p. (1ère p.) izdabs'es'êne.

(3e p.) iznas'es'êne.

iznabs'es'êne.

iznans'es'êne.

izbans'es'êne.

iznanins'es'êne.

3e p. (1ère p.) indabs'es'êne.

(2e p.) inmuns'es'êne.

(3e p.) innas'es'êne.

innabs'es'êne.

innans'es'êne.

inbans'es'êne.

innanins'es'êne.

(1ère p.) nidabs'es'êne. } après un mot finissant
(2e p.) nimuns'es'êne. } par une voyelle.

(3e p.) nins'es'êne. }
ninebs'es'êne. }
ninins'es'êne. } après un mot finissant par une voyelle.
nibans'es'êne. }
ninanins'es'êne. }

Indéterminé:

abamus'es'ê.

Avec incorporation des pronoms régimes:

(1ère p.) abamudabs'es'ê.

(2e p.) abamumuns'es'ê.

(3e p.) abamuns'es'ê.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier:

1ère pers. dabs'es'e.

2e pers. muns'es'ê.

3e pers. bas'es'e (rare et archaïque).

ibs'es'e.

abbas'es'e.

babs'es'e (après un mot finissant par une voyelle).

Pluriel:

1ère pers. dabs'es'es.

2e pers. muns'es'es.

3e pers. bas'es'es (rare et archaïque).

ibs'es'es.

abbas'es'es.

babs'es'es (après un mot finissant par une voyelle).

Avec incorporation des pronoms régimes:

Singulier:

1ère p. (2e p.) dabmunsese.
(3e p.) dabnasese.
dabnabsese.
dabnansese.
dabbansese.
dabnaninsese.

2e p. (1ère p.) mundabsese.
(3e p.) munnasese.
munnebsese.
munninsese.
munbansese.
munnaninsese.

3e p. (1ère p.) badabsese.
(2e p.) bamunsese.
(3e p.) bansese.
bannabsese.
bannansese, baninsese.
babansese.
bannaninsese.

Pluriel:

1ère p. (2e p.) dabmunseses.
(3e p.) dabnaseses, dabinseses.
dabnabseses.
dabnanseses.
dabbanseses.
dabnaninseses.

2e p. (1ère p.) mundabseses.
(3e p.) munnaseses.
munnebseses.
munninseses.
munbanseses.
munnaninseses.

3e p. (1ère p.) badabseses.
(2e p.) bamunseses.
(3e p.) banseses.
bannabseses.
bannanseses, baninseses.
babanseses.
bannaninseses.

Présent.

Singulier:

1ère pers. dabsesê.
2e pers. munsesê.
3e pers. basesê (rare et archaïque).
ibsesê.
abbasesê.
babsesê (après un mot finissant par une voyelle).

Pluriel:

1ère pers. dabsesêne.
2e pers. munsesêne.
3e pers. basesêne (rare et archaïque).
ibsesêne.
abbasesêne.
babsesêne (après un mot finissant par une voyelle).

Avec incorporation des pronoms régimes:

Singulier:

1ère p. (2e p.) dabmunsesê.
(3e p.) dabnasesê, dabinsesê.
dabnabsesê.
dabnansesê.
dabbansesê.

dabnanins'esê.
2e p. (1ère p.) mondabs'esê.
(3e p.) munnas'esê.
munnebs'esê.
munnins'esê.
munbans'esê
munnaninsésê.
3e p. (1ère p.) badabs'esê.
(2e p.) bamuns'esê.
(3e p.) bans'esê.
bannabs'esê.
bannans'esê, banins'esê
babans'esê.
bannaninsésê.

Pluriel:

1ère p. (2e p.) dabmuns'esêne.
(3e p.) dabnas'esêne, dabins'esêne.
dabnabs'esêne.
dabnans'esêne.
dabbans'esêne.
dabnanins'esêne
2e p. (1ère p.) mundabs'esêne.
(3e p.) munnas'esêne.
munnebs'esêne.
munnins'esêne.
munbans'esêne.
mannanins'esêne.
3e p. (1ère p.) badabs'esêne.
(2e p.) bamuns'esêne.
(3e p.) bans'esêne.
bannabs'esêne.
bannans'esêne, banins'esêne.
babans'esêne.
bannanins'esêne.

Précatif.

Singulier:
Commun aux 3 pers. gas'ese.
Pluriel:
Commun aux 3 pers. gas'eses.
Avec incorporation des pronoms régimes:
Singulier:
(1ère p.) gadabs'ese.
(2e p.) gamuns'ese.
(3e p.) gans'ese.
ganebs'ese, gannebs'ese.
ganins'ese.
Xabans'ese.

Pluriel:
(1ère p.) gadabs'eses.
(2e p.) gamuns'eses.
(3e p.) gans'eses.
ganebs'eses, gannebs'eses.
ganins'eses.
Xabans'eses.

Précatif second.

Singulier:
1ère pers. ....
2e pers. ....

3e pers. *xababs'es'e*.

Pluriel :

1ère pers. ....

2e pers. ....

3e pers. *xababs'es'ene*.

Avec incorporation des pronoms régimes :

Singulier :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) *gadabbans'es'e*.

xabadabs'es'e.

(2e p.) *gamunbans'es'e*.

xabamuns'es'e.

(3e p.) *ganinbans'es'e*.

xabanins'es'e, *xabanis'es'e*.

Pluriel :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) *gadabbans'es'ene*.

xabadabs'es'ene.

(2e p.) *gamunbans'es'ene*.

xabamuns'es'ene.

(3e p.) *ganinbans'es'ene*.

xabanins'es'ene, *xabanis'es'ene*.

Infinitif.

Etat absolu : *s'es'e*.

Etat emphatique : *s'es'e°*.

Gérondif.

s'es'eta.

Avec incorporation des pronoms sujets :

1ère pers. *dabs'es'eta*.

2e pers. *muns'es'eta*.

3e pers. *abbas'es'eta*.

babs'es'eta (après un mot finissant par une voyelle).

Supin.

s'es'ela.

Avec incorporation des pronoms sujets :

1ère pers. *mus'es'ela*.

2e pers. *izs'es'ela*.

3e pers. *ans'es'ela*.

Autre mode d'incorporation :

1ère pers. *dabs'es'ela*.

2e pers. *muns'es'ela*.

3e pers. *babs'es'ela*.

Avec incorporation des pronoms régimes :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) *badabs'es'ela*.

(2e p.) ....

(3e p.) *bans'es'ela*.

Participe.

Prétérit.

s'es'ea.

Avec incorporation des pronoms sujets:

1ère pers. mus'es'ea

2e pers. izs'es'ea

3e pers. ins'es'ea.

ns'es'ea (après un mot finissant par une voyelle).

Avec incorporation des pronoms sujets et des pronoms régimes:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) andabs'es'ea.

(2e p.) ....

(3e p.) nens'es'ea.

Second mode d'incorporation des pronoms sujets:

1ère pers. dabs'es'ea.

2e pers. ....

3e pers. abbas'es'ea.

babs'es'ea (après un mot finissant par une voyelle).

Présent.

s'es'êa.

Avec incorporation des pronoms sujets:

1ère pers. mus'es'êa.

2e pers. izs'es'êa.

3e pers. ins'es'êa.

ns'es'êa (après un mot finissant par une voyelle).

Avec incorporation des pronoms sujets et des pronoms régimes:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) andabs'es'êa.

(2e p.) ....

(3e p.) nens'es'êa.

Second mode d'incorporation des pronoms sujets:

1ère pers. dabs'es'êa.

2e pers. ....

3e pers. abbas'es'êa — babs'es'êa (après un mot finissant par une voyelle)

Seconde forme, Causative.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:

1ère pers. mutans'es'e.

2e pers. [iztans'es'e.]

3e pers. indas'es'e.

Pluriel:

1ère pers. mutans'es'es.

2e pers. [iztans'es'es.]

3e pers. indas'es'es.

Avec incorporation des pronoms régimes :
Singulier :
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) *mundas'es'e*.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) *nindas'es'e*.
Pluriel :
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) *mundas'es'es*.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) *nindas'es'es*.
Indéterminé :
abamutans'es'e.

Présent.

Singulier :
1ère pers. *mutans'es'ê*.
2e pers. [*iztans'es'ê*.]
3e pers. *indas'es'ê*.
Pluriel :
1ère pers. *mutans'es'ène*.
2e pers. [*iztans'es'ène*.]
3e pers. *indas'es'ène*.
Avec incorporation des pronoms régimes :
Singulier :
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) *mundas'es'ê*.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) *nindas'es'ê*.

Pluriel :
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) *mundas'es'ène*.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) *nindas'es'ène*.
Indéterminé :
abamutans'es'ê.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :
1ère pers. *dabtans'es'e*.
2e pers. [*mundas'es'e*.]
3e pers. *ibtans'es'e*.
babdas'es'e.
Pluriel :
1ère pers. *dabtans'es'es*.
2e pers. [*mundas'es'es*.]
3e pers. *ibtans'es'es*.
babdas'es'es.
Avec incorporation des pronoms régimes directs :
Singulier :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) ....
(2e p.) *bamundas'es'e*.
(3e p.) *bandas'es'e*.
Pluriel :
1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) ....
(2e p.) *bamundas'es'es.*
(3e p.) *bandas'es'es.*

Avec incorporation des pronoms régimes accusatif et datif:

Singulier:

1ère p. (2e p.) (2e et 3e p.) ....
(3e p.) (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère p.) (3e p.) ....
(3e p.) (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) (2e et 3e p.) ....
(2e p.) (1ère et 3e p.) ....
(3e p.) (1ère p. s.) *bandas'es'esmu.*
(2e p. s.) *bandas'es'ezu.*
(3e p. s.) *bandas'es'eani.*
(1ère p. pl.) *bandas'es'eme.*
(2e p. pl.) *bandas'es'ezunene.*
(3e p. pl.) *bandas'es'enene.*

Plurie1:

1ère p. (2e p.) (3e p.) ....
(3e p.) (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère p.) (3e p.) ....
(3e p.) (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) (2e et 3e p.) ....
(2e p.) (1ère et 3e p.) ....
(3e p.) (1ère p. s.) *bandas'es'esmu.*
(2e p. s.) *bandas'es'ezu.*
(3e p. s.) *bandas'es'esani.*
(1ère p. pl.) *bandas'es'esme.*
(2e p. pl.) *bandas'es'eszunene.*
(3e p. pl.) *bandas'es'esnene.*

Présent:

Singulier:

1ère pers. *dabtans'es'ê.*
2e pers. [*mundas'es'ê.*]
3e pers. *ibtans'es'ê.*
babdas'es'ê.

Pluriel:

1ère pers. *dabtans'es'ene.*
2e pers. [*mundas'es'ene.*]
3e pers. *ibtans'es'ene.*
babdas'es'ene.

Avec incorporation des pronoms régimes directs:

Singulier:

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) ....
(2e p.) *bamundas'es'ê.*
(3e p.) *ban das'es'ê.*

Pluriel:

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) ....
(2e p.) *bamundas'es'ene.*
(3e p.) *bandas'es'ene.*

Avec incorporation des pronoms régimes accusatif et datif:

Singulier:

1ère p. (2e p.) (3e p.) ....
(3e p.) (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère p.) (3e p.) ....
(3e p.) (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) (2e et 3e p.) ....

(3e p.) (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) (2e et 3e p.) .....
(2e p.) (1ère et 3e p.) ......
(3e p.) (1ère p. s.) bandas' s'êmu.
(2e p. s.) band' es'êzu.
(3e p. s.) ban es'es'êani.
(1ère p. pl.) bandas'es'ême.
(2e p. pl.) bandas'es'êzunene.
(3e p. pl.) bandas'es'ênene.

Pluriel :

....

Précatif.

Singulier :
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. ganintas'es'e.

Pluriel :
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. ganintas'es'es.

Précatif second.

Singulier :
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. xadanbas'e.

Pluriel :
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. xadanbas'en.

Infinitif.

....

Gérondif.

....

Supin.

....

Avec incorporation des pronoms sujets :

....

Avec incorporation des pronoms régimes :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) bandas'es'ela.

Participe.

....

Troisième forme,
Réciproque et coopérative.

Le premier indicatif manque à cette forme.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier:

1ère pers. dabras'ese.

2e pers. ....

3e pers. baras'ese.

Pluriel:

1ère pers. dabras'eses.

2e pers. ....

3e pers. baras'eses.

Avec incorporation des pronoms régimes:

Singulier:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) baradabs'ese.

(2e p.) ....

(3e p.) barans'ese.

Pluriel:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) baradabs'eses.

(2e p.) ....

(3e p.) barans'eses.

Indéterminé:

abamuras'ese.

Avec incorporation des pronoms régimes:

(1ère p.) abamuradabs'ese.

(2e p.) ....

(3e p.) abamurans'ese.

Présent.

Singulier:

1ère pers. dabras'esê.

2e pers. ....

3e pers. baras'esê.

Pluriel:

1ère pers. dabras'es'êne.

2e pers. ....

3e pers. baras'es'êne.

Avec incorporation des pronoms régimes:

Singulier:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) baradabs'esê.

(2e p.) ....

(3e p.) barans'esê.

Pluriel:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) baradabs'es'êne.

(2e p.) ....

(3e pers.) baras'es'êne.

Indéterminé :

abamuras'es'ê.

Avec incorporation des pronoms régimes :

(1ère p.) abamuradabs'es'ê.

(2e p.) ....

(3e p.) abamurans'es'ê.

Le premier précatif manque à cette forme.

Précatif second.

Singulier :

1ère pers. ....

2e pers. ....

3e pers. Xabaras'es'e.

Pluriel :

1ère pers. ....

2e pers. ....

3e pers. Xabaras'es'es.

Avec incorporation des pronoms régimes :

Singulier :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) Xabaradabs'es'e.

(2e p.) Xabaramuns'es'e.

(3e p.) Xabarans'es'e.

Xabaranins'es'e.

Pluriel :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) Xabaradabs'es'ene.

(2e p.) Xabaramuns'es'ene.

(3e p.) Xabarans'es'ene.

Xabaranins'es'ene.

Infinitif.

....

Gérondif.

....

Supin.

....

Avec incorporation des pronoms sujets :

....

Avec incorporation des pronoms régimes :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) barans'es'ela.

Participe.

Prétérit.

....

Avec incorporation des pronoms sujets :
1ère pers. dabras'es'ea.
2e pers. ....
3e pers. baras'es'ea.
Avec incorporation des pronoms sujets et des pronoms régimes :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) baradabs'es'ea.
(2e p.) baramuns'es'ea.
(3e p.) barans'es'ea.
baranins'es'ea.

Présent.

....
Avec incorporation des pronoms sujets :
1ère pers. dabras'es'êa.
2e pers. ....
3e pers. baras'es'êa.
Avec incorporation des pronoms sujets et régimes :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) baradabs'es'êa.
(2e p.) baramuns'es'êa.
(3e p.) barans'es'êa.
baranins'es'êa.

Quatrième forme, Transitive.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier :
1ère pers. sumus'es'e.
2e pers. ....
3e pers. sunins'es'e, sinins'es'e.
Pluriel :
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. sinenes'es'e.
sunens'es'es.

Avec incorporation des pronoms régimes :
Singulier :
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) musins'es'e.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) insidabs'es'e.
(2e p.) ....
(3e p.) insins'es'e.
Pluriel :
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) musins'es'es.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) insidabs'es'es.

(2e p.) ....
(3e p.) insins'es'es.

Présent.

Singulier:
1ère pers. sumus'es'ê.
2e pers. ....
3e pers. sunins'es'ê, sinins'es'ê.
Pluriel:
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. sinenes'es'ê.
sunens'es'êne.

Avec incorporation des pronoms régimes:
Singulier:
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) musins'es'ê.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) insidabs'es'ê.
(2e p.) ....
(3e p.) insins'es'ê.
Pluriel:
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) musins'es'êne.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) insidabs'es'êne.
(2e p.) ....
(3e p.) insins'es'êne.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier:
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. subans'es'e.
subabs'es'e.
Pluriel:
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. subans'es'es.
subabs'es'es.

Avec incorporation des pronoms régimes:
Singulier:
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 2e p.) ....
3e p. (1ère p.) [bansidabs'es'e.]
(2e p.) ....
(3e p.) bansins'es'e.
Pluriel:
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) [bansidabs'es'es.]
(2e p.) ....
(3e p.) bansins'es'es.

Présent.

Singulier:
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. subans'es'ê.

subabs'es'ê.

Pluriel :

1ère pers. . . . .

2e pers. . . . .

3e pers. subans'es'êne.

subabs'es'êne.

Avec incorporation des pronoms régimes :

Singulier :

1ère p. (2e et 3e p.) . . . .

2e p. (1ère et 3e p.) . . . .

3e p. (1ère p.) [bansidabs'es'ê.]

(2e p.) . . . .

(3e p.) bansins'es'ê.

Pluriel :

1ère p. (2e et 3e p.) . . . .

2e p. (1ère et 3e p.) . . . .

3e p. (1ère p.) [bansidabs'es'êne.]

(2e p.) . . . .

(3e p.) bansins'es'êne.

Précatif.

. . . .

Précatif second.

. . . .

)

Infinitif.

Etat absolu : sus'es'e.

Etat emphatique : sus'es'ê.

Gérondif.

. . . .

Supin.

. . . .

Participe.

Prétérit.

sus'es'ea.

Avec incorporation des pronoms sujets :

Singulier :

1ère pers. sumus'es'ea.

2e pers. . . . .

3e pers. sunins'es'ea.

Pluriel :

1ère pers. sumes'es'ea.

2e pers. . . . .

3e pers. sunenes'es'ea.

Avec incorporation des pronoms régimes :

Singulier :

1ère p. (2e et 3e p.) . . . .

2e p. (1ère et 3e p.) . . . .

3e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....

Pluriel:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) sunenins'es'ea.

Présent.

sas'es'êa.

Avec incorporation des pronoms sujets:

Singulier:

1ère pers. sumus'es'êa.

2e pers. ....

3e pers. sunins'es'êa.

Pluriel:

1ère pers. sumes'es'êa.

2e pers. ....

3e pers. sunenes'es'êa.

Avec incorporation des pronoms régimes:

Singulier:

....

Pluriel:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) sunenins'es'êa.

Cinquième forme, Intensive.

L'essence de cette forme est d'incorporer à la fois les deux pronoms, sujet et régime.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) minmus'es'e.

2e p. (1ère p.) munizs'es'e.

(3e p.) minizs'es'e.

3e p. (1ère p.) munins'es'e.

(2e p.) ....

(3e p.) minins'es'e.

Pluriel:

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) minmus'es'es.

2e p. (1ère p.) munizs'es'es.

(3e p.) minizs'es'es.

3e p. (1ère p.) munins'es'es.

(2e p.) ....

(3e p.) minins'es'es.

Présent.

Singulier :

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) minmus'es'ê.

2e p. (1ère p.) munizs'es'ê.

(3e p.) minizs'es'ê.

3e p. (1ère p.) munins'es'ê.

(2e p.) ....

(3e p.) minins'es'ê.

Pluriel :

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) minmus'es'êne.

2e p. (1ère p.) munizs'es'êne.

(3e p.) minizs'es'êne.

3e p. (1ère p.) munins'es'êne.

(2e p.) ....

(3e p.) minins'es'êne.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) mindabs'es'e.

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) munnabs'es'e.

(2e p.) ....

(3e p.) minibs'es'e.

Pluriel :

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) mindabs'es'es.

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) munnabs'es'es.

(2e p.) ....

(3e p.) minibs'es'es.

Présent.

Singulier :

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) mindabs'es'ê.

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) munnabs'es'ê.

(2e p.) ....

(3e p.) minibs'es'ê.

Pluriel :

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) mindabs'es'êne.

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) munnabs'es'êne.

(2e p.) ....

(3e p.) minibs'es'êne.

Précatif.

....

Précatif second.

....

Infinitif.

Etat absolu: munsesé.
Etat emphatique: munsesê.

Gérondif.

....

Supin.

....

Participe.

Prétérit.

1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) minmusesea.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) muninsesea.
(2e p.) ....
(3e p.) mininsesea.

Présent.

1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) minmusesêa.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) muninsesêa.
(2e p.) ....
(3e p.) mininsesêa.

Sixième forme, Intensitive et transitive.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsinsese.
(2e p.) ....
(3e p.) minsinsese.

Pluriel:

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsinseses.
(2e p.) ....
(3e p.) minsinseses.

Présent.

Singulier:

1ère (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsins'es'ê.
(2e p.) ....
(3e p.) minsins'es'ê.

Pluriel:

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsins'es'êne.
(2e p.) ....
(3e p.) minsins'es'êne.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier:

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsibs'es'e.
(2e p.) ....
(3e p.) minsibs'es'e.

Pluriel:

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsibs'es'es.
(2e p.) ....
(3e p.) minsibs'es'es.

Présent.

Singulier:

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsibs'es'ê.
(2e p.) ....
(3e p.) minsibs'es'ê.

Pluriel:

1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) munsibs'es'êne.
(2e p.) ....
(3e p.) minsibs'es'êne.

Précatif.

....

Précatif second.

....

Infinitif.

Etat absolu: munsus'es'e.
Etat emphatique: munsus'es'ê.

Gérondif.

....

Supin.

. . . .

Participe.

Prétérit.

1ère p. (2e et 3e p.) . . . .
2e p. (1ère et 3e p.) . . . .
3e p. (1ère p.) munsins'es'ea.
(2e p.) . . . .
(3e p.) minsins'es'ea.

Présent.

1ère p. (2e et 3e p.) . . . .
2e p. (1ère et 3e p.) . . . .
3e p. (1ère p.) munsins'es'êa.
(2e p.) . . . .
(3e p.) minsins'es'êa.

Septième forme, Augmentative.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:
1ère pers. immamus'es'e.
2e pers. . . . .
3e pers. immans'es'e.
Pluriel:
1ère pers. immamus'es'es.
2e pers. . . . .
3e pers. immans'es'es.
Avec incorporation des pronoms régimes:
Singulier:
1ère p. (2e et 3e p.) . . . .
2e p. (1ère et 3e p.) . . . .
3e p. (1ère et 2e p.) . . . .
(3e p.) imminins'es'e.
Pluriel:
1ère p. (2e et 3e p.) . . . .
2e p. (1ère et 3e p.) . . . .
3e p. (1ère et 2e p.) . . . .
(3e p.) imminins'es'es.

Présent.

Singulier:
1ère pers. immamus'es'ê.
2e pers. . . . .
3e pers. immans'es'ê.
Pluriel:
1ère pers. immamus'es'êne.
2e pers. . . . .
3e pers. immans'es'êne.

Avec incorporation des pronoms régimes:

Singulier:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) *imminins'es'ê*.

Pluriel:

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) *imminins'es'ène*.

Cette forme ne paraît pas avoir possédé d'indicatif second.

Précatif.

....

Le second précatif semble n'avoir pas dû exister dans cette forme, par suite de la non-existence du second indicatif.

Infinitif.

Etat absolu: *immis'es'e*.

Etat emphatique: *immis'es'ê*.

Gérondif.

....

Supin.

....

Participe.

Prétérit.

immis'es'ea.

Avec incorporation des pronoms sujets:

1ère pers. *immimus'es'ea*.

2e pers. ....

3e pers. *immins'es'ea*.

Présent.

immis'es'êa.

Avec incorporation des pronoms sujets:

1ère pers. *immimus'es'êa*.

2e pers. ....

3e pers. *immins'es'êa*.



Voix troisième, Négative.

Première forme, Simple.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:

1ère pers. numus'e.

2e pers. nuzs'e.

3e pers. nuns'e.

Pluriel:

1ère pers. numus'es.

2e pers. nuzs'es.

3e pers. nuns'es.

Indéterminé:

....

On n'a pas encore d'exemples de l'incorporation des pronoms régimes.

Présent.

Singulier:

1ère pers. numus'ê.

2e pers. nuzs'ê.

3e pers. nuns'ê.

Pluriel:

1ère pers. numus'êne.

2e pers. nuzs'êne.

3e pers. nuns'êne.

Indéterminé:

....

On n'a pas encore d'exemples de l'incorporation des pronoms régimes.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier:

1ère pers. nudabs'e.

2e pers. numuns'e.

3e pers. nubs'e.

Pluriel:

1ère pers. nudabs'es.

2e pers. numunses.

3e pers. nubs'es.

Ici encore on n'a pas jusqu'à présent d'exemples de l'incorporation des pronoms régimes.

Présent.

Singulier:

1ère pers. nudabs'ê.

2e pers. numunsê.
3e pers. nubsê.
Pluriel:
1ère pers. nudabsêne.
2e pers. numunsêne.
3e pers. nubsêne.
Même observation sur le manque d'exemples de l'incorporation des pronoms régimes.

Précatif.

. . . .

Précatif second.

. . . .

Infinitif.

État absolu: nuse.
État emphatique: nusê.

Gérondif.

nuseta.

Supin.

nusela.

Participe.

Prétérit.

nusea.
Avec incorporation des pronoms sujets:
1ère pers. numusea.
2e pers. nuzsea.
3e pers. nunsea.
Second mode d'incorporation:
1ère pers. nudabsea.
2e pers. numunsea.
3e pers. nubsea.

Présent.

nuseâ.
Avec incorporation des pronoms sujets:
1ère pers. numuseâ.
2e pers. nuzseâ.
3e pers. nunseâ.
Second mode d'incorporation:
1ère pers. nudabseâ.
2e pers. numunseâ.
3e pers. nubseâ.

Seconde forme, Causative.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:
1ère pers. numutans'e.
2e pers. [nuztans'e.]
3e pers. nundas'e.
Pluriel:
1ère pers. numutans'es.
2e pers. [nuztans'es.]
3e pers. nundas'es.
Indéterminé:

....

Présent.

Singulier:
1ère pers. numutans'ê.
2e pers. [nuztans'ê.]
3e pers. nundas'ê.
Pluriel:
1ère pers. numutans'êne.
2e pers. [nuztans'êne.]
3e pers. nundas'êne.
Indéterminé:

....

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier:
1ère pers. nudabtans'e.
2e pers. [numundas'e.]
3e pers. nubtans'e.
Pluriel:
1ère pers. nudabtans'es.
2e pers. [numundas'es.]
3e pers. nubtans'es.

Présent.

Singulier:
1ère pers. nudabtans'ê.
2e pers. [numundas'ê.]
3e pers. nubtans'ê.
Pluriel:
1ère pers. nudabtans'êne.
2e pers. [numundas'êne.]
3e pers. nubtans'êne.

Précatif.

....

Précatif second.

. . . .

Supin.

. . . .

Infinitif.

. . . .

Participe.

. . . .

Gérondif.

. . . .

Troisième forme,
Réciproque et coopérative.

Le premier indicatif manque à cette forme.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier:

1ère pers.	dabrans'e.
2e pers.	. . . .
3e pers.	barans'e.

Pluriel:

1ère pers.	dabrans'es.
2e pers.	. . . .
3e pers.	barans'es.
Indéterminé:	abamurans'e.

Présent.

Singulier:

1ère pers.	dabrans'ê.
2e pers.	. . . .
3e pers.	barans'ê.

Pluriel:

1ère pers.	dabrans'ène.

2e pers. ....
3e pers. barans'êne.
Indéterminé :
abamurans'ê.

Le premier précatif manque à cette forme.

Précatif second.

Singulier :
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. χabaransle.
Pluriel :
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. χabaransêne.

Infinitif.

....

Gérondif.

....

Supin.

....

Participe.

Prétérit.

....

Avec incorporation des pronoms sujets :
1ère pers. dabrans'ea.
2e pers. ....
3e pers. barans'ea.

Présent.

....

Avec incorporation des pronoms sujets :
1ère pers. dabrans'êa.
2e pers. ....
3e pers. barans'êa.



Quatrième forme,
transitive.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier :

1ère pers. sunumus'e.

2e pers. ....

3e pers. sununs'e.

Pluriel :

1ère pers. ....

2e pers. ....

3e pers. sununs'es.

Avec incorporation des pronoms régimes :

Singulier :

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) numusins'e.

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) nunsidabs'e.

(2e p.) ....

(3e p.) nunsins'e.

Pluriel :

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) numusins'es.

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) nunsidabs'es.

(2e p.) ....

(3e p.) nunsins'es.

Présent.

Singulier :

1ère pers. sunumus'ê.

2e pers. ....

3e pers. sununs'ê.

Pluriel :

1ère pers. sunumus'êne.

2e pers. ....

3e pers. sununs'êne.

Avec incorporation des pronoms régimes :

Singulier :

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) numusins'ê.

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) nunsidabs'ê.

(2e p.) ....

(3e p.) nunsins'ê.

Pluriel :

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) numusins'êne.

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) nunsidabs'êne.

(2e p.) ....

(3e p.) nunsins'êne.

Indicatif second.

Prétérit.

. . . .

Avec incorporation des pronoms régimes:
Singulier:
1ère p. (2e et 3e p.) . . . .
2e p. (1ère et 3e p.) . . . .
3e p. (1ère et 2e p.) . . . .
(3e p.) nubansinsé.
Pluriel:
1ère p. (2e et 3e p.) . . . .
2e p. (1ère et 3e p.) . . . .
3e p. (1ère et 2e p.) . . . .
(3e p.) nubansinsées.

Présent.

. . . .

Avec incorporation des pronoms régimes:
Singulier:
1ère p. (2e et 3e p.) . . . .
2e p. (1ère et 3e p.) . . . .
3e p. (1ère et 2e p.) . . . .
(3e p.) nubansinsê.
Pluriel:
1ère p. (2e et 3e p.) . . . .
2e p. (1ère et 3e p.) . . . .
3e p. (1ère et 2e p.) . . . .
(3e p.) nubansinsêne.

Précatif.

. . . .

Précatif second.

. . . .

Infinitif.

État absolu: sunusé.
État emphatique: sunusê.

Gérondif.

. . . .

Supin.

. . . .

Participe.

Prétérit.

sunuséa.

Avec incorporation des pronoms sujets:
1ère pers. sunumuséa.

2e pers. ....
3e pers. *sununs'ea*.

Présent.

sunus'êa.

Avec incorporation des pronoms sujets:
1ère pers. *sunumus'êa*.
2e pers. ....
3e pers. *sununs'êa*.

Cinquième forme,
Intensitive.

L'essence de cette forme est d'incorporer à la fois les deux pronoms, sujet et régime.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) *numunmus'e*.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) *numunins'e*.

Pluriel:
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) *numunmus'es*.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) *numunins'es*.

Présent.

Singulier:
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) *numunmus'ê*.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) *numunins'ê*.

Pluriel:
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) *numunmus'êne*.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) *numunins'êne*.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier:
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) *numundabs'e*.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) *numunibs'e*.

Pluriel:

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) <u>numundabs'es</u>.

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) <u>numunibs'es</u>.

Présent.

Singulier:

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) <u>numundabs'ê</u>.

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) <u>numunibs'ê</u>.

Pluriel:

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) <u>numundabs'êne</u>.

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) <u>numunibs'êne</u>.

Précatif.

....

Précatif second.

....

Infinitif.

Etat absolu: <u>numuns'é</u>.

Etat emphatique: <u>numuns'ê</u>.

Gérondif.

....

Supin.

....

Participe.

Prétérit.

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) <u>numunmus'ea</u>.

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) <u>numunins'ea</u>.

Présent.

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) <u>numunmus'êa</u>.

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) <u>numunins'êa</u>.

Sixième forme,
Intensitive et transitive.

Indicatif.	Indicatif second.
Prétérit.	**Prétérit.**
Singulier :	Singulier :
1ère p. (2e et 3e p.)	1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.)	2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.)	3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsinsé, nummunsinsé.	(3e p.) numunsibsé, nummunsibsé.
Pluriel :	Pluriel :
1ère p. (2e et 3e p.)	1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.)	2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.)	3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsinsés, nummunsinsés.	(3e p.) numunsibsés, nummunsibsés.
Présent.	**Présent.**
Singulier :	Singulier :
1ère p. (2e et 3e p.)	1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.)	2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.)	3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsinsê, nummunsinsê.	(3e p.) numunsibsê, nummunsibsê.
Pluriel :	Pluriel :
1ère p. (2e et 3e p.)	1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.)	2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.)	3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsinsêne, nummunsinsêne.	(3e p.) numunsibsêne, nummunsibsêne.

Précatif.

. . . .

Précatif second.

. . . .

Infinitif.

État absolu: numunsusé.
État emphatique: numunsusê.

Gérondif.

. . . .

Supin.

. . . .

Participe.

Prétérit.

1ère p. (2e et 3e p.) . . . .
2e p. (1ère et 3e p.) . . . .
3e p. (1ère et 2e p.) . . . .
(3e p.) numunsinséa, nummunsinséa.

Présent.

1ère p. (2e et 3e p.) . . . .
2e p. (1ère et 3e p.) . . . .
3e p. (1ère et 2e p.) . . . .
(3e p.) numunsinsêa, nummunsinsêa.

Septième forme, Augmentative.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:
1ère pers. nummamusé.
2e pers. . . . .
3e pers. nummasinsé.

Pluriel:
1ère pers. nummamusés.
2e pers. . . . .
3e pers. nummasinsés.

Présent.

Singulier:
1ère pers. nummamusê.

2e pers. . . . .
3e pers. nummasins'ê.
Pluriel :
1ère pers. nummamus'êne.
2e pers. . . . .
3e pers. nummasins'êne.

Cette forme ne paraît pas avoir possédé d'indicatif second.

Précatif.

. . . .

Le précatif second n'a pas dû exister dans cette forme, par suite de l'absence de l'indicatif second.

Infinitif.

État absolu : nummas'e.
État emphatique : nummas'ê.

Gérondif.

. . . .

Supin.

. . . .

Participe.

Prétérit.

nummas'ea.

Avec incorporation des pronoms sujets :
1ère pers. nummamus'ea.
2e pers. . . . .
3e pers. nummasins'ea.

Présent.

nummas'êa.

Avec incorporation des pronoms sujets :
1ère pers. nummamus'êa.
2e pers. . . . .
3e pers. nummasins'êa.

Voix quatrième, Négative et fréquentative.

Première forme, Simple.

Indicatif.

Indéterminé :

....

Prétérit.

Singulier :

1ère pers. numus'ése.

2e pers. nuzséѕé.

3e pers. nuns'ése.

Pluriel :

1ère pers. numus'éses.

2e pers. nuzséses.

3e pers. nuns'éses.

Indéterminé :

....

Présent.

Singulier :

1ère pers. numus'esê.

2e pers. nuzsésê.

3e pers. nuns'esê.

Pluriel :

1ère pers. numutesêne.

2e pers. nuzs'esêne.

3e pers. nuns'esêne.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :

1ère pers. nudabsése.

2e pers. numunsésé.

3e pers. nubsése.

Pluriel :

1ère pers. nudabséses.

2e pers. numuns'éses.

3e pers. nubséses.

Présent.

Singulier :

1ère pers. nudabsésê.

2e pers. numunsésê.

3e pers. nubs'esê.

Pluriel :

1ère pers. nudabsesêne.

2e pers. numuns'esêne.

3e pers. nubs'esêne.

Précatif.

. . . .

Précatif second.

. . . .

Infinitif.

Etat absolu: nusésé.
Etat emphatique: nusésê.

Gérondif.

nuséséta.

Supin.

nusésela.

Participe.

Prétérit.

nuséséa.

Avec incorporation des pronoms sujets:

1ère pers. numnuséséa.
2e pers. nuzséséa.
3e pers. nunséséa.

Second mode d'incorporation:

1ère pers. nudabséséa.
2e pers. numunséséa.
3e pers. nubséséa.

Présent.

nuséséâ.

Avec incorporation des pronoms sujets:

1ère pers. numnuséséâ.
2e pers. nuzséséâ.
3e pers. nunséséâ.

Second mode d'incorporation:

1ère pers. nudabséséâ.
2e pers. numunséséâ.
3e pers. nubséséâ.

Seconde forme, Causative.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:

1ère pers. numutanséé.

2e pers. [nuztans'es'e.]
3e pers. nundas'es'e.
Pluriel:
1ère pers. numutans'es'es.
2e pers. [nuztans'es'es.]
3e pers. nundas'es'es.
Indéterminé:

....

Présent.

Singulier:
1ère pers. numutans'es'ê.
2e pers. [nuztans'es'ê.]
3e pers. nundas'es'ê.
Pluriel:
1ère pers. numutans'es'êne.
2e pers. [nuztans'es'êne.]
3e pers. nundas'es'êne.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier:
1ère pers. nudabtans'es'e.
2e pers. [numundas'es'e.]
3e pers. nubtans'es'e.
Pluriel:
1ère pers. nudabtans'es'es.
2e pers. [numundas'es'es.]
3e pers. nubtans'es'es.

Présent.

Singulier:
1ère pers. nudabtans'es'ê.
2e pers. [numundas'es'ê.]
3e pers. nubtans'es'ê.
Pluriel:
1ère pers. nudabtans'es'êne.
2e pers. [numundas'es'êne.]
3e pers. nubtans'es'êne.

Précatif.

....

Précatif second.

....

Infinitif.

....

Gérondif.

....

Supin.

. . . .

Participe.

. . . .

Troisième forme,
Réciproque et coopérative.

Le premier indicatif manque à cette forme.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier:

1ère pers.	dabrans'es'é.
2e pers.	. . . .
3e pers.	barans'es'é.

Pluriel:

1ère pers.	dabrans'es'es.
2e pers.	. . . .
3e pers.	barans'es'es.

Indéterminé:

abamurans'es'é.

Présent.

Singulier:

1ère pers.	dabrans'es'ê.
2e pers.	. . . .
3e pers.	barans'es'ê.

Pluriel:

1ère pers.	dabrans'es'êne.
2e pers.	. . . .
3e pers.	barans'es'êne.

Indéterminé:

abamurans'es'ê.

Le premier précatif manque à cette forme.

Précatif second.

Singulier:

1ère pers.	. . . .
2e pers.	. . . .
3e pers.	xabarans'es'e.

Pluriel:

1ère pers.	. . . .
2e pers.	. . . .
3e pers.	xabarans'es'ene.

Infinitif.

. . . .

Gérondif.

. . . .

Supin.

. . . .

Participe.

Prétérit.

. . . .

Avec incorporation des pronoms sujets :

1ère pers. <u>dabrans'es'ea</u>.

2e pers. . . . .

3e pers. <u>barans'es'ea</u>.

Présent.

. . . .

Avec incorporation des pronoms sujets :

1ère pers. <u>dabrans'es'êa</u>.

2e pers. . . . .

3e pers. <u>barans'es'êa</u>.

Quatrième forme, Transitive.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier :

1ère pers. <u>sunumus'ese</u>.

2e pers. . . . .

3e pers. <u>sununs'ese</u>.

Pluriel :

1ère pers. . . . .

2e pers. . . . .

3e pers. <u>sununs'es'es</u>.

Avec incorporation des pronoms régimes :

Singulier :

1ère p. (2e p.) . . . .

(3e p.) <u>numusins'ese</u>.

2e p. (1ère et 3e p.) . . . .

3e p. (1ère p.) <u>nursiasis'ese</u>.

(2e p.) . . . .

(3e p.) <u>nunsins'ese</u>.

Pluriel :

1ère p. (2e p.) . . . .

(3e p.) <u>numusins'es'es</u>.

2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) nunsidabs'es'es.
(2e p.) ....
(3e p.) nunsins'es'es.

Présent.

Singulier :
1ère pers. sunumus'es'ê.
2e pers. ....
3e pers. sununs'es'ê.
Pluriel :
1ère pers. sunumus'es'êne.
2e pers. ....
3e pers. sununs'es'êne.
Avec incorporation des pronoms régimes :
Singulier :
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) numusins'es'ê.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) nunsidabs'es'ê.
(2e p.) ....
(3e p.) nunsins'es'ê.
Pluriel :
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) numusins'es'êne.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) nunsidabs'es'êne.
(2e p.) ....
(3e p.) nunsins'es'êne.

Indicatif second.

Prétérit.

....

Avec incorporation des pronoms régimes :
Singulier :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) nubansins'es'é.
Pluriel :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) nubansins'es'es.

Présent.

....

Avec incorporation des pronoms régimes :
Singulier :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) nubansins'es'ê.
Pluriel :
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) nubansins'es'êne.

Précatif.

....

Précatif second.

. . . .

Infinitif.

État absolu: sunus'es'e.
État emphatique: sunus'es'ê.

Gérondif.

. . . .

Supin.

. . . .

Participe.

Prétérit.

sunus'es'ea.

Avec incorporation des pronoms sujets:
1ère pers. sunumus'es'ea.
2e pers. . . . .
3e pers. sununs'es'ea.

Présent.

sunus'es'êa.

Avec incorporation des pronoms sujets:
1ère pers. sunumus'es'êa.
2e pers. . . . .
3e pers. sununs'es'êa.

Cinquième forme
Intensitive.

L'essence de cette forme est d'incorporer à la fois les deux pronoms, sujet et régime.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:
1ère p. (2e p.) . . . .
(3e p.) numunmus'esé.
2e p. (1ère et 3e p.) . . . .
3e p. (1ère et 2e p.) . . . .
(3e p.) numunins'esé.

Pluriel:
1ère p. (2e p.) . . . .

(3e p.) numunmus'es'es.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunins'es'es.

Présent.

Singulier :
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) numunmus'es'ê.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunins'es'ê.
Pluriel :
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) numunmus'es'êne.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunins'es'êne.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) numundabs'es'e.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunibs'es'e.
Pluriel :
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) numundabs'es'es.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunibs'es'es.

Présent.

Singulier :
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) numundabs'es'ê.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunibs'es'ê.
Pluriel :
1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) numundabs'es'êne.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunibs'es'êne.

Précatif.

....

Précatif second.

....

Infinitif.

État absolu : numuns'es'e.

État emphatique: numuns'esê.

Gérondif.

....

Supin.

....

Participe.

Prétérit.

1ère p. (2e p.) ....

(3e p.) numunmus'esêa.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsinsesêa.

Présent.

1ère p. (2e p.) ....
(3e p.) numunmus'esêa.
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsins'esêa.

Sixième forme, Intensive et transitive.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsins'esé, nummunsindesé.

Pluriel:
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsindesés, nummunsinsésés.

Présent.

Singulier:
1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunsins'es'ê, nummunsins'es'ê.

Pluriel :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunsins'es'êne, nummunsins'es'êne.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunsibs'es'e, nummunsibs'es'e.

Pluriel :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunsibs'es'es, nummunsibs'es'es.

Présent.

Singulier :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunsibs'es'ê, nummunsibs'es'ê.

Pluriel :

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunsibs'es'êne, nummunsibs'es'êne.

Précatif.

....

Précatif second.

....

Infinitif.

État absolu : numunsus'es'e.

État emphatique : numunsus'es'ê.

Gérondif.

....

Supin.

....

)

Participe.

Prétérit.

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) nummunsins'esea, nummunsins'esea.

Présent.

1ère p. (2e et 3e p.) ....

2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) nummunsins'esêa, nummunsins'esêa.

Septième forme, Augmentative.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:

1ère pers. nummamus'ese.

2e pers. ....

3e pers. nummasins'ese.

Pluriel:

1ère pers. nummamus'eses.

2e pers. ....

3e pers. nummasins'eses.

Présent.

Singulier:

1ère pers. nummamus'esê.

2e pers. ....

3e pers. nummasins'esê.

Pluriel:

1ère pers. nummamus'esêne.

2e pers. ....

3e pers. nummasins'esêne.

Cette forme ne paraît pas avoir possédé de second indicatif.

Précatif.

....

Le second précatif n'a pas dû exister dans cette forme, par suite de l'absence du second indicatif.

Infinitif

État absolu: nummasese.

État emphatique: nummasléé.

Gérondif.

. . . .

Supin.

. . . .

Participe.

Prétérit.

nummas'es'ea.

Avec incorporation des pronoms sujets:
1ère pers. nummamus'es'ea.
2e pers. . . . .
3e pers. nummasins'es'ea.

Présent.

nummas'es'êa.

Avec incorporation des pronoms sujets:
1ère pers. nummamus'es'êa
2e pers. . . . .
3e pers. nummasins'es'êa..

Voix cinquième, Négative.

Première forme, Simple.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:
1ère pers. memus'e.
2e pers. [meizs'e.]
3e pers. meims'e.
Pluriel:
1ère pers. memus'es.

2e pers. [meizs'es.]
3e pers. meims'es.

Présent.

Singulier:
1ère pers. memus'ê.
2e pers. [meizs'ê.]
3e pers. meims'ê.
Pluriel:
1ère pers. memus'êne.
2e pers. [meizs'êne.]
3e pers. meims'êne.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier:
1ère pers. [medabs'e.]
2e pers. memuns'e.
3e pers. [meibs'e.]
Pluriel:
1ère pers. [medabs'es.]
2e pers. memuns'es.
3e pers. [meibs'es.]
Avec incorporation des pronoms régimes:
Singulier:
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) mebadabs'e.
(2e p.) mebamuns'e.
(3e p.) mebans'e.
mebanebs'e.
mebanins'e.
Pluriel:
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) mebadabs'es.
(2e p.) mebamuns'es.
(3e p.) mebans'es.
mebanebs'es.
mebanins'es.

Présent.

Singulier:
1ère pers. [medabs'ê.]
2e pers. memuns'ê.
3e pers. [meibs'ê.]
Pluriel:
1ère pers. [medabs'êne.]
2e pers. memuns'êne.
3e pers. [meibs'êne.]
Avec incorporation des pronoms régimes:
Singulier:
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) mebadabs'ê.
(2e p.) mebamuns'ê.
(3e p.) mebans'ê.
mebanebs'ê.
mebanins'ê.
Pluriel:
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....

3e p. (1ère p.) mebadabs'êne.
(2e p.) mebamuns'êne.
(3e p.) mebans'êne.
mebanebs'êne.
mebanins'êne.

Précatif

Singulier:
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. ganmes'e.
Pluriel:
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. ganmes'es.

Précatif second.

Singulier:
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. meabas'e.
Pluriel:
1ère pers. ....
2e pers. ....
3e pers. meabas'ene.
Avec incorporation des pronoms régimes:
Singulier:
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) meabadabs'e
(2e p.) meabamuns'e.
(3e p.) meabans'e.
meabanebs'e.
meabanins'e.
Pluriel:
1ère p. (2e et 3e p.) ....
2e p. (1ère et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) meabadabs'ene.
(2e p.) meabamuns'ene.
(3e p.) meabans'ene.
meabanebs'ene.
meabanins'ene.

Infinitif.

État absolu: mes'e.
État emphatique: mes'ê.

Gérondif.

[mes'eta.]

Supin.

[mes'ela.]

Participe.

Prétérit.

mes'ea.

Présent.

mes'êa.

Les autres formes de cette voix sont encore inconnues.

Voix sixième,
Passive et réfléchie.

Première forme,
Simple

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:

1ère pers.	s'emu.
2e pers.	s'ezu.
3e pers.	s'ena.
	s'enin.

Pluriel:

1ère pers.	s'eme.
2e pers.	....
3e pers.	s'ene.

Présent.

Singulier:

1ère pers.	s'êmu.
2e pers.	s'êzu.
3e pers.	s'êna.
	s'ênin.

Pluriel:

1ère pers.	s'ême.
2e pers.	....
3e pers.	s'êne.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier:

1ère pers.	s'edab.
2e pers.	s'eman.

3e pers. ....
Pluriel:

....

Présent.

Singulier:
1ère pers. s'êdab.
2e pers. s'êmen.
3e pers. ....
Pluriel:

....

Précatif.

....

Précatif second.

....

Infinitif.

Etat absolu: s'e.
Etat emphatique: s'ê.

Gérondif.

....

Supin.

....

Participe.

---

s'êa.

Le participe passif n'admet pas de distinction de temps et n'incorpore jamais aucun pronom.

Seconde forme,
Causative.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:
1ère pers. s'emutan.
2e pers. s'ezutan.
3e pers. s'eninda.
Pluriel:

....

Présent.

Singulier:

1ère pers. s'êmutan.

2e pers. s'êzutan.

3e pers. s'êninda.

Pluriel:

. . . .

Indicatif second.

. . . .

Précatif.

. . . .

Précatif second.

. . . .

Infinitif.

. . . .

Gérondif.

. . . .

Supin.

. . . .

Participe.

. . . .

Troisième forme,
Réciproque et coopérative.

Le premier indicatif manque à cette forme.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier
1ère pers. s'edabra.

2e pers. ....
3e pers. s'ebara.
Pluriel:

....

Présent.

Singulier:
1ère pers. s'edabra.
2e pers. ....
3e pers. s'ebara.
Pluriel:

....

Le premier précatif n'existait pas dans cette forme.

Précatif second.

....

Infinitif.

....

Gérondif.

....

Supin.

....

Participe.

....

Quatrième forme, Transitive.

On ne connaît pas encore d'exemples qui montrent le mécanisme de cette forme dans la voix passive.

Cinquième forme, Intensitive.

L'essence de cette forme est d'incorporer à la fois les deux pronoms, sujet et régime.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier :
1ère p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'emunin.
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère p. s.) s'eminmu.
(2e p. s.) s'eminzu.
(3e p. s.) s'eminin.
(1ère p. pl.) s'eminme.
(2e p. pl.) ....
(3e p. pl.) s'eminne.
Pluriel :

....

Présent.

Singulier :
1ère p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'êmunin.
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère p. s.) s'êminmu.
(2e p. s.) s'êminzu.
(3e p. s.) s'êminin.
(1ère p. pl.) s'êminme.
(2e p. pl.) ....
(3e p. pl.) s'éminne.
Pluriel :

....

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :
1ère p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'emunib.
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) s'emindab.
(2e p.) ....
(3e p.) s'eminib.
Pluriel :

....

Présent.

Singulier :
1ère p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'émunib.
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) s'êmindab.

(3e p.) ....
(3e p.) *s'êminib.*
Pluriel :

....

Précatif

....

Précatif second.

....

Infinitif.

....

Gérondif.

....

Supin.

....

Participe.

....

Sixième forme,
Intensitive et transitive.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier :
1ère p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'emunsin.
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) *s'eminsin.*
Pluriel :

....

Présent.

Singulier :
1ère p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'émunsin.
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'éminsin.
Pluriel :

....

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :
1ère p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'émunsib.
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'éminsib.
Pluriel :

....

Présent.

Singulier :
1ère p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'émunsib.
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'éminsib.
Pluriel :

....

Précatif.

....

Précatif second.

....

Infinitif.

....

Gérondif.

....

Supin.

....

Participe.

....

Septième forme, Augmentative.

On ne possède pas jusqu'à présent d'exemples qui fassent connaître le mécanisme de cette forme dans la voix passive.

Voix septième, Passive et fréquentative.

Première forme, Simple.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier :

1ère pers.	s'esemu.
2e pers.	s'esezu.
3e pers.	s'esena.
	s'esenin.

Pluriel :

1ère pers.	s'esême.
2e pers.	....
3e pers.	s'esêne.

Présent.

Singulier :

1ère pers.	s'esêmu.
2e pers.	s'esêzu.
3e pers.	s'esêna.
	s'esênin.

Pluriel :

1ère pers.	s'esême.
2e pers.	....
3e pers.	s'esêne.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :

1ère pers.	s'esedab.
2e pers.	s'esemen.
3e pers.	....

Pluriel:

....

Présent.

Singulier:
1ère pers. s'esâdab.
2e pers. s'esêman
3e pers. ....
Pluriel:

....

Précatif.

....

Précatif second.

....

Infinitif.

Etat absolu: s'esé.
Etat emphatique: s'esê.

Gérondif.

....

Supin.

....

Participe.

---

s'eséâ.

Le participe de la septième voix n'admet pas de distinction de temps et n'incorpore jamais aucun pronom.

Seconde forme, Causative.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:
1ère pers. s'esemutan.
2e pers. s'esézitan.
3e pers. s'eseminda.
Pluriel:

....

Présent. | Pluriel:

Singulier:

1ère pers.	s'esêmutan.	———
2e pers.	s'esêzutan.	
3e pers.	s'esêninda.	

Pluriel: ....

Les autres modes ne sont pas encore connus.

Troisième forme,
Réciproque et Coopérative.

Le premier indicatif manque à cette forme.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier:

1ère pers.	s'es:dabra.
2e pers.	....
3e pers.	s'esebara.

Pluriel:

....

Présent.

Singulier:

1ère pers.	s'esêdabra.
2e pers.	....
3e pers.	s'esêbara.

Pluriel:

....

Le premier précatif manquait à cette forme.

Les autres modes demeurent encore inconnus.

Quatrième forme,
Transitive.

On ne connaît pas jusqu'à présent d'exemples qui montrent le mécanisme de cette forme dans la septième voix.

Cinquième forme,
Transitive.

L'essence de cette forme est d'incorporer à la fois les deux pronoms, sujet et régime.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier :

1ère p. (1ère et 2e p.) . . . .
(3e p.) s'es'émunin.
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) . . . .
3e p. (1ère p. s.) s'es'éminmu.
(2e p. s.) s'es'éminzu.
(3e p. s.) s'es'éminin.
(1ère p. pl.) s'es'éminme.
(2e p. pl.) . . . .
(3e p. pl.) s'es'éminne.

Pluriel :

. . . .

Présent.

Singulier :

1ère p. (1ère et 2e p.) . . . .
(3e p.) s'es'émunin.
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) . . . .
3e p. (1ère p. s.) s'es'éminmu.
(2e p. s.) s'es'éminzu.
(3e p. s.) s'es'éminin.
(1ère p. pl.) s'es'éminme.
(2e p. pl.) . . . .
(3e p. pl.) s'es'éminne.

Pluriel :

. . . .

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :

1ère p. (1ère et 2e p.) . . . .
(3e p.) s'es'émunib.
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) . . . .
3e p. (1ère p.) s'es'émindab.
(2e p.) . . . .
(3e p.) s'es'éminib.

Pluriel :

. . . .

Présent.

Singulier :

1ère p. (1ère et 2e p.) . . . .
(3e p.) s'es'émunib.
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) . . . .
3e p. (1ère p.) s'es'émindab.

(2e p.) ....
(3e p.) s'esêminib.
Pluriel :

....

Les autres modes demeurent inconnus.

Sixième forme, Intensitive et transitive.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier :
1ère p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'esemunsin.
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'eseminsin.
Pluriel :

....

Présent.

Singulier :
1ère p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'esêmunsin.
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'esêminsin.
Pluriel :

....

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :
1ère p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'esemunsib.
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'eseminsib.
Pluriel :

....

Présent.

Singulier :
1ère p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'esêmunsib.
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) s'esêminsib.
Pluriel :

....

Les autres modes de cette forme sont encore inconnus.

Septième forme, Augmentative.

On ne possède jusqu'à présent aucun spécimen de cette forme dans la septième voix.

Voix huitième, Passive et négative.

Première forme, Simple.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier:

1ère pers.	[nus'emu.]
2e pers.	[nus'ezu.]
3e pers.	[nus'ena.]
	[nus'enin.]

Pluriel:

1ère pers.	[nus'eme.]
2e pers.	....
3e pers.	[nus'ene.]

Présent.

Singulier:

1ère pers.	[nus'êmu.]
2e pers.	[nus'êzu.]
3e pers.	[nus'êna.]
	[nus'ênin.]

Pluriel:

1ère pers.	[nus'ême.]
2e pers.	....
3e pers.	[nus'êne.]

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :
1ère pers. nes'edab.
2e pers. nes'emen.
3e pers. ....
Pluriel :

....

Présent.

Singulier :
1ère pers. nes'êdab.
2e pers. nes'êmen.
3e pers. ....
Pluriel :

....

Précatif.

....

Précatif second.

....

Infinitif.

État absolu : nuse.
État emphatique : nus'ê.

Gérondif.

....

Supin.

....

Participe.

nus'êa.
Le participe de cette voix n'admet pas de distinction de temps et n'incorpore pas de pronoms.

Seconde forme,
Causative.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier :

1ère pers. [nus'emutan.]

2e pers. [nus'ezutan]

3e pers. [nus'eninda.]

Pluriel :

. . . .

Présent.

Singulier :

1ère pers. [nus'êmutan.]

2e pers. [nus'êzutan.]

3e pers. [nus'êninda.]

Pluriel :

. . . .

Les autres modes ne sont pas encore possibles à restituer.

Troisième forme,
Réciproque et coopérative.

Le premier indicatif manquait à cette forme, comme dans toutes les autres voix.

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :

1ère pers. [nus'edabra.]

2e pers. . . . .

3e pers. [nus'ebara.]

Pluriel :

. . . .

Présent.

Singulier :

1ère pers. [nus'êdabra.]

2e pers. . . . .

3e pers. [nus'êbara.]

Pluriel :

. . . .

Le premier précatif manquait à cette forme. Les autres modes ne peuvent pas encore se restituer.

Quatrième forme,
Transitive.

Le manque d'exemples de cette forme dans la sixième voix ne permet même pas de tenter d'en restituer le mécanisme dans la huitième.

Cinquième forme,
Intensive.

L'essence de cette forme est d'incorporer à la fois les deux pronoms, sujet et régime.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier :

1ère p. (1ère et 2e p.) . . . .

(3e p.) [nusémunin.]

2e p. (1ère, 2e et 3e p.) . . . .

3e p. (1ère p. s.) [nuséminmu.]

(2e p. s.) [nuséminzu.]

(3e p. s.) [nuséminin.]

(1ère p. pl.) [nuséminme.]

(2e p. pl.) . . . .

(3e p. pl.) [nuséminne.]

Pluriel :

. . . .

Présent.

Singulier :

1ère p. (1ère et 2e p.) . . . .

(3e p.) [nusèmunin.]

2e p. (1ère, 2e et 3e p.) . . . .

3e p. (1ère p. s.) [nusèminmu.]

(2e p. s.) [nusêminzu.]

(3e p. s.) [nusèminin.]

(1ère p. pl.) [nusèminme.]

(2e p. pl.) . . . .

(3e p. pl.) [nusèminne.]

Pluriel :

. . . .

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :
1ère p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) [nusemunib.]
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) [nusémindab.]
(2e p.) ....
(3e p.) [nuséminib.]
Pluriel :
....

Présent.

Singulier :
1ère p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) [nusémunib.]
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère p.) [nusémindab.]
(2e p.) ....
(3e p.) [nuséminib.]
Pluriel :
....

On manque d'éléments pour restituer les autres modes.

Sixième forme,
Intensitive et transitive.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier :
1ère p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) [nusémunsin.]
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) [nuséminsin.]
Pluriel :

Présent.

Singulier :
1ère p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) [nusémunsin.]
2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....
3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) [nuséminsin.]
Pluriel :
....

Indicatif second.

Prétérit.

Singulier :

1ère p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) [nus'èmunsib.]

2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) nus'eminsib.

Pluriel :

....

Présent.

Singulier :

1ère p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) [nus'èmunsib.]

2e p. (1ère, 2e et 3e p.) ....

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) nus'èminsib.

Pluriel :

....

On manque d'éléments pour restituer les autres modes.

Septième forme, Augmentative.

Les exemples de cette forme manquant à la sixième voix, on n'a rien qui puisse guider pour la restituer dans la huitième voix.

Voix neuvième, Passive et négative.

Première forme, Simple.

Indicatif.

Prétérit.

Singulier :

1ère pers.	nus'ème.
2e pers.	izs'ème.
3e pers.	ins'ème.

Pluriel:

....

Présent.

Singulier:

1ère pers. <u>mus'ême</u>.

2e pers. <u>izs'ême</u>.

3e pers. <u>ins'ême</u>.

Pluriel:

....

On n'a pas de données pour rétablir le paradigme des autres modes.

Les autres formes de cette neuvième voix sont inconnues.

Quatrième section

Paradigme abrégé d'un verbe de la seconde conjugaison.

Il nous a semblé utile de donner ici une idée du mécanisme des modifications du radical dans les verbes que l'on peut qualifier comme de la seconde conjugaison, c'est à dire de ceux qui, ayant leur radical terminé par une consonne, la doublent au présent en la faisant suivre d'une voyelle de prolongation. Mais pour abréger ce nouveau paradigme et éviter de pures répétitions, nous nous bornons à y donner les troisièmes personnes de chaque mode et de chaque temps. Pour les autres personnes et pour l'incorporation des pronoms régimes, le lecteur les rétablira sans peine d'après le paradigme précédent, puisque sur ces divers points il n'y a aucune différence entre la première et la seconde conjugaison; elles ne s'écartent l'une de l'autre que par les modifications que subit le radical au singulier et au pluriel, au prétérit et au présent.

Voix première, Active.

Première forme, Simple

Indicatif.

Prétérit.

3e pers. sing. insem.

3e pers. plur. insemmas.

Présent.

3e p. s. insemmu.

3e p. pl. insemmune.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. ibsem.

3e p. pl. *ibsemmus.*

Présent.

3e p. s. *ibsemmu.*

3e p. pl. *ibsemmune.*

Précatif.

sing. *gasem.*

plur. *gasemmus.*

Précatif second.

3e p. s. *xababsem.*

3e p. pl. *xababsemmune.*

Infinitif.

Et. abs. *sem.*

Et. emph. *semmu.*

Gérondif.

semta.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e pers. *abbasemta, babsemta.*

Supin.

semla.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e pers. *ansemla.*

Participe.

Prétérit.

semma.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e pers. *insemma.*

abbasemma, babsemma.

Présent.

semmua.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e pers. *insemmua.*

abbasemmua, babsemmua.

Seconde forme,

Caussative.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. *indasem.*

3e p. pl. *indasemmus.*

Présent.

3e p. s. *indasemmu.*

3e p. pl. indasemmune.

Indicatif second.
Prétérit.

3e p. s. ibtansem.
3e p. pl. ibtansemmus.

Présent.

3e p. s. ibtansemmu.
3e p. pl. ibtansemmune.

Précatif.

3e p. s. ganintasem.
3e p. pl. ganintasemmus.

Précatif second.

3e p. s. xadanbasem.
3e p. pl. xadanbasemmane.

Les autres modes de cette forme sont encore inconnus.

Troisième forme,
Réciproque et coopérative.

Le premier indicatif manque à cette forme.

Indicatif second.
Prétérit.

3e p. s. barasem.
3e p. pl. barasemmus.

Présent.

3e p. s. barasemmu.
3e p. pl. barasemmune.

Le premier précatif manque à cette forme.

Précatif second.

3e p. s. xabarasem.
3e p. pl. xabarasemmure.

Les autres modes sont inconnus.

Quatrième forme, Transitive.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. — *suninsem, sirinsem.*

3e p. pl. — *sinensem.*

sunensemmus.

Avec incorporation des pronoms régimes:

3e p. s. (1ère p.) *insidabsem.*

(2e p.) ....

(3e p.) *insinsem.*

3e p. pl. (1ère p.) *insidabsemmus.*

(2e p.) ....

(3e p.) *insinsemmus.*

Présent.

3e p. s. — *suninsemmu, sirinsemmu.*

3e p. pl. — *sinenesemmu.*

sunensemmune.

Avec incorporation des pronoms régimes:

3e p. s. (1ère p.) *insidabsemmu.*

(2e p.) ....

(3e p.) *insinsemmu.*

3e p. pl. (1ère p.) *insidabsemmune.*

(2e p.) ....

(3e p.) *insinsemmune.*

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. — *subansem.*

subabsem.

3e p. pl. — *subansemmus.*

subabsemmus.

Avec incorporation des pronoms régimes:

3e p. s. (1ère p.) *bansidabsem.*

(2e p.) ....

(3e p.) *bansinsem.*

3e p. pl. (1ère p.) *bansidabsemmus.*

(2e p.) ....

(3e p.) *bansinsemmus.*

Présent.

3e p. s. — *subansemmu.*

subabsemmu.

3e p. pl. — *subansemmune.*

subabsemmune.

Avec incorporation des pronoms régimes:

3e p. s. (1ère p.) *bansidabsemmu.*

(2e p.) ....

(3e p.) *bansinsemmu.*

3e p. pl. (1ère p.) *bansidabsemmune.*

(2e p.) ....

(3e p.) *bansinsemmune.*

Précatif.

....

Précatif second.

. . . .

Infinitif.

Et. abs. sulem.

Et. emph. susemmu.

Gérondif.

. . . .

Supin.

. . . .

Participe.

Prétérit.

susemma.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. s. suninsemma.

3e p. pl. sunenesemma.

Présent.

susemmua.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. s. suninsemmua.

3e p. pl. sunenesemmua.

Cinquième forme,
Intensive.

L'essence de cette forme est d'incorporer à la fois les deux pronoms, sujet et régime.

Indicatif.
Prétérit

3e p. s. (1ère p.) muninsem.

(2e p.) . . . .

(3e p.) mininsem.

3e p. pl. (1ère p.) muninsemmus.

(2e p.) . . . .

(3e p.) mininsemmus.

Présent.

3e p. s. (1ère p.) muninsemmu.

(2e p.) . . . .

(3e p.) mininsemmu.

3e p. pl. (1ère p.) muninsemmune.

(2e p.) . . . .

(3e p.) mininsemmune.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. (1ère p.)	munnabsem.
(2e p.)	....
(3e p.)	minibsem.
3e p. pl. (1ère p.)	munnabsemmus.
(2e p.)	....
(3e p.)	minibsemmus.

Présent.

3e p. s. (1ère p.)	munnabsemmu.
(2e p.)	....
(3e p.)	minibsemmu.
3e p. pl. (1ère p.)	munnabsemmune.
(2e p.)	....
(3e p.)	minibsemmune.

Précatif.

....

Précatif second.

....

Infinitif.

Ét. abs.	munsem.
Ét. emph.	munsemmu.

Gérondif.

....

Supin.

....

Participe.

Prétérit.

3e p. (1ère p.)	muninsemma.
(2e p.)	....
(3e p.)	mininsemma.

Présent.

3e p. (1ère p.)	muninsemmua.
(2e p.)	....
(3e p.)	mininsemmua.

Sixième forme, Intensitive et transitive.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. (1ère p.)	munsinsem.
(2e p.)	....
(3e p.)	minsinsem.
3e p. pl. (1ère p.)	munsinsemmus.

(2e p.) ....
(3e p.) minsinsemmus.

Présent.

3e p. s. (1ère p.) munsinsemmu.
(2e p.) ....
(3e p.) minsinsemmu.
3e p. pl. (1ère p.) munsinsemmune.
(2e p.) ....
(3e p.) minsinsemmune.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. (1ère p.) munsibsem.
(2e p.) ....
(3e p.) minsibsem.
3e p. pl. (1ère p.) munsibsemmus.
(2e p.) ....
(3e p.) minsibsemmus.

Présent.

3e p. s. (1ère p.) munsibsemmu.
(2e p.) ....
(3e p.) minsibsemmu.
3e p. pl. (1ère p.) munsibsemmune.
(2e p.) ....
(3e p.) minsibsemmune.

On ne connaît aucun des deux précatifs.

Infinitif.

Ét. abs. munsusem.
Ét. emph. munsusemmu.

On ne connaît ni le gérondif ni le supin.

Participe.

Prétérit.

3e p. (1ère p.) munsinsemma.
(2e p.) ....
(3e p.) minsinsemma.

Présent.

3e p. (1ère p.) munsinsemmua.
(2e p.) ....
(3e p.) minsinsemmua.

Septième forme,
Augmentative.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. immansem.
3e p. pl. immansemmus.

Présent.

3e p. s. immansemmu.

3e p. pl. immansemmune.

Cette forme ne paraît pas avoir possédé de second indicatif.

Précatif

. . . .

Le second précatif semble n'avoir pas dû exister dans cette forme, par suite de la non-existence du second indicatif.

Infinitif

Et. abs. immisem.

Et. emph. immisemmu.

On ne connaît ni le gérondif ni le supin.

Participe

Prétérit.

immasemma.

3e p. immansemma.

Présent.

immasemmua.

3e p. immansemmua.

Voix seconde, Fréquentative

Première forme, Simple

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. insemsem.

3e p. pl. insemsemmus, insesemmus.

Présent.

3e p. s. insemsemmu, insesemmu.

3e p. pl. insemsemmune, insesemmune.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. ibsemsem.

3e p. pl. ibsemsemmus, ibsesemmus.

Présent.

3e p. s. ibsemsemmu, ibsesemmu.

3e p. pl. ibsemsemmune, ibsesemmune.

Précatif.

sing. gasemsem.

plur. gasemsemmus, gasesemmus.

Précatif second.

3e p. s. Xababsemsem.

3e p. pl. Xababsemsemmune, Xababsesemmune.

Infinitif.

Et. abs. semsem.

Et. empl. semsemmu, sesemmu.

Gérondif.

semsemta.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. abbasemsemta, babsemsemta.

Supin.

semsemla.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. ansemsemla.

Participe.

Prétérit.

semsemma, sesemma.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. insemsemma, insesemma.

abbasemsemma, abbasesemma.

babsemsemma, babsesemma.

Présent.

semsemmua, sesemmua.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. insemsemmua, insesemmua.

abbasemsemmua, abbasesemmua.

babsemsemmua, babsesemmua

Seconde forme, Causative.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. indasemsem.

3e p. pl. indasemsemmus, indasesemmus.

Présent.

3e p. s. indasemsemmu, indasesemmu.

3e p. pl. indasemsemmune, indasesemmune.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. ibtansemsem.

3e p. pl. ibtansemsemmus, ibtansesemmus.

Présent.

3e p. s. ibtansemsemmu, ibtansesemmu.

3e p. pl. ibtansemsemmune, ibtansesemmune.

Précatif.

3e p. s. ganintasemsem.

3e p. pl. ganintasemsemmus, ganintasesemmus.

Précatif second.

3e p. s. Xabandasemsem.

3e p. pl. Xabandasemsemmune, Xabandasesemmune

On ne connaît pas jusqu'à présent les autres modes.

Troisième forme, Réciproque et coopérative.

Le premier indicatif manque à cette forme.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. barasemsem.

3e p. pl. barasemsemmus, barasesemmus.

Présent.

3e p. s. barasemsemmu, barasesemmu.

3e p. pl. barasemsemmune, barasesemmune.

Le premier précatif manque à cette forme.

Précatif second.

3e p. s. Xabarasemsem.

3e p. pl. Xabarasemsemmune, Xabarasesemmune.

On ne connaît jusqu'à présent ni l'infinitif, ni le gérondif, ni le supin.

Participe.

Prétérit.

....

Avec incorporation des pronoms sujets :

3e p. barasemsemma, barasesemma.

Présent.

....

Avec incorporation des pronoms sujets:
3e p. banasemsemmua, banasesemmua.

Quatrième forme,
Transitive.

Indicatif.
Prétérit.

3e p.s. suninsemsem, sininsemsem.
3e p.pl. sinenesemsem.
suninsemsemmus, sunensesemmus.

Avec incorporation des pronoms régimes:
3e p.s. (1ère p.) insidabsemsem.
(2e p.) ....
(3e p.) insinsemsem.
3e p.pl. (1ère p.) insidabsemsemmus, insidabsesemmus.
(2e p.) ....
(3e p.) insinsemsemmus, insinsesemmus.

Présent.

3e p.s. suninsemsemmu, suninsesemmu.
sininsemsemmu, sininsesemmu.
3e p.pl. sinenesemsemmu, sinenebesemmu.
sunensemsemmune, sunensesemmune.

Avec incorporation des pronoms régimes:
3e p.s. (1ère p.) insidabsemsemmu, insidabsesemmu.
(2e p.) ....
(3e p.) insinsemsemmu, insinsesemmu.
3e p.pl. (1ère p.) insidabsemsemmune, insidabsesem-
-mune.
(2e p.) ....
(3e p.) insinsemsemmune, insinsesemmune.

Indicatif second.
Prétérit.

3e p.s. subansemsem, subabsemsem.
3e p.pl. subansemsemmus, subansesemmus.
subabsemsemmus, subabsesemmus.

Avec incorporation des pronoms régimes:
3e p.s. (1ère p.) bansidabsemsem.
(2e p.) ....
(3e p.) bansinsemsem.
3e p.pl. (1ère p.) bansidabsemsemmus, bansidabse-
-semmus.
(2e p.) ....
(3e p.) bansinsemsemmus, bansinsesemmus.

Présent.

3e p.s. subansemsemmu, subansesemmu.
subabsemsemmu, subabsesemmu
3e p.pl. subansemsemmune, subansesemmune
subabsemsemmune, subabsesemmune.

Avec incorporation des pronoms régimes:
3e p.s. (1ère p.) bansidabsemsemmu, bansidabse-
-semmu.

(2e p.) ....
(3e p.) bansinsemsemmu, bansinsesemmu.
3e p. pl. (1ère p.) bansidabsemsemmune, bansidab-sesemmune.
(2e p.) ....
(3e p.) bansinsemsemmune, bansinsesem-mune.

Les deux précatifs sont encore inconnus.

Infinitif.

Et. abs. susemsem.

Et. empl. susemsemmu, susesemmu.

On ne connaît encore ni le gérondif ni le supin.

Participe.

Prétérit.

susemsemma, susesemma.

Avec incorporation des pronoms sujets :

3e p. s. suninsemsemma, suninsesemma.
3e p. pl. sunenesemsemma, suneneseesemma.

Présent.

susemsemmua, susesemmua.

Cinquième forme, Intensitive.

L'essence de cette forme est d'incorporer à la fois les deux pronoms, sujet et régime.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. (1ère p.) muninsemsem.
(2e p.) ....
(3e p.) mininsemsem.
3e p. pl. (1ère p.) muninsemsemmus, muninsesemmus.
(2e p.) ....
(3e p.) mininsemsemmus, mininsesemmus.

Présent.

3e p. s. (1ère p.) muninsemsemmu, muninsesemmu.
(2e p.) ....
(3e p.) mininsemsemmu, mininsesemmu.
3e p. pl. (1ère p.) muninsemsemmune, muninsesemmune.
(2e p.) ....
(3e p.) mininsemsemmune, mininsesem-mune.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. (1ère p.) munnabsemsem.

(2e p.) ....

(3e p.) minibsemsem.

3e p. pl. (1ère p.) munnabsemsemmus, munnabsesemmus.

(2e p.) ....

(3e p.) minibsemsemmus, minibsesemmus.

Présent.

3e p. s. (1ère p.) munnabsemsemmu, munnabsesemmu.

(2e p.) ....

(3e p.) minibsemsemmu, minibsesemmu.

3e p. pl. (1ère p.) munnabsemsemmune, munnabsesemmune.

(2e p.) ....

(3e p.) minibsemsemmune, minibsesemmune.

On ne connaît encore ni l'un ni l'autre des deux précatifs.

Infinitif.

Ét. abs. munsemsem.

Ét. emph. munsemsemmu, munsesemmu.

On ne connaît ni le gérondif ni le supin.

Participe.

Prétérit.

3e p. (1ère p.) muninsemsemma, muninsesemma.

(2e p.) ....

(3e p.) mininsemsemma, mininsesemma.

Présent.

3e p. (1ère p.) muninsemsemmua, muninsesemmua.

(2e p.) ....

(3e p.) mininsemsemmua, mininsesemmua.

Sixième forme,
Intensitive et transitive.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. (1ère p.) munsinsemsem.

(2e p.) ....

(3e p.) minsinsemsem.

3e p. pl. (1ère p.) munsinsemsemmus, munsinsesemmus.

(2e p.) ....

(3e p.) minsinsemsemmus, minsinsesemmus.

Présent.

3e p. s. (1ère p.) munsinsemsemmu, munsinsesemmu.

(2e p.)

(3e p.) minsinsemsemmu, minsinsesemmu.

3e p. pl. (1ère p.) munsinsemsemmune, munsinsesemmune.

(2e p.) ....

(3e p.) minsinsemsemmune, minsinsesemmune.

Les deux précatifs sont encore inconnus.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. (1ère p.) munsibsemsem.

(2e p.) ....

(3e p.) minsibsemsem.

3e p. pl. (1ère p.) munsibsemsemmus, munsibsesemmus.

(2e p.) ....

(3e p.) minsibsemsemmus, minsibsesemmus.

Présent.

3e p. s. (1ère p.) munsibsemsemmu, munsibsesemmu.

(2e p.) ....

(3e p.) minsibsemsemmu, minsibsesemmu.

3e p. pl. (1ère p.) munsibsemsemmune, munsibsesem-mune.

(2e p.) ....

(3e p.) minsibsemsemmune, minsibsesemmu-ne.

Infinitif.

Ét. abs. munsusemsem.

Ét. emph. munsusemsemmu, munsusesemmu.

Le gérondif et le supin demeurent inconnus.

Participe.

Prétérit.

3e p. (1ère p.) munsinsemsemma, munsinsesemma.

(2e p.) ....

(3e p.) minsinsemsemma, minsinsesemma.

Présent.

3e p. (1ère p.) munsinsemsemmua, munsinsesemmua.

(2e p.) ....

(3e p.) minsinsemsemmua, minsinsesemmua.

Septième forme, Augmentative.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. immansemsem.

3e p. pl. immansemsemmus, immansesemmus.

Présent.

3e p. s. immansemsemmu, immansesemmu.

3e p. pl. immansemsemmune, immansesemmune.

Cette forme ne paraît pas avoir possédé de second indicatif.

El. ampl. immisemsemmu, immisesemmu.

Précatif.

. . . .

Le second précatif semble n'avoir pas dû exister dans cette forme, par suite de la non-existence du second indicatif.

Infinitif.

El. abs. immisemsem.

Le gérondif et le supin sont encore inconnus.

Participe.

Prétérit.

immisemsemma, immisesemma.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. imminsemsemma, imminsesemma.

Présent.

immisemsemmua, immisesemmua.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. imminsemsemmua, immisesemmua.

Voix troisième, Négative.

Première forme, Simple.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. nunsem.

3e p. pl. nunsemmus.

Présent.

3e p. s. nunsemmu.

3e p. pl. nunsemmune.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. nubsem.

3e p. pl. nubsemmus.

Présent.

3e p. s. nubsemmu.

3e p. pl. nubsemmune.

On ne connaît encore aucun des deux précatifs.

Infinitif.

Et. abs. *nusem*.

Et. emph. *nusemmu*.

Gérondif.

nusemta.

Supin.

nusemla.

Participe.

Prétérit.

nusemma.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. *nunsemma*.

nubsemma.

Présent.

nusemmua.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. *nunsemmua*.

nubsemmua.

Seconde forme, Causative.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. *nundasem*.

3e p. pl. *nundasemmus*.

Présent.

3e p. s. *nundasemmu*.

3e p. pl. *nundasemmune*.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. *nubtansem*.

3e p. pl. *nubtansemmus*.

Présent.

3e p. s. *nubtansemmu*.

3e p. pl. *nubtansemmune*.

Les autres modes sont encore inconnus.

Troisième forme,
Réciproque et coopérative.

Le premier indicatif manque à cette forme.

Indicatif second.
Prétérit.

3e p. s. *baransem*.
3e p. pl. *baransemmus*

Présent.

3e p. s. *baransemmu*.
3e p. pl. *baransemmune*.

Le premier précatif manque à cette forme.

Précatif second.

3e p. s. *Xabaransem*.
3e p. pl. *Xabaransemmune*.

L'infinitif, le gérondif et le supin sont inconnus.

Participe.
Prétérit.

. . . .

Avec incorporation des pronoms sujets.
3e p. *baransemma*.

Présent.

. . . .

3e p. *baransemmua*.

Quatrième forme,
Transitive.

Indicatif.
Prétérit.

3e p. s. *sununsem*.
3e p. pl. *sununsemmus*.

Avec incorporation des pronoms régimes:

3e p. s. (1ère p.) *nunsidabsem*.
(2e p.) . . . . . .
(3e p.) *nunsinsem*.
3e p. pl. (1ère p.) *nunsidabsemmus*.
(2e p.) . . . .
(3e p.) *nunsinsemmus*.

Présent.

3e p. s. sununsemmu.

3e p. pl. sununsemmune.

Avec incorporation des pronoms régimes:

3e p. s. (1ère p.) nunsidabsemmu.

(2e p.) ....

(3e p.) nunsinsemmu.

3e p. pl. (1ère p.) nunsidabsemmune.

(2e p.) ....

(3e p.) nunsinsemmune.

Indicatif second.

Prétérit.

....

Avec incorporation des pronoms régimes:

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) nubansinsem.

3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) nubansinsemmus.

Présent.

....

Avec incorporation des pronoms régimes:

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) nubansinsemmu.

3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) nubansinsemmune.

On ne connaît ni l'un ni l'autre des deux précatifs.

Infinitif.

Et. abs. sanusem.

Et. empl. sunusemmu.

Le gérondif et le supin ne sont pas connus.

Participe.

Prétérit.

sanusemma.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e pers. sununsemma.

Présent.

sunusemmua.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. sununsemmua.

Cinquième forme,

Intensitive.

L'essence de cette forme est d'incorporer à la fois les deux pronoms, sujet et régime.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) nunsunsem.

3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numuninsemmus.

Présent.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numuninsemmu.
3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numuninsemmune.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunibsem.
3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunibsemmus.

Présent.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunibsemmu.
3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunibsemmune.

Les deux précatifs sont encore inconnus.

Infinitif.

Et. abs. numunsem.
Et. empht. numunsemmu.

Le gérondif et le supin sont inconnus.

Participe.

Prétérit.

3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numuninsemma.

Présent.

3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numuninsemmua.

Sixième forme,
Intensitive et transitive.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsinsem, nummunsinsem.
3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsinsemmus, nummunsinsemmus.

Présent.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsinsemmu, nummunsinsemmu.
3e p. s. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) nummunsinsemmune, nummunsinsem-
-mune.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsibsem, nummunsibsem.

3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsibsemmus, nummunsibsem-
-mus.

Présent.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsibsemmu, nummunsibsemmu.

3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsibsemmune, nummunsibsem-
-mune.

Les deux précatifs sont inconnus.

Infinitif.

Ét. abs. numunsusem.

Ét. emph. numunsusemmu.

On ne connaît ni le gérondif ni le supin

Participe.

Prétérit.

3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsinsemma, nummunsinsem-
-ma.

Présent.

3e p. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) numunsinsemmua, nummunsinsem-
-mua.

Septième forme, Augmentative.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. nummasinsem.

3e p. pl. nummasinsemmus.

Présent.

3e p. s. nummasinsemmu.

3e p. pl. nummasinsemmune.

Cette forme ne paraît pas avoir possédé de second indicatif.

Précatif.

. . . .

Le second précatif n'a pas dû exister dans cette forme, par suite de l'absence du second indicatif.

Infinitif.

Et. abs. nummasem.
Et. empl. nummasemmu

Le gérondif et le supin sont jusqu'à présent inconnus.

Participe.
Prétérit.

nummasemma.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. nummasinsemma.

Présent.

nummasemmua.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. nummasinsemmua.

Voix quatrième,
Négative et fréquentative.

Première forme,
Simple

Indicatif.
Prétérit.

3e p. s. nunsemsem.
3e p. pl. nunsemsemmus, nunsesemmus.

Présent.

3e p. s. nunsemsemmu, nunsesemmu.
3e p. pl. nunsemsemmune, nunsesemmune.

Indicatif second.
Prétérit.

3e p. s. nubsemsem.
3e p. pl. nubsemsemmus, nubsesemmus.

Présent.

3e p. s. nubsemsemmu, nubsesemmu.
3e p. pl. nubsemsemmune, nubsesemmune.

Les deux précatifs sont inconnus.

Infinitif.

Et. abs. nusemsem.

Et. empl. nusemsemmu, nusesemmu.

Gérondif.

nusemsemta.

Supin.

nusemsemla.

Participe.

Prétérit.

nusemsemma, nusesemma.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. nunsemsemma, nunsesemma.

nubsemsemma, nubsesemma.

Présent.

nusemsemmua, nusesemmua.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. nunsemsemmua, nunsesemmua.

nubsemsemmua, nubsesemmua.

Seconde forme, Causative.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. nundasemsem.

3e p. pl. nundasemsemmus, nundasesemmus.

Présent.

3e p. s. nundasemsemmu, nundasesemmu.

3e p. pl. nundasemsemmune, nundasesemmune.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. nubtansemsem.

3e p. pl. nubtansemsemmus, nubtansesemmus.

Présent.

3e p. s. nubtansemsemmu, nubtansesemmu.

3e p. pl. nubtansemsemmune, nubtansesemmu-ne.

Les autres modes sont inconnus.

Troisième forme,
Réciproque et coopérative.

Le premier indicatif manque à cette forme.

Indicatif second.
Prétérit.

3e p. s. baransemsem.
3e p. pl. baransemsemmus, baransesemmus.

Présent.

3e p. s. baransemsemmu, baransesemmu.
3e p. pl. baransemsemmune, baransesemmune.

Le premier précatif manque à cette forme.

Précatif second.

3e p. s. xabaransemsem.
3e p. pl. xabaransemsemmune, xabaransesemmune.

L'infinitif, le gérondif et le supin sont inconnus.

Participe.
Prétérit.

....

3e p. baransemsemma, baransesemma.

Présent.

....

3e p. baransemsemmua, baransesemmua.

Quatrième forme,
Transitive.

Indicatif.
Prétérit.

3e p. s. sununsemsem.
3e p. pl. sununsemsemmus, sununsesemmus.

Avec incorporation des pronoms régimes:

3e p. s. (1ère p.) nunsidabsemsem.
(2e p.) ....
(3e p.) nunsinsemsem.

3e p. pl. (1ère p.) nunsidabsemsemmus, nunsidabsesemmus.
(2e p.) ....
(3e p.) nunsinsemsemmus, nunsinsesemmus.

Présent.

3e p. s. sununsemsemmu, sununsesemmu.
3e p. pl. sununsemsemmune, sununsesemmune.

Avec incorporation des pronoms régimes :
3e p. s. (1ère p.) nunsidabsemsemmu, nunsidabsesem-
-mu.
(2e p.) ....
(3e p.) nunsinsemsemmu, nunsinsesemmu.
3e p. pl. (1ère p.) nunsidabsemsemmune, nunsidab-
-semsemmune.
(2e p.) ....
(3e p.) nunsinsemsemmune, nunsinsesem-
-mune.

Indicatif second.
Prétérit.

....

Avec incorporation des pronoms régimes:
3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) nubansinsemsem.
3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) nubansinsemsemmus, nubansinse-
-semmus.

Présent.

....

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) nubansinsemsemmu, nubansinsesemmu.
3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) nubansinsemsemmune, nubansinse-
-semmune.

Les deux précatifs sont encore inconnus.

Infinitif.

Et. abs. sunusemsem.
Et. emph. sunusemsemmu, sunusesemmu.

Le gérondif et le supin sont inconnus.

Participe.
Prétérit.

sunusemsemma, sunusesemma.
Avec incorporation des pronoms sujets:
3e p. sununsemsemma, sununsesemma.

Présent.

sunusemsemmua, sunusesemmua
Avec incorporation des pronoms sujets :
3e p. sununsemsemmua, sununsesemmua.

Cinquième forme,
Intensitive.

L'essence de cette forme est d'incorporer à la fois les deux pronoms, sujet et régime.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numuninsemsem.

3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numuninsemsemmus, numuninsesem-
-mus.

Présent.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numuninsemsemmu, numuninsesemmu.

3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numuninsemsemmune, numuninse-
-semmune.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunibsemsem.

3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunibsemsemmus, numunibsesem-
-mus.

Présent.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunibsemsemmu, numunibsesemmu.

3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunibsemsemmune, numunibse-
-semmune.

On ne connaît ni l'un ni l'autre des deux précatifs.

Infinitif.

Et. abs. numunsemsem.

Et. empl. numunsemsemmu, numunsesemmu.

Le gérondif et le supin sont tous deux inconnus.

Participe.

Prétérit.

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numuninsemsemma, numuninsesemma.

Présent.

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numuninsemsemmua, numuninsesem-
-mua.

Sixième forme,
Intensitive et transitive.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ......

(3e p.) numunsinsemsem, nummunsinsemsem.

3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numusinsemsemmus, nummunsinse-semmus.

Présent.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numusinsemsemmu, nummuninsesem-mu.

3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunsinsemsemmune, nummunsin-sesemmune.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunsibsemsem, nummunsibsemsem.

3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunsibsemsemmus, nummunsibse-semmus.

Présent.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunsibsemsemmu, nummunsibse-semmu.

3e p. pl. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunsibsemsemmune, nummun-sibsesemmune.

On ne connaît jusqu'à présent aucun des deux précatifs.

Infinitif.

Et. abs. numunsusemsem.

Et. ampl. numunsusemsemmu, numunsusesem-mu.

Le gérondif et le supin demeurent l'un et l'autre inconnus.

Participe.

Prétérit.

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunsinsemsemma, nummunsinse-semma.

Présent.

3e p. (1ère et 2e p.) ....

(3e p.) numunsinsemsemmua, nummunsinse-semmua.

Septième forme,
Augmentative.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. nummasinsemsem.

3e p. pl. nummasinsemsemmus, nummasinsesem-
-mus.

Présent.

3e p. s. nummasinsemsemmu, nummasinsesem-
-mu.

3e p. pl. nummasinsemsemmune, nummasinsesem-
-mune.

Cette forme ne paraît pas avoir possédé de second indicatif.

Précatif.

. . . .

Le second précatif n'a pas dû exister dans cette forme, par suite de l'absence du second indi-
-catif.

Infinitif.

Et. abs. nummasemsem.

Et. emph. nummasemsemmu, nummasesemmu.

Le gérondif et le supin de cette forme sont encore tous les deux inconnus.

Participe.

Prétérit.

nummasemsemma, nummasesemma.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. nummasinsemsemma, nummasinsesem-
-ma.

Présent.

nummasemsemmua, nummasesemmua.

Avec incorporation des pronoms sujets:

3e p. nummasinsemsemmua, nummasinsesem-
-mua.

Voix cinquième,
Négative.

Première forme,
Simple.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s.	meimsem.
3e p. pl.	meimsemmus.

Présent.

3e p. s.	meimsemmu.
3e p. pl.	meimsemmune.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s.	meibsem.
3e p. pl.	meibsemmus.

Présent.

3e p. s.	meibsemmu.
3e p. pl.	meibsemmane.

Précatif.

3e p. s.	ganmesem.
3e p. pl.	ganmesemmus.

Précatif second.

3e p. s.	~~meabasem~~
3e p. pl.	meabasemmune.

Infinitif.

Et. abs.	mesem.
Et. emph.	mesemmu.

Gérondif.

[mesemta]

Supin.

[mesemla.]

Participe.

Prétérit.

mesemma.

Présent.

mesemmua.

Les autres formes sont inconnues.

Voix sixième,
Passive et réfléchie.

Première forme,
Simple.

Indicatif.
Prétérit.

3e p. s. semna.
semnain.
3e p. pl. semne.

Présent.

3e p. s. semmuna.
semmunin.
3e p. pl. semmune.

Indicatif second.
Prétérit.

2e p. s. semmen (nous citons ici cette personne, faute de connaître la troisième.
2e p. pl. ....

Présent.

2e p. s. semmumen.
2e p. pl. ....

Les deux précatifs sont inconnus.

Infinitif.

Et. abs. sem.
Et. emph. semmu.

On ne connaît ni le gérondif ni le supin.

Participe.

semmua.

Il est dans cette voix indépendant de toute notion de temps et n'incorpore jamais de pronom.

Seconde forme,
Causative.

Indicatif.
Prétérit.

3e p. s. semninda.
3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. semmuninda.
3e p. pl. ....

Les autres modes sont inconnus.

Troisième forme,
Réciproque et coopérative.

Le premier indicatif manquait à cette forme.

Indicatif second.
Prétérit.

3e p. s. sembara.
3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. semmubara.
3e p. pl. ....

Le premier précatif manquait à cette forme.

Les autres modes sont inconnus.

Quatrième forme,
Transitive.

On ne connaît pas encore d'exemples qui montrent le mécanisme de cette forme dans la voix passive.

Cinquième forme, Intensitive.

L'essence de cette forme est d'incorporer à la fois les deux pronoms, sujet et régime.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. (1ère p. s.) semminmu.
(2e p. s.) semminzu.
(3e p. s.) semminin.
(1ère p. pl.) semminme.
(2e p. pl.) ....
(3e p. pl.) semminne.
3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. (1ère p. s.) semmuminmu.
(2e p. s.) semmuminzu.
(3e p. s.) semmuminin.
(1ère p. pl.) semmuminme.
(2e p. pl.) ....
(3e p. pl.) semmuminne.
3e p. pl. ....

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. (1ère p.) semmindab.
(2e p.) ....
(3e p.) semminib.
3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. (1ère p.) semmumindab.
(2e p.) ....
(3e p.) semmuminib.
3e p. pl. ....

Les autres modes sont inconnus.

Indicatif second.

Sixième forme, Intensitive et transitive.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) semminsin.
3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) semmuminsin.
3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) semmuminsib.
3e p. pl. ....

Indicatif second.
Prétérit.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) semminsib.
3e p. pl. ....

Les autres modes demeurent encore inconnus.

Septième forme,
Augmentative.

On ne possède pas d'exemples qui fassent connaître le mécanisme de cette forme dans la voix passive.

Voix septième,
Passive et fréquentative.

Première forme,
Simple.

Indicatif.
Prétérit.

3e p. s. semsemna.
semsemnin.

3e p. pl. semsemne.

Présent.

3e p. s. semsemmuna, sesemmuna.
semsemmunin, sesemmunin.

3e p. pl. ... semsemmune, sesemmune.

Indicatif second.

Prétérit.

2e p. s. ... semsemmen (J'enregistre ici cette personne en l'absence d'exemples de la troisième).

2e p. pl. ... .

Présent.

2e p. s. ... semsemmumen, sesemmumen.

2e p. pl. ... .

Les deux précatifs sont inconnus.

Infinitif.

Et. abs. ... semsem.

Et. empt. ... semsemmu, sesemmu.

On ne connaît ni le gérondif ni le supin.

Participe.

semsemmua, sesemmua.

Il est indépendant de toute notion de temps et n'incorpore aucun pronom.

Seconde forme, Causative.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. ... semsemminda.

3e p. pl. ... .

Présent.

3e p. s. ... semsemmuminda, sesemmuminda.

3e p. pl. ... .

Les autres modes sont inconnus.

Troisième forme, Réciproque et coopérative.

Le premier indicatif manquait à cette forme.

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. <u>semsembara</u>.

3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. <u>semsemmubara</u>, <u>sesemmubara</u>.

3e p. pl. ....

Le premier précatif manquait à cette forme.

Les autres modes sont inconnus.

Quatrième forme, Transitive.

On ne connaît pas d'exemples qui montrent le mécanisme de cette forme dans la septième voix.

Cinquième forme, Intensive.

L'essence de cette forme est d'incorporer à la fois les deux pronoms, sujet et régime.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. (1ère p. s.) <u>semsemminmu</u>.

(2e p. s.) <u>semsemminzu</u>.

(3e p. s.) <u>semsemminin</u>.

(1ère p. pl.) <u>semsemminme</u>.

(2e p. pl.) ....

(3e p. pl.) <u>semsemminne</u>.

3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. (1ère p. s.) <u>semsemmuminmu</u>, <u>sesemmuminmu</u>.

(2e p. s.) <u>semsemmuminzu</u>, <u>sesemmuminzu</u>.

(3e p. s.) <u>semsemmuminin</u>, <u>sesemmuminin</u>.

(1ère p. pl.) <u>semsemmuminme</u>, <u>sesemmuminme</u>.

(2e p. pl.) ....

(3e p. pl.) <u>semsemmuminne</u>, <u>sesemmuminne</u>.

3e p. pl. ....

Indicatif second.
Prétérit.

3e p. s. (1ère f.) *semsemmindab*.
(2e f.) ....
(3e f.) *semsemminib*.
3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. (1ère f.) *semsemmumindab*, *sesemmumindab*.
(2e f.) ....
(3e f.) *semsemmuminib*, *sesemmuminib*.
3e p. pl. ....

Les autres modes sont inconnus.

Sixième forme, Intensitive et transitive.

Indicatif.
Prétérit.

3e p. s. (1ère et 2e f.) ....
(3e f.) *semsemminsin*.
3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. (1ère et 2e f.) ....
(3e f.) *semsemmuminsin*, *sesemmuminsin*.
3e p. pl. ....

Indicatif second.
Prétérit.

3e p. s. (1ère et 2e f.) ....
(3e f.) *semsemminsib*.
3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. (1ère et 2e f.) ....
(3e f.) *semsemmuminsib*, *sesemmuminsib*.
3e p. pl. ....

Les autres modes sont inconnus.

Septième forme, Augmentative.

On n'en possède jusqu'à présent aucun spécimen appartenant à cette voix.

Voix huitième, Passive et négative.

Première forme, Simple.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. nusemna.

nusemnin.

3e p. pl. nusemne.

Présent.

3e p. s. nusemmuna.

nusemmunin.

3e p. s. nusemmune.

Indicatif second.

Prétérit.

2e p. s. nesemmen (Cette personne n'est rapportée ici que faute d'exemples de la troisième).

2e p. pl. ....

Présent.

2e p. s. nesemmumen.

3e p. s. ....

Les deux précatifs sont inconnus.

Infinitif.

Et. abs. nusem.

Et. emph. nusemmu.

Le gérondif et le supin sont inconnus.

Participe.

nusemmua.

Seconde forme, Causative.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. nusemninda.

3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. nusemmuninda.

3e p. pl. ....

Les autres modes ne sont pas connus.

Troisième forme,
Réciproque et coopérative.

Le premier indicatif manquait à cette forme.

3e p. pl. ....

Indicatif second.
Prétérit.

3e p. s. nusembara.

3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. nusemmubara.

Le premier précatif manquait à cette forme.

Les autres modes ne peuvent pas encore être restitués.

Quatrième forme,
Transitive.

Le manque d'exemples de cette forme dans la sixième voix ne permet pas de tenter même d'en restituer le mécanisme dans la huitième.

Cinquième forme,
Intensive.

L'essence de cette forme est d'incorporer à la fois les deux pronoms, sujet et régime.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. (1ère p. s.) nusemminmu.
(2e p. s.) nusemminzu.
(3e p. s.) nusemminin.
(1ère p. pl.) nusemminme.
(2e p. pl.) ....
(3e p. pl.) nusemminne.
3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. (1ère p. s.) nusemmuminmu.
(2e p. s.) nusemmuminzu.
(3e p. s.) nusemmuminin.
(1ère p. pl.) nusemmuminme.
(2e p. pl.) ....
(3e p. pl.) nusemmuminne.
3e p. pl. ....

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. (1ère p.) nusemmindab.
(2e p.) ....
(3e p.) nusemminib.
3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. (1ère p.) nusemmumindab.
(2e p.) ....
(3e p.) nusemmuminib.
3e p. pl. ....

Les autres modes ne peuvent pas encore être restitués.

Sixième forme,
Intensive et transitive.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) nusemminsin.
3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) nusemmuminsin.
3e p. pl. ....

Indicatif second.

Prétérit.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) nusemminsib.
3e p. pl. ....

Présent.

3e p. s. (1ère et 2e p.) ....
(3e p.) nusemmuminsib.

3e p. pl. . . . . Les autres modes ne peuvent pas être encore restitués.

Septième forme,
Augmentative.

Les exemples de cette forme manquant à la sixième voix, on n'a aucun élément pour la restituer d'une manière probable à la huitième.

Voix neuvième,
Passive et négative.

Première forme,
Simple.

Indicatif.

Prétérit.

3e p. s. <u>insemme</u>.

3e p. pl. . . . .

Présent.

3e p. s. <u>insemmume</u>.

3e p. pl. . . . .

Les autres modes de cette forme sont inconnus.

On n'a aucune indication sur les autres formes.

Paris. — Typographie Georges Chamerot, rue des Saints-Pères, 19.

LETTRES ASSYRIOLOGIQUES

SECONDE SÉRIE

ÉTUDES ACCADIENNES

PAR

FRANÇOIS LENORMANT

TOME PREMIER

TROISIÈME PARTIE

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE, 15

1873

TROISIÈME PARTIE

RÉPERTOIRE DES CARACTÈRES

AVEC LEURS VALEURS ACCADIENNES

Bates
Maisonneuve
2-27-26
12664

[illegible]
4572

AU MAJOR-GÉNÉRAL

SIR HENRY CRESWICKE RAWLINSON

M. P., K. C. B., D. C. L.

Général,

C'est un devoir de reconnaissance que je remplis en vous dédiant ce nouveau fascicule de mes Etudes accadiennes, et je le fais avec une profonde satisfaction. Je suis heureux de pouvoir proclamer bien haut tout ce que je vous dois et d'avoir une occasion de vous remercier publiquement de la libéralité scientifique dont vous avez usé envers moi. Non seulement vous avez bien voulu encourager mes essais par les paroles les plus flatteuses, mais vous avez poussé la générosité jusqu'à me donner pour en faire usage dans mes travaux les épreuves de l'inappréciable collection de textes bilingues que vous allez publier dans le tome IV des Cuneiform inscriptions of Western Asia. Vous avez ainsi mis à ma disposition des documents que vous pouviez vous réserver quelque temps encore, et vous m'avez donné la faculté d'en tirer profit avant tous les autres et avant vous-même. Enfin vous avez guidé mes nouvelles recherches par de larges communications de vos notes et de vos travaux personnels. Un procédé si généreux est trop noble et trop rare pour ne pas être publié, et je m'honorerai toujours de dire à quel point je suis votre obligé.

Le travail que je vous soumets aujourd'hui est un répertoire des caractères de l'écriture cunéiforme avec leurs valeurs accadiennes. C'est le complément nécessaire et indispensable de l'esquisse grammaticale et de la tentative de restitution des paradigmes que j'ai déjà fait paraître, et qui forment les deux premiers fascicules de ce volume. Il sera suivi de deux autres volumes, l'un contenant les contributions au lexique, l'autre un choix de textes accompagnés d'une traduction interlinéaire et d'un long commentaire philologique, formant comme une sorte de chrestomathie.

Pour la commodité des recherches, j'ai disposé les signes dans ce répertoire d'après les traits constitutifs de leur figure, c'est à dire dans un ordre artificiel qui a quelque chose de celui des dictionnaires chinois classés par clés. C'était le seul qui pût

être adopté, du reste, dans un tel travail, et M. Smith m'en avait donné l'exemple. J'espère qu'il rendra l'usage de mon répertoire facile et profitable à tous ceux qui voudront aborder l'étude des textes accadiens.

Ce travail est le résultat d'un dépouillement minutieux des Syllabaires, des tablettes grammaticales de la bibliothèque de Ninive et des textes bilingues, tant de ceux qui ont déjà paru dans votre grande publication ou qui vont y paraître et dont vous avez bien voulu me communiquer les planches, que de ceux qui ont été jadis photographiés par les ordres des Trustees du Musée Britannique et de ceux, encore inédits, dont j'ai relevé les copies dans mon dernier voyage à Londres. J'y ai fait entrer tous les caractères que j'ai jusqu'à présent rencontrés, et ce n'est pas à vous que j'ai besoin de faire remarquer combien ma liste, sans être encore complète, est plus riche et plus étendue que celles que l'on a jusqu'à présent publiées, puisqu'elle comprend 548 signes, tandis que celle de M. Smith en a seulement 380 et celle de M. Oppert, dans son Expédition en Mésopotamie, 318. Sur ce nombre il y a une centaine de caractères dont je ne connais d'exemples que dans les textes accadiens; il en est aussi qui sont révélés seulement par la liste des signes rares de l'époque archaïque contenue dans la tablette K 135 du Musée Britannique.

Il est vrai que je n'ai pas hésité à faire figurer dans mon répertoire un certain nombre de caractères dont nous ignorons à la fois la lecture prononcée et la signification; ils marquent autant de desiderata de l'état actuel de la science. Pour d'autres la lecture est établie par les Syllabaires ou par les gloses des tablettes lexicographiques, mais le sens demeure lettre close pour nous, parce que nous n'avons point encore rencontré ces caractères dans des textes et qu'il n'est pas possible de déterminer la signification des mots assyriens qui les traduisent. Par contre, il est enfin un certain nombre de signes dont le sens est bien établi par leur emploi dans les textes ou parce que ce sens idéographique s'est maintenu en assyrien, et dont nous ignorons la prononciation, faute d'indications de ce genre dans les Syllabaires et les tablettes grammaticales, et faute d'emploi des signes à titre de phonétiques dans les usages des scribes assyriens.

J'ai essayé de classer les acceptions des caractères, dont la grande majorité sont des idéogrammes dans les textes accadiens, dans l'ordre le plus logique et qui en pouvait le mieux faire comprendre la filiation. Quelquefois cependant j'ai dû renoncer à retrouver la parenté entre deux significations qui s'attachent au même signe et à la même lecture prononcée, et qui ont dû avoir un lien à l'origine; mais dans l'état actuel ce lien nous échappe,

et il ne pourra être reconnu que lorsque d'autres documents auront fourni les acceptions intermédiaires.

On remarquera, du reste, en étudiant ce répertoire et les indications encore incomplètes, mais toutes empruntées à des exemples précis et justifiées par le témoignage des hiérogrammates d'Assourbanipal, qu'il renferme sur la prononciation et le sens des caractères, deux faits principaux sur lesquels il est nécessaire d'insister, en les formulant en lois.

1° La polyphonie est beaucoup plus développée en accadien qu'en assyrien, mais elle n'y est pas de même nature. Ainsi que je l'ai expliqué déjà dans le premier fascicule de ce volume, elle tient à ce que l'écriture reste toujours essentiellement et avant tout idéographique dans l'usage des textes accadiens, et que le phonétisme pur n'y joue qu'un rôle secondaire. L'indépendance absolue de la langue graphique à son origine par rapport à la langue parlée a fait que l'extension des acceptions d'un même symbole a englobé des idées que des mots absolument divers représentaient dans l'idiome oral; d'où le caractère, suivant ses différents emplois et ses différentes significations, se lisait de manières diverses et avait des prononciations variées. De plus, pour exprimer quelques-unes des nuances multiples d'acceptions d'un même signe idéographique, l'accadien, comme toutes les langues, possédait souvent plusieurs mots synonymes. En ce cas, si le caractère avait une lecture plus habituelle que les autres et que l'on peut qualifier de normale dans telle ou telle de ses significations, il était en outre susceptible de se lire, suivant les circonstances, par tous les autres mots synonymes. De là découle la variété d'acceptions et surtout de lectures que nous avons été obligé d'enregistrer pour un grand nombre de signes de l'écriture. Quand la différence de lecture prononcée correspond à une différence de sens, il est bien rare que l'ensemble de la phrase dans laquelle on trouve un caractère employé ne guide pas d'une manière sûre pour transcrire aussi bien que pour traduire. Mais, comme nous l'avons dit plus haut, quand un signe est susceptible de se lire dans une signification donnée par plusieurs mots exactement synonymes, le choix devient très difficile et nos transcriptions présentent encore une grande incertitude.

2° En même temps il arrive, dans un certain nombre de cas, que l'homophonie entre deux mots ayant des significations très différentes et sans aucun lien originaire conduit à employer le caractère qui représentait l'un de ces mots pour exprimer aussi le second. C'est la première étape du phonétisme, que j'ai qualifiée ailleurs de rébus. Mais ce n'est encore là qu'un phonétisme restreint, ne s'appliquant que dans un cas déterminé. Plusieurs des signes de l'écrit accadienne nous présentent l'immobilisation et la cristallisation de ce phénomène, de telle façon

que le signe qui a pris une seconde signification, tout autre que la première, par simple analogie phonique, ne devient pas pour cela une peinture de son et continue, dans sa seconde signification à se comporter comme un idéogramme.

A côté des exemples de cette nature il y a les phonétiques indifférents, que nous avons soigneusement notés dans notre travail. Ce sont des caractères qui, tout en étant susceptibles de s'employer encore dans leur signification idéographique primitive, servent le plus souvent à peindre purement et simplement un son syllabique, en dehors de toute notion d'idée. Ils sont assez peu nombreux dans les usages de l'orthographe accadienne, qui diffère profondément sous ce rapport de l'orthographe assyrienne.

L'emploi du phonétisme pur s'y réduit presque, en effet, au syllabaire usuel des syllabes simples, à voyelle initiale ou terminale, qui n'est pas tout à fait le même en accadien qu'en assyrien, et s'y présente ainsi :

I Voyelles.

Simples : a, . i, e, . u, .
Diphthongues : ai. . ia, . ua,

II Gutturales.

1er groupe : K, g, q.
ga, . gi, . ge, . gu, .
Ka, . Ki, . Ku, .
qa, . qu, .
Signes exprimant également les trois articulations du groupe en finales :
précédés de a, . — de i, . — de u, .
2e groupe : χ.
χa, . χi, . χu, .
Signe commun pour exprimer les trois syllabes aχ, iχ, uχ, malgré le changement de la voyelle :
.

III Dentales.

Groupe unique : t, d, dh.
ta, . ti, . te, . tu, .
da, . di, . du, .
dhu, .
Signes exprimant également les trois articulations du groupe en finales :

précédées de a, . — de i, . — de u, .

IV. Labiales.

1er groupe : p, b.

pa, . pi, . pu, .

ba, . bi, . bu,

Signes exprimant également les deux articulations du groupe en finales :

précédées de a, . — de i, . — de u, .

2e groupe : m (d'une articulation particulière, tournant au v).

ma, . mi, . me, . mu, ,

am, . im, . um, .

V. Nasales.

Groupe unique : n.

na, . ni, . ne, . nu, .

an, . in, . en, . un, .

VI. Liquides.

1er groupe : r.

ra, . ri, . ru,

ar, . ir, . ur, .

2e groupe : l.

la, . li, lu,

al, . il, . ul, .

VII. Sifflantes.

1er groupe : z, s', ʒ.

za, . zi, . zu, .

s'a, . s'i, . s'u, .

ʒi, . ʒu, .

Signes représentant également les trois articulations du groupe en finales :

précédées de a, . — de i, . — de u, .

2e groupe : s.

sa, . si, . se, . su, .

as, , . is, . es, . us,

En dehors de cette série de caractères, je n'en ai pu jusqu'à présent constater

qu'un petit nombre d'autres employés comme phonétiques indifférents de syllabes composées, à voyelle placée entre deux consonnes, comme [cuneiform] = nin, [cuneiform] = mal, [cuneiform] = gan, etc. Mais les recherches ultérieures augmenteront probablement la liste de ces derniers, quand on aura pénétré plus avant dans la connaissance du lexique et de l'étymologie accadienne. En effet dans l'état actuel il y a beaucoup de mots polysyllabes où l'on ne saurait déterminer si les caractères employés à les écrire entrent comme phonétiques indifférents ou à titre d'idéogrammes représentant les différents éléments d'un composé.

Bien que dressé spécialement en vue de l'accadien, mon répertoire des caractères pourra, je crois, servir aussi à l'étude de l'assyrien. En effet on sait que les Assyriens adoptèrent l'antique écriture des Accadiens avec ses valeurs idéographiques et phonétiques, devenues désormais discordantes. Aussi toutes les significations des signes considérés comme idéogrammes, qui sont rassemblées dans mon travail, se retrouvent ou peuvent se retrouver dans des textes assyriens. Quant aux lectures prononcées que j'ai enregistrées, toutes celles qui ne comptent qu'une seule syllabe, simple ou composée, à une ou deux consonnes, ont été admises par les Assyriens comme valeurs phonétiques indifférentes. De là leur polyphonie d'une autre nature que celle des Accadiens bien qu'en dérivant, purement empirique, portant sur la peinture exclusive des sons et ne tenant pas à l'emploi des mêmes caractères comme idéogrammes. Seulement il sera facile de constater que dans un assez grand nombre de cas la lecture habituelle et normale d'un signe en accadien n'est pas la même que sa valeur phonétique la plus ordinaire en assyrien, et réciproquement.

J'ai donné dans ce répertoire une large part à la paléographie, par ce que la majeure portion des textes unilingues en accadien parvenus jusqu'à nous, les inscriptions des rois de l'Ancien Empire de Chaldée, sont tracées dans le type archaïque de l'écriture, et qu'il était nécessaire de fournir des secours à ceux qui veulent en aborder l'étude et n'ont pas encore eu l'occasion de se familiariser avec les variations du type graphique des différentes époques en pratiquant les monuments d'une manière directe. Je l'ai fait d'autant plus que la paléographie de l'écriture cunéiforme anarienne est un sujet que l'on n'a encore suffisamment ni traité, ni exposé; les secours manquent de ce côté presque absolument aux commençants, et je me suis efforcé de suppléer de mon mieux à une telle lacune. Le seul ouvrage où l'on trouve jusqu'à présent des indications paléographiques un peu nombreuses pour une grande quantité de signes, est le Syllabaire de M. Ménant, qui par là rend de très grands services. Mais sous ce rapport du moins mon travail sera plus riche et plus complet. En outre,

le procédé de reproduction que j'emploie pour ces Études, procédé si imparfait de tout autre point, a du moins l'avantage de mieux permettre des indications paléographiques un peu minutieuses que l'impression en types mobiles.

Conformément à l'habitude générale des assyriologues, je prends pour type fondamental d'écriture le caractère assyrien de l'époque la plus récente. C'est celui qu'on a reproduit en France et en Angleterre dans la typographie, et c'est celui avec lequel sont tracées les tablettes de la bibliothèque de Ninive comprenant les textes bilingues et les documents grammaticaux ou lexicographiques. Ce sont donc les formes de l'écriture assyrienne moderne que j'enregistre d'abord et d'après lesquelles j'ai classé les signes. Ensuite, sous la rubrique de chaque caractère, je place le type de l'écriture babylonienne moderne, toutes les fois qu'il en diffère. Viennent après les formes, souvent assez peu fixes, de l'écriture babylonienne archaïque — j'ai laissé de côté les types archaïques propres à l'Assyrien, cette branche de la paléographie n'ayant rien à voir avec l'étude des textes accadiens — enfin les figures primitives et non encore cunéiformes, auxquelles on a pris l'habitude de donner le nom d'écriture hiératique, assez impropre si on le compare à l'emploi du même terme quand il s'agit de l'Egypte ; car ·· ne me paraît plus douteux que l'existence d'un type de caractère antérieur et plus hiéroglyphique, c'est à dire imitant plus exactement les images des objets matériels qui ont fourni l'idée des signes de l'écriture. C'est peut-être la partie la plus neuve de mon répertoire au point de vue paléographique, car j'ai pu, grâce au dépouillement de documents dont on n'avait pas encore fait suffisamment usage, plus que doubler la liste des signes hiératiques connus jusque là.

Je n'ai point établi de distinction entre les signes simples, au nombre de 180 environ, qui constituent le fonds primitif de l'écriture cunéiforme, et les signes composés qui ont été formés ensuite par leur combinaison. Il m'a paru que ce n'en était pas le lieu, et la recherche de cette distinction mérite à elle seule de faire l'objet d'un travail spécial, que préparent d'excellentes observations de M. Smith. J'ai aussi touché quelques mots, mais bien incomplets, de cette question dans mon Introduction grammaticale.

Ainsi que je l'ai annoncé en terminant le premier fascicule de ce volume, je fais suivre le répertoire des caractères d'un appendice où j'expose les raisons qui me décident à maintenir comme vous, Général, à la langue qui fait la matière de mes études le nom d'accadien, malgré l'imposante autorité de l'opinion contraire de M. Oppert. Je serais heureux si mes arguments, que je crois pouvoir appeler mes preuves, parvenaient à

convaincre mon illustre contradicteur. Je termine enfin par une série d'additions et de corrections à mon Introduction grammaticale, tirées presque entièrement des textes nouveaux dont je vous dois la communication.

Bossieu, 1er juillet 1873.

Répertoire des caractères de l'écriture cunéiforme avec leurs valeurs accadiennes.

1.

Archaïque :

Hiératique :

Valeurs : as — heureux, propice.

dil — rappeler, annoncer — commander, ordonner, diriger.

id? — un.

χarra.

rum.

Phonétique indifférent de la syllabe as.

2.

Arch.

Hiérat.

Valeurs : χas — frapper violemment, couper, briser.

χal — frapper violemment, tuer, violence, impétuosité, crainte.

bulig — couper, diviser (lecture d'origine assyrienne).

3.

Valeur : ? — dix-huit?

4.

Arch.

Hiérat.

Valeurs : an — élevé, ciel, dieu.

anna — élevé, ciel, dieu.

annab — dieu.

dingir — dieu.

dimir — dieu.

Phonétique indifférent de la syllabe an.

5.

Babyl.

Arch.

Valeurs : χas' — poser.

sil — poser, s'étendre, devant.

tar — couper, séparation — juger, juge.

χas — briser, couper.

gut — couper, tailler.

gug.

kitamma.

6.

Arch. ,

Valeurs : pal — passer au-delà,

descendre, passage, expédition — temps, année — changer, tromper, se révolter.

tal — passer au-delà, traverser.

nuk — glaive, sacrifier.

pal / bal — parties sexuelles de la femme.

7. [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform sign]

Valeurs: be — finir, prendre fin, mourir, cadavre.

bat — vieillir, mourir, cadavre.

til — prendre fin, finir — compléter, être complet — vieillir, être ancien, ancien.

xar — mourir, cadavre.

be — ouvrir, tuyau perforé, canal, trou.

us — sang.

? — prodige, pronostic (dans les tables astrologiques).

mit.

mik.

zuz.

8. [cuneiform sign]

Valeur: adamu.

9. [cuneiform sign]

Valeur: susru — fondateur (surnom du dieu Anu).

10. [cuneiform sign]

Simple variante graphique du no 136.

11. [cuneiform sign]

Babyl. [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform sign]

Valeurs: gir — fendre, aigu, élevé, poignard, épée — être violent, violence.

rum — (valeur qui paraît d'origine assyrienne et être au moins très rare dans les textes accadiens).

12. [cuneiform sign]

Babyl. [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform sign], [cuneiform sign]

Valeurs: pur — développer, expliquer — disperser.

dec — commander, ordonner, commandement, autorité.

pal.

gim.

xu.

13. [cuneiform sign]

Valeurs: gur — se séparer, changer, se révolter, ennemi.

bab — côté, frère, autre.

14.

Semble n'être qu'une variante graphique du n° 19.

15.

Valeur: utuki — (surnom du dieu Šamaš).

16.

17.

18.

Valeurs: gaiu — aller en cercle, revenir périodiquement?
zubu — revenir périodiquement.

19.

Valeurs: Kit — compléter, accomplir, grossir, gonfler.
gudibir — (surnom du dieu Marduk).
šabur — ouvrir.

20.

Arch.

Valeur: sesLem — région, division territoriale.

21.

Arch. ,

Hiérat. ,

Valeurs: qa.
gita.

Phonétique indifférent de la syllabe qa.

22.

Valeur: Kit — compléter, accomplir.
Semble être une variante graphique du n° 19.

23

Babyl.
Arch.
Hiérat.

Valeurs: ru — donner, rendre, ajouter.
šub.

Phonétique indifférent de la syllabe ru

24.

Babyl.
Arch. ,
Hiérat. ,

Valeurs: mu — donner — rappeler, nom, souvenir — année.
murma.

Phonétique indifférent de la syllabe mu

25.

Babyl.
Arch.
Hiérat.

Valeur: mu — image.

Phonétique indifférent de la syllabe mu

26.

Arch.

Valeurs : kul — germe.

La valeur zir est assyrienne.

27 

Arch.

Hiérat.

Valeurs : sir — lumière.

? — nombril.

28. 

Variante graphique du n°12, ayant spécialement la valeur de :

du — commander, ordonner, commandement, autorité.

29 

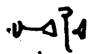
Babyl.

Arch.

Hiérat.

Valeur : na — marque, remarque, souvenir.

Phonétique indifférent de la syllabe na.

30. 

Babyl.

Arch.

Valeurs : ti — serpent.

ti — lancer, poser, payer — courir vite — saisir — approcher.

sil — vie.

Phonétique indifférent de la syllabe ti.

31.

Babyl.

Arch.

Valeurs : uru — ville, habitation fixe.

er — cendre multiplier.

32.

Valeur : uru — tente, habitation, ville.

33.

Valeur : egil.

Cette forme s'emploie aussi fréquemment comme une combinaison des deux caractères , pour exprimer le nom de la déesse Istar.

34.

Valeur : sek — sommet.

35.

Valeur : gur.

36.

Valeur : uggi — rang, ligne, assemblée.

37.

Valeurs : uru — ville, habitation.

gisgal — mât dressé.

mulu — homme (dans ce cas il

est presque toujours suivi du complément phonétique lu et très souvent précédé du déterminatif aphone d'« homme, » [cuneiform] [cuneiform] [cuneiform]).

? — sud.

38. [cuneiform]

Valeur : silik — ranger, disposer, mettre en ligne, rang, ligne.

39. [cuneiform]

Valeur : ? — sorte de parasol, insigne de pouvoir — vaisselle, plat.

40. [cuneiform]

Combinaison graphique des deux signes [cuneiform], qui s'emploie souvent pour écrire le nom du dieu Bel.

41. [cuneiform]

Combinaison graphique des deux signes [cuneiform], qui s'emploie quelquefois pour écrire le nom du dieu Nabu.

42. [cuneiform]

Babyl. [cuneiform]

Arch. [cuneiform], [cuneiform]

Hiérat. [cuneiform]

Valeurs : ka — bouche — parole, parler — demander, humble — face, surface — boire — manger (peut s'appliquer à toute action faite par la bouche).

gu — bouche, parole.

dik — parole.

kir — parole, tromperie

dû — hiatus, fosse, embuche.

ka — tout.

Phonétique indifférent de la syllabe ka.

43. [cuneiform]

Arch. [cuneiform]

Valeur : mie — bataille.

44 [cuneiform]

Valeur : inpar — gloire, renommée — parole.

45 [cuneiform]

Arch. [cuneiform]

Valeur : emi — langue, langage.

46. [cuneiform]

Simple variante graphique du suivant.

47. [cuneiform]

Valeur : ? — lèvre.

48. [cuneiform]

Valeur : ? — lèvre.

49. [cuneiform]

50.
Valeur: ? — avoir faim, jeûner, jeûne.

51.
Valeur: khâ ? — manger.

52.
Arch.
Valeur: mû.

53.

54.

55.
Valeur: ibira.

56.
Valeur: ? — joie, contentement.

57.
Arch.

58.
Valeur: ? — creux, cavité.

59.
Arch.
Valeur: bat — mort, poison, philtre, sortilège funeste.

60.
Valeur: ? — terreur.

61.
Valeur: ? — exploits.

62.
Babyl.
Arch.
Valeur: nak — boire, boisson.

63.

64.
Babyl.
Arch. , , ,
Hiérat. ,
Valeurs: la — degré, escalier.
la — fard d'antimoine (servant à peindre les yeux).
Phonétique indifférent de la syllabe la

65.
Babyl.
Arch. ,
Valeurs: tu — assaillir, attaquer, entrer — se coucher (en parlant du soleil).
tur — passer, franchir, entrer.
Phonétique indifférent de la syllabe tu.

66. [cuneiform]

Babyl. [cuneiform]

Arch. [cuneiform]

Hiérat. [cuneiform]

Valeurs: li — élever, élevé, précieux — pays élevé, contrée montagneuse — pays.

gub — élevé, précieux.

Phonétique indifférent de la syllabe li.

67. [cuneiform]

Arch. [cuneiform]

Hiérat. [cuneiform]

Valeurs: pin — fondation.

ingar — fondation (lecture d'origine assyrienne).

apin — construction.

uru — construction.

68. [cuneiform]

Babyl. [cuneiform]

Arch. [cuneiform]

Hiérat. [cuneiform]

Valeur: maχ — très grand, très élevé.

69. [cuneiform]

Arch. [cuneiform]

Hiérat. [cuneiform]

Valeurs: bar — être fort, puissant, fort — briller — être élevé, haut.

bar — lier, double, autre.

bar — abandonner.

mas — séparer, couper, glaive — mesure de capacité — moitié.

šâ.

70. [cuneiform]

Babyl. [cuneiform]

Arch. [cuneiform]

Hiérat. [cuneiform]

Valeurs: rat.

sit.

71. [cuneiform]

Babyl [cuneiform]

Arch. [cuneiform]

Hiérat. [cuneiform]

Valeurs: nun — chef, grand.

χan — poisson — vaisseau.

zil — protecteur.

72. [cuneiform]

Paraît n'être qu'une variante graphique du précédent.

73. [cuneiform]

Valeurs: tur — splendeur, puissance, ce qui inspire le respect.

silam.

C'est peut-être une simple variante graphique du suivant.

74. [cuneiform]
Valeur: akar — splendeur, puissance — respect, crainte.

75. [cuneiform]
Arch. [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform]
Valeur: bère? — procréation, rejeton, produit — revenu, redevance.

76. [cuneiform]
Arch. [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform]
Valeur: kun — queue.
Phonétique indifférent de la syllabe kun.

77. [cuneiform]

78. [cuneiform]

79. [cuneiform]
Arch. [cuneiform]
Valeurs: χu — oiseau.
pag — oiseau.
Phonétique indifférent de la syllabe χu.

80. [cuneiform]
Valeur: sa? — annoncer, prophétiser.

81. [cuneiform]
Arch. [cuneiform], [cuneiform], [cuneiform]
Valeurs: ik — pilier, colonne — montant de porte, porte.
gal — se tenir debout, exister.
gap.
Phonétique indifférent de la syllabe ik.

82. [cuneiform]
Babyl. [cuneiform]
Arch. [cuneiform], [cuneiform] [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform]
Valeurs: nam — destinée, sort, qualité, fixer un sort.
sim — destinée, sort (lecture d'origine assyrienne).
nam — lieu, région.
Phonétique indifférent de la syllabe composée nam.

83. [cuneiform]
Arch. [cuneiform], [cuneiform]
Valeur: mut.

84. [cuneiform]
Babyl. [cuneiform]
Arch. [cuneiform], [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform], [cuneiform]
Valeurs: zi — vivre, vie, âme, personne, esprit — règlement, règle, loi.
zi — enlever, éloigner, élever.

Phonétique indifférent de la syllabe zi.

85. [cuneiform sign]

Babyl. [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform sign]

Hiérat. [cuneiform sign]

Valeurs: gi — transporter, déporter — restaurer.

gi — fond, ce qui est en bas, fondation, fonder.

gi — flamme.

Phonétique indifférent de la syllabe gi.

86. [cuneiform sign]

87. [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform sign]

Hiérat. [cuneiform sign], [cuneiform sign]

Valeur: ri — annoncer, colline — élever, élévation — lever, apparition (d'un astre).

Phonétique indifférent de la syllabe ri.

88. [cuneiform sign]

Babyl. [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform sign]

Valeur: gub — main gauche, gauche.

89. [cuneiform sign]

Valeurs: tun — crépuscule.

Xub.

90. [cuneiform sign]

Variante graphique du n° 99.

91. [cuneiform sign]

Babyl. [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform sign], [cuneiform sign]

Hiérat. [cuneiform sign]

Valeur: ak — faire, agir bâtir — créer, surveiller.

Phonétique indifférent de la syllabe ak.

92. [cuneiform sign]

Valeur: mie — bataille.

93. [cuneiform sign]

Valeur: sas.

94. [cuneiform sign]

Valeur: ? — briser, mettre en pièces.

95. [cuneiform sign]

Valeur: kum — lin, étoffe de lin.

96. [cuneiform sign]

Valeur: ? — ongle, coup d'ongle (remplaçant la signature sur un acte).

97. [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform sign]

Hiérat. [cuneiform sign], [cuneiform sign]

Valeur: dim — cours d'eau, rivière.

98.
Babyl.
Arch. ,
Hiérat.
Valeurs: mun — bienfait, faveur.
mun — soldat, combattant.

99.
Valeurs: ? — partager, partage — choisir, choix.
bulug — partage (lecture d'origine assyrienne).

100.
Arch. ,
Hiérat.
Valeurs: en — lier, lien — dominer, maître, seigneur.
mul — maître, seigneur (c'est la lecture qui doit être adoptée pour le nom divin , en assyrien Bel).

101.
Valeur: dara — sorte de mouflon ou de bélier sauvage.
Précédé du déterminatif aphone , ce signe s'emploie quelquefois pour exprimer le nom du dieu Nuah.

102.
Variante graphique du n° 89.

103.
Valeur: ? — fruit.

104.
Arch.
Hiérat. ,
Valeur: sur — pousser, faire sortir — crier, proclamer — faire prospérer, favoriser, protéger.

105?
Arch.
Hiérat.
Valeurs: sux? — pays.
tisxu.

106.
Valeur: tisxu.
Précédé du déterminatif aphone , c'est le nom de la déesse appelée en assyrien Istar.

107.
Valeurs: sax — flamber, flamboyer, flamme.
nax — subordonner, soumettre.

108. ,

Babyl.
Arch.
Hiérat. ,
Valeur: ba — déchirer, couper — fabriquer, travailler — serre.
Phonétique indifférent de la syllabe ba.

109. ,
Babyl.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: zu — rendre, augmenter, améliorer — connaître.
zu — tableau, signe zodiacal.
Phonétique indifférent de la syllabe zu.

110.
Babyl.
Arch. , , , ,
,
Hiérat.
Valeurs: s'u — ventre, corps, peau.
s'u — multiplier, grandir.
sim — multiplier, grandir.
Phonétique indifférent de la syllabe s'a.

111.
Valeurs: sun — être devant, protéger, gouverner.
lait;

112.

Arch.
Hiérat.
Valeur: muk.

113.
Babyl.
Valeur: zadim — rameau, branche?

114.
Arch. , ,
Hiérat.
Valeurs: nit — servir, serviteur.
eri — serviteur.

115
Babyl.
Arch.
Hiérat.
Valeur: ab? — mois.

116.
Valeurs: sax — heureux, favorable, de bon augure.
sax — ours.

117.
Variante graphique du n° 115.

118.
Babyl.
Valeur: sibir — couper, moissonner, moisson.

119

120. Arch.
Valeur: gur — établir — rétablir, resti-tuer, rendre.

121 Arch.
Valeur: dar.

122. Valeur: ? — mou, flasque, languissant, flétri.

123. Arch.
Hiérat.
Valeur: ša — poser, donner — voie, chemin.
ša — ulcère.
Phonétique indifférent de la syllabe ša.

124. Valeur: ? — ciel.

125. Babyl.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: ši — corne — frapper de la corne, frapper, coup — côté.
ši — remplir, accomplir.
šig — remplir, accomplir.
Phonétique indifférent de la syllabe ši.

126. Arch.
Valeurs: ši — achever, compléter, remplir.
ši — rein
? — rouge.

127. Babyl
Arch.
Hiérat.
Valeurs: mâ — vaisseau, arche.
šik — vaisseau, bateau.
mak.
Employé quelquefois, mais rarement, comme phonétique indifférent de la syllabe mâ.

128 Variante graphique du n° 130

129.

130 Arch.
Hiérat. ,
Valeurs: dak — creux, voûte.
dir — bleu, bleu foncé — obscur.

pir — diriger, conduire? — compléter, complément, supplément — sommet.

131. [cuneiform]
Valeurs: della.
dims'un.

132. [cuneiform]
Valeur: surru.

133. [cuneiform]
Valeur: guana — milieu, intérieur.

134. [cuneiform]
Valeur: uz.

135? [cuneiform]
Valeurs: mas' — guerrier, soldat — génie guerrier.
alab — génie guerrier (lecture d'origine assyrienne, tenant à la figure de taureau qu'on donnait à cette sorte de génies)

136. [cuneiform]
Babyl. [cuneiform]
Arch. [cuneiform], [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform], [cuneiform]
Valeur: sak — tête, commencement, sommet, chef, aîné.

La lecture ris est purement assyrienne.

137. [cuneiform]
Valeur: ura — mâle, viril, vaillant.

138. [cuneiform]
Valeur: ? — chapiteau.

139. [cuneiform]
Valeur: ara — féminin, efféminé.

140 [cuneiform]
Arch. [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform]
Valeur: tab — ajuster, poser, laisser, ajouter — confier, répondre de — commencer. — bande.

141 [cuneiform]
Babyl [cuneiform]
Arch. [cuneiform], [cuneiform], [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform]
Valeurs: rû — faire, construire.
Kak — faire, compléter, tout.
pâ — faire, construire.

142. [cuneiform]
Arch. [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform], [cuneiform]
Valeurs: ru — balayer, arracher, nettoyer — pelle, foyer.

Kisal — sacrifice, autel.
zal — jointure, voisinage.
ni — dieu
dik.
Phonétique indifférent de la syllabe ni.

143. [cuneiform sign]
Arch. [signs]
Hiérat. [signs]
Valeurs: ir — fruit, embryon, foetus.
sakal — fruit, embryon, foetus.
Phonétique indifférent de la syllabe ir.

144. [cuneiform sign]
Arch. [signs]
Hiérat. [signs]
Valeurs: mal — compléter, accomplir, remplir — habiter, maison.
ê — maison
ilba.
Phonétique indifférent de la syllabe composée mal, et dans certains cas de ê.

145. [cuneiform sign]
Arch. [sign]
Valeur: gusur — faire une charpente, charpente — squelette.

146. [cuneiform sign]
Arch. [sign]
Hiérat. [sign]
Valeur: Kisal — autel, sacrifice.

147. [cuneiform sign]

148. [cuneiform sign]
Arch. [sign]
Hiérat. [sign]
Valeurs: nen — mère
luku — mère.
exi — mère
rapas — mère, large (lecture d'origine assyrienne)
ismal — large.

149. [cuneiform sign]
Arch. ?
Hiérat. [sign]
Valeur: ? — mère.

150. [cuneiform sign]
Valeur: ? — miséricorde, grâce.

151. [cuneiform sign]
Valeur: agu — couronne, diadème.

152. [cuneiform sign]
Valeur: ? — génératrice, mère.

153. [cuneiform sign]

154. [cuneiform sign]
Valeur: ? — pardon, grâce, faveur.

155.

156.

Arch.

Hiérat. ,

Valeurs : gan — vue, présence.

ginû — présence — plaine, champ.

gan — enclos.

Kar — sommet, pointe.

gâgunû.

157.

Variante graphique du n° 130, ayant les mêmes valeurs et en plus celles de :

dak — se séparer, quitter.

bara.

158.

Valeurs : Kisi — fourmi.

Kisim
Xarub
zibin
surim
sarim
} — espèces d'insectes analogues.

159.

Valeurs : agan.

ubir.

160.

Valeur : amas — espérance, désir — confiance.

161.

Babyl.

Arch.

Hiérat.

Valeurs : us — phallus, mâle — long, étendre, sosse (durée de 60 ans), multiple de toutes les mesures par 60 — mouiller.

nita — homme.

Phonétique indifférent de la syllabe us.

162.

Valeur : Kas — urine.

163.

Arch.

Hiérat.

Valeur : tag — pierre.

164. ,

Valeurs : tik — front, devant, voisinage, rivage — totalité, ensemble.

gâ.

165.

Valeur : mus'ub.

166.

Valeur : gun — poids, talent — tribut.

167.

Valeur: dur.

168.

Valeur: ? — cuivre, bronze.

169.

Arch.

Hiérat.

Valeurs: sana — quatre.

irba — quatre (lecture d'origine assyrienne).

170.

Arch.

Hiérat.

Valeur: ab — vallée, ondulation — inégalité, tache, défaut.

Phonétique indifférent de la syllabe ab.

171.

Arch.

Hiérat.

Valeur: nab — lumière, jour.

172.

Arch.

Hiérat.

Valeur: mul — étoile, constellation — étinceler, briller comme une étoile.

173.

Arch.

Hiérat.

Valeurs: tag — étendre, disposer en assises, assise de briques — compléter, parfaire — sentence, augure.

tak — craindre.

sum.

174.

Babyl.

Arch.

Hiérat.

Valeur: ka — porte.

175.

Babyl.

Arch.

Hiérat.

Valeur: az — sortir, apparaître.

Phonétique indifférent de la syllabe az.

176.

Babyl.

Arch.

Hiérat.

Valeur: uk — véritable, existant.

Phonétique indifférent de la syllabe uk.

177.
Arch.
Les n°s 177-183 ne sont connus que par le fragment de liste des caractères archaïques d'emploi rare contenu dans la tablette K 135 du Musée Britannique. Nous en restituons la forme moderne par analogie avec le n° 176.

178.
Arch.

179.
Arch.

180.
Arch.

181.
Arch.

182.
Arch.

183.
Arch.

184.
Variante graphique du n° 224.

185.
Babyl.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: um — laisser, abandonner — faire adhérer.
dix — tablette, pierre aplanie, inscription.
Phonétique indifférent de la syllabe um.

186.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: dib — tablette, inscription, document.

187.
Valeur: zumuk.

188.
Valeur: s'amak — rassemblement, totalité.

189.
Variante graphique du n° 277.

190.
Arch.
Valeur: urud — métal, cuivre.

191.
Arch.
Valeur: ninua — nom de la ville

Ninive et de la déesse Ninâ
(lecture d'origine assyrienne)

192. [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign]
Hiérat. [cuneiform sign]
Valeur: i — majestueux.
Phonétique indifférent du son i.

193. [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform signs]
Hiérat. [cuneiform sign]
Valeurs: gan — écouler, écoulement, nuage pluvieux.
gan — exister, être — celui-ci.
kam — (particule servant à la notation des nombres ordinaux).
Phonétique indifférent de la syllabe gan.

194 [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform signs]
Hiérat. [cuneiform sign]
Valeur: ad — père.
Phonétique indifférent de la syllabe ad.

195. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign]
Valeur: si — voir, vue — apparition, lever (d'un astre).
Phonétique indifférent de la syllabe si.

196 [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign]
Combinaison des n°s 192 et 459.
Phonétique indifférent de la diphthongue ia.

197 [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform signs]
Hiérat. [cuneiform signs]
Valeurs: tur — être petit, petit, enfant — jeune homme, chef guerrier.
dû — enfant, fils.

198. [cuneiform sign]
Valeurs: ganna — hiérodule, gadesch. χιβιώ.

199. [cuneiform sign]
Valeur: turrak — fille.

200. [cuneiform sign]
Valeur: turrak — fille.

201. [cuneiform sign]
Valeur: damugu — (surnom du dieu Šin).

202. Valeur: gasmu — (surnom de la déesse Zarpanit).

On ne connaît pas de forme moderne de ce caractère; il est donné sous son type archaïque dans les tablettes grammaticales.

203. Babyl. Arch. , , Hiérat.

Valeurs: ta.

nas.

Phonétique indifférent de la syllabe ta.

204. Valeur: ? — obscurité, ténèbres.

205. Babyl. Arch. Hiérat. ,

Valeur: in — mauvais, entaché.

Phonétique indifférent de la syllabe in.

206. Babyl. Arch. , , Hiérat. ,

Valeurs: ungal — roi.

sar — roi (lecture d'origine assyrienne, qui ne commence à se montrer que vers l'époque de l'avènement de la dynastie des rois d'Aganê).

207. Babyl.

Valeur: rap.

208. Valeur: dim.

Je n'ai jamais rencontré ce signe que dans le mot dimmer (pour dingir) « dieu. »

209.

210. Babyl. Arch. Hiérat.

Valeur: Kib.

211. Arch. , Hiérat.

Valeurs: bi — deux, double — doubler.

Kas — deux, double.

Phonétique indifférent de la syllabe bi.

212. , Arch.

Hiérat.

Valeurs: Kas — deux, double.

ras — chemin.

213.

Valeur: gur — science, connaissance.

214.

Valeur: ? — abondance, générosité.

215.

Babyl.

Arch.

Valeurs: is — terre, poussière.

sapar — terre, poussière.

mil — tas, monceau.

summa.

Phonétique indifférent de la syllabe is.

216.

Valeur: ? — commencer.

217.

Valeur: Kabar — repos, cessation, calme.

218.

Arch.

Valeurs: sim — prix, revenu, rémuné-ration..

nik.

siriz.

219.

220.

Arch.

Hiérat.

Valeurs: gu — fatiguer, fatigue, pénible — désert.

gum.

Phonétique indifférent de la syll

221.

Arch. , , ,

Valeur: ur — peser, égaler — fonder, maçonner — fondement, (astronomiquement) le nadir — testicule.

Phonétique indifférent de la syllabe ur.

222.

Babyl.

Arch. ,

Valeurs: il.

Kakasiga.

Phonétique indifférent de la syllabe il.

223.

Arch.

Hiérat.

Valeurs: du — marcher, aller, poursuivre

dun — marcher, aller — pousser (en parlant des plantes).

gub — aller, poursuivre.
gub — fortifier, garantir.
gin — se tenir, être ferme, exister.
Phonétique indifférent de la syllabe du.

224. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign]
Valeur: ? — homme (revêtu d'une fonction), classe d'hommes, tribu.

225? [cuneiform sign]
Valeur: ? — être appliqué sur quelque chose, adhérer.
La lecture prononcée de ce signe, encore inconnue, a un ṭ comme lettre finale.

226 [cuneiform sign]
Valeur: nin — stabilité.

227. [cuneiform sign]
Valeurs: χil.
rik.

228. [cuneiform sign]
Valeur: gisdin — chèvre.

229. [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign], [cuneiform sign]
Valeurs: ib — milieu, intérieur.
tum — crainte.
Phonétique indifférent de la syllabe ib.

230. [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Valeur: egir — après, suite — longueur.

231. [cuneiform sign]
Variante graphique du précédent.

232. [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Valeur: pas'? — âne, bête de somme.

233. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign]
Hiérat. [cuneiform sign]
Valeurs: iz — arbre, bois.
gis' — arbre, bois
Phonétique indifférent de la syllabe iz.

234. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign]
Hiérat. [cuneiform sign], [cuneiform sign], [cuneiform sign]
Valeurs: pa — oindre, onction royale — puissance.
χat — lever du jour.
kun — lever du jour.
Phonétique indifférent de la syllabe pa.

235? [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Variante graphique du n° 496.

236. [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign]
Hiérat. [cuneiform sign], [cuneiform sign]
Valeurs: mar – habiter.
mar – chemin
niχ.
Phonétique indifférent de la syllabe composée mar.

237. [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign], [cuneiform sign]
Valeurs: ge – abîme, a qui est en bas.
Kit – abîme.
Phonétique indifférent de la syllabe ge.

238. [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign]
Hiérat. [cuneiform sign]
Valeurs: u – mesurer, mesare, coudée.
kus – restaurer – diriger, conduire.
sam – restaurer – nourrir.
Phonétique indifférent du son u.

239. [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign], [cuneiform sign]
Hiérat. [cuneiform sign], [cuneiform sign]
Valeurs: ga – lier, subordonner, soumettre – jaug, timon.
ga – purifier par le feu.
Phonétique indifférent de la syllabe ga.

240. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign]
Hiérat. [cuneiform sign]
Valeurs: luχ – intelligence.
laχ – intelligence.
luχ – serviteur.
sun.

241. [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign], [cuneiform sign]
Valeur: al.
Phonétique indifférent de la syllabe al.

242. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign], [cuneiform sign]
Hiérat. [cuneiform sign], [cuneiform sign]
Valeurs: mis – être fort, force, soldat – confirmer, confirmation, cachet, écriture.
pisan – confirmation, cachet signature.
alal – confirmation d'un acte.
sit – mesurer, nombre.
rid.
lak.

Kisib.

243.
Valeurs: dibbi-sak — tablette royale, ordre royal.
dal —— confirmation, sceau (d'un acte public)
? — roseau, pousse de roseau.

244
Arch. , ,
Hiérat. ,
Valeur: ê — maison, temple.

245.
Variante graphique du n° 87.

246.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: gut — boeuf.
ḳar — boeuf.
lê — boeuf.
dapara — boeuf
telal — démon qui prend la forme d'un taureau.

247.
Valeurs: garza.
billudu.

248.
Valeur: maskim — étable, parc à bestiaux — piège, embûche — tendre une embûche.

249.
Valeur: sabra.

250.

251.
Valeurs: nuzku — (cette lecture, dont on ignore le sens, est peut-être d'origine assyrienne).
? — le zénith du ciel.

252.
Babyl.
Arch.
Hiérat.
Valeur: siba — pasteur.

253.
Arch. ,
Hiérat.
Valeur: sab — couper, tailler, mettre en fragments.

254.
Babyl.
Arch. ,

Hiérat. [sign]
Valeurs: e — maison, voûte.
e — parole.
Phonétique indifférent du son e.

255. [sign]
Babyl. [sign]
Valeurs: duk — choisir.
duk — domicile, habitation.
lud.

256. [sign]
Babyl. [sign]
Arch. [sign], [sign]
Valeurs: un — homme.
uku — peuple, pays.
kalama — pays.

257. [sign]
Babyl. [sign]
Arch. [sign], [sign], [sign]
Hiérat. [sign], [sign]
Valeurs: kal — fortifier, agrandir, puissant, fort.
dan — puissant (lecture d'origine assyrienne).
gurus — élevé, puissant, vaillant — homme libre.
lab — puissant.
kal — creuser, fouiller.
rib.
zan.

sim.

258. [sign]
Babyl. [sign]
Arch. [sign], [sign], [sign]
Hiérat. [sign]
Valeur: am — buffle.
Phonétique indifférent de la syllabe am.

259. [sign]
Valeur: azu — chair, membre, parenté, santé.

260. [sign]
Arch. [sign], [sign]
Hiérat. [sign]
Valeurs: ne — feu.
kum — feu.
bil — brûler, feu.
gibil — brûler.
de — commencer, être nouveau, nouveau.
gul.

261. [sign]
Variante graphique du précédent, ayant exclusivement les valeurs:
gibil — brûler.
gi.

262. [sign]
Valeurs: gil — construction, mur.

sim — glisser.

263. [cuneiform sign]
Variante graphique du précédent, ayant les mêmes valeurs, et en plus celle de:
guk.

264. [cuneiform sign]
Valeur: nir — gouverner, souverain, roi.

265. [cuneiform sign]
Valeur: akar — respect, crainte.

266. [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign]
Hiérat. [cuneiform sign]
Valeurs: ub — région.
âr — région.
âr — nez
Phonétique indifférent de la syllabe ub.

267. [cuneiform sign]
Valeur: mebulug — choisi, de choix (lecture d'origine assyrienne).

268. [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign], [cuneiform sign]
Valeurs: gab — poitrine, devant.
gab — fendre — fissure, gouffre — délivrer, rendre libre — trans-mettre la propriété — passer, finir,
tax — poser, placer, élever.
rada.

269. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign], [cuneiform sign]
Valeurs: zin — désert.
zer — après — aller à la suite, poursuivre, chasser.

270. [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign], [cuneiform sign]
Valeur: tax — poser, placer, élever.

271. [cuneiform sign]
Valeur: sam — office, prix, don.

272. [cuneiform sign]
Valeurs: zig — briser, détruire.
xas — briser, couper.

273. [cuneiform sign]
Variante graphique du n° 276.

274. [cuneiform sign]
Valeurs: uru — enfantenant, fécondité.
ugadili.

275. [cuneiform sign]

276. [sign]
Valeurs: isbar — massue, instrument contondant.
azu — créer, produire, créateur, producteur — tailler, fendre.

277. [sign]
Valeur: urugal — géant, héros.

278. [sign]
Valeur: sam.

279. [sign]
Arch. [signs]
Hiérat. [signs]
Valeurs: aka — élever, soutenir, exalter, favoriser — se complaire à.
ram — (valeur d'origine assyrienne, qui ne se trouve que dans le mot <u>naram</u>, emprunté à cette langue par quelques textes accadiens, lesquels ne sont pas de l'époque la plus ancienne).

280. [sign]
Valeur: ? — diviser.

281. [sign]
Arch. [signs]
Hiérat. [sign]
Valeurs: lab.
nud.

282. [sign]
Valeur: agarin — mère.

283. [sign]
Variante graphique du n° 191.

284. [sign]
Valeur: abigi.

285. [sign]

286 [sign]
Babyl. [sign]
Arch. [signs]
Valeur: gaz — écraser, tuer, effacer, combat, victime.

287. [sign]
Arch. [sign]
Valeurs: lil — s'élever, monter, élévation, hauteur, élevé — roi.
lil — sorcellerie.
ubi — charme, sortilège.
galam.
galum.

288. [sign]

289. [sign]
Valeur: zikuru — la terre.

290 [cuneiform]
Valeur: taltal — (surnom du dieu Nuah).

291 [cuneiform]
Babyl. [cuneiform]
Arch [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform]
Valeurs: s'e — donner, don.
Sem — donner, don.

292. [cuneiform]
Babyl. [cuneiform]
Arch. [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform]
Valeur: rax.

293. [cuneiform]
Babyl. [cuneiform]
Arch. [cuneiform], [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform]
Valeurs: s'ar — écrire, graver, écriture — ligne, planter en ligne.
χir — pousser, crier, proclamer.
χir — enclore, lier.
esir.
Kismax.

294. [cuneiform]
Valeurs: ubara — étincelle, charbon, éclat (sans flamme comme celui d'un charbon rougi).
? — élévation, protection.

295. [cuneiform]
Arch [cuneiform]
Valeur: as'ilal — premier, aîné.

296 [cuneiform]
Babyl. [cuneiform]
Arch. [cuneiform], [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform]
Valeurs: bat — mur, enceinte fortifiée, forteresse.
bat — mourir, mort.

297 [cuneiform]
Valeur: dadrum — inventeur.

298. [cuneiform]
Valeur: mermer — (surnom du dieu Bin).

299. [cuneiform]
Valeur: lu — troubler, bouleverser.

300. [cuneiform]
Babyl. [cuneiform]
Arch. [cuneiform]
Valeurs: dê — passer, changer — ramener, rétablir — prendre — briser, tailler, miner.
gâ.

301

Arch.

Valeurs : kus — assombrir, ombrager, ombre, obscurcissement, éclipse — reposer, repos.

sur — obscurcir, obscurcissement?

302.

303.

Babyl.

Arch. ,

Hiérat.

Valeurs : ra — laver, inonder, inondation, irrigation — se porter sur, envahir.

ra — soutenir

Phonétique indifférent de la syllabe ra.

304.

Variante graphique du n° 301.

305.

Arch.

Valeur : ? — région.

306.

307.

Babyl.

Arch.

Hiérat. ,

Valeurs : sâ — homme (par opposition à femme)

gum — mâle, homme.

ku — homme.

mulu — homme (dans le sens général de l'humanité)

308.

Babyl.

Arch. ,

Hiérat.

Valeurs : sis — frère.

hur — protéger — illuminer?

hur — être amer.

309.

Babyl.

Arch.

Hiérat. ,

Valeur : da — fouiller, saper, renverser — sillon, champ.

Phonétique indifférent de la syllabe de

310.

Babyl.

Arch.

Valeurs : sak — être droit, droit, vrai — droite — mur.

tami.

311.

Babyl.

Arch.
Hiérat.
Valeurs: ma — plaine, contrée.
ma — commémorer.
Phonétique indifférent de la syllabe ma.

312.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: as — mesurer, compter, mesure — imprécation, enchantement (par la puissance des nombres).
as — colorer (?)
Phonétique indifférent de la syllabe as.

313.
Arch. ,
Hiérat.
Valeur: gal — grand.

314.

315.
Valeur: ? — invoquer.

316.
Arch. ,
Valeurs: mir — couronne, tiare, cercle — (astronomiquement) halo.
agu — tiare.

317.
Arch.

318.
Arch.
Valeur: bara — autel, gloire — parfumer, parfum.

319.
Valeur: sara — commencer, commencement.

320.
Babyl.
Arch.
Hiérat. ,
Valeurs: bur.
gil.

321.
Babyl.
Arch.
Valeurs: bis — vénérer, honorer — adorer.
gar.

322.
Babyl.
Arch.
Valeur: kir — multiplier, produire abondamment, être fécond.

323.

Babyl. [cuneiform]
Valeur : gar

324. [cuneiform]
Babyl. [cuneiform]
Valeur : pir.

325. [cuneiform]
Babyl. [cuneiform]
Arch. [cuneiform], [cuneiform], [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform], [cuneiform]
La tablette du Musée Britannique, découverte à Nimroud, qui contient une liste de caractères hiératiques avec leur transcription en caractères plus modernes, enregistre aussi sous cette rubrique la forme [cuneiform], qu'elle reproduit une seconde fois sous la rubrique du caractère n° 175.
Valeurs : id — main, force, puissance.
id — im.
a.
Phonétique indifférent de la syllabe id.

326. [cuneiform]

327. [cuneiform]
Arch. [cuneiform]
Valeur : ? — mentir.

328. [cuneiform]
Arch. [cuneiform]
Valeurs : dic — milieu, entre — mêlée, bataille.
una.

329. [cuneiform]
Arch. [cuneiform]
Valeurs : de — fuir, abandonner — perdre — désert — disperser, asperger.
num — abandonner.
idgal.

330. [cuneiform]
Valeur : ? — hermaphrodite (Oppert).

331. [cuneiform]
Variante graphique du n° 287.

332. [cuneiform]

333 [cuneiform]
Valeurs : siq — venir vivement, atteindre, attaquer — élever — pénétrer.
luq.

334. [cuneiform]
Valeur : ? — bétail.

335. [cuneiform]
Babyl. [cuneiform]
Valeurs : lani — image, statue, sculpture.
salam — image, statue, sculpture.
alam — image, statue, sculpture.

alala.
bixeba.

336.
Valeur: ? — dame.

337.
Valeurs: sik — étoffe teinte, couleur.
sizi — vert, jaune.
ara — vert, jaune.

338.
Valeurs: dub — briser, disperser — tailler — étendre.
balag — briser, diviser (lecture d'origine assyrienne).
lamit.

339.

340.
Babyl.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: sa — soumettre, subjuguer, placer dessous — sillon, champ.
nâ — sillon, champ.
Phonétique indifférent de la syllabe sa.

341.
Babyl.
Arch. , , ,
Hiérat. ,
Valeurs: akkad — montagne, pays montagneux — Chaldée.
tilla — pays montagneux (cette lecture est celle du groupe quand il s'applique à l'Arménie).

342.
Babyl.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: sa — main, puissance, bienfait.
sugab — main.
Phonétique indifférent de la syllabe su.

343.
Arch.
Valeur: khuma — propice, heureux, bonne fortune.

344.
Babyl.
Arch.
Valeurs: lub — esclave.
lul — esclave, serviteur.
pax — abondant.
rar.
mas.

345.
Valeur: xilib — dieu.

346. [cuneiform sign]

Valeur: ubisaga — (Surnom du dieu Bel).

347. [cuneiform sign]

348 [cuneiform sign]

Babyl. [sign]

Arch. [sign]

Hiérat. [sign], [sign]

Valeurs: se — fin, bonheur.

se — grain, céréale.

higa — jaune, petit d'un animal.

sana.

Phonétique indifférent de la syllabe se.

349 [cuneiform sign]

Babyl. [sign]

Arch. [sign], [sign]

Hiérat. [sign] [sign]

Valeurs: bu — lier, nouer, noeud.

sir — lier, nouer.

bu — étendre, éloigner, longueur — s'étendre vers, attaquer.

gid — étendre, éloigner.

sepuz — se lever (en parlant d'un astre)

s'us

guz.

Phonétique indifférent de la syllabe bu.

350. [cuneiform sign]

Babyl. [sign]

Arch. [sign]

351. [cuneiform sign]

Babyl. [sign]

Arch. [sign]

Hiérat. [sign]

Valeurs: sud — étendre, éloigner, étendu, lointain, loin.

ezu.

352. [cuneiform sign]

Babyl. [sign]

Arch. [sign]

Hiérat. [sign]

Valeurs: sir — serpent.

mus.

353 [cuneiform sign]

Babyl. [sign]

Arch. [sign], [sign]

Valeurs: uz.

sir — serpent.

Phonétique indifférent de la syllabe uz.

354. [cuneiform sign]

Babyl. [sign]

Arch. [sign], [sign]

Valeur: tir — tribu — langue.

355. [cuneiform sign]

Babyl. [sign]

Arch.

Hiérat. ,

Valeurs: te — fondation, base — durée.

dimmenna — pierre angulaire, fondation (lecture d'origine assyrienne).

te — lancer, saisir, prendre

Phonétique indifférent de la syllabe te.

356.

Babyl.

Arch. ,

Hiérat.

Valeur: kar — fortifier — forteresse, digue, quai.

357.

Arch.

Valeurs: u — seigneur, roi.

ge — Seigneur.

bar — augure, astrologie.

ge — dix.

358.

Valeur: babar — album (surface blanchie pour recevoir une inscription).

359.

Arch.

Hiérat. ,

Valeurs: si — oeil, face, présence — vue — pays.

lim — oeil.

si — mille.

igi.

Phonétique indifférent de la syllabe si.

360.

Arch.

Hiérat.

Valeur: χal — être mauvais, faire du mal, mauvais, méchant — effrayer, craindre.

361.

Arch. ,

Hiérat. , ,

Valeur: kuru — surveiller, protéger, favoriser, propice, heureux — fortune, faveur, puissance, bon augure.

362. ,

Babyl.

Arch.

Hiérat.

Valeurs: saba — service, hommage — augure.

izku — service, hommage.

363.

Valeur: ? — observatoire, observation astronomique.

364. [cuneiform]
Babyl. [cuneiform]
Arch. [cuneiform]
Valeur: pam — se souvenir, rappeler, annoncer.

365. [cuneiform]
Arch. [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform]
Valeur: ar.
Phonétique indifférent de la syllabe ar.

366. [cuneiform]
Babyl. [cuneiform]
Arch. [cuneiform] [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform]
Valeur: ua — et, aussi.
Phonétique indifférent de la diphthongue ua.

367. [cuneiform]
[cuneiform]
Valeur: dimšar — (surnom du dieu Nabu).

368. [cuneiform]
Valeur: pix.

369. [cuneiform]
Babyl. [cuneiform]
Arch. [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform]
Valeurs: di — achever, finir — se cou-cher, reposer, repos, paix — juger.
dim — achever, finir.
Phonétique indifférent de la syllabe di.

370. [cuneiform]
Babyl. [cuneiform]
Arch. [cuneiform], [cuneiform]
Hiérat. [cuneiform]
Valeurs: ki — lieu, place, terre.
kigluy.
Phonétique indifférent de la syllabe ki.

371. [cuneiform]
Valeur: ua — répétition, identité

372. [cuneiform]
Babyl. [cuneiform]
Arch. [cuneiform]
Valeurs: lid — lune, mois.
ab — lune, mois.

373. [cuneiform]
Valeurs: kir — enveloppe du coeur — palpi-tation du coeur.
ub — enveloppe du coeur, coeur, intérieur.
libis — coeur, intérieur (lecture d'origine assyrienne).
sem.

374. [cuneiform]
Valeur: mesi.

375. Arch.

376. Est peut-être une variante graphique du précédent.

377. Arch.
Hiérat.
Valeur: kis — réunion, troupe.

378. Arch.
Hiérat. , ,
Valeurs: nir — pied, base.
arik — pied, base.
nê.

379. Valeur: tidnu — derrière, ce qui est derrière.

380. Valeur: lilis' — clôture, barrière.

381. Valeur: sakan — vicaire.

382. Valeur: gingir — (Surnom de la déesse Istar).

383. Arch.
Hiérat.
Valeur: amar — aller en cercle, conduire en cercle — compter — cycle:
La lecture zur, sur, est exclusivement assyrienne.

384. Variante graphique du n° 286, ayant la même valeur, et en plus celle de:
sis'se — victime.

385. Babyl.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: num — antique, siècle, monde.
enum — antique, siècle, monde.
nim — être élevé, élever, élevé.

386. Valeur: zum — effacer.

387. Arch.
Valeur: tum — produire.
Ces deux caractères, très voisins de formes, sont souvent employés l'un po r l'autre par les

scribes.

388.
Babyl.
Arch.
Hiérat. ,
Valeur : lam.

389.
Valeurs : nâ — être couché, se reposer.
gud — être couché, se reposer, repos, lit — ombrager, obscurcir.

390.
Arch. ,
Hiérat.
Valeur : ul — pointer, percer — étincelle, charbon ardent ; étoile brillante.
Phonétique indifférent de la syllabe ul.

391.
Valeur : kir — citadelle.

392.
Arch. ,
Valeur : ban — arc.

393.
Valeurs : gin — enfanter, produire.
gin — comme.
dim.

394.
Valeur : sita.

395.

396.

397.
Arch.
Valeurs : mi — noir, obscur, nuit.
ge — noir, obscur, nuit.
gig — noir, obscur, nuit.
kug — obscur, obscurcissement.
Phonétique indifférent de la syllabe mi.

398.
Arch.
Valeur : s'un — être perdu, périr — malheur, captivité.

399.
Arch.
Hiérat.
Valeur : gal — urus, taureau sauvage.

400.
Valeur : zigarum — ciel.

401.
Arch.
Valeurs : kab — honorer — beaucoup, nombre

dugud — honorer.

402\. Valeur: gig — faire du mal, faire violence — maladie — peine, difficulté.

403\. Babyl. Arch. , Hiérat.

Valeurs: din — vivre, vie — race.

gal — famille, race.

404\. Valeur: agun — finir?

Le signe sert aussi d'expression idéographique au nom de la déesse Nana.

405\. Babyl. Arch. ,

Valeur: mux — mettre par-dessus, au-dessus — ajouter — produire, enfanter.

406\. Valeur: Kakkal.

407\. Arch.

Valeurs: man — roi.

nis.

pas'ur — (épithète du Soleil).

Le signe est employé très fréquemment dans les documents astrologiques avec le sens de «soleil,» par opposition avec , «la lune»; j'en ignore la lecture dans ce cas. Peut-être est-ce ud, le mot le plus habituel pour dire «soleil.»

408\. Valeur: Kusu — recteur, chef, seigneur, maître.

409\. Arch.

Valeur: es — trente, lune.

Phonétique indifférent de la syllabe es.

410\.

411\. Arch. ,

Valeur: kul — cacher, couvrir — amonceler.

412\. Variante graphique du n° 118.

413\. Arch. , Hiérat.

Valeur: ku — élevé, sublime — noble, riche — métal précieux

414. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform signs]
Hiérat. [sign]
Valeur: dun — amitié, paix — condition libre, noblesse.

415. [cuneiform sign]
Valeur: eša, š'a — quinze — droit, côté droit.

416. [cuneiform sign]
Arch. [sign]
Valeur: pad.

417. [cuneiform sign]
Valeurs: gam — être courbe, être ployé.
lus.
gû.

418. [cuneiform sign]
Signe d'interponction employé dans les textes bilingues pour séparer les phrases des deux langues placées dans la même ligne.

419. [cuneiform sign]
Arch. [sign]
Valeurs: Kur — s'élever — montagne — orient — pays.
mad — pays.
lad — s'étendre — pays.
Kur — acquérir, conquérir — accorder.
mad — prendre, conquérir.
nad.

420. [cuneiform sign]
Valeur: ena — déraciner, extirper.

421. [cuneiform sign]
Valeurs: dul, dil.
lis.

422. [cuneiform sign]
Valeur: dul.

423. [cuneiform sign]
Signe d'interponction séparant les mots des deux langues dans les tablettes bilingues et grammaticales.

424. [cuneiform sign]
Arch. [sign]
Hiérat. [sign]
Valeurs: ud — soleil
par — briller, lumière, soleil, jour — blanc
lax — soleil.
zal — soleil.
babbar — soleil levant.
tam — jour.
bus.
erim.
zab.
Phonétique indifférent de la syllabe ud.

425. [cuneiform sign]

Arch. [signs]

Hiérat. [sign]

Valeurs: bir — briller, éclat, splendeur.

bir — combattant — homme.

egil — soldat, combattant.

Phonétique indifférent de la syllabe composée bir.

La valeur sab, zab, est exclusivement assyrienne.

426. [cuneiform sign]

427. [cuneiform sign]

Valeur: ux.

428. [cuneiform sign]

Arch. [sign]

Hiérat. [sign]

Valeurs: pi — oreille.

tal — oreille.

pi — goutte — sorte de mesure de capacité.

tal — goutte.

ha — goutte.

Phonétique indifférent de la syllabe pi.

429. [cuneiform sign]

Valeur: hâ — goutte d'eau.

430. [cuneiform sign].

Babyl. [signs]

Arch. [signs]

Hiérat. [sign]

Valeurs: sâ — coeur, milieu.

lib — coeur, milieu (lecture d'origine assyrienne).

s'ini.

431. [cuneiform sign]

Valeur: pis.

432. [cuneiform sign]

Valeur: bir.

433. [cuneiform sign]

Valeur: nenam — stable.

434. [cuneiform sign]

Valeur: gudu.

435. [cuneiform sign]

Variante graphique du n° 388.

436. [cuneiform sign]

Valeur: zib — ordre, jalon.

437. [cuneiform sign]

Arch. [sign]

Hiérat. [sign].

Valeurs: χi — être bon, rendre heureux,

bon — être bien ensemble

— se mêler.

χig — être bon, rendre heureux.
χi — genou.
id.
χâ.
sib.
dum.
s'arrab.
Phonétique indifférent de la syllabe χi.

438.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: im — vent — point cardinal, région céleste — tempête, et toute espèce de phénomène météorologique.
im — gloire, respect — terreur
Phonétique indifférent de la syllabe im.

439.
Arch.
Valeurs: Kam — (particule servant à la notation des nombres ordinaux).
χam.

440.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: χar — cercle — bracelet; collier — viscères.
mur.

ar.
kin.

441.
Valeur: bir — crouler, tomber en ruines, ruine.

442.
Babyl.
Arch.
Hiérat.
Valeur: ah.

443.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: aχ — vermine, insecte sans ailes.
aχ — loin, lointain.
lammubi.
Phonétique indifférent de la syllabe aχ.

444.
Valeurs: rus — marteler, forger.
χus.

445.
Valeurs: saχ.
suχar (ou sumur).

446.
Arch.
Valeur: zun — beaucoup.

447.

Babyl.

Arch.

Valeur: ? — souveraine, dame.

448.

Valeur: ? — grand, puissant, abondant.

449.

Valeur: zikara — ciel.

450.

Arch.

Hiérat.

Valeur: dis — un.

451.

Arch. ,

Hiérat. , ,

Valeurs: lal — remplir, compléter — peser, payer, vendre — soutenir, confirmer — prendre — balancer, balance, fléau.

kas — peser — prendre, imposer.

452.

Arch.

Hiérat.

Valeurs: lal — peser, égaliser.

û.

453.

Valeur: usar — placer, poser.

454.

Valeur: uku — brique.

455.

Arch.

Hiérat.

Valeurs: me — rassembler, réunir — mêlée, combat — cent.

sib — troupeau.

Phonétique indifférent de la syllabe me.

456.

457.

Babyl.

Arch. ,

Valeur: mes — plusieurs, nombreux.

458.

Arch.

Hiérat.

Valeurs: Kas — deux.

? — idem, répétition.

459.

Arch.

Hiérat.

Valeurs: a — eau.

pur — rivière.
a — fils.
dur.
ẓa.
Phonétique indifférent du son a.

460. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign]
Hiérat. [sign]
Simple duplication du précédent.
Phonétique indifférent de la diphthon-gue ai.

461. [cuneiform sign]
Valeur: gurnun — (surnom de la déesse Taŝmit).

462. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign]
Hiérat. [sign]
Valeur: ẓa — former, modeler, image.
Phonétique indifférent de la syllabe ẓa.

463. [cuneiform sign]
Babyl. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign], [cuneiform sign]
Hiérat. [sign]
Valeurs: χa — poisson — abondance.
Xa — périr.
Phonétique indifférent de la syllabe Xa.

464. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign]
Hiérat. [sign]
Valeur: guk — bleu.

465? [cuneiform sign]
Valeur: ẓaχ.

466. [cuneiform sign]
Valeur: ? — nère, espace de 600 ans.

467. [cuneiform sign]
Valeurs: dar.
ara.

468. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign]
Hiérat. [sign]
Valeur: essa — trois.

469. [cuneiform sign]
Valeurs: sana — quatre.
irba — quatre (lecture d'origine assyrienne).

470. [cuneiform sign]
Arch. [cuneiform sign], [cuneiform sign]
Hiérat. [sign], [sign]
Valeurs: gar — faire, action, agent — substance, provision — du — placer, accorder.
garra — substance, provision —

manger.

sa — substance, provision — sorte de mesure.

471. [cuneiform sign]

Valeur: sisna — sept.

472. [cuneiform sign]

Valeur: s'a — cinq.

473. [cuneiform sign]

Variante graphique du n° 460.

474. [cuneiform sign]

Valeur: as — six.

475. [cuneiform sign]

Variante graphique du suivant.

476. [cuneiform sign]

Valeur: ? — neuf.

477. [cuneiform sign]

Valeur: ? — gauche.

478. [cuneiform sign]

Valeur: isseb — prince.

479. [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform sign], [cuneiform sign]

Valeur: tug — avoir, posséder, possesseur —

tug — crier.

480. [cuneiform sign]

Valeur: ur — échauffer, chaleur — lumière — sphère céleste.

481. [cuneiform sign]

Valeur: sussana — trente — moitié.

482. [cuneiform sign]

Valeur: gigim. — esprit mauvais, démon.

483. [cuneiform sign]

484. [cuneiform sign]

Valeur: sanabi — quarante — les deux tiers.

485. [cuneiform sign]

Valeur: utuk — esprit, démon.

486. [cuneiform sign]

Valeur: giguśili — cinquante — les cinq sixièmes.

487. [cuneiform sign]

Valeur: maskim — sorte de démon.

488. [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform sign], [cuneiform sign]

Hiérat. [cuneiform sign], [cuneiform sign]

Valeurs: ku — établir, poser — résider

être assis — servir, adorer.
seba — service.
χun — sourcil.
dur.
dus.
mugu.
Phonétique indifférent de la syllabe ku.
L'étude des inscriptions archaïques donne lieu de penser que deux caractères originairement distincts ont été ramenés à la même figure dans le type d'écriture moderne. Ce seraient:
A. Hiérat. . Arch. , .
Valeur: ku.
B. Hiérat. . Arch. , .
Valeur: dur.

489.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: gil — enclore, réunir, rassembler.
kir — être puissant, puissance.
gir — être violent, violence.
χab — mauvais.
rim.
zam.
mik.
girim.
lagab.

490.
Babyl.
Arch.
Hiérat.
Valeur: zar.

491.
Valeur: umuna — réunion, assemblée — panégyrie, fête solennelle.

492.
Valeur: uh — troupeau — mouton, (et plus spécialement) brebis.

493

494.

495?
Arch. ,
Hiérat.
Valeurs: suk — flaque d'eau, marais — plante aquatique — (par extension) plante.
amur.

496.
Arch. ,
Valeurs: pû — bassin, étang.
pur.
Phonétique indifférent de la syllabe pu.

497.
Arch. ,

Valeur. bul — élever, soutenir, soulever.

498.

499

500.

Arch. ,

Hiérat.

Valeur: ? — faim, famine.

501.

Valeur: sû.

502. ,

Arch. ,

Hiérat.

Valeurs: zik — couler.

ria — couler.

gur.

bagas.

503.

Valeur: ? — bitume.

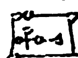
504. ,

Arch.

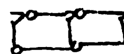
Hiérat.

505.

Valeur: ? — char.

506. 

Valeur: ? — cadavre.

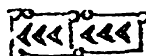
507. 

Arch.

Hiérat.

Valeurs: nigin — rapprocher — restreindre,
resserrer, enfermer —
tendre des embûches —
distribuer — expliquer —
dévaster — engendrer,
créer.

illamm...

508. 

Valeur: ? — un tel, qui que ce soit.
Tient la place du nom propre à changer suivant les individus dans les formules de prières.

509. 

Arch.

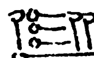
Hiérat.

Valeurs: dar — engendrer, génération —
race — nom.

ib — créer, engendrer.

uras — engendrer, générateur.

darum.

510. 

Babyl.

Arch.

Hiérat. [cuneiform sign], [cuneiform sign]

Valeurs: lu — mouton.

dib — prendre, saisir — passer.

dib — tablette.

511. [cuneiform sign], [cuneiform sign]

Valeurs: gi — poser, placer — expliquer, enseigner.

Kin — écrire — tablette écrite, écrit, livre, lettre, message.

512. [cuneiform sign]

Valeurs: sik — étoffe — crinière, chevelure.

ux — étoffe.

513. [cuneiform sign]

Valeur: ? — planche.

514. [cuneiform sign]

Variante graphique du précédent.

515. [cuneiform sign]

N'est peut-être encore qu'une variante graphique du même.

516. [cuneiform sign]

Valeur: ? — sécher, se flétrir.

517. [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform sign]

Hiérat. [cuneiform sign], [cuneiform sign]

Valeurs: lik — chien, animal carnassier.

lik — briller, faire briller, lumière.

tas — briller, faire briller, lumière.

lis.

ur — (valeur d'origine assyrienne, qui n'apparaît que tard dans les textes accadiens et y prend alors un caractère de phonétique indifférent).

518. [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform sign] [cuneiform sign] [cuneiform sign]

Hiérat. [cuneiform sign]

Valeur: du — masse — poids, sicle.

Phonétique indifférent de la syllabe du.

519. [cuneiform sign], [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform sign]

Hiérat. [cuneiform sign]

Valeurs: rak — femelle.

sal — femelle.

mak — dame, femme.

muk.

gal.

520. [cuneiform sign], [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform sign]

Hiérat. [cuneiform sign]

Valeur: gar.

521.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: nin — seigneur — dame.
muk — dame, femme.
Phonétique indifférent de la syllabe composée nin.

522.
Babyl.
Arch.
Hiérat.
Valeur: dam — époux, épouse.

523.
Arch.
Valeur: gu — face, devant — surface — pays.
Phonétique indifférent de la syllabe gu.

524

525.
Babyl.
Arch.
Valeurs: su.
sum.
χil.
ri.
Phonétique indifférent de la syllabe su.

526.
Babyl.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: el — élevé, élévation.
bibu — élevé, élévation.
Phonétique indifférent de la syllabe el.

527.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: nik.
sizapku.

528.
Arch.
Hiérat.
Valeurs: lum.
χum.

529.
Babyl.
Arch.
Valeurs: mun — brique — mesurer, mesure
iku — brique.

530.

531.
Valeur: ? — fonder, fondation.

532. [cuneiform sign]

N'est peut-être qu'une simple variante graphique du précédent.

533. [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform signs]

Hiérat. [cuneiform sign]

Valeurs: su — réunir, réunion, multitude, abondance, troupe — se coucher (en parlant d'un astre).

essa — réunion, multitude, abondance, troupe.

subardin — réunion, multitude, abondance

dir.

534. [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform signs]

Hiérat. [cuneiform sign]

Valeur: sik — favoriser, rendre heureux

535. [cuneiform sign]

536. [cuneiform sign]

Valeur: Kistu.

537. [cuneiform sign]

Valeur: ? — respect, crainte, adoration.

538. [cuneiform sign]

Variante graphique du n° 369.

539. [cuneiform sign]

Valeurs: gibil — brûler

kibir — brûler.

540. [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform signs]

Hiérat. [cuneiform sign]

Valeur: ên — formule, incantation.

541 [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform signs]

Hiérat. [cuneiform sign]

Valeurs: suzub.

suzul.

sulsa.

isi.

542. [cuneiform sign]

Valeurs: sudun — joug

sutul — joug.

543. [cuneiform sign]

Valeur: ? — feu.

544. [cuneiform sign]

Babyl. [cuneiform sign]

Arch. [cuneiform sign]

Hiérat. [cuneiform sign]

Valeurs: ukus — réunir, lier, réunion,

ce qui est lié.
Xul – mauvais, péché.
hibra – joie, réjouissance.

545.
Valeur : dal.

546.
Variante graphique du n° 511.

547.

548.



Du nom
de la langue accadienne.

I.

Dans l'Introduction grammaticale qui ouvre ce volume je m'étais cru dispensé d'entrer en explications au sujet du nom d'accadien donné à l'idiome qui fait l'objet de mes études. Je voyais en effet ce nom, que Hincks employa le premier, universellement adopté par les assyriologues et jouissant d'une possession d'état qui n'était point contesté. Il me paraissait, de plus, appuyé sur des preuves très solides, et par conséquent il ne me semblait y avoir lieu, ni à proposer une opinion nouvelle et à compliquer la synonymie en changeant une appellation que je regardais et que je regarde toujours comme juste, ni à m'étendre sur la démonstration d'un point tenu pour acquis.

Mais depuis la publication de cette partie de mon travail les choses ont changé. M. Oppert a contesté l'exactitude du nom d'accadien, auquel il propose de substituer celui de sumérien. L'opinion de l'un des fondateurs de la science, même quand on ne la croit pas juste, a trop de poids pour qu'on puisse se borner à l'écarter par voie de prétermission. Il est indispensable désormais de chercher à justifier l'appellation d'accadien, et d'expliquer, preuves en main, pourquoi je maintiens ce nom, d'accord, je dois l'ajouter, avec tous les savants de l'école anglaise, que les arguments de M. Oppert n'ont pas ébranlés.

S'il s'agissait d'une question où la puissance du nombre dût l'emporter, comme en politique, je pourrais me borner à opposer au grand philologue, avec lequel je regrette de me trouver ici en dissidence, l'autorité de l'accord de Hincks, de sir Henry Rawlinson, de M. Norris, de M. Sayce, de M. Finzi et d'autres encore, en un mot de tous ceux qui se sont occupés du sujet. Mais en pareille matière on ne compte pas les suffrages, on les pèse, et celui de M. Oppert peut à lui seul balancer tous les autres. Aussi bien la recherche de la vérité scientifique n'est pas une question d'autorités — quelque déférence que mérite la manière de voir des maîtres — c'est sur les faits eux-mêmes que l'on doit juger.

Or, l'examen le plus attentif des faits, poursuivi avec une entière bonne foi et en dehors de tout parti pris, ne m'a pas permis de me ranger à l'opinion de M. Oppert et m'a fait voir ses arguments plus faibles qu'il ne le croit.

C'est ce que je vais essayer de montrer, en reprenant pas à pas les raisons alléguées par notre éminent compatriote.

Les voici, telles que je les trouve exposées dans une note du Journal asiatique (7e série, t. I, janvier 1873, p. 114):

« Dans son cours au Collège de France, M. Oppert a établi que le véritable nom à donner à cet idiome antique était celui de sumérien, et non pas celui d'accadien, que les Anglais avaient cru pouvoir choisir, on ne sait pas par quelle raison, ni sur quelle autorité. Dans les textes cunéiformes, les rois, même de la dernière époque, s'appellent rois des Sumers et des Accads. De ces deux appellations, les Accads représentent le peuple sémitique, et les Sumers la nationalité touranienne. De plus, l'idéogramme exprimant le nom de Sumer est écrit par deux signes, dont l'un signifie « langue » et l'autre « adoration. » Sumer veut donc dire langue sacrée. Le signe d'Accad exprime aussi le pays de l'Ararat, ce qui dénote une provenance septentrionale; de plus, cet idéogramme d'Accad signifiant la Babylonie semble être formé de celui d'Assur superposé à lui-même.

« Dans un texte, les grammairiens d'Assur sont identifiés à ceux d'Accad, dans un autre, un texte assyrien est qualifié de document accadien, et si nous ne nommions pas la langue assyrienne, il nous faudrait la nommer accadienne. »

II.

Examinons d'abord ces deux derniers faits, qui s'ils étaient bien établis trancheraient la question d'une manière décisive en faveur du nom de sumérien et dispenseraient de toute discussion ultérieure. Malheureusement, dans leur réalité, ils ne me paraissant rien trancher du tout, et je ne saurais admettre le caractère que M. Oppert leur assigne

En disant « un texte assyrien est qualifié de document accadien, » le savant professeur fait allusion à la clause finale d'une tablette fragmentée que M. de Saulcy a donnée au Musée du Louvre. Ce document extrêmement précieux et qui mériterait fort d'être publié, porte en effet le commencement et la fin — la moitié de la tablette,

recto et verso, étant détruite — d'un long texte astronomique et astrologique, relatif à une étoile dont la détermination semble encore impossible, texte rédigé en langue assyrienne. A la suite se lit la souscription suivante :

1.

2.

3.

4.

5.

6.

ša pî ....(1) Akkad
dippi Aššurbanipal šar rabu šar dannu šar kiššati šar Aššur
naram ilani rabuti ša Šamaš u Aššur azni rapaštu iddinu .... va
idat ina šame u irsitiv nimeqi Anu u Aššur iχuzu va
.... dippu šuati ištur izniq ibrie va
ina kirib ikallišu yukin.

« D'après la parole des documents d'Accad.

« Tablette d'Aššur-bani-pal, roi grand, roi puissant, roi des légions, roi « d'Assyrie, — favori des grands dieux, à qui Šamaš et Aššur ont donné des oreilles ouvertes « .... et — ont révélé les augures du ciel et de la terre, mystères d'Anu et d'Aššur — ....

« Cette tablette il l'a écrite, signée, disposée et placée dans son palais. »

Le point important, celui auquel se réfère M. Oppert, réside dans la première phrase, dont le sens mot à mot est ex verbo documentorum Accad ou quod verbum documentorum Accad. Mais cette traduction littérale suffit à montrer que l'éminent assyriologue a beaucoup exagéré les conséquences à tirer d'une telle phrase. Le sens en est clair et très simple ; elle qualifie le texte comme un extrait de documents du pays d'Accad, entendu au sens d'un terme géographique, c'est à dire de la Babylonie ou plutôt de la Chaldée, et

(1) La lecture du mot allophone écrit iz-li-χu-si-um est douteuse, mais le sens certain.

en effet nous savons par d'autres souscriptions du même genre que la grande majorité des livres rassemblés par Aššurbanipal dans son palais de Ninive avaient été copiés dans la bibliothèque d'Uruk, une des cités chaldéennes. Il n'y a rien de plus, rien qui s'applique à la langue d'Accad et qui dise que le document est conçu dans cette langue. De ce qu'on indique une charte comme existant dans les Archives de France, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle soit en français.

J'ajouterai que si l'on voulait absolument donner à l'idéogramme le sens de « langue, idiome », qu'aucun exemple ne justifie, pour trouver ainsi une mention de langue il faudrait traduire ex verbo (ore, lingua) documentorum Accad, ce qui impliquerait une notion de traduction, tout à fait contraire aux conclusions de M. Oppert. Mais cette manière d'interpréter ne me paraît pas admissible, et je ne puis ici rien voir d'autre que l'indication géographique de la provenance du document.

Au reste, s'il restait encore sur l'explication que nous donnons de cette phrase, invoquée comme preuve par M. Oppert mais sans rapport suivant nous avec la question, quelques doutes dans l'esprit du lecteur, ils seront, croyons-nous, complètement levés par l'examen de l'autre document où le même érudit a cru voir que « les grammairiens d'Assur sont identifiés à ceux d'Accad. » Il s'agit de la clause finale de W. A. I. II, 36, 1, laquelle est ainsi conçue:

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....

15. [cuneiform]
16 [cuneiform]
17. [cuneiform]
18. [cuneiform]
[cuneiform]

dippu šiša antaik = šaqû
ki pî dippi u kelmadi labiri
gabri Aššur u Akkad.
Aššurbanipal šar kiššati šar Aššur
šakkanakku šîru ... ilani rabuti
abal Aššurayidina šar kiššati šar Aššur
abal Šinayirba šar kiššati šar Aššur
ša Nabu u Aššur šur yuballituva
iṣṣuru šar uznišu
nimegišunu palkuti iṣruzu
ana balat napišatišu .....
kunnu palšu .....
...šu alik kussu šarrutiššu .....
bunnišu namruti ......
tub širi ḫud libbi namar kabadti
šalmiš italliku mayariu
ištur iznig ḫâru va
ina ..... bit Nabu ša kirib Ninva yukin.

« Sixième tablette de (la collection) antaik = šaqû, — conformément aux « tablettes et aux commentaires antiques — des héros d'Assur et d'Accad.

« Aššur-bani-pal, roi des légions, roi d'Assyrie, — vicaire suprême « .... des grands dieux, fils de Aššur-ay-idina, roi des légions, roi d'Assyrie, — fils « de Šin-ayé-irba, roi des légions, roi d'Assyria, — que Nabu et Aššur, comme roi, « ont vivifié et —— protégé, comme roi à ses oreilles — ouvertes ont révélé leurs « mystères, — (à qui) pour la vie de son souffle ...... — la durée stable de ses années « ...... — sa prospérité en montant sur le trône de sa royauté ...... — l'éclat de « ses images ...... — le bien-être de la chair, la joie du cœur, la splendeur de la

« gloire — jusqu'à la fin ils ont amené devant lui, — il a écrit, a signé l'exposition « et — l'a placée dans la bibliothèque du temple de Nabu qui est à Ninive. »

Remarquons d'abord en passant qu'il n'est pas possible de donner ici, comme M. Oppert, au mot gabri le sens de « grammairiens, » que ne justifie aucune analogie linguistique. En effet nous voyons ailleurs (W. A. I. iii, 55, 2) l'origine d'un texte non plus grammatical mais astrologique rapportée aux gabri d'Assur, de Soumir et d'Accad. C'est donc évidemment le correspondant exact du גבורים de la Bible, la désignation des héros des temps passés, des anciens des siècles primitifs, à l'autorité et aux enseignements desquels on cherchait toujours à se rattacher.

Maintenant, dans la phrase Ki pi dippi a telmedi labiri gabri Assur u Akkad, est-il possible de voir une identification entre Assur et Accad? Je n'hésite pas à répondre que non, et je ne crois pas que personne, en voyant le texte lui-même, admette la signification qu'y attribue M. Oppert. Ce qui est dans cette phrase parfaitement claire, c'est une opposition ou tout au moins une distinction entre Assur et Accad, distinction conforme aux habitudes constantes des textes émanés des rois d'Assyrie.

Il y a plus. La tablette qui porte la souscription que nous venons de citer en entier, aussi bien que les autres fragments du même ouvrage (W. A. I. ii, 27. 1; il faut, je crois, y rapporter aussi W. A. I. ii, 30, 1), appartient à la série des documents lexicographiques bilingues, qui enregistrent des collections de mots de la langue dont nous cherchons à déterminer le nom avec la traduction assyrienne en regard. Si donc il faut voir une indication linguistique dans la phrase que nous examinons, elle contient exactement le contraire de ce qu'y a cru distinguer notre illustre contradicteur, la justification formelle et absolue du nom d'accadien. En effet quand il est inscrit au bas d'une page de dictionnaire contenant l'explication de mots d'une langue dans une autre, que ce dictionnaire a été rédigé « conformément aux livres » de deux pays nommés l'un à côté de l'autre, il est clair que la distinction des deux pays, si elle a un sens, doit correspondre à la distinction des deux langues. Si dans quelques milliers d'années les fragments d'un « Dictionnaire anglais-français » tombent aux mains d'un philologue cherchant à reconstituer les idiomes alors perdus qui se parlaient des deux côtés de la Manche au XIXe siècle, je doute fort que d'un pareil titre il puisse être tenté de conclure qu'anglais était le synonyme de français. Le cas est exactement

le même. Des deux langues dans lesquelles est conçu le dictionnaire rédigé « conformément aux tablettes et aux documents antiques des héros d'Assur et d'Accad, » nous en connaissons une avec certitude pour avoir été la langue d'Assur. Par conséquent c'est l'autre idiome, celui que l'on y voit traduit en assyrien, qui était pour les Assyriens eux-mêmes la langue d'Accad.

Il y aurait là, s'il fallait attribuer la rigueur d'une indication linguistique formelle aux termes de la souscription de W. A. I. ii, 30, 1, une preuve si décisive en faveur du nom de *langue accadienne*, qu'elle dispenserait d'en apporter aucune autre et que l'on pourrait tenir la discussion pour close dès le début dans le sens de l'opinion de l'école anglaise et de notre propre opinion. Mais je dois ajouter qu'il me reste encore quelques doutes sur le caractère de précision de la phrase en question au point de vue linguistique; aussi je me borne, au lieu de la présenter comme une preuve absolue, à en tirer le dilemme suivant, qui me semble irréfutable. Si cette phrase doit être invoquée dans la question, si en la traçant le scribe assyrien a voulu mettre des noms de pays en corrélation avec l'idée des langues de ces pays, nous avons là une auto-rité complètement affirmative pour le nom d'*accadien*; mais il n'est pas absolument prouvé que telle était l'intention du scribe, et on peut admettre qu'il n'a pensé, comme l'auteur de la souscription de la tablette du Louvre, qu'à une indication purement matérielle et géographique, et non philologique, sur l'origine des documents qu'il copiait; il aurait voulu dire seulement dans ce cas que son travail était conforme « à des tablettes provenant d'Assy-rie et de Babylonie, » sans s'inquiéter de la langue d'Assur ni de celle d'Accad. Cette dernière explication peut parfaitement se soutenir, et elle aurait pour résultat de réduire presque à néant l'importance du texte cité dans la question qui nous occupe. Mais en tous cas il n'y a qu'une seule interprétation que la phrase repousse absolument, c'est celle de M. Oppert, l'identité établie entre Assur et Accad au point de vue de la langue.

Ce qui ne me permet pas d'être complètement affirmatif sur les consé-quences à tirer de la souscription que M. Oppert a invoquée en faveur de son opinion, est la comparaison avec une troisième clause du même genre, que nous lisons cette fois au bas d'un document astrologique, non plus bilingue mais exclusivement rédigé en assyrien (W. A. I. iii, 55, 2).

1. ....

2. ....

3. ....

4. ....

5° .... [cuneiform]

Aššurbanipal šar rabu šar dannu šar Kiššati šar Aššur
abal Aššurayidina šar Kiššati šar Aššur] abal Šinayeirba šar Kiššati šar Aššur va
Ki pî dippi u išlijasi (?) labirji gabri Aššur Šumer u Akkad
dippu šuati ina tapparti] dippasi aštur azmiq xâru va
ana tamarti šarrutiya Kirib ekalliya akin (1).

« Aššur-bani-pal, roi grand, roi puissant, roi des légions, roi d'Assyrie, — fils « de Aššur-ax-idina, roi des légions, roi d'Assyrie, fils de Šin-axê-irba, roi des légions, roi d'Assy-« rie, — conformément aux tablettes et documents antiques des héros d'Assur, de Soumir et d'Accad « — cette tablette dans la collection des tablettes je l'ai écrite, j'ai signé l'exposition et — je l'ai « placée dans mon palais pour l'inspection de ma royauté. »

La distinction est encore ici établie entre l'Assyrie et la Babylonie, mais ce dernier pays n'est plus seulement désigné par le nom d'Accad, il l'est par les deux éléments consti-tutifs de la population, par le dualisme fameux de Soumir et d'Accad. On n'a pas à chercher dans la mention de l'Assyrie et de la Babylonie contenue dans cette formule une allusion à des langues, puisque le document qu'elle accompagne est unilingue. La réunion de Soumir et d'Accad ne permet pas non plus d'y voir une identification comme celle que M. Oppert tirait du passage de W. A. I. II, 36, 1, où nous avons dû reconnaître au contraire une distinction, sinon une oppo-sition; car si l'on peut rechercher laquelle de la langue de Soumir ou de la langue d'Accad était identique à la langue d'Assur, il est certain que Soumir et Accad différaient de langage comme de race. L'indication est donc purement géographique et veut dire que les prédictions astrologiques inscrites dans W. A. I. III, 55, 2, et dans les autres tablettes qui ont la même souscription, sont conformes aux données des plus anciennes tables d'augures de l'Assyrie et de la Babylonie, sans acception de la langue dans laquelle ces anciennes tables étaient rédigées. Il peut en avoir été de même dans W. A. I. II, 36, 2. Cependant on distingue des traces de la même souscription sur d'autres tablettes lexicographiques bilingues. On est donc en droit de se demander, même avec le rapprochement que nous avons fait ou plutôt d'après ce rapprochement, s'il n'y a pas eu une intention précise qui a fait employer toujours la désignation de la Babylonie par la

---

(1) Je restitue les parties manquantes d'après les indications de M. Smith (North British review, janvier 1870, p. 320) sur les fragments d'autres exemplaires de la même souscription qui se trouvent au bas de documents analogues encore inédits.

réunion de Soumir et d'Accad, qui exclut toute notion ethnique spéciale, en parlant des documents assyriens et babyloniens pour la souscription des tablettes astrologiques, ordre de matières dont l'étude n'appartenait exclusivement ni aux Soumirs ni aux Accads, et des tablettes grammaticales unilingues (par exemple la liste de synonymes assyriens que donne W.A.I. ii. 40, 3), tandis qu'une formule qui supprime le nom de Soumir, et oppose Accad à Assur, était réservée aux dictionnaires qui mettent en regard deux langues comme la formule met en regard deux peuples. Il y a là tout au moins une forte présomption pour le nom d'accadien et pour son emploi par les Assyriens eux-mêmes dans le sens que nous lui donnons.

III.

Quoiqu'il en soit, et c'est là ce qui laisse toujours planer une incertitude sur la signification des passages de la nature de ceux que nous venons d'examiner, il est un fait depuis longtemps établi et connu de tous les assyriologues, un fait dont il n'est plus besoin d'apporter les preuves et que M. Oppert lui-même a été l'un des premiers à démontrer. C'est la double acception du nom d'Akkad. Tantôt ce nom se prend dans son sens primitif et ethnique; il désigne alors un des deux éléments constitutifs de la population de la Babylonie et de la Chaldée, et dans ce cas il est mis en parallèle et en opposition avec Soumir, le nom de l'autre élément. Tantôt il est employé comme une expression purement géographique, alors son acception est plus large; il désigne la réunion de la Babylonie et de la Chaldée, tout l'ensemble des provinces méridionales arrosées par l'Euphrate et le Tigre, depuis la frontière d'Assyrie jusqu'au Golfe Persique (voy. entre autres exemples bien positifs de l'extension du nom au Nord jusqu'à Babylone: W.A.I. ii, 65, l. 52). Quand Accad a cette signification, le nom qu'on lui oppose comme second terme du parallélisme est Assur (voy. entre autres le Prisme d'Aššur-ax-idina, col. 4, l. 45: W.A.I. i, 45). Mais ce fait même me paraît difficilement se concilier avec l'opinion que M. Oppert pose en axiome sans en donner de preuve, par une véritable pétition de principe, que des deux appellations réunies dans le titre de šar Šumeri u Akkadi ce les Accads représentent le peuple sémitique et les Sumers la nationalité touranienne. J'y vois, au contraire, une très forte présomption en faveur de l'opinion exactement inverse.

En effet, si l'application du nom d'Accad à la généralité des provinces méridionales s'observe déjà dans le grand ouvrage astrologique rédigé par ordre de Sargon l'ancien roi d'Aganê, environ 2900 ans avant l'ère chrétienne [illegible]

n'existait pas encore à l'état de royaume et de nation, car il n'y avait alors au nord d'Accad que les tribus divisées des [cunéiforme] *Gutium*, les גוים de la Genèse (XIV, 1 et 9) — si, dis-je cette application du nom d'Accad est aussi ancienne, les Assyriens s'en sont emparés et l'ont faite leur, en établissant une opposition constante et très-significative entre Assur et Accad. En même temps jamais ils n'ont employé de la même manière, comme désignation générique de la contrée l'autre nom de la dualité ethnique de ces provinces, Soumir, dont pourtant ils connaissaient bien la signification, puisqu'ils inventaient une expression idéographique particulière, inconnue aux âges antérieurs, pour l'écrire, [cunéiforme]; jamais ils ne le mettent en parallèle et en opposition avec Assur. Ainsi la population de la Babylonie et de la Chaldée se composait de deux peuples de races différentes, les Soumirs et les Accads, l'un touranien, parlant la langue dont nous avons entrepris d'élucider les problèmes, l'autre d'origine kouschite ou sémitique, faisant usage du même idiôme que les Assyriens et sans doute très étroitement apparenté à ceux-ci par le sang; c'est le dualisme que le célèbre fragment d'Hellanicus cité par Etienne de Byzance (au mot Χαλδαῖοι) exprime, en le décrivant très exactement, sous les noms de Céphènes et de Chaldéens. Mais quand les Assyriens ont adopté le nom d'un de ces deux peuples en l'étendant à toute la contrée qu'ils habitaient ensemble, il est bien évident qu'ils ont dû donner la préférence à celui qui distinguait le mieux d'eux-mêmes et de leur propre pays, celui qui faisait correspondre une différence ethnique à la différence de contrées. C'est ainsi que tous les peuples ont agi dans des circonstances pareilles, et il faudrait des preuves bien décisives pour faire admettre qu'il en fut autrement. Par conséquent le fait que les Assyriens étendirent à la Babylonie et à la Chaldée tout entières le nom de «pays d'Accad» en l'opposant à celui de «pays d'Assur,» et ne l'appelèrent jamais «pays de Soumir,» sans avoir encore une valeur pleinement décisive, est une nouvelle induction pour croire que dans l'ethnographie primitive de la portion la plus méridionale du bassin des deux grands fleuves de la Mésopotamie, Soumir était l'élément parlant une langue sémitique et Accad l'élément touranien par son idiôme comme par son origine de race.

J'ajoute que, même comme terme géographique, le nom d'*Akkad* n'a pas toujours un sens aussi étendu dans les inscriptions des rois d'Assyrie, il y désigne souvent, non plus l'ensemble des provinces méridionales de Babylonie et de Chaldée, mais une portion déterminée et spéciale de ces provinces. Ainsi quand Aššur-bani-pal (Prisme A, col. 6, l. 5): Smith, *History of Assurbani-pal*, p. 225) parle du butin «de Soumir, Accad et Gan-Dounyas,» [cunéiforme] *ša Šumer u Akkad u Gan-Dunyaš*, il est évident qu'il emploie les deux premiers comme noms de provinces, puisque le troisième, Gan-Dun[...]

— de nombreux exemples l'établissent — est une désignation du district spécial de Babylone, la ville de Kar-Dunyaš, [cuneiform] ou [cuneiform]. Il importe de rechercher la position d'Akkad entendu comme province particulière. Elle est déterminée d'une manière précise et sans doute possible par le Prisme de Šin-axe-irba (col. 5, l. 39-41 : W. A. I. I, 41), qui décrit la marche des troupes élamites venues de leur pays au secours de l'insurgé babylonien Šuzub. « Ils prirent, y est-il dit, la route d'Accad et vinrent dans la direction de Babylone jusqu'à Šuzub, de la tribu de Kalban, roi de Babylone » : [cuneiform]

[cuneiform]

[cuneiform]

urax Akkad isbatunnuva ana Babilu tebuni adi Šuzubi Kalbanaï šar Babili.

La province d'Accad était donc située sur le chemin d'une armée venant d'Elam à Babylone, au sud de cette ville et de la Babylonie, ce qui impose d'y voir la Chaldée, la partie la plus inférieure de la Mésopotamie. Il est difficile de ne pas assigner le même sens au nom d'Accad dans le rapport de Šin-axe-irba, encore prince royal, à son père Šarru-kinu, que nous a conservé la tablette K. 181 du Musée Britannique (voy. Oppert, Mém. présent. par div. sav. à l'Acad. des Inscr. 1ère sér. t. VIII, part. I, p. 545). En effet ce rapport a trait à la mission que le prince remplissait dans la dernière année du règne de son père en combattant les rebelles d'Accad. Or, au moment où il fut écrit, l'insurrection qui devait remettre une seconde fois Marduk-bal-iddina sur le trône et qui avait commencé dans le sud, en Chaldée, n'avait pas encore gagné Babylone, car la grande cité paraît ne s'être révoltée qu'un peu après, à la suite de l'assassinat de Šarru-kinu. Je crois donc pouvoir affirmer qu'Akkad, lorsqu'il est pris comme nom géographique et au sens le plus restreint, c'est à dire quand il désigne spécialement une province, est le synonyme de Kaldu, [cuneiform], appellation qui ne se montre que plus tard, vers le IXe siècle avant notre ère,[1] et tend graduellement à supplanter celle d'Akkad à mesure que la tribu de Kaldu, d'abord très obscure, devient prépondérante dans la région à laquelle elle finit par donner son nom d'une manière exclusive. Et à l'époque où cette prépondérance est devenue complète, au temps où les Sargonides règnent sur l'Assyrie, si l'on trouve encore de temps à autre la mention des Soumirs et des Accads par un souvenir des anciens temps, le même dualisme à la fois géographique et ethnique est exprimé d'une manière nouvelle, plus conforme à l'état présent des choses, par le parallélisme et l'opposition des

(1) Dans les inscriptions de Šalmanu-ašir IV, la contrée de Kaldi est distinguée comme une portion spéciale du pays d'Accad ; sur la stèle de Šamši-Bin III les deux noms tendent à s'identifier.

noms de Babilu et de Kaldu, la Babylonie et la Chaldée (voy. Finzi, Ricerche per lo studio dell'antichità assira, p. 164).

Ceci s'accorde parfaitement avec l'identification que nous avons soutenue par des arguments philologiques dans le premier fascicule de ce volume (p. 26 et suiv.), à la suite des assyriologues de l'école anglaise et en y apportant de nouvelles preuves, l'identification entre Šumer et le שנער biblique, dont je suis plus que jamais convaincu. En effet, si dans Genes. X, 10 le nom de שנער paraît avoir un sens géographique fort large et s'étendant très au sud, les quatre villes de Babel, Erech, Accad et Calneh y étant comprises (1), dans le chapitre XI de la Genèse il se localise beaucoup plus et doit s'entendre spécialement des plaines qui entourent Babylone. Il en est de même chez les prophètes Isaïe (XI, 11) et Zacharie (V, 11), qui emploient certainement ce nom par archaïsme, mais qui sont curieux à consulter pour voir le sens qu'y attachait de leur temps la tradition juive. Tous deux appliquent l'appellation de שנער à la Babylonie propre ; c'est aussi de la même manière que la Synagogue l'entendait au temps où fut rédigée la version des Septante, qui traduisent Βαβυλωνία et γῆ Βαβυλῶνος, et au temps de la rédaction des Targoumim, qui rendent בארץ שנער par במדינת בבל. Le rapprochement Šumer = שנער, fondé sur une des lois phonétiques de permutation les plus positives de la langue des inventeurs touraniens de l'écriture cunéiforme, est donc en complète coïncidence avec le fait que depuis longtemps j'ai cru pouvoir établir par des raisons historiques et archéologiques, et qui est admis par la plupart des savants s'occupant de ces matières, à savoir que la dualité ethnique de Soumir et d'Accad représente géographiquement celle de la Babylonie et de la Chaldée, qu'Accad y est le pays le plus méridional et Soumir le pays septentrional, celui auquel s'applique plus spécialement le nom biblique de שנער, celui dans lequel se trouve la Sumere d'Ammien Marcellin (XXV, 6) et le district de سامرّ, qu'Abou-l-Faradj (Histor. dynast. p. 18, ed. Pococke) assimile à Sennaar. J'aurai même à revenir un peu plus loin sur les traces d'une extension primitive du nom de Šumer = שנער beaucoup plus au nord, dans le territoire de l'Assyrie.

Mais la position géographique réciproque de Soumir et d'Accad étant ainsi déterminée, et correspondant évidemment, sinon à la présence exclusive de chacune des deux races dans l'une et l'autre région, du moins à sa prédominance, fournit encore un argument

---

(1) On pourrait cependant aussi, sans forcer le texte, rapporter les mots « dans le pays de Sennaar » à la seule Calneh.

de probabilité en faveur du caractère sémito-Kouschite des Soumirs et du caractère touranien des Accads. Il est en effet naturel de penser que, sur les deux populations juxtaposées dans les provinces les plus méridionales de l'Euphrate et du Tigre, celle qui était étroitement apparentée aux Assyriens devait prédominer à mesure qu'on s'approchait de la frontière d'Assyrie, et que l'autre devait, au contraire, être plus compacte et moins mélangée à mesure qu'on s'en éloignait dans la direction du Golfe Persique. Et ceci ramène à l'identification que nous nous sommes efforcé de faire apercevoir entre la province d'Accad et la Chaldée, le peuple d'Accad et les Chaldéens car pour Hellanicus (ap. Steph. Byz. v° Χαλδαῖοι) les Chaldéens sont précisément la partie de la population différente des Céphènes ou de l'élément sémito-Kouschite, et pour Diodore de Sicile (II, 29) ils sont les plus anciens habitants du pays, ceux qui ont précédé tous les autres. Ainsi pour les écrivains grecs qui ont été le mieux informés des choses de ces contrées, les Chaldéens, qui ont donné leur nom à la province qui était spécialement pour les Assyriens « le pays d'Accad, » ont un caractère et un rôle exactement semblables à ceux que les documents indigènes nous obligent à attribuer au vieux peuple touranien qui inventa l'écriture cunéiforme et qui pour moi, comme pour Hincks et sir Henry Rawlinson, est le peuple d'Accad.

IV.

On trouverait une précieuse confirmation de l'identité du peuple d'Accad et des Chaldéens proprement dits dans l'emploi que font certaines inscriptions de *Sarru-Kinu* l'assyrien (Inscr. de Khorsabad dite des *Fastes*, l. 31; voy. H. Rawlinson dans le tome IV de la traduction anglaise d'Hérodote par George Rawlinson, p. 250-254) du même groupe de signes que pour écrire le nom de l'Accad du bas Euphrate, [illegible], en l'appliquant à une partie de l'Arménie, s'il était sûr que la même lecture dût s'attacher à cet autre emploi du groupe. Je ne comprends pas bien comment M. Oppert a rappelé ce fait comme tendant à prouver le caractère sémitique du peuple d'Accad, car il me paraîtrait militer puissamment en faveur de l'opinion contraire. S'il était bien constaté, en effet, que les Assyriens, au VIIIe siècle, connaissaient des *Akkadi* en Arménie, ceci concorderait de la manière la plus parfaite avec les témoignages des auteurs classiques sur l'existence d'une population de Χαλδαῖοι dans la même région (Xenoph. *Anabas.* IV, 3. V, 5; VII, 8; Plin. *Hist. nat.* VI, 9; Strab. XII, p. 368; Steph. Byz. v^is Χαλδαία et Χαλδαῖοι; cf. Winer, *Realwoerterb.* t. I, p. 217; Knobel, *Die Voelkertafel der Genesis*, p. 163). Et si les conclusions historiques qu'on a cru pouvoir en tirer à une certaine époque doivent être maintenant aban-

-données, par suite du progrès de la science, il n'est guère possible de contester la parenté des Chaldéens du bas Euphrate avec les anciennes populations d'une portion de l'Arménie (voy. Lassen, Die altpersische Keilinschriften von Persepolis, p. 81-86, et dans le Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes, t. VI, p. 49-50; Westergaard, Zeitschr. f. d. Kund. d. Morgenl. t. VI, p. 370 et suiv.; Jacquet, Journal asiatique, juin 1838, p. 593 et suiv.; Ritter, Erdkunde, t. II, p. 788-796; t. VIII, p. 90 et suiv.; t. IX, p. 630; Gesenius, Thesaur. v° כשדים; Roediger et Pott, Zeitschr. f. d. Kund. d. Morgenl. t. III, p. 6 et suiv.; Ewald, Geschichte des Volkes Israël, t. I, p. 333; Kunik, Mélanges asiatiques de l'Académie de Saint-Pétersbourg, t. I, p. 531 et suiv.; Hitzig, Urgeschichte der Philistäer, p. 46; Pott, dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber, art. Indogerm.-Sprachstamm, p. 59; Lengerke, Kenaan, p. 220; Renan, Histoire des langues sémitiques, 1ère éd. p. 60; et mon Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose, p. 51), désignées par les noms de Χαλδαῖοι, Κάρδακες, Καρδοῦχοι, Καρ-διαῖοι, Γορδυηνοί, Γορδυαῖοι, Κύρτιοι, Gordiani, Kardu, ce dernier nom étant celui de la province d'Ararat dans la paraphrase araméenne de la Bible et du Mont Ararat chez les Syriens (Assemani, Biblioth. orient. t. II, p. 113; t. III, 2e part. p. 734). Les habitants des mêmes portions de l'Arménie, qui ont gardé jusqu'à nos jours le nom de Kurdes, ont été organisés depuis bien des siècles par des couches de migrations successives, et il semble qu'ils l'étaient déjà du temps de Xénophon; mais antérieurement et jusqu'au temps des dernières conquêtes des rois d'Assyrie, les monuments cunéiformes nous montrent leur pays exclusivement occupé par des tribus touraniennes, étroitement apparentées à la plus ancienne population de la Médie, et par suite aussi aux Touraniens de la Chaldée (voy. mes Lettres assyriologiques, 1ère série, t. I, p. 19 et suiv.).

Cependant il est à remarquer que le signe [signe cunéiforme], s'il s'applique au pays d'Accad, est susceptible de la lecture killa, aussi bien que de celle d'akkad, et comme sens primitif et plus général veut dire « pays montagneux (1), » ainsi que l'a déjà noté M. Smith dans sa

---

(1) Est-il besoin de relever la distraction singulière de M. Oppert disant que « l'idéogramme d'Accad semble être formé de celui d'Assur superposé à lui-même »?

[signe cunéiforme] n'est pas formé au moyen du doublement de [signe cunéiforme] par superposition, mais au moyen du doublement de [signe cunéiforme] = bur.

[signe cunéiforme] n'est pas à proprement parler un idéogramme, mais un tracé abrégé et monogrammatique de ⟶ ⟨⟩, aš-šur, représentant phonétiquement le nom d'Assur, et ce signe n'apparaît d'ailleurs qu'assez tard sur les monuments assyriens eux-mêmes. Il est inconnu dans les inscriptions proprement archaïques de l'Assyrie, et à plus forte raison dans celles de la Chaldée et de la Babylonie.

brochure sur *The phonetic values of the cuneiform characters*. Un fragment encore inédit des tablettes lexicographiques interprète [cuneiform] par [cuneiform] *matu elitu*, « pays élevé ». Ailleurs nous trouvons [cuneiform] *ka akkad*, traduit par [cuneiform] *elit gublu*, « sur la montagne » (W. A. I. ii, 30, 1, rev. l. 17; j'introduis une correction dans le texte imprimé de ce passage, après l'avoir vérifié sur la tablette originale). Il est donc possible, et même vraisemblable, que le signe [cuneiform] aura été appliqué à la désignation d'une portion de l'Arménie, de la région de l'Ararat, à cause de ce sens de « pays montagneux, » sans aucun rapport avec l'existence ou la non-existence d'une population d'Akkadi ou de Chaldéens de ce côté. Et en effet il semble résulter de la glose ajoutée sur une des tablettes lexicographiques (W. A. I. ii, 48, recto, col. 2, l. 13) qu'on le lisait *tilla*, et non *akkad*, quand il désignait l'Ararat :

([cuneiform]) [cuneiform] = [cuneiform]

Malgré cela, je ne puis m'empêcher d'attacher une très sérieuse importance à ce fait que les habitants des plaines basses de la Chaldée se donnaient à eux-mêmes un nom qui signifiait « montagnards, » et l'écrivaient par un signe ayant ce sens. Il me semble qu'on doit y voir une preuve de leur caractère de Chaldéens proprement dits et non-sémitiques, ainsi que de leur parenté de race et d'origine avec les Chaldéens du Kurdistan. En effet il est bien évident par là que malgré l'antiquité de leur établissement dans le pays et malgré leur prétention légitime à l'avoir peuplé les premiers, s'ils se donnaient un nom aussi opposé à la nature de la région où depuis de longs siècles ils avaient fixé leurs demeures, c'est qu'ils ne la considéraient pas comme le berceau primitif de leur race et qu'ils gardaient le souvenir d'être descendus dans une prodigieuse antiquité d'autres contrées et d'un pays de montagnes. Ceci nous ramène aux traditions, que j'ai déjà eu l'occasion de signaler (*Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 317 et 393) et qui passèrent de la Babylonie en Assyrie, sur la montagne de l'Orient, [cuneiform] *xarsak kurra* (expression accadienne devenue plus tard allophone), ou plus précisément du Nord-Est, demeure des dieux et origine de l'humanité. L'inscription de Khorsabad, dite des *Fastes* (l. 156), parle des dieux suprêmes « qui règnent éternellement dans la demeure de la grande montagne de l'Orient « et du pays d'Aralli, » [cuneiform] *šu ina kirib bit šad* (rabi) *mat šadi mar Aralli kiniš* ...... Ailleurs un autre roi est qualifié, par allusion aux temples pyramidaux qui étaient censés faits à l'image de cette montagne sacrée, « celui qui a conservé le temple du Mont « de l'Orient qui est le père des pays, » [cuneiform] — [cuneiform] *mundil bit šad šadi ša abu matati* (W. A.

I. i, 35, 3, l. 23). C'est à cette tradition que fait allusion l'admirable et si poétique morceau d'Isaïe (XIV, 4-20) sur la chute de l'orgueilleux monarque de Babylone, de cet astre du matin, fils de l'aurore, de cet oppresseur des nations qui s'était vanté de ne pas descendre, à l'exemple des autres rois, dans les profondeurs du schéôl, mais d'aller s'asseoir au-dessus des étoiles du Dieu fort et de prendre place à côté du Très-Haut sur la montagne de l'Assemblée (הר־מועד) dans le Septentrion. Chez Bérose (Fragm. 19 de mon édition) nous trouvons mentionné, dans un des récits mythologiques les plus importants et en rapport avec l'origine des principales races reconnues par les Babyloniens, montem quendam quem Deorum Conjectum appellarunt, qui nunc Olympus vocatur. La même donnée a été conservée, comme tant d'autres débris des croyances religieuses et cosmogoniques de la Chaldée et de la Babylonie, par les Sabiens ou Mendaïtes, qui mariaient le culte des sept planètes à l'adoration des sept astres de la Grande Ourse dans leur célébration des mystères du Nord sur la haute montagne du Septentrion, réputée le séjour du Seigneur des lumières, du père des génies célestes (Norberg, Codex Nasaraeus, t. I, p. 4 et 6; Mohammed ben-Ishaq in-Nedîm, dans Chwolsohn, Die Ssabier und der Ssabismus, t. II, p. 1 et suiv.; voy. Gesenius, Commentar ueber den Iesaia, t. II, p. 324; Obry, Du berceau de l'espèce humaine, p. 7). Le mont sacré et mythique qualifié de « père des pays » devait être le même que la montagne où la légende disait que s'était arrêtée l'arche de Sisithrus et d'où les compagnons du héros étaient redescendus après le Déluge pour fonder à nouveau Babylone et les villes de la Chaldée. Or Bérose (Fragm. 15 et 16 de mon édition) plaçait cette dernière dans les monts Gordyéens, c'est à dire dans la contrée même habitée par le peuple que nous croyons apparenté aux Chaldéens du sud et resté en arrière sur un des points où la plus antique migration chaldéenne dut faire halte avant d'entrer dans le bassin de l'Euphrate et du Tigre. La version originale du récit babylonien du Cataclysme, que nous possédons maintenant grâce à la découverte de M. Smith, est entièrement d'accord avec les fragments de Bérose, car elle fait arrêter le vaisseau de [illegible] = Sisithrus sur la montagne de Nisir, [illegible] [illegible] (Smith, Chaldean account of the Deluge, p. 4, et la photographie de la tablette); or la position de cette montagne à l'Est de l'Assyrie vers 36° de latitude est établie par les inscriptions d'Aššur-naṣir-pal, qui y pénétra en venant des environs d'Arbèles, en passant le Zab et en marchant vers l'Orient (W. A. I. i, 20, l. 33 et suiv.); elle correspond donc aux monts Gordyéens et au Kardou de la tradition syrienne, qui remplace l'Ararat plutôt qu'il ne s'y identifie exactement.

Il faut, je crois, appliquer aux traditions que je viens de rappeler ce que M. Renan disait des traditions des nations tartares et finnoises sur le berceau de l'humanité :

« les tribus mongoles rattachent leurs légendes les plus anciennes au Thian-Chan et à l'Altaï; les tribus finnoises à l'Oural, parce que ces deux chaînes leur dérobent la vue d'un plan de montagnes plus reculé. Mais prolongez les deux lignes de migration qu'indiquent ces souvenirs vers un berceau moins voisin, vous les verrez se rencontrer dans la Petite Boukharie. » J'ajoute seulement que si les Turcs et les Mongols fixent dans le Thian-Chan et l'Altaï, les Finnois dans l'Oural, des souvenirs des premiers âges dont il faut chercher plus loin le berceau originaire, c'est parce que leurs propres ancêtres ont été longtemps fixés dans ces montagnes. C'est pour la même raison que les Chaldéens du sud localisaient leurs souvenirs mythiques et diluviens dans les monts Gordyéens. Leur parenté avec les Chaldéens du nord et leur très antique séjour, avant de descendre près du Golfe Persique, dans la contrée où ceux-ci restèrent toujours, est attestée par là d'une manière certaine. Mais en même temps le sens du nom d'Akkadi, « les montagnards, » me paraît ne pouvoir être expliqué que par cet antique séjour. J'y trouve donc une nouvelle preuve de ce que le peuple d'Accad est le même que les Chaldéens proprement dits, et par conséquent représente, dans la population primitive des provinces inférieures arrosées par l'Euphrate et le Tigre, l'élément non-sémitique.

V.

C'est ici le lieu d'examiner d'autres arguments produits par M. Oppert en faveur de son opinion, dans la séance de la Société Asiatique du 13 décembre 1872, postérieurement à ceux que nous avons déjà presque tous passés en revue. Ils ont le grand avantage de nous faire entrer dans un nouvel ordre de faits, où je trouverai à puiser la justification formelle et absolue de l'emploi que je fais du nom d'accadien.

Je commence par les citer tels que je les trouve résumés dans le Journal Asiatique (7e série, t. I, février-mars 1873, p. 289):

« M. Oppert complète les preuves à l'appui de la dénomination de langue sumérienne. M. Oppert insiste sur un point omis par lui, à savoir que, dans les textes de cette langue comme dans les textes postérieurs, le mot Sumer précède celui d'Accad, et qu'il s'y écrit par les trois lettres KI.EN.GI. ce qui veut dire « pays du seigneur vrai, » tandis que les Assyriens expriment le nom de Sumer, l'ancien nom de leur pays (comp. W. A. I. II, 46, 1, mak zu = sumiritu), par l'idéogramme connu signifiant « langue sacrée. »

Il y a ici une observation infiniment précieuse dont l'honneur appartient

tout entier à M. Oppert et dont je tirerai profit un peu plus loin, car à elle seule elle renverse sa théorie. Mais sur les autres faits j'ai le regret de me trouver en désaccord complet avec cette grande autorité.

Loin que le premier rang soit donné aux Soumirs sur les Accads dans les textes primitifs de la langue que j'appelle accadienne et M. Oppert sumérienne, je prétends qu'il n'est jamais question des Soumirs dans les inscriptions des antiques rois d'Our, rédigées dans cette langue et émanées de princes portant des noms qui appartiennent au même idiome, que le nom du peuple Soumir y est absolument inconnu.

Entre deux affirmations aussi contradictoires, quelle est la vraie? C'est ce que nous allons nous efforcer de mettre le lecteur en mesure de juger par lui-même, en plaçant sous ses yeux tous les éléments de la question.

VI.

Mais il est indispensable pour cela que le lecteur se reporte d'abord aux remarquables travaux de M. Smith sur l'histoire monumentale primitive de la Chaldée et de la Babylonie, travaux encore incomplets, auxquels il y a beaucoup à ajouter, mais qui ont établi du moins les premières et certaines bases du classement des rois de l'Ancien Empire Chaldéen dont les monuments sont parvenus jusqu'à nous, ainsi que de leur groupement par dynasties locales (Early history of Babylonia, dans les Transactions of the Society of Biblical Archaeology, t. I, p. 28-92; Notes on the early history of Assyria and Babylonia, Londres, 1872).

Le plus ancien groupe de rois que nous rencontrions étendant leur pouvoir sur toute la Chaldée, se compose de princes qui avaient leur capitale à Our. Les noms de ceux que nous connaissons appartiennent tous incontestablement à la langue que j'appelle accadienne (1):

1. [illegible] ou [illegible] — Lik-Bagas, « lumière du dieu Bagas (forme du dieu solaire); »
2. [illegible] — Dun-gi, « fondé en paix; »
3. [illegible] — Il-gi, « fondé en sublimité; »
4. [illegible] — Su-Akû, « bienfait du dieu Lune; »

---

(1) Il n'est plus aujourd'hui douteux qu'il ne faille pour tous ces rois abandonner les lectures assyriennes au moyen d'allophones que je suivais encore dans la troisième de mes Lettres assyriologiques de la 1ère série.

5. — Amar-Akû, « révolution du dieu Lune; »

6. — Ine-Akû, « ..... du dieu Lune. »

C'est de ces rois que dépendaient les antiques vice-rois, patesi, au caractère moitié politique et moitié sacerdotal, qui gouvernaient certaines des villes les plus importantes de la Chaldée et dont les noms connus jusqu'ici sont encore empruntés à l'idiome dont nous cherchons à déterminer l'attribution:

Vice-rois de Sirgilla, (Zerghoul):

1 — Mul-anna, « seigneur du ciel; »

2 — Gudea, « prophète. »

Vice-roi de Eridu, (la Rata de Ptolémée):

— Nie-sa-Dingiri-Kalame, « la Déesse (Nana) domine le pays par la bataille. »

Vice-roi de (localité dont l'identification est inconnue):

— Xassimer (on ne peut pas encore déterminer le sens de ce nom, écrit tout entier phonétiquement, mais il n'est certainement pas sémitique).

Les derniers monarques d'Our ont pour contemporains des rois qui se disent exclusivement possesseurs d'Ourouk ou Orchoé. Leurs noms sont aussi accadiens:

1. , reine — Nin-s'un, « dame de la destruction; »

2. — Akû-gasid, « le dieu Lune ..... »

En même temps une autre dynastie s'élève dans la ville que les textes touraniens appellent Nis'in, et les textes sémitiques Kar-rak. Elle finit par devenir maîtresse de tout le pays, même d'Our et d'Ourouk, et étend son pouvoir au nord jusqu'à Nipour. Les princes qui se rattachent à cette dynastie, et qui pour rappeler leur origine ajoutent à leurs autres titres celui de « roi de Karrak, » portent tous des noms dont le caractère sémitique est incontestable d'après les portions qui en sont écrites phonétiquement, bien que toutes les inscriptions qu'ils nous ont léguées soient conçues dans l'idiome non-sémitique:

1. — Gamil-Adar, « bienfait du dieu Adar; »

2. — Isbi-zikara, « il a septuplé l'adoration; »

3. — Isme-Dagan, « Dagon exauce; »

4. — Libit-Nana, « formé par la déesse Nana. »

Mais quand Isme-Dagan fait asseoir un de ses fils sur le trône de la ville d'Our, qu'il lui constitue en apanage séparé, ce prince reçoit un nom qui n'est plus sémitique

et appartient à la même langue que ceux des plus vieux rois de la cité :
[cuneiform] — Gungunuv, « fondérateur (?) »

En revanche, quand les rois de Karrak perdent la suprématie sur l'ensemble de la Chaldée, leur dynastie se continue encore quelque temps, confinée à Karrak même, et leurs noms y sont toujours sémitiques. Le dernier, vaincu par Rim-Akû, dernier roi de Larsa, s'appelle :
[cuneiform] — Riš-Bin, « le dieu Bin est chef. »

Ce sont des monarques originaires de Larsa (Senkereh) qui supplantent ceux de Karrak et les remplacent dans la domination de l'Empire chaldéen. Ceux-ci ont également des noms sémitiques :
1. [cuneiform] — Šin-idinnav, « le dieu Šin juge ; »
2. [cuneiform] — Nur-Bin, « lumière du dieu Bin. »

Aucun vestige monumental et aucune indication des textes n'autorise jusqu'à présent à supposer que l'autorité des trois groupes successifs de rois d'Our, de Karrak et de Larsa, que nous venons de passer en revue, se soit jamais étendue au nord de Nipour, sur la Babylonie proprement dite. Toutes les expressions des textes épigraphiques tendent au contraire à la faire regarder comme concentrée dans la Chaldée, tandis que la Babylonie appartenait à d'autres races de princes. Or, dans le peu que nous connaissons des rois du pays du Nord, sur lesquels on a beaucoup moins de documents que sur ceux du sud, ils nous apparaissent comme de sang Kouschito-sémitique. Babylone même nous offre des pontifes souverains, [cuneiform] sakkanakku, qui peuvent disputer d'antiquité avec les rois d'Our, et qui portent des noms purement sémitiques, comme le [cuneiform] Mutabil dont le Musée Britannique possède une inscription inédite, en langue assyrienne, que je compte bientôt publier. A Aganê nous trouvons une dynastie locale dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et les rois de cette dynastie ont des appellations aussi caractérisées comme sémitiques que :
[cuneiform] — Sabuv, « guerrier ; »
[cuneiform] ... — Avat-elami, « volonté de l'éternité. »

C'est un prince issu de cette race royale d'Aganê, Šarru-Kinu ou Sargon l'ancien, [cuneiform], qui le premier de tous réunit sous son sceptre les pays supérieur et inférieur, la Babylonie et la Chaldée. Il est probable qu'il vint après la conquête des rois élamites tels que [cuneiform] Kudur-Mabug, dont les descendants avaient établi leur capitale à Larsa et s'étaient faits complètement chaldéens, prenant même des noms de la langue touranienne du pays, tels que :

1. [cuneiform] — Nit-Akû, « serviteur du dieu Lune, »
2. [cuneiform] — Rim-Agamum, « stabilité de ...... »
3. [cuneiform] — Rim-Akû, « stabilité du dieu Lune (1). »

Ce dernier point pourtant, et la place exacte des rois d'origine élamite, peut être encore chose sujette au doute, car nous revoyons après Sargon l'ancien des princes de cette race sur le trône de Larsa. Mais du moins l'histoire de Šarru-Kinu, et celle de son fils Naram-Šin, [cuneiform] (encore un nom purement sémitique), sont maintenant connues avec les plus grands détails par les documents dont M. Smith a indiqué le premier le contenu et dont les principaux vont paraître dans W.A.I. IV, 34. Élevé au trône d'Aganê après des aventures qui donnèrent lieu plus tard à une légende racontée dans W.A.I. III, 4, 7, Šarru-Kinu étendit au loin son pouvoir par les armes, « il gouverna le pays supérieur et domina sur les rois du pays inférieur, » faisant reconnaître son autorité jusqu'au Golfe Persique; il vainquit les Élamites et fit des campagnes heureuses en Syrie. Son règne et celui de son fils Naram-Šin marquent le point culminant de la civilisation et de l'éclat de la période historique que l'on désigne par le nom d'Ancien Empire. Il est le roi de cet âge qui fit le plus pour le développement des sciences sacerdotales. En même temps son avènement à la domination sur la Chaldée coïncide avec l'établissement décisif de la prépondérance de l'élément Kouschito-sémitique. Les documents dressés par son ordre pour les bibliothèques des cités chaldéennes, comme les tables des augures qui accompagnèrent les principaux faits de son règne et le grand ouvrage d'astrologie qu'Aššur-bani-pal fit copier plus tard à Orchoé, bien qu'écrits avec une proportion d'idéogrammes et d'expressions allophones beaucoup plus forte que dans les textes postérieurs, sont rédigés en assyrien. A partir de lui également l'usage s'établit que les contrats privés sont en assyrien toutes les fois qu'une des parties contractantes porte un nom sémitique et appartient par conséquent à la même race que la dynastie régnante.

Naram-Šin fut un prince aussi puissant que son père, mais après lui le sceptre d'Aganê passa aux mains d'une femme, [cuneiform] Ellat-Bau. Rim-Akû, roi de Larsa, en profita pour reconquérir tout le pays inférieur, laissant le pays

---

(1) Les arguments par lesquels M. Smith a cherché à identifier ces trois noms et à les attribuer à un seul prince, me paraissent tout à fait insuffisants, et en suivant sur ce terrain le brillant assyriologue anglais on se heurte à des difficultés historiques insurmontables.

supérieur ou la Babylonie au pouvoir de la reine d'Aganê. Mais celle-ci fut au bout de quelque temps détrônée par une invasion étrangère, celle de Xammuragas, roi du peuple de Kassû, dans la contrée d'Elam, les Cissiens de la géographie classique. Xammuragas fut la souche d'une dynastie qui se prolongea plusieurs siècles et dont tous les princes ont des noms élamites, ainsi que l'a reconnu depuis longtemps M. Oppert. Il établit sa capitale à Babylone, ville à laquelle il donna une splendeur qu'elle n'avait pas encore connue, et pendant bien des années il ne posséda dans la vallée de l'Euphrate et du Tigre que la Babylonie. Rim-Akû, roi de Larsa, ne fut vaincu et détrôné par lui que trente ans après avoir soumis à son sceptre toute la Chaldée; et ce fut seulement alors que cette contrée passa sous l'autorité de Xammuragas, qui continua, comme aussi tous ses successeurs, à maintenir le centre de sa puissance à Babylone. Ainsi sous la dynastie cissienne comme sous celle d'Aganê la prépondérance appartint aux provinces du nord, et en même temps à l'élément Kouschito-sémitique de la population. Sous Xammuragas la langue la plus employée pour les inscriptions officielles est l'assyrien, bien que l'on ait aussi des monuments épigraphiques de ce roi rédigés dans l'idiome touranien, qui prévalait encore dans le Sud. Lui et tous ses successeurs, à côté de leur nom élamite, portaient aussi un nom assyrien, qui en était la traduction. Nous trouvons cette double nomenclature dans W. A. I. ii, 65, 2; et les contrats datés du règne du fondateur de la dynastie, en l'appelant dans leurs dates tantôt Xammuragas (élamite) et tantôt Samsu-itibna (assyrien), prouvent que les deux noms servaient concurremment dans l'usage officiel.

Telles sont, brièvement résumées, les principales phases de l'histoire de l'Ancien Empire de Chaldée, ainsi qu'elles résultent principalement des capitales études de M. Smith. Notons-y d'abord que les noms royaux dans la Chaldée, dans le pays d'Accad au sens géographique de cette expression, sont empruntés, suivant les dynasties, tantôt à l'une et tantôt à l'autre des deux langues correspondant aux deux éléments de la population, ceux de la plus ancienne époque appartenant à l'idiome touranien; mais que dans le nord, en Babylonie, dans le pays où nous avons cru reconnaître spécialement la terre de Soumir, les noms sont exclusivement sémitiques. Ceci appuie les conclusions que nous avions tirées des faits géographiques précédemment étudiés par nous. Mais nous ne saurions nous en contenter, et d'ailleurs cette histoire présente encore trop de lacunes pour qu'on y trouve le fondement de théories absolues. Il faut passer aux preuves directes de mon affirmation.

VII.

Le lecteur se demandera peut-être si le résumé que je viens de faire n'est pas un pur hors d'oeuvre. Je ne le crois pas, et il me semble qu'il était indispensable pour classer mes documents et apprécier justement les faits que nous allons y constater.

En voici d'abord un, dont la vérification sera facile.

Le nom de Soumir, écrit phonétiquement, se montre pour la première fois dans quelques passages des livres scientifiques colligés et compilés par l'ordre de l'ancien Sargon, qu'Aššur-bani-pal, seize siècles environ plus tard, fit copier dans la bibliothèque d'Uruk. J'aurai à revenir un peu plus loin sur la mention qu'en fait une grande tablette, très ancienne mais d'origine assyrienne, relative aux navires, à leurs types principaux, à leurs différentes parties et à tout ce qui y touche (W. A. I. II, 46, 1). Soumir — non plus en caractères phonétiques mais désigné par une expression idéographique qui nous occupera également plus loin — figure à côté d'Accad, et en ayant déjà le pas sur ce pays, dans la liste géographique si curieuse et encore inédite dont M. Smith a donné la traduction (Transactions of the Society of Biblical Archæology, t. I, p. 86-88), liste qui comprend des villes de Babylonie, de Chaldée et d'Elam, et dont l'original chaldéen, copié sous le dernier des conquérants assyriens, datait certainement de l'une des deux dernières dynasties de l'Ancien Empire de Chaldée, sans doute même du temps de Šarru-Kinu ou de Naram-Sin, puisque Babylone n'y est désignée que par ses noms les plus antiques de [illegible] et [illegible], sans trace de celui de [illegible], lequel fut adopté seulement d'une manière définitive sous Xammu-ragas, quand Babylone devint la capitale de l'empire.

Dans le protocole officiel des rois, c'est l'inscription de Xammuragas en langue assyrienne, que possède le Musée du Louvre et qui a été publiée par M. Ménant (Inscriptions de Hammourabi, n° 1), qui mentionne pour la première fois la domination d'un monarque sur Soumir et Accad, en désignant ces deux peuples sous la forme [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] nisi Šumeriv u Akkadiv.

D'un autre côté, l'expression idéographique constante du nom de Soumir dans les inscriptions des rois d'Assyrie, [illegible], qui fait pendant à l'expression idéographique du nom d'Accad, [illegible], dans ces textes, est absolument inconnue dans les documents babyloniens et chaldéens de l'Ancien Empire. M. Oppert a très exactement constaté

les faits en disant qu'elle est seulement d'époque assyrienne et qu'elle a été inventée par les Assyriens.

Mais puisque la mention du nom des Soumirs, écrit phonétiquement, à côté de celui des Accads et avant, n'apparaît que très tard, sous les rois qui réunissaient la Babylonie à la Chaldée et avaient leur capitale dans le pays supérieur, puisqu'en même temps la manière de noter idéographiquement le nom de Soumir chez les Assyriens ne se retrouve pas sur les anciens monuments de la Chaldée, on peut encore se demander s'il n'existe pas sur ces monuments une autre notation idéographique de Soumir, sous laquelle on puisse reconnaître le nom du peuple en question jusqu'aux temps les plus antiques.

C'est ce que pense M. Oppert. Il traduit « roi des Soumirs et des Accads » le titre [illegible] ou [illegible] *ungal Kiengi Akkad*, porté déjà par *Likbagas*, et c'est d'après cette traduction qu'il retrouve les Soumirs mentionnés avec le pas sur les Accads aussi haut que l'on remonte avec les monuments et dans les inscriptions mêmes rédigées dans la langue qu'il propose d'appeler *sumérienne*, au lieu d'accadienne. Mais cette traduction qui emporterait une conséquence décisive dans la question qui nous occupe, est-elle exacte? C'est ce qu'il importe d'examiner, d'autant que le sens réel du titre *ungal Kiengi Akkad* est d'un intérêt capital pour l'ethnographie et l'histoire de la Chaldée dans les siècles de la haute antiquité.

Ce titre comporte certainement une notion de domination sur la totalité de la Chaldée; aussi se place-t-il après les titres relatifs à la possession de villes déterminées, comme une qualification supérieure; et les princes qui ont été des rois purement locaux, comme ceux qui ont exercé leur pouvoir à *Uruk*, ne s'en parent jamais. Il se continue, à titre de souvenir des anciens usages, même sous les rois de la dynastie aux noms assyriens dont l'intronisation à Babylone suivit la conquête momentanée de cette cité par *Tuklati-Samdan*, roi d'Assyrie, tels que *Marduk-bal-iddina* Ier (*W. A. I.* I, 5, XVII). Mais on doit remarquer qu'il ne se rencontre jamais que dans les textes épigraphiques de la langue touranienne dont nous recherchons le nom le plus exact; il n'apparaît pas une seule fois à titre de groupe allophone ou idéographique dans les inscriptions des mêmes monarques conçues dans la langue sémitique dite assyrienne — et pourtant il y en a depuis la plus haute antiquité, puisque j'en ai publié une de *Dungi* (*Revue archéologique*, février 1873). Les inscriptions en assyrien des anciens rois qui se qualifient de *ungal Kiengi Akkad* dans leurs inscriptions *accadiennes* (qu'on me permette de me servir de ce nom pour éviter les périphrases, même avant que ma démonstration ne soit complète), ne remplacent pas non plus ce

titre par celui de « roi des Soumirs et des Accads » écrit phonétiquement, elles le suppriment purement et simplement sans en donner aucun équivalent. Il semble donc qu'il soit étroitement et indissolublement lié à l'emploi de l'idiome touranien, et par conséquent qu'il existe un rapport direct entre ce titre et l'élément non sémitique de la population.

Aussi la plupart des assyriologues, sir Henry Rawlinson et M. en tête, ne croient-ils pas que ce titre réunisse la mention de deux peuples différents; ils regardent _Kiengi Akkad_ comme une expression indivisible, désignant une seule population ou un seul pays. La traduction de M. Oppert, « roi des Soumirs et des Accads, » n'est adoptée que par M. Ménant et par M. Smith, encore dans une partie seulement des travaux de ce dernier, car dans d'autres il s'est rangé à l'opinion opposée. Pour mon compte, après avoir suivi d'abord cette traduction, je suis arrivé par l'étude de la langue accadienne et de ses textes à être convaincu qu'elle devait être abandonnée,

On ne peut invoquer en sa faveur aucune preuve directe et positive. Les inscriptions en assyrien des rois de l'Ancien Empire de Chaldée ne donnent jamais, comme je viens de le dire, d'équivalent au titre _ungal Kiengi Akkad_; aucune des tablettes bilingues de la bibliothèque de Ninive, grammaticales, lexicographiques ou géographiques, ne traduit _Kiengi Akkad_ par « Soumir et Accad. » Le seul argument, indirect il est vrai, qu'on puisse produire en sa faveur, se tire des textes épigraphiques de _Xammuragas_. Dans l'inscription du Louvre, en langue assyrienne, ce roi dit (l. 10-13): — _Ilu_ _au_ _Bel_ _niši_ _Šumeriv_ _au_ _Akkadiv_ _ana_ _beliv_ _iddinuv_, « _Ilu_ et _Bel_ (m')ont « donné les hommes de Soumir et d'Accad pour (en être) seigneur » Dans l'inscription du Musée Britannique, en langue accadienne (W. A. I. I, 4, XV), il prend le titre de , et il dit aussi de lui-même, à la troisième personne: _bir_ _Dingiri_ _seba_ _ukugani_ _Kiengi_ _Akkad_ _namenbi_ _akua_ _muna_ _ansemmata_ _kuukh_ _suniku_ _nensia_, « homme « de la Déesse (_Nana_), serviteur qui appartient à son peuple, _Kiengi Akkad_ sous sa domination « a été placé quand elle lui a donné la gloire en livrant ses ennemis (?) à sa main.... Jointe à d'autres preuves, d'une nature plus formelle, la comparaison de ces deux inscriptions aurait une certaine valeur. Mais elle n'est pas décisive, car il peut très bien être question dans le second texte de la conquête d'Accad seul, tandis que le premier parle de la domination sur Soumir et

Accad.

Considérant [cuneiform] comme un nom de peuple distinct d'Accad, M. Oppert y voit un groupe de trois idéogrammes qu'il explique par « pays du seigneur vrai. » Nous pourrions le chicaner sur le sens de « vrai » donné au signe [cuneiform] et lui demander de quelle autorité il l'appuie. Mais notre contestation sera plus fondamentale, car nous n'admettons pas qu'il faille prendre ces trois caractères dans un sens idéographique. Pour nous ils représentent un mot écrit phonétiquement, au moyen de caractères pris comme phonétiques indifférents. Et nous en trouvons la preuve absolue dans la variante d'orthographe [cuneiform] — [cuneiform] (W. A. I. ii, 50, l. 47), où le signe [cuneiform] = en est remplacé par [cuneiform], phonétique indifférent de in, sans rapport avec l'idée de « seigneur; » pareille variante n'a pu se produire que dans l'orthographe d'un mot écrit phonétiquement.

Il y a plus. Non seulement il n'est pas question ici d'un « Pays du seigneur vrai, » mais Kiengi ou Kingi n'est pas un nom géographique que l'on puisse assimiler à Soumir. C'est un simple mot signifiant « pays. »

Une des tablettes d'Aššur-bani-pal le dit formellement (W. A. I. ii, 39, 1. l. 9). Dans une énumération de synonymes accadiens pour l'idée de « pays, » elle enregistre: [cuneiform] . [cuneiform] Kingi = mâtu.

Nous rencontrons encore ce mot dans un hymne au dieu de la planète Mercure (W. A. I. iv, 27, 4), dans un verset qui n'a malheureusement pas de traduction assyrienne (1), mais dans une phrase qui malgré cela est fort claire : [cuneiform] bars'u Kingira, « qui s'étend (2) sur le pays. » Sur la stèle de Šamši-Bin III (col. 3, l. 53 : W. A. I. i, 30) un caprice d'archaïsme du scribe, d'accord avec le type d'écriture employé pour ce monument, a fait mettre en usage Kingi comme allophone à la place du déterminatif habituel [cuneiform] (3)

---

(1) Le verset assyrien qui suit n'en est certainement pas la traduction. Dans sa copie du texte avec version interlinéaire, le scribe d'Aššur-bani-pal a sauté deux lignes, la traduction assyrienne du verset auquel nous empruntons un membre de phrase, puis l'accadien du verset dont il reproduit la traduction assyrienne.

(2) [cuneiform] Barsu est un composé qui s'analyse en bar-su, « élévation + multiplier, » on serait donc tenté de traduire « s'élever, s'élever haut, » mais une glose ajoutée au-dessus du mot l'explique par [cuneiform] sud, « s'étendre. »

(3) J'ai vérifié sur l'original que le signe [cuneiform] ne s'y trouve pas devant Kingi comme dans la copie imprimée.

dans un passage de l'énumération des rois de *Na'iri* : [cuneiform] [cuneiform] [cuneiform] *Amamaš* (*Kingi*) *Iškilen-zaparai*, « Amamas du pays d'Iškilen-zapar. »

Ainsi le sens du mot *Kingi* ou *Kiengi*, donné par les copiques de la bibliothèque de Ninive et confirmé par d'autres exemples, n'est pas douteux. Mais comment hésiter à le reconnaître dans l'expression *Kiengi Akkad* ou *Kingi Akkad*? C'est pour cela que dans le premier fascicule du présent volume j'ai contamment traduit cette expression « le pays d'Accad, la contrée d'Accad, » comme M. Sayce l'avait déjà fait avant moi et pour les mêmes raisons.

J'ajoute que je crois avoir rencontré depuis une preuve directe et formelle de cette traduction. Dans la liste bilingue de termes et de noms géographiques de W. A. I. II, 50, — [cuneiform] figure (l. 47) au commencement d'une série de désignations de pays (1), de même qu'y figurent également [cuneiform] expliqué par *šadû*, « montagne, » [cuneiform] expliqué par *šadû*, « montagne, » [cuneiform] expliqué par *matâti*, « les pays, » [cuneiform] expliqué par *nâru*, « fleuve, » etc. ; malheureusement la traduction assyrienne en a été enlevée par une fracture. Mais immédiatement après (l. 48), comme exemple de l'emploi du mot *Kingi*, vient l'expression [cuneiform] ; de sa traduction assyrienne il reste [cuneiform], plus le commencement d'un caractère mutilé. Dans mon dernier voyage à Londres, j'ai vérifié l'original en l'examinant de concert avec M. Bowler, l'auteur des admirables fac-similés que publie l'administration du Musée Britannique dans l'exécution des *Cuneiform inscriptions of Western Asia*. M. Bowler a acquis une expérience de la paléographie des tablettes ninivites à laquelle recourent bien souvent les assyriologues, et en pareille matière son jugement a une autorité très grande. Je désirais donc avoir son avis en même temps que ma propre impression sur les vestiges subsistants du caractère en partie détruit qui suivait [cuneiform]. Nous nous sommes trouvés d'accord — et il m'a permis de le citer ici — pour distinguer [cuneiform], ce qui ne peut provenir que du caractère [cuneiform] et exclut absolument [cuneiform], initiale du nom phonétique de Soumir, ou [cuneiform], initiale de l'expression

---

1 Le véritable ordre des colonnes de ce fragment doit être ainsi rétabli, en qualifiant de *recto* ce que la copie imprimée appelle *reverse*, et réciproquement :

Recto 1 = Reverse *a*.
2 = Reverse *b*.
Verso 3 = Obverse *b*.
4 = Obverse *a*.

idéographique du même nom. Ceci reconnu, la restitution pour s'impose d'une manière rigoureuse et presque absolue, et l'on peut en conclure que pour le rédacteur de *W. A. I.* ii, 50, *kingi Akkad* se traduisait en assyrien *mat Akkadi*, « le pays d'Accad. »

Au reste, *Aššur-bani-pal*, dont les scribes avaient sur ces sujets bien plus de moyens d'information que nous, quand il parle des objets que les rois de l'Ancien Empire avaient offerts en tribut aux rois d'Elam et qu'il trouva dans les trésors de Suse, qualifie ces monarques de « rois antiques d'Accad, » *šarri Akkad maxrati* (Smith, *History of Assurbanipal*, p. 226). Et l'on est en droit de croire que c'est avec intention, et en sachant bien ce qu'il disait, qu'il n'a nommé ici que Accad, non Soumir et Accad, car il mentionne quelques lignes auparavant, comme existant également dans les trésors de Suse, « l'argent, « l'or et le butin de diverses natures de Soumir, d'Accad et de Gan-Dounyas, tout ce que les rois « d'Elam antiques et récents en avaient enlevé » (Smith, *History of Assurbanipal*, p. 225).

Je ne crois avoir omis aucun des documents qui touchent à ce côté de la question. Or tous, à ce qu'il me semble, concordent à motiver l'affirmation que j'ai énoncée plus haut. Les Soumirs ne sont pas nommés avant les Accads, comme dans les textes des rois d'Assyrie, dans les vieux documents des rois de l'Ancien Empire de Chaldée, rédigés dans la langue dont le nom fait l'objet du litige entre M. Oppert et nous. Au contraire, le titre propre aux rois de l'Ancien Empire, qui commence sous les princes des premières dynasties non-sémitiques et se continue ensuite jusque très tard mais en appartenant exclusivement au protocole des inscriptions rédigées dans l'idiome touranien, ce titre est seulement « roi du pays d'Accad, » sans mention des Soumirs. C'est sous Sargon l'ancien qu'il commence à être question des Soumirs, sous *Xammuragas* que leur nom entre dans les protocoles royaux avec le pas sur celui des Accads. Ainsi l'apparition de ce fait nouveau coïncide avec les rois qui réunissent sous leur sceptre la Babylonie à la Chaldée, qui placent au nord la capitale de leur empire et qui assurent la prépondérance de l'élément parlant une langue sémitique. Enfin le titre formellement rédigé « roi des Soumirs et des Accads, », ne se rencontre jusqu'à ce jour que pris par les rois d'Assyrie qui possèdent Babylone et la Chaldée, ou du moins s'en prétendent les souverains légitimes. Il n'en existe pas *un seul exemple antérieur*.

Les dates respectives étaient d'une importance capitale à établir, car le rang donné à Soumir et à Accad me paraît décider la question entre les noms d'*accadien* et de *sumérien*. Toutes les fois que les puissants monarques de l'Asie se sont intitulés souverains de plusieurs pays et de plusieurs peuples, ils ont donné la place d'honneur, le premier rang au nom de leur

propre nation: les rois de Perse, qui se qualifiaient de « rois d'Iran et d'Aniran, » auraient trouvé monstrueux le titre de « roi d'Aniran et d'Iran. » Si donc l'examen des textes originaux nous avait fait reconnaître, conformément à l'opinion de M. Oppert, que les plus anciens souverains de l'Empire de Chaldée, ceux que leurs noms révèlent comme étant sortis de la portion touranienne de la population, se qualifiaient eux-mêmes de « rois des Soumirs et des Accads, » et que ce titre fut adopté par les Assyriens avec la consécration d'une tradition bien des fois séculaire, remontant aux âges de la prépondérance de l'élément non-sémitique, nous n'hésiterions pas à revenir sur le nom que nous avons d'abord adopté, à proclamer que cet élément non-sémitique était le peuple Soumir et que par conséquent sa langue doit être appelée sumérienne. Mais du moment que l'étude à laquelle nous venons de nous livrer nous a conduit à un résultat contraire et nous a permis d'établir, solidement croyons-nous, les faits de la manière dont nous venons de les exposer; puisque les anciens rois de race touranienne se disaient seulement « rois du pays d'Accad, » et que ce sont des rois aux noms sémitiques, et après eux les Assyriens, qui ont pris le titre de « rois de Soumir et d'Accad, » nous avons le droit de retourner l'argument en faveur de notre ancienne opinion. Nous concluons, et nous croyons que le lecteur fera comme nous, que Soumir est le peuple parlant la même langue sémitique que les Assyriens, Accad le peuple parlant une langue touranienne; d'où résulte que le nom d'accadien est bien celui qui appartient légitimement à cette langue.

VIII.

Ici vient se placer tout naturellement la si ingénieuse et si neuve observation de M. Oppert, que « Sumer est l'ancien nom de l'Assyrie. » L'illustre philologue l'a indiquée par une seule ligne, qui demande quelques développements et quelques explications, car M. Oppert renvoie à un passage des tablettes lexicographiques sans prévenir le lecteur de la correction que d'après le document original il faut apporter au texte publié et d'où découle la preuve de ce fait.

Parmi les différents noms mystiques de l'Assyrie il en est deux dont l'origine et la signification première ne sont pas encore déterminées, mais qui présentent un même élément et ont probablement une parenté; ce sont [cuneiform] et [cuneiform] ou [cuneiform]. La valeur du premier a été depuis longtemps déterminée par le témoignage des documents lexicographiques (voy. Norris, Assyrian dictionary, t. II, p. 535); il s'applique plus spécialement à la ville

d'Assur ou Alassar, la première capitale de l'Assyrie, et ce n'est que par extension qu'il désigne tout le pays d'Assur. Le second est spécialement employé dans les documents mythologiques (W. A. I. ii, 60, l. 15 et 20). Comme le dieu Malik, [cuneiform], y est particulièrement dit [cuneiform] [cuneiform], roi de cette contrée, et que d'autres monuments (W. A. I. ii, 52, 1, B, l. 3 et 33) établissent un rapport étroit entre le dieu Malik et le culte de la ville de Diri, [cuneiform], frontière entre la Babylonie et l'Assyrie, il est permis de supposer que [cuneiform] était d'abord un nom spécial aux provinces assyriennes les plus méridionales à celles qui venaient toucher le pays babylonien.

Quoiqu'il en soit, ce nom se retrouve en tête de la liste bilingue de navires désignés par les principaux pays où l'on en construisait, que contient W. A. I. ii, 46, 1. En citant ce passage je laisse provisoirement en blanc la traduction assyrienne de [cuneiform], car c'est précisément là que le texte publié doit être corrigé:

[cuneiform]
[cuneiform] — [cuneiform]
[cuneiform] — [cuneiform]
[cuneiform] — [cuneiform]
[cuneiform] — [cuneiform]

Suivent les vaisseaux des pays étrangers.

On voit que la colonne assyrienne ne donne que la traduction phonétique des noms de lieux. Il faut traduire d'après elle:

« Vaisseau de ....,
« vaisseau d'Assyrie,
« vaisseau d'Our,
« vaisseau d'Accad,
« vaisseau de Dilvoun. »

L'ordonnance des noms est très importante à noter, car elle est méthodique et certainement intentionnelle. En donnant le pas à Assur sur Accad, elle prouve l'origine assyrienne du document. Mais en même temps, par la place qu'elle attribue à [cuneiform] avant Assur, elle montre clairement que ce nom est une manière plus ancienne de désigner l'Assyrie; tout au plus pourrait-on supposer qu'il se rapporte à son premier centre et qu'il est avec Assur dans la même relation qu'Our avec Accad.

La traduction assyrienne de [cuneiform] est à demi effacé, dans la planche

des *Cuneiform inscriptions of Western Asia*, M. Bowler l'a représenté en :



ce qui n'est certainement pas admissible et ne donne aucun sens. Mais en examinant de plus près les vestiges des traits sur l'original même de la tablette, on arrive à distinguer avec certitude :



C'est ce qui a été constaté d'abord par M. Oppert, puis par M. Smith (ainsi qu'il me l'écrivait le 3 janvier de cette année) et par moi-même à mon dernier voyage en Angleterre ; et M. Bowler l'a également reconnu en examinant à nouveau la tablette avec moi. On doit donc regarder comme bien établie l'équivalence :



dans une place aussi significative. Mais en archéologie et en philologie, comme en mathématiques, deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles. Il faut donc en conclure, avec M. Oppert, la nouvelle équivalence :

Soumir = Assur.

Seulement je m'étonne qu'après avoir établi ce fait capital, et dont la découverte lui appartient tout entière, l'éminent érudit n'en ait pas tiré la conséquence qui s'impose pourtant par sa constatation, c'est que, Soumir étant l'ancien nom de l'Assyrie ou plus exactement de la race assyrienne, Accad est forcément et nécessairement l'autre élément de la population primitive des bords de l'Euphrate et du Tigre, le peuple non-sémitique et touranien, que par conséquent l'idiome de ce peuple doit être appelé <u>accadien</u> et non <u>sumérien</u>.

Pour nous qui avons constaté, d'après les lois de la phonétique accadienne, que <u>Sumer</u> doit être l'altération d'une forme antérieure <u>Sungar</u> ou <u>Sungir</u> et répond au biblique שנער, qui considérons en conséquence ce dernier nom comme avant tout et originairement ethnique ; nous attachons une très grande valeur à pouvoir constater ainsi que le nom <u>Sumer</u> = שנער n'était pas borné à la Babylonie, mais dans une très haute antiquité s'étendait au nord, sur l'Assyrie, comme la race même qu'il désignait. Nous y trouvons en effet la clé de l'apparition sporadique de noms étroitement apparentés à שנער dans la géographie du nord de la Mésopotamie. Tels sont celui de la ville de Singara des écrivains classiques (Ptol. V, 18, 9 ; Dio Cass. LXVIII, 22 ; Ammian. Marc. XVIII, 5 et 20 ; Eckhel, <u>Doctr. num. vet</u>. t. III, p. 519 ; Bitter, <u>Erdkunde</u>, t. X, p. 118, 158, 247, 696 et 718 ; Layarn, <u>Nineveh and Babylon</u>, p. 249) le سنجار des Arabes (Marâcid, t. II, p. ٥٧ ; Aboulféda, p. ٢٢٥ ; Qazwîni, t. II, p. ٢٩٢), et celui du Σίγγαρας ὄρος de Ptolémée (V, 18, 2), les monts Sindjar d'aujourd'hui, qui partent de cette ville pour aller aboutir au Tigre, en face de Mossoul, traversant toute

l'Assyrie occidentale. Tel est aussi le pays ou la ville de Snkr, que les monuments égyptiens de la XVIIIe dynastie mentionnent fréquemment (voy. Chabas, *Voyage d'un égyptien*, p. 225) à côté de ou , l'Assyrie ou plutôt la ville d'Assur, (l'Elassar de la Bible, Kalah-Scherghât), tandis que , Accad, est placé par ces mêmes monuments fort au sud de , Ninive (Maspéro, *De Carchemis oppidi situ*, p. 26; J. de Rougé, *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. I, p. 46). Ce sont là autant de jalons, conservés après un long espace de temps, qui marquent l'antique extension du peuple de *Samer* = שנער, dans lequel nous reconnaissons la première couche des Assyriens, le peuple Kouschite sorti de la Babylonie et se répandant vers le nord (Genes. X, 11 et 12), qui servit de substratum aux Assyriens proprement dits, de pure race sémitique (Genes. X, 22), et leur communiqua sa langue et sa civilisation, de telle façon qu'à ces deux points de vue on ne peut pas établir de distinction tranchée entre l'Assyrie et Babylone.

IX.

Contre les preuves d'un caractère décisif que je viens de passer en revue, je ne crois pas que puisse prévaloir l'argument, tout ingénieux qu'il soit, que M. Oppert tire de la désignation idéographique inventée par les Assyriens pour exprimer le nom des Soumirs, .

Cette désignation se compose du signe , « langue, » suivi d'une qualification, et il est à remarquer qu'aucune autre expression idéographique pour noter le nom d'un peuple ne se réfère ainsi à la langue, puis que, par une autre exception, n'est pas accompagné du déterminatif aphone , que l'on attendrait naturellement en pareil cas. M. Oppert traduit par « langue de l'adoration, » et y voit une allusion au caractère incontestable de langue sacrée que l'idiome appelé par lui *sumérien*, et par nous *accadien*, eut en effet sous les Assyriens dans une partie de la liturgie et de ce qui touchait aux sciences sacerdotales, surtout dans la magie, dont il resta toujours l'idiome spécial.

Cette traduction est en elle-même fort admissible, et bien supérieure à celle des Anglais qui ont rendu par « langue de chiens » sans se rendre compte que dans le groupe , « chien domestique, » c'est qui signifie « chien » et « domestique. » Mais elle n'est pas absolument certaine, et par conséquent, à mes yeux, elle ne peut pas servir d'argument d'un poids décisif dans la question.

En effet le signe [cunéiforme] et le radical accadien Ku, qu'il représente, ont bien le sens d'« adorer, » mais ce n'est qu'une acception rare, tout à fait secondaire et dérivée. Le sens premier est « poser, placer, » ainsi qu'il résulte d'une infinité d'exemples; de là on passe à « servir » et c'est cette nouvelle signification, très fréquente dans les textes, qui donne ensuite naissance à celle d'« adorer. » Avec le déterminatif de « bois », [cunéiforme], ce signe devient la manière d'exprimer une « arme » et un « instrument » quelconque, puis tout « ce qui sert » et enfin le « service » lui-même. En se joignant aux caractères qui désignent certains animaux, le signe [cunéiforme] désigne l'animal de service de la même espèce : [cunéiforme], toute espèce de « chien » et par suite de « carnassier », [cunéiforme], « chien domestique »; [cunéiforme], « buffle », [cunéiforme], « buffle domestique », buffle en troupeaux.

Par conséquent [cunéiforme] peut, aussi bien et même plutôt que « langue de l'adoration, » vouloir dire « langue usuelle, » lingua familiaris, lingua domestica. Ce serait ainsi une manière de désigner les Soumirs comme le peuple parlant la même langue que les Assyriens, par opposition aux Accads, parlant un autre idiome. Je ne donne pas, du reste, cette traduction comme absolument sûre, bien qu'elle me paraisse la plus probable; on pourrait encore en proposer d'autres. Et je crois surtout qu'une expression idéographique d'un sens douteux, susceptible de plusieurs explications, ne peut pas fournir dans la question une preuve décisive, capable de balancer celles que nous avons rassemblées.

Ce qui est assez curieux à noter, c'est que [cunéiforme] a succédé sous les Assyriens à une autre désignation idéographique des Soumirs, qui était en usage dans les derniers temps de l'Ancien Empire de Chaldée, [cunéiforme]. C'est celle qu'on trouve dans la liste géographique, copiée d'après un original de cet âge, dont M. Smith a donné la traduction (Transactions of the Society of Biblical Archæology, t. I, p. 86-88). Elle se termine en effet ainsi, après une longue suite de noms de villes de la Babylonie, de la Chaldée et des provinces d'Élam les plus voisines de la Chaldée :

[cunéiforme]

[cunéiforme]

[cunéiforme]

[cunéiforme]

[cunéiforme]

[cunéiforme]

« Villes de la terre,

« villes de Soumir,

« villes d'Accad,
« villes de la contrée d'Accad,
« villes d'Elam,
« villes de l'étranger. »

[cuneiform] signifie « bouche » ou « face », et [cuneiform], « noir, obscur ». Si l'on devait adopter l'explication « bouche obscure, » [cuneiform] serait précisément l'opposé de [cuneiform] et désignerait un peuple dont le langage est inintelligible. Et en se reportant à tout ce que nous avons dit on comprendrait parfaitement comment les Soumirs appelés « bouches obscures » au temps de la prépondérance accadienne, auraient été, par contre, pour les Assyriens le peuple de la « langue usuelle. »

Mais je crois qu'il faut plutôt traduire [cuneiform] par « face noire » car ce nom ne me paraît être qu'une variante de celui de [cuneiform], « tête noire » qui désigne le peuple sur lequel régna d'abord Šarru-Kinu l'ancien, roi d'Aganê, peuple que, d'après les raisons ci-dessus énoncées, je considère comme celui des Soumirs : [cuneiform] ana niši riši nimi lû abel, « j'ai dominé sur les hommes « à tête noire » (W. A. I. III, 4, 7, l. 13, complété d'après les nouveaux fragments de l'original) Ainsi expliqué, ce n'est plus un nom tiré du caractère inintelligible du langage, c'est la qualification caractéristique d'un peuple à peau brune, comme l'étaient toutes les nations Kouschites ou céphéniennes.

X.

Telles sont les raisons et les preuves qui justifient le nom de langue accadienne. Ce sont celles qui me l'ont fait adopter et qui me décident à le maintenir ; celles qui le font aussi conserver par tous les savants de l'école anglaise, malgré l'autorité de M. Oppert.

Si je ne me fais une étrange illusion, ces raisons et ces preuves pourront être de nature à déterminer la conviction du lecteur. Je vais même jusqu'à me bercer de l'espoir qu'elles parviendront peut être à obtenir l'assentiment de M. Oppert. Ce serait le résultat auquel j'attacherais le plus de prix. Mais ce ne serait pas la première fois que nos travaux sur l'accadien, entrepris et poursuivis séparément, arriveraient au même résultat après avoir paru d'abord s'écarter considérablement.

M. Oppert faisait insérer au procès-verbal de la séance de la Société

Asiatique du 8 novembre 1872 (Journal asiatique, 7e sér. t. I, p. 125) à l'occasion du verbe :

« Si une analogie peut être établie entre le système des suffixes et des postpositions tartaro-finnois et sumériens, le verbe sumérien présente de telles anomalies et des phénomènes tellement étranges, que sur ce point M. Oppert, dans ses recherches continuées pendant de longues années, n'a rien pu trouver qui rappelât la conjugaison touranienne. »

Et à la page suivante, après avoir parlé des postpositions casuelles et des pronoms :

« Dans tout cela on reconnaît de fortes analogies avec le turc, le finnois et les autres langues de cette souche. Le verbe, au contraire, ne montre aucune analogie avec les idiomes mentionnés. »

En revanche, dans le procès-verbal de la séance du 8 février 1873 (Journal asiatique, 7e série, t. I, p. 369) nous lisons :

« M. Oppert continue ses observations sur la langue sumérienne et en particulier sur le mécanisme de la conjugaison, qui présente certaines analogies avec le verbe turc. »

Dans l'intervalle, en janvier 1873, avait paru mon Introduction grammaticale, contenant la première théorie complète que l'on ait donnée du verbe accadien comparé aux verbes des langues touraniennes. Mais M. Oppert n'avait sans doute pas eu le temps d'en prendre connaissance, et c'est spontanément que pendant ces deux mois il est parvenu à la constatation du fait qui lui avait échappé pendant de longues années, puisqu'il n'a pas même mentionné mon travail.

Additions
à
l'Introduction grammaticale.

Chapitre Ier
Sources de la connaissance de la langue accadienne

La publication de la première partie du tome IV des Cuneiform inscriptions of Western Asia va multiplier dans une proportion décuple de ce que l'on connaissait jusqu'à présent le nombre des textes bilingues, car ils ne remplissent pas dans ce volume moins de trente planches. La majorité des morceaux qui y sont compris proviennent d'un grand ouvrage magique, recueil d'incantations, d'hymnes et de formules qui rappelle beaucoup l'Atharva-Vêda de l'Inde. C'est déjà au même ouvrage qu'appartenait le morceau W.A.I. ii, 58,6.

A côté se trouvent les débris du recueil d'hymnes liturgiques aux principaux dieux que j'ai étudié dernièrement dans un article du Correspondant. Les fragments de ce recueil sont : W.A.I. iv, 9 (hymne à Šin); 14,3 (hymne à Nabu); 18,2 (hymne à Marduk); 19,3 (hymne à Anunit); 20,3 (hymne à Nabu); 22,2; 24,1 (hymne à Nirgal); 26,1 (hymne à Nirgal); 26,2; 26,3; 26,4 (hymne à Marduk); 26,6 (fragment sur les sacrifices des enfants); 27,1 (fragment où il est question de la mort de Dûzi = Tammuz); 27,2 (fragment sur la Grande montagne de Bel); 27,4 (hymne à Nabu comme dieu de la planète Mercure); 28,1 (hymne à Šamaš); 28,2 (hymne à Bin); 30,2.

W.A.I. iv, 12 est un long fragment religieux indépendant des deux collections dont je viens de parler; W.A.I. iv, 20,1 un morceau historique bilingue, relatif à un roi dont le nom a malheureusement disparu.

En outre, le tome IV des Cuneiform inscriptions of Western Asia contient dans sa pl. 35 huit inscriptions ou fragments d'inscriptions unilingues de rois de l'Ancien Empire de Chaldée, qui constituent un supplément à celles déjà publiées dans le tome Ier.

C'est principalement aux inscriptions bilingues de ce volume que sont empruntées les additions que nous allons faire à notre essai grammatical.

Chapitre II.
Phonétique.

Le g accadien est constamment remplacé par ג dans les transcriptions bibliques

des premiers chapitres de la Genèse. Exemples :

לעמר = [cuneiform] Lagamaru,

תדעל = [cuneiform] targal,

sans compter שנער. Il devait donc avoir une certaine aspiration, qui explique sa transformation en χ sous l'influence du b, et même dans certains cas isolément, comme dans cette forme du précatif où ga devient χu par l'action du u suivant, [cuneiform] χumunibtatu, «qu'il l'introduise;» le sens et la nature de la forme sont bien établis par la traduction assyrienne [cuneiform] lišerib.

Chapitre III.
Formation des mots.

Les dérivés en da s'emploient quelquefois abusivement comme radicaux verbaux secondaires, de même que ceux en ga.

Ce qui est dit à la p. 60 d'une particule formative postposée la est à supprimer, comme reposant uniquement sur de fausses lectures. En effet il résulte formellement de fragments nouveaux des tablettes lexicographiques, qui m'ont été signalés par M. Sayce, que [cuneiform] dans le sens d'«exister» est à transcrire gal et non ik. Quant à [cuneiform] avec la signification de «famille,» une glose de W. A. I. II, 30, l. 14, y donne la prononciation gal.

Nous avons ainsi :

[cuneiform] galla, qui n'est par rapport à [cuneiform] gal qu'une forme avec simple prolongation,
[cuneiform] galla " " [cuneiform] gal " " " "

Cependant on doit noter :

[cuneiform] gadu
[cuneiform] gadula } qui s'emploient également pour dire «élever, enlever,» et où le
[cuneiform] gadura

sens du radical ne paraît pas modifié d'une manière appréciable par l'adjonction de la syllabe la ou de la syllabe ra.

Chapitre IV.
Le nom.

La particule mes, qui en se postposant aux noms devient l'une des formatives du pluriel accadien, s'emploie quelquefois isolément en se plaçant à la fin d'un membre de phrase; elle joue alors le rôle d'un véritable article déterminatif au pluriel pour les objets et les personnages qui sont mentionnés dans le membre de phrase. Dans ce cas, les versions assyriennes, n'ayant rien de semblable dans leur langue, rendent mes par le pronom šunu. Exemples:

amaktu Kalama siginsa mes, « les foudres « qui font rage dans le pays, » assyrien : abubu šu ina mat izzaraddu šunu.

im xul sidua mes, « les régions du ciel funestes qui s'a-« -vancent; » assyrien : šâru xullu alik maxri šunu.

Quelquefois aussi la version assyrienne se borne à mettre le sujet au pluriel, sans rendre séparément ce mes:

sisna anan an ismalla mes, « les sept dieux du « vaste ciel; » assyrien : sibit ili šame rapšuti;

sisna anan Kalama ismalla mes, « les sept dieux des pays étendus, » assyrien : sibit ili mâti rapašti.

Ce sont là des exemples très caractérisés de l'encapsulation dont il est traité dans le chap. XIII, § 5 et 6. La particule mes est la formative du pluriel du sujet placé au commencement du membre de phrase, amaktumes, immes, etc. et tous les autres éléments du membre de phrase s'encapsulent entre le sujet et sa postposition: C'est ainsi que mes arrive à se placer immédiatement après un participe qui n'est pas pris substantivement et qui de cette façon ne peut pas en vertu des lois de la grammaire, recevoir par lui-même une marque de nombre. On remarquera, du reste, que dans ce mode de formation de phrase mes arrive à être assez indépendant du substantif auquel il se rapporte pour que l'on puisse rencontrer le pléonasme du pluriel du sujet par duplication et de l'emploi de mes à la fin du membre de phrase, anan ...... mes.

La particule ene, dont la postposition constitue le second mode pour former le pluriel des noms, s'emploie comme préformante indiquant la collectivité et le pluriel dans le pronom isolé de la 3e personne du pluriel : enenene, « eux », ene-nene. Ce pronom est, du reste, étymologiquement pléonastique, car le pronom suffixe, nene, comparé à celui de la 3e personne du singulier, ni, offre déjà, comme nous l'avons remarqué (fasc. 1, p. 88), une forme de pluriel par duplication.

Les formes déterminatives telles que :

annab comparé à anna,

Xilib " Xili,

proviennent de l'emploi du pronom suffixe de la 3e personne, bi, non comme possessif mais comme pronom personnel remplaçant l'article déterminatif, qui manquait à l'accadien. Ce dernier fait est incontestable et s'établit par de nombreux exemples des textes bilingues. Mais il ne faudrait pas en conclure avec M. Oppert que bi est toujours une postposition déterminative. Les grammairiens d'Assyrie ne se sont pas trompés en le représentant comme un pronom de la 3e personne et en le traduisant par šu. Les exemples où l'addition de bi en suffixe à un substantif marque un pronom possessif sont également incontestables et encore plus fréquents que ceux où le suffixe est un pronom personnel remplaçant l'article déterminatif.

J'ajoute que le pronom suffixé bi prend quelquefois une valeur démonstrative. L'exemple le plus saillant en est dans l'expression, si souvent employée dans les formules magiques, mulubi, mulu-bi, « l'homme + lui, » c'est-à-dire « cet homme, » que les versions assyriennes traduisent toujours amelu šuatu.

On trouve quelquefois gimmu au lieu de gim dans le sens de « comme, » mais alors il s'emploie comme conjonction détachée, non comme postposition. Nous y reviendrons au chapitre de la conjonction. Ici nous signalons seulement ce fait comme preuve que la postposition gim, de même que toutes les autres, a une valeur de radical distinct et indépendant dans la langue. On trouve un verbe gim, « produire, enfanter, » écrit par le signe ; a-t-il quelque rapport avec la postposition comparative et avec la conjonction correspondante ?

Chapitre VI.
Les noms de nombres.

A la liste que nous donnons dans la p. 83 il faut joindre sisna, « sept », qui explique l'adjonction très fréquente du complément phonétique na après le chiffre du nombre sept, [cuneiform].

Chapitre VII.
Les pronoms.

Les additions à faire à ce chapitre sont assez nombreuses pour que je les classe sous la rubrique des différents paragraphes du texte.

1. J'ai indiqué tout à l'heure les faits relatifs à l'emploi du pronom suffixe de la 3e personne, [cuneiform] bi, comme remplaçant l'article déterminatif qui manque à l'accadien, et à la signification démonstrative qu'il prend quelquefois.

Pronom personnel ou pronom possessif, [cuneiform] bi sert sans modification pour le singulier « il » et le pluriel « ils ».

2. J'ai eu raison de dire que les formes des pronoms isolés étaient très variées, quoique se ramenant toutes à deux types fondamentaux pour chaque personne. Les textes nouveaux du tome IV des Cuneiform inscriptions of Western Asia m'en ont fait connaître un certain nombre de plus que je n'en avais indiqué. Voici le tableau complet de ceux que j'ai pu jusqu'à présent relever. Il présente encore des lacunes, qui seront comblées plus tard, par la connaissance d'autres textes.

1ère personne. Singulier: Premier type:

1. [cuneiform] mu, qui fait au génitif [cuneiform] mena ou [cuneiform] mina.
2. [cuneiform] male.

Second type:

3. [cuneiform] dab.

Pluriel: Inconnu.

2e personne. Singulier : Premier type :

1. *zu*.

2. *zae*

Second type :

3. *mun* ou *men*.

Pluriel : *menen*.

3e personne. Singulier : Premier type :

1. *an*, quand le mot précédent finit par une consonne.

na, quand il finit par une voyelle.

nam, devant une nasale ou un *g*.

Second type :

2. *abba*, qui devient presque toujours *bab* après un mot terminé par une voyelle.

Type mixte.

3. *enebi*, qui sert également pour le singulier et le pluriel.

Pluriel : *enenene*.

Male et *zae* ont plus spécialement le sens de « quant à moi », « quant à toi ». Aussi les versions assyriennes rendent-elles souvent *male* par *yati*.

La forme *idbi*, que j'avais d'abord donnée pour le pronom de la 1ère personne du singulier, est très douteuse. Quant à *idbiduru*, il faut décidément le rayer ; le mot assyrien *anaku*, qui en est donné comme la traduction, n'a rien à voir avec le pronom homophone. En vérifiant au Musée Britannique l'original de la tablette K. 197 (*W.A.I.* II, 7), j'y ai reconnu que *idbiduru* est une glose expliquant par un synonyme le mot accadien *anna* traduit en assyrien . Or il ne peut pas y avoir de doute sur la signification de *anna* = *anaku* ; c'est le nom parfaitement connu et certain de l'« étain. »

3. Les pronoms de courtoisie et doivent se lire *Kikalbi* et *sebabi*.

4 et 5. Il n'y a jusqu'à présent rien à ajouter ou à changer dans ces deux paragraphes.

6. Le pronom relatif du genre animé, [cuneiform], ne doit pas être lu gum, mais muk; c'est l'expression la plus générique pour dire « homme » sans distinction de sexe. En effet on trouve quelquefois pour le pronom relatif la forme phonétique [cuneiform] à la place de la forme idéographique [cuneiform].

7. Il y a plusieurs formes du pronom réfléchi, se ramenant toutes aux mêmes éléments de composition.

Le type le plus simple présente le mot im, suivi des pronoms personnels suffixes:

[cuneiform] immu, « moi-même; »
[cuneiform] imzu, « toi-même; »
[cuneiform] imna, « lui-même; »
[cuneiform] imba ou [cuneiform] imbi (suivant la voyelle voisine), « lui-même. »

Les formes du pluriel, qui n'ont pas encore été rencontrées, se restituent facilement et avec sûreté d'après celles-ci:

imme, « nous-mêmes, »
imzunene, « vous-mêmes; »
imnene, « eux-mêmes. »

Vient ensuite un second type, où le mot im est à l'état de prolongation, ce qui influe sur la vocalisation du pronom suffixe qui s'y joint. Nous ne connaissons encore de ce type que la première et la seconde personne du singulier:

[cuneiform] immeime, « moi-même; »
[cuneiform] immeize, « toi-même. »

Enfin un troisième type est celui où le mot qui sert de support aux pronoms personnels revêt la forme imte, au lieu du simple im:

[cuneiform] imtemu, « moi-même; »
[cuneiform] imtena ou [cuneiform] imteuâni (suivant la voyelle la plus proche), « lui-même. ».

Les autres formes de cette dernière série ne se sont pas encore offertes à nous; mais, comme nous l'avons dit, elles sont faciles à restituer.

imteze, « toi-même; »

imtebi, « lui-même ; »
imteme, « nous-mêmes ; »
imtezunene, « vous-mêmes ; »
imtenene, « eux-mêmes. »

Ces trois types de pronom réfléchi se ramènent tous, du reste, à la même donnée étymologique originaire ; c'est toujours le radical im, « gloire, renommée, » et auparavant « reconnaissance, constatation, » plus ou moins modifié, plus ou moins allongé, et combiné avec les pronoms suffixes ordinaires. Immu doit se décomposer en im-mu, « recognitio-mea, » et ainsi de suite.

imtê, absolument, sans adjonction de pronom suffixe, s'emploie quelquefois d'une manière adverbiale pour dire « en soi-même, par soi-même. »

Les pronoms réfléchis se déclinent tous en prenant les postpositions usuelles. Ainsi nous avons pour le premier type :
imbita, « en lui-même ; »
pour le dernier type :
imtenakku, « pour lui-même. »

Il y a un pronom réfléchi négatif, formé en insérant la négation nu entre im et te, qui est l'opposé du pronom réfléchi. Nous n'en avons encore rencontré d'exemple qu'à la 3e personne du singulier :
imnutena, « non lui-même. »

8. Le pronom abamu n'est pas, comme nous l'avons cru, un pronom indéterminé ; c'est le pronom interrogatif « qui ? quoi ? » De nombreux exemples dans les textes sont là pour l'établir, ainsi que la traduction assyrienne constante par mannu.

On trouve indifféremment, du reste, pour le pronom interrogatif les deux formes aba et abamu. Exemples :
anna aba maxmen. zae, « dans le ciel qui est sublime ? toi ; » assyrien : ina šame mannu sîru. atta ;
sak abamu unmalmal, « qui tient la tête haute ? » mot à mot « la tête-qui-maintient ? » assyrien : mannu ir......

Pour ce qui est des pronoms indéterminés, le type fondamental en est

name, que les versions assyriennes rendent constamment par *mala*, « tout ce qui, quoique ce soit, » et *manman*, « personne, rien, » lorsqu'il est suivi d'une négation, comme dans cet exemple :

name nunumpamdaene, « tu ne garder rancune à personne, » mot à mot « de personne — tu ne te souviens, » assyrien : *manman la tamtû*.

Name se combine avec les pronoms relatifs du genre animé et du genre inanimé, *mulu* et *gar*; c'est ainsi qu'on obtient pour le pronom indéterminé la distinction des deux genres, *muluname*, « qui que ce soit, quiconque, » et *garname* ou *garnam*, « quoique ce soit, quelconque, » avec la négation « personne » et « rien. » Exemples :

muluname xulik, « quiconque (est) malfaisant, »

muluname nunzu, « il ne connaît personne, »

garnam su nanbuda, « rien n'étend la main, »

garnam nanmuslug, « il n'a rien. »

garnam, suivi de la négation, se rend habituellement par *nin* dans les versions assyriennes.

Le pronom indéterminé de temps impliquant une notion de futur, *udname*, est formé de la même manière que *muluname* et *garname*, par la combinaison de *ud*, « jour, » avec *name*.

Nous venons de voir que *name*, *muluname* et *garname* s'employaient avec la négation, mais du primitif *name* on tire aussi un pronom *namea*, auquel le sens négatif est inhérent et qui, servant aux deux genres animé et inanimé, veut dire « personne » et « rien » sans être accompagné d'une négation. Pour dire « personne si ce n'est ..... », « nul que ..... », on opposa à *namea* le pronom *aba*. Exemple :

dimmer namea abazu, « nul dieu que toi, » assyrien : *ain ilu malaka*.

Les autres pronoms indéterminés sont :

pour le temps :

udbub, « quelque temps que, tout temps, tout cas, » au sujet duquel nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit ;

pour les choses :

s'ate, « tout ce qui, tout ce que, » dont nous avons également parlé ;

ana

et gar ana, « tout ce qui, tout ce que. »

Voici des exemples de ces deux derniers :

ana galla, « tout ce qui existe ; » assyrien : mala basâ ;
gar ana galla, « tout ce qui existe ; » assyrien : mala basâ.

Le sens premier de ana comme substantif dans la langue accadienne est « nombre, mesure, » dans ce cas on le rend en assyrien par minu.

9. Les formes du pronom réciproque sont aussi variées que celles du pronom réfléchi, mais de même elles se ramènent toutes à un élément fondamental commun, qui est bar, « lier. »

Nous avons d'abord bar, qui originairement est l'infinitif d'un verbe, qui s'emploie sans suffixes de personnes, mais avec les diverses postpositions casuelles, dans le sens de « l'un l'autre. » Ainsi :

barku, au cas de motion } sont également rendus dans les versions assyriennes par
barta, au locatif }
ina axati.

La forme prolongée, barra, sans postpositions, se traduit aussi par ina axati ; mais elle a plutôt un caractère adverbial, comme dans cet exemple :
barra nigine, « qui se tiennent réciproquement enlacés. »

Nous trouvons ensuite le pronom barbi, composé de la forme infinitive bar et du pronom affixe de la 3e personne, bi, lequel reçoit les postpositions casuelles : barbita, « l'un avec l'autre, » l'assyrien traduit encore ici ina axati.

Enfin vient la forme barsabi, que j'ai expliquée et analysée (fasc. 1, p. 90).

Quant à l'opposition de « l'un » à « l'autre, » exprimée par sâ sâ, je n'ai constaté aucun fait nouveau à joindre à ceux qui ont été exposés.

Chapitre VIII.
Le verbe.

Contrôlé par l'étude des textes nouveaux que la générosité de sir Henry Rawlinson a mis entre mes mains avant leur publication définitive et qui dépassent de beaucoup en étendue ceux dont j'avais pu faire usage dans mon premier travail, la théorie du verbe accadien telle que je l'ai proposée me paraît confirmée dans ses traits essentiels. Mais il y a beaucoup à y ajouter, et la conjugaison est infiniment plus riche encore que je ne l'avais montrée. Pour l'établir d'une manière complète il faut encore de longues études, et ce n'est pas trop des efforts de plusieurs savants travaillant à élucider ce difficile sujet. Je n'ai donc aucunement la prétention d'indiquer ici toutes les additions qui devront être faites à mon chapitre du verbe, ni toutes les corrections qu'il faudra y apporter. J'appelle, au contraire, sur cette matière une attentive révision de la part des maîtres de la philologie, tout en ayant la confiance que cette révision amènera à reconnaître que le fond de ma théorie est exact et doit être maintenu, si beaucoup de détails sont à améliorer.

Je laisse de côté un certain nombre de formes verbales que présentent les hymnes magiques et les autres documents bilingues compris dans le tome IV des _Cuneiform inscriptions of Western Asia_. Elles devront servir de types à des formes et même à des voix nouvelles à joindre au tableau de la conjugaison. Mais dans l'état actuel je ne puis les analyser ni les appliquer d'une manière satisfaisante. Le secret de leur composition ne cédera qu'à de persévérants efforts. Peut être un jour, après des tentatives ultérieures, serai-je plus heureux, mais en tous cas d'autres le seront et seront surtout plus habiles que moi. Ils rendront compte des formes qui demeurent inexpliquées, en analyseront les éléments et leur assigneront leur place dans la théorie générale du verbe. On connaîtra ainsi dans sa totalité la conjugaison accadienne, et l'on qualifiera sévèrement l'impuissance où je me suis trouvé d'en compléter le tableau d'une main assez ferme. Je m'y attends et je m'y résigne d'avance, car je sais mieux que personne ce qui me manque pour remplir dignement la tâche que j'ai entreprise, et ce que mes travaux ont d'imparfait. D'ailleurs c'est le sort commun de ceux qui se lancent en avant dans un sujet encore presque inexploré, au risque de faire plus d'une fois fausse route, mais avec la conviction qu'il vaut mieux s'exposer à se tromper que de ne pas sonder toutes les voies, qu'une erreur sert quelquefois au progrès de la science, et que ce n'est qu'à ce prix que les premiers pionniers préparent le passage à ceux qui viendront après eux fonder définitivement une branche nouvelle des études.

Laissant donc pour de nouvelles études quelques formes verbales jusqu'à présent rebelles à tous mes efforts, je me bornerai pour aujourd'hui à celles que je parviens à analyser, et j'enregistrerai ici toutes les additions qui rentrent dans les cadres que j'ai établis, en les élargissant et en les enrichissant, en même temps que j'apporterai à mon premier travail quelques corrections dont l'évidence s'impose.

Pour enregistrer ces additions et ces rectifications je suivrai l'ordre et les numéros des paragraphes du chapitre VIII de mon Introduction grammaticale auxquels elles se rapportent.

1. Aux sept formes secondaires énumérées il faut en joindre une huitième, réciproque et augmentative, qui combine les deux particules préformantes imma et ra, en immara; plus une neuvième, que nous ne savons encore comment qualifier, mais dont nous dirons quelques mots dans ces Additions, §. 19 ter.

Les modes doivent être accrus par l'adjonction de l'optatif et de l'impératif, dont je n'avais pas eu l'occasion de constater l'existence, mais qui se rencontrent assez souvent dans les formules magiques.

Il faut aussi donner dans le tableau de la conjugaison place à un emploi du verbe qui n'incorpore aucun pronom, n'admet donc aucune distinction de personnes, mais reçoit les marques du temps et du nombre, et aussi les particules préformantes caractéristiques des formes secondaires. Le sens du verbe dans ce cas est toujours actif. Je crois qu'il faut y voir un mode spécial aux voix actives, que je propose d'appeler indicatif impersonnel.

2 et 3. Ces paragraphes ne donnent lieu à aucune observation nouvelle.

4. Le pronom sujet de la première personne, dans le premier indicatif, n'est pas toujours mu, comme nous l'avons dit. Il a aussi, comme le pronom de la troisième personne, une forme à voyelle initiale, im, qui peut se substituer à mu quand le mot précédent se termine par une consonne ou par la voyelle i. En voici un exemple, emprunté à la seconde forme, causative, du verbe uddu:

[cuneiform] imtauddu (im-ta-uddu), « j'ai fait sortir, descendre, » assyrien : [cuneiform] ušerida.

Il peut être aussi immi, et cela après un mot se terminant par une

voyelle autre que a, comme dans ces trois exemples, où le verbe est toujours ummilal, « je me suis tourné » (radical lal):

âbba ummilal, « vers la mer je me suis tourné. » assyrien : ana tamti usar ;

sugga ummilal, « vers la plante je me suis tourné, » assyrien : ana suse usar ;

amia aria Ukkipnunge ummilal, « vers la ceinture du fleuve de Sippara (l'Euphrate) je me suis tourné, » assyrien : ana aga Baratti usar.

La transformation du pronom an de la 3e personne en al ne s'opère que lorsqu'une consonne, et plus particulièrement une gutturale, suit immédiatement la nasale du pronom changé en liquide. On peut cependant citer contre cette règle l'exemple unique de : elak, « il a fait, » pour anak.

Mais je me demande si précisément nous n'avons pas là une preuve décisive de l'existence pour le signe d'une seconde lecture à consonne initiale, synonyme de ak et ayant la même valeur de « faire, » que quelque glose nous révèlera plus tard. C'est ainsi que nous savons aujourd'hui positivement que, « il existe, » doit se lire algalla et non, comme nous croyions d'abord, alikhu.

Il faut noter ici un phénomène étrange, et pourtant incontestable, des habitudes du langage accadien, établi par un nombre d'exemples suffisant pour qu'on n'y voie pas une faute de scribe ou une erreur de la part des traducteurs assyriens. C'est le caractère impersonnel que prennent abusivement les formes du verbe auxquelles est incorporé le pronom sujet de la 3e personne, de telle façon que ces formes, qui grammaticalement sont celles de la 3e personne, s'emploient quelquefois là où la phrase appellerait logiquement la 1ère ou la 2e personne.

Les exemples d'emploi de ces formes à la place de la 1ère personne ne sont cependant pas absolument décisifs, et on peut y admettre que le traducteur assyrien a tourné la phrase autrement que le rédacteur accadien primitif, pour se conformer au génie propre de sa langue.

Ainsi, quand nous lisons dans une ancienne chanson:

ana ân nizunne, « le nombre (mystérieux, le secret) certes ils connaissent, »

et dans la version assyrienne:

[cuneiform] *minemmi nidi*, « le nombre nous connaissons. »

il est permis de supposer que l'accadien, comme beaucoup d'autres langues, exprimait l'indéterminé « on » par la 3e personne du pluriel, et que la version assyrienne, changeant quelque peu la construction de la phrase sans modifier essentiellement le sens, aura mis « nous connaissons » là où le texte original portait « on connaît ».

Mais les exemples où la 3e personne se substitue à la 2e ont un caractère beaucoup plus précis.

Ainsi dans le dialogue que beaucoup de formules magiques établissent entre *Nuah*, l'intelligence suprême à laquelle on recourt contre les maléfices, et son fils *Marduk*, servant de médiateur aux hommes, *Nuah* dit à ce dieu :

[cuneiform]
[cuneiform]

turmu ana nunizu
Silikmulugi ana nunizu

à la 3e personne : « mon fils, le nombre (le secret, le remède) il ne connaît pas ; — Mardouk, le nombre il ne connaît pas. » Et la version assyrienne, beaucoup plus logique et conforme à ce que l'on doit attendre en ce cas, rétablit la 2e personne :

[cuneiform]
[cuneiform]

mari mina la hidi — *Marduk mina la hidi*, « fils, tu ne connais pas le nombre ; — Mardouk, tu ne connais pas le nombre. »

Si l'on se refuse à admettre d'après cet exemple et les autres analogues que la 3e personne des verbes revêtait quelquefois en accadien un caractère tout à fait impersonnel, il faut du moins en conclure que dans les habitudes de cette langue on pouvait adresser la parole à quelqu'un à la 3e personne, ce qui est dans certains idiomes un usage de courtoisie.

De plus, un fait qui est certain, et que je noterai ici à cause de la lumière qu'il peut jeter sur les exemples précédents, quoique sa place serait plutôt au chapitre de la syntaxe, c'est que, toutes les fois que le pronom de la 1ère ou de la 2e personne est exprimé sous sa forme isolée comme sujet de la phrase, le verbe se met à la 3e personne, ni plus ni moins que s'il s'agissait d'un tout autre substantif. En voici un exemple très frappant et très bien caractérisé :

[cuneiform] *gar mala nizua mu na zae inmalezu*, mot à mot « ce que — moi — il sait — moi — aussi — toi — il sait complé-

« -tement » (malzu, verbe composé de mal-zu);
la version assyrienne, conformément au génie de la syntaxe de sa langue, traduit: ša anaku idu atta tidi, « ce que moi je sais, toi « tu le sais. »

5. L'origine que nous avons attribuée à la terminaison es du pluriel du prétérit, en la considérant comme sortie par corrodation du radical mes, « beaucoup, » servant de suffixe pour le pluriel des substantifs de la première déclinaison, est confirmée par quelques rares exemples, ayant une teinte marquée d'archaïsme, où le pluriel du prétérit se forme en postposant au radical, non plus es, mais mes.

6. Le pronom régime incorporé de la 2e personne, man, devient mu quand il est suivi d'un r. C'est ce que nous constatons dans les exemples suivants, appartenant à une forme que nous ne pouvons encore ni décomposer ni classer à son rang, en déterminant précisément la modification de sens qu'elle comporte:

samuradanxirxir, « ils se sont rapprochés de toi » (radical xir, 2e voix); assyrien: ikarrabaka;

samuradansuxsuggies, « ils t'ont élevé, dressé » (radical sux, 2e voix); assyrien: izzazzuka.

Quelle que soit en effet la manière dont il faille analyser la composition de la forme particulière à laquelle appartiennent ces deux exemples, il est certain du moins que mu y représente le pronom régime de la 2e personne, pour mun, puisque la même forme verbale, sans incorporation de pronom régime, donne:

saradandu, « ils coulent, s'écoulent » (radical du, « aller »).

7. Ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, dans les additions au chapitre VII, le pronom abamu, qui s'incorpore en sujet au verbe comme les trois pronoms personnels, n'est pas, comme nous l'avions cru d'abord, l'indéterminé, mais l'interrogatif « qui? »

Les deux exemples cités dans le texte doivent donc avoir leur traduction rectifiée de la manière suivante:

abamunmal « qui le remplit, l'accomplit? »

abamuranse, « qui réciproquement l'a donné? »

Voici deux autres exemples de l'incorporation du pronom ~~interrogatif~~ abamu comme pronom sujet, suivi d'un pronom régime personnel:

[cunéiforme] abamunzua, « qui le connait? » (radical zu); assyrien: [cunéiforme] mannu ilammad.

[cunéiforme] abamundabdia, « qui l'égale? » (radical dabdi); assyrien: [cunéiforme] mannu išanan.

8. Nous n'avons point pour le moment d'additions à faire à ce paragraphe.

9. Les exemples du premier précatif analogues au gannelbugtug que nous avons cité, c'est à dire avec la préformante gan et le pronom régime de la 3e personne nab ou nib incorporé, ces exemples sont assez fréquents. En voici deux autres:

[cunéiforme] gannibdibdibdi, « qu'il le prenne, » gan-nib-dibdibdi (radical dibdi, voix fréquentative); assyrien: [cunéiforme] lisbat;

[cunéiforme] gannibši, « qu'il le complète, » gan-nib-ši (radical ši); assyrien: [cunéiforme] limallušu.

Dans la cinquième forme, intensive, la particule caractéristique du précatif devient ẖu devant la préformante, qui à ce mode est mun, quelle que soit la personne. Exemple [cunéiforme] ẖumunibtutu, « qu'il le fasse entrer, » ẖu-mun-ib-tutu (radical tu, 2e voix prise dans un sens factitif); assyrien: [cunéiforme] lišerib.

Nous avons montré comment la préformante ga, devenue déjà ẖa au second précatif sous l'influence de l'aspiration du b, se change en un a simple, comme dans abaningubba et abanišar, après un mot terminé par un a. Elle devient aussi quelquefois u après un mot terminé en u long. En voici un exemple que nous avons dû emprunter à la troisième forme, réciproque et coopérative, et qui renferme de plus l'incorporation du pronom régime de la 1re personne, dab:

[cunéiforme] ubarandabkûe, « qu'il me nourrisse, » u-ba-ra-an-dab-kûe (radical kû).

9 bis. L'optatif de l'accadien est rendu dans les versions assyriennes tantôt par le précatif et tantôt par l'impératif. La 2e personne, celle dont les exemples sont le plus multipliés, se forme en préfixant [cunéiforme] meni ou [cunéiforme] umeni au radical, qui en ce cas est indifférem-

-ment à l'état absolu ou à l'état prolongé. Quand la préformante est umeni, les scribes ont toujours soin de laisser une distance marquée entre 𒅇 et 𒈨, pour empêcher la confusion avec le caractère 𒅇𒈨.

[cuneiform] menipur, «que tu développes, expliques» (radical pur);
[cuneiform] menigab, «que tu accomplisses» (» gab);
[cuneiform] umeniru, «que tu donnes, rendes» (» ru);
[cuneiform] umenide, «que tu répandes par aspersion» (» de);
[cuneiform] umeniba, «que tu éloignes» (» ba);
[cuneiform] umenigaz, «que tu immoles» (» gaz);
[cuneiform] umeninak, «que tu donnes à boire, abreuves» (» nak);
[cuneiform] umeniel, «que tu fasses briller» (» el).

Les pronoms régimes s'incorporent entre la préformante caractéristique du mode et le radical verbal:

[cuneiform] menibtarra } «que tu le juges» (radical tar).
[cuneiform] menibtarri }

Il est manifeste que dans meni ou umeni nous avons le pronom de la 2e personne men. Au reste, vu la polyphonie du signe 𒅇, [cuneiform] pourrait se lire gemeni au lieu de umeni, ce qui donnerait, préfixée au pronom men, une particule ge, laquelle ne serait peut-être pas sans parenté avec celle du précatif ga. Mais ceci est encore fort douteux, et il faut, avant de se prononcer, attendre de nouvelles variantes orthographiques qui permettent de déterminer avec certitude comment 𒅇 doit être lu ici.

En tous cas, s'il est facile de discerner un pronom bien connu d'ailleurs dans la préformante de la 2e personne de l'optatif, nous ne savons comment expliquer et analyser celle de la 1ère personne, qui est [cuneiform] rab. Je me borne donc à l'enregistrer, en en citant un exemple qui se rencontre un très grand nombre de fois dans les formules magiques:

[cuneiform] rabtaxe, «que je dispose» (radical tax); assyrien: [cuneiform], luraddi.

9 ter. L'impératif est impersonnel, sans préformante ni incorporation de pronom. Il se forme en ajoutant au radical un ă, tandis que le participe y ajoute un ā. L'impératif ainsi formé s'orthographie quelquefois de la même manière que le participe. Ainsi [cuneiform]

représente également garrā, « fais, » et garrā, « fait ». D'autres fois l'impératif par addition de ā se distingue clairement et à première vue du participe, car il est autre. Ainsi [cuneiform] dan, « aller, » donne à l'impératif [cuneiform] duna (assyrien [cuneiform] alik) et au participe [cuneiform] dunna.

Le ā final, caractéristique de cette manière de former l'impératif, tombe souvent à cause de sa nature très faible, et dans beaucoup d'exemples les versions assyriennes nous conduisent à reconnaître un impératif dans le radical pur et simple, sous sa forme absolue comme à l'infinitif.

Mais il semble y avoir en même temps un autre type d'impératif, préfixant un pronom au radical sous sa forme absolue. A la 2e personne, la seule dont nous ayons rencontré des exemples, la seule peut-être que possédât ce mode, le pronom y est vocalisé en zâ:

[cuneiform] zâkit, « affermis » (radical kit);
[cuneiform] zâgar, « fais » (» gar).

10. Nous avons expliqué plus haut les faits d'encapsulation qui amènent quelquefois à placer la terminaison plurielle [cuneiform] mes d'un substantif sujet de la phrase après un participe se rapportant à ce substantif, bien que le participe ne reçoive point par lui-même de marque de nombre.

11. L'infinitif à l'état absolu et à l'état emphatique ne diffère pas du singulier du prétérit et du présent dans la conjugaison impersonnelle, sur laquelle nous reviendrons un peu plus loin.

12. Pas d'observations nouvelles sur ce paragraphe.

13. Le supin se forme bien en ajoutant la postposition la au radical, comme dans

[cuneiform] anaddula, « pour lui sortir, pour qu'il sorte » (radical addu),

que me fournit la formule magique inscrite sur une amulette de pierre dure. Mais tous les exemples cités dans le texte sont inexacts.

[cuneiform] est à lire tilla. Ce n'est pas le supin d'un verbe te, mais l'état de prolongation d'un radical til, « finir, compléter, » représentant le présent quand le radical est pris verbalement et l'état emphatique quand il est employé substantivement.

doit se lire *galla*. C'est l'état emphatique du substantif *gal*, « famille, race, » dont la lecture est établie par la glose de *W. A. I.* II, 30, l. 14.

bandagadula n'est pas un supin de *gadu*, mais la 3e personne du singulier, avec pronom régime de la 3e personne incorporé, du second indicatif de la 2e forme de la voix active du verbe *gadula*. Celui-ci constitue un radical verbal secondaire dérivé de la racine *gadu* par l'adjonction d'un suffixe de formation *la*; il a pour pendant le verbe *gaduru*, dérivé de la même racine par l'adjonction d'un suffixe de formation *ru*. Tous les trois ont également le sens d'« élever, enlever. »

14. La particule caractéristique de la 2e forme verbale, causative, *tan*, se change en *ta* à la 1ère personne du 1er indicatif après le *m* du pronom sujet, qui se présente alors en *im*: *imtaudde*, « j'ai fait sortir, descendre, » *im-ta-udde* (radical *udde*); assyrien: *ušerida*.

15. La particule *ra*, caractéristique de la 3e forme, réciproque et coopérative, se nasalise et devient *ran* devant le *d* du pronom régime incorporé de la 1ère personne, *dab*. En voici trois exemples, qui offrent en même temps la transformation de la préformante *ga* du second précatif en *a* après un mot terminé par *a* et en *u* après un mot finissant en *u* long:
abarandabkue, « qu'il me nourrisse en même temps, » *a-ba-ran-dab-kue* (radical *kū*);
abarandabnake, « qu'il m'abreuve en même temps, » *a-ba-ran-dab-nake* (radical *nak*);
ubarandabkue, « qu'il me nourrisse en même temps, » *u-ba-ran-dab-kue* (radical *kū*).

16. Voici un exemple de la formation du premier précatif de la 4e forme verbale, transitive, à la 3e personne du singulier, avec incorporation du pronom régime de la 3e personne: *ganensindédé*, « qu'il le dirige, qu'il le fasse aller » (radical *dé*, à la 2e voix, prise dans le sens factitif).
La version assyrienne, changeant la construction de la phrase et faisant du régime le sujet, traduit ici par le niphal: *lippaqid*, « qu'il soit dirigé. »

17. Au second précatif de la 5e forme verbale, intensitive, la particule caracté-
-ristique est invariablement mun, même quand le pronom régime inhérent est celui de la 3e personne, et la préformante du mode précatif devient χu sous l'influence de l'u de la particule caractéristique de la forme. En voici un exemple, emprunté à la seconde voix, à radical doublé, prise dans une signification factitive :

χumunibtutu, « qu'il le fasse entrer, » χu-mun-ib-tutu (radical tu, « entrer »); assyrien : lišerib.

La même préformante m.n est aussi vocalisée en mun et non en min, bien que le pronom régime direct inhérent soit celui de la 3e personne, quand on incorpore un second pronom régime, indirect cette fois, de la 3e personne, du type nib, comme dans cette expression très fréquente : munnanibdédé, « il le lui a répondu » (radical dé, à la 2e voix).

18. Je n'ai rien à ajouter, quant à présent, au sujet de la 6e forme, intensitive et transitive.

19. L'explication proposée pour l'origine de la préformante imma de la 7e forme verbale, augmentative, doit être abandonnée, car les exemples cités pour prouver l'existence d'un mot imma, « immensité terrible » et ensuite « immensité, » n'ont pas été bien expliqués. n'est pas le pluriel immene de ce mot imma, qui n'a jamais existé; il faut couper im, « gloire, éclat, » puis « crainte respectueuse, terreur, » non celle qu'on éprouve mais celle qu'on répand, et mene, « immense, » deux mots que l'on rencontre chacun isolément dans d'assez nombreux exemples.

Les traductions des passages cités où se trouve sont donc à rectifier de la manière suivante :

im mene âbba, « la crainte immense (qu'inspire) la mer; »

im mene Anna anšâta, « la terreur immense (que « répand) le Dieu (Oannès) au milieu du ciel; » version assyrienne : pulušti melamme Anu ina Kirib šame;

......

......

ku (ou izku) im meneani Kalama id zidamu galbi dunma

Kuši tag-zakurna ..... sidi gubba An-seba-silla mušdagalla, « l'arme [qui répand] sa « terreur immense sur le pays, dans ma main droite puissamment je la tiens, le projectile d'or et de « marbre ..... qui fait la force du Dieu serviteur de la vie dans ses miracles, » mot à mot : « l'arme « — la terreur — immense + sa — (dans) le pays — [répandant] — (dans) la main — droite + de moi — « grandement — le projectile — or — (et) marbre + en — ...... — (dans) les miracles — fortifiant — « le dieu + serviteur + de la vie — je la tiens, » version assyrienne : [cuneiform] ...... [cuneiform] ...... [cuneiform] kakku ša pulxi melammešu matav ..... ina imnîya rabiš šuluku ina xurasi ukni ..... ana taprâti izzazu ilu ..... našaku.

Lorsque j'ai rédigé mon Introduction grammaticale, je ne connaissais pas encore le précatif de la 7e forme. Depuis j'en ai rencontré un exemple, avec incorporation du pronom régime de la 3e personne :

[cuneiform] ganimmannax, « qu'il le soumette complètement, » gan-imma-an-nax (radical nax) ; assyrien : [cuneiform] likapšax.

19 bis. Une huitième forme verbale, unissant les acceptions de la 3e et de la 7e, combine les deux particules ra et imma en une seule préformante immara, qui se place avant le pronom sujet.

Voici trois exemples de son premier indicatif au prétérit :

[cuneiform] immarannunkita, « il a calomnié, » immara-an-nun-kita (radical nunkita ; nous en ignorons la signification dans la forme simple) ; assyrien : [cuneiform] itarrag.

[cuneiform] immaranri, « il a élevé bien haut, » immara-an-ri (radical ri) ; assyrien : [cuneiform] inašši ;

[cuneiform] immaransuxsux, « il a fondu violemment sur, » immara-an-suxsux (radical sux, 2e voix) ; assyrien : [cuneiform] yuštarmu.

Nous n'avons pas rencontré d'exemples des autres modes.

19 ter. Il faudra sans doute classer comme une neuvième forme celle qui donne à la 3e personne du pluriel de son premier indicatif pour le verbe du, « aller » :

[cuneiform] saradanú, « ils coulent, »

sans incorporation d'aucun pronom régime ; puis, avec l'incorporation du pronom régime de la 2e personne :

samuradanšaggies, « ils t'ont élevé, dressé, » du verbe šaggi ;

samuradanxirxis, « ils se sont approchés de toi, » du verbe xir, à la deuxième voix.

Mais les exemples en sont encore trop peu nombreux — je n'ai jusqu'ici rencontré que ces trois — pour qu'on puisse déterminer la nature de la modification que l'emploi de cette forme apporte au sens du radical verbal.

Quant à l'analyse de ses éléments, il est évident que les exemples que nous venons de citer doivent être décomposés en :

sa - rada - an - da,

sa - mu - rada - an - šaggi - es,

sa - mu - rada - an - xirxis.

An est sûrement le pronom sujet de la 3e personne ; mu le pronom régime incorporé de la 2e, pour mun. Reste donc comme préformante caractéristique de la modification du sens du radical sa - rada, composé de deux éléments bien distincts, puisque l'insertion du pronom régime détermine entre eux une tmèse.

Les trois exemples que nous venons de citer sont traduits par des verbes au pluriel dans la version assyrienne :

izzakiu,

ikarabuka,

izzazzuka,

et pour les trois en effet le sujet de la phrase est au pluriel. Cependant un seul a la marque de ce nombre. Faut-il en conclure que dans la 9e forme on avait la faculté d'exprimer ou de ne pas exprimer indifféremment le pluriel ? Ce serait une particularité tout à fait exceptionnelle, car à toutes les autres formes les textes accadiens sont en général très exacts dans la notation des nombres du verbe.

19 quater. Il faut maintenant dire quelques mots de la conjugaison impersonnelle assez fréquemment employée dans les documents accadiens et qui y semble un débris d'un état primitif et encore rudimentaire du verbe.

Ce qui caractérise cette conjugaison particulière, c'est qu'elle n'incorpore aucun pronom, ni sujet, ni régime, et qu'elle est par conséquent invariable pour les trois personnes. Elle reçoit, en revanche, les préformantes caractéristiques des différentes formes, la prolongation du présent et la marque du pluriel. Par conséquent, au singulier elle est semblable aux infinitifs de la voix active et elle n'en diffère qu'au pluriel. Mais sa place dans l'ordre invariable des éléments de la phrase caractérise toujours d'une manière sur laquelle il est impossible de se méprendre son rôle de verbe activement conjugué, même lorsque, pour le singulier du prétérit de la forme simple, elle se réduit au seul radical, et ne permet pas de prendre une forme de la conjugaison imperson-nelle pour un substantif verbal. Le sens de la conjugaison impersonnelle est toujours actif.

Ainsi dans des phrases différentes nous trouvons [cunéiforme] tug traduit en assyrien successivement par [cunéiforme] išû, « j'ai, » [cunéiforme] tiši, « tu as, » et [cunéiforme] iši, « il a. » De même [cunéiforme] garra, forme impersonnelle du présent de gar, est traduit tantôt tašakkin, « tu fais, » et tantôt išakkin, « il fait. »

Pour le pluriel nous avons des exemples tels que :

[cunéiforme] garieš, « ils ont fait, » prétérit (le sens pourrait aussi bien être, suivant les phrases, « nous avons fait » et « vous avez fait »);

[cunéiforme] diene, « ils finissent, ils arrivent au terme, » présent.

Les exemples de la forme simple de la conjugaison impersonnelle ne sont pas très rares. Ceux des autres formes, sauf de la 5e, ne se rencontrent presque jamais; j'ai observé seu-lement :

[cunéiforme] raudda, « il est sorti avec, » de la 3e forme (radical uddu);

[cunéiforme] munsukiene, « ils gratifient, » de la 6e (radical ku).

En revanche, la conjugaison impersonnelle de la 5e forme est employée à chaque pas dans les textes de nature poétique, hymnes et incantations magiques ou hymnes liturgiques; elle y produit des 3es personnes où le radical verbal est seulement précédé d'une pré-formante mun, semblables par conséquent à des 2es personnes du second indicatif de la forme simple ou à des 1ères personnes du premier indicatif de la même forme avec incorporation du pronom régime de la 3e personne :

[cunéiforme] mungina, « il établit, » mun-gina (radical gin);

[cunéiforme] mundibba, « il fait passer, » mun-dibba (" dib);

[cunéiforme] munrûe, « il crée, » mun-rûe (" rû);

[cunéiforme] munzu, « il sait, il a connu, » mun-zu (" zu);

<u>munpamene</u>, « ils se souviennent, » <u>mun-pamene</u> (radical <u>pam</u>);
<u>mungies</u>, « ils ont restauré, » <u>mun-gi-es</u> (» <u>gi</u>).

Je pourrais facilement porter les exemples à plus de cent, mais ceux-ci suffisent.

Nous trouvons la conjugaison impersonnelle dans la 2e voix, au radical redoublé, soit à la 1ère forme:

<u>dedeene</u>, « ils ramènent » (radical <u>de</u>);

soit à la 5e:

<u>muntabtabes</u>, « ils ont disposé » (» <u>tab</u>);
<u>munsursurene</u>, « ils appareillent » (» <u>sur</u>).

Nous la trouvons aussi dans la voix négative, à la 1ère forme:

<u>nutug</u> { « tu n'as pas, » assyrien: <u>ul</u> <u>tisi</u> ; « il n'a pas, » assyrien: <u>ul</u> <u>isi</u> } (radical <u>tug</u>);

et à la 5e:

<u>numunzu</u>, « il ne sait pas » (» <u>zu</u>);
<u>numuntug</u>, « il n'a pas » (» <u>tug</u>);
<u>numunpamda</u>, « il ne garde pas souvenir, rancune » (» <u>pam</u>).

Enfin nous en avons des exemples de la 5e forme de la voix négative et fréquentative:

<u>numundudu</u>, « il ne marche pas » (radical <u>du</u>).

Je ne crois pas qu'on puisse considérer cette conjugaison particulière, qui se reproduit, ainsi qu'on le voit, dans presque toutes les formes de quatre voix différentes, autrement que comme un mode spécial aux voix actives, et je propose de l'appeler <u>indicatif impersonnel</u>.

L'addition de cet indicatif particulier, de l'optatif et des deux types d'impératif que nous avons signalés plus haut, porterait à douze les modes du verbe accadien, qu'il faudrait ainsi classer:

1° Premier indicatif;
2° Second indicatif, servant aussi de conditionnel;
3° Indicatif impersonnel;
4° Premier précatif, servant aussi de potentiel;

5° Second précatif;

6° Optatif;

7° Impératif;

8° Second impératif, impersonnel;

9° Infinitif;

10° Gérondif;

11° Supin;

12° Participe.

D'après les exemples que nous avons cités et l'analogie de formation avec les infinitifs, on peut restituer d'une manière presque entièrement certaine les indicatifs impersonnels des diverses formes et voix actives du verbe s'e, « donner, » que nous avons pris pour type de nos restitutions de paradigmes.

Voix première:

Active: 1ère forme:

Prétérit:	Singulier:	s'e.	Pluriel:	s'es.
Présent:	"	s'ê.	"	s'ène.

2e forme:

. . . .

3e forme:

Prétérit:	"	rasé.	"	rasés.
Présent:	"	rasê.	"	rasène.

4e forme:

Prétérit:	"	sus'e.	"	sus'es.
Présent:	"	sus'ê.	"	sus'ène.

5e forme:

Prétérit:	"	muns'e.	"	muns'es.
Présent:	"	muns'ê.	"	muns'ène.

6e forme:

Prétérit:	"	munsus'e.	"	munsus'es.
Présent:	"	munsus'ê.	"	munsus'ène.

7e forme:

Prétérit:	"	immas'e.	"	immas'es.

Présent : Singulier : immas'ê. Pluriel : immas'êne.

8e forme :

Prétérit : " immaras'e " immaras'es.

Présent : " immaras'ê. " immaras'êne.

9e forme :

. . . .

Voix seconde :

Fréquentative : 1ère forme :

Prétérit : " s'es'e. " s'es'es.

Présent : " s'es'ê. " s'es'êne.

2e forme :

. . . .

3e forme :

Prétérit : " ras'es'e. " ras'es'es.

Présent : " ras'es'ê. " ras'es'êne.

4e forme :

Prétérit : " sus'es'e. " sus'es'es.

Présent : " sus'es'ê. " sus'es'êne.

5e forme :

Prétérit : " muns'es'e. " muns'es'es.

Présent : " muns'es'ê. " muns'es'êne.

6e forme :

Prétérit : " munsas'es'e. " munsas'es'es.

Présent : " munsas'es'ê. " munsas'es'êne.

7e forme :

Prétérit : " immas'es'e. " immas'es'es.

Présent : " immas'es'ê. " immas'es'êne.

8e forme :

Prétérit : " immaras'es'e. " immaras'es'es.

Présent : " immaras'es'ê. " immaras'es'êne.

9e forme :

. . . .

Voix troisième :

Négative : 1ère forme :

Prétérit :	Singulier :	nusé.	Pluriel :	nuses.
Présent :	"	nusê.	"	nusêne.

2e forme :

. . . .

3e forme :

Prétérit :	"	ransé.	"	ransés.
Présent :	"	ransê.	"	ransêne.

4e forme :

Prétérit :	"	sunusé.	"	sunuses.
Présent :	"	sunusê.	"	sunusêne.

5e forme :

Prétérit :	"	numunsé.	"	numunses.
Présent :	"	numunsê.	"	numunsêne.

6e forme :

Prétérit :	"	numunsusé.	"	numunsusés.
Présent :	"	numunsusê.	"	numunsusêne.

7e forme :

Prétérit :	"	nummasé.	"	nummases.
Présent :	"	nummasê.	"	nummasêne.

8e forme :

Prétérit :	"	nummarasé.	"	nummarases.
Présent :	"	nummarasê.	"	nummarasêne.

9e forme :

. . . .

Voix quatrième :

Négative et fréquentative : 1ère forme :

Prétérit :	"	nusésé.	"	nuséses.
Présent :	"	nusésê.	"	nusésêne.

2e forme :

. . . .

3e forme :

Prétérit :	Singulier :	<u>ranśeśe</u>.	Pluriel :	<u>ranśeśes</u>.
Présent :	"	<u>ranśeśê</u>.	"	<u>ranśeśêne</u>.

4e forme :

Prétérit :	"	<u>sunuśeśe</u>.	"	<u>sunuśeśes</u>.
Présent :	"	<u>sunuśeśê</u>.	"	<u>sunuśeśêne</u>.

5e forme :

Prétérit :	"	<u>numunśeśe</u>.	"	<u>numunśeśes</u>.
Présent :	"	<u>numunśeśê</u>.	"	<u>numunśeśêne</u>.

6e forme :

Prétérit :	"	<u>numunsuśeśe</u>.	"	<u>numunśeśes</u>.
Présent :	"	<u>numunsuśeśê</u>.	"	<u>numunsuśeśêne</u>.

7e forme :

Prétérit :	"	<u>nummaśeśe</u>.	"	<u>nummaśeśes</u>.
Présent :	"	<u>nummaśeśê</u>.	"	<u>nummaśeśêne</u>.

8e forme :

Prétérit :	"	<u>nummaraśeśe</u>.	"	<u>nummaraśeśes</u>.
Présent :	"	<u>nummaraśeśê</u>.	"	<u>nummaraśeśêne</u>.

9e forme :

. . . .

Parmi les exemples de la conjugaison impersonnelle que m'ont offert les textes, j'en ai noté deux d'une formation particulière :

[cuneiform] <u>mundamalla</u>, « il étend largement, » <u>mun</u> - <u>da</u> - <u>malla</u> (radical <u>mal</u>) ; en akkadien : [cuneiform] <u>yurapaš</u> ;

[cuneiform] <u>mundagalla</u>, « il tient, » <u>mun</u> - <u>da</u> - <u>galla</u> (radical <u>gal</u>) ; en akkadien : [cuneiform] <u>iššû</u>.

Tous deux paraissent appartenir à une forme verbale particulière, intensitive et causative, combinant en <u>munda</u> les préformantes <u>m.n</u> et <u>tan</u> de la 5e et de la 2e formes, laquelle ne s'est pas encore rencontrée dans un des modes dont la conjugaison incorpore les pronoms. Sans doute il est plus sage d'attendre, avant de faire entrer cette forme dans le tableau général du verbe accadien, d'en avoir trouvé des exemples à d'autres modes, et deux seulement sont bien peu pour établir l'existence d'une grande division verbale nouvelle. Mais

si cette existence se confirme ultérieurement par d'autres preuves, comme j'en ai la conviction, il faudra donner à la forme nouvelle sa place dans le cadre des formes secondaires du verbe, qui devront être en ce cas classées et numérotées de la manière suivante :

1ère forme. — Simple.
2e forme. — Causative — préformante tan.
3e forme. — Réciproque et coopérative — préformante ra.
4e forme. — Transitive — préformante su.
5e forme. — Intensitive — préformante m.n.
6e forme. — Intensitive et causative — préformante munda.
7e forme. — Intensitive et transitive — préformante mansa. — C'est celle que nous avons comptée jusqu'ici comme la 6e.
8e forme. — Augmentative — préformante imma. — C'est celle que nous avons comptée comme 7e.
9e forme. — Augmentative et coopérative — préformante immara. — C'est celle que nous avons qualifiée de 8e.
10e forme. — ? — préformante sa-rada.

20. La seconde voix, qui redouble le radical, a souvent une signification factitive et non plus fréquentative. C'est ce que nous n'avons pas suffisamment indiqué et ce qui ressort pourtant d'une manière bien claire d'exemples comme ceux-ci :

gam, « être courbe, » — gamgam, « courber, fléchir ; »
pam, « se souvenir, » — pampam, « proclamer, annoncer ; »
tug, « avoir, posséder, » — tug tug, « mettre en possession. »

Cependant l'acception fréquentative est beaucoup plus multipliée et doit être regardée comme typique, d'autant plus que dans les formes secondaires des verbes il y en a une spécialement causative.

Nous avons remarqué que, lorsque le radical se termine par une consonne, elle peut tomber dans le premier membre du nouveau radical formé par la duplication, et nous avons cité comme exemple gagarra, participe formé de gar. Il y a plus. Lorsqu'un radical verbal est dissyllabique et que la seconde syllabe est ouverte, se terminant par une voyelle brève et faible, cette dernière syllabe peut tomber dans le premier membre de la duplication qui constitue la voix dont nous parlons. Ainsi dibdi, « prendre, » fait à la seconde voix

dibdibdi.

21. Quelquefois, quand la voyelle dominante de la partie de la phrase qui précède le verbe est *a*, la négation *nu*, caractéristique de la troisième voix et préfixée dans la 1ère forme à tous les éléments de l'agglutination verbale, devient *na* et entre en coalescence avec le pronom sujet de la 3e personne, en *nan*:

nanbuda, « il n'étend pas, » *na-an-buda* (radical *buda*);

nanmustug, « il ne possède pas, » *na-an-mustug* (» *mustug*).

La transformation de la négation *nu* préfixée en *nam* est spéciale au 2e indicatif de la 1ère forme et entraîne toujours pour le pronom sujet de la 3e personne le type *ba*. Mais elle n'est pas due, comme je l'avais pensé, à l'influence de la voyelle du radical, car on la trouve avec des radicaux vocalisés en *e*, *i*, *u*, aussi bien qu'en *a*. Elle indique peut-être une intensité plus grande de la négation, car il est à remarquer que les versions assyriennes emploient presque toujours en ce cas *ai*, « jamais »:

nambatêene, « jamais ils ne saisiront, » *nam-ba-tê-ene* (radical *te*); assyrien: *ai idxuni*;

nambaxulene, « jamais ils ne feront de mal, » *nam-ba-xul-ene* (radical *xul*); assyrien: *ai yulammenuni*.

Je dois ajouter que les versions assyriennes rendent généralement aussi par *ai* la négation ordinaire incorporée à la 3e forme verbale.

22. La négation devient aussi *nam* dans les mêmes conditions, et également au 2e indicatif de la 1ère forme, dans la quatrième voix, qui unit l'incorporation de la négation à la duplication fréquentative du radical:

nambadudune, « jamais ils ne marcheront, » *nam-ba-dudu-ne* (radical *du*); assyrien: *ai illikuni*;

nambatatune, « jamais ils n'entreront, » *nam-ba-tutu-ne* (radical *tu*); assyrien: *ai irubuni*;

nambapalpalene, « jamais ils ne franchiront, » *nam-ba-palpal-ene* (radical *pal*); assyrien: *ai ippalkituni*.

Chapitre IX.

Le verbe substantif.

Lorsque j'ai écrit mon Introduction grammaticale, je n'avais constaté que le verbe substantif négatif mea, « ne pas être. » Aujourd'hui les textes nouveaux que j'ai étudiés m'ont fourni de nombreux exemples du verbe substantif affirmatif men, « être. »

s'emploie le plus souvent, comme mea, à la conjugaison impersonnelle, restant invariablement men pour exprimer la 1ère, la 2e et la 3e personne, « je suis », « tu es », « il est. »

Mais il se conjugue aussi d'après une conjugaison qui incorpore les pronoms personnels; j'en ai constaté la 1ère et la 2e personne, ainsi que l'interrogatif:

malamen, « je suis; »

zaamen, « tu es; »

abamen, « qui est? »

Par une exception tout à fait spéciale à ce verbe, il s'opère quelquefois une tmèse entre le pronom et le radical, et le régime, avec son adjectif ou le génitif qui en dépend, s'encapsule entre ces deux éléments:

male kindsa Silikmulugi men, « je suis le messager de Mardouk; » mot à mot « je — le messager — de Mardouk — suis; » assyrien: kus lipi sa Marduk anaku;

zae mag men, « tu es sublime; » mot à mot « tu — sublime — es; » assyrien: atta sîru;

aba mag men, « qui est sublime? » mot à mot « qui — sublime — est? » assyrien: mannu sîru.

Chapitre X.

Les postpositions et les prépositions.

1. Aux postpositions composées que nous avons énumérées il faut joindre:

7° *taku*, « depuis, » qui s'oppose à *ku*, pris en ce cas dans le sens de « jusqu'à. » Exemple:

Ud uddutaku Ud suaku, « depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant; » assyrien: *ištu ṣit šamši ana erib šamši*.

Taku est formé de la combinaison de la postposition *ta* du cas locatif et de la postposition *ku* du cas de motion, mot à mot « de dedans + vers. »

2° Il faut ajouter à ce qui a été dit des prépositions:

15 bis. *agaku*, « après, à la suite de. »

Cas motif d'un substantif *aga*. La tmèse s'opère entre les deux éléments:

agazuku, « à ta suite; »

agâniku, « après lui. »

23. *ta* se prend aussi pour « depuis, » et s'oppose à *en*, « jusqu'à. » Exemple:

ta par diskam en par s'akkam, « du premier au cinq (du mois). »

24 bis. *sa*, « de, » remplaçant le génitif. Exemples:

uru sa Ki, « villes de la terre; »

uru sa Akkad, « villes d'Accad; »

uru sa Kiengi Akkad, « villes de la contrée d'Accad. »

uru sa Kipal, « villes de l'étranger. »

Ceci est un emprunt fait à l'assyrien et qui doit être d'époque relativement assez tardive. On sait quel est en assyrien, comme dans tous les autres idiomes sémitiques, le rôle et l'emploi du pronom relatif *ša* comme marque de la relation qu'exprime dans les langues à déclinaison le cas génitif. L'accadien l'a emprunté, sous la forme *sa*, écrite constamment par le caractère, mais non comme pronom relatif; il en a fait une préposition.

25. La préposition « jusqu'à, » plus souvent *enna* ou *ena*, se trouve aussi quelquefois sous la forme simple et apocopée *en*.

Chapitre XI.
L'adverbe.

Les adverbes en s ne sont pas tous formés, comme je l'avais cru, par l'addition de la syllabe as. Le suffixe de formation de cette catégorie d'adverbes peut être aussi es:

gal, « grand, » forme gallies, « grandement; »

xiga, « bon, » » xigies, « d'une manière bienfaisante. »

Certains adverbes de cette classe, mais exceptionnels, se forment, par l'addition du suffixe as, de formes verbales conjuguées, avec le pronom de la 3e personne incorporé. Tel est:

aldunnas, « en venant, »

qui dérive de la 3e person e du présent du premier indicatif de la 1ère forme du verbe dun, « aller, » avec le pronom sujet changé de ar en al.

Nous avons cité plus haut, à propos des pronoms, l'adverbe barra, « réciproquement. »

Aux pronoms qui avec certaines postpositions casuelles jouent dans les textes le rôle de véritables adverbes, il faut joindre:

barku
barta } « réciproquement. »
barbita

Chapitre XII.
La conjonction.

On trouve quelquefois Ka, aussi bien que Kama, employé comme conjonction avec le sens d'« aussi » et remplaçant la copulative.

La notion de « comme » est d'ordinaire exprimée en accadien par l'emploi de la postposition gim, qui rentre dans la série des postpositions casuelles de la déclinaison. Mais on trouve aussi quelquefois « comme » exprimé par une conjonction détachée, qui précède le mot désignant l'objet auquel on compare. Cette conjonction est alors gimmu,

état prolongé de *gim*.

« Ainsi » se dit *ugarra*, étymologiquement *ua-garra*, « aussi-existant, » que les versions assyriennes traduisent *šumma*.

La conjonction interrogative « quoi? » est *mena*, rendu en assyrien par *ma* ou *mati*. C'est sans doute originairement un participe du verbe *men*, « être » : *mena*, « étant? » Cette particule se répète souvent dans certaines énumérations comme pour appeler l'attention. Nous en avons un exemple dans ce passage d'un hymne au dieu Mardouk :

An gula ai dimmerene mena kue χumurabbi
Kur gal ai Mulge mena kue χumurabbi
umunna luku gal Ningelal mena kue χumurabbi
« Le Ciel grand, père des dieux, (est) quoi? le lieu du repos de sa garde ;
« la montagne grande du père Bel (est) quoi? le lieu du repos de sa garde ;
« la panégyrie de la grande mère Belit (est) quoi? le lieu du repos de sa garde. »

Il y a deux particules, toujours rendues en assyrien par *lu*, pour jouer le rôle de notre « soit ; » ce sont *gana* et *ganmen*. L'une et l'autre se place après le mot auquel elle se rapporte. Voici, du reste, deux exemples empruntés aux textes magiques, qui montreront la manière dont on les emploie.

Celui-ci est pour la première, *gana* :

utuk xul gana alal xul gana gigim xul gana telal xul gana an xul gana maskim xul gana rap-ganme gana rap-ganmea gana rap-ganmexab gana šagelal gana Kielgelel gana Kiel-uddaKarra gana namtar xalik gana idpa gigga gana tura nuxiga gana, « soit « un Démon mauvais, soit un Destructeur mauvais, soit un lutin mauvais, soit un Guerrier « mauvais, soit un Dieu mauvais, soit un Gnome mauvais, soit un fantôme, soit un spectre, soit un « vampire, soit un incube, soit un succube, soit un Servant, soit la Peste malfaisante, soit la Fièvre « douloureuse, soit une maladie mauvaise. »

Cet autre montre l'emploi de la seconde particule, ganmen :

rap-ganme ganmen rap-ganmea ganmen rap-ganmexab ganmen, « soit un fantôme, « soit un spectre, soit un vampire. »

Ganmen est manifestement à son origine le précatif du verbe substantif men, c'est-à dire l'équivalent exact de notre français « soit. » Quant à gana, il semble que ce soit étymologiquement le participe antique du verbe gan, « étant. »

ân est une sorte de particule enclitique, très fréquemment employée, qui s'attache à la suite des substantifs ou des verbes. Elle joue le rôle d'une explétive renforçant la signifi-cation, et on peut la rendre par « certes » ou « ainsi. » Mais le plus souvent elle est tout à fait intra-duisible, et les versions assyriennes n'essaient pas de la rendre.

Il est possible que ân ait été primitivement une altération du démonstra-tif gan, « ceci, » où la gutturale se sera aspirée puis transformée en un simple a, comme nous avons vu qu'il arrive dans certains cas à la préformante ga du précatif.

Dans les textes de la plus basse époque on trouve quelquefois la négation ou la, empruntée à l'assyrien. Elle est un des indices les plus caractéristiques de corruption de la langue. C'est, du reste, la seule négation qui s'emploie isolément, car nous avons vu que les deux négations vraiment indigènes et antiques, nu et me, s'incorporent toujours en préfixes aux différentes formes et aux différents modes du verbe, aux participes pris substantivement et même à des substantifs qu'il faut considérer en ce cas comme des infinitifs des voix verbales négatives.

Chapitre XIII.
Faits principaux de la syntaxe.

Le cadre de la syntaxe accadienne est si invariable et si simple que l'étude d'une masse de documents nouveaux, beaucoup plus considérable que le nombre de ceux sur lesquels nous avions basé notre Introduction grammaticale, ne nous a rien présenté qui modifiât ce que nous en avons dit, ni même aucun fait neuf et d'une importance considérable.

Les seules additions que nous aurions à apporter à ce chapitre consistent en quelques faits exposés déjà dans les pages qui précèdent:

1° L'emploi du verbe à la 3e personne après le pronom de la 1ère ou de la 2e exprimé sous sa forme isolée comme sujet de la phrase;

2° Le discours adressé quelquefois à la 3e personne au lieu d'employer la seconde;

3° Le rôle des particules mena, gana, ganmen et de l'enclitique ân;

4° Le phénomène d'encapsulation qui rejette la marque du pluriel mes, appartenant au substantif sujet d'un membre de phrase, après tous les mots qui en dépendent et à la fin de la proposition.

Chapitre XIV.
Phases successives de la langue.

Les exemples de mots empruntés à l'assyrien dans la dernière phase de corruption de la langue n'ont pas été bien choisis et sont à changer.

D'abord l'accadien n'a jamais adopté la préposition [cuneiform] ana. C'est une fausse analyse de quelques passages de la tablette des proverbes qui me l'avait fait croire, et je l'ai corrigée depuis. Ensuite [cuneiform] sa, bien réellement emprunté à l'assyrien, n'a pas été en accadien un pronom relatif, mais une préposition; et en outre son adoption remonte encore assez haut. On trouve ce mot dans des documents qui paraissent remonter jusqu'aux environs de l'époque de Sargon Ier, le roi d'Aganê.

Ce qui est plus caractéristique, comme marque d'une date relativement très basse et de la corruption du langage, c'est l'emploi de la négation ou la, de la préposition idéographique «dans,» qui se lisait peut-être ina, à l'exemple des Assyriens, et surtout la multiplication toujours croissante des particules explétives.

Chapitre XV.
Affinités linguistiques de l'accadien.

Au tableau comparatif des noms de nombres de l'accadien et des langues finnoises, il faut ajouter le nom du nombre «sept,» que je ne connaissais pas encore lorsque j'ai rédigé mon travail:

Accadien.	Finnois.	Esthonien.	Tchérémisse.	Mordvine.	Zyriainien.
sissa.	seitsemän.	seitze.	sim.	sisem.	sizim.
Ostiaque.	Magyar.				
tabet.	het.				

Je considère comme une rare bonne fortune de pouvoir insérer ici une note encore inédite sur certaines affinités de l'accadien avec les idiomes finnois, due à la plume si érudite et si compétente de M. E. Sayous et communiquée par lui à la Société de Linguistique de Paris. C'est par cette citation du jugement d'un des hommes qui parmi nous ont le plus d'autorité en pareille matière que je terminerai.

« Sans avoir aucune compétence qui me permette de me prononcer au sujet des inscriptions cunéiformes, j'aurais plusieurs observations à présenter sur la partie comparative du travail entrepris par M. Lenormant. Dans son premier cahier (p. 196-205) il rapproche cette vieille langue accadienne, une des plus anciennes du monde, des langues oural-altaïques existant aujourd'hui, et particulièrement de la famille finnoise de cette grande souche. Cette opinion, appuyée d'ailleurs sur les études touraniennes de M. Max Müller et des savants anglais, et sur l'Expédition en Mésopotamie de M. Oppert (t. II, p. 83 et suiv.), me paraît offrir toute la vraisemblance possible. J'apporte seulement quelques preuves nouvelles, tirées de l'étude comparée des langues finnoises et

de rapprochements qui se sont présentés à mon esprit en parcourant les autres chapitres de M. Lenormant.

« 1°. Pour les pronoms (p. 88 et 202), M. Lenormant rapproche avec raison surtout mu et me des mots signifiant « je » et « nous » ou « mon » et « notre » dans plusieurs langues finnoises. Il peut réclamer encore à l'appui de son dire le suffixe m signifiant constamment « mon » en magyar, le lapon mon, le vogoul am « moi », min « nous deux », man « nous », etc.

« Quant à la 3e personne na plur. nene, la lettre n s'en retrouve peut-être dans le magyar ön, « soi ».

« Les plurials de la 2e et de la 3e personnes, dit M. Lenormant, se forment en « accadien par un procédé particulier du singulier des mêmes personnes. » Il retrouve ce procédé de redoublement dans le tchérémisse ninä ; ne pourrait-on pas le retrouver aussi dans le magyar titeket, signifiant « vous » à l'accusatif ? l'accusatif pluriel devrait être tiket ; il y a donc un vrai redoublement. Ceci est du reste une pure conjecture.

« En général on peut dire que pour les pronoms la ressemblance est incontestable.

« 2°. Pour les noms de nombres, on peut rapprocher encore l'accadien Kas, « deux », du vogoul Kit, du votiaque Kyk, du lapon Kuok. La ressemblance est moins frappante qu'avec les autres langues indiquées par M. Lenormant, par exemple l'esthonien et l'ostiaque, mais les trois mots que je cite sont bons à ajouter à cette liste longue et concluante. — Citons encore le vogoul Kat, « six ». — Je ne pense pas qu'il faille rapprocher l'accadien sar du magyar ezer, « mille ». J'indique cela en passant.

« 3°. Pour les verbes. M. Lenormant, dans son intéressante observation sur les conjugaisons négatives, s'exprime d'une façon trop absolue quand il dit que la négation nem s'incorpore au verbe dans les langues finnoises, d'abord parce que même là où il existe une conjugaison négative la négation peut être exprimée par une toute autre syllabe que nem — par exemple en votiaque og — ensuite par ce que le nem magyar ne s'incorpore jamais au verbe (1) ; enfin parce qu'en esthonien la négation ma (et non pas nem) ne s'incorpore pas au verbe.

---

(1) Je remercie M. Sayous de sa critique, mais je ferai remarquer que, tout en corrigeant une erreur dans mon texte au sujet du mode de l'emploi de la négation dans une partie des langues finnoises, elle ne porte pas atteinte au rapprochement de la négation accadienne nu avec le nem finnois.

« En revanche, à ce que dit M. Lenormant du causatif accadien nous ajouterons le causatif magyar : adunk, « nous donnons », adatunk, « nous faisons donner ».

« 4°. Pour le vocabulaire, la liste donnée par M. Oppert (t. II, p. 83) me paraît concluante. Si les dimensions de cette note le permettaient, je montrerais que l'on pourrait faire de cette liste un tableau de comparaison avec toutes les langues finnoises. Je me bornerai à indiquer quelques mots que l'on peut, ce me semble, y ajouter :

uru accad. « mâle » — ur magyar « monsieur, seigneur. »

Kur accad. « orient » — Dans presque toutes les langues finnoises ce mot est aussi rendu par un monosyllabe commençant par un K.

uzu accad. « chair » — hus mag. même sens.

gurus accad. « élevé, puissant ». — le vogoul Keras le votiaque gures indiquent une « élévation. »

etc. etc.

« Deux observations en terminant :

« M. Lenormant a tort de dire que la terminaison s, as, os indique le pluriel dans tous les idiomes ougro-finnois ; jamais en magyar par exemple (1).

« Le système des postpositions accadiennes est on ne peut plus finnois, et en tout, excepté les deux erreurs que j'ai signalées, je serais disposé à abonder dans le sens de M. Lenormant — en supposant exactes la transcription et l'explication qui échappent à ma compétence. »

E. Sayous.

---

(1) J'ai noté (p. 201) que la terminaison du pluriel en magyar est t. Seulement je m'en suis référé à l'opinion de M. Max Müller que ce t est l'altération d'un s plus ancien. Je suis tout disposé à m'en rapporter à l'opinion de M. Sayous, mais s'il y a erreur sur ce point, elle doit être mise au compte de l'éminent philologue d'Oxford.

Corrections
à
l'Introduction grammaticale.

Le plupart des corrections ici rassemblées portent sur les transcriptions. Elles ne surprendront pas après ce que nous avons dit (fasc. 1, p. 12 et suiv.) de l'incertitude qu'offre souvent la transcription de l'accadien, à cause de la polyphonie, même quand le sens est certain. Les incertitudes de ce genre ne peuvent se dissiper que graduellement, par l'aide des gloses indiquant la prononciation dans les tablettes lexicographiques et grammaticales, ainsi que des variantes d'orthographe d'un même mot. Dans les textes nouveaux nous avons pu relever un certain nombre de ces variantes, qui, jointes à l'étude faite à Londres des fragments inédits des tablettes grammaticales, nous ont mis à même de rectifier déjà une partie des transcriptions fautives de notre premier travail. Et nous savons d'avance qu'il faudra encore plus tard y apporter beaucoup de corrections du même genre, quand les documents seront plus multipliés.

P. 8, l. 21. — Pour la transcription de [illegible], corrigez *u talmedi*, au lieu de *u zikuri*.

P. 12, l. 28. — Au lieu de *Zergulla*, lisez *Sirgilla*.

La note de la p. 27 est erronée et à supprimer. Sur le véritable sens de l'expression idéographique du nom de Soumir, particulière à l'époque assyrienne, je renvoie le lecteur à la dissertation relative aux noms de Soumir et d'Accad, que renferme le présent fascicule.

P. 28, l. 24. — La lecture *dalal* pour [illegible] est douteuse; on pourrait aussi lire *dau*.

P. 29, l. 3. — *Rapas*, pour le signe [illegible] est une lecture très sûre et d'origine assyrienne.

P. 31, l. 14. — « Bêlû » pour [cuneiform], « complément; fin, » est une transcription inexacte; il faut lire itkû.

P. 32, l. 1. — Bîrû est un mot emprunté à l'assyrien, de la racine ברא; nous ignorons encore la lecture première et nationale du signe [cuneiform].

P. 41 l. 22. — Pour le groupe [cuneiform], lisez a-kal, au lieu de a-dan.

P. 42, à la dernière ligne. — Rétablissez le mot [cuneiform], qui n'est pas bien venu au tirage.

P. 44, l. 29. — Je doute fortement que [cuneiform], « service, » doive être transcrit izku; je le lirais plutôt ku en prenant [cuneiform] pour un déterminatif aphone. L'adjonction de ce déterminatif indique d'abord que le radical ku, « servir, » prend le sens substantif concret d'« instrument, arme, » et « tout ce qui sert. » De là on le joint quelquefois abusivement quand le radical prend le sens de « service; » mais dans ce cas on trouve indifféremment [cuneiform] et [cuneiform], ce qui milite en faveur de la simple lecture ku.

P. 51, l. 3. — [cuneiform] doit se lire nam-tar dans le sens de « fixer la destinée, » mot à mot « destinée + décider, » aussi bien que dans celui de « peste. » Nous en avons la preuve dans un hymne où Nabu est appelé « grand régulateur des destinées, » [cuneiform] [cuneiform] namtar gula, et où la version assyrienne, adoptant le premier mot, écrit [cuneiform] [cuneiform] [cuneiform] namtaru rabû.

P. 51, l. 16 et suiv. — Il faut ajouter aux significations données de en-nun, celle de « garde, guet, veille, » qui est très fréquente et établie par des exemples certains. Les astronomes chaldéens divisaient la nuit en trois ennun (assyrien mazartu) ou « veilles, » de deux kasbu ou « heures doubles » chacune: W. A. I. III, 52, 3, verso.

P. 52, l. 2. — Le sens primitif et étymologique de Kûta-gubba est plutôt « en montant + garantissant, » garantissant le montant complet, que « en argent + garantissant. »

P. 56, l. 19. — Au lieu de dan et danga, lisez kal et kalga.

P. 60, l. 23. — Au lieu de [cuneiform] dinla, lisez galla.

P. 60, l. 25. — Au lieu de [cuneiform] ikla, lisez galla.

P. 61, l. 14. — Au lieu de [cuneiform] namdan et [cuneiform] dan, il faut lire [cuneiform] namkal et [cuneiform] kal. La vraie lecture accadienne du signe est kal dans ce sens; dan est une lecture d'origine assyrienne, de la racine דנן, dont l'emploi dans les textes n'est rien moins que sûr en accadien.

P. 61, l. 15. — Au lieu de namdanga et danga, lisez namkalga et kalga.

P. 61, l. 17. — [cuneiform] dibs'ar ne signifie pas « satrape, » mais « scribe, » mot à mot dib-s'ar, « tablette + écrivant. »

P. 63, l. 3. — Au lieu de munakakk, transcrivez munarû. Il résulte de la glose formelle de W. A. I. II, 31, l. 26, que [cuneiform] dans le sens de « bâtir » doit être lu rû. C'est ce qui explique la forme du participe avec incorporation du pronom sujet de la 3ᵉ personne, [cuneiform] unrûa, où la voyelle du pronom est influencée par celle du verbe.

P. 63, l. 11. — Au lieu de muninakakk, transcrivez munaninrû.

P. 72, l. 30. — Au lieu de gum, lisez mulu pour la transcription du signe [cuneiform], marquant le relatif.

P. 72, l. 30. — Au lieu de [cuneiform], corrigez [cuneiform].

P. 73, l. 22. — Au lieu de napas an Turzige, transcrivez luku an Dûzige; le sens est, du reste, à maintenir comme exact.

P. 74, l. 3. — Le nom royal [cuneiform] doit être lu Nit-Aku.

P. 75, l. 5. — Au lieu de Enukitli garra il faut transcrire Mulgali garra. La prononciation mul pour le signe [cuneiform] dans le nom divin [cuneiform], correspondant à l'assyrien Bel, est attestée par la variante [cuneiform]. Mul est, du reste, un des synonymes de enu, dans le sens de « seigneur. »

P. 74, l. 17, 18 et 20. — Au lieu de Emukitlal, lisez Mulgelal. Au reste, dans tous ces exemples la postposition possessive lal ne se rapporte pas aux substantifs qui précèdent le nom du dieu Bel, mais fait partie intégrante de ce nom même. Il a deux formes, l'une pleine, avec la relation grammaticale entre ses deux éléments marquée par une postposition,

Mulgelal, ou

l'autre plus simple et sans postposition,

Mulge, ou

On trouve à plusieurs reprises le nom Mulgelal sujet d'une phrase. De même, pour l'appellation du dieu Lune, « Seigneur du signe zodiacal, » nous avons les deux formes Enzuna, avec une postposition qui marque le rapport entre les deux éléments, et Enzu, sans postposition.

P. 75, l. 23. — Duma, , ou plutôt dunma, doit être traduit « projectile » (dunma, participe du verbe dun, « aller ») plutôt que « harpé. »

P. 75, l. 25. — Traduisez xarsak tag zakurna par « la montagne de marbre. »

P. 77, l. 22. — doit se transcrire sak sisna.

P. 78, l. 4. — Au lieu de Kilam aniklagim (pour anikla), il faut lire Kilam algallagim (pour angalla).

P. 81, l. 5. — Au lieu de an dangames, transcrivez an Kalgames.

P. 81, l. 12. — » » sam belabi » sam tillabi.

P. 81, l. 14. — » » sam belabiku » sam tillabiku.

P. 81, l. 26. — et doivent être transcrits Kal et Kalkal.

P. 90, l. 5. — Au lieu de Kidanbi, transcrivez Kikalbi.

P.90, l.6. — Au lieu de *izhubi*, transcrivez *sebabi*.

P.90, l.7. — " " *Ki kidanbiku* " *Ki kikalbiku*.

P.90, l.8. — " " *Ki izhubiku* " *Ki sebabiku*.

P.92, l.3. — Corrigez la transcription en *mulu ê Uruki inrûa*; la traduction est exacte.

P.92, l.6. — Rectifiez la transcription en *mulu gar'un aka*.

P.92, l.8. — " " " *mulu nun bisgab*.

P.92, l.12. — " " " *namtar mulu sunumbarra*.

P.92, l.13 et 14. — Corrigez la transcription et la traduction en *Xargig gar gigga*, « la maladie du viscère qui est douloureuse » — mot à mot : « le viscère + rendant malade — chose — douloureuse. »

P.92, l.20. — Au lieu de « *gum* et *gar* », lisez « *mulu* et *gar*. »

P.92, l.21. — " *gum* " *mulu*.

P.92, l.29. — Corrigez la transcription en *mulu rus lanibi*.

P.92, l.31. — " " " *mulu nakha ennunta batga*.

P.93, l.1. — " " " *mulu zinna ....ta batga*.

P.93, l.4. — Corrigez la traduction en « ce qui ne laisse pas prospérer, ce qui n'est pas favorable. »

P.94, l.6 et 7. — Corrigez : *gandisga abamuranse*, « Que je le rende ! Qui l'a donné ? »

P.101, l.8. — Au lieu de *ankak* et *ankaka*, transcrivez *anrû* et *anrûa*.

P. 101, l. 10. — Au lieu de *ankaka*, lisez *anrûe*.

Ce qui suit, jusqu'à la ligne 12, doit être effacé, comme basé sur une fausse lecture. Mais aux lignes 12—16, tout en transcrivant *abrûe* et *nubrûa* au lieu de *abkaka* et *nubkaka*, les remarques sur l'influence exercée dans ces deux formes par la première voyelle du mot suivant sont exactes.

P. 104, l. 5 et suiv. — Les mots *udbabku* *udnameku* doivent être détachés de la phrase citée. Ils n'y appartiennent pas, et en réalité, sur la tablette originale, commencent une nouvelle série de prescriptions légales et judiciaires.

P. 106, l. 13. — Corrigez : *murû*, « j'ai construit » (radical *rû*).

P. 108, l. 13. — Corrigez : *nigal*, « il a existé » (radical *gal*).

P. 109, l. 16. — Corrigez : *murûas* (*mu-rû-as*), « nous avons construit » (radical *rû*).

P. 111, l. 15-17. — L'exemple cité en cet endroit doit être supprimé, car en réalité il n'y a pas incorporation du pronom régime de la 1ère personne, *dab*. *andabdie* veut dire « il égale, il est égal, » correspondant très-exactement à la traduction assyrienne, *iššananni*, de *šanan*. Le radical verbal, que nous avions méconnu mais que depuis de nombreux exemples nous ont présenté, est *dabdi*.

P. 112, l. 2. — Corrigez : *munarû*, « je l'ai construit, » *mu-na-rû* (radical *rû*).

P. 112, l. 3. — Corrigez : *munarûas*, « nous l'avons construit, » *mu-na-rû-as* (radical *rû*).

P. 112, l. 6. — Corrigez : *munrû*, « je l'ai construit, » *mu-un-rû* (radical *rû*).

P. 112, l. 23. — Corrigez : *munanrû*, « je lui ai construit, » *mu-nan-rû* (radical *rû*).

P. 113, l. 3. — Corrigez : innirû, « il lui a construit, » in-nin-rû (radical rû).

P. 113, l. 21. — Corrigez : innanibkal, « il le lui a renforcé, fortifié, » in-na-nib-kal (radical kal).

P. 113, l. 30. — Corrigez : munnaninrû, « je le lui ai construit, » mu-na-nin-rû (radical rû).

P. 115, l. 19. — Corrigez : ibrûes, « ils ont construit » (radical rû).

P. 117, l. 16-19. — L'expression ganpam, si multipliée dans les formules magiques, est toujours traduite en assyrien ou lutamat. C'est donc un exemple de la préformante invariable et impersonnelle du premier précatif employée pour la 2e personne : « souviens-t'en. »

P. 120, l. 16. — Corrigez : rûa, « ayant bâti » (radical rû).

P. 121, l. 11-16. — L'observation enregistrée en cet endroit doit être effacée, comme reposant sur la fausse lecture de en kika au lieu de rûa.

P. 122, l. 22. — Corrigez : murûa, « moi ayant construit, moi construisant » (radical rû).

P. 122, l. 23. — Corrigez : inrûa, « lui ayant construit, lui construisant » (radical rû). On trouve aussi unrûa, la voyelle du pronom étant influencée par l'u long du radical.

P. 128 et 129. — Le § 13 est tout entier à corriger, comme je l'ai indiqué à la p. 114 de ce fascicule. Je ne relève donc pas en détail ici les fautes de transcription qu'il contient.

P. 129, l. 25. — Corrigez : indagal, « il a fait exister, » puis, par suite, « il a formé, » et enfin « il a possédé, il a tenu » (radical gal).

P. 129, l. 28. — Corrigez : mundagalla, « je le fais exister » (radical gal). Mundagalla signifiant ensuite, par une extension de sens (je le fais exister en ma possession), « je le tiens, » est traduit dans ce cas en assyrien par le permansif našaku, « je suis portant. »

P. 131, l. 10-13. — L'exemple cité à cet endroit est à supprimer ; ce n'est pas en effet un supin de gadu, mais un indicatif second de gadula, verbe distinct.

P. 134, l. 14. — Corrigez : sinintilla, « il complète, finit, achève, » si-nin-tilla (radical til).
L'exemple est du présent, et non du prétérit.

P. 136, l. 28. — Corrigez : minmurû, « je l'ai bâti complètement, » min-mu-rû (radical rû).

P. 137, l. 6. — Corrigez : mininrûe, « il lui crée (par une action continue), il lui accomplit, » mi-nin-rû-e (radical rû).

P. 137, l. 13. — Corrigez : munnabrûe, « il me crée (par une action continue), » en parlant d'un dieu, munn-ab-rû-e (radical rû).

P. 138, l. 4-10. — Ce paragraphe est à supprimer comme fondé sur une erreur, que je me hâte de confesser. mundib, traduit en assyrien par la 1ère personne du permansif, ṣabtaku, n'est pas un infinitif de la 5e forme verbale ; c'est tout simplement la 1ère personne du singulier du prétérit du premier indicatif de la 1ère forme de la voix active du verbe dib, avec incorporation du pronom régime de la 3e personne, mu-un-dib, « je l'ai pris. »

P. 139, l. 11-22. — Pour la correction de la traduction des passages cités en cet endroit, voy. plus haut, p. 116.

P. 141, l. 25. — Corrigez : banrûrû, « il en a creusé les fondations » (radical rû, « créer, construire »).

P. 144, l. 6. — Corrigez : *nubrûa*, « il ne construit pas, » *nu-ub-rû-a* (radical *rû*).

P. 144, l. 11. — Corrigez : *nunigal*, « il n'a pas existé, » *nu-ni-gal* (radical *gal*).
Il faut supprimer l'observation fondée sur la fausse lecture *nunik*; la raison qui fait dire *nunigal* au lieu de *nungal* doit être cherchée ailleurs.

P. 145, l. 1-3. — Ce paragraphe doit être supprimé comme inexact. doit se lire *nuhilla* et est l'état emphatique d'un infinitif de la 1ère forme de la troisième voix du verbe *hil*, « finir. »

P. 145, l. 32. — Au lieu de *sununtap* et *tap*, lisez *sununtab* et *tab*.

P. 147, l. 21. — *Barandêdena* doit être traduit « ils ne reviendront pas, » le radical *dê* a parmi ses valeurs celles de « passer, changer », puis « ramener, rétablir. »

P. 149, l. 10-12. — Il faut supprimer ce paragraphe. n'est pas le précatif d'un voix négative du verbe *xab*; c'est, dans le texte auquel je faisais allusion, une partie du nom composé, et encore résistant à l'analyse, d'une catégorie de démons.

P. 150, l. 10. — Corrigez : *rûana*, « il est fabriqué, construit, » radical *rû* (présent).

P. 152, l. 24. — *nedapaggexamen* doit être décomposé en *ne-da-paggexa-men* et appartenir à la 2e forme, causative, de la huitième voix d'un verbe *paggexa*; car *da* paraît bien y être la particule caractéristique de la 2e forme.

P. 155, l. 14. — Au lieu de *ik* lisez *gal*, pour le verbe .
Les trois lignes qui suivent sont à retrancher, puisque est simplement le présent, *galla*, du verbe *gal*.

P. 156, l. 4. — Corrigez la transcription en *lukunu numen*.

P. 161, l. 15. — Corrigez la transcription en : Uruki tur sak Mulgagalal.

P. 163, l. 14. — " " " Ki kikalbiku.

P. 163, l. 15. — " " " Ki sabalbiku.

P. 163, l. 16. — " " " Ki kikalbiku indagal.

P. 165, l. 14. — " " " egir sam mutillabiku.

P. 165, l. 28. — " " " bar rûna.

P. 168, l. 8. — Au lieu de bela et belas, lisez tilla et tillas.

P. 171, l. 7. — Corrigez la transcription en : adda ua laka nunluga.

P. 171, l. 9. — " " " adda ua luku nunzua.

P. 171, l. 17 et 18. — " " " Ki kikalbiku sanaku êta bamaddune.

P. 172, l. 27. — Au lieu de munakakas, lisez munarûas.

P. 177, l. 14. — Corrigez la transcription en : mulu ras lanibi mulu dibdibbi.

P. 178, l. 9 et 14. — Au lieu de Uru, lisez Uruki.

P. 178, l. 25 et 26. — Corrigez la transcription en : Aku sar kurra sarranis Durrigalzu sakKanakku Mulga. Ê-bur-gal ê Kiakâni ê lalaga zu munrû. La traduction est exacte, sauf que le nom du roi doit être écrit « Dourrigalzou » au lieu de « Kourigalzou. »

P. 178, l. 32 et 179, l. 1. — Corrigez la transcription en : Uruki ungalani dikbagas ungal Urulabmaga. êani munarû bat Urulabma munarû. Il n'y a rien à modifier dans la traduction.

P. 179, l. 20-21. — Il faut compléter ainsi le texte et corriger la traduction : [illegible] ..... _xarsak_ _tag_ _sirgal_ _tag_ _guk_ _tag_ _zakurma_ _suzuku_ _mun_ ..... « la montagne d'albâtre, de lapis et de marbre, dans ma « main je la [tiens. »

P. 180, l. 1 et 2. — Traduisez « une demi-mine » au lieu d'« une double mine. »

P. 180, l. 5 et 11. — Au lieu de _gum_, lisez _mulu_.

Même observation pour la l. 27.

P. 180, l. 32. — Corrigez la transcription en : _likbagas_ _ungal_ _Urulabma_ _mulu_ _ê_ _Uruki_ _iarûa_. La traduction est exacte.

P. 181, l. 3. — Corrigez de la manière suivante la transcription des premiers mots de l'exemple cité : _bir_ _Anna_ _Mulugo_ _Enuki_.

P. 182, l. 9. — Corrigez la transcription en : _munarû_ _kibiku_ _nenqia_.

P. 182, l. 21. — Au lieu de _gum_, lisez _mulu_.

P. 182, l. 16-22. — Il faut transcrire : _utuk_ _mulu_ _dibba_ _utuk_ _mulu_ _dibba_ _gigim_ _mulu_ _gar_ _xul_ _gimma_ _utuk_ _xul_ _Zi_ _anna_ _ganpam_ _Zi_ _kia_ _ganpam_.
Quant à la traduction, elle doit être corrigée en : « le démon — l'homme — saisissant, — le démon — « l'homme — saisissant, — le lutin — qui — (est) faiseur — de mal, — produit par — un démon — mau- « vais, — Esprit — du ciel — souviens t'en ! — Esprit — de la terre — souviens t'en ! » Ce qui reste de la version assyrienne impose cette correction : [illegible] .... [illegible] .... [illegible] _utakku_ _kamû_ _ša_ _niš_ _e_ ..... _ekimmu_ _ebiš_ _limnutiv_ _is_ .... _Niš_ _šame_ _lutamat_ _Niš_ _irsiti_ _lutamat_, « le démon — possesseur — « qui — l'homme — [saisit,] — le lutin — faisant — le mal — .... — Esprit — du ciel —

« souviens t'en ! — Esprit — de la terre — souviens t'en ! »

P. 182, l. 23. — Xargig doit être réuni en un seul mot composé, et il faut traduire : « La maladie du viscère qui (est) douloureuse. »

P. 183, l. 15. — Corrigez la transcription en : èmunbi rû nubrûa.

P. 183, l. 23. — Au lieu de gum, corrigez mulu.
Quant à la traduction, il faut la modifier en : « celui qui — dans la terre — (ou) dans le fleuve — périt. »

P. 185, l. 15. — Corrigez la transcription en : Kar Mulgeku.

P. 185, l. 19. — " " " sam tillabi.

P. 185, l. 20. — " " " sam tillabiku

P. 185, l. 32. — " " " egir sam tillabiku.

P. 186, l. 8. — " " " Kilam algallagim.

P. 187, l. 20. — Xarsak doit être traduit ici par sa signification ordinaire de « montagne, » et non par celle de « carrière. »

P. 188, l. 9 et 10. — Au lieu de Enuzu et Kurigalzu, corrigez Aku et Durrigalzu.

P. 188, l. 15 et 21. — Au lieu de Rim-Uru, le nom royal doit être lu Rim-Aku

P. 188, l. 18. — Au lieu de Enukit, corrigez Mulge.

P. 190, l. 2. — Au lieu de egir sam nubelabiku, lisez egir sam nutillabiku.

P. 190, l. 3 et 8. — Au lieu de sam nubelabi, lisez sam nutillabi.

P. 190, l. 18 et suiv. — Il faut, dans l'exemple ici rapporté, couper les mots et traduire de la manière suivante :

in mene Angim Kabdamuse sak abamunmalmal, « devant les terreurs immenses et abondantes que « je répands, pareilles à celles d'Oannès, qui tient la tête haute ? » mot à mot : « (devant) les terreurs — « immenses — comme du Dieu (Oannès) — nombreuses + mes — la tête — qui maintient ? »

Le document d'où ce passage est extrait n'est pas un recueil de phrases détachées, comme je l'ai dit à tort, mais un fragment d'hymne, sorte de dithyrambe d'une poésie fort élevée placé dans la bouche d'un dieu guerrier.

P. 193 l. 26. — Au lieu de Kurigalzu, corrigez Durrigalzu.

P. 195, l. 9. — Au lieu de gum, corrigez mulu.

Supplément du Répertoire des caractères.

345 bis.



N'est peut-être qu'une variante graphique du n° 346.

405 bis.



434 bis.



439 bis.



Ce caractère, qu'on rencontre dans quelques tablettes lexicographiques, paraît être un signe archaïque que les scribes d'Assur-bani-pal n'ont pas su assimiler à un signe usité de leur temps.